
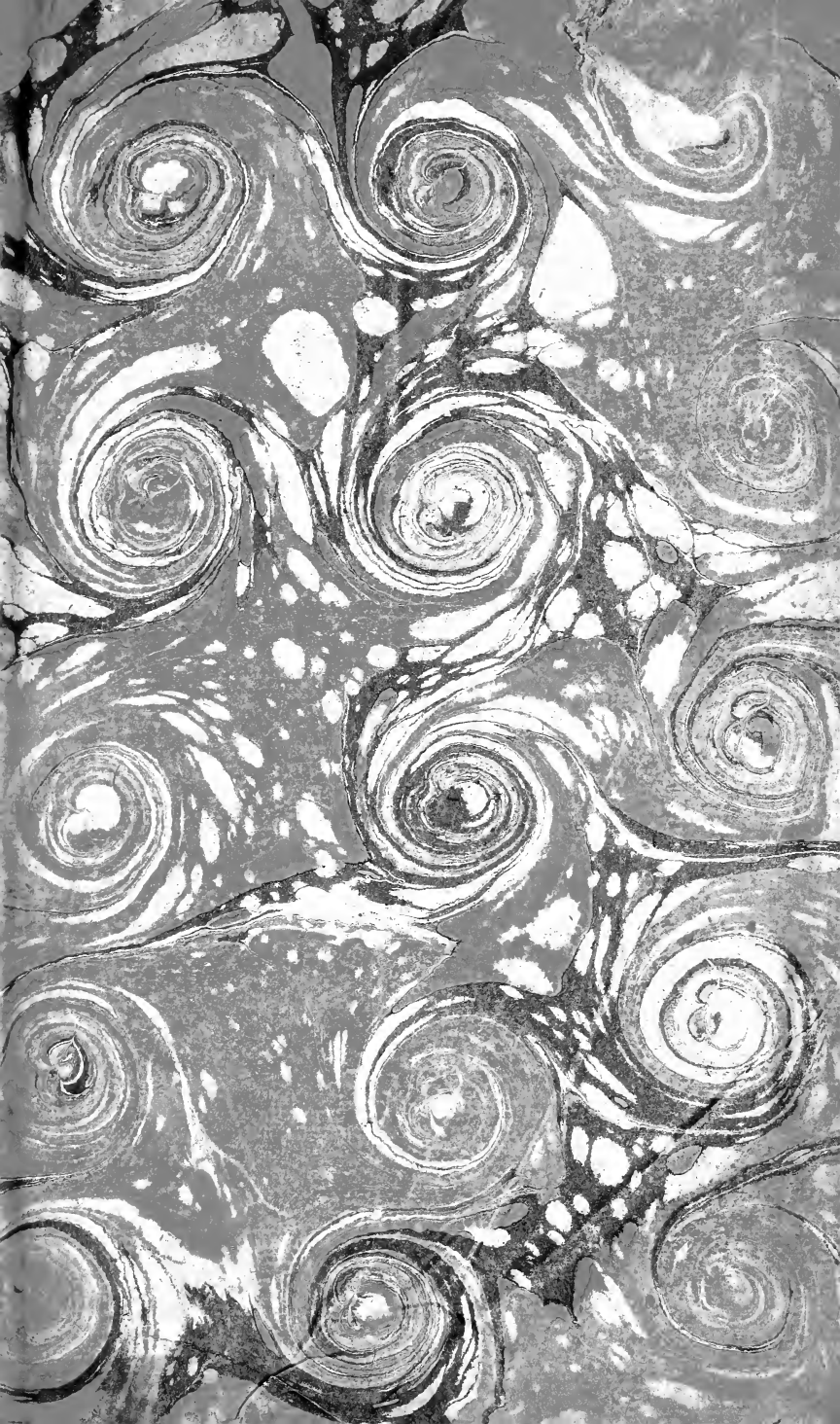


FROM THE LIBRARY
OF
Dr. CHARLES VOSE BEMIS,
MEDFORD, MASS.

THE GIFT OF
Dr. NORMAN FITCH CHANDLER,
TO THE
BOSTON MEDICAL LIBRARY,
1907.











M É T H O D E N O U V E L L E

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES, par les gâteaux toniques mercuriels, sans clôture & parmi les Troupes, sans séjour d'hôpital : éprouvée dans les Ports du Roi.

O U V R A G E

Dans lequel on donne la composition desdits gâteaux, ainsi que celle d'une pommade particulière. On y rend compte de quelques expériences Eudiométriques.

PAR M. BRU, Maître en Chirurgie, ancien Chirurgien d'Armée & d'Infanterie, Chirurgien-Major de la Marine, Directeur des Établissémens de Santé dans tous les Ports & Arsénaux du Roi, Sous-Lieutenant de la Garde-Nationale Parisienne.

FAIT & publié par ordre du Gouvernement.

DÉDIÉ à Monseigneur le COMTE DE LA LUZERNE,
Ministre de la Marine.

APPROUVÉ par l'Académie-Royale de Chirurgie.

T O M E P R E M I E R.

L'économie générale pour les Troupes du Royaume, dont la méthode des gâteaux offre la perspective, seroit par année de 1,259,351 liv., 13 s., 4 d. T. II. pag. 268.

A P A R I S,

Chez l'Auteur, rue du Coq - St. - Honoré, N^o. 6,
& CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

6206





E P I T R E
D É D I C A T O I R E.

*A MONSEIGNEUR,
MONSEIGNEUR LE COMTE DE LA
LUZERNE, Lieutenant - Général
des Armées du Roi, Secrétaire
d'Etat ayant le Département de
la Marine & des Colonies.*

MONSEIGNEUR,

C'est à plus d'un titre que j'ai
dû supplier Votre Grandeur, de me
permettre de lui dédier cet Ouvrage.
Ayant reçu, du Ministre de la Marine,
l'ordre de l'écrire & de le publier,

c'est moins un hommage que je lui fais qu'un tribut dont je m'acquie. Mais il m'est bien plus agréable, **MONSEIGNEUR**, en satisfaisant à ce devoir, de pouvoir encore l'offrir à un favant ; & de croire que la faveur honorable qu'il m'accorde, est autant l'effet du vif intérêt que les sciences lui inspirent, que du desir d'encourager ceux qui les cultivent, & de faire pour l'humanité, le service du Roi & le progrès des arts, tout le bien dont il a le pouvoir.

Je suis avec respect,

MONSEIGNEUR,

de Votre Grandeur

le très-humble & très-obéissant serviteur,

BRU.

AVERTISSEMENT.

JE ne me flatte point de présenter ma méthode avec l'ordre dont elle seroit susceptible ; mais j'ose croire , néanmoins , qu'on trouvera dans cet ouvrage ce caractère de vérité , qui annonce une grande expérience du traitement de la maladie qu'il a pour objet ; & comme il est plus important pour l'art de guérir d'avoir des préceptes qu'on puisse suivre presque littéralement , qu'un fatras de systèmes dont la plupart n'offrent qu'une série de paradoxes , où la jeunesse inexpérimentée trouve l'écueil de sa pratique ; je pense que son utilité obtiendra grace pour le reste. Tout ce que j'ai écrit concernant le traitement des maux vénériens , je l'ai pratiqué publiquement dans les hôpitaux de la marine , & je ne crains point d'être démenti. Je puis dire que c'est moins une doctrine que je publie , qu'un journal exact du résultat de mes succès & de la manière dont je les ai obtenus.

Au commencement de l'année 1781, je fus envoyé à Toulon par le ministre de la marine pour faire l'essai de ma méthode. On choisit douze vénériens des plus affectés, que je traitai, sans séjour d'hôpital, sous les yeux du premier médecin & du chirurgien-major du port.

Le procès-verbal de cet essai fut aussitôt envoyé en cour : mais, peu de tems après, un chirurgien en rédigea secrètement un second sur le compte de trois malades qu'il n'avoit pas vu traiter, & dans lequel il fit de grands raisonnemens pour prouver que mon remède étoit décrit dans l'ouvrage de M. *Gardane* : il y conclut qu'on devoit douter de la guérison des malades de mon essai. Le procès-verbal de ce chirurgien fut accueilli avec le mépris que méritoit une pièce aussi obscure ; il n'en eut point de réponse ; mais le ministre ordonna de visiter de nouveau les malades qui se trouveroient dans le port ; & le premier médecin & chirurgien-major ayant procédé à cet examen, il en résulta un second procès-verbal plus affirmatif que le premier.

La grande circonfpection que le premier médecin & chirurgien-major avoient mise dans les expressions du certificat de leur procès-verbal, la dénonciation du chirurgien, quoique reconnue fausse & malicieuse, portèrent néanmoins le ministre à exiger de moi de nouveaux essais dans un autre port. En conséquence, je reçus ordre, le 17 février 1782, de me rendre à Brest: voici ce que M. de la Porte, alors intendant - général de la marine, m'écrivit à ce sujet.

» Je vous prévien, monsieur, que M. le maréchal de Castries consent que vous vous rendiez à Brest, pour y faire de nouveaux essais de la méthode que vous employez dans le traitement des maladies vénériennes. J'écris, en conséquence, à M. Guiltot, intendant de ce port ».

Arrivé à Brest, on me donna les malades qui font le sujet de l'épreuve verbalisée du 19 juillet 1782, qui est, on ne peut plus authentique, & d'après laquelle je n'aurois pas dû m'attendre qu'on m'en eût proposé d'autres. Cependant

on représenta au ministre que des essais ultérieurs , mais faits en grands , seroient nécessaires ; & d'après cela je reçû l'ordre suivant.

A Versailles le 20 octobre 1782.

» Je me suis fait rendre compte , monsieur , des effets de votre méthode pour le traitement des vénériens , tant à Toulon qu'à Brest ; & il m'a été représenté , que pour s'assurer encore plus de son efficacité , il étoit nécessaire que vous répétassiez vos essais en grand ; j'approuve donc que vous vous rendiez à Brest , pour y administrer votre remède à tous les vénériens qui se trouveront tant dans les hôpitaux de la marine que dans le port &c. ».

D'après cet ordre , je me rendis encore à Brest , où je soignai tous les malades dont les certificats des procès-verbaux de 1783 attestent le traitement & les succès. Ces derniers essais ayant été aussi victorieux que les premiers , l'opinion du ministre parut irrévocablement fixée sur l'efficacité de cette méthode , au point

A V E R T I S S E M E N T. ix

qu'ayant appris que ce traitement alloit manquer faute de remèdes , on m'expédia un nouvel ordre pour me rendre à Brest , dont voici le contenu :

Verfailles le 14 décembre 1783.

» Vous voudrez bien , monsieur , vous rendre incessamment à Brest pour préparer un nouvel approvisionnement de vos gâteaux anti-vénériens , dont il paroît qu'on est prêt à manquer pour les malades traités par ce remède. Le succès soutenu qu'il a eu jusqu'à présent , me déterminera à prononcer bientôt sur ce qui vous concerne ».

Je suis , &c.

Signé , le Maréchal de CASTRIES.

Je me rendis à Brest avec la plus grande diligence , & ma mission remplie , je revins solliciter l'exécution de la promesse du ministre , qui ne fut pas long-tems à s'effectuer , & de laquelle il résulta l'ordre qui suit.

X *A*VERTISSEMENT.

Verfailles le 3 juin 1784.

» Vous avez vu , monsieur , par le brevet que je vous ai fait expédier quelles étoient les intentions du roi , au fujet des établifsemens que fa majesté vous charge de former dans les trois grands ports pour le traitement des malades vénériens suivant votre méthode (1). J'écris , en conséquence , aux intendans de ces ports , pour leur faire connoître votre mission , & leur recommander , de vous procurer toutes les facilités dont vous aurez besoin , &c. ».

» Je m'attends que les succès de vos établifsemens répondront à ceux dont vos essais ont été suivis , & qu'ils me mettront à portée de solliciter , pour vous , auprès du roi la récompense qui sera due à l'utilité de votre découverte , &c. ».

Signé, le Maréchal de CASTRIES.

(1) Dans la troisième partie de cet ouvrage j'ai fait l'histoire de cet établissement.

Des raisons de santé retardèrent mon voyage de quelques mois ; mais enfin je partis pour Toulon où je formai mon établissement, & où je fis imprimer par ordre, une instruction succincte pour mettre tous les chirurgiens, attachés au service de la marine, à même de pratiquer ma méthode tant à terre qu'à bord des vaisseaux.

De Toulon je passai à Rochefort, de Rochefort à Brest, & ensuite à Versailles où je fus rendre compte de ma mission.

En juillet 1785 je reçus un nouvel ordre d'aller visiter les établissemens que j'avois été chargé de former, en commençant encore par Toulon, Rochefort & Brest.

Ma méthode fait connoître deux manières d'administrer le mercure aussi simples qu'efficaces. Je pense, néanmoins, que celle des gâteaux mérite la préférence sur celle de l'onguent lavé. La première a été éprouvée, elle a eu des succès qui doivent rassurer sur son compte, la dernière n'a pour elle que les éloges que je puis lui donner ; mais on doit être bien assuré,

qu'en la publiant, je n'ai d'autre but que celui de perfectionner le traitement de la vérole, & de me rendre utile à l'humanité; c'est à cela, qu'ont toujours tendu tous les efforts que j'ai pu faire.

Mon but n'a point été de substituer un nouveau remède au mercure, sa *spécificité* reconnue ne demandoit qu'une attention particulière; c'étoit de savoir, en vertu de quel état, ou de quelle forme il la possédoit. La difficulté étoit grande en apparence; & je ne me flatte point que tout le monde convienne que je l'ai vaincue. Cependant les raisons que j'ai exposées, tirées des effets de ce minéral, paroissent plausibles; & puisque l'opinion que j'ai prise m'a conduit aux succès que je desirois, il paroît juste de croire qu'elle est bien fondée.

Il ne suffit pas d'avoir un remède efficace pour certains maux, si ce remède est susceptible de quelques inconvéniens, il faut encore l'en dégager, afin qu'on n'achete point la guérison d'un mal par la naissance d'un autre souvent plus perfide. Depuis

long-tems on faisoit ce reproche au mercure, sur-tout à celui qu'on administroit en frictions, & ce n'étoit pas sans fondement : puisqu'indépendamment des ravages qu'il exerce à la tête & sur la bouche, il affecte encore toute la constitution. Cette méthode, qui est infiniment plus meurtrière dans les hôpitaux, à raison des vices physiques qui y règnent, détruisoit beaucoup de malades, & faisoit desirer depuis long-tems qu'on en proposât une autre plus douce : mais donner une méthode quelconque pour être pratiquée dans les hôpitaux, quelque bénignité qu'on lui suppose, elle n'aura jamais les bons effets que celles qui dans leur usage n'exigeroient pas un pareil séjour, d'autant que l'influence de l'air qui y règne, des habitudes qu'on y contracte, &c., sont des vices capables de s'opposer aux bons effets des remèdes sur la maladie. Nous avons été témoin d'un trop grand nombre d'événemens malheureux, déterminés par un long séjour d'hôpital, pour ne pas sentir la nécessité indispensable de soustraire les vénériens à ces calamités en les traitant sans *clôture*. Les préjugés de la routine,

qui ferment toujours les yeux à la raison ; & qui font m'éconnoître l'expérience , irrités par des succès qui les contrarioient , ont bataillé contre cette maxime. Un homme qui ne veut ni *diète* , ni *régime* , ni *repos* , ni *clôture* , ni *saignées* , ni *purgations* , ni *bains* , &c. , qui exige , au contraire , qu'on fasse beaucoup *d'exercice* , qu'on suive ses *habitudes* , qu'on respire un *air libre* , & qu'on n'observe d'autre *régime que la sobriété* , n'est pas un docteur à la mode ; c'est un novateur dangereux , un être singulier qu'il faut dénigrer , turlupiner , tracasser , & même calomnier. Néanmoins , tandis qu'on lui tient parole sur tout cela , il opère des cures merveilleuses ; ses succès surpassent tous les succès connus ; & dans l'instant même que la rivalité s'escrime en murmures contre lui , mille malades bien guéris forcent la plume de ses détracteurs à faire son apologie.

L'économie dont ma méthode offre la perspective , mérite , sans contredit , une attention sérieuse de la part du gouvernement. Elle prouve , qu'avec un peu de bonne volonté de la part des officiers

de fanté , on pourroit diminuer la dépense énorme des hôpitaux , fans préjudicier à la fanté du foldat ; mais fi la méthode n'étoit qu'économique ; fi d'ailleurs , elle n'avoit l'avantage d'être plus douce , plus efficace , moins mal-faisante ; fi elle avoit quelque vice inconnu dans les autres , ou qu'enfin elle pût nuire directement ou indirectement à l'individu qui l'éprouve ; je penferois qu'on ne devoit l'envisager que comme un supplément des moyens propres à être employés dans quelques circonstances particulières ; & alors , quelque grande économie qu'elle puisse offrir , toute forte de considération à cet égard devoit difparoître , parce qu'il n'y a point de milieu entre l'argent & la fanté des hommes. Mais de ce que cette méthode a des avantages très-supérieurs à toutes celles qu'on a pratiquées jufqu'à ce jour ; de ce qu'on ne peut lui attribuer aucun vice ; de ce qu'elle est efficace , fimple & bénigne ; l'intérêt de l'humanité fe trouve concourir avec celui du gouvernement pour qu'elle foit protégée contre les efforts de la rivalité & du caprice qui pourroient chercher à s'opposer à fon établiffement.

MÉTHODE



M É T H O D E N O U V E L L E

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

De la méthode en général.

QUOIQÜE mon but ne soit pas de m'égarer dans de vains systèmes, & que cet ouvrage soit le fruit de l'expérience, je ne me suis pourtant point imposé la loi de me renfermer dans les bornes étroites de l'empirisme. *Voltaire* a dit, qu'il faut avoir renoncé au sens commun, pour ne pas convenir que nous ne savons rien au monde que par l'expérience (1). Mais l'expérience en médecine doit toujours marcher d'un pas égal avec la raison (2). Je me propose de prouver

(1) *Mélanges Philosophiques*, p. 88.

(2) *Bayle* a clairement exprimé ce précepte en disant :

dans ce chapitre que la méthode est une ; qu'il n'y a qu'une seule manière de guérir , & que l'objet de l'art est toujours d'aider la nature ; puisque , dans un sens rigoureux , c'est elle qui guérit. Il est donc essentiel d'expliquer ce qu'on doit entendre par nature , par maladie , & de quelle manière l'art vient au secours de la nature dans la curation de la maladie.

SECTION PREMIERE.

On doit entendre par nature , l'action combinée des forces physiques & morales du corps.

L'opinion des anciens a beaucoup variée sur le mot *nature*. Les uns ont dit , qu'elle étoit le principe interne du mouvement dans le corps ; d'autres , le mécanisme , la forme ou la disposition du corps ; plusieurs enfin l'ont considérée , comme l'ame même. » Il ne faut pas , dit *Lorry* (1), chercher de mystère dans ce mot si fameux. *La nature est le concours des forces du corps pour conserver la machine*. Le créateur a doué les corps organisés de forces intérieures qui exécutent les fonctions ; ces forces sont liées à l'existence & à la vie du corps , & leur résultat doit toujours tendre à sa conservation. Elles y conspirent toutes. C'est une vérité qui n'a pas besoin de démonstration ; puisque c'est une chose que nous démontre la moindre digestion , la moindre sécré-

» L'expérience est aveugle , si elle n'est éclairée de la raison ; & la raison trop vague & trop incertaine , si elle n'est fondée sur l'expérience. «

(1) Conformité de la médecine ancienne & moderne.
p. 18

tion ; sans parler des éternumens & des vomissemens salutaires qui arrivent tous les jours sous nos yeux. Que nous connoissions les forces & leur façon d'agir, ou que nous ne les connoissions pas, l'art n'y gagnera ni n'y perdra. Il s'agit de savoir que ces forces agissent, de bien distinguer les signes de leur action, leur tendance & leur portée. Et nous ne rougissons pas de le dire, *Hypocrate* connoissoit ces choses importantes aussi bien que nous pour le moins ».

Tous les médecins préconisent la nature ; mais la plupart démentent l'éloge qu'ils en font par leur pratique & par l'abus des remèdes dans le traitement des maladies mêmes les plus simples. On en trouve qui ne se contentent pas seulement d'en ordonner, avec une prodigalité affommante, pour le mal présent ; ils en prescrivent encore avec la même libéralité pour le mal à venir ; comme si un remède pouvoit changer quelque chose à la disposition d'une maladie quelconque, avant que de savoir jusqu'à quel point son mode exercera les forces de la nature. L'effet réel des remèdes prophylactiques est d'affoiblir le corps, de troubler les fonctions, d'irriter le système nerveux ; mais sur-tout, d'affecter singulièrement le moral. Quand, alors, il survient une maladie, ou qu'elle développe seulement son action, on doit bien juger que tout l'avantage est de son côté ; d'autant qu'elle trouve les forces physiques & morales hors de leur état naturel.

On voit communément, & sur-tout dans les hôpitaux, ces mêmes amateurs de la nature qui la respectent sans la connoître, l'opprimer en voulant la servir ; toujours armés d'une médecine agissante, ils insistent, dans l'administration de leurs formules, sans choix ni discernement, & le plus

souvent , dans des circonstances où le point capital de la maladie ne consiste que dans la privation des forces de la vie , état où la nature est par conséquent subjuguée. » C'est à une source & plus noble & plus pure , dit à cette occasion M. Coste (1) , qu'il faut rapporter le principe de toute guérison , aux efforts de la nature elle-même ; ils sont communs à toutes les maladies , & s'ils ne sont pas toujours le moyen efficient de la guérison , ils en sont toujours l'accessoire le plus puissant ».

» En niant l'existence des autres spécifiques , il en faut avouer un seul. Le grand spécifique pour lequel , celui qui n'est pas pénétré de respect , annonce qu'il n'est pas né pour la médecine , c'est la *nature* ».

» Le phusis d'*Hippocrate* , l'âme de *Stahl* , l'archée de *Vanhelmont* , l'irritabilité de *Haller* , la force organique de *Bordeu* , le principe vital de *Barthez* ne sont-ils pas cet agent , qui de concert avec l'art , ou en dépit de lui , est doué d'une si grande efficacité , soit pour la production , soit pour la terminaison des maladies ? Mais cet agent , est-ce le fluide nerveux ? est-ce la coalition de nos fibres , leur action , leur sympathie , leur élasticité ? Seroit-ce , au contraire , la force ou le mouvement de la circulation , ou bien quelque principe électrique , magnétique , ignétique ou éthéré ? Seroit-ce plutôt le résultat d'une juste proportion entre les élémens du corps ; principe moins connu par sa nature que par son action , qui constituerait ce je ne fais quoi , dont l'existence assure peut-être la nôtre , dont la suppression nous fait cesser de vivre , dont la règle établit celle de notre santé ,

(1) Journal de médecine milit. , p. 298 , Juillet 1783.

dont les dérangemens occasionnent nos maladies à l'aide duquel nous en triomphons ; ou par l'addition de ce qui manquoit ; ou par la soustraction de ce qui étoit superflu ou nuisible ; ou par la coction des humeurs qui formoient l'orgasme. Cette action de la nature qui guérit d'une manière plus évidente , peut-être , dans les maladies aiguës , n'en est pas moins la condition essentielle dans la cure des chroniques. Car , qu'est-ce qu'un remède hépatique ? est-ce un remède nécessairement dirigé vers le foie ? Cette direction est véritablement impossible ; mais en rétablissant en entier la machine , où tout est enchaîné par une liaison réciproque , les loix de l'économie animale veulent que le foie y participe aussi (1) cc. 2.

On doit donc entendre , par *nature* , ce concours de forces agissantes , physiques & morales , dont le principe tient peut-être autant à l'organisation de la matière , qu'à la juste combinaison des élémens qui la constituent telle , & avec lesquels , par conséquent , le corps & l'ame sont perpétuellement en rapport ; ou bien , pour parler encore plus strictement , ce concours de forces agissantes peut être considéré , comme la mesure de l'action du principe , qu'on doit judicieusement supposer , tant dans la combinaison des élémens , que dans l'organisation de la matière vivifiée.

Il y a donc des loix préexistantes auxquelles la nature ne peut se soustraire , & que l'art ne sauroit

(1) Cette vérité est trop généralisée ; car , si d'un côté nous ne pouvons contester l'effet universel d'un remède ; d'un autre , l'expérience prouve qu'il s'en trouve qui en ont de particuliers. Les vésicatoires portent ordinairement sur la vessie , les appéritifs sur les reins , le mercure affecte communément la bouche.

encore moins troubler fans préjudicier à la santé. C'est une étude approfondie de ces mêmes loix , qui constitue une partie très-précieuse de l'art de guérir , qu'on appelle philosophie médicale : on peut dire que cette philosophie est aussi indispensable à la médecine prophylactique & curative , que l'anatomie l'est à la chirurgie. Les instrumens de la première sont susceptibles du plus grand bien comme du plus grand mal ; mais , malheureusement , on ne les employe pas avec la même certitude que ceux de la seconde. Il y a même beaucoup de gens qui pratiquent la médecine qui ne les soupçonnent pas.

S E C T I O N I I.

De la maladie.

LA maladie est , dit-on , un état contre nature , dans lequel une ou plusieurs fonctions du corps sont lésées , où l'existence est troublée par des révolutions plus ou moins remarquables , qui affectent , communément , le physique ou le moral , & , plus ordinairement , les deux ensemble. Mais par cet état contre nature , on ne doit point supposer une manière d'être contraire à la nature ; mais seulement une action de la nature qui est hors des limites de la loi , en vertu de laquelle elle tend à la conservation du tout. Car , en effet , un état contre nature , conçu dans un sens rigoureux , ne peut pas exister. *La maladie n'est qu'une diminution ou une augmentation de forces* : dans le premier cas , la nature se trouve opprimée par la privation des substances vivifiantes qu'elle ne peut s'assimiler ; dans le second , elle combat contre ces substances qui n'ont point

l'homogénéité convenable , & cherche à les expulser : en sorte, que de ces deux modes d'action , il résulte en quelque manière , par rapport à la nature , deux espèces de maladies ; l'une active , & l'autre passive.

La maladie , sous cette définition générale , comprend les deux grands modes d'action ; mais il y a des maladies locales , où l'influence du système n'a que peu ou point de part , & relativement auxquelles ; néanmoins , la médecine agit souvent comme si elle avoit le même but. Dans quelques cas , cette conduite peut être juste avec des modifications ; c'est - à - dire , lorsqu'on ne voit la localité que , comme foiblement subordonnée au principe général & qu'on agit en conséquence ; parce que la nature , dans un état actif ou passif , demande toujours , dans ces sortes de cas , des secours très-urgens. Telle est l'histoire de la plupart des maladies chirurgicales ; comme les tumeurs , les diverses inflammations , dans lesquelles la nature n'agit souvent qu'à son détriment. Il existe donc deux espèces principales de maladies , par rapport au mode ; l'une active , qu'on appelle espèce aiguë ; l'autre passive , qu'on appelle espèce chronique. Chaque espèce particulière peut avoir , dans quelques cas , deux modes différens , avec lesquels la nature ne se comporte pas également ; ce qui contribue les maladies essentielles , & les maladies symptomatiques.

SECTION III.

Ce qui compose la maladie.

LA nature seule compose dans quelque cas la

maladie; mais, souvent, elle se joint à une cause qui lui est étrangère. (1)

D'après la définition que nous en avons donné dans la section précédente, il résulte que, toutes les fois, que l'équilibre est rompu, la maladie existe, soit que la nature opprime ou qu'elle soit opprimée, & qu'il y ait dans les forces vitales, trop d'action, ou défaut d'action.

On doit comprendre dans la classe des maladies que la nature seule peut composer, toutes les révolutions spontanées qui s'opèrent dans les différens périodes de la vie, qu'*Hypocrate* a divisées le premier en révolutions de sept années, qu'il appelle climatériques. Il paroît, effectivement, que chaque âge a des maladies qui lui sont absolument propres, & qui n'ont pour cause que les seuls efforts de la nature, dont le dessein paroît être de changer la constitution, & de faire vivre l'homme sous une autre loi, en lui donnant une nouvelle impulsion. Le physique & le moral sont assujettis à ce changement. Les idées naissent avec les formes, l'esprit & la matière croissent d'un pas égal.

Il est dans l'ordre des choses de finir, quand on a commencé. L'homme seroit-il assez heureux pour échapper à tous les dangers qui l'environnent, il n'en succomberoit pas moins sous les efforts de la nature, parce que son organisation se brise insensiblement contre ces mêmes efforts souvent

(1) Elle lui est étrangère relativement à l'organisation & à la vie; mais elle ne peut pas l'être, par rapport aux principes constitutifs & élémentaires. Ce que nous appelons cause, n'est pas un être distinct de ces principes; mais ces principes mêmes disposés dans un ordre différent.

multipliés. Cette vérité est prouvée par une infinité d'exemples. L'homme qui abuse de sa santé, par un emploi exagéré de ses forces morales & physiques, ne doit pas s'attendre à une aussi longue vie, que celui qui ne fait jamais violence à la nature, qui n'écoute que sa voix, & suit ses mouvemens.

Les maladies composées, de la nature & de quelque cause hétérogène, s'expliquent aisément. Si elles sont de l'espèce aiguë, on observe un combat plus ou moins violent entr'elle, & cette cause; son intention paroît être de refuser l'affimilation à des principes avec lesquels elle ne peut sympathiser, pour concourir à la conservation de l'être. Je dis pour concourir, car la vie dépend, peut être, moins d'un assemblage de principes parfaitement homogènes que dissemblables, mais disposés seulement dans une certaine concordance. Les efforts de la nature comparés aux effets des substances que la chimie analyse & décompose, pourroient plutôt nous faire soupçonner l'homogénéité de principes que leur contrariété: car nous savons d'expérience certaine, que plus une substance a d'affinité avec une autre, plus leur union se fait avec effervescence.

Dans les maladies aiguës, la fièvre est-elle autre chose qu'une effervescence des humeurs? Et le résultat de cette action, ne tend-il pas à former un nouveau composé qui devient étranger à la nature (1), à l'action duquel elle succombe quand

(1) Les mixtes acquièrent des propriétés diverses par l'effet des plus simples combinaisons. C'est une vérité démontrée en chimie; mais dans les animaux, il semble que le principe vital s'oppose à un pareil effet. Aussi les maladies les plus dangereuses, ne sont pas celles où l'on découvre un principe hétérogène; comme la gale, les dartres, la

ses forces ont été trop absorbées ; mais duquel elle triomphe, quand après avoir saturé le mode, elle se trouve encore assez agissante pour exciter une crise par laquelle elle s'en débarrasse. Nous sommes trop ignorans en pathologie ; nous connoissons trop peu les véritables causes des maladies, pour pouvoir pousser cette question jusqu'à l'évidence ; mais une seule, où il n'est pas permis de se tromper, que nous distinguons avec facilité, & sur laquelle il est toujours de la dernière importance de se fixer, c'est l'état de ce concours de forces agissantes que nous avons nommé *nature*.

L'art, dans sa manière de combattre les maladies, vient à l'appui de l'opinion que nous venons d'établir sur la disparité des principes constituans de notre organisation : car les remèdes dits anti-putrides, anti-phlogistiques, délayans, & ne sont que des intermèdes qu'on oppose à des substances qui tendent à s'unir : ce sont autant de véhicules dont on enveloppe les causes agissantes, afin de mettre entr'elles un mur de séparation, pour qu'elles n'abandonnent pas celles avec qui, elles se trouvent en rapport, pour conspirer à la conservation des forces de la vie.

La nature considérée comme partie constituante de la maladie, doit être rigoureusement envisagée sous les deux points de vue qui lui sont propres, c'est-à-dire, comme faculté physique, & faculté morale ; car, l'étude de l'homme, tant en santé qu'en maladie, nous prouve, non-seulement, que

vérole ; mais celles qui attaquent directement les forces de la vie, & que la nature seule compose le plus souvent ; telles sont les fièvres ardentes, inflammatoires, l'apoplexie, &c.

ces facultés vont toujours ensemble ; mais encore que tantôt l'une domine, & tantôt l'autre. *Hippocrate a dit, il y a une faculté, & il y en a plus d'une.*

La force morale de l'homme, qui le place à la tête de tous les animaux, n'a point été examinée avec assez d'attention par les médecins. Néanmoins, les privilèges que la nature lui accorde sont tellement au-dessus de ceux du physique, qu'on ne sauroit établir entr'eux aucune espèce de comparaison. La force physique du bœuf est domptée par la force morale d'un enfant, qui l'attache au joug & l'oblige à marcher devant lui. Ce n'est pas à la loi du plus fort ; mais à celle du plus sage que les hommes se sont soumis. Que peut enfin la force physique d'un seul contre celle de dix ? Il n'en est pas de même de la force morale ; celle d'un seul peut subjuguier celle de mille. C'est la force morale qui a établi les empires, c'est elle qui les gouverne. Les machines qu'elle emploie pour en garantir la propriété, telles que l'épée, le fusil, le canon, &c. sont entièrement dues à ses effets ; il y a moins de disparité entre l'invention de l'alumette & celle des balons, qu'il n'y en a entre la force physique & la force morale. Pourquoi donc la médecine est-elle toute matérielle ? Il n'est pourtant pas plus difficile au médecin philosophe de purger l'esprit que le corps ; les moyens sont sans doute différens, & ce n'est pas avec un gros de rhubarbe ou une once de quinquina qu'on y parvient ; mais en fixant les idées du malade, en apaisant les troubles de son imagination, en portant le calme & la sérénité dans son ame, en plaçant enfin l'individu dans la position où il doit être, relativement à l'étendue de son moral. Si cette science n'est pas celle de l'école, c'est au moins celle de la nature, sans laquelle on ne sauroit être médecin.

La confiance des malades pour leurs médecins, dont les effets heureux sur la santé ont été observés, ne permet pas de douter de ce que j'avance. Combien n'ont pas dû leur rétablissement aux soins d'un médecin de réputation qu'ils désiroient, quoiqu'il n'eût rien donné de plus que celui qui les traitoit auparavant ! Et combien d'autres dont la pusillanimité a causé la perte ! L'observation suivante est une preuve frappante de cette vérité. Le nommé C. . . grenadier du corps royal de la marine, susceptible d'une grande pusillanimité, avoit un bubon au côté droit qui s'abcéda, & qui donna lieu à un ulcère qui devint en peu de jours d'une bonne qualité. Ce malade en se promenant dans les salles en vit un autre, qui avoit une plaie gangreneuse à la cuisse, ce qui l'affecta beaucoup, s'imaginant que le même sort lui étoit réservé, en sorte qu'il se tourmenta de cette idée pendant toute la nuit. Le lendemain je trouvai sa plaie, qui étoit de la grandeur d'un petit écu, livide & plombée avec quelques points gangreneux dans les bords. Je lui demandai ce qu'il avoit fait d'extraordinaire, qui eût donné lieu à un changement si subit ; il ne me répondit que par des pleurs. Les malades qui étoient couchés près de lui, me dirent qu'il s'étoit chagriné toute la nuit, & qu'il avoit parlé de se confesser. Alors je me doutai qu'il avoit l'esprit frappé, & je fis mes efforts pour le rassurer. Ce fut en pure perte. Il continua toute la journée à se tourmenter & au pansément du soir la gangrène étoit dans toute l'étendue de l'ulcère, quoiqu'au pansément du matin j'eusse employé les moyens propres à la prévenir. Il me demanda alors, avec instance, à se confesser, ce que je ne crus pas devoir lui refuser, mais toujours en observant que sa seule crainte faisoit tout le danger de sa maladie, & que s'il se

rassuroit sur son état je lui promettois qu'il seroit guéri avant quinze jours. Mes promesses & la morale du confesseur le tranquillisèrent la nuit suivante, & le lendemain je trouvai la plaie dans un meilleur état, la gangrène étoit fixée & tout annonçoit la fin du désordre; mais l'esprit, quoique rassuré, n'avoit point perdu sa pusillanimité, & il y avoit à craindre les rechûtes. Effectivement elles arrivèrent : en sorte qu'il passa quinze jours dans une alternative de bien & de mal, au bout duquel temps il succomba. Toutes les fois que le malade pouvoit rassurer son esprit, l'ulcère devenoit beau; quand il se tourmentoit la gangrène le travailloit aussi-tôt avec une rapidité étonnante, en sorte que la somme du mal surpassoit toujours de beaucoup celle du bien qui lui succédoit; de manière que l'ulcère s'aggrandissoit de plus en plus. Cette observation prouve que le moral compose la maladie, & qu'il la compose plus dangereusement dans un âge que dans un autre; à raison qu'il est plus ou moins développé. L'enfance & la vieillesse se touchent, en quelque sorte, du côté du moral; aussi voyons-nous que les vieillards dont l'esprit est tout-à-fait perdu vivent, après cette révolution, plus long-temps que leur constitution me sembloit le faire espérer, sans doute parce que leurs maladies ont une cause de moins dans leur composition. Le moral comme le physique a ses maladies, son hygiène, & sa thérapeutique, & il est de la plus grande importance de ne pas perdre cet objet de vue. La médecine n'est pas si matérielle qu'on se l'imagine généralement. » J'ai toujours été persuadé, dit M. *Roussel* (1), que ce n'est que dans

(1) Page II de la préface, *Système Physique & Moral de la femme.*

son sein qu'on peut trouver les fondemens de la bonne morale, & que si rien peut conduire la médecine à sa perfection, on devra cet avantage à l'attention qu'on aura de ne jamais perdre de vue, ce ressort intérieur qui régit les êtres animés. Les anciens médecins n'ont peut-être pas été assez convaincus de cette vérité : voilà vraisemblablement pourquoi il y eut si peu de relation entre ces derniers & les anciens philosophes. C'est peut-être aussi la raison qui fait que dans leurs recherches ils se sont trouvés les uns & les autres conduits à des résultats qui ne sont pas toujours justes. Il a dû être difficile aux uns d'évaluer exactement les facultés morales de l'homme, sans connoître l'influence qu'a sur elles son organisation physique : les autres ont dû faire bien des faux pas en se préoccupant trop des causes matérielles des maladies, & en ne considérant pas assez la liaison que la plupart des dérangemens de notre corps ont avec les affections de notre ame ».

» Parmi les philosophes modernes il y en a deux, qui paroissent principalement avoir senti la nécessité de faire marcher de front ces deux genres de connoissances. L'un est *Descartes* & l'autre *Montesquieu*. Le premier, en donnant au mécanisme plus d'extension qu'il n'en doit avoir, & en voulant plier les êtres organisés aux principes généraux dont il s'étoit servi pour expliquer la formation & l'arrangement de l'univers, a ait, en médecine, les mêmes écarts, qu'il a fait dans la physique. Quelques vérités ? 1) qui s'élevent du sein même de ses erreurs, attesteront du moins

(1) Il a dit que si l'on pouvoit trouver quelque moyen de rendre les hommes plus sages & plus ingénieux, ce ne seroit que dans la médecine.

que ce grand homme a porté ses regards sur l'art de guérir. *Montesquieu*, moins empressé de rapporter les effets qu'il examinait, s'est plus attaché à considérer les causes particulières qui les produisent, & s'est servi quelquefois heureusement du flambeau de la médecine, & de quelques-unes des vérités qu'elle fournit, pour pénétrer dans les sombres détours du cœur humain, & découvrir la base profonde sur laquelle porte la législation des différens peuples. D'autres philosophes se sont plus ou moins étayés des principes de cette science. Quoiqu'elle fournisse à *M. Rousseau* les armes mêmes qu'il employe pour la combattre, les idées de ce philosophe y prennent quelque fois ces couleurs fortes, que les vérités scientifiques prêtent toujours à l'éloquence. La théorie des sentimens agréables est une fleur que *M. de Pouilly* a dérobée à la médecine. Et les médecins se féliciteront toujours que *M. de Buffon* ait daigné parer des richesses de son style, les connoissances brutes, mais précieuses qu'il en tire quelquefois.

« Si des philosophes qui ont fait de la morale, le principal objet de leurs méditations, ont cru devoir connoître l'organisation physique de l'homme; quelques médecins n'ont pas cru pouvoir donner à leurs connoissances médicale de base plus solide que la morale ».

« Parmi les médecins modernes, *Stahl* est celui qui a le plus insisté sur le moral, lorsqu'il a développé les causes de nos affections corporelles, en faisant de l'ame le principe de tous nos mouvemens vitaux. Il a renversé la barrière qui séparoit la médecine & la philosophie. D'après ses dogmes, il n'est plus permis d'être médecin sans connoître le jeu des passions, l'influence des habitudes, & la différence qu'il y a entre une ma-

chine active , dont tous les mouvemens font spontanés , & une machine muë par un enchaînement de refforts inanimés. Son fyftême doit à jamais laver les médecins des imputations de matérialifme , dont l'ignorance maligne de leurs ennemis les a quelquefois chargés , ou auxquels la légéreté imprudente de quelques-uns d'entre-eux peut avoir donné lieu. Si fon fyftême eft le plus orthodoxe ; il eft auffi le plus vrai , le plus fimple , & le plus conforme aux faits. On a dit qu'il femble n'être qu'une extenfion des principes d'*Hypocrate*.

S E C T I O N I V.

De quelle manière l'art doit venir au fecours de la nature , dans la curation de la maladie.

Réprimer la nature , quand elle eft trop aigiffante , & l'aider , quand elle eft trop foible ; voilà le grand précepte de la médecine pratique : mais pour parvenir à l'un & à l'autre but , il faut favoir bien diftinguer les cas où véritablement elle eft trop active , d'avec ceux où elle ne l'eft pas affez : comme ces divers états font toujours relatifs , & qu'il y a un concours de chofes defquelles il faudroit néceffairement être instruit , pour ne pas les confondre , ainfi que pour affigner des limites à l'art , il s'enfuit qu'on ne peut pas toujours fe promettre d'agir avec une parfaite connoiffance de caufe.

L'empirifme eft ici d'une grande reffource à la médecine : car tout médecin fage n'agit point quand il doute , ce qui lui arrive fouvent ; ou s'il agit , ce n'eft qu'après une expérience qui l'autorife à cela ; mais qui n'a pas été calculée *à priori*.

Perfuadé des bons offices de la nature , il attend toujours beaucoup d'elle & s'attache à l'imiter dans
fes

ses mouvemens ; mais sans jamais perdre de vue l'état de ses forces : car il fait que, quand elle a commencé à se laisser subjuguier, sa ruine est certaine, s'il ne lui prête d'heureux secours qui puissent la ranimer. *Hippocrate* avoit grande attention de soutenir les forces des malades, & s'attachoit, pour régler leur régime, aux habitudes qu'ils pouvoient avoir en santé ; s'ils mangeoient beaucoup il étoit moins sévère sur la diète. « Je pense, dit » *M. Peyrilhe* avec le célèbre *Sydenham*, qu'en » général on ne sent pas assez le prix des forces. On » les épuise, sans songer qu'elles seront nécessaires » pour soutenir les fatigues du traitement. C'est, » dit plaisamment le docteur anglois, couper les » jarrets à ceux qu'on mène au combat ».

L'art est borné dans ses pouvoirs, & sa conduite, comme nous l'avons dit, doit être imitative ; mais il se rencontre cependant des cas où il doit s'écarter de cette règle ; comme dans la pulpart des maladies locales. Des secours actifs & précipités peuvent dans bien des cas empêcher une maladie de devenir funeste ; comme dans la morsure de la vipère, ou de quelque animal enragé. En incisant, en extirpant ou cautérisant la partie, on empêche le venin d'étendre son action ; mais si ces opérations ne se faisoient pas immédiatement après que la morsure a été faite, ou du moins peu de temps après, elles deviendroient absolument inutiles ; parce que le foyer d'infection auroit développé son mode, & formé une sphère d'activité qu'il ne seroit plus possible de comprendre dans l'étendue d'une opération de cette espèce.

Les maladies locales ont donc besoin d'être soumises à une autre règle de conduite de la part de l'art, & la science qui les concerne, quoiqu'également fondée sur la pratique, peut néanmoins

établir ses dogmes *à priori*. Il est des cas où les maladies sont subordonnées à une cause générale; mais la nature qui agit uniformément, & qui distribue également ses forces dans tout le système, n'en seroit pas moins subjuguée partiellement; attendu que les causes hétérogènes localement établies, se fixent de manière à ne pas être vaincues par la nature. L'art doit donc ici s'attacher à soumettre ces causes à l'action de la nature, en les déplaçant du lieu où elles s'étoient fixées, & en les portant dans le grand foyer. Ces résolutions s'opèrent quelquefois, à dire vrai, par les seules forces de la nature; mais dans la plupart de ces cas l'évènement en est funeste; parce que la nature s'est constituée en efforts trop grands pour soutenir long-temps son rôle. Telle est l'histoire des métastases, dont le plus grand nombre tournent au détriment des malades; mais si l'art imite la nature, & qu'il opère, de ses propres forces & sans concours, ces sortes de révolutions, alors la nature châtiara son ennemi avec sagesse, & n'aura pas besoin de faire un excès pour le combattre efficacement.

Les maladies chroniques ont un rapport avec les maladies locales; mais il s'en faut bien, néanmoins, que l'art puisse se glorifier, à leur égard, du même succès. Dans la première supposition, la nature est généralement opprimée, tandis que dans la seconde, elle n'est vaincue que dans un point, parce que l'ennemi la fuit en quelque sorte. L'art ressemble ici à ce chien courant qui attaque le lièvre qui fuit devant le chasseur, & qui le force de revenir sous la portée de son mousquet où sa perte est assurée.

Si l'art, pour venir au secours de la nature, croyoit devoir agir sans consulter ses forces, ses

pouvoirs & ses habitudes, il iroit contre ses propres intentions : car il est bien positif qu'une conduite qui ne s'accorderoit pas avec toutes ces circonstances seroit absolument opposée à la marche de la nature qui dirige toujours ses efforts vers la santé. Plus la maladie est aiguë, a dit *Hippocrate* (1), plus la nourriture doit être légère & aqueuse. Elle doit être extrêmement foible dans le plus fort du mal. On ne doit point en donner dans l'accès, ou quand les extrémités sont froides; mais on doit attendre que la fièvre soit passée ou au moins relâchée. On en donnera plus ou moins souvent, suivant l'habitude que le malade avoit de manger peu ou beaucoup, lorsqu'il étoit en santé. Comme les personnes âgées, & celles qui vivent dans les pays chauds, ont moins besoin de nourriture que les jeunes gens & les habitans d'un pays froid, il faut avoir égard à la saison, au climat & à l'âge du malade, aussi-bien qu'à sa manière de vivre dans le réglemeut de sa nourriture; enfin, il y a plus de danger d'user d'une nourriture foible que d'une nourriture forte, & c'est pour cela que ceux qui, dans leur santé suivent un régime trop austère, sont dans l'erreur.

Cette doctrine est non-seulement celle d'*Hippocrate*, de *Gallien*, de *Sydenham* & de *Boërrhave*; mais elle est celle de tous les médecins qui se sont fait une loi de l'étude de la nature, & qui ont su reconnoître les limites de l'art. Par conséquent, elle a été & sera, de tous les temps & de tous les lieux, pour tous ceux qui voudront établir l'art de guérir sur les observations de la pratique, & non sur l'illusion des systêmes.

(1) Conf. de la médecine, p. 150, où les aph. sont indiqués.

SECTION V.

Nécessité de la méthode prouvée par le résultat des sections précédentes.

Reconnoître une faculté active qui conspire à la conservation de la vie, savoir que la maladie a un but contraire, être assuré qu'elle n'est dans quelque cas que cette faculté trop augmentée ou trop affoiblie, & dans d'autres, une de ces mêmes facultés jointe à des causes étrangères; enfin, avoir prouvé que l'art ne devoit que réprimer la nature dans un cas, & l'aider dans l'autre, n'est-ce pas avoir démontré la nécessité de la méthode? Si avant d'entreprendre le traitement d'une maladie quelconque, il faut calculer toutes ces règles & voir jusqu'à quel point elles doivent nous permettre d'agir, n'est-ce pas prouver que tous les remèdes mêmes spécifiques, s'il en est, sont subordonnés à des règles d'administration, hors desquelles on ne peut en attendre aucun succès?

La méthode est donc la science, par excellence, de la médecine; c'est elle qui éclaire le praticien sur la conduite qu'il doit suivre dans le traitement des maladies, & qui le rend habile dans les pronostics; science qui malheureusement n'est guères que le privilège du plus petit nombre. L'empirisme éclairé par la méthode, ne mérite pas l'outrage dont on l'accable; il se montre victorieux dans la carrière de la médecine; il ne craint ni l'audace des systèmes, ni l'entêtement de la routine. Tout médecin, après avoir bien calculé la position d'un malade, & après l'avoir comparée aux secours que l'empirisme lui offre, est en état de prédire, à peu de choses près, l'évènement de la maladie. Sans cet

examen préliminaire, il errera presque toujours dans ses prognostics, & flétrira l'art de son ignorance.

La chirurgie, si brillante dans ses succès, si lumineuse dans ses progrès, si simple & si précise dans ses maximès, si réservée dans ses systèmes, indique la marche à la médecine, & lui donne l'exemple de la conduite qu'elle doit tenir. Si quelque corps étranger a pénétré dans une capacité quelconque, elle en assigne la position par la nature des symptômes qui surviennent; elle porte son prognostic & se décide à agir, ou à attendre. Si elle juge que la nature puisse seule réparer le désordre, ou que les efforts de l'art deviendroient impuissans, & achemineroient même le malade vers sa perte, elle attend; dans la circonstance contraire, elle agit; elle attaque le corps étranger, l'extrait ou le détruit, & laisse ensuite à la nature le soin de réparer le dégât; elle surveille seulement, à ce que, des causes nouvelles, ne viennent point la troubler dans ses efforts & ne l'empêchent d'opérer efficacement. Cette surveillance est d'autant plus nécessaire, que l'expérience prouve qu'un corps malade est toujours disposé à l'être davantage, par l'effet des causes extérieures & autres qui agissent sur lui. Il y a pour l'homme malade une sorte de médecine prophylactique, qu'il faut bien connoître, & qui consiste moins dans ce qu'on appelle *régime*, que dans un concours d'autres circonstances liées, en quelque sorte, à sa constitution; telles que les habitudes morales & physiques, dont on ne se sevre jamais avec impunité, parce que la nature s'en est fait un besoin pour la conservation de la santé. J'ai déjà dit ailleurs que l'art ne guérissoit point les maladies, que c'étoit la nature; il lui prête quelquefois d'heureux secours; mais s'ils tendent sans nécessité à affoiblir les forces de la vie, tout

est perdu : il faut alors que la nature succombe , par la raison que ses ressources étant épuisées , elle ne peut plus vaincre les obstacles. C'est pour-quoi nos vues ne doivent pas seulement se borner à attaquer la cause primitive du mal ; mais elles doivent tendre encore à soutenir les forces de la vie , & les réparer même à mesure que la maladie les détruit ; parce que c'est toujours par elle que les cures s'opèrent , & qu'il suffit de leur ménager la supériorité pour rendre la nature triomphante. Or , quand on s'apperçoit , dans une maladie quelconque , que les forces de la vie diminuent insensiblement chez le malade , & qu'on est en droit d'attribuer cette diminution à l'action des remèdes ; il n'y a pas à balancer , il faut les quitter , restaurer le malade , traiter doucement les symptômes , s'il en existe , & attendre que les forces soient revenues pour reprendre le cours du traitement. Cette règle , néanmoins , convient moins aux maladies très-aigües , qu'à celles qui tiennent le milieu entr'elles & les chroniques ; telles , par exemple , que les maladies vénériennes en général. Il est positif que dans cette espèce il n'y a rien à braver ; nous aurons occasion d'en parler , lorsque nous donnerons la méthode du traitement qui leur est propre.

Nous terminerons ce chapitre , par la citation d'un passage de la préface de *Lorry* , qu'on trouve à la tête de la traduction de l'ouvrage de *M. Barker* , sur la conformité de la médecine ancienne & moderne dans le traitement des maladies aiguës.

» *M. Barker* , dit-il , n'a suivi la conformité de
 » la médecine ancienne & moderne que sur les
 » maladies aiguës & sur la méthode de les traiter. En
 » effet ces maladies présentent un tableau plus vif de
 » l'action de la nature , toutes les forces concentrées
 » vers un seul objet , une activité entière , un succès

» prompt & par conséquent moins de place pour
 » le doute & pour l'hésitation ; mais cette confor-
 » mité est la même pour les maladies longues , entre
 » les médecins anciens & les modernes. Les instru-
 » mens avec lesquels on remplit les indications , sont
 » sans doute beaucoup perfectionnés ; mais si les
 » vues sont parfaitement les mêmes , le fond de l'art
 » est uniforme »

« En effet ces maladies ne guérissent que par
 » l'activité de la nature ; sans elle , tout est inutile ;
 » Hipocrate l'a prononcé. Il est vrai qu'au pre-
 » mier coup-d'œil , il semble qu'on soit en droit
 » de lui reprocher son peu d'efforts. Dans une
 » partie des maladies chroniques , elle paroît in-
 » différente à la guérison. Dans les autres , au con-
 » traire , ses efforts mêmes sont pernicious , & hâtent
 » la perte du malade. Quant aux maladies dans les-
 » quelles elle paroît indifférente (1) Hipocrate
 » pose pour principe , que plus la nature est foible ,
 » plus la maladie doit être longue , & ce principe
 » est évident ; cette foiblesse de la nature peut
 » dépendre , ou de ce que son activité est enchaînée
 » dans sa source ; comme lorsque la cause attaque
 » la tête , la poitrine , l'estomac ; ou de ce que
 » la maladie est placée hors du centre de l'action
 » de la nature ; Telles sont les maladies qui n'at-
 » taquent que les parties lymphatiques »

» Quelques maladies lymphatiques sont , sans

(1) On peut mettre en question , si la vérole est une maladie aigue ou une maladie chronique. D'après la définition qu'on en a donnée jusqu'à présent , il paroîtroit que les maux qu'on appelle vénériens sont d'une nature aigue ; mais que la vérole , qu'ils constituent dans la suite , est de nature chronique ; cette question sera éclaircie en son lieu & place.

» doute , placées hors du centre de la nature. On
 » pourroit même croire qu'elles fuyent devant ses
 » efforts , comme un vaisseau fuit la vague qui le
 » poursuit ; & qu'elles vont se cantonner dans une
 » rade paisible , où toutes les poursuites de la nature
 » sont vaines «. Les maladies vénériennes sont dans
 ce cas , & voilà pourquoi les traitemens locaux
 ont souvent été suffisans pour leur curation ; parce
 que la nature avoit assez d'activité par elle-même
 pour expulser de son domaine le virus qui
 avoit cherché de s'y introduire ; mais ces sortes
 de cas sont difficiles à juger , & la prudence
 exige que l'art augmente toujours un peu l'ac-
 tion de la nature dans toute la sphère de son ac-
 tivité , en même-tems qu'il s'occupe de combattre
 les localités.

La méthode est donc fixée sur une base immua-
 ble ; elle est une , elle a existée dans l'enfance de
 la médecine , & elle existera toujours dans le même
 état de simplicité. Car tel est le propre des prin-
 cipes sur lesquels elle est établie. Ils sont si claires
 & si faciles , qu'ils peuvent être conçus par les es-
 prits les plus grossiers & les moins accoutumés à
 réfléchir. Si , malgré cette grande évidence , quel-
 ques médecins méconnoissent les bornes de la
 méthode , c'est parce qu'ils sont imbus des préjugés
 de l'école , & qu'ils se font illusion sur la science
 qu'ils croient plus compliquée. Combien ne ren-
 contre-t-on pas de gens qui rêvent quoiqu'éveillés !
 La vérité n'est pour eux qu'un fantôme , parce
 qu'elle n'a rien de gigantesque. Il faut à certains
 esprits des géants à terrasser & des monstres à com-
 battre. La médecine a ses *Dom Quichotte* comme
 la chevalerie.



C H A P I T R E I I.

De la constitution naturelle de l'homme.

ON entend par constitution naturelle, cette manière d'être dans laquelle l'homme jouit, dans les divers âges de la vie, de tous les privilèges de la santé, dans le degré qui convient à son organisation particulière ; mais comme deux facultés essentiellement différentes concourent à ce but, & que, quand l'une d'elle est troublée, la santé se déränge, de même que si elles l'étoient toutes les deux. Nous examinerons la constitution relativement à ces deux facultés, c'est-à-dire, sur le rapport qu'elle a avec le physique & avec le moral.

Cette sorte de division est très-propre à éclairer le système de l'économie animale dans tout son ensemble, & conduit à des inductions infiniment faciles dans la méthode.

La médecine est malheureusement trop matérielle ; tous ses moyens curatifs sont dirigés sur la matière, comme si tout dépendoit d'elle. On doit cependant la considérer, moins comme un principe actif, que comme une sorte de moule où l'agent universel va se fixer pour en vivifier les formes. Nous ne nous flattons pas néanmoins, d'expliquer ce que c'est que cette faculté morale, si clairement démontrée par ses effets. Si la matière échappe souvent à nos recherches, elles seront, à plus forte raison, plus souvent infructueuses relativement à ce qui ne l'est pas. Nous examinerons donc la constitution naturelle sous les

deux points de vue énoncés ; & cet examen nous paroît d'autant plus fondé en raison & en nécessité, qu'on ne peut sagement entreprendre de travailler sur une machine , avant d'en connoître les pouvoirs. Il ne faut pas confondre , sur-tout , la constitution avec le tempérament. Le premier état est exclusif & invariable dans sa base , tandis que le second n'est , en quelque sorte , que la conséquence du premier. Deux constitutions parfaitement égales , peuvent produire deux tempéramens entièrement différens. Un homme a les cheveux noirs , le teint brun , il est sanguin & vigoureux ; un autre est blond , a le teint blanc , il est bilieux , actif & pétulant. Ces deux tempéramens , qui sont certainement très-différens , peuvent néanmoins être le résultat d'une même constitution. Le tempérament change quelquefois selon les âges ; la constitution ne varie jamais , elle n'est que relative. On peut prédire la constitution d'un enfant qui vient de naître , & , à coup sûr , on ne le feroit pas du tempérament ; non , cependant , que l'éducation physique & morale ne puisse l'améliorer ou la détériorer ; mais elle n'en changera jamais le caractère , les formes auront toujours leurs moulures , leurs dimensions ; parce que tout cela étoit préexistant dans le germe.

La constitution est le mode de vitalité d'un être. Toutes choses égales d'ailleurs , on peut supposer qu'un homme bien constitué vivra plus long-tems , & jouira d'une meilleure santé que celui qui ne le sera pas aussi bien.

Pour procéder avec clarté dans cet examen , nous considérerons d'abord ce que la constitution a de matériel , & ensuite nous proposerons quelques réflexions sur le moral ; mais on doit bien s'attendre que nous n'établirons que des propositions générales , étayées de quelques faits de pratique.

SECTION PREMIERE.

Du physique.

La constitution physique a d'abord pour objet l'examen de la matière dont l'homme est façonné, sous telle forme qu'elle se présente; & quoique, relativement aux fonctions, toutes les formes soient importantes à connoître, il est néanmoins un premier ordre de composition auquel elles sont subordonnées. Cet état est celui dans lequel les phisologistes considèrent la matière dans les principes élémentaires.

Les physiciens modernes ont en quelque sorte créé un nouveau système. *Empédocle* avoit admis quatre élémens, aux combinaisons desquels la matière devoit toutes ses propriétés & ses formes organiques. *Becker* & *Stahl* avoient suivi la manière, & depuis eux jusqu'à nos jours, on n'avoit fait aucun changement; mais la physique & la chymie moderne ont prouvé, par des expériences certaines, que le feu, la terre, l'air & l'eau n'avoient point le caractère d'unité & de simplicité qui est le propre des élémens.

Le feu, pris pour un fluide particulier, & toujours identique, ainsi que les physiciens & les chymistes l'avoient défini, n'a pas résisté à toutes les poursuites de nos savans. Les modifications variées qu'il présente avoient ouvert un vaste champ à l'erreur qui a été restreint à des limites plus étroites; mais en même-temps plus lumineuses. C'est le seul élément sur lequel nous nous fixerons, parce que c'est celui qui joue le plus grand rôle dans l'économie animale. Il nous servira de base pour expliquer la nature du virus vénérien, du mercure & sa manière d'agir.

Le feu ou phlogistique (1) est interposé dans la matière qui constitue le corps humain sous deux formes différentes. Savoir sous une forme *latente*, *fixe* ou *concrete*, & sous une forme libre ou d'expension. Dans le premier état, il est sans doute sous la forme élémentaire, & n'a encore souffert aucune modification. Dans le second, on le rencontre combiné avec la chaleur, la raréfaction & la lumière. C'est sous cet aspect que *Boerhave* l'a examiné (2). Ce dernier état du feu, ou du moins de quelques-unes de ses propriétés, n'appartient point à tous les corps de la nature, il est seulement le privilège des êtres animés. Il n'est pas donné à tous les corps d'être toujours *chauds*, *rarefiés* & *lumineux*. Tous ceux qui ont vie & mouvement jouissent de la première propriété, & la perdent aussi-tôt que l'un & l'autre cessent.

Il paroît donc que le mouvement est le principe de la vie, ainsi que la cause prédisposante de la chaleur, de la raréfaction & de la lumière dans quelques cas.

Le feu ou phlogistique fixe est dans un état plus ou moins grand de concentration dans le corps, selon que les causes propres à le fixer sont plus ou moins effectives. Dans cet état de fixité, on peut le considérer comme homogène au reste de la matière. Il y est combiné de manière à faire corps avec elle, & peut-être à l'alimenter. C'est de la

(1) Si ce que les chimistes ont appelé *feu*, n'est pas la même matière élémentaire que le phlogistique, ils ont au moins le plus grand rapport d'analogie.

(2) C'est à cette occasion que *M. Fourcroy* dit, que *Boerhave* a fait l'histoire des corps chauds, lumineux, rarefiés, brûlants, plutôt que celle du feu. *Elém. d'h. nat. & de chim.*, seco. édit., p. 108.

plus ou moins grande expensibilité du phlogistique que dépendent ses effets sur le corps humain. Sous cette forme, il augmente la chaleur, raréfie puissamment les humeurs, change la manière d'être ainsi que l'état naturel de l'organisation, pour peu qu'il persiste dans ses efforts : la fièvre, toutes les maladies inflammatoires, soit générales ou particulières, supposent l'expensibilité du phlogistique diffusé.

Il y a dans le corps un principe fixe qu'on peut désigner sous trois dénominations différentes. Le feu, le *phlogistique*, le *fluide* ou *feu électrique*, & c'est des modifications que ce principe éprouve en passant dans de nouvelles compositions, par l'ignition, le mouvement, &c. qu'il donne lieu au feu libre ou d'incendie, à la chaleur, à la raréfaction, & à la lumière (1).

Nous remarquerons par rapport au corps humain que ce principe est l'aliment de la vie, parce qu'il est, comme composant la source de la chaleur sans laquelle nous ne saurions exister. Le mouvement, qui la développe, a nécessairement une action sur lui ; & quoique nous ne soyons pas en état de dire, pourquoi le mouvement occasionne la chaleur ; Ses effets en sont trop sensibles pour ne pas reconnoître toute sa puissance à cet égard (2).

(1) L'expensibilité du feu est occasionnée par l'air qui lui sert de conducteur & de véhicule, & qui par cet effet se trouve l'occasion & la matière immédiate de la chaleur. (Carra, p. 57.)

(2) La chaleur, suivant Schæele, est un acide particulier qui contient une certaine quantité de phlogistique. Elle doit, conformément à sa nature, se combiner avec des substances qui ont de l'affinité avec les acides ou le phlogistique. p. 230, traité chymique de l'air & du feu.

La raréfaction paroît être une suite du mouvement, & un effet de la chaleur ; mais toujours une production du feu fixe combiné avec l'air. L'effet de la raréfaction est opposé à celui du froid. La raréfaction dilate, sépare, écarte les molécules intégrantes des corps. Le froid les resserre, & les rapproche les unes des autres.

Plus un corps est raréfié & plus il approche de l'état d'ignition ; parce que le phlogistique se trouve plus disséminé ; & l'état d'ignition n'est que le dernier degré de la chaleur (1). Cependant un corps & principalement les substances animales peuvent être très-raréfiés sans passer à cet état d'ignition ; parce que l'eau qu'elles contiennent s'empare du principe inflammable. Il faudroit que l'humide fût tout évaporé, avant que l'ignition eût lieu. Alors la raréfaction ne produiroit plus les mêmes phénomènes ; parce qu'il n'y auroit plus de principe aqueux dans l'air combiné, & au lieu d'augmenter le volume des corps, en dilatant leurs parties, elle les resserreroit. Ces effets s'observent sur le parchemin, les peaux desséchées, les membranes, les tendons, &c.

Les effets du feu principe, sont en raison de son expensibilité. Il paroît que dans son état de fixité, il est parfaitement homogène, & qu'il ne perd cette propriété que dans ses combinaisons, desquelles résultent les effets de la chaleur & de la raréfaction. En cela le feu paroît se comporter comme le mercure qui, dans son état de mercure coulant, n'a aucun effet sur le corps humain, à raison de sa

(1) P. 132 , Schele , première partie. J'ai démontré que la lumière ne diffère de la chaleur que par une plus grande quantité de phlogistique.

parfaite homogénéité, & qu'il ne commence à manifester quelque action que du moment où l'on cherche à la rompre, par quelque corps qu'on interpose entre ses parties. Nous prouverons dans la suite que les effets du mercure sont en raison directe de son expensibilité, & en raison inverse de sa concentration. Pour établir quelques principes sur cette importante question, & les établir de manière à pouvoir les étayer de l'expérience; abandonnons les termes de feu & de phlogistique fixe & concrét, pour nous servir de celui du fluide ou feu électrique fixe, qui exprime en apparence le même être & le même principe, puisqu'il suit les mêmes loix, & qu'il produit les mêmes phénomènes, en bonne physique l'identité d'effets prouve l'identité des causes.

L'électricité du corps humain n'est plus un problème; elle est démontrée aux yeux de tous les sçavans; & comme la théorie qui l'établit n'est que le résultat d'un concours de faits que tout le monde peut juger, il s'ensuit que le fluide électrique, soupçonné par l'analogie d'être la même matière que le feu & le phlogistique, peut être soumis à un examen rigoureux, quant à ses effets sur le corps humain; car enfin, en supposant même qu'il fût un être distinct des deux autres, s'il se comporte exactement comme eux, les effets de l'un doivent expliquer ceux des deux autres, & dans tous les cas, les conséquences que nous pourrions tirer de l'action du fluide électrique sur le corps humain, pourroient être appliquées à la nature du feu & du phlogistique; mais en supposant encore que nous ne fissions que l'histoire du fluide électrique & non celle des autres, si ce fluide a la plus grande influence sur la santé & sur la maladie; s'il pénètre nos corps, & que nous en soyons environnés de toute part,

si nos fonctions lui sont subordonnées, à quelques égards; enfin, s'il entre, comme principe constituant, dans notre organisation, & s'il influe puissamment sur le moral, il fait donc partie de notre être; il est dans un rapport respectif le mode de la santé & de la maladie, & par une suite de conséquences, il doit augmenter ou diminuer la vitalité.

Nous avons observé que le mouvement faisoit naître la chaleur & la raréfaction dans notre corps; le fluide électrique, en passant dans son état d'expansibilité, opere non-seulement les mêmes effets; mais il donne encore lieu à la lumière; car l'étincelle qu'on tire d'un homme électrisé, n'est rien autre chose que le feu électrique libre, diffusé & dans un état de combinaison avec l'air: Cette lumière a non-seulement toutes les propriétés qui lui sont propres, comme d'éclairer & de briller; mais elle a encore toutes celles du feu en action. Or, on ne sauroit méconnoître dans le feu électrique toutes les propriétés du feu fixe & actuel, & du phlogistique concret & libre. Pour bien juger de la constitution d'un homme, & connoître dans quel cas les fonctions de son organisation sont dans un ordre naturel, ou contre nature, il convient de savoir, si véritablement elles sont subordonnées à ce principe actif, au moyen duquel le corps humain est dans un contact immédiat avec tous les autres corps de la nature.

L'expérience qu'on a des effets de l'électricité dans les maladies nerveuses & convulsives, pour lesquelles la médecine n'avoit pas encore trouvé de remède, à l'époque où l'électricité fut adoptée, prouve, d'une manière évidente, le grand pouvoir de cet agent sur l'économie animale. Pourroit-on, effectivement, croire qu'une matière aussi

active

active que celle qui compose la foudre entre comme partie constituante de l'organisation, sans influer d'une manière énergique sur cette même organisation & sur ses effets? A quelles causes pouvons-nous judicieusement rapporter les grands phénomènes de l'économie animale, si nous ne les accordons pas à l'agent le plus puissant que la nature nous fait connoître, en nous le montrant comme universellement répandu, pénétrant tous les corps & servant à la vie, à la nutrition, & à l'accroissement (1),

Le feu électrique dont l'existence ne peut être contestée, joue donc le même rôle dans la constitution que le phlogistique même, ce qui est très-probable. Or, l'état de la constitution ne peut qu'être subordonné aux effets de ce fluide, & varie dans sa manière d'être, suivant que ce même fluide éprouve des modifications de la part de l'air, ou des matières avec lesquelles il se trouve uni dans les formes organiques & dans les fluides qu'elles contiennent. Le feu électrique a une vertu d'attraction & de répulsion. Les corps saturés de ce fluide attirent les autres corps qui ne le sont pas autant, & une fois qu'ils leur ont donné tout l'électricité qu'ils étoient susceptibles de recevoir ils les repoussent. Ces vertus sont démontrées par les expériences les plus positives. D'après ces ef-

(1) Un œuf verni, qu'on met en incubation sous une poule, ne s'organise pas, malgré qu'il soit pénétré de la chaleur; parce qu'il n'est point accessible au fluide électrique, & qu'il ne peut disséminer celui qu'il contient naturellement. Un autre est fécondé, sans que la poule ait été fréquentée par le coq, & donne un poulet sans incubation, seulement par la seule électrisation.

Reaumur, T. II, p. 277, 278, 317.

Bertholon, p. 5, 65, 257.

fets, il faut supposer que le corps humain, qui nage dans ce fluide, en est toujours saturé dans l'état de santé, dans un rapport propre à son organisation, & que par conséquent toutes ses parties se trouvent dans un état d'écartement relatif à la force de l'électricité qui est répulsive dans cette supposition; mais comme le feu électrique varie, dans sa somme, suivant l'état de l'atmosphère, il est clair que son influence doit suivre la même marche, & par conséquent le fluide doit agir sur nous de trois manières; savoir, par *juste proportion*, par *excès* & par *défaut*. Dans le premier cas, l'équilibre étant observé, la santé doit en être l'effet; dans les deux autres, l'équilibre étant rompu, la maladie en fera la suite. Par l'excès, nous aurons plus d'écartement, par conséquent plus de dégagement d'air & plus d'expandibilité: il en passera une plus forte dose dans l'état de liberté, ce qui fera naître un accroissement de chaleur & d'effervescence. Par le défaut, nous aurons un rapprochement des parties; le fluide se trouvera très-adhérent à la matière; il aura par conséquent moins de vuide, moins d'air, moins de chaleur, moins d'effervescence & plus d'irritation. L'excès donnera lieu aux maladies inflammatoires; le défaut occasionnera le spasme, les convulsions, la paralysie, la trophie, la mortification. Ces deux effets du fluide électrique bien connus & bien constatés, laissent-ils le moindre doute à la médecine clinique, sur le parti qu'elle a à prendre dans le traitement de toutes les maladies qui affligent l'homme? Est-il possible qu'un médecin puisse juger la cause d'une maladie, sans connoître, au préalable, l'état d'écartement ou de resserrement dans lequel se trouvent les solides & les fluides du corps humain, à raison de l'influen-

ce très-démontrée qu'a sur eux le fluide électrique ? Comment pourroit-il se promettre de réparer le désordre qui existe, s'il ne consulte pas la boussole qui doit diriger tous ses mouvemens ? Mais, si cette boussole même est la cause unique des maladies par excès ou par défaut, ainsi que cela peut être, comment remédier, s'il ne la connoît pas, s'il n'a pas la manière de la gouverner, s'il ne fait pas quels sont les matériaux qu'il doit employer dans tels ou tels cas ? Toutes ces connoissances, en apparence fort compliquées, sont pourtant de la dernière simplicité. On en trouve le tableau dans la nature, tous les yeux peuvent le reconnoître, & la méthode à laquelle elles conduisent, offre une marche sûre ; diminuer l'excès & augmenter le défaut, voilà sa grande base. Il seroit, sans doute, à souhaiter que tous les phénomènes de l'électricité, par rapport à l'économie animale, fussent universellement connus ; mais comme c'est une science qui vient en quelque sorte de naître, on ne peut pas exiger qu'elle soit à la portée de tous ceux qui se vouent à l'art de guérir. Heureusement que dans ce nouveau système, la nature est infiniment plus agissante que dans tout autre, & que dans les cas mêmes où l'art la contrarie, elle échappe à ses poursuites par l'extrême puissance de ses facultés.

La doctrine de l'électricité animale n'a point encore pénétré dans les écoles, parce que ce système renverse en quelque sorte toutes les opinions reçues, en l'acceptant dans un sens rigoureux, & cette perspective est effrayante ; mais si nous devons en juger par ses progrès, nous pouvons prédire qu'elle y sera portée dans peu par la pratique de tous les grands maîtres de l'art. On trouvera dans cet ouvrage un grand nombre de

cas où la théorie expérimentale de l'électricité nous a servi de guide pour expliquer des phénomènes intéressans, & pour démontrer la certitude de leurs principes. Ce que nous venons de dire du feu électrique & de ses effets est trop succinct, pour donner une idée générale de l'électricité animale : nous n'avons eu pour objet que d'en appliquer le principal phénomène à l'histoire de la constitution, pour prouver qu'elle lui étoit subordonnée. Ceux qui voudront des connoissances plus étendues, doivent consulter des ouvrages qui traitent exclusivement de cette matière, & sur-tout ceux de M. l'abbé *Bertholon* : cependant nous aurons occasion de revenir souvent sur cet article, & dans bien des cas, nous irons puiser dans les sources que nous indiquons.

Après avoir examiné le principal agent qui préside à la constitution ; un regard seul fixé sur l'ensemble de la matière & la majesté de ses formes, suffira pour nous faire juger du physique de la constitution, état dans lequel un œil expérimenté juge sainement de la vitalité des êtres, & par conséquent de l'énergie physique de la matière. Dans la pratique de la médecine, c'est un tact précieux à acquérir que celui de pouvoir juger de la constitution d'un homme à la première vue. Dans les hôpitaux sur-tout, cette qualité est infiniment essentielle. Ainsi les dimensions que la nature a données aux formes de l'organisation, peuvent faire établir des préceptes judicieux sur cette matière : car un homme grand qui a la poitrine large, la forme des muscles bien dessinée, la figure animée, les yeux vifs & la démarche fière, annonce à coup sûr plus de vitalité & une meilleure constitution ; qu'un autre plus petit, qui a la poitrine serrée, les formes

musculaires effacées, le visage abattu, l'œil morne & la démarche lente & engourdie. Or, en calculant les variétés qui se trouvent entre ces deux extrêmes, on aura la mesure du physique de la constitution. Et l'on pourra estimer à peu de choses près, dans tous les cas, en comparant toujours l'âge & le sexe, quelle sera la méthode à suivre par rapport au physique, dans la maladie qu'on aura à traiter; c'est-à-dire jusqu'à quel point on devra diminuer ou augmenter son activité, parce que de telle constitution combinée avec l'âge il en résultera une espèce de tempérament décidée.

La constitution physique doit encore être examinée du côté des fonctions animales, & le premier état y conduit naturellement; car un certain ordre dans les formes, suppose la même complexion dans les organes, & par conséquent une énergie respective dans leurs facultés. Cette circonstance est d'autant plus importante à apprécier dans la maladie, que nous avons pour objet, que dans le plus grand nombre de cas, les fonctions ne paroissent point lezées par elle, & qu'il y auroit de l'imprudence à l'art d'y porter le trouble; mais quoique l'état de la peau puisse se manifester aux sens, & que la fonction qu'elle exerce soit une des plus essentielles à bien connoître; la médecine ne doit pas se borner ici à la contemplation; elle doit questionner les malades sur leur manière habituelle d'être; savoir, quel est ordinairement leur appétit, leur sommeil, s'ils transpirent peu ou beaucoup, s'ils ont le ventre libre, les urines abondantes, s'ils expectorent (1). De

(1) Il faut bien prendre garde, lorsqu'on questionne

toutes ces lumières il en résultera nécessairement une masse de connoissances, qui feront décider aisément l'état physique de la constitution.

SECTION II.

Du moral.

LE moral a sa constitution particulière comme le physique, puisqu'il a sa manière d'être; mais elle échappe à nos sens. La raison seule nous l'indique, elle-même en est un effet.

Si le moral dépendoit essentiellement de la matière, & que les forces lui donnassent l'impulsion, il s'en suivroit que l'homme le mieux constitué, seroit aussi celui qui auroit le plus d'esprit & de de raison, & en vérité cela ne seroit pas juste. Aussi la nature, qui est une mere sage, a-t-elle agi différemment, & nous voyons très-communément de belles qualités de l'ame & de l'esprit renfermées dans de vilains corps. Il paroît même, & c'est une observation générale chez les bossus, qu'elle cherche à dédommager des imperfections du corps, par les perfections de l'esprit. Or, le moral n'a rien de commun avec le physique dans ce qui concerne leur nature. Cette qualité toute spirituelle nous vient du créateur, & nos regards ne peuvent pénétrer jusqu'à lui. Nous devons nous borner seulement à examiner les effets de cette cause incompréhensible.

Le moral est susceptible d'éducation, & com-

les malades, à ne pas leur ouvrir une route à l'erreur; il faut le faire d'une manière claire, afin qu'ils puissent y répondre aisément. J'ai vu dans les hôpitaux des malades qui affirmoient le pour & le contre de bonne foi, parce qu'ils étoient induits en erreur par les questions.

mence d'exister dans un état brute. C'est le poli que nous lui donnons, qui le rend propre aux différens usages auxquels nous l'employons. On peut judicieusement le considérer sous deux points de vue différens, comme volontaire, & comme involontaire. Dans le premier cas, il agit comme moral d'éducation; dans le second, comme moral inné. Cette division, qui est très-juste, comprend tout ce qu'il a de sage, de vicieux, d'admirable, d'horrible, de grossier, d'infidieux; enfin, elle explique toutes les vertus & tous les vices, dont il est susceptible.

Le moral volontaire ou d'éducation, est presque toujours le résultat d'une action modérée; la cause en mesure toutes les données, & les effets en sont dirigés d'après l'opinion qui gouverne. De-là toutes les vertus que les hommes admirent; de-là aussi tous les vices qu'ils abhorrent. Ce n'est pas que l'enthousiasme; cette espèce de délire ne s'y mêle très-souvent; mais, alors cet état du moral cesse, en quelque sorte, d'être volontaire dans sa cause, quoiqu'il le soit dans son effet. Le moral involontaire ou inné se remarque dans les passions vives, sur-tout dans celle de l'amour, dont les effets sont quelquefois terribles; dans la mélancolie, qui porte au dégoût de l'existence, & qui conduit souvent au suicide; enfin, dans la manie, le délire & l'imbécillité, qui sont autant d'états subordonnés à une cause absolument indépendante. Car, il n'est pas plus au pouvoir d'un homme d'être raisonnable, quand il est réellement fou, qu'il ne l'est d'être fou, quand il est réellement raisonnable. *Dom-Quichotte* voyoit une armée de géants à combattre, où *Sancho* ne voyoit qu'un troupeau de moutons, & l'un n'étoit pas plus libre que l'autre de ne pas voir ce qu'il voyoit.

Tous ces effets du moral inné & d'éducation ont du rapport entr'eux, puisqu'ils prennent leur origine d'une même source; mais notre objet ici n'est de les considérer que par rapport à la santé. Il nous suffira donc d'examiner quelle est l'influence respective qu'ils ont avec le physique.

C'est une vérité constante, reconnue de tous les hommes, que le moral influe sur le physique, & celui-ci sur le premier; mais les bornes respectives de cette influence ne sont point également connues, & pour fixer son point de vue sur la constitution; il faudroit que ces limites fussent circonscrites, & qu'il y eût des signes sensibles auxquels on pût les reconnoître. Malheureusement il n'en existe point sur lesquels nous puissions compter. Toutes les données de cette concordance sont absolument précaires, souvent illusoires & ne laissent à l'esprit qu'un grand fond d'incertitude, où le jugement le plus sain va souvent échouer. Il n'y a d'autre règle que celle qui nous vient de l'expérience, qui est longue à se former, & qui chez certains esprits ne se laisse pas même soupçonner. Le génie observateur, pour qui elle paroîtroit facile, a souvent de la peine à s'approcher du but. Plusieurs causes extérieures influent sur le moral & le constituent; savoir; l'état, les habitudes, l'air, le climat, la façon de vivre, les événemens de la vie, l'âge & le sexe.

L'esprit de l'état que les hommes pratiquent, les suit par-tout; leurs manières, leurs actions s'accordent avec lui. On connoît souvent à la démarche, aux postures & à la figure, qu'un homme est de tel état. Il semble que le moral façonne les formes aux gr^{ndes} maces, & aux attitudes dans lesquelles elles ont besoin d'être souvent exercées. Qu'on voie un homme marcher avec activité sans fixer personne,

faire des gestes ou des grimaces, on le soupçonne d'être poète, musicien ou comédien, & l'on ne se trompe pas souvent. Un autre va la tête baissée, marche lentement, a la figure allongée, parle seul, & grogne toujours; à coup sûr c'est un philosophe, un financier, un harpagon, un économiste ou un auteur. Un troisième a un air tout radieux, sourit gracieusement à tout le monde, trote-menu; c'est un petit maître, un diseur de rien, un danseur & souvent un sot. Un quatrième porte les épaules en arrière, a la démarche fière, fait de grands pas & se tient roide comme un bâton; à coup sûr c'est un officier d'infanterie, ou un soldat. Enfin, il n'est point d'état, que quelqu'un qui connoît le monde, ne puisse deviner à l'allure des hommes; mais cette connoissance est bien plus aisée à acquérir en les examinant dans leurs actions, dans leurs opinions, & dans leurs plaisirs.

Les *habitudes* avoient beaucoup fixé l'attention d'*Hippocrate*, & ce n'étoit pas sans fondement. La nature se fait à tout. Elle établit souvent la base de la santé sur les choses, en apparence, les plus contraires. Qu'un homme ait l'habitude du jeu & qu'on l'empêche de jouer, il devient triste, morose, s'ennuie par-tout, rien ne lui plaît, il perd l'appétit, le sommeil & tombe en langueur. Un officier, grand joueur, avoit été renfermé par sa famille à cause de son dérangement. Il devint fou, on le fit sortir & on lui présenta des cartes, il joua tout seul d'abord, & la tête commença d'être plus tranquille; on fit la partie avec lui, & son bon sens revint à mesure; en moins de deux mois, il l'avoit parfaitement recouvré. Un tailleur de régiment (cette observation concerne autant les habitudes du moral que du physique) étoit habitué à prendre beaucoup de café, d'eau de-vie & de tabac; il étoit

facétieux, faisant des niches à tout le monde; on le renferma dans une maison de force, où on lui diminua considérablement la ration du café; il perdit sa gaieté, devint abattu, & la démence en fut la suite: on le remit à ses habitudes, l'esprit lui revint, & il se porta à merveilles par la suite. Un soldat est tapageur & ivrogne; on le met au cachot, il jure d'abord, il peste, il devient morne ensuite, la fièvre le prend; on le conduit à l'hôpital, il y meurt. Les effets des habitudes tant sur le moral que sur le physique sont très-connus; mais je pense qu'on n'y a point assez d'égard dans le traitement des maladies. *Hippocrate* en a cependant fait un précepte de pratique.

L'air influe sur le moral comme sur le physique; on est ordinairement plus gai à la campagne qu'à la ville; les idées y sont plus nettes, les poètes y vont composer leurs ouvrages, les philosophes leur morale. *Rousseau* n'étoit jamais plus éloquent, que lorsqu'il courroit les champs. *Yung* composa ses nuits, en respirant l'air méphétique des cimetières. Le climat se combine sans doute avec l'air pour opérer sur le moral; mais l'effet n'en est pas toujours sensible. La gaieté française, la gravité espagnole, la bouffonnerie italienne, la fermeté allemande, la sévérité anglaise, sont autant de variétés morales, qu'on ne peut attribuer qu'à l'influence des climats.

La manière de vivre, est une espèce d'éducation morale, quand elle est posée sur une base stable. Elle comprend les exercices de l'esprit, plus que les habitudes du corps. Il y a des personnes qui ne digèrent qu'après avoir passé deux ou trois heures dans leur cabinet; à d'autres, la méridienne est nécessaire pour le même travail; & l'on pourroit même dire qu'il y a des gens qui n'ont de

l'esprit qu'en digérant ou en dormant. A travers l'extravagance des rêves, on trouve souvent un fonds d'esprit peu commun; l'imagination ne quitte guère ses bornes, sans se surpasser dans les figures qu'elle établit. Un homme rêve qu'il n'est plus, & certainement il extravague; cependant ce rêve est la preuve la plus complete de l'existence de son ame, suivant *Descartes*, qui, par cette raison, concluait qu'il étoit moins sûr de celle du corps. Car, disoit-il, si l'ame a pu me tromper, en me faisant croire quelques minutes que mon corps n'existoit pas, qui pourra m'assurer qu'elle ne me trompe pas également, en me donnant l'idée de son existence? au lieu, qu'elle est absolument infailible, par rapport à la sienne. Cependant, rigoureusement parlant, ce n'est qu'un sophisme adroit que *Moliere* a tourné en ridicule, en disant qu'il falloit douter de tout. Une manière trop automatique dans la façon de vivre, donne un caractère particulier au moral, & ceci rentre dans la classe des habitudes. Les événemens de la vie influent tellement sur le moral, qu'on voit souvent des hommes changer entièrement d'idées, & ne conserver que le fonds de leur caractère. Une révolution qui affecte vivement trouble l'esprit, & le place dans telle ou telle position qu'il n'auroit pas connue sans elle. Tels sont les effets de moral affecté par la joie ou le chagrin. Un homme est pauvre, humble & ignorant; devient-il riche? aussi-tôt il lève sa tête altière, l'orgueil s'y loge & quelquefois le savoir; car il y a des gens savans, & très-savans, qui le sont devenus, moins pour eux-mêmes, que pour le public dont ils ont voulu se faire admirer. Tel autre étoit riche, vain, suffisant, transcendant; il épilogoit, persifloit, c'étoit un petit Momus; il devient pauvre,

hélas ! il est rampant , triste , hébété , ce n'est plus lui.

L'âge change le moral comme le physique , & les années climatériques d'*Hippocrate* peuvent , à tous égards , convenir à l'un comme à l'autre. Nous avons dit ailleurs , que l'esprit croissoit avec la matière , & décroissoit de même. Cette vérité est sensible dans la vie de l'homme , dont les deux bouts se touchent.

Le moral d'un sexe n'est pas celui de l'autre ; le principe en est le même , mais les conséquences en sont différentes. Il faut lire à cet égard le système physique & moral de la femme , par M. *Roussel* , pour en voir toutes les nuances. La force morale de la femme tient à sa force physique ; & comme ce sexe est généralement moins propre aux travaux du corps , il doit l'être également à l'égard de ceux de l'esprit. Ce n'est pas , qu'en général les femmes , qui ont reçu de l'éducation & qui ont l'usage du monde , n'ayent infiniment d'esprit, Je pense même , à cet égard , qu'elles peuvent être prises pour modèles ; mais ce genre d'esprit n'est qu'une petite fleur placée dans des têtes trop délicatement organisées ; il n'est qu'un foible accessoire de la force morale , qui est l'apanage exclusif de l'homme , & qui va de pair avec la force physique.



C H A P I T R E I I I.

Du virus vénérien.

P R O P O S I T I O N G É N É R A L E.

LE mode vénérien ou virus vénérien est-il la matière du feu, du phlogistique ou du feu électrique dans un état de dissémination, d'altération & d'expension ? Le virus s'innocule-t-il avec son action vénérienne ou seulement avec une disposition ? Le pus des chancres, la matière de la gonorrhée est-il ce virus, ou en est-il seulement une conséquence ? La matière des chancres, de la gonorrhée, des bubons, est-elle contagieuse ; & peut-elle servir à inoculer la vérole ? La solution de toutes ces questions doit mettre en évidence la nature du virus vénérien.

Le mode vénérien ne peut être soumis à aucun analyse chymique : nous ne pouvons donc en expliquer la nature que par ses effets ; mais cette analyse est incontestablement plus sûre que ne le seroit la première, en supposant qu'elle fût praticable.

Pour procéder avec ordre & clarté à cet important examen, il faut, 1^o. prouver que, ce qu'on entend par virus vénérien, ne s'innocule point, qu'il n'y a que le mode qui s'innocule, & que le virus ou pus, n'est que la conséquence de la neutralisation du mode ; 2^o. que le mode ne s'innocule qu'en vertu d'une forte d'électrification, après qu'il a manifesté son action, par le contact immédiat de la partie saine avec la partie affectée, ce qui nous

porte à examiner le mécanisme de l'acte vénérien ; 3^o. que le mode vénérien peut exister dans un état de fixité ; que dans cet état il ne s'inocule pas, & qu'il faut qu'il passe dans un état d'expensibilité ; 4^o. enfin que le mode communicatif de la vérole, n'est autre chose que le feu électrique, altéré, ou quelqu'autre matière analogue, passée sous une forme d'expension.

SECTION PREMIÈRE.

De l'inoculation du virus vénérien.

Le virus vénérien, selon l'acception reçue, est un délétère qui se trouve combiné avec le pus : « Il est » communément, dit M. *Hunter*, sous forme du » pus, ou uni avec le pus ou avec quelque sécrétion de ce genre (1) ». Nous sommes bien éloignés d'admettre cette façon de définir le virus vénérien ; nous croyons, au contraire, que ce qu'on entend par virus, ne contient point le délétère que nous nommerons mode vénérien (2). Et nous osons nous flatter de prouver cette vérité.

J'ai inoculé, avec une lancette, sur le gland & dans l'intérieur du prépuce, du pus provenant des chancres de toutes les qualités, & de tous les âges, & la maladie n'a pas eu lieu.

(1) P. 13.

(2) Il faut entendre par mode, ce qu'on a voulu exprimer par levain, par germe, par virus & par vice. Le mot *mode* indique la cause qui fait que telle chose prend telle nature & telle forme, quoiqu'elle ait elle-même une nature & une forme différente ; l'une est l'action, & l'autre la conséquence.

Le même procédé a été pratiqué avec la matière de la gonorrhée fans plus de succès. J'ai employé celui des bubons dans le moment de leur ouverture, & toujours inutilement. Enfin j'ai porté profondément dans le canal de l'urètre, du pus provenant de ces trois symptômes; rien n'a paru. J'ai formé des ulcères par les vésicatoires sur le gland & sur le prépuce, & après leur dégorgement, j'y ai appliqué du coton imbibé de pus provenant de toutes sortes d'accidens vénériens; j'ai répété mes expériences sur différentes parties du corps; j'en ai placé dans le vagin de quelques chiennes, sous le prépuce de plusieurs chiens, & tout cela fans aucun effet. D'après cela, j'ai conclu que le pus, qui provient des divers accidens vénériens, n'étoit point le virus; qu'il n'y étoit pas même uni, & que, nécessairement, ce pus ne pouvoit être qu'une conséquence de sa neutralisation.

Cette preuve est fans réplique; il ne s'agit que de l'établir d'une manière notoire, & c'est ce qu'on va faire dans cette section; mais avant d'exposer les faits qui y sont relatifs, il se présente une question que nous devons résoudre, afin de ne pas laisser de lacune. Elle consiste à savoir ce que c'est que le mode vénérien dont les suppurations, qu'il excite, ne sont qu'une conséquence. Car, dans cette supposition, qui se trouve manifestement démontrée, on ne peut pas soupçonner que ce mode s'inocule avec l'action vénérienne. Dans cette hypothèse, non-seulement il devoit la manifester à l'instant de l'inoculation, ou du moins très-peu de temps après, & la manifester toujours dans l'endroit même où il auroit été inoculé; puisqu'il est corrosif, ce qui n'arrive que dans le cas des chancres, encore cette supposition n'est pas exacte, d'autant qu'il n'y a qu'un petit point des parties qui ont été en

contact qui s'ulcère ; ce qui prouve que c'est moins l'effet d'une action immédiate que d'une action subséquente. Dans l'inoculation de la petite-vérole, on voit cet effet de l'action immédiate , d'une manière sensible. Car l'endroit de l'insertion s'enflamme bientôt , après que le pus y a été déposé. Les effets du virus sont bien plus évidens dans ce lieu que par-tout ailleurs ; car la petite-vérole est souvent guérie , que les plaies de l'inoculation sont encore dans un état de suppuration , & sont toujours un foyer d'infection ; puisque le pus pris dans ces plaies , un mois après le dessèchement des pustules a donné la maladie. Dans l'inoculation du mode vénérien , il n'y a que le chancre qu'on puisse soupçonner avoir été le point de contact pour le virus ; car , assurément la gonorrhée , dont le siège est ordinairement très-avant dans le canal , est hors de cette possibilité , ainsi que le bubon , lorsqu'il existe seul.

Une autre preuve , que le mode vénérien n'est point inoculé avec l'action vénérienne , résulte d'une circonstance très-familiaire , & que bien du monde connoît. Un homme a eu commerce avec une femme infectée ; mais il n'éprouve encore aucun effet de l'infection. Il approche dans cet état une femme saine à laquelle il ne communique aucun mal ; cependant l'action s'établit chez lui , la maladie se déclare sous peu de jours , & quelquefois le jour même. Il paroîtroit d'après cela que la maladie vénérienne ne peut être communiquée qu'après que le mode a acquis son action. Car , une fois , que les symptômes se sont manifestés , il a la vertu communicative ; mais d'un autre côté , le produit de ces symptômes n'est point contagieux. On a beau inoculer du pus de toutes les espèces , par tous les procédés possibles , l'infection n'a pas

lieu. Ce pus n'est donc pas une condition de la vertu contagieuse du mode, il n'en peut être que la conséquence & un signe de son action ; il faut donc nécessairement chercher ailleurs cette vertu. Ainsi, le mode vénérien ne pouvant être inoculé par le contact immédiat dans l'acte du coit, avant qu'il n'ait manifesté son action, qui n'a lieu qu'après un tems plus ou moins long ; on doit conclure de cela, 1°. que le mode vénérien n'est point inoculé avec l'action vénérienne, mais seulement avec la disposition ; 2°. que cette action est le resultat de sa combinaison avec une substance, sur laquelle il a quelque pouvoir ; 3°. que cette substance, telle qu'on la suppose, doit être d'une nature à mettre le phlogistique en action, puisque l'inflammation est la première chose qu'elle produit ; 4°. que pour conserver sa vertu contagieuse, elle ne doit être ni soumise au contact de l'air, ni disséminé dans des excrétiens purulentes ; 5°. enfin, que ne s'inoculant avec la disposition vénérienne, que dans la circonstance du contact immédiat, où il y a chaleur & frottement ; & après qu'il a manifesté son action, on ne peut soupçonner autre chose, sinon, que le mode vénérien est le fluide électrique, ou tout autre mode du feu élémentaire altéré, & passé sous une forme d'expension.

Ces cinq propositions sont concluantes ; elles sont tirées de la nature même des faits ; mais elles seront discutées plus amplement ailleurs.

Observations contre l'inoculation de la vérole.

DANS l'année 1782, deux matelots provençaux entrèrent à l'hôpital de Brest, l'un avec un phimosis considérable, & l'autre avec un paraphimosis non moins allarmant. Comme dans les cir-

constances ordinaires , les progrès de cette inflammation auroient été l'ouvrage de plusieurs jours , je les grondai de ce qu'ils ne s'étoient pas plutôt présentés à l'hôpital ; ils me répondirent qu'ils étoient armés , & que le chirurgien de leur vaisseau les avoit retenus , sous prétexte de les traiter à bord ; mais au bout de quelques jours , ayant vu que l'inflammation augmentoit , il s'étoit décidé à les y faire passer. Je crus qu'ils m'exposeroient vrai , & n'eus point le moindre doute sur l'existence du virus. Ce même jour , le chirurgien du vaisseau d'où provenoient ces deux malades vint à terre ; ayant eu occasion de le voir , je lui fis part de l'état fâcheux des deux sujets qu'il m'avoit envoyés ; en lui observant qu'il n'auroit pas dû les garder si long-temps : il me répondit que j'étois dupe de leur aveu ; que c'étoit de mauvais sujets , qui , pour ne pas faire la campagne , avoient mis de la poudre de mouches cantarides , entre le gland & le prépuce , afin d'exiter une inflammation , & de faire croire qu'elle étoit l'effet du mal vénérien ; qu'ils avoient été décelés par leurs camarades , & que sur le rapport qu'il en avoit fait au capitaine , il lui avoit ordonné de les faire mettre aux fers , & de les traiter à bord ; que le lendemain ayant trouvé un commencement de gangrène , il demanda la permission de les faire passer à l'hôpital. A ma visite du soir , je leur dis que j'étois instruis de leur ruse , mais qu'ils pourroient bien en être les victimes , puisqu'ils couroient grand risque de perdre leur verge par la gangrène ; ce qui seroit arrivé , sur-tout , à celui qui avoit le paraphimosis , sans les prompts secours que je lui donnai. En peu de jours ils furent en bon état ; mais voyant qu'ils alloient incessamment être renvoyés à bord , ils imaginèrent un autre moyen

qu'ils crurent propre à les justifier de l'inculpation qu'on leur faisoit & qu'ils dénioient. Les playes faites par l'action de la poudre , des mouches & des divers points gangréneux qui avoient succédé , étoient rouges & vermeilles , & tendoient déjà à leur cicatrisation ; ils prirent du pus des chancres d'un malade qui venoit d'entrer à la salle , & en mirent sur ces plaies à différentes reprises ; mais ce fut en pure perte ; car l'inoculation ne se fit pas ; enforte que tout étant cicatrisé , l'inflammation parfaitement détruite , je les mis dehors pour être renvoyés à leur bord , ainsi qu'on me l'avoit ordonné (c'étoit le onzième jour après l'inoculation) ; quand ils furent sortis , les autres malades de la salle m'apprirent ce qu'ils avoient fait. Il ne faut pas présumer que les pansemens aient pu détruire le virus ; ils n'étoient faits qu'avec de la charpie sèche , & c'étoit les malades qui se pansoient eux-mêmes. Ils restèrent encore quinze jours en rade , sans que rien parût ; & le chirurgien-major du vaisseau , que je vis trois ans après , m'assura qu'ils n'avoient rien eu de toute la campagne.

Jusqu'à cette époque , j'avois cru que la vérole pouvoit quelquefois s'inoculer ; mais , dès ce moment , je commençai à douter ; & pour me fixer , je tentai plusieurs inoculations sur différens malades , qui entroient à l'hôpital sans aucun symptôme de vérole , mais toujours sans succès. Je puis assurer que j'ai réitéré mes tentatives de différentes manières , & toujours avec un pus récent , au moins soixante fois dans l'espace de cinq ans. Tantôt j'ai fait plusieurs piqûres avec une pointe de lancette imbibée de pus ; tantôt j'ai fait une plaie par le vésicatoire , entre le prépuce & le gland , sur laquelle j'ai mis de la charpie imbibée

de matière ; d'autres fois j'ai pris du fang d'un chancre, que j'ai inoculé de la même manière ; enfin, j'ai passé dans la fosse naviculaire des brins de charbie imbibée de pus, provenant de la gonorrhée ou des chancres. J'ai porté des bougies dans le canal que j'avois frotté de la même matière. Toutes les piqûres de lancette, faites sur le gland & sur le prépuce, se sont guéries sans manifester la plus petite inflammation ; les plaies des vésicatoires n'ont duré que trois à quatre jours, quoiqu'abandonnées à elles-mêmes ; enfin je n'ai jamais pu remarquer le moindre indice d'inoculation.

D'autres circonstances moins décisives, à dire vrai, mais assez probables pour être rapportées, sont celles que nous offrent les divers pansemens. On fait que les jeunes gens qui pansent les malades, se servent de pinces pour lever les plumaceaux de dessus les plaies, & pour en détacher quelques fils de charpie qui s'y colent ordinairement. Or, cet instrument se charge nécessairement de la matière de la supuration ; & si véritablement elle pouvoit être inoculée, n'est-il pas très-probable, que dans les divers pansemens qu'on fait sans les essuyer, on inoculeroit le virus à ceux qui s'en trouvent exempts, & qui n'ont que de petites plaies simples qui tendent à leur fin. Je suis moralement assuré, que si le virus vénérien étoit susceptible d'inoculation, nous eussions déjà trouvé une infinité d'exemples là-dessus.

Un chirurgien anglois (1) vient de publier un ouvrage sur les maladies vénériennes, où cette matière c'est point oubliée. Il prétend que le pus qu'on inocule, soit d'un chancre récent ou d'une

(1) M. Hunter.

gonorrhée, donne la maladie; mais, que si ce pus est pris des ulcères vénériens, l'infection n'a pas lieu. Cet auteur ne rapporte qu'une observation circonstanciée, qui, selon lui, prouve l'infection du virus; & qui ne nous a point paru décisive.

« En mai 1767, dit-il, nous fîmes deux piquûres
 » sur la verge avec une lancette trempée dans la
 » matière vénérienne d'une gonorrhée, une sur le
 » gland & l'autre sur le prépuce. Ce fut un ven-
 » dredi que nous fîmes cette opération, & le
 » dimanche, il y avoit dans ces parties une dé-
 » mangeaison désagréable qui dura jusqu'au jeudi
 » suivant. Dans cet intervalle, ces parties étant
 » souvent examinées, il parut y avoir une plus
 » grande rougeur, & une plus grande humidité qu'à
 » l'ordinaire. Ce que nous attribuâmes au frotte-
 » ment des parties; le jeudi matin, le lieu du pré-
 » puce où la piquûre avoit été faite, étoit plus
 » rouge, plus épais, & avoit formé une petite
 » escare. Le jeudi suivant l'escare étoit aug-
 » mentée, elle donnoit quelque peu de matière,
 » & il paroissoit y avoir un petit engorgement des
 » lèvres du méat urinaire, de même qu'une sen-
 » sation désagréable en urinant, de manière qu'après
 » cela nous nous attendions à un écoulement.
 » Nous touchâmes alors l'escare avec la pierre
 » infernale, & nous la pansâmes ensuite avec de
 » l'onguent dans lequel il entroit du calomel. Le
 » samedi matin l'escarre se sépara, & on toucha
 » de nouveau l'escare avec la pierre infernale.
 » Le lundi suivant l'autre escare se sépara aussi.
 » La nuit d'auparavant, la personne avoit éprou-
 » vée dans le gland une démangeaison con-
 » sidérable, & le jeudi nous observâmes une tache
 » blanche à l'endroit où la piquûre avoit été faite.

» En l'examinant, nous trouvâmes qu'elle formoit
 » une petite pustule remplie d'une matière jaunâ-
 » tre; nous la touchâmes aussi avec la pierre in-
 » fernale, & nous la pansâmes de la même manière
 » que la première. Le mercredi l'ulcère du prépuce
 » étoit devenu jaune, nous le retouchâmes avec le
 » caustique. Le vendredi les deux escars se sépa-
 » rèrent, & l'ulcère du prépuce étoit rouge &
 » moins dur à sa base; mais le samedi n'ayant pas
 » tout-à-fait un si bel aspect, nous le retouchâmes
 » de nouveau, & lorsque l'escare fut tombée,
 » nous le laissâmes guérir ainsi que l'autre qui laissa
 » une dépression sur le gland, qui se remplit en
 » peu de mois, mais qui conserva pendant un
 » temps considérable une couleur blanchâtre.

» Quatre mois après le chancre reparut sur le pré-
 » puce, & nous essayâmes des topiques fort stimulans;
 » mais comme ils paroissoient mal réussir, nous
 » les abandonnâmes, & le chancre guérit tout seul
 » le laissant à lui-même. Cette apparition arriva
 » quelques jours après; mais le chancre guérit
 » toujours de lui-même. Le chancre du gland ne
 » reparut plus, & en cela il différoit de l'autre,
 » c'est-à-dire, de celui du prépuce.

» Pendant que les ulcères du prépuce & du gland
 » existoient, une des glandes de l'aîne droite se
 » tuméfia; j'avois depuis long-temps conçu l'idée
 » que la manière la plus efficace de résoudre un
 » bubon, étoit de frotter avec du mercure la
 » jambe & la cuisse, afin de faire passer un courant
 » de mercure à travers la glande enflammée; ce
 » cas me fournit l'occasion d'en faire l'expérience.
 » J'avois souvent réussi de cette manière; mais je
 » me proposai alors de la soumettre à une preuve
 » plus décisive les ulcères de la verge étoient guéris
 » avant d'entreprendre la résolution du bubon. Peu

» de jours après avoir commencé à me servir du
 » mercure, comme je l'ai dit ci-dessus, la glande
 » s'affaissa considérablement ; pour lors on en aban-
 » donna l'usage, parce que je n'avois pas inten-
 » tion de la guérir entièrement ; quelque temps
 » après la glande commença à se gonfler de nou-
 » veau, & je fis frotter avec autant de mercure que
 » je crus qu'il en falloit, pour la faire entièrement
 » défenfler ; mais j'avois attention de n'en donner
 » que pour la glande localement, & non pas pour
 » empêcher la constitution d'être infectée.

» Environ deux mois après la dernière attaque
 » du bubon, le malade sentit une petite douleur
 » aiguë & piquante dans une des amygdales. Lors-
 » qu'il avaloit quelque chose, & d'après l'inspec-
 » tion, je trouvai un petit ulcère, auquel je permis
 » de faire des progrès, jusqu'à ce que j'en eus
 » connu la nature ; pour lors on eut recours au
 » mercure, on en frotta la même jambe, & la
 » même cuisse comme auparavant, afin d'être plus
 » assuré de la guérison de la glande, quoique cela
 » ne fût pas alors probablement nécessaire.

» A peine l'ulcère se fut cicatrisé, que je discon-
 » tinuai l'usage du mercure ; car je ne voulois point
 » détruire le virus ; mais observer quelles parties il
 » affecteroit ensuite. Environ trois mois après, il
 » parut sur la peau des tâches de couleur de cuivre,
 » & l'ulcère de l'amygdale se renouvela ; pour lors
 » j'eus recours au mercure une seconde fois pour
 » guérir ces effets du virus, provenans de l'in-
 » fection générale ; mais dans l'idée seulement de
 » pallier la maladie. J'en abandonnai donc pour
 » une seconde fois l'usage ; & je ne fus attentif
 » qu'à observer quelle partie seroit ensuite affec-
 » tée ; mais le virus se jetta ensuite sur les mêmes
 » parties. Voyant alors qu'il n'y avoit pas de plus

» grands éclairciffemens à espérer en palliant fim-
 » plement la maladie de l'amygdale pour la qua-
 » trième fois, & celle de la peau pour la troisième,
 » je donnai le mercure en suffisante quantité, &
 » pendant un temps considérable.

» Le tems que j'employois à faire ces expérien-
 » ces fut de trois années environ, à compter
 » dès le jour que je fis les piqûres, jusqu'à celui
 » de la parfaite guérison du malade.

» Il n'y a d'extraordinaire dans ce cas, que
 » la manière de contracter la maladie, & les
 » vues particulières avec lesquelles quelques par-
 » ties du traitement furent dirigées; mais com-
 » me j'avois intention de prouver plusieurs cho-
 » ses, qui, quoique très-ordinaires, n'avoient pas
 » été jusqu'ici bien considérées, je donnai une
 » attention particulière à toutes les circonstances.
 » Cette observation prouve plusieurs faits, & ou-
 » vre un champ à des conjectures ultérieures. «

En examinant avec soin l'histoire de cette inoculation, on ne peut judicieusement supposer que l'infection ait eu son effet. La demangeaison qui commença le dimanche & qui dura jusqu'au jeudi suivant, pouvoit fort bien dépendre des solutions de continuité faites par la lancette, sans que la matière vérolique y eût aucune part; cela est même d'autant plus probable, pour quiconque connoît les effets de virus vénérien, que, si véritablement cette demangeaison lui eût appartenu, vingt-quatre heures après, elle se fût changée en douleur aiguë, parce que l'inflammation auroit commencé à s'établir; cependant les choses restèrent au même état pendant cinq jours, & ce ne fut qu'à cette époque que la piqûre faite au prépuce parut plus rouge, plus épaisse, & qu'on y ap-

perçut une petite escare, ce qui pouvoit toujours appartenir à la solution de continuité & à l'épanchement des fucs dans la petite plaie. Huit jours après l'escare étoit augmentée. Elle donnoit quelque peu de matière; mais toute solution de continuité quelconque peut encore produire un pareil effet, & il est très-probable que, s'il eût dépendu de l'action du virus, il eût fait en onze jours de plus grands progrès. A cette époque M. *Hunter* toucha l'escare avec la pierre infernale, & nous n'en voyons pas trop la nécessité. Car l'infection n'étoit pas assurée, & au lieu de détruire par le caustique la plaie de l'inoculation, il eût été plus naturel de lui laisser faire des progrès, ce qu'il n'eût pas manqué de faire rapidement, si le virus avoit été communiqué. Le pansement fait à cette petite plaie avec l'onguent dans lequel on avoit fait entrer le calomel, étoit très-propre à l'irriter & à y exciter l'inflammation : car toutes les préparations mercurielles sont plus ou moins irritantes, selon qu'elles sont plus ou moins solubles. L'autre escare ayant été traitée de la même manière, & toutes les deux s'étant guéries sans donner lieu à d'autres suites, nous ne voyons pas que jusques là, l'une plus que l'autre des deux piqûres puissent assurer l'inoculation du virus; mais quatre mois après le chancre reparut sur le prépuce & se guérit tout seul en le laissant à lui-même. Ceci prouve que ce n'étoit pas un chancre; mais, probablement, quelque légère excoriation occasionnée par l'effet de l'humeur sébacée corrompue, qui avoit eu plus d'action sur une cicatrice encore tendre que par-tout ailleurs. Quant à la glande de l'aine droite qui se tuméfia pendant que les ulcères du gland & du prépuce existoient, nous ne croyons pas

non plus que ce soit par l'effet du virus, mais par celui de la sympathie qui regne entre les parties. Il n'est pas douteux que le gland & le prépuce n'aient dû être irrités par l'application de la pierre infernale & du calomel, & communiquer l'irritation aux glandes. *M. Hunter* se hâta encore à résoudre cette glande. On ne voit trop pourquoi : au moins auroit-il dû nous apprendre quelle étoit sa grosseur ; mais il nous laisse ignorer tout cela, & se contente seulement de nous dire que la glande s'affaissa considérablement peu de jours après avoir commencé à se servir du mercure, dont il abandonna l'usage, parce qu'il n'avoit pas dessein de la guérir entièrement. Je ne doute assurément point des grands talens de *M. Hunter* ; mais l'expérience que j'ai des maladies vénériennes m'a appris qu'on ne gouvernoit pas, à volonté, ces fortes d'accidens, & qu'il n'y a rien qui indique la quantité de mercure nécessaire pour opérer un point déterminé de résolution ; c'est cependant ce que *M. Hunter* a fait ; mais, ce qui surprend encore, c'est l'événement subséquent. La glande se gonfle de nouveau, & *M. Hunter* fait donner une quantité de mercure suffisante pour la désenfler entièrement sans guérir la constitution. J'avoue de bonne foi que ces effets du mercure, que *M. Hunter* conduit à volonté, sont fort au-dessus de moi, & j'admire avec quelle adresse il fait arrêter à l'aine le mercure dont il frictionne la jambe & la cuisse, l'assujettit à se fixer sur la glande engorgée & non pas au-delà. Je ne connois point la manière d'asservir ainsi le mercure, & j'ai toujours cru que, lorsqu'il étoit administré tant sur les symptômes, que dans des parties éloignées, non-seulement il agissoit sur eux, mais encore sur toute la constitution

& qu'il ne stimuloit pas plus l'un que l'autre, ce qui le prouve, c'est que nous rencontrons tous les jours des malades dont la susceptibilité pour le mercure est si grande, qu'un simple emplâtre mercuriel appliqué sur un bubon excite une salivation assez abondante, avant même d'avoir opéré sur la glande.

Deux mois après la dernière attaque du bubon, le malade sentit une petite douleur aiguë & piquante dans une des amygdales, & d'après l'inspection *M. Hunter* trouva un petit ulcère. Est-ce sur ce symptôme qu'il jugea que l'infection n'avoit pas été détruite, en supposant qu'elle eût existée? Non, sans doute; on connoît assez les effets du mercure sur la bouche & sur les glandes qui l'avoisinent, pour croire qu'un pareil effet puisse judicieusement lui être attribué; cependant cet ulcère se guérit encore par l'usage du mercure appliqué sur la jambe & la cuisse droite, & en accordant sa guérison à l'effet de ce remède, on ne peut au moins disconvenir que pour arriver jusqu'à lui, il n'ait parcouru toute la constitution, qu'il n'auroit pourtant pas guérie, parce que ce n'étoit pas l'intention de *M. Hunter* qui vouloit encore observer quelle partie le virus affecteroit ensuite; ce qu'il eût occasion de faire trois mois après, époque où il parut sur la peau des taches couleur de cuivre & où l'ulcère de l'amygdale se renouvela. *M. Hunter* toujours libre de laisser subsister l'infection malgré l'usage du mercure, ne crut pas encore en devoir venir à la cure radicale, pour être à même de voir quelle partie seroit encore affectée; mais le virus s'étant jeté sur les mêmes, il donna le mercure *en suffisante quantité, & pendant un temps considérable.*

M. Hunter ne trouve rien d'extraordinaire dans ce cas, que la manière de contracter la maladie.

Quant à moi, j'y trouve tant de choses extraordinaires, que je ne puis m'empêcher de croire que *M. Hunter* n'ait été abusé par quelques fausses apparences; car l'engorgement de la glande, tel qu'il puisse avoir été, pouvoit très-bien provenir de l'irritation exercée sur le gland par la pierre infernale & le calomel. Une simple piquûre au bout du doigt détermine souvent l'engorgement des glandes axillaires, & la sympathie entre les inguinales & le membre viril est encore plus remarquable. J'ai constamment observé chez tous les malades qui se sont présentés à moi avec des gonorrhées, des chancres, des phimosis, &c., que les glandes dont il s'agit étoient toujours douloureuses & engorgées.

Cette observation de *M. Hunter* ne sauroit prouver selon moi, en faveur de la possibilité de l'inoculation vénérienne, attendu qu'elle offre des circonstances qui peuvent avoir fait prendre le change à l'auteur. Nous avons déjà dit qu'il n'y avoit que le pus du chancre récent, & de la gonorrhée qui eût la vertu communicative, & que celui des ulcères vénériens ne l'avoit pas. Il seroit bien étrange qu'un pus provenant d'une même cause ne fût pas susceptible des mêmes effets, ainsi que l'assure *M. Hunter*. Tout ce que nous pouvons affirmer à cet égard, c'est que ni le pus du chancre récent & de la gonorrhée, ni celui des ulcères vénériens, n'a jamais manifesté la vertu contagieuse dans aucune des inoculations que nous avons pratiquées.

« Un homme, dit *M. Hunter* (1) qui avoit des
» pustules vénériennes sur différentes parties de la

(1) P. 309, ouvrage cité.

» peau, fut inoculé dans celles qui en étoient
 » exemptes avec de la matière d'un chancre, de
 » même qu'avec celle de ses propres ulcères ».

« Les plaies qui étoient imprégnées de la ma-
 » tière du chancre, devinrent des chancres bien
 » caractérisés; mais les autres se consolidèrent.
 » Une constitution vénérienne fut donc susceptible
 » d'une infection locale par l'application d'une
 » matière vénérienne & récente. J'ai aussi réitéré
 » plusieurs fois cette expérience & les effets en
 » ont toujours été les mêmes ».

Les expériences de M. *Hunter* à ce sujet prou-
 veroient que véritablement le virus vénérien,
 n'auroit pas la propriété d'étendre son action au-
 delà de sa sphère d'activité : car si de deux piquûres
 faites l'une près de l'autre, celle qui se trouve
 imbibée du pus du chancre ou de la gonorrhée,
 produit des chancres, & que celle de l'ulcère véro-
 lique n'en produise pas; on en doit nécessairement
 conclure que la contagion du chancre n'a pu passer
 jusqu'à cette dernière : car en supposant qu'elle
 n'eût pu produire un chancre, au moins eût-elle
 dû produire un ulcère vérolitique.

Il résultera toujours, de tous ces faits & de
 l'expérience de M. *Hunter*, aussi-bien que de celles
 qui me sont particulières, que le virus vénérien
 n'a pas généralement une vertu contagieuse, sans
 doute, parce qu'il ne se trouve point dans toutes
 les matières purulentes qui sont le produit de l'in-
 flammation vénérienne, & une conséquence de son
 mode d'action; en cela le virus vénérien diffère
 du variolique; car ce dernier existe dans toutes les
 matières purulentes varioleuses, & conserve sa
 vertu contagieuse dans tous les cas & chez tous
 les sujets qui possèdent la susceptibilité de la
 maladie.

D'après nos expériences, il paroît démontré que la contagion vénérienne, n'existe pas dans les matières purulentes, ou, que si le mode s'y trouve, il ne peut y être que dans un état de fixité : circonstance qui détruit sa propriété contagieuse. Il nous a paru qu'une sorte de frottement & d'électrisation étoit nécessaire pour lui donner cette vertu.

SECTION II.

Du mécanisme de l'acte vénérien ; dont la connaissance est essentielle pour expliquer la nature du mode vérolique . & la manière dont il se communique.

Quel rapport le mécanisme de l'acte vénérien, peut-il avoir avec le mal de ce nom ? Cette question n'a pas encore été faite ; aucun auteur n'a apperçu que les divers phénomènes qui disposent à l'acte vénérien, & qui l'opèrent, sont en quelque sorte les agens qui reçoivent & transmettent le délétère, & qui lui fournissent l'aliment dont il a besoin pour développer son action.

Le mécanisme de l'acte vénérien offre une doctrine lumineuse propre à nous guider dans le dédale obscur que la maladie vénérienne nous présente. On verra que c'est aux causes physiques de la copulation, que sont subordonnés, les divers phénomènes du mode vénérien, & que c'est par l'action simultanée de ces mêmes causes, qu'il s'incule, se développe & se détruit.

Je conçois que nous sommes encore très-pauvres en faits de physique, propres à nous éclairer dans l'étude de l'économie animale. Je crois même que tout ce que nous savions jusqu'à l'époque des

connoissances modernes, qui nous ont donné une théorie plus exacte du feu, de l'air, du fluide électrique, &c. étoient véritablement plus propres, à nous induire en erreur qu'à nous éclairer. Plus nous multiplierons nos connoissances dans l'ordre physique, plus la nature se montrera à notre esprit dans un état de simplicité (1). L'uniformité des principes dont les modifications organisent diversément cet univers, se dévoile à chaque pas quand nous la contemplons avec sagesse, & sans de grandes prétentions. Le mécanisme de l'acte vénérien est une électrisation spontanée, c'est ce que nous établissons dans cette section ; mais pour nous faire entendre plus clairement de nos lecteurs, il est essentiel, avant d'entrer dans aucune discussion, de parler de l'électricité, & d'en donner les notions convenables.

Le corps humain est une machine organisée, de manière que son existence, comme ses facultés, ne sont subordonnées, en quelque sorte, qu'à la première impression de son organisation ; laquelle doit se trouver nécessairement en rapport avec l'état des élémens par qui subsiste cet admirable univers ; en sorte que, toutes les fonctions qui sont propres aux animaux qui l'habitent, s'exécutent par une suite nécessaire de l'ordre pré-établi ; mais, avec de

(1) Le feu & l'eau, qu'on avoit considéré depuis *Becker* & *Stahl* comme élémens, ont été décomposés & divisés en plusieurs principes. La combinaison de l'air *Vital* ou air de feu de *Schele* avec le gras inflammable, produit de l'eau très-pure ; & c'est par ce phénomène que la pluie se forme dans les hautes régions de l'atmosphère pendant & après les orages. Le gas qui s'y trouve accumulé, s'enflamme par le contact de l'étincelle électrique ; & dans sa détonation, il se combine avec l'air vital pour former de l'eau.

telles modifications, cependant, que les rapports sont plus ou moins directs en efficacité, suivant que l'influence des causes s'accorde avec le régime fondamental, & c'est de la variété de ces causes avec les rapports, que dépendent les sensations différentes que nous éprouvons dans les diverses positions de la vie, comme la santé & la maladie. Le mécanisme de l'acte vénérien considéré par rapport à son but, doit tenir à des principes d'autant plus solides, que la nature, pour le rendre plus efficace, y a attaché un charme au-dessus de toutes les jouissances que les animaux peuvent se procurer par leur organisation. Elle n'a pas seulement imprimé au physique le sceau délicieux de l'amour, elle en a encore frappé le moral avec plus d'énergie, afin de le faire concourir à son œuvre avec autant de persévérance que de succès. Quand le premier cesse de commander impérieusement, le second déploie toute sa vertu, & ranime par sa force, même dans l'âge le plus avancé, cette activité génératrice à laquelle tout concourt dans les animaux, & pour laquelle seulement ils paroissent avoir été créés : c'est en vain que le cénobite alarmé des décrets du très-haut se cache dans la solitude, & se tourmente par toute sorte de moyens, pour se soustraire à la loi commune; la nature, plus forte que lui & plus despotique dans ses volontés, s'irrite de son austère vertu, & lui fait payer cher la béatitude, qu'il doit attendre du triomphe de ses sens.

Nous examinerons d'abord l'acte vénérien dans ce qu'il y a de matériel. Nous verrons quelles sont les causes physiques qui coopèrent à son effet, & nous rendrons ensuite compte des principes de ces causes. L'attrait du plaisir est incontestablement la

cause

cause déterminante de l'accouplement des deux sexes , *Voltaire* a dit (1) :

Sans l'attrait du plaisir , sans ce charme vainqueur ,
 Qui des loix de l'hymen , eût subi l'esclavage ;
 Quelle beauté jamais , auroit eu le courage ,
 De porter un enfant , dans son sein renfermé ,
 Qui déchire en naissant , les flancs qui l'ont formé.

Cet attrait est excité le plus ordinairement par un concours de causes morales & physiques ; mais il peut l'être particulièrement par les unes ou par les autres. Une imagination ardente & exaltée va souvent plus loin que les pouvoirs réels du physique.

L'action du moral sur le physique n'est connue que par ses effets, quoique la cause en soit, sans doute, matérielle. Car la pensée qui fait qu'une humeur s'accumule dans un organe quelconque , & lui donne des dimensions qu'il n'avoit pas avant qu'elle eût agi , ne peut être que matérielle elle-même. L'organe de la génération dans l'homme est construit de manière à conserver un degré de sensibilité permanent ; sa pointe représente une couronne recouverte d'une peau lisse & polie , continuellement humectée d'une humeur lubrifiante , dont l'usage principal paroît être de rendre les fibres du gland plus délicates & plus sensibles : car les hommes , dont cette peau ne recouvre pas naturellement le gland , comme il y en a quelques-uns , ont véritablement moins de sensibilité dans l'organe & sont plus lents dans le coit , toutes choses égales d'ailleurs , que ceux qui sont dans un état contraire.

Quand l'homme veut caresser sa femme , l'organe

(1) Oeuvres phi. , T. I. , p. 352.

grosit, se roidit & s'allonge, & cela, dit on, par l'effet du sang, qui se porte en abondance dans les corps caverneux. L'hypothèse paroît démontrée par l'effet des injections, qui donnent à ces parties, sur le cadavre, les mêmes dimensions qu'elles ont dans l'érection : mais comme la verge a plusieurs muscles, dont quelques-uns sont nommés érecteurs ; comme la dureté & la force de cet organe, dans l'érection, ne peuvent être le résultat absolu de l'accumulation du sang dans les corps caverneux, & le tissu spongieux de l'urètre, il est probable, que la force tonique de tous les muscles de la verge est la cause immédiate de l'érection (1).

L'homme dans l'état d'érection, animé du désir de la jouissance, n'est plus cet être raisonnable & fier comme on le voit dans son état ordinaire ; c'est un frénétique égaré par la passion, qui ne se commande plus à lui-même, & qui paroît toujours très-pressé d'obéir au pouvoir qui le subjugue. Dans cet état d'abandon & d'oubli, il se livre délicieusement aux charmes de l'amour, & seulement pour l'amour même ; ses yeux brillent d'un feu étincelant qui annonce le délire de son ame ; sa figure est en convulsion & exprime l'activité de la cause qui agit en lui, tous ses membres palpitent, son sang bouillonne dans ses veines ; enfin dans l'ensemble de son être, tout concourt à prouver l'embrâsement général de ses sens.

(1) Je passerai sous silence la description de l'organe du coit chez la femme, pour ne pas surcharger ce tableau de certains détails qui deviendroient inutiles, & que la décence oblige à voiler autant qu'on le peut. Le phénomène est le même, quant à ses causes, chez l'homme comme chez la femme ; & c'est la seule chose que nous ayons pour but dans cet article.

En introduisant la verge dans le vagin de la femme, le prépuce qui couvroit le gland se retrouffe derrière lui ; le frottement qu'il exerce en augmente la chaleur ; & enfin après un espace, toujours trop court pour la volupté, la détente s'opère ; il éprouve une commotion générale, c'est le moment de l'émission de la semence qui sort du canal de l'urètre avec plus ou moins d'impétuosité : circonstance qui peut, en quelque sorte, être considérée comme le thermomètre de la volupté, en annonçant la plus ou moins grande énergie de l'agent qui vient d'opérer l'œuvre. D'après ces observations, on ne sauroit nier que le frottement, ou mouvement, ne soit la première cause physique de ce phénomène. Les fluides mus par la passion, occasionnent la chaleur & la raréfaction à un degré plus ou moins considérable, suivant qu'elle est plus ou moins forte, que les desirs sont vifs, & que les causes sur lesquelles elle agit, ont, à leur tour, plus ou moins de virilité.

La chaleur de la verge se trouve augmentée par celle qu'elle rencontre dans le vagin de la femme, sur-tout quand elle est également disposée, & plus efficacement encore par le frottement du gland contre les parois du vagin, & ce n'est enfin, que lorsque cette chaleur est au point convenable que l'éjaculation se fait avec délice. Aussitôt l'effet passé, la chaleur disparoît, & même avec un sentiment de douleur ; la verge prend sa flacidité ordinaire ; tous les sens recouvrent le calme ; & l'homme, rentré dans le domaine de sa raison, se considère avec une espèce de honte, & semble rougir de sa foiblesse. Tel est l'effet des grandes passions qui le font sortir, pour ainsi dire, de sa sphère. Cette raison, dont il est si orgueilleux quand il est froid & tranquille, s'éclipse devant

le trône de l'amour , quand la nature le force à s'y présenter , ou que des images voluptueuses réveillent dans son ame le desir de la passion. La chaleur paroît occasionner dans le moment de l'acte , une forte d'inflammation , qui est la cause immédiate de la sensibilité de l'organe. Les personnes qui éjaculent spontanément , sans érection & sans chaleur , soit par cause de débilité ou autrement , n'éprouvent aucune sensation agréable , & rendent la semence fort liquide , au point que bien des gens ont douté si ce n'étoit pas une autre humeur. C'est une loi générale , que plus l'érection est ardente , plus la chaleur est forte , la semence épaisse , & l'émission agréable ; & par cela seul , la *matière colorifique* pourroit fort bien être soupçonnée d'avoir un caractère d'acidité : car indépendamment de ce phénomène , qui est sensible , elle coagule le lait , durcit le blanc d'œuf & la partie lymphatique du sang. » Il paroît très-probable , dit *Schele* (1) , que la *matière colorifique* » forme avec le blanc d'œuf une vraie compo- » sition chymique ; ce qui est cause qu'il durcit ». Cet état peut être considéré comme positif , par rapport à l'électricité spontanée : car la chaleur pourroit être une des causes qui la développe dans le corps humain. » Une personne placée sur » un isoloir , dit *M. Bertholon* (2) , & touchant » un condensateur , donnera des marques d'élec- » tricité , lorsque , par l'approche du feu , on échauf- » fera cette personne ; tandis qu'avant ce degré de » chaleur , on n'appercevoit pas de signe d'élec- » tricité avec le petit thermomètre sensible ». Le

(1) Mémoi. chymi. , deuxième partie , p. 38.

(2) Électricité du corps humain , p. 141 , T. I.

mouvement des fluides sur les solides , est donc la première cause physique de l'acte vénérien ; la chaleur & la raréfaction qui en résultent , & qui s'accroissent par le frottement matériel , donnent lieu à l'éjaculation , & opèrent le phénomène électrique de l'acte , qui , par sa commotion , porte dans tous les nerfs cette sensation délicieuse ; appât dont la nature s'est servie pour inviter les animaux à se reproduire. Or , de ce que l'œuvre de la génération a un rapport direct avec toutes les parties de l'animal , & que chacune paroît y opérer pour sa portion ; de ce que toutes les autres fonctions semblent suspendre leurs effets pour se réunir à elle ; il faut donc que l'agent , qui y préside , soit puissant , universel & constant dans ses résultats. Car ce grand phénomène ne peut être que l'effet d'une cause existante par elle-même , & que l'organisation modifie suivant le rapport qu'elles ont ensemble. Les physiologistes , en général , ont cru la trouver dans le fluide nerveux ; mais ne pourroit-on pas l'attribuer plus judicieusement au fluide électrique qui se trouve soumis à nos sens , que nous reconnoissons comme un agent universel qui nous environne & nous pénètre de toute part : & à la puissance duquel il paroît démontré , que la plupart de nos fonctions sont entièrement subordonnées. M. *Bertholon* dit avec raison , qu'il existe en nous un fluide , qu'on peut appeller *électrico-nerveux* (1).

(1) T. I. p. 16 de la préface : “ Le fluide électrique est ou le fluide nerveux , ou un fluide qui a de grands rapports avec lui “.

P. 21 , “ le fluide qui coule dans les nerfs est un fluide électrique nerveux “.

Le fluide ou feu électrique entre dans la composition matérielle de notre machine, & s'y trouve constamment pendant la vie sous deux formes différentes; comme nous l'avons déjà dit, savoir, sous une forme concrète ou de fixité, & sous une forme d'expansion. Le mouvement & la chaleur paroissent en faire passer une certaine quantité de la première forme sous celle de la seconde, & c'est dans cet état qu'il agit mécaniquement sur nous, en écartant par sa vertu répulsive les parties intégrant des solides & des fluides entre lesquels il se trouve interposé, & de-là tous les effets de la chaleur, de la raréfaction & de la sensibilité. On peut observer relativement à cette dernière qu'elle n'est jamais plus grande que lorsque les parties tendent à cet état d'écartement & d'augmentation de volume, comme dans *l'inflammation & l'érection*. A dire vrai; la proportion n'est pas toujours constante entre ces deux effets. Une légère inflammation produit souvent des douleurs très-aiguës, comme dans le panaris; mais il faut aussi observer que l'inflammation est un état contre nature & toujours en rapport, pour la sensibilité, avec les parties où elle se manifeste; au lieu que l'érection, dont nous comparons les effets, est une fonction naturelle, & qui a un terme mesuré d'irritation qui, quand elle passe au-delà, occasionne une maladie assez fâcheuse (le priapisme).

Le fluide électrique a son magasin dans l'atmosphère; il y est tantôt en plus, & tantôt en moins: il agit sur nous par sa force, son abondance, sa rareté & sur-tout par ses propriétés particulières; d'où il résulte que nos fonctions lui sont plus ou moins subordonnées. Nous avons déjà vu que le mouvement des humeurs étoit une des causes matérielles de l'acte vénérien, & que le frottement

des parties n'opéroit l'œuvre du coït qu'en accumulant la *matière colorifique* dans l'organe; ce qui donnoit lieu à une espèce de commotion, pendant laquelle l'émission de la semence se faisoit. Tous ces effets, fort simples, constituent, ce qu'on appelle électricité animale spontanée. Pour donner une idée claire de ce phénomène à nos lecteurs, que nous supposons n'avoir pas des notions suffisantes sur l'électricité, nous allons entrer dans quelque détail à ce sujet, afin d'avoir une base qui puisse faire comprendre tout ce que nous pourrons dire dans le cours de cet ouvrage relativement à cette matière; & pour ne pas nous égarer dans notre doctrine, nous puiserons tout ce qui sera nécessaire pour son établissement dans les ouvrages de M. l'abbé *Bertholon*, & principalement dans son traité de l'électricité du corps humain, dont le mérite est généralement avoué de toutes les sociétés savantes de l'Europe. « L'électricité, dit cet » habile physicien, est la propriété qu'ont certains » corps après avoir été frottés, d'attirer & de » repousser des corps légers, de lancer des aigrettes lumineuses, de donner des étincelles à l'approche de certaines substances, & de faire » éprouver une secousse particulière dans certains » cas, lorsqu'un corps a été électrisé par frottement. On reconnoît même qu'il est dans cet état » par l'odeur du phosphore qu'il exhale (1), & par » l'impression qu'il fait éprouver aux parties qui

(1) Après qu'un homme & une femme ont consommé l'acte vénérien, & que l'endroit où ils se trouvent est bien clos, ils ressentent cette odeur d'une manière bien sensible; mais une personne qui vient du grand air, & qui n'a point l'odorat blasé par l'usage du tabac, le ressent infiniment davantage.

» sont les plus sensibles, telle que le visage, le
 » revers de la main. On le compare avec raison à
 » celle d'un souffle ou d'une toile d'araignée. Si on
 » approche davantage du corps électrisé, on res-
 » sent l'impression d'un petit vent frais bien ca-
 » ractérisé. La distance étant encore diminuée, on
 » voit dans l'obscurité une aigrette lumineuse assez
 » sensible. Plus près encore du conducteur, cette
 » lumière dont les rayons ont peu de densité, se
 » change en étincelles plus ou moins fortes, selon
 » la distance, la forme des corps, leur nature & le
 » degré de frottement. Ces étincelles sont capa-
 » bles d'enflammer plusieurs substances ».

» On donne le nom de fluide électrique à celui
 » que le frottement a développé, & qui produit
 » dans les corps électriques les phénomènes que
 » nous venons d'exposer. On nomme ordinaire-
 » ment corps électriques par nature ou *idio-élec-*
 » *triques* ou simplement électriques, ceux en qui
 » le frottement a excité cette vertu, & corps
 » électriques par communication ou *éné-lectriques*
 » ceux qui frottés ne produisent absolument rien
 » de semblable; mais qui, communiquant avec les
 » premiers, reçoivent très-bien le fluide produc-
 » teur de ces admirables effets, & deviennent par
 » ce moyen capables de présenter ces brillans phé-
 » nomènes. »

« Les différentes impressions que le feu électri-
 » que fait sur nos organes prouve que ce fluide
 » est matériel. Ses effets ayant lieu à une certaine
 » distance du corps électrisé, & de plus étant sem-
 » blables, quel que soit l'espèce des corps élec-
 » trisés; on ne peut s'empêcher de conclure que
 » ceux-ci ne les produisent pas immédiatement.
 » Mais quelle est la nature de ce fluide merveil-
 » leux? Plus ses effets sont étonnans, plus aussi

» desire-t-on de les connoître : cependant jusqu'à
 » présent l'on n'a fait que de vains efforts pour en
 » venir à bout. Les uns ont pensé que le fluide
 » électrique n'étoit autre chose que les émana-
 » tions des corps frottés. Cè sentiment est infou-
 » tenable ; car les corps métalliques , par exem-
 » ple, qui ont éprouvé la plus longue & la plus
 » forte électrisation, ne perdent rien de leurs poids.
 » D'autres ont cru que ce fluide ne différoit pas
 » de l'air ; mais la lumière électrique paroît dans
 » le vuide, & occupe toute la capacité du réci-
 » pient. Le fluide électrique se meut avec une
 » vitesse presque semblable à celle de la lumière,
 » & incomparablement plus grande que celle du
 » son & du vent le plus impétueux. Ce fluide passe
 » librement à travers les métaux qui sont imper-
 » méables à l'air ; il a une odeur propre , & la fa-
 » veur d'un *acide*. »

Tout ce que nous venons de rapporter de l'élec-
 tricité en général est applicable à l'électricité du
 corps humain ; mais plutôt à l'électricité commu-
 niquée , qu'à l'électricité spontanée. Pour com-
 prendre ce phénomène particulier , & en faire une
 juste application dans tous les cas ; il convient
 d'expliquer encore ce qu'on entend par cette dis-
 tinction d'électricité *communiquée*, & d'électricité
spontanée. L'électricité communiquée est celle
 qu'on excite avec les machines qu'on trouve dans
 nos cabinets de physique , & qu'on transmet par
 des corps conducteurs ou énélectriques.

« Les corps idio-électriques étant frottés , dit
 » M. *Bertholon* , produisent l'électricité qui de-
 » vient alors sensible par plusieurs effets. Les au-
 » tres corps qui ne peuvent être électrisés de cette
 » manière , sont bientôt dans un état actuel d'elec-
 » trification , lorsqu'on leur transmet l'électricité des

» premiers ; ce qui s'opère facilement en les iso-
 » lant, & par le moyen d'une tige de communi-
 » cation. Dans cette circonstance, le fluide élec-
 » trique passe des uns dans les autres, & produit des
 » signes certains d'électricité. Le corps humain est
 » composé de parties dont les unes sont idio-
 » électriques, & les autres éné-électriques. Les
 » secondes ne peuvent jamais s'électrifier par frot-
 » tement ; mais seulement par communication ; les
 » premières s'électrifient par frottement, & un peu
 » par communication. »

M. *Bertholon* regarde encore l'électricité atmos-
 phérique comme communiquée par rapport au
 corps humain ; mais, elle paroîtroit plus propre à
 être considérée comme spontanée, puisqu'elle le
 pénètre sans manifester aucun effet, & que ce n'est
 qu'après que les causes agissantes de la machine
 l'ont développée qu'elle se montre spontanément.

Quant à l'électricité spontanée, voici comme il
 s'exprime : « Lorsqu'il s'agit d'employer de nou-
 » velles expressions pour désigner des objets qui
 » méritent d'être traités en particulier ; on doit se
 » servir, autant qu'il est possible, des mots déjà
 » reçus & consacrés par l'analogie des rapports.
 » On appelle électricité spontanée, celle qui naît
 » comme d'elle-même dans les substances idio-
 » électriques ou électriques par nature ; c'est-à-
 » dire, substances dans lesquelles le fluide électri-
 » que est développé par une cause quelconque.
 » En conséquence, on peut appeler électrisation
 » spontanée ou propre au corps humain, l'action
 » d'exciter immédiatement l'électricité dans le
 » corps ou dans les matières animales.

» Le *frottement* est la cause principale par la-
 » quelle on excite, on produit le fluide électrique
 » dans les corps électriques. Il est probable, que les

» *mouvemens naturels qui existent dans les fluides*
 » *& dans les solides , produisent l'électricité natu-*
 » *relle (1).* Le triple frottement des solides entre
 » eux , & des fluides entre les solides , fait naître
 » une dose proportionnée d'électricité dans cha-
 » cune des parties intégrantes , de celles des sub-
 » stances qui sont idio-électriques , c'est-à-dire ,
 » propres à produire le fluide ; & de toutes ces
 » petites doses d'électricité , il résulte une somme
 » totale d'électricité qui est propre au corps hu-
 » main : cette somme est plus ou moins grande dans
 » un homme que dans une autre , selon l'âge , le
 » sexe , le tempérament , l'état actuel , & selon
 » plusieurs autres circonstances.

» Les parties nerveuses sont principalement
 » idio-électriques ; le frottement qu'elles éprouvent
 » entr'elles , doit produire en elles du fluide élec-
 » trique , comme il arrive constamment entre deux
 » substances idio-électriques quelconques qui sont
 » frottées l'une contre l'autre ; par exemple , entre
 » deux plaques de verre. Le frottement des fluides
 » sur les solides fera naître le même effet (2). Le
 » mercure frotté contre le verre , ou l'air qui sort
 » d'un soufflet , & qui choque le verre , excite le
 » fluide électrique d'une manière sensible , &c.
 » Pourquoi dans le corps humain , le frottement des
 » solides entre eux , & celui des fluides contre
 » les solides ne le développeroit-il pas ? Les loix de

(1) Les grands effets de la gymnastique sur la santé , tirent leur cause première des effets de l'électricité naturelle. Nous en parlerons au chapitre de la méthode du traitement.

(2) Nous avons déjà fait observer , que ce frottement des fluides sur les solides , étoit la première cause de l'érection.

» la nature ne font pas auffi variables qu'on le
 » penfe (1). De cette fuppoſition il fuit , que fi
 » la ſomme d'électricité eſt plus ou moins grande
 » dans un individu que dans l'autre ; il faut l'at-
 » tribuer à un *frottement plus ou moins grand*
 » des ſubſtances qui produiſent l'électricité ; & que
 » tout ce qui pourra augmenter ou diminuer ce
 » frottement , augmentera cette doſe d'électricité .
 Il ſ'en faut cependant de beaucoup , que cette
 règle générale à l'électricité ſoit de rigueur ;
 par rapport à l'électricité ſpontanée du corps
 humain & à ſes effets. M. *Bertholon* ſ'explique
 aſſez clairement là-deſſus en diſant (2) : » il ne
 » faut pas croire que la plupart des mouvemens
 » & frotemens dont nous venons de parler , étant
 » légers , ne puiſſent produire l'électricité animale.
 » *Car des mouvemens violens ſont moins propres à*
 » *faire naître le fluide électrique , que des oſcillations*
 » *& des vibrations modérées* , dans les parties infen-
 » ſibles , ainſi que le ſavent tous les phyſiciens (3).
 » Le frottement dont nous parlons ici eſt moins ce
 » frottement groſſier qui réſulte des mouvemens de
 » la machine entière ou de ſes parties principales ,

(1) Les douleurs , les torticolis , courbatures , &c. ,
 ne proviennent la plupart du tems que d'un vent froid qui
 frappe les parties du corps , où ces accidens ſe manifeflent ,
 parce qu'il y accumule le fluide électrique ; mais plutôt
 dans un état de fixité ou de concentration , que d'expen-
 ſibilité ; auffi la chaleur en eſt le remède .

(2) P. 145 , T. I. , ouv. cité.

(3) On voit la preuve de cet effet , en plaçant un
 homme ſur un iſoloir , & le frappant avec une peau de
 chat. Si l'on frottoit ou battoit très-fort , il ne donneroit
 pas de ſignes d'électricité ; mais en frappant légèrement ,
 on tirera des étincelles de ſes mains , de ſa figure , & même
 de toutes les parties du corps couvertes des habits .

» que celui qui dépend de l'ébranlement & du jeu
 » des plus petites molécules du corps ».

Si nous faisons l'application de ces principes à l'électrification spontanée du coït, nous trouverons l'expérience d'accord avec eux. On est effectivement moins propres au coït, après de grands mouvemens du corps, parce qu'ils dissipent l'électricité animale plutôt que de l'engendrer. En effet, combien de fois n'est-il pas arrivé, qu'un homme très-animé par les desirs, après avoir long-tems persécuté & combattu pour obtenir les faveurs d'une femme, s'est trouvé incapable d'en profiter au moment qu'elle s'est rendue. Il paroît que l'électrification du coït, n'a de succès réel, par rapport à son but, que dans la circonstance, où elle se borne immédiatement aux parties de la génération. Si, pendant l'acte, la chaleur s'étend dans les différentes parties ds corps, l'érection diminue en raison de cette extension; & comme la chaleur est une des causes qui fait naître l'électricité & qui la dissémine, il est clair, qu'en pareil cas, on ne peut méconnoître sa diversion; d'ailleurs la transpiration, qui devient plus considérable à mesure que la chaleur du corps augmente, a bientôt dissipée l'électricité qui s'étoit formée; par la raison qu'elle est un conducteur puissant du fluide électrique, & que c'est un des moyens dont la nature se sert pour en dépouiller les corps (1). En

(1) Nous aurons occasion de fournir plusieurs preuves de cette grande vérité; mais nous observerons ici, que des œufs vernis ne donnent rien sous la poule, d'après les expériences de *Réaumur*, & qu'ils sont inaltérables. Est-ce seulement parce que la transpiration est interceptée, ou bien parce que le fluide électrique ne peut pas se développer? Les expériences de *M. Achard*, sur la nouvelle

général , les payfans & autres personnes adonnées à des travaux pénibles , qui excitent une grande sueur , quoique peut-être plus robustes , sont pourtant généralement moins vigoureux , que la classe moyenne de ceux qui composent la société , & leur vieillesse est même plus précoce. Il y a une infinité d'exemples là-dessus qu'on peut se représenter aisément ; en partant de ce principe général ; savoir , que la transpiration dépouille les animaux de leur électricité naturelle , & que , par conséquent , une transpiration excessive ou trop long-tems continuée , affoiblit considérablement les forces vitales & trouble toutes les fonctions ; mais par la même raison , une transpiration modérée qui ne fait que transmettre au dehors , dans un état de liberté , une petite quantité de fluide électrique devenu superflu , donne au contraire de l'activité à ces mêmes forces , & tient les fonctions dans cet état d'équilibre nécessaire à la santé.

» On ne doit pas s'attendre , continue M. *Bertholon* , en parlant de l'électricité spontanée , que cette électricité soit toujours sensible , & qu'on la vöye sous forme d'étincelles. Son invisibilité ordinaire , je demande grace pour ce terme , n'est pas une raison pour la révoquer en doute. Tous les jours nous voyons des corps qui sont dans un état actuel d'électricité , & qui n'en donnent pas ».

» L'électricité du corps humain étant une classe à part , eu égard à ces modifications , ne doit être

manière de faire éclore les œufs par le moyen de l'électricité , insérées dans les mémoires de l'académie de Berlin , pourroient nous faire soupçonner que le fluide électrique a plus de part à ce phénomène que la transpiration , qui ne doit être considérée que comme un accessoire.

P. 325 & 326 , *Bertholon* ; T. II.

comparée qu'à quelques phénomènes d'électricité qui peuvent y avoir rapport, & il ne faut pas opposer des phénomènes disparates ».

L'électricité spontanée ou naturelle du corps humain peut être favorisée dans son action par le frottement des vêtemens sur la peau, & *contre les poils dont elle est parsemée, qui sont des corps idio-électriques*. Cette cause d'électricité est d'autant plus efficace, qu'elle est en quelque sorte permanente. Le mouvement & l'exercice, en mettant en jeu les puissances musculaires, & en augmentant, par conséquent, le frottement des parties du corps entr'elles & avec les vêtemens, augmenteront encore la force de l'électricité spontanée; & de-là tous les effets salutaires qu'on en retire, tant pour entretenir la santé, que pour la recouvrer quand elle est perdue. Comme rien de ce qui peut avoir quelque rapport à l'acte vénérien, ne doit être étranger à la question agitée, je me permettrai quelques réflexions sur les poils qui m'ont paru neuves & intéressantes; » les poils, a-t-on dit, émoussent la sensibilité & rendent la peau dure, & cela est exact « (1).

Les poils des parties naturelles semblent être destinés à empêcher que le contact immédiat des parties de l'homme & de la femme ne diminuent la sensibilité du gland par ce double contact; si la nature a placés les poils à ce dessein, il paroît qu'elle a également donné à l'homme un prépuce, & des grandes lèvres à la femme pour entretenir dans ces lieux plus de sensibilité que dans d'autres. En général les hommes & les femmes dont le corps est plus velu que d'ordinaire, sont plus propres

(1) *Fourcroy, élémens d'hist. nat.*, T. IV.

aux exploits amoureux. Il semble que le gland dans l'homme , & le vagin dans la femme gagnent en sensibilité ce que perd l'étendue de la peau. Il paroît même que la peau reprend de cette sensibilité à mesure qu'elle s'épile , & cela , en pure perte pour les parties génitales. L'opinion qu'on a d'un homme devenu chauve , de le croire moins propre à l'acte vénérien , paroît être fondée en principe d'après notre remarque.

Les loix de l'économie animale sont telles , qu'une sensation détruit l'autre , ou l'affoiblit plus ou moins selon leur nature respective ; & comme le frottement des pubis l'un contre l'autre , auroient pu fixer ou soutirer le fluide électrique par ce point de contact au préjudice du gland , elle y a placé un isoloir , afin de le déterminer à prendre la route du conducteur. On observe , que lorsque la nature a rempli son vœu du côté de la génération , elle nous débarrasse presque entièrement de cette armure inutile ; de même qu'elle ne nous la donne qu'à l'âge de virilité : c'est un signe qui annonce son arrivée & sa fuite. Le rapport intime des organes de la génération & de la voix est connu de tout le monde ; celui de la naissance des poils avec les facultés viriles l'est également. On n'ignore pas non plus que les *castrats* sont privés de cet ornement naturel à l'homme viril ; & non-seulement au pénil , mais même au menton. Il semble que la nature s'est attachée à leur imposer le sceau de la dégradation , en les faisant rentrer , en quelque sorte , dans la classe du sexe féminin ; mais si le secret de la nature se laisse pénétrer jusqu'à un certain point dans la distribution des poils qu'elle fait pousser chez l'homme & chez la femme à l'âge de virilité sur les parties sexuelles , nous n'en approchons pas autant , quand nous
voulons

voulons expliquer pourquoi elle en distribue dans d'autres parties du corps, à cette même époque, & notamment au menton de l'homme, lieu qui paroît indépendant de l'acte vénérien; cependant l'expérience nous prouve qu'ils ont un rapport marqué avec la formation des parties sexuelles. Il y a, à coup sûr, une route de communication, plus organique que sympathique, entre les parties internes & externes de la bouche, du larinx & du pharinx, & les parties de la génération. La jouissance des baisers, & sur-tout sur la bouche, est aussi délicieuse, & donne autant de volupté que celle de la copulation; elle est même plus durable. Il semble que l'homme a dans lui-même un foyer d'électricité, qu'il fait passer chez la femme par le contact sexuel, & qu'il soutire ensuite par ses lèvres (1). C'est cette influence rapide qui agite l'ame avec tant de charmes & d'énergie; qui rend la jouissance si délicieuse & l'acte si fécond. La finesse de la peau des lèvres rend mutuellement le contact plus agréable. On électrise une femme, on la fait tomber en syncôpe, en l'embrassant amoureusement sur la bouche.

Les poils implantés au menton de l'homme, ne croissant qu'à l'âge de virilité, sembleroient n'être destinés qu'à isoler le fluide électrique, qui est en rapport entre les organes de la génération & de la voix, & à le détourner vers la membrane in-

(1) Ce qu'on appelle chaîne de retour en fait d'expériences électriques, nous fournit une image de cet effet. Quand on veut avoir beaucoup d'électricité, on attache une chaîne d'un côté, au corps sur lequel on fait l'expérience; & de l'autre, au coussin de la machine. De cette manière, il y a un courant d'électricité non-interrompue entre le corps électrisant & le corps électrisé.

terne de la bouche, qui vient se terminer aux bords des lèvres. Jusqu'à cet âge la voix de l'homme est claire & aiguë comme celle de la femme; mais à peine le duvet du menton commence-t-il à paroître, qu'elle mue & devient plus ou moins pleine. Si la barbe n'avoit été placée que pour l'ornement de la figure, pourquoi la nature ne l'auroit-elle pas fait croître avec les sourcils? Dans l'œuvre du coït, les poils & les cheveux se redressent comme lorsqu'on est électrisé sur l'isoloir: on peut aisément remarquer cet effet sur les chiens. M. de *Sauvage* rapporte, qu'une chienne fut vue par plusieurs personnes, les yeux brillans & les poils hérissés pendant cet acte. MM. *Mairan*, *Bridone* & *Bertholon* rapportent nombre d'observations qui prouvent la vertu électrique des poils & des cheveux (1).

Il paroît donc que les poils sont destinés à favoriser l'électricité animale spontanée, & que l'homme le plus velu est généralement plus électrisable que celui qui l'est moins, toutes choses égales d'ailleurs. L'électricité animale peut encore être favorisée par les alimens dont on se nourrit, ainsi que par différens remèdes dont on use. En général, toutes les substances qui ont une vertu tonique, *stimulante*, *cordiale*, *échauffante*, sont propres à augmenter la somme du fluide électrique en le portant dans le corps, dans un état de fixité ou de *forme latente*. Le *sucre* & le *chocolat*, ces puissans restaurans des forces vitales, sont des substances idio-électriques du premier ordre. Aussi les effets qu'ils produisent sur nous, quoiqu'en dise le préjugé, sont-ils des plus merveilleux (2). « Le

(1) P. 125, *œuv. cité.*

(2) Si l'on frotte dans l'obscurité deux morceaux de

sucre est peut-être le meilleur restauratif qu'on connoisse, dit *M. Hunter* (1). C'est un fait connu que tous les nègres dans les îles deviennent extrêmement gras & replets lors de la saison des cannes à sucre, & qu'ils ne se nourrissent guères d'autres alimens. Les animaux auxquels on permet d'en manger s'engraissent aussi, & le poil des chevaux devient alors très-beau (2). Les oiseaux qui se nourrissent de fruits, n'en mangent jamais qu'ils ne soient parfaitement mûrs ». . . .

« Quand on considère qu'un essaim d'abeilles vit un hiver entier sur quelques livres de miel, qu'il conserve une chaleur constante d'environ quatre-vingt-quinze à quatre-vingt-seize degrés, & que les fonctions de l'économie animale sont subordonnées à cette chaleur; on ne peut s'empêcher de convenir que le sucre contient peut-être plus de nourriture réelle qu'aucune autre substance connue ».

« A la Cochinchine, dit *M. Bertholon* (3), on mange du sucre au lieu de pain. L'élite des gardes de l'empereur, ses trois cent plus beaux hommes, ont chacun 3 livres de ce prétendu poison dans la ration de leur journée; comme ce qui peut les mieux nourrir ».

« S'il falloit encore appuyer par d'autres exemples, dit le même auteur (4), ce que nous avons

sucre l'un contre l'autre, on voit sortir une flamme bleue; le chocolat produit le même effet.

(1) P. 377 de son traité des maladies vénériennes.

(2) Le poil, comme substance idio-électrique, doit avoir plus d'analogie avec la matière du sucre; & il n'est pas étonnant que le poil des animaux, qui en mangent, ne soit plus beau. C'est une observation qu'on peut faire sur les petites chiennes élevées par les dames.

(3) Élect. des V., p. 318.

(4) P. 320, ouv. cité.

établis sur l'usage du sucre, nous citerions ceux d'un jurisconsulte qui parvint à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en mangeant lui seul plus de sucre qu'il n'en falloit à cinq ou six autres personnes. Du duc de *Beaufort* qui, tous les jours en prenoit une livre, sans que ses dents & ses viscères en fussent endommagés, & qui a vécu plus de soixante-dix ans. Le célèbre *Hoffman* confirmoit par sa conduite l'éloge qu'il faisoit du sucre dans plusieurs de ses ouvrages. MM. *Behrens de Nordheim* fait l'éloge du sucre dans sa *dissertation inaugurale sur la nature*. L'abbé *Heell* chargé d'une expédition qui avoit rapport à l'astronomie, & qui exigeoit un voyage par mer assez long, fit distribuer du sucre à tous les gens de l'équipage. Tous les jours on en méloit avec les alimens, & on fut préservé du scorbut, & des autres maladies. On imagine bien que tous les auteurs qui ont fait l'éloge du sucre, n'ont prétendu qu'en recommander un usage modéré, & qu'ils en ont condamné l'excès; car toutes les substances les plus avantageuses à la santé prises dans un état convenable & proportionné, lui deviennent contraires, quand on en use avec excès».

La plupart des médicamens que la médecine emploie, ont une vertu idio-électrique, & favorisent par conséquent l'électricité animale. Tels sont les purgatifs hydragogues, ceux qui sont sucrés, tous les gomeux, huileux, résineux, mucilagineux, la plupart des substances minérales & métalliques; notamment, le fer, le mercure, l'alun, le soufre, &c. On a remarqué que dans une partie de la Barbarie, les riches qui prennent par la bouche de l'ambre y vivent fort long-temps.

Concluons donc d'après ces faits que l'électricité spontanée du corps humain s'excite par les frictions, le frottement des vêtemens contre la peau,

& les poils dont elle est parsemée, par l'exercice, les alimens; les remèdes & autres moyens analogues. Parmi les effets que nous venons d'attribuer au fluide électrique, il n'y en a point qui ne puisse être commun au fluide nerveux. Cette question peut être résolue d'après les principes des physiologistes. Nous avons déjà fait observer que M. *Bertholon* pensoit qu'il circuloit dans nos nerfs un fluide mixte, qu'il a nommé *électrico-nerveux*. « Si quelqu'un, dit-il, desiroit savoir ce qui nous paroît le plus vraisemblable dans une matière aussi obscure & aussi difficile, nous dirions que le fluide qui coule dans nos nerfs est moins un fluide nerveux ou un fluide électrique, qu'un fluide *électrico-nerveux*, c'est-à-dire, un fluide composé de fluide électrique, & de fluide nerveux proprement dit ».

» Le fluide *électrico-nerveux*, continue-t-il, (1) existant donc plus ou moins abondamment dans le corps humain, plusieurs causes, telles que le frottement, la chaleur, &c. pourront développer & rassembler dans un endroit plus que dans un autre le fluide électrique, le rendre plus ou moins sensible, selon les différentes circonstances où il aura reçu des modifications propres à le faire paroître (2). Alors on verra les différens phénomènes qui appartiennent à l'électricité animale spontanée, effets qui sont toujours réellement existans, quelque peu sensibles qu'ils soient ordinairement ».

« C'est ainsi peut-être qu'ont été produits les phénomènes observés dans quelques hydrophobes,

(1) P. 150, T. I., ouv. cité.

(2) Cet effet du fluide électrique, accumulé dans une partie par le frottement & la chaleur, est très-sensible dans les parties de la génération, dans le moment du coit.

dans les personnes qu'on a nommés avec raison, hommes tropilles, dans plusieurs autres qui étoient animés par de grandes passions; circonstance où il y a, si l'on peut parler ainsi, effervescence & exaltation dans le système nerveux, ce qui indique que la production du fluide électrique spontané peut dépendre *du jeu de l'organisation*.

D'après tous ces faits, il paroît assez prouvé que l'action du coit & les causes qui agissent en nous, & qui nous y disposent, sont celles qui produisent l'électricité spontanée; que cet acte & tout ce qui a rapport à l'œuvre de la génération est subordonné à ces mêmes causes; que si, parmi les effets qui se trouvent en être une suite, il en est de contraires, en quelque sorte, à son essence, on peut, non pas les attribuer exclusivement aux causes physiques qui lui sont propres, mais présumer qu'elles ont la vertu de s'emparer de celles qui opèrent ces effets, & de constituer par leur union cette cause efficiente.

Le mécanisme de l'acte vénérien est donc ce qu'on peut appeller *électrisation spontanée*. C'est par le moyen du fluide électrique, accumulé dans l'organe de la génération, qu'il devient propre à remplir cette importante fonction. C'est par la modification qu'il éprouve du mouvement, du frottement & de l'oscillation des solides, qu'il donne lieu à tous les phénomènes que nous avons observés. Mais de ce que ce fluide peut être plus ou moins accumulé dans le corps & dans l'atmosphère; de ce qu'il trouve des substances conductrices qui s'en emparent & le transmettent, tantôt à la terre, tantôt dans la région des nuages; de ce que les vapeurs en sont avides, & que les vents qui les entraînent peuvent en dépouiller les corps qui s'y trouvent plongés; de

ce que ces mêmes vents , quand ils arrivent de la zone brûlante , en affoiblissent la somme & l'effet , il s'ensuit , que l'acte vénérien & tous les effets qui en résultent , doivent être plus ou moins subordonnés à ces révolutions. « Je ne doute pas , dit M. Bertholon , (1) que les hommes ne reconnoissent un jour , combien ils ont été dans l'erreur. Quand le tems aura suffisamment développé cette partie de la physique , on verra peut-être alors , que ce qu'on appelle sensibilité des nerfs , ainsi que la plupart de ces maladies , pour lesquelles la médecine n'a encore inventée que des noms , & dont elle a envain cherché la cause dans les nerfs , proviennent de ce que le corps est pourvu d'une trop grande ou d'une trop petite quantité de ce fluide , qui est peut-être le véhicule de toutes les sensations. J'ai quelquefois été porté à penser que les sensations ne sont autre chose qu'une *espece plus légère de commotion électrique* ; que les nerfs servent de conducteurs , & que c'est par la circulation rapide de ce feu pénétrant & vivifiant qu'elles se font toutes. Lorsque dans les tems sombres & humides ce feu semble être absorbé ou émoussé par l'humidité ; quand son activité est perdue , & qu'on n'en peut rassembler qu'une petite quantité , chacun convient alors que nos esprits sont plus abatus & que notre sensibilité est moins vive. » Je crois , avec M. Bertholon , que lorsque cette branche de la physique sera plus éclairée , & qu'on aura des notions plus exactes sur la nature & les effets du fluide électrique , on découvrira quantité de vérités qu'on n'a point encore soupçonnées , non-seulement

(1) Électricité du corps humain , T. I. , p. 15 lig. 3 , & p. 72.

dans la classe des maladies nerveuses , mais plus particulièrement dans les épidémies : car il paroît bien singulier de voir tous les jours ces maladies ravager les campagnes isolées , où tout semble annoncer la plus grande pureté de l'air , & respecter les villes les plus peuplées , dans lesquelles ce même air devoit être supposé gâté , à raison de tous les corpuscules qui s'exhalent des matieres animales & autres qui y pourrissent. Pour en avoir un exemple bien frappant , on peut remarquer ce qui se passe à Paris , où l'on ne voit point d'épidémies , ou du moins que très-peu & de très-bénignes , & où même les maladies sont rares , relativement au nombre de ses habitans. *Planis-Campi* cite un fait dans ses œuvres , que je rapporte de mémoire , par l'impression qu'il me fit , quoiqu'il y ait fort long-tems que je l'aye lu ; c'est au sujet d'une maladie pestilentielle qui règnoit dans une ville , & dont rien n'avoit pu arrêter les progrès. Un médecin crut en voir la cause dans la qualité de l'air ; il conçut que de ce qu'il paroïssoit avide de substances animales , il respecteroit peut-être les individus , si on pouvoit parvenir à le saouler. En conséquence , il proposa de faire tuer toutes les bêtes de somme & de les exposer dans les rues pour les y laisser pourrir ; on suivit cet avis , & la maladie cessa comme par enchantement. Ne pourroit-on pas présumer , avec quelque fondement , que les maladies épidémiques , & sur-tout celles qui paroissent en été dans les environs des endroits marécageux , comme à la Rochelle & à Rochefort , ne sont que l'effet de l'altération du fluide électrique ou du grand dépouillement que les vapeurs en font de tous les corps qui se trouvent exposés à leur action ? On sait que ces fortes de vapeurs moflétisent l'air par une espèce de gas inflammable , que *M. Fourcroy*

comprend dans la quatorzieme espèce des fluides élastiques. La moflète, au rapport de *Sauvage*, & de plusieurs autres phyficiens, absorbe le fluide électrique & lui ôte toute son action. Ce médecin rapporte qu'un fil de fer plongé dans un puits infecté de vapeurs moflétiques, cesse d'être conducteur du fluide électrique, même après en avoir été tiré (1). Les asphixies proviennent peut-être d'une pareille influence de la moflète sur le fluide électrique : plusieurs raisons portent à le croire.

Si pour établir des faits de cette importance il suffisoit de raisonner d'après l'analogie, nous pourrions avancer que le fluide électrique est susceptible d'altération, ainsi que l'air dans lequel il nage ; & qu'il est moins un être simple qu'un composé de feu ou phlogistique, de lumière, de chaleur, &c. ; puisqu'il enflamme certains corps, qu'il brille & qu'il chauffe. Or, si comme dans l'air atmosphérique, qu'on sait être composé d'air vital, d'acide aérien & de moflète ; si, dis-je, comme dans cet air, l'équilibre des principes n'est pas observé, ne peut-il pas s'ensuivre des effets variés, favorables ou malfaisans, suivant qu'ils pourront être de telle ou telle nature ? On est généralement convenu que le fluide électrique est acide : plusieurs expériences ont prouvé cette vérité ; & l'on pourroit bien soupçonner que cette qualité lui vient de la *matiere colorifique* que *Scheele* a démontré être telle. Si tous ces faits ne peuvent être soumis à une démonstration bien rigoureuse dans le système des connoissances actuelles, ils offrent au moins des probabilités bien grandes qui doivent nous enga-

(1) De l'action de l'air sur le corps humain, art. 132, *Prichley*, T. III, p. 211.

ger à des travaux ultérieurs. En attendant, on peut toujours judicieusement dire, que le fluide électrique a une propriété acide; qu'il peut être diversément modifié par les substances avec lesquelles nous savons que les acides ont de l'affinité; quelques-unes de ces substances peuvent être répandues dans l'atmosphère sous la forme de vapeur, & d'autres appartenir aux corps que le fluide pénètre.

La chymie, qui nous apprend que les composés ont des propriétés différentes de leurs composans, nous démontre qu'il est possible que le fluide électrique éprouve des altérations particulières par les modifications dont ses affinités peuvent le rendre susceptible. *M. Cavendish* (1) a observé que les étincelles électriques tirées dans une cloche contenant trois parties de moflète & sept parties d'air vital, condensoient peu-à-peu ces fluides aériformes & les convertissoient en acide nitreux. Si jamais on parvient à soumettre à l'analyse ce fluide actif, on trouvera sans doute la même diversité de principes qu'on a remarquée dans l'air, dont on faisoit un élément avant que *Priesthley* ne l'eût divisé.

Les mal-aïses & les douleurs qui s'annoncent au changement de tems chez les personnes affectées de rhumatisme, chez celles qui ont eu des fractures, qui ont éprouvé dans les chairs des pertes de substances, ou qui ont eu quelque membre amputé, &c., sont attribuées, par les électriciens, aux révolutions qui se font dans l'atmosphère, dont les causes sont subordonnées à l'activité du fluide électrique. Il est certain que rien ne les explique mieux: car,

(1) Chymie de *M. de Fourcroy*, T. I., p. 50.

ce fluide semble être l'agent dont la nature se fert pour troubler en quelque sorte l'harmonie de cet univers. La foudre, les éclairs, les tremblemens de terre & tous les grands phénomènes que nous connoissons, sont l'effet de son développement & de son action. Or, puisque ce fluide est perpétuellement en contact avec tous les corps de la nature, il s'ensuit qu'ils doivent tous être avertis des révolutions qu'il prépare, suivant que, par leur organisation, par des vices de conformation ou différentes maladies, ils se trouvent propres à en ressentir les effets.

Le fluide électrique est très-abondant, & l'on peut dire même très-concentré dans l'atmosphère par un tems froid & sec. On fait que l'eau & toutes les substances aqueuses sont d'excellens conducteurs de ce fluide, & qu'il s'insinue facilement dans le corps par les poumons qui en sont, suivant l'expression de quelques Physiciens, l'organe sécrétoire. On observe pendant un tems froid & sec, que le mucus du nez coule abondamment, ce qui ne peut venir que d'une irritation exercée sur la membrane pituitaire; qu'il devient corrosif & enflâme les parties par lesquelles il s'écoule, comme les ouvertures des narines & la lèvre supérieure; que la salive présente les mêmes phénomènes; car non-seulement elle est plus abondante, mais elle corrode encore l'intérieur des lèvres, y fait naître assez souvent de petits ulcères, & donne lieu à des crevasses dans leur épaisseur. Les mêmes effets ont lieu relativement à la gorge & à la poitrine; & c'est alors qu'on voit survenir ordinairement les esquinancies, les fluxions catharales, les fausses pleurésies, &c. On est assez généralement convenu d'attribuer tous ces effets à l'air froid; mais pour qu'il possède de pareilles propriétés, il faut qu'il

acquiere des qualités qu'il ne fauroit avoir par lui-même, & qui ne peuvent lui être données que par le fluide électrique. De tous ces faits, il résulteroit que le fluide électrique très-condensé par le froid, seroit un corps très-irritant & corrosif, puisqu'en saturant le mucus du nez, il lui communique un degré de corrosité assez sensible pour enflammer les parties par où il s'écoule; & comme nous savons que tous les acides ont plus ou moins cette propriété, l'expérience qui établit que le fluide électrique est *acide*, se trouve étayée par cette observation.

De tout ce que nous avons rapporté du fluide électrique, on doit conclure que cet agent joue un grand rôle dans la machine humaine; que toutes nos fonctions lui sont plus ou moins subordonnées; & que dans toutes celles qui s'exécutent par un mécanisme électrique, *comme l'acte vénérien*, les loix établies doivent porter sur les propriétés de ce fluide; mais de ce qu'il peut opérer certains effets sur les substances animales, selon l'état dans lequel il se trouve porté ou disséminé dans le corps, ainsi que nous venons de l'observer du mucus, il faut en conclure encore qu'il peut être souvent la cause unique & immédiate de la maladie. Plusieurs auteurs qui ont traité de la gonorrhée, l'ont considérée comme une fluxion catharale, & l'ont comparée à celle qui survient à la membrane pituitaire, qui constitue ce qu'on appelle vulgairement rhume de cerveau. Ils ont cru qu'elle étoit l'effet d'une irritation exercée sur le tissu de l'urètre, d'où résultoit l'inflammation & l'écoulement; mais, si véritablement le fluide électrique opère, par sa seule concentration, sur la membrane pituitaire les effets que nous venons de rapporter, comme il est très-probable, pourquoi ce même fluide électrique, par cette même cause

ou par toute autre, ne pourroit-il pas produire sur la membrane de l'urètre une impression pareille, & être la cause de son irritation & de l'écoulement qui en est l'effet ?

On ne peut douter que le fluide électrique ne puisse être concentré & dilaté par la chaleur. Sous ces deux formes différentes il doit produire des effets variés, sur-tout par sa propriété acide. La chaleur, en lui donnant plus d'expensibilité, interpose entre les parties des vapeurs aqueuses qui en affoiblissent l'effet, & elle étend encore sa sphère d'activité aux dépens de sa force. On peut, en tout point, comparer cet effet à celui des acides ordinaires, qui sont d'autant plus concentrés qu'on les dépouille de leur véhicule aqueux, & d'autant plus affoiblis qu'on le leur augmente.

Quand le froid est assez fort pour condenser les vapeurs aqueuses de l'atmosphère & les précipiter, le fluide électrique reste à nud (1), &, par cela même, se trouve plus concentré : & cet état du tems est aussi, par cette raison, le plus propre aux expériences électriques. Quand, au contraire, la chaleur porte dans l'atmosphère les vapeurs qu'elle enlève de la surface de la terre, des plantes & des animaux, le fluide électrique, qui en est très-avide, s'en sature, étend sa sphère d'activité à raison de son plus grand volume, & devient d'autant plus rare que la somme des vapeurs est considérable.

(1) L'état de l'air, dans cette supposition, nous offre plusieurs circonstances remarquables : il rend les animaux plus gais, plus actifs & plus vigoureux ; il consume avec célérité le bois dans nos cheminées, & donne plus d'ardeur & de clarté au feu ; c'est un signe qui annonce le froid prochain ; & il ne trompe jamais.

De ces deux manières d'être du fluide électrique dans l'atmosphère , il en résulte sur nous deux effets sensibles. Dans la première , ainsi que nous venons de le dire dans la note précédente , nous sommes gais , actifs & vigoureux : dans la seconde , au contraire , nous sommes tristes , foibles & assoupis ; & cela est non-seulement vrai pour les variations momentanées de l'état du fluide électrique dans l'atmosphère , mais encore pour l'ordre des saisons & la diversité des climats. « A Naples & en Sicile , lorsque le Siroc ou vent du midi règne , on éprouve une si grande perte de forces , que l'on est obligé de cesser toutes les affaires publiques ; & les nerfs deviennent si irritables , que l'ennui , la tristesse & le dégoût de la vie sont les seuls sentimens dont on soit affecté » (1).

« Le vent du nord est très-propre aux expériences électriques ; celui du sud leur est très-contraire. . . . Le Siroc ou vent du sud-est , qui est très-commun à Naples dans le printems , est ce qu'il y a de plus désagréable dans ce climat ; il relâche les fibres , donne des vapeurs , & il est plus incommode que les pluies du plus mauvais mois de novembre en Angleterre. Il a soufflé les sept jours derniers , dit M. *Bridoue* ; il a éteint toute notre vivacité & notre bonne humeur ; & s'il dure plus long-tems , je ne fais ce que nous deviendrons ; il répand dans le corps & dans l'esprit un degré de lassitude qui les met absolument hors d'état de faire les fonctions accoutumées , l'air paroît avoir perdu son ressort & son élasticité ; & ce principe d'activité qui anime toute la nature semble être amorti. Nous

(1) Journal de médecine , avril 1787 , p. 21.

avons quelquefois imaginé que ce principe n'étoit rien autre chose que le subtil fluide électrique que l'air contient ordinairement , & nous avons trouvé en effet que , pendant la durée de ce vent , il est presque entièrement dissipé , ou au moins que sa force est beaucoup diminuée. Hier & aujourd'hui nous avons entrepris de faire quelques expériences d'électricité , & je n'ai jamais trouvé l'air si contraire à ces expériences. Aucun de nous n'auroit imaginé que cette douleur provenoit uniquement de ce que le vent étoit au sud. Il est vraisemblable qu'une partie de nos plaisirs & de nos peines dépendent uniquement des causes aussi légères , quoique nous ne soyons pas portés à le croire , & que nous les attribuons à d'autres choses. Il y a peu de personnes disposées à avouer qu'elles sont affectées comme une girouette , à chaque coup de vent » (1).

Concluons donc de tout ce que nous venons de dire du mécanisme de l'acte vénérien , de l'électrification spontanée du corps humain , du fluide électrique & de quelques unes de ses propriétés , que les parties de la génération étant composées de parties nerveuses douées d'une grande sensibilité , sont ce qu'on appelle *idio-électriques* , ou électriques par nature ; que les procédés de l'acte vénérien sont véritablement ce qui constitue l'électrification spontanée ; que le fluide électrique qu'elle fait naître & accumule dans les parties est réellement l'agent par lequel l'acte a son effet entier ; que non-seulement ce fluide agit , par l'ensemble de toutes ses propriétés , sur l'organe ; mais sur-tout par sa vertu répulsive , dont l'effet est de distendre en for

(1) M. Bertholon , élec. du corps humain , T. II. p. 72.

tifiant , ainsi qu'on le voit dans la contraction des muscles , dans le spasme & dans les convulsions ; qu'il est probable qu'il agit aussi sur la semence par sa qualité acide , puisque dans tous les cas où l'accumulation en paroît plus grande , non-seulement l'humeur prolifique est plus épaisse & plus abondante , mais son émission en est encore plus active & plus délicieuse.

M. l'abbé *Bertholon* rapporte plusieurs faits qui prouvent le pouvoir du fluide électrique sur les facultés viriles , sur l'acte & sur l'œuvre de la génération ; & comme ils sont , par conséquent , propres à étayer notre opinion sur le mécanisme de l'acte vénérien & de ses causes , nous ne croyons pas indifférent de les rapporter ici. » Un être , dit-il (1) , dans l'état contraire à l'anophrodisie , a plus d'électricité que celui qui est dans un état naturel ; que , selon les tems plus ou moins favorables à l'électricité , le même individu est plus ou moins opposé à cet état. En jettant un coup-d'œil sur des tables météréologiques & sur un tableau de naissance , on verra , en remontant , qu'il y a plus de conceptions dans les tems favorables à l'électricité ; comme il y a plus de morts dans le tems contraire « (2).

(1) T. I. , p. 313 , ouv. cité.

(2) Les tables de M. de la-Croix de l'académie de Lyon , ont offert à M. *Bertholon* les résultats suivans. « Il y eut , dit ce physicien , en totalité 3616 naissances dans la ville de Lyon , en l'année 1770 , & 1309 naissances illégitimes ; & dans l'année 1768 on compta seulement 3212 naissances , dont 1034 illégitimes.

Si dans l'année 1770 il y a eu 404 naissances de plus qu'en 1768 , de même que 275 bâtards de plus , ce n'est point le hazard qui a produit cette augmentation ; elle est ,

» Un homme de quarante ans souffroit depuis cinq années des douleurs rhumatismales & goutteuses dans différentes parties du corps ; leur siège le plus ordinaire étoit la colonne vertébrale , les genoux , les jointures de bras , avec les épaules , & celles des cuisses avec les os du bassin ; on l'électrifia pendant trois mois , au bout desquels le malade se trouva parfaitement guéri , non-seulement de ses douleurs , mais encore *d'un défaut de virilité qui avoit la même époque* ; dès la neuvième séance , il commença à s'apercevoir de l'utilité de l'électricité pour le dernier cas «.

» Un autre individu âgé de trente-six ans , & hémiplégique depuis deux mois du côté gauche , se plaignoit depuis plus de vingt années d'une douleur à l'épaule droite , & il fut électrisé ; après un mois d'électrification , il m'apprit qu'il étoit quitte de sa douleur ; & que , quoiqu'il n'eût pas osé me consulter sur l'extinction du principe qui caractérise son sexe , arrivé à l'époque de son hémiplégie , l'électricité n'en avoit pas moins opéré un miracle en sa faveur ; qu'à compter de la septième séance , il avoit senti revivre l'énergie de ce

de plus , trop considérable pour l'attribuer à une population plus nombreuse dans des années aussi peu éloignées ; il y a une autre cause bien plus sûre & bien plus efficace , c'est l'excès de l'électricité atmosphérique qui a régné pendant l'année 1770 ; excès qu'on peut légitimement conclure , de ce que le vent du nord , si favorable à l'électricité , a soufflé beaucoup plus souvent dans cette année , que dans celle de 1768. En effet , le vent du nord a régné deux cents vingt fois en 1770 , le vent du midi quatre-vingt-dix-sept jours , celui d'est vingt-une fois , & celui d'ouest vingt-sept fois ; tandis que dans l'année 1768 , le vent du nord ne se fit sentir que cent soixante-trois fois , celui du midi cent quarante-trois jours , le vent d'est vingt-neuf fois , & celui d'ouest trente-un jours „.

principe ; & que , depuis ce tems , il ne s'étoit pas passé de jour qu'il ne lui eût donné des marques de son existence. Un troisième obtint encore par l'électricité , la cure du défaut de virilité , de douleurs arthritiques & d'écoulement gonorrhôïques ; de même qu'une quatrième personne du défaut de virilité , d'hémorroïdes , de perte blanche hémorroïdale & d'écoulement gonorrhôïque ».

M. *Bertholon* rapporte encore en note les observations suivantes , qui sont , non-seulement très-curieuses , mais même très-concluantes en faveur de l'opinion que nous avons établie sur les effets & le succès de l'acte vénérien & de l'œuvre de la génération.

» Les deux faits suivans , dit-il , confirment merveilleusement ce que je viens d'avancer ; je les tiens de M. *Villermot*. La première de ces deux observations paroît avoir eu lieu , ce semble , pour donner un nouveau degré de lumière & de certitude à une vérité si utile. Deux personnes mariées n'avoient pu avoir d'enfans depuis dix ans , l'électricité ranima leurs espérances ; aussi-tôt qu'elles eurent connoissance de l'efficacité des moyens que je propose , elles firent isoler leur lit ; un fil de fer de communication , mais isolé , traversoit la cloison qui séparoit leur appartement d'une petite pièce voisine , dans laquelle étoit placée la machine ; un simple tuyau de verre , inséré dans le trou fait à la cloison , suffisoit pour l'isolement du fil de fer ; au bout de douze ou quinze jours d'électrification la femme conçut , & mit ensuite au jour un enfant , qui jouit encore d'une bonne santé ; c'est un fait de la dernière notoriété. Le même médecin a encore observé , qu'un homme qui n'avoit point encore eu d'enfans depuis quinze ans environ , ayant connu sa femme dans un accès de fièvreierce , euenfin le bonheur d'être père ».

» Tout ce que nous avons dit dans la deuxième section du second chapitre , prouve certainement , que dans les accès de fièvre , l'électricité , *en plus* , règne dans le corps humain (1) ; & on ne peut douter que l'électricité , par accès ou positive , ne soit au moins très-utile pour la propagation de l'espèce humaine. J'ajouterai ici une troisième observation de ce genre. M. le *Camus* de l'académie de Lyon , a connu un jeune voluptueux , qui , dans des vues relatives à ses desseins , se fit électriser par étincelles d'une manière particulière , & qui le soir eut lieu d'être satisfait de ses tentatives ».

M. *Bonnefoy* rapporte , que M. *Boze* , professeur de Wittemberg , n'ayant pu avoir des enfans au bout de vingt ans de mariage , se fit électriser avec sa femme ; ce qui fut suivi d'un heureux succès. M. *Mazars* a observé plusieurs fois que l'électricité avoit triomphé du défaut de virilité. J'ai électrisé à Paris chez le sieur *Bienvenu* , ingénieur en instrumens de physique , rue de *Rohan* , un homme de soixante ans , qui étoit dans un assoupissement continuel ; il avoit , en outre , la prononciation tellement gênée , qu'il falloit deviner la moitié de ses paroles , & ce privilège n'appartenoit encore qu'à ceux qui étoient accoutumés à vivre avec lui. Le jour de la première séance , il éprouva une douleur dans l'épaule droite , accompagnée d'un bourdonnement dans l'oreille du même côté , & la nuit une érection assez considérable ; chose qui ne lui étoit pas arrivée depuis dix ans ; les mêmes effets , par rapport

(1) Cela vient à l'appui de ce que nous avons dit de l'électricité spontanée , par la seule cause du mouvement des fluides.

à ce dernier point, se répétèrent toutes les nuits qui succédèrent aux séances électriques ; MM. *Verquin* père & fils, officiers de santé de la marine de Toulon, ont connu cette personne.

S E C T I O N I I I.

Le mode vénérien ne s'inocule que par une sorte d'électrisation ; par le contact immédiat de la partie saine avec la partie infectée ; & après qu'il a manifesté son action.

Dans la première section de ce chapitre, nous avons traité de l'inoculation du virus vénérien, & nous avons prouvé que la matière comprise sous cette dénomination ne donnoit point la vérole, parce qu'elle n'a pas la vertu contagieuse ; d'où nous avons conclu qu'elle n'est que la conséquence du virus & de l'inflammation vénérienne.

Dans la seconde, nous avons prouvé que le mécanisme de l'acte vénérien donnoit lieu au développement de la matière électrique qui occasionnoit une sorte d'inflammation locale & précaire : ce qui établissoit la sensibilité dans l'organe, & donnoit lieu à beaucoup d'autres effets très-sensibles. Nous avons de plus établi, d'après d'assez fortes preuves, que toute espèce de frottement quelconque accumule dans la partie frottée une plus grande quantité de fluide électrique, dans un état d'expensibilité. D'après ces principes, il nous sera facile de prouver les propositions suivantes :

I^o. *Le mode vénérien ne s'inocule que par une sorte d'électrisation.*

Le mode vénérien n'étant point susceptible d'être inoculé par l'infection du pus pris dans un symptôme quelconque de la maladie vénérienne, suppose

deux choses : ſçavoir , ou que ce mode n'exiſte point dans ce pus , ou que s'il y exiſte , ce ne peut être que ſous une forme latente.

Si le pus provenant d'un ſymptôme vénérien n'a point la vertu contagieuſe par l'infection , comme celui de la petite vérole , il paroît prouvé , comme nous l'avons déjà dit , qu'il n'eſt qu'une conſéquence du virus , & non pas le virus même. Or , le mode , quoiqu'e matériel , ne peut , dans cette ſuppoſition , être ſoumis à nos ſens ; & c'eſt un privilège qu'il a en commun avec un grand nombre d'autres modes de maladies. Pour prouver qu'il ne s'inocule que par électriſation , il ſuffit d'examiner en vertu de quels effets il établit ſon action vénérienne ; & ſi nous trouvons que ce n'eſt qu'en raiſon du frottement & de la chaleur , la propoſition fera ſuffiſamment établie. Effectivement , le *coït* , la *pédéraſtie* , l'*allaitement* , le *frottement des lèvres* & le *mouvement des paupières* , qui ſont autant de procédés électriques , ſont auſſi les ſeules voies par leſquelles le mode paſſe d'un individu dans un autre ; & nous observerons que le ſuccès de l'inoculation du mode eſt d'autant plus effectif que le procédé en eſt plus ou moins électrique. Ainſi , la communication du coït & de la pédéraſtie eſt plus sûre & plus prompte que celle de l'allaitement ; & cette dernière plus que celle des lèvres & des paupières.

L'électriſation par l'acte du coït & de la pédéraſtie eſt aſſez démontrée par ce que nous en avons déjà dit ; celle de l'allaitement n'a rien de douteux. Tout le monde ſait que la ſuccion de l'enfant excite un frottement ſur le mamelon qui détermine une ſorte d'érection au moyen de laquelle le lait ſort ſpontanément ; & comme les corps frottans s'électriſent de même que les corps frottés , quand ils

font de nature idio-électrique , il s'ensuit que la langue & les lèvres de l'enfant sont électrisées en même-tems que le mamelon ; & l'expérience a démontré que ces parties des deux individus se communiquoient réciproquement la maladie.

Les baisers sur la bouche (1) & sur les yeux , à raison du mouvement des lèvres & du clignotement des paupières , offrent un procédé réel d'électrification. Tous ceux qui connoissent le peu de mouvement qu'il faut pour exciter le fluide électrique à se manifester dans les substances idio-électriques , concevront aisément la réalité de cette électrification. Combien de femmes voluptueuses ont dû leur défaite à des baisers passionément appliqués sur la bouche par des hommes pour qui elles sentoient du penchant.

Le clignotement des paupières fournit à l'œil une électrification perpétuelle , & sans laquelle , sans doute , l'organe de la vision ne jouiroit pas de tous les privilèges qui lui sont propres.

Si , comme M. *Bertholon* l'a pensé quelquefois , toutes nos sensations n'étoient qu'une sorte de commotion électrique , pourquoi la vue , qui en est une des plus exquisés , ne seroit-elle pas comprise dans cette classe ? Quelles sont les personnes qui , pendant la nuit & sur-tout dans les tems orageux , n'ont point

(1) *Benoit Victoré* dit , avoir appris qu'un homme qui jouissoit d'une parfaite santé , & qui s'étoit depuis long-tems accoutumé de baiser sur la bouche une femme qui avoit la vérole , en fut lui-même attaqué , sans avoir eu d'autre commerce avec elle. *Charles Musitan* rapporte une semblable histoire des religieuses de Sorento , qui prirent la même maladie en baisant une petite fille nourrie par une femme gâtée. *Astruc* , traité des maladies vénériennes , T. II. , p. 18.

éprouvé de pétillement dans les yeux & vu des étincelles s'en échapper ? cet effet arrive sur-tout quand on a fatigué ses organes par un travail opiniâtre à la lumière , par le jeu long-tems continué , par la lecture , &c. Le rapport qu'ont les yeux avec les organes de la génération , dans le cas des maladies vénériennes , est connu de tous les bons observateurs. *Astruc* a consacré une section à l'ophtalmie vénérienne , qu'il croyoit provenir exclusivement des effets de la gonorrhée (1).

Les anciens avoient admis trois moyens de communication , le contact , l'exhalaison , & le foyer. Quelques modernes ont copié ces erreurs. Nos observations prouvent qu'il n'y a que le premier moyen d'admissible , & encore avec des restrictions. La salive qui peut communiquer le mode par le contact , ne le feroit pas , s'il n'y

(1) “ La gonorrhée supprimée , dit-il , en note marginale , p. 132 du onzième volume , est suivie quelquefois d'une ophtalmie de même nature : Il prétend que c'est *M. de St. Ives* qui l'a décrite le premier ; mais , continue-t-il , p. 136 , quelque affinité qu'il y ait entre le virus vénérien & l'humeur favoneuse de la conjonction , j'ai peine à croire que le virus , repoussé des parties génitales , se jette jamais sur les cellules de la conjonctive , si quelque cause n'y avoit donné lieu précédemment. En effet , on fait par expérience que l'ophtalmie vénérienne ne succède à la gonorrhée supprimée , que dans ceux qui ont naturellement les yeux foibles , délicats , ou malades d'un coup , d'un frottement , de l'irritation , d'un fêtu qui y fera entré , &c. Ce qu'il y a d'étonnant (p. 138) c'est que l'ophtalmie vénérienne , qui suit assez souvent une gonorrhée supprimée , n'est jamais produite par une vérole cachée , quoique le virus vénérien soit de même nature de part & d'autre “ . Les causes qui , suivant *Astruc* , donnent lieu à l'ophtalmie vénérienne , telle qu'un coup , le frottement , le fêtu , &c. , sont expliquées dans notre système , ainsi que la nécessité que la maladie ne soit point occulte.

avoit pas une forte d'électrification ; parce qu'il est probable qu'elle ne contient point le mode , & qu'elle n'en est que le conducteur. Si le dépôt d'une salive , supposé viciée , pouvoit être un foyer d'infection , les soldats , qui boivent & mangent dans le même vase , devroient nous fournir de fréquens exemples de ces sortes de maladies ; & cependant cela n'est pas.

L'histoire des accoucheurs & des matrones qui contractent la maladie par l'attouchement des doigts , dans les parties génitales , ne me surprendroit point dans quelques cas d'un accouchement forcé , où le frottement des mains contre les parois du vagin est assez considérable , & sur-tout , si leurs doigts étoient excoriés ; mais la lancette mal essuyée , les plaisirs de *Diogène* , sont autant de phantômes inventés par la crainte & le préjugé : il auroit été aussi naturel de dire , que les chirurgiens qui pansent les véroles dans les hôpitaux , & qui leur font des opérations , que les soldats qui couchent trois à trois dans un lit , peuvent aussi contracter la maladie par ces sortes d'attouchemens ; mais l'expérience journalière dément ces assertions.

Le mode vénérien ne se communique que *par le contact immédiat accompagné du frottement , ce qui établit l'électrification spontanée* , & par conséquent le développement du fluide électrique. Tous les exemples que nous avons de la communication du mode , nous offrent plus ou moins ce phénomène ; ce qui nous sert à expliquer pourquoi les plus grands écarts dans les mœurs paroissent quelquefois être suivis d'impunité ; pourquoi , tel sujet se trouve infecté après le coït avec une femme gâtée , & que son compagnon de débauche , qui l'a précédé , ou lui a succédé , ne l'est pas. Si

une sorte d'électrification correspondante est nécessaire, comme cela paroît prouvé, pourquoi n'admetteroit-on pas, qu'il peut se trouver des sujets avec une vertu négative ? Telle femme qui éprouve successivement plusieurs caresses avec fruit, & même une seule, devient réellement négative, & reçoit l'électricité au lieu de la donner; elle pourra donc avoir la vertu communicative, quand elle sera dans un état positif d'électrification; & cette vertu lui manquera, quand elle sera, au contraire, dans un état négatif: d'où il résulte, que tel homme qui a le talent de l'animer, &, par conséquent, de la mettre dans un état positif d'électrification, est doté pour récompense; tandis que tel autre, qui n'a pas le même pouvoir, s'en tire sain & sauf (1).

Cette conjecture se trouve fortifiée par les exemples que nous en donnent les filles publiques; dans les villes où elles sont tolérées, sur cent de ces malheureuses, on auroit, sans doute, de la peine d'en trouver dix de saines, & néanmoins la plus grande partie des hommes, qui les fréquentent, échappent à la contagion, sans qu'on puisse attribuer cet effet à aucune précaution particulière; mais comme ces sortes de femmes se livrent machinalement & souvent avec dégoût, elles doivent

(1) L'électricité a une vertu généralement répulsive dans l'acte du coït, quand les deux corps sont également électrisés; mais si l'un ne l'est pas, & que l'autre le soit, il y a alors une vertu attractive d'un côté, c'est-à-dire, que le corps qui n'est pas également électrisé cherche l'équilibre, & soutire le fluide de celui qui l'est plus que lui. Ces deux états représentent le négatif & le positif; mais on peut inférer, que si c'est le négatif qui est affecté, le positif qui donne, au lieu de recevoir, ne contracte rien.

être communément dans un état négatif ; & si le degré d'infection favorise cet état, c'est-à-dire, si l'irritation vénérienne n'est pas très-considérable, il paroît naturel de croire que l'infection ne fau-
roit avoir lieu.

On a présumé, & cela d'après l'expérience encore, que les hommes qui ont l'organe de la génération sec, peu poreux, l'épiderme dur & épais, comme sont ordinairement ceux qui ne calotent point, sont moins exposés à contracter la maladie, toutes choses égales d'ailleurs.

Astruc dit, en parlant de la contagion qui vient du contact : » L'expérience apprend que si ce n'est pas l'unique voie par où la maladie se communique, c'est du moins la plus fréquente, surtout si les circonstances suivantes concourent à en augmenter l'effet, c'est-à-dire, *lorsque les parties qui se touchent sont humectées d'une humeur qui sert de véhicule au virus vérolique* ; lorsqu'elles sont molles, poreuses, faciles à être pénétrées par le virus ; qu'elles sont échauffées & rarefiées de leur nature, à raison de leur situation ou par le mouvement qui les agite, &, par conséquent, qu'elles en sont plus disposées à s'imbiber du virus ». Toutes les conditions de l'électrification sont renfermées dans cet *alinéa* ; on peut même remarquer, qu'*Astruc* ne considérait les humeurs que comme le véhicule du virus, &, par conséquent, comme un conducteur propre à le transmettre.

La maladie vénérienne existant dans un foible degré, acquiert souvent de nouvelles forces, quand on soumet les parties, sur lesquelles elle se manifeste, à une nouvelle électrification. On fait que le coït avec une femme saine, ainsi que la pollution, augmentent l'irritation & aggravent les symptômes. Cette dernière manœuvre est très-

connue parmi les foldats & matelots ; auffi , quand ils aiment le féjour de l'hôpital , ou qu'ils ont des raifons pour y refter , ils prolongent la maladie tant qu'ils veulent. Les fomentations avec l'efprit de vin font auffi fort connues pour avoir ces mêmes propriétés ; mais elles deviennent fouvent plus dangereufes : en voici deux exemples.

Un malade étant à l'hôpital de Brest , & voyant fa guérifon arriver à grands pas : comme il n'étoit pas difpofé à fortir fi vite , afin d'éviter un armement auquel il étoit deftiné , il s'avifa de baigner plufieurs fois le gland dans l'efprit-de-vin très-fort , ayant encore quelques reftes de chancres ; cette manœuvre lui réuffit , & il irrita effectivement fon mal. Qu'arriva-t-il ? Non-feulement le chancre s'agrandit beaucoup , mais un bubon fe forma en même-tems : il groffit confidérablement , & s'abcéda en dépit du chirurgien chargé de la falle , qui vouloit le réfoudre. L'ulcère devint d'un mauvais caractère ; la gangrène s'en empara , & le malade mourut. Est-ce par l'effet d'une répercuffion du virus qui s'écouloit avec le pus fourni par le chancre , que le bubon fut formé ? on peut le fuppofer ; mais , d'un autre côté , le chancre étoit devenu plus grand & fupuroit davantage. Seroit-ce l'efprit-de-vin qui auroit augmenté l'intenfité du virus , en lui fourniffant une forte d'aliment ? L'efprit-de-vin eft une fubftance très-électrique ; il s'enflamme par l'étincelle , fuyant qu'il eft plus ou moins rectifié ; & comme le virus paroît ne fe développer que par l'action & l'irritation électrique , on peut croire que l'efprit-de-vin l'a difféminé , tant par fa nature propre que par l'efpèce d'ofcillation que fon irritation a dû exercer fur les folides. Enfin , pour que le virus fe foit propagé dans ce fujet , & qu'il ait donné lieu

à des accidens rebelles qui l'ont conduit au tombeau , il a fallu une cause quelconque , & cette cause n'a pu exister que dans les propriétés de l'esprit-de-vin , qui font d'augmenter la force de l'électricité dans le corps humain (1).

Il semble que l'air de l'atmosphère dégage le virus des humeurs qui le contiennent , & qu'il le dulcifie , quand il se trouve exposé à son contact. Cela nous paroît d'autant plus probable , que nous avons constamment observé que le contact de l'air sur les ulcères vénériens en amélioit l'état , pourvu qu'ils n'y fussent pas trop long-tems exposés. Plus il y a d'humide dans les parties du contact , moins l'électrification est forte , & moins la fonction a d'énergie. Ceci est très-remarquable dans le coït ; car on fait que les femmes qui ont le vagin humecté par des fleurs blanches , sont non-seulement moins actives dans l'acte ; mais qu'elles communiquent en-

(1) Un soldat sapeur du régiment Dauphin , alors en garnison à Poitiers , étant entré dans la chambre de M. *Masset* , son fourier , trouva une bouteille d'esprit-de-vin , qu'il prit pour de l'eau-de-vie ; il en avala une bonne dose ; ce qui le grisa en très-peu de tems , & de manière à l'endormir profondément ; il lui fortit en même-tems sur tout le corps une quantité considérable d'hidatides , ce qui fit qu'on m'envoya chercher ; je le trouvai ayant les cheveux hérissés , & dans une espèce de léthargie ; le pouls étoit très-élevé , la peau d'une chaleur brûlante , & quand on le touchoit sur les parties du corps qui étoient découvertes , on ressentoit comme de petites piqûres au bout des doigts ; ce qui provenoit , sans doute , du fluide électrique dont il étoit puissamment pourvu , & qui se renouvelloit à chaque instant par le mouvement des humeurs. Il fut saigné , ce qui le tira de son grand assoupissement ; il demanda de l'eau , dont il but environ quinze pintes en huit heures ; ce fut là son seul remède ; le lendemain il se portoit comme s'il n'avoit rien éprouvé.

core aux hommes cette forte d'impuissance : ce qui ne peut venir que de l'action du frottement , qui , n'étant point aussi forte , rend l'électrification moins énergique.

Quelques Auteurs ayant écrit que le virus vénérien affectoit essentiellement la semence. On a cru échapper à la contagion , ou ne pas la répandre en éjaculant hors du vagin , & en se privant entièrement de l'émission de cette humeur ; mais l'expérience a désabusé tous ceux qui en ont fait l'essai. Cette liqueur n'a rien de particulier qui puisse la faire comprendre parmi les causes efficientes de la vérole , dont l'inoculation du mode, ainsi que nous l'avons déjà dit , est subordonnée au contact immédiat entre le sujet sain & le sujet infecté , & à une certaine électrification correspondante (1).

2^o. *Le mode vénérien ne s'inocule qu'après avoir manifesté son action.*

L'expérience a prouvé qu'un homme qui avoit déjà acquis le mode vénérien d'une femme infectée, ne le communiquoit cependant point avant que le

(1) Un homme étoit soupçonné d'avoir la vérole , mais il n'en avoit aucun signe apparent ; il eut commerce avec une femme ; & dans la persuasion, où il étoit que la semence communiquoit la maladie , il eut grand soin de ne pas la répandre sur les parties de cette femme ; mais cette précaution n'empêcha point qu'elle ne fût infectée ; huit jours après il se déclara une gonorrhée , qui fut suivie de plusieurs condylomes aux grandes lèvres ; ce qu'il y a de singulier dans cette observation , c'est que la femme ressentit à la fin de l'acte une douleur très-cuivante à la partie inférieure des grandes lèvres , qui ne discontinua pas ; & ce lieu fut le siège des condylomes. Cette observation est à la connoissance de M. Prévot , médecin de Montauban.

virus n'eût donné chez lui des indices de son existence par quelques symptômes inflammatoires. Ce fait, qui est de toute notoriété, peut porter à croire que le virus vénérien ne s'inocule pas tout formé; & qu'il n'y a qu'un mode qui s'inocule qui est propre à disposer les humeurs à prendre le caractère vénérien, dont l'inflammation & la supuration sont la conséquence. Si le mode qui s'inocule & que nous supposons propre à établir la constitution vénérienne, étoit ce virus même, armé de toutes ses propriétés, pourquoi les effets ne seroient-ils pas consécutifs? pourquoi n'agiroit-il pas immédiatement sur la partie avec laquelle il s'est trouvé en contact? enfin, pourquoi lui faudroit-il un tems plus ou moins long pour manifester son action? Le propre d'un virus effectif paroît être d'agir sur les parties immédiatement après son application. Or, de ce que ces effets n'ont pas lieu dans l'action vénérienne, on peut judicieusement conclure que le virus vénérien existe en nous sous une forme occulte, & qu'il n'est développé que par un mode avec lequel il a une affinité d'action: je dis d'action, & non de composition; car il paroît, au contraire, que la composition qui en résulte neutralise la dose du mode d'action qui en fait partie; puisque le pus provenant d'un symptôme vénérien, n'a point la vertu contagieuse; mais, de ce que l'expérience prouve que le mode d'action n'est point contagieux avant d'avoir donné lieu à l'irritation vénérienne, on pourroit croire que le mode de composition est l'agent véritablement contagieux; & cependant l'expérience prouve encore qu'il n'a pas cette faculté. Cette espèce de contraste n'est qu'apparent; & l'on explique assez clairement ces deux effets, pour qu'il n'y ait aucun doute sur leur réalité.

Dans la première supposition, il est naturel de

croire que le mode vénérien qui a pénétré les humeurs, ne peut plus en être séparé, par une action quelconque, avant d'avoir opéré son effet. Or, cet effet est celui d'établir une constitution vénérienne; mais par cette même raison, il ne peut devenir contagieux qu'après avoir opéré son action, & établi son existence.

Dans la seconde supposition, on trouve que le mode de composition, qui est le pus, ne se communique pas, ou du moins, qu'il ne communique point la contagion, puisqu'il n'est que la conséquence du virus qui agit. Le mode d'action, au contraire, est une source féconde d'infection, indépendante du mode de composition; aussi trouvons-nous dans cette circonstance, que le mode d'action ne se communique que par le contact immédiat de la partie saine avec la partie malade, & non autrement; encore faut-il une sorte d'électrification correspondante.

Le mode vénérien peut être considéré, comme un instrument qui agit sans cesse sur une cause qu'il peut & qu'il doit subjuguier, & dont les résultats doivent être plus ou moins défavorables; mais ces résultats sont indépendants de sa nature; & quoiqu'ils soient nécessaire qu'ils aient paru, afin que le mode redevienne contagieux pour un autre corps, il ne faut pas conclure, pour cela, qu'il existe dans ces résultats. Au reste, l'expérience est au-dessus de tous les raisonnemens; les deux faits, que nous discutons, sont établis par elle; ils ne sauroient donc être révoqués en doute.

Après avoir vu que le mode vénérien ne s'inocule point avant d'avoir manifesté son action, nous passerons à une autre question qui prouve, qu'après avoir manifesté cette action, & même pendant le fort de l'action, il ne s'inocule pas toujours,

- Nous avons déjà donné une raison de cet effet, en établissant qu'une personne dans un état négatif d'infection & d'électrification ne communiquoit pas le mal ; nous en avons encore une autre à donner qui nous paroît plausible, mais qui n'est que particulière. Par exemple, une personne avec des exostoses, des ulcères sur différentes parties du corps, des nodus, &c., ne communique point la vérole dans le coït, si aucun symptôme n'affecte les parties génitales ; cependant le mode a, dans tous ces cas, manifesté son action. Ces symptômes seroient-ils absolument locaux ? on doit le présumer, sur-tout s'ils sont sans inflammation.

- Chaque symptôme vénérien est un foyer d'infection ; rien n'est plus vrai ; mais il a sa sphère d'activité plus ou moins bornée, à raison des circonstances qui peuvent exister, & qui sont propres à la resserrer ou à l'étendre. En général, les symptômes inflammatoires ont leur sphère d'activité plus étendue que ceux qui ne le sont pas. Il est rare aussi qu'une femme qui jouit, avec un homme affecté d'un écoulement gonorrhéique inflammatoire, échappe à la contagion, tandis que nous avons des milliers d'exemples de celles qui y échappent lorsque l'écoulement est sans inflammation ; sans doute, parce que dans cet état, la sphère d'activité du foyer gonorrhéique ne s'étend pas jusqu'à l'endroit du contact. Cette manière d'expliquer les localités vénériennes, détruit tout le louche répandu sur cette matière, en soutenant qu'il y avoit plusieurs symptômes vénériens qui n'étoient point véroliques, & qui préservoient de l'infection générale ; état qui, dans un sens rigoureux, ne peut exister, & qui n'est qu'un être de raison. Il paroît fort singulier d'entendre dire qu'un symptôme vénérien n'est point vérolique ; car vénérien & vérolique

sont

sont des termes synonymes ; ce qui fait que cette façon de raisonner n'est qu'un jeu de mots. Y a-t-il quelque différence entre le mode vénérien qui produit un symptôme de ce nom , & entre celui qui donne la vérole ? s'il n'y en a point , tout symptôme vénérien , qui manifeste l'inoculation & l'action du mode , est vérolique , quelque petit qu'il soit. Cet argument est sans réplique ; mais il est possible que l'irritation vénérienne soit moindre avec tel symptôme qu'avec tel autre ; nous devons le supposer ; & ce sont ces degrés d'irritation , qui supposent la sphère d'activité du foyer fort étendue , qui peuvent nous autoriser à nous servir du mot vérole , pour exprimer une mesure donnée d'infection ; mais , sans jamais donner à entendre qu'elle soit générale : car si l'on comparoit l'effet local du mode vénérien , à celui qu'on voudroit supposer général , on verroit que ce dernier seroit le terme de la vie.

Il peut encore exister plusieurs foyers d'infection , qui auront chacun leur sphère d'activité particulière , & qui pourront même en établir d'autres , s'ils sont favorisés par des circonstances. Un homme pourroit avoir une extortose au crâne & un chancre à la verge , & chacun de ces symptômes sa sphère d'activité indépendante ; ce qui le prouve , c'est qu'on peut guérir l'un sans l'autre , en ne les traitant même que localement ; s'ils étoient entretenus par un foyer commun , cet effet n'auroit certainement pas lieu.

Tout symptôme vénérien suppose l'infection vérolique à un degré relatif & borné dans sa sphère. On l'auroit reconnu , si on avoit sçu distinguer les symptômes qui appartiennent à la vérole , d'avec ceux qui lui sont étrangers. C'est dans la sagacité du diagnostic qu'on doit trouver la

solution de ce problème. Dans les circonstances équivoques , qui sont malheureusement trop fréquentes , on doit toujours être fort circonspect à prononcer , & sur-tout , quand il s'agit d'établir une doctrine de cette conséquence. La difficulté d'une explication satisfaisante ne doit pas être une raison pour conclure en faveur d'une opinion dangereuse , quand on a des raisons pour croire qu'un mode virulent quelconque , ne s'exile pas dans un petit réduit , pour y passer des jours tranquilles. Je considère tout symptôme vénérien comme un foyer d'infection , propre à fournir , à chaque instant , de nouvelles forces au mode , & à propager son action. L'expérience a trop souvent prouvé cette vérité , pour que les personnes qui la préfèrent aux systèmes ne soient de mon opinion. Il peut se faire , ainsi que nous l'avons déjà dit , & cela est même prouvé , qu'avec une certaine espèce de symptômes véroliques , l'infection vénérienne soit moins forte qu'avec telle autre , & que la propagation du mode soit moins favorisée ; mais ces circonstances tiennent peut-être plus aux qualités occultes de la constitution & du tempérament , qu'à toute autre effet ; & nous devons là-dessus nous en rapporter à l'expérience , qui nous prouve d'ailleurs que la nature est souvent capricieuse ; que ce qu'elle a voulu une fois , elle ne le veut pas une autre ; que , dans cette circonstance , elle agit tantôt de telle façon , & tantôt de telle autre ; & qu'enfin , quand'elle pourroit se dévoiler un peu à notre foible entendement , ce n'est souvent que pour nous conduire dans des ténèbres plus profondes ; nous venons de voir une preuve de cette vérité , en reconnoissant qu'avec un certain genre de symptômes vénériens , qui supposent nécessairement l'infection vérolique ;

les malades ne communiquoient cependant point le mode vénérien ; nous en trouvons encore une autre dans un cas tout opposé , c'est-à-dire , où cette vertu contagieuse existe , malgré que les sujets n'aient aucun symptôme apparent ; ce qui nous porte à dire , qu'on peut très-bien éviter l'infection avec les marques positives de son existence , & qu'on peut aussi l'acquérir , sans qu'on en découvre aucune indice ; mais nous observerons néanmoins , que , dans ce dernier cas , nous ne supposons point que ces indices n'aient jamais existé.

Dans la conception , ces deux phénomènes se répètent. On voit souvent venir au monde des enfans avec des marques positives d'infection , sans que les pères & mères en puissent être soupçonnés ; & plus communément encore l'inverse de cet exemple , c'est-à-dire , des enfans qui naissent avec l'apparence de la meilleure santé , & qui la conservent telle , malgré que leurs pères & mères soient véritablement infectés , & qu'ils le fussent à l'instant de la procréation.

Tous ces faits prouvent-ils pour ou contre la localité du virus ? ils n'établissent ni l'une ni l'autre opinion. On n'en est cependant pas moins fondé à dire , que le plus léger symptôme du mal vénérien , dans quelque partie du corps qu'il paroisse , suppose toujours l'infection vérolique ; que la vertu négative , qu'ont certains sujets pour prendre ou pour donner , n'est pas une raison qui puisse faire nier cette infection ; puisqu'il est vrai qu'il arrive , dans un assez grand nombre de cas , qu'avec les indices les plus positifs de son existence , cette vertu négative se rencontre encore.

D'après tous les faits que nous avons rapportés dans cette section , nous devons conclure , par

rapport à l'inoculation du mode vénérien ; que la voie des plaisirs de Vénus est la plus sûre , sans qu'elle soit néanmoins infallible ; que celle de l'allaitement est du second ordre , celle des baisers pris sur la bouche du troisième , & celle des paupières du quatrième. Qu'on doit avoir long-tems des doutes sur le compte d'une personne qui se fera trouvée dans une de ces quatre positions avec un sujet infecté , malgré qu'on n'ait apperçu aucun indice d'infection primitive , d'autant que le terme d'apparition ne sauroit être limité ; enfin , nous avons établi sur de très-fortes conjectures , que le virus vénérien ne s'inocule pas tout formé ; qu'il n'y a que le mode de contagieux ; encore faut-il le contact immédiat du sujet sain avec le sujet infecté , & une sorte d'électrification correspondante. Nous avons sur-tout observé que , plus on s'approche de cette règle par les moyens de communication , plus la loi est générale & sûre , & , qu'au contraire , elle devient plus incertaine à mesure qu'on s'en trouve éloigné ; par conséquent , les communications par foyer & par exhalaison , que nous n'avons point admises , paroissent mériter cette proscription , d'autant plus que l'expérience vient à l'appui de notre jugement.

Nous avons prouvé que cette inoculation n'avoit point encore lieu , malgré toutes ces conditions , avant que le mode vénérien n'eût manifesté son action dans le sujet infecté ; & cette discussion nous a mené à rassembler différentes preuves qui n'appartiennent pas tout-à-fait à la question , que nous n'avons pas cru devoir porter plus loin ; mais qui seront approfondies dans d'autres lieux , & qui donneront de nouvelles forces aux inductions qu'elles nous ont déjà fournies.

SECTION IV.

Le mode vénérien peut être judicieusement soupçonné d'être le feu électrique, altéré, passé sous une forme d'expansion.

Le virus ou mode vénérien est-il acide, corrosif ou alkalin ? *Astruc*, qu'on citera long tems dans les ouvrages sur la vérole, dit qu'il est *inflammatoire, corrosif, coagulant & fixe* (1); mais par toutes ces dénominations il indique des propriétés, & nous cherchons un caractère.

Quelques - uns ont prétendu qu'il étoit acide : mais les substances qu'on appelle acides ont des propriétés générales & particulières qu'on ne trouve pas dans le virus. Une des premières est leur saveur aigre ; quant aux secondes, elles sont infinies, surtout quand on examine la manière avec laquelle elles se comportent avec différens corps, principalement avec les métaux. On a cru pouvoir conclure que le virus vénérien étoit acide, parce qu'on lui avoit reconnu les propriétés de coaguler, de corroder, d'enflammer, d'ulcérer, &c. ; mais la chimie nous apprend que les acides n'ont véritablement toutes ces propriétés que dans un état de concentration, & qu'alors leur effet est immédiat, circonstance qui ne se trouve point dans ceux du virus.

Une très-petite quantité d'acide, quelque concentré qu'il soit, ne produit aucun effet sur nous, dans quelque partie du corps qu'on l'applique, ou

(1) P. 21, ouv. cité.

du moins il est insensible ; mais , en supposant que la quantité soit assez considérable pour laisser des traces de son impression , on éprouve d'abord une douleur cuisante ; la partie s'enflamme aussi-tôt ; il survient promptement une escarre , dont la chute laisse un ulcère suppurant plus ou moins profond.

D'après tout cela , il est aisé de voir que l'analogie ne fournit aucune preuve sur laquelle on puisse assurer que le virus vénérien est acide. On ignore dans quelle proportion il faut qu'il soit inoculé pour produire son effet ; mais , comme tout nous autorise à croire qu'il en faut très-peu , & que nous ne connoissons aucun acide qui puisse produire de grands effets à des doses infiniment petites , nous pouvons conclure que , sous cet aspect , le mode vénérien n'a rien d'analogue avec les acides.

Les acides produisent des effets immédiats , selon qu'ils sont plus ou moins concentrés : ils les produisent spécialement dans les lieux de contact. Le mode vénérien , au contraire , porte le plus ordinairement les siens dans des lieux éloignés du contact , & ne donne des indices de son existence qu'après un tems plus ou moins long. Il semble que , bien loin d'agir comme un agent destructeur par lui-même , il ne présente qu'un être propre à recevoir , de la part de nos humeurs , diverses modifications. Alors , le mode d'action ou virus vénérien est moins un vice qui s'inocule , qu'un vice existant en nous dans un état occulte : puisque c'est à l'action de nos humeurs qu'il doit la propriété qu'il a d'établir la constitution vénérienne.

Si le mode vénérien , revêtu de toutes ses propriétés , n'est point inoculé dans cet état , ainsi que cela paroît prouvé , on ne peut judicieusement en apprécier la nature , par les effets consécutifs qu'il produit ; mais le feu modifié , connu sous le nom

de fluide électrique , offre-t-il quelque chose de plus satisfaisant ? & les preuves de l'analogie font-elles en sa-faveur ? c'est ce que les conjectures suivantes vont établir.

Le feu fixe se modifie de plusieurs manieres : & par celles que nous connoissons , nous devons concevoir la possibilité de beaucoup d'autres que nous ne connoissons pas. Dans toutes ses modifications différentes , nous observons des effets analogues , & plus ou moins marqués dans les unes que dans les autres.

Le fluide électrique est une de ces modifications qui approche le plus de l'état du feu , puisque nous avons déjà vu qu'il en avoit toutes les propriétés principales , comme d'*enflammer* , de *briller* & d'*échauffer* ; & personne ne conteste que ce fluide n'existe en nous. J'ai prouvé qu'il est , en quelque sorte , l'agent qui préside à l'œuvre du coït : qu'alors il est plus accumulé dans les parties de la génération , que dans tout autre tems ; & d'après cela seul , on peut soupçonner que le mode vénérien , pris dans un sens rigoureux , n'est autre chose que le fluide électrique altéré. Si l'existence du fluide électrique est manifestement démontrée en nous ; si l'on ne peut douter qu'il ne soit accumulé dans les parties de la génération pendant le coït ; & si l'électrification est une circonstance essentielle à l'inoculation du mode vénérien , on ne peut refuser à ce fluide de partager , avec tout ce qui compose l'organe , la faculté de le transmettre & de le recevoir. Le fluide électrique est incontestablement un agent très-actif ; on ne peut lui refuser une influence quelconque dans la transmission du mode vénérien. Ce mode paroît tirer son énergie du fluide électrique , dans différens procédés que nous avons déjà fait observer ; enfin , il se manifeste , la

plûpart du tems , dans des lieux éloignés du point contact , où rien n'a pu le porter , si ce n'est l'action électrique. Or , tant de rapports de convenance sont bien propres à persuader que le mode vénérien n'est autre chose que le fluide électrique altéré & passé sous une forme d'expension.

Pour que le fluide électrique devienne le mode du virus vénérien dans un sens rigoureux , il suffit sans doute qu'il éprouve une telle altération dans un corps infecté , qui le rende propre à désunir les principes qui l'enchaînent dans un corps sain , & à former avec eux un composé nouveau. C'est peut-être en se combinant avec une plus grande quantité de feu fixe ou phlogistique , qu'il acquiert ces nouvelles propriétés ; la chaleur qui se développe dans le lieu où le mode vénérien se forme , pourroit le faire présumer. On sait que la production de la chaleur est due à une forte pression qui la dégage des corps , ou à une combinaison qui la chasse ; comme elle suit tous les phénomènes du mouvement , & obéit aux mêmes loix ; comme l'électricité est produite autant par l'effet de ce mouvement , que de la chaleur ; que l'un annonce la présence de l'autre , il s'ensuit que la possibilité de la formation du mode vénérien , par le fluide électrique diversement modifié , se trouve encore démontrée par cette forte d'analogie.

Toutes les matières susceptibles d'acquérir plus de phlogistique ou de feu fixe , qu'elles n'en contiennent dans leur état naturel , varient leurs propriétés en raison de cette acquisition. Le même effet a lieu quand elles le perdent ; & dans ce cas encore , les substances acquièrent plus de poids. Le soufre , par exemple , donne plus d'acide vitriolique , après sa combustion qu'il ne pesoit lui-même. *M. Lavoisier* a prouvé qu'une once d'es-

prit-de-vin brûlé , fournissoit dix-huit onces d'eau pure : pourquoi le fluide électrique , en éprouvant un changement quelconque , seroit-il exempt de cette loi ? Il paroît , au contraire , raisonnable de croire que toutes les substances phlogistiques & fulminantes doivent être plus susceptibles de ces variations , parce qu'elles ont plus de rapport avec le feu élémentaire , dont elles ne sont que des modifications. D'après la supposition que le mode vénérien est le fluide électrique altéré , on conçoit qu'il doit agir sur nos humeurs , en vertu de son nouvel état & des propriétés qui en résultent ; car il n'est pas douteux qu'il y agit naturellement , sous la forme ordinaire , par une nécessité absolue. Or , ne seroit-il pas possible qu'il s'appropriât une portion de quelque principe constituant , dont la privation dans les humeurs établiroit l'irritation vénérienne & toutes les conséquences qui s'ensuivent ? Si cette conjecture ne porte pas avec elle un degré parfait de conviction , elle explique une grande quantité de phénomènes qui seroient inexplicables dans toute autre hypothèse. Par exemple , elle prouve , 1°. que le virus vénérien ne passe pas matériellement dans nos humeurs ; mais qu'il s'y forme par l'effet d'une modification particulière qu'elles éprouvent , & dont le fluide électrique altéré paroît être l'agent ; 2°. , qu'il est un être distinct des humeurs animales , incapable de les amener à sa propre nature ; 3°. , qu'il agit d'abord sur elles , dans l'endroit où il se trouve placé , en les attaquant chimiquement : & ensuite , par un effet mécanique & secondaire , en irritant généralement les fibres nerveuses , & en troublant l'ordre de la circulation dans la sphère d'activité du foyer d'infection ; 4°. , enfin , qu'il ne peut jamais attaquer le principe vital dans sa source , avant que le

trouble de la circulation ne soit devenu général par des causes d'un troisième ordre, soit par une inflammation lymphatique, soit par la diathèse putride, établie avant l'acquisition du mode, comme chez les sujets scorbutiques, ou par celle que peut occasionner la profusion d'un remède actif, & surtout un usage imprudent du mercure.

Mon hypothèse sur la nature du mode vénérien n'est pas exempte d'attaque : je ne le dissimule pas ; mais en connoît-on quelque-une, en médecine, qui ne présente son bon & son mauvais côté ? Il suffit, pour qu'elle soit admissible, qu'elle explique, mieux que tout autre, les phénomènes qui se présentent, sans qu'elle les explique tous victorieusement.

SECTION V.

Le mode vénérien peut exister dans un état de fixité ou de concentration : sous cette forme il ne s'inocule pas ; pour que cet effet ait lieu, il faut qu'il passe dans un état d'expensibilité.

Nous avons déjà prouvé que l'infection vénérienne ne se communique qu'après que le mode d'action a manifesté son effet ; & par conséquent, un homme qui a acquis le mode avec une femme infectée, ne le donne point à une autre femme, tant qu'il se trouve dans un état occulte, de forme latente ou de fixité. D'un autre côté l'expérience a prouvé, que ce mode pouvoit rester long tems sans agir, quoiqu'existant avec toutes les conditions nécessaires à son développement : car on ne peut le supposer autrement. On fait qu'après avoir manifesté son action & exercé même quelques ravages, il se concentre encore quelquefois, & reste plus ou moins long-tems dans un

état passif, pour se renouveler souvent avec plus de force, & comme par une sorte d'explosion, sans qu'aucune cause apparente y ait donné lieu. Il ressemble en cela au levain fébrile qui reste un tems plus ou moins long dans un parfait repos, & qui reproduit ensuite une action égale à ses précédentes, sans que, dans son état de passibilité, les fonctions en aient été lésées en aucune sorte. Peut-être chez tels individus où nous avons reconnu une vertu négative, le mode vénérien existe-t-il d'une manière occulte; mais, que peut-on entendre par ce mot, & dans quel état peut-on supposer le mode en pareille circonstance: car enfin, il agit, ou il n'agit point; dans le premier cas, il y auroit sans doute une cause quelconque, qui l'empêcheroit de donner des indices de son action. Dans le second, on n'imagine pas aisément qu'une cause actuellement existante, puisse rester dans un état de parfait repos, & ne pas produire nécessairement les effets qui sont inhérens à sa nature. On doit donc toujours supposer le mode vénérien dans un état d'activité relative, & luttant sans cesse contre les causes qui s'opposent à son développement. Si elles agissent avec un égal degré de force, le mode vénérien sera balancé dans son action, & l'irritation ne s'établira pas; si leur force est supérieure, le mode aura le dessous, & sera même expulsé, pour peu qu'elles se soutiennent dans cet état; comme cela arrive dans les cures spontanées, qui sont plus communes qu'on ne pense, ainsi que nous le dirons ailleurs; mais si, au contraire, le mode prend le dessus, alors l'irritation vénérienne s'établira, & l'on verra naître des symptômes.

Ces effets doivent paroître d'autant moins surprenans, que le mode vénérien paroît être géné-

ralement placé hors de la grande sphère d'activité de la nature ; & en admettant notre étiologie , on explique beaucoup d'effets qu'on rencontre dans la conduite de la maladie , c'est-à-dire , pourquoi elle se montre & se renouvelle par les causes qui étendent cette grande sphère d'activité , comme par les plaisirs de Vénus , les excès du jeu , de la table & autres qui augmentent l'action du mouvement ; par le travail du cabinet , par l'usage des bains chauds , & sur-tout des eaux thermales , par l'usage du mercure , par les maladies inflammatoires , par les tems froids & secs plutôt que par les tems chauds & humides. Dans tous ces cas on trouve qu'il se fait en nous une accumulation & un développement du fluide électrique ; & si le mode vénérien est ce fluide altéré ou diversement modifié , il s'en suivra , qu'en lui fournissant un aliment analogue à sa nature , sur-tout dans l'état d'expensibilité & de raréfaction , circonstance que nous avons déjà reconnue indispensable , il s'en suivra , dis-je , qu'alors il développera plus aisément son action , & établira l'irritation en conséquence.

Si le mode vénérien est le fluide électrique altéré , ne peut-il pas se placer dans le corps sous les deux mêmes formes sous lesquelles il s'y trouve avant son altération ? On sait qu'il y existe sous les formes latentes & libres ; que quand on en communique au corps sous cette dernière forme , pour quelque cause que ce soit , une partie passe dans l'état de fixité , & l'autre se dissipe ; excepté que l'altération qu'il éprouve , comme mode vénérien , ne l'empêchât de prendre cette forme de fixité ; aucune autre cause ne fauroit s'y opposer ; & comme l'expérience nous prouve qu'il la prend quelquefois , nous devons supposer que cette altération , dont nous ne pouvons estimer la nature ,

n'est pas un obstacle à cela. Or , toute cause susceptible d'accélérer le mouvement , d'accroître la chaleur , & de raréfier les humeurs , étant propre à augmenter la grande sphère d'activité de la nature , peut & doit difféminer & exhalter le mode vénérien , déjà passé dans un état de fixité ou de forme latente.

J'ai connu plusieurs jeunes gens qui ayant esfuyé plusieurs maladies vénériennes , & s'étant mariés avec toutes les apparences de la meilleure fanté , ont cependant éprouvé des symptômes de ce mal quelques jours après leurs nocés , pour les avoir fait gaillardement. Combien de fois n'a-t-on pas vu l'écoulement d'une gonorrhée reparoître , après trois mois , six mois , un an de guérison apparente , pour avoir fait un excès dans les plaisirs de Vénus , ou même sans excès ? On donne ordinairement à ces fortes de gonorrhées le nom d'échauffement , terme qu'on peut adopter , quand il s'agit de la paix du ménage ; mais qui ne doit pas empêcher d'aller au but par le traitement.

Le jeu , la table , la crapule portent en nous un principe si incendiaire , qu'on ne continue pas long-tems avec impunité ce genre de débauche. Tout le monde fait combien les effets en sont terribles pour la fanté.

Les bains chauds ; ils raréfient les humeurs , la matière colorifique , dont l'identité avec le fluide électrique est démontrée par nombre de faits , exalte & développe le mode , lui donne plus de force & d'activité en augmentant le mouvement des fluides entre eux , & des fluides sur les solides.

L'usage du mercure ; l'expérience a prouvé que ce minéral faisoit souvent éclore des symptômes vénériens , & particulièrement la gonorrhée : on est sûr qu'il en propage quelquefois l'écoulement

On fait qu'il irrite & augmente généralement la gravité de tous les symptômes, dans un tems donné de son action, & que ce n'est qu'en les irritant qu'il les guérit. Des personnes doutant de leur santé, ayant eu le courage de se soumettre à un traitement mercuriel, ont souvent eu lieu de se convaincre que leur doute étoit fondé. On demandera peut-être pourquoi le mercure, qui est le remède le plus efficace du mal vénérien, le fait cependant paroître quelquefois. Il semble, au premier coup-d'œil, que cet effet soit en quelque sorte contradictoire; mais rien moins que cela. On trouvera les raisons de cette apparente contradiction dans le chapitre suivant.

Les maladies inflammatoires. C'est encore par l'effet de la même cause que le mode vénérien se diffémine dans cette circonstance, c'est-à-dire, par une accumulation ou un développement de la matière électrique du feu ou du phlogistique, considéré simplement comme fluide électrique, libre ou électrico-nerveux.

Par les tems froids & secs. Parce qu'il règne alors plus d'électricité dans l'atmosphère; aussi est-ce la saison des rhumes, des fluxions, des douleurs, des rhumatismes, de la goutte, &c., maladies plus rares dans les tems chauds. C'est par cette même raison, sans doute, que dans les climats chauds, on supporte mieux cette maladie que dans les climats froids; qu'il faut dans ces dernières donner plus d'activité au traitement; & que les cures spontanées y sont rares & les rechûtes fréquentes. C'est, sans doute, encore à cette même cause qu'est due la marche symptomatique de la maladie. M. *Vigaroux* & tous les bons observateurs ont remarqué, que les malades dans certains états de l'atmosphère, entroient presque tous aux hôpitaux avec les mêmes symptômes.

Il fuit donc , de tout ce que nous venons de dire sur la vérole occulte , que le mode peut exister dans un état de *fixité* ou forme *latente* sans établir l'irritation vénérienne ; & que cet effet ne peut avoir lieu , qu'il n'ait , préalablement , passé sous une forme d'expension.

Conclusion du chapitre.

L'expérience nous ayant prouvé que le pus qui provient des symptômes vénériens de toutes les espèces , ne s'inoculoit pas , ou du moins que cette infection ne donnoit pas la maladie , nous avons établi , avec fondement , que ce pus ne contenoit point le virus , & qu'il n'en étoit que la conséquence.

Cette loi n'est pas générale à toutes les matières purulentes : car la variole nous fournit un exemple de son inoculation , par le pus qui provient de ses pustules , & quelques observations ont même prouvé que ce n'étoit positivement que dans le pus même qu'existoit son principe contagieux ; car les inoculations faites avec le sang , ou tout autre humeur provenant d'un sujet actuellement infecté , n'ont point communiqué la maladie ; mais ce n'est pas le seul exemple que la petite vérole nous donne de son défaut d'analogie avec la grosse , dans la manière de se propager. Nous voyons que la première se communique par exhalaison , & même à des distances si éloignées , que , si son origine étoit plus obscure , nous serions souvent tentés de croire qu'elle naît spontanément , & sans le concours du mode contagieux. En général , toute supuration est la conséquence d'une inflammation primitive : & cette inflammation , celle d'une irritation quelconque ; mais le mode de cette irritation n'est pas

toujours compris dans la matière purulente qui en résulte, ainsi que l'insertion de celle qui provient des accidens vénériens nous le prouve : de même que nous le confirment toutes celles qui proviennent des lésions des différentes parties du corps, des abscesses, &c. , qui, étant inoculées, restent sans effet. Il paroît qu'il n'y a que les matières purulentes, dont le mode est susceptible de se communiquer par exhalaison, qui puissent s'approprier ce mode & l'inoculer, comme celles qui font un effet des maladies pestilentielle; dans tous les autres cas, il paroît que le contact de l'air détruit la vertu contagieuse, sur une grande masse de matière comme sur une petite, en supposant, toutefois, qu'elle y soit contenue. Dans les expériences électriques qu'on fait dans le vuide, on remarque plusieurs phénomènes qui sont applicables à cette circonstance, & qui confirment notre conjecture, qui supposent que le mode vénérien est contenu d'abord dans la matière purulente, & qu'il est ensuite dulcifié ou détruit par le contact de l'air.

Toutes les fois qu'on fait passer une étincelle dans le vuide, elle s'épanouit, & remplit toute la capacité du récipient, parce qu'elle ne trouve point de résistance du côté de l'air, & qu'elle ne peut, d'ailleurs, se combiner avec lui; elle est alors dans l'état de sa plus grande expansion : & cet état est également celui dans lequel il faut que le mode vénérien ait passé, avant d'avoir développé sa vertu contagieuse.

L'étincelle tirée dans l'air libre doit son explosion à la répulsion de la matière du feu, qui brise l'enveloppe dans laquelle il est le noyau, pour se combiner à une masse de ce fluide proportionnée à sa solubilité; il paroît que plus l'air est rare, moins elle est concentrée; &, par conséquent, moins elle

a d'effet comme étincelle. Le mode vénérien nous offre le même effet dans l'inflammation vénérienne, & dans l'action de composition des matières purulentes qui en résultent. S'il arrive dans une partie où l'air ait moins de densité, il s'y étend en proportion de sa rareté : il y dilate les petites enveloppes cellulaires qui le renferment, & donne lieu à la dissolution des solides, d'où résulte le pus ; mais ce pus ne contient plus alors le mode vénérien dans un état d'expensibilité, & par conséquent, avec une propriété contagieuse ; il forme, dans cet état, un composé nouveau, où les solides, les fluides & le mode irritant entrent comme parties constituantes.

Les parties, tant solides que fluides, du corps humain, ne se convertissent en pus qu'à l'aide d'un principe d'irritation ; on en voit des exemples dans les contusions où l'organisation est manifestement détruite, & dans lesquelles les humeurs s'épanchent dans les interstices cellulaires ; mais si l'on faisoit une incision, lorsque les fluides épanchés sont en assez grande quantité pour former une tumeur, alors le contact de l'air donneroit lieu à l'irritation, & l'inflammation & la supuration en seroient les suites. L'air est-il lui-même un mode d'irritation ? Aujourd'hui, que nous avons des lumières plus positives sur la nature de ce fluide, & que nous connoissons ses propriétés générales, nous savons que l'air atmosphérique est composé de trois espèces d'air (1), & que, dans cet état de combinaison,

(1) M. Lavoisier regarde l'air atmosphérique comme un composé d'air vital, d'acide crayeux & de moffete ; sur cent parties, il estime qu'il y en a 27 d'air vital, 1 d'acide crayeux, & 72 de moffete atmosphérique.

il sert à la respiration des animaux , entre en contact avec le sang par la fonction des poumons , en sépare les parties moffétiques , & lui donne la matière de la chaleur qui faisoit la base de l'air déphlogistiqué. Dans tous ces phénomènes , nous ne voyons rien qui puisse nous faire soupçonner que l'air atmosphérique soit un mode ou principe d'irritation ; & ce ne peut être qu'en se combinant avec une plus forte dose de phlogistique , qu'il doit acquérir cette propriété.

La rareté & l'expensibilité de l'air augmentent le volume des humeurs , & donnent lieu à leur effervescence , d'autant que celui qu'elles contiennent naturellement dans un état de fixité & de combinaison , n'étant plus comprimé par la force majeure de l'air ambiant , cherche à s'échapper , pour prendre l'équilibre. Plusieurs expériences du vuide nous prouvent cette vérité : & sur-tout celle des humeurs animales , telle que le lait. Cet effet , dans les animaux , est toujours accompagné de chaleur , qui est une conséquence du mouvement , ce qui dénote l'expension de la matière du feu. Dans l'irritation vénérienne , dont l'inflammation & la composition des matières purulentes sont les conséquences , il faut que le mode amène l'air combiné à cet état d'expensibilité , pour rompre , briser & atténuer ses enveloppes ; & cela arrive par l'effet de la matière colorifique disséminée & dégagée du feu fixe (1).

Le mécanisme de l'acte vénérien , & tous les autres procédés qui nous ont démontré des voyes possibles de communication , nous ont , en même

(1) Voy. *Schele* , p. 152 , T. I. du traité chimique de l'air & du feu.

téms, offert un degré de mouvement plus ou moins sensible, accompagné de tous les effets ordinaires, comme chaleur, raréfaction & sensibilité augmentée. Nous avons vu que, véritablement, le mode vénérien n'étoit contagieux que dans un état d'expensibilité auquel il étoit conduit par les effets du mouvement que nous avons cru pouvoir considérer comme appartenant à l'électricité spontanée, plutôt qu'à toute autre cause, à raison de leur évidence dans les rapports d'analogie. D'après tout cela, nous avons judicieusement soupçonné le mode vénérien d'être le feu électrique altéré, passé sous une forme d'expansion. Et enfin, en dernière analyse, nous avons trouvé que ce mode se comportoit quelquefois comme ce fluide, c'est-à-dire que d'un état libre, il passoit à un état de concentration; &, *vice versa*, que dans l'état de concentration, il restoit comme combiné avec la matière, & ne manifestoit aucun effet; & que ce n'étoit que lorsqu'il passoit dans un état d'expansion, qu'il acquéroit la vertu contagieuse. Si cette marche est celle du feu, du phlogistique & du fluide électrique, quelles raisons pourrions-nous avoir pour ne pas préférer cette hypothèse à toute autre puisqu'elle explique mieux qu'aucune tous les phénomènes qui accompagnent la maladie; qu'elle les explique universellement, & avec cette simplicité qui convient aux principes des sciences en général? Il ne peut donc y avoir que l'ignorance de la physique, qui a rapport à cette matière, & les préjugés d'une opinion combattue, qui puissent contester cette doctrine: quoique, cependant, nous ne la donnions que comme la plus vraisemblable, & celle dont les conséquences & les inductions pour la pratique s'accordent le plus avec l'expérience. Les succès qu'on obtient dans la cure de la

maladie dont nous traitons, en se conduisant d'après les lumières qu'elle donne, sont, sans contredit, une grande preuve de sa bonté; mais comme, dans les matières abstraites, l'homme sage doit presque toujours douter d'avoir atteint le but qu'il se propose, nous croyons devoir nous renfermer dans les bornes de cette circonspection, & nous abandonner, pour le surplus, à la prépondérance de l'empirisme, qui nous égare rarement, lorsqu'il est éclairé par de pareilles lumières.

C H A P I T R E I V.

Du mercure & de ses propriétés chymiques & médicales.

LE mercure, ou vif-argent, est une substance métallique, brillante, toujours fluide dans une température égale à celle de l'atmosphère, quoique, si on y trempe le doigt, il paroît plus froid à la première impression, parce qu'étant plus pesant que l'air, il presse davantage; mais en y plongeant un thermomètre, on s'assure bientôt qu'il ne diffère pas de la température. Un pied cube pèse 747 livres; il n'a ni goût ni odeur; il perd dans l'eau un treizième de son poids: » il fait à lui seul, dit M. *Beaum*, une classe à part dans les substances métalliques; il en a toutes les propriétés générales; il en a le brillant, l'opacité & la pesanteur; il diffère des autres substances métalliques par sa liquidité; il est comme un métal en fusion, & pour lequel fort peu de chaleur suffit pour le maintenir dans cet état; ses parties ont fort peu

de cohérence entr'elles ; ses globules affectent toujours une figure convexe , lorsqu'il ne se trouve pas appliqué sur quelque matière métallique avec laquelle il puisse s'unir ». Le mercure n'est pas essentiellement fluide ; plusieurs expériences ont prouvé qu'on pouvoit le congeler par un degré de froid considérable. A Petersbourg on avoit porté ce degré jusqu'au quarante-sixième au-dessous de la glace du thermomètre de *Reaumur* ; & dernièrement en Angleterre on a opéré cette congélation à un froid de trente-deux degrés au-dessous du *zero* du même thermomètre.

Le mercure est une substance idio-électrique très-volatile au feu. On a observé qu'étant frotté contre un tube de verre , il brilloit d'une petite lueur phosphorique , & donnoit des signes d'électricité ; ce phénomène se remarque , sur-tout , par le tems chaud , dans l'ascension du mercure du baromètre. On a observé que les personnes qui avoient reçu des frictions mercurielles , étoient de meilleurs conducteurs de l'électricité.

Telles sont les propriétés générales du mercure , que nous allons examiner ; & pour cet effet , nous diviserons ce chapitre en trois sections ; dans la première nous traiterons succinctement de ses propriétés chymiques ; dans la seconde de ses propriétés médicales ; dans la troisième nous indiquerons la manière particulière de préparer le mercure pour la composition des gâteaux.

SECTION PREMIERE.

Des propriétés chymiques du mercure.

Le feu & les acides sont en général les agens avec lesquels le mercure est travaillé par ses

chymistes ; comme c'est une substance qui contient beaucoup de phlogistique , elle est susceptible d'attaquer les corps qui n'en ont point autant qu'elle , d'y adhérer fortement ; & telle est sa manière de se comporter avec quelques acides. Le feu le volatilise , parce qu'il met son phlogistique dans un état d'exensibilité , & le réduit en quelque manière sous une forme de gas.

La susceptibilité du mercure dans le thermomètre par la température de l'atmosphère , qui est une preuve de cette grande volatilité , nous montre encore une analogie de propriété avec le fluide électrique , qui a une exensibilité d'autant plus grande , qu'il éprouve moins de résistance de la part de l'air , ainsi qu'on l'observe dans le vuide.

Le mercure est un métal sur lequel les alchymistes ont beaucoup travaillé , & qui a donné lieu à de belles rêveries. Les adeptes ont souvent prétendu en avoir opéré la transmutation en or & en argent. La gazette de France , du 19 juin 1787 , porte : que M. *Ternier* , conducteur des mines , a trouvé le secret de préparer une amalgame avec le soufre & le vif-argent qui se réduit en cinabre , & résiste à l'action du feu ; cette composition , saturée d'eau douce , & portée à un moulin , laisse de l'or & de l'argent ; ce qui prouve que le vif-argent contient véritablement ces deux métaux.

Cette découverte doit intéresser la chymie , non pas parce qu'elle paroîtroit propre à nous procurer de l'or & de l'argent ; il est probable qu'il reviendroit plus cher que celui de nos monnoies ; mais elle pourroit donner lieu à de nouvelles lumières sur les propriétés de ce minéral , qui deviendroient très-intéressantes pour les arts & pour la médecine. Les préparations du mercure , faites

par le feu ou par les acides, sont de plusieurs espèces ; les unes sont solubles dans l'eau, les autres sont absolument insolubles, des troisièmes sont mixtes. Le feu calcine généralement tous les métaux. Quelques chymistes avoient pourtant cru que le mercure étoit incalcinable ; mais le précipité *persé* n'est autre chose qu'une chaux mercurielle, faite sans aucun intermède, & par l'action du feu seulement. Le *précipité rouge* est encore une chaux parfaite de ce métal ; mais dans ce cas, le mercure est déjà réduit à une sorte de calcination par l'acide nitreux, avant d'être soumis à l'action du feu.

Le soufre se combine avec le mercure, & forme les *æthiops* & le cinabre ; mais ce n'est qu'à l'aide du feu ; car dans l'*æthiops*, fait à froid, le mercure n'est point combiné avec le soufre ; il n'est que divisé & interposé entre ces parties. Ce n'est guère que par les acides qu'on attaque victorieusement le mercure, & qu'on lui fait subir diverses métamorphoses ; la *panacée*, le *mercure doux*, le *sublimé* sont toutes des préparations de ce genre. On observe, en général, que leur solubilité dans l'eau dépend de la quantité d'acide qui se trouve combiné avec le mercure, & cela fait que les préparations, dans lesquelles les acides sont saturés de ce minéral, sont absolument insolubles.

Le mercure doux qui est une préparation de ce genre, n'étoit d'abord que le sublime corrosif, & c'est en le faoulant de mercure qu'il a formé un nouveau composé, & perdu entièrement sa solubilité dans l'eau ; si cependant on faisoit usage du mercure doux après qu'il a été saturé, on observeroit encore une certaine solubilité qui indiqueroit la présence du sublimé : ce qui fait qu'on

le lave ordinairement plusieurs fois , avant de l'employer pour l'usage de la médecine (1).

Quoiqu'il en soit , le mercure doux n'a pas la même insolubilité que le mercure crud : car ce dernier , pris intérieurement à des doses assez fortes , n'occasionne aucun effet (2) ; tandis que le mercure doux , pris à la dose de quelques grains , est purgatif & vermifuge. Il est pourtant vrai de dire que le mercure crud donne aussi cette dernière qualité à l'eau dans laquelle on l'a fait bouillir ; mais tous ses effets se bornent là : encore sont-ils d'une vertu inférieure à ceux du mercure doux.

Les acides sont les dissolvans du mercure : mais tous ne le dissolvent pas immédiatement. L'acide marin , par exemple , ne l'attaque que lorsqu'il est réduit à un état de chaux , par le feu ou par un autre acide ; il n'a aucun effet sur lui , tant qu'il est sous la forme de mercure coulant , & cela , parce que le phlogistique de l'acide s'y trouve combiné au point de saturation ; mais si on le prive d'une partie de ce phlogistique , ou qu'on lui offre une autre substance avec laquelle il ait plus d'affinité , alors il quitte sa base acidifiante , pour s'unir à cette substance ; & dans cet état , il dissout parfaitement le mercure.

Toutes les préparations mercurielles sont plus ou moins corrosives ; on observe que cette propriété est ; en raison de l'état de division dans lequel le mercure s'y trouve ; enforte que les æthiops , &

(1) *Schele* a donné un nouveau procédé dans ses mémoires de chymie.

(2) Dans la colique de Poitou , on fait avaler le mercure à la dose de demi-livre & plus , sous prétexte de dénouer les intestins , sans qu'il en résulte aucun effet purgatif , qu'on puisse attribuer à sa dissolution.

sur-tout celui qui est préparé à froid, où il n'y a qu'une simple division dans les globules mercuriels, a plus d'activité que le mercure coulant. Je crois qu'on peut diviser les préparations mercurielles, par rapport à leur activité, dans l'ordre suivant.

<u>1^{ere}. classe.</u>	2 ^{eme} . classe.	<u>3^{eme}. classe.</u>
	<u>mercure coulant.</u>	
æthiops.	précipité persé.	Tous les sels
cinabre	idem... rouge.	mercuriels.
panacé.	idem... blanc.	
mercure doux.	idem... jaune.	
calomel	ou thurbit minéral.	

La nouvelle chymie a changé la nomenclature de beaucoup de termes. M. *Fourcroy* appelle le mercure doux, muriate mercuriel doux; & le sublimé, muriate, mercuriel corrosif, parce que ces deux préparations ont pour base l'acide marin, qu'on a aussi nommé acide muriatique.

Il n'y a d'autre différence dans ces deux préparations du mercure, sinon que dans l'une, l'acide est entièrement saturé de ce minéral; & que dans l'autre, il ne l'est pas. M. *Fourcroy* avoit annoncé, d'après M. *Schele*, qu'on pouvoit faire du muriate mercuriel corrosif, en distillant l'acide marin sur la manganèse; que dans cet état il attaquoit le mercure; & qu'en le faisant évaporer, on obtenoit un sel, qui n'étoit autre chose que du muriate mercuriel corrosif. Nous avons tenté ce procédé, qui ne nous a pas réussi; l'acide n'a nullement attaqué le mercure, pas même dans son état de chaux; car après avoir inutilement tenté

plusieurs fois cette dissolution sur du mercure coulant, nous l'avons essayée sur du précipité rouge, avec lequel nous n'avons pas obtenu plus d'effet.

L'affinité du mercure avec les acides n'est pas égale avec tous; nous avons déjà dit que l'acide muriatique n'avoit aucun effet sur lui, dans son état de mercure coulant. *Lomberg* a pourtant inféré dans les mémoires de l'académie, une expérience qui tendroit à prouver le contraire (1); mais on est assuré aujourd'hui que cet acide n'a véritablement aucun effet sur ce métal, dans l'état que nous avons supposé.

Les découvertes modernes nous ont fait connoître plusieurs acides nouveaux, tels que l'acide arsenical, le molybdème, le tungstène; mais nous ne connoissons pas encore leur manière de se comporter avec le mercure. Il n'en est pas de même des gas acides; nous savons déjà que si l'on envoie à la rencontre d'un gas le mercure réduit en vapeurs, on obtient une liqueur dans laquelle le mercure se trouve parfaitement combiné.

On peut, en quelque sorte, juger de l'action des acides sur le mercure, par la plus ou moins grande affinité qu'ils ont avec le phlogistique, d'après l'expérience que nous donne l'acide marin, qui, étant saturé de phlogistique, ne s'adhère point au mercure qui en est également saturé. On fait que l'eau ne dissout qu'une quantité donnée de sel commun; au de-là de cette mesure, elle n'a plus d'action sur lui. Cet exemple peut être comparé au phlogistique de l'acide marin, relativement à sa bâte acidifiante.

(1) Chymie expérimentale de *Baumé*.

Le mercure , de son côté , composé d'une terre minéralisée & de phlogistique , est autant saturé qu'il peut l'être par cette dernière substance : en sorte qu'il résulte un caractère d'homogénéité dans la phlogistication du mercure & de l'acide , qui détruit leur affinité ; ce fait est d'autant moins incontestable , que l'expérience prouve que si l'on défunit le phlogistique du mercure par quelque corps que ce soit , alors l'acide marin l'attaque avec la plus vive effervescence ; c'est une expérience qu'on peut vérifier avec toutes les chaux du mercure , & principalement avec le précipité *persé* & le précipité rouge.

Les acides sont donc les seuls agens avec lesquels on rend le mercure propre à l'usage de la médecine. Nous n'excepterons pas même de cette loi , l'onguent mercuriel , où il paroît que les acides n'entrent pour rien. La section suivante va fournir une preuve de cette vérité.

SECTION II.

Des propriétés médicales du mercure.

L'usage le plus général du mercure en médecine , est dans le traitement des maladies vénériennes. On l'administre comme altérant , purgatif , fondant ou ptyalagogue ; suivant les indications qu'on croit remarquer dans la maladie & la constitution des malades. L'incertitude où l'on a toujours été sur la nature du virus vénérien & la manière d'agir du mercure , a laissé un vaste champ à la spéculation & à l'erreur ; delà , autant de méthodes que de simulations d'effets de la part du virus. Les uns ont cru qu'un simple changement d'humeur suffisoit pour le détruire ; d'autres ont pré-

tendu qu'il falloit fondre cette humeur, la résoudre; des troisièmes enfin, l'évacuer, soit par les selles, les urines, la salive ou la transpiration. Mais quoique toutes ces variétés, dans les effets de la maladie & l'action du remède, semblent annoncer autant de modes ou principes différens, ils n'en est pas moins vrai, qu'ils dépendent les unes & les autres d'une même cause, c'est-à-dire, que les symptômes vénériens, de quelque nature qu'ils puissent être, proviennent tous du même mode d'action, & les effets du mercure, d'une propriété générale de ce minéral, qui est d'irriter; toutes les autres ne sont qu'une conséquence de cette première.

Toutes les préparations mercurielles attaquent le mode vénérien de la même manière; mais les unes plus directement que les autres. Une observation constante a prouvé, que le mercure agissoit avec d'autant plus d'action sur l'économie animale, qu'il étoit administré dans un état plus ou moins grand de division ou d'expansion; enforte, qu'un grain de sel mercuriel très-soluble, administré intérieurement, équivaloit par ses effets à plus d'une livre de mercure coulant qui seroit pris par la même voie: & de cette observation bien prouvée; il s'ensuit que le mercure n'est un remède contre les maladies vénériennes, que par les préparations que l'art lui fait subir. Plus l'homogénéité du mercure se trouve altérée, & plus il devient propre à opérer des effets. Si l'on en broye avec de la poudre de réglise ou quelque gomme, & qu'on le fasse prendre dans cet état, il attaque les organes des premières voies, & devient purgatif; parce que l'agrégation de ces globules étant rompu, il présente un plus grand nombre de surfaces aux matières animales qui ont

action sur lui , & de cette somme d'action il en résulte un composé nouveau , qui attaque à son tour les solides qui le contiennent ; sur lesquels il exerce une irritation , dont l'excrétion des matières est une conséquence. Or , si ces effets sont vrais , les préparations mercurielles doivent avoir d'autant plus d'action sur le corps humain , qu'elles sont plus ou moins solubles ; parce que , dans cet état , le mercure se trouve toujours dans un degré de divisibilité & d'expensibilité relative , dans les substances auxquelles il est combiné. L'expérience prouve effectivement cette vérité ; & si nous examinons les effets de ce minéral sous toutes les formes & les métamorphoses connues , nous trouverons qu'il ne s'écarte jamais de cette loi. La propriété générale du mercure est de donner aux fluides un principe irritant qui réagit sur les solides , les attaque , les corrode , les ulcère suivant la dose dans laquelle il se trouve porté dans les humeurs. On peut judicieusement juger de la certitude de cet effet général , par ses effets particuliers. L'onguent mercuriel appliqué sur un chancre , en blanchit les bords & l'irrite considérablement ; mais cet effet ne peut être que très-peu sensible parce , que la graisse ne contient que très-peu de mercure en dissolution ; mais il l'est beaucoup par toutes ses autres préparations , notamment par ses chaux & ses sels. Il suit delà , que la manière la plus sûre , la plus efficace & la moins dangereuse de donner le mercure , est celle où l'on administre ce minéral dans sa plus grande divisibilité & expensibilité possible ; d'autant que , dans cet état , on est assuré de gouverner son action à volonté ; au lieu que dans la supposition contraire , on ne sauroit répondre qu'il n'occasionne des effets extraordinaires , soit en passant à une forte dose dans les

humeurs , soit en y acquérant une plus grande expension , par sa combinaison avec les matières animales qui ont de l'affinité avec lui ; expension dont rien ne peut faire estimer le degré , que les accidens qui en résultent. Or , la méthode dans laquelle le mercure est administré dans l'état de la moindre expension , est celle que l'artiste peut la moins gouverner ; & par cela même , elle doit être la moins certaine , & la plus dangereuse.

Dans l'examen que nous allons faire de l'état du mercure combiné avec la graisse , ainsi qu'on l'administre dans la méthode des frictions , nous prouverons que ce mineral n'agit pas sur les humeurs par la pesanteur , la mobilité & la divisibilité de ses globules , mais seulement par une propriété irritante ; qui est une conséquence de l'état de solubilité dans lequel une très-petite partie a passé , en se combinant avec l'acide animal contenu dans la graisse.

Avant de proposer d'autres raisonnemens sur cet article , nous donnerons les résultats de l'expérience , & l'exposé des procédés que nous avons employés pour nous assurer de la vérité que nous allons établir. On fait que l'onguent napolitain ou mercuriel n'est qu'un mélange fait par une longue trituration de graisse & de mercure coulant ; nous avons pris une livre de cet onguent , fait par parties égales de mercure & de graisse , & fabriqué depuis six mois ; nous l'avons mis dans un pot de terre vernissé avec deux livres d'eau ; nous avons exposé le pot sur un fourneau pour le faire bouillir ; nous avons entretenu cette ébullition pendant une demie-heure ; nous avons ensuite retiré le pot du feu , & laissé refroidir nos matières , après quoi nous avons enlevé la graisse qui furnageoit , & qui étoit figée. Ayant vuide

l'eau dans un autre vase, nous avons trouvé au fond du pot une matière dure & pesante comme le mercure; nous avons ensuite pesé séparément cette matière, ainsi que la graisse qui avoit furnagé, & chacune nous a donné le poids d'une demi-livre; ensuite nous avons étendu de l'une & de l'autre matière sur une carte, & en les examinant au microscope, nous avons observé des globules mercuriels très-gros & très-resserrés dans le *magma*, & aucuné dans la *graisse*; nous avons versé de l'eau de chaux dans l'eau où l'onguent avoit bouilli, & elle a pris une légère teinte jaune, preuve qu'elle contenoit un peu de mercure en dissolution; nous avons frotté plusieurs métaux avec la graisse furnageante, & tous nous ont donné des preuves de l'existence du mercure.

D'après toutes ces expériences, nous avons été forcés de conclure, 1°. , que l'eau qui avoit servié à l'ébullition, & la graisse furnageante contenoient du mercure en dissolution: 2°. , que le *magma* & la graisse nous ayant donné chacun le même poids qu'avant leur composition en onguent, le mercure n'avoit été dissous qu'en très-petite quantité; que ce qu'il pouvoit avoir perdu étoit inappréciable; 3°. , que le *magma* étant moins volumineux que la graisse, & plus pesant, ce n'étoit autre chose que du mercure, mais adhérent encore à une partie de graisse qui l'empêchoit de se résoudre entièrement en mercure coulant. D'après ces réflexions, nous avons cru pousser notre examen jusqu'à nous assurer de la quantité de mercure qui pouvoit s'être dissous; mais nous n'avons trouvé aucun moyen de le désunir de la graisse. Nos essais n'ont porté que sur l'eau d'ébullition; en conséquence, nous l'avons évaporée jusqu'à siccité, & nous avons obtenu du sel mercuriel qui nous a manifesté toutes les propriétés du sublimé corrosif.

D'après ces résultats , nous avons cru pouvoir traiter les malades vénériens avec l'eau d'ébullition & la graisse furnageante , & nous avons obtenu le succès que nous devions en espérer.

De tous ces faits , il résulte une conséquence bien prouvée : c'est-à-dire que l'onguent napolitain contient un sel mercuriel animal , qui est l'agent qui combat le mode du virus vénérien , dans la méthode des frictions ; que ce sel est d'autant plus abondant dans cette pommade , qu'il y a plus ou moins de tems qu'elle est faite , parce qu'à mesure qu'elle rancit , l'acide se développe & attaque le mercure ; de sorte qu'il doit y avoir un terme où cet acide en est entièrement saturé.

On observe effectivement , avec le microscope , que les globules sont plus nombreux & plus gros dans une pommade nouvellement faite , que dans une plus ancienne. M. *Baumé* ayant examiné avec cet instrument de l'onguent fait depuis vingt ans , & du même onguent fait depuis quelques jours , a observé la même différence (1).

Nos expériences prouvent donc que le mercure combiné avec la graisse , tel qu'on l'emploie dans la méthode des frictions , est attaqué par cette substance animale , & qu'il se dissout en plus ou moins grande quantité , suivant que les propriétés dissolvantes qu'elle possède , se trouvent naturellement ou accidentellement réunies ; & d'après cela , nous serions sans doute assez autorisés à conclure que ce n'est qu'en vertu de cette solubilité acquise & non soupçonnée jusqu'à ce jour , que le mercure agit sur l'économie animale , dans la méthode des frictions. Mais nous avons de plus , pour le confirmer ,

(1) Chymie expérimentale , T. II. , p. 396.

les traitemens faits avec les substances qui se sont emparées du sel mercuriel animal ; c'est-à dire l'eau d'ébullition & la graisse furnageante , avec lesquelles nous avons non-seulement opéré des cures , mais même excité tous les accidens qui accompagnent ordinairement l'usage du mercure , dans la méthode des frictions , & principalement la salivation.

On ne peut donc point offrir le mercure avec des propriétés médicinales primitives ; car nous savons très-positivement qu'étant administré intérieurement sous sa forme métallique , il est sans effet : ce qui auroit dû faire soupçonner quelque chose de semblable de celui qui se trouve sous cette même forme , mais divisé dans un excipient , & qu'on administre extérieurement. Il sembloit que la raison devoit nous dire que , puisqu'une substance telle que le mercure coulant , ne pouvoit être pompée & portée dans les humeurs par les pores absorbans des premières voyes , la peau , qui est un organe très-dur , & dont les pores sont infiniment moins faciles à se laisser pénétrer , ne devoit pas être plus propre à insinuer les globules mercuriels dans le sang ; & il falloit se retourner d'un autre côté , pour expliquer l'effet des frictions mercurielles.

Pour éclaircir cette matière importante , nous avons usé de toutes les ressources qui se sont présentées à notre esprit. Quoique très-certain que la graisse , séparée du mercure , devoit contenir ce minéral sous une forme soluble , ou saline , si l'on veut , mais toujours dans l'état d'une grande expansion , nous avons voulu voir si une très-petite quantité de sel mercuriel , divisé dans la graisse , nous donneroit les mêmes résultats. Pour cet effet , nous avons pris deux onces de graisse fraîche ; nous y avons répandu vingt-quatre grains de notre

fel régalin , & nous l'avons laiffé exposé à l'air libre pendant un mois , afin d'y exciter un peu de fermentation ; après ce tems , nous en avons traité un malade avec fuccès , & chez lequel le mercure a donné des effets fenfibles de fon action. Plusieurs auteurs ont déjà parlé d'une pommade faite avec le sublimé , & lui ont donné la préférence fur la pommade ordinaire : nos observations nouvelles prouvent qu'ils ont été fondés à le faire.

Maintenant que nous sommes assurés par l'expérience , que le mercure n'agit fur l'économie animale , & fur le virus vénérien , *que parce qu'il se trouve dans un état de solubilité dans les humeurs* , il nous fera facile de prouver que la méthode la plus sûre de traiter les maladies vénériennes , est celle où le mercure est administré dans sa plus grande expensibilité. Effectivement , si l'état de solubilité est une des conditions de l'action de ce minéral ; il est clair qu'on pourra l'étendre & la restreindre à volonté ; parce qu'on pourra gouverner l'action dissolvante des substances animales qui n'auront alors sur lui qu'un effet mesuré. Ce qui fera qu'il n'agira qu'en vertu du degré de solubilité avec lequel il sera administré.

Les partisans de la méthode des frictions avoient imaginé un moyen mécanique de faire travailler le mercure sur les humeurs. Ils avoient d'abord prétendu que la vérole consistoit dans l'épaiffissement de l'humeur lymphatique , & comme tout épaiffissement suppose un engouement dans les vaisseaux , & par conséquent l'embarras dans la circulation , ils avoient cru voir que le mercure qui détruisoit ces prétendus obstacles , ne pouvoit le faire qu'en vertu de la pesanteur de la

mobilité & de la divisibilité de ses globules ; c'étoit selon eux ; de petits ramoneurs qui parcouraient les petites cheminées de notre grande maison , qui les désobstruoient & entraînoient avec eux la cause efficiente de ces obstacles , soit par les selles , les urines , la salivation ou la transpiration. Pour confirmer leur opinion , ils avoient été jusqu'à fabriquer des observations , & prétendre qu'on en avoit trouvé en dépôt sous forme métallique , dans certaines cavités des os (1) ; mais aujourd'hui que la chimie & la physique ont perfectionné les connoissances , nous avons des raisons de toute notoriété , qui combattent cette opinion. Pour connoître dans quel état le mercure agit sur l'économie animale , il y avoit une observation fort simple à se représenter , qui étoit de toute conviction ; il suffisoit de voir de quelle manière il se trouvoit expulsé des corps par les sécrétions qu'il provoquoit , telles que celles de la salive , où sa présence est des plus sensible par l'action corrosive qu'il exerce dans la bouche. Or , en se prêtant sans prévention à ce simple examen , on auroit vu , sans autre discussion , que le mercure se trouvoit dans un état de solubilité dans les

(1) “ Il n'est pas nécessaire dans l'état actuel de nos connoissances , dit *M. Hunter* , p. 361 , ouv. cité , de dire qu'il ne passe jamais dans les os sous la forme de métal , malgré qu'il y ait des praticiens d'une grande réputation qui l'aient prétendu , & qui aient cherché à établir leur opinion , par ce qu'ont offert les dissections ; mais l'expérience que j'ai , en ce qui regarde l'anatomie , ne m'a jamais convaincu de la réalité de ces faits. Ces auteurs se sont copiés réciproquement ; ce qui a donné lieu de multiplier les observations prétendues ; de manière que les praticiens crédules ou ignorans , se sont mépris au grand préjudice des malades.

humeurs , & que ce n'étoit qu'en vertu de cette manière d'être qu'il manifestoit son action. Cette vérité auroit naturellement conduit à faire soupçonner que ce minéral passoit dans les humeurs sous une forme saline , & plus ou moins expensible ; & que , dans cet état , il pouvoit encore être attaqué par les substances animales , si sa solubilité n'étoit pas au-delà de l'effet de ces substances ; c'est-à-dire si le mercure n'étoit pas saturé par l'acide animal , au point de ne pouvoir plus en admettre.

En examinant la forme de tous les vaisseaux qui composent le système vasculaire , la manière dont ils sont distribués , & l'usage de ceux qui s'ouvrent à la surface de la peau , on juge de l'impossibilité qu'il y a qu'il puisse s'introduire dans ces vaisseaux des globules mercuriels tels que ceux que l'on découvre avec le microscope dans l'onguent le plus parfait & le plus vieux , où ils sont vus en moindre quantité & sous une forme plus petite : car le plus petit globule de mercure paroît dix fois plus gros que l'ouverture des plus petits vaisseaux absorbans qu'on découvre sur l'étendue de la peau. D'un autre côté , le mercure , treize fois plus pesant que le sang , ne sauroit être entraîné par les humeurs dans les petits vaisseaux ; & quelque grande que soit l'action qu'on leur suppose , leur capacité est assez connue pour qu'on puisse judicieusement estimer que leur degré de force ne seroit pas suffisant. D'ailleurs , le mercure , par l'affinité de ses globules , se réuniroit bientôt en globules plus gros , & se déposeroit dans les parties les plus déclives des tubes où il se trouveroit contenu.

L'état des humeurs ne peut donc pas , dans aucun cas , opposer des obstacles à cette réunion , en supposant encore qu'elles n'eussent pas la propriété dissolvante ; mais par cela seul qu'elles possèdent

cette propriété à un point éminent, ainsi que plusieurs expériences le prouvent, le mercure ne sauroit y séjourner sous une forme métallique, quand même il y pénétreroit dans cet état; ce qui est contraire à toute sorte d'expérience & de théorie.

Quoique l'absorption des substances fluides appliqués sur la peau soit généralement admise, il ne faut pourtant pas s'étourdir sur cette fonction; car ses résultats sont infiniment petits. Quelque précision qu'on ait mis dans les observations qu'on a tentées pour évaluer l'absorption, on n'a jamais pu en tirer des conséquences en sa faveur: ce qui a fait dire à quelques auteurs qu'il n'existoit point de vaisseaux absorbans sur l'étendue de la peau; que l'absorption prétendue n'étoit qu'une espèce d'intus-susception, qui avoit lieu dans tous les corps animés, comme dans tous les autres corps de la nature, & qui étoit en raison de leur plus ou moins grande densité. Indépendamment de toutes nos expériences, qui sont concluantes, nous rapporterons celles de M. *Hunter*, qui tendent à prouver en faveur de la même opinion, quoique, sans doute, d'un ordre inférieur aux nôtres. « Pour m'assurer, dit-il pag. 387, si j'étois bien fondé dans mon opinion sur la solution du mercure dans nos humeurs, j'ai fait sur moi-même les expériences suivantes: j'ai mis un peu de mercure crud sur ma langue, & je l'ai laissé agir au point de le rendre plus susceptible de solution, jusqu'à ce qu'enfin j'en ai senti le goût; j'y ai mis ensuite du mercure calciné, & je l'ai laissé jusqu'à ce que j'en ai éprouvé les sensations, qui étoient exactement les mêmes; mais j'ai observé que cette chaux étoit plus facile à se dissoudre que le mercure crud. J'ai essayé le calomel & le sublimé corrosif, aussi de la même manière, après les avoir délayées avec de l'eau,

& le goût a encore été le même ; c'étoit un peu avant que j'eusse senti le goût du mercure crud dans ma bouche. J'ai senti beaucoup plus le goût de la chaux & du calomel. Le sublimé corrosif me donna d'abord un goût mixte ; mais lorsque l'acide fut délayé, il me fit éprouver exactement la même impression que les autres ; toutes ces différentes préparations produisent la même impression ou le même goût dans la bouche ».

» Il paroît , d'après ces expériences , que dans chacune d'elles le mercure fut dissous dans la salive , & réduit à la même préparation ou solution ».

» Pour essayer si le mercure introduit dans le corps produiroit le même effet sur la langue , j'ai frotté mes cuisses avec l'onguent mercuriel , jusqu'à ce que ma bouche en fût affectée , & j'ai senti pleinement le goût du mercure ; & autant que je puis m'en souvenir , il étoit exactement le même que dans les premières expériences ».

» J'ai laissé passer quelque tems pour attendre que ma bouche fût parfaitement bien , & qu'elle eût perdu le goût du mercure ; après quoi j'ai pris du calomel en pillules , jusqu'à ce qu'elle fût de nouveau affectée de la même façon ; j'ai pris ensuite du mercure calciné & du sublimé corrosif ; toutes ces expériences m'ont donné le même résultat ; le mercure produisant , sous toutes ces formes , le même goût ».

» Ces expériences paroissent démontrer que lorsque le mercure produit une évacuation par la bouche , il est certainement entraîné hors du corps par cette évacuation ; & de-là nous pourrions conclure , avec raison , que lorsqu'étant dans le corps , il produit d'autres évacuations , telles que la diarée , la sueur & un grand écoulement

d'urine ; il est aussi entraîné hors du corps par ces évacuations , qui deviennent pour lui des issues ».

» Il paroît aussi , par ces mêmes expériences , que peu importe la préparation du mercure dont on se sert pour guérir cette maladie , pourvu qu'elle soit parfaitement dissoute dans nos humeurs ; les préparations les plus susceptibles de solution étant toujours les meilleures ». Le mercure doit varier ses propriétés médicinales selon la manière dont il est administré ; non-seulement parce que telle préparation mercurielle sera par elle-même propre à produire plus d'action que telle autre , à raison de sa plus ou moins grande solubilité , mais encore parce que les parties du corps qu'elle parcourera , auront par leur nature & leur organisation plus de susceptibilité pour elle. L'expérience prouve que le mercure appliqué à la peau fait communément saliver. Selon M. *Fabre* , sur vingt malades traités par les frictions mercurielles , seize éprouvent cet effet , pourvu qu'on ne cherche point à le contrarier. La connoissance que nous avons de l'organisation , de la distribution & des fonctions du tissu cellulaire adipeux , peut nous éclairer sur cette prédilection du mercure administré en frictions. Il est clair que son effet immédiat étant sur le tissu cellulaire de la peau , son action doit se transmettre généralement dans toute l'étendue de cet organe qui couvre la surface du corps , & porter ses effets sur les glandes & les humeurs qui ont plus de connexion & de relation avec lui. Si quelquefois , après un tems plus ou moins long de salivation , les organes du bas ventre s'irritent , & provoquent les évacuations par les selles & les urines , c'est plutôt par l'effet médicinal de la salive qui est chargée de mercure , & que les ma-

lades avalent avec les alimens & la boisson , que par toute autre cause ; puisque la salive qui coule spontanément dans cette circonstance , contient du mercure en dissolution , & qu'elle forme , en quelque sorte , un espèce de savon animal , dont les effets corrosifs se manifestent clairement dans l'intérieur de la bouche. On ne peut , néanmoins , méconnoître ni lui refuser cette même propriété , lorsqu'elle est transmise dans l'estomac ou dans les intestins. Je ne contesterai point que l'irritation qui provoque les déjections stercorales ne soit quelquefois le résultat de la sympathie & de l'irritabilité nerveuse ; mais comme nous savons que les évacuations qui proviennent d'une telle cause , sont toujours subordonnées au degré d'irritation qui existe , & que c'est généralement vers le point le plus irrité qu'elles ont lieu , nous devons croire que les forces sympathiques , en pareille circonstance , ne suffiroient pas pour déterminer un pareil effet , & qu'il faut nécessairement une action immédiate. Les purgatifs , administrés dans le cas de salivation , sont une preuve de ce que j'avance ; ils exercent sur le canal intestinal une irritation plus forte que celle qui existe dans les glandes de l'intérieur de la bouche , & d'ailleurs ils agissent selon le vœu de la nature en détournant la salivation ; mais toujours en proportion du degré de force d'irritation & de sa durée. Le mercure a une tendance naturelle à se porter vers la bouche , de quelque manière & sous quelque forme qu'on l'administre ; cependant ses effets , sur cet organe , sont bien peu sensibles , quand il est administré intérieurement , & sous une forme plus ou moins soluble. Je ne crois pas qu'on ait fait attention jusqu'à présent à la manière dont le mercure passe dans les premières

voies par le moyen de la salive pendant le tems du ptialisme, & aux effets qu'il doit produire. Il est pourtant bien prouvé que les malades l'avalent continuellement, & sur-tout avec les alimens & les boissons; c'est à ce même effet, sans doute, que sont dus les succès de la méthode d'absorption de M. *Clare*, dont nous parlerons ailleurs.

La propriété qu'a le mercure d'agacer, de stimuler les solides, & même de les corroder, ne seroit pas aussi dangereuse qu'elle l'est dans bien des cas, si les humeurs, par elles-mêmes, n'avoient pas la faculté de le dissoudre, & par conséquent d'augmenter ses effets proportionnellement à cette dissolution; mais, de ce que les humeurs animales possèdent cette propriété, sur-tout dans leur état vivifiant, il s'ensuit que ses effets, sur la constitution, doivent nécessairement être subordonnés à une infinité de circonstances; sur-tout relativement à la plus ou moins grande expensabilité dans laquelle le mercure est administré, soit intérieurement, soit extérieurement. *On ne peut donc assigner une action bien déterminée au mercure, que dans les cas seulement où il est administré dans un degré de solubilité supérieur à celui auquel les humeurs peuvent l'amener.* Dans cet état on est assuré de diriger son action à volonté, & de déterminer au juste ses véritables propriétés médicales. Nous avons déjà dit que le mercure avoit quelque analogie avec le phlogistique, la matière du feu & le fluide électrique.

Les chymistes ont effectivement reconnu, par plusieurs expériences, que ce minéral contient beaucoup de phlogistique, & nous avons déjà fait observer, à cet égard, que l'acide marin n'a point d'effet sur lui, parce qu'il est lui-même très-phlogistique, & qu'il ne peut se combiner avec

lui, à raison de son homogénéité avec le principe inflammable.

Le mercure augmente la force de l'électricité, soit en l'appliquant aux machines électriques, soit en l'insinuant dans les corps électrisés. » On recommanda à un homme, dit M. *Hunter* (1), de se faire électriser pour une maladie qu'il avoit ; il s'y détermina ; mais sans aucun effet visible. Indépendamment de la maladie pour laquelle il fit usage de l'électricité, il avoit aussi une maladie vénérienne, pour laquelle il avoit auparavant subi un traitement mercuriel. Pendant ce tems il fut électrisé pour sa première maladie ; mais il étoit devenu si irritable qu'il ne pouvoit supporter les secousses de la moitié de leur force première ; mais ce qu'il y avoit de plus curieux dans ce fait, c'est que les secousses produisirent beaucoup plus d'effets sur la maladie, qu'elles ne l'avoient fait auparavant, lorsqu'elles étoient doublement fortes, & il se trouva alors guéri. Ce phénomène éclaira le chirurgien, & ayant employé aussi sans effet l'électricité dans une autre occasion, il soumit son malade à un traitement mercuriel ; les effets furent alors les mêmes que dans le cas précédent, & le malade guérit aussi. « M. l'abbé *Bertholon* dit à cette occasion, qu'on a observé que les personnes qui ont reçu plusieurs frictions mercurielles, étoient de meilleurs conducteurs de l'électricité, & en même-tems étoient plus exposés à être frappés la foudre.

Le mercure, réduit à sa plus grande forme d'expansion, présente sur le corps humain quel-

(1) P. 389, ouv. cité.

ques qualités du feu libre ; il enflamme les chairs, les brûle & les corrode ; il augmente la force de la circulation par le mouvement qu'il excite dans les fluides , dont la chaleur , la raréfaction & la transpiration font les conséquences.

Puisque l'expérience prouve que l'action du mercure , sur les parties animales , est en raison de sa plus ou moins grande solubilité , on peut aisément expliquer en vertu de quoi il guérit la maladie vénérienne , comment il échoue dans quelques cas , & pourquoi , dans les méthodes usitées , il attaque plus la constitution que la maladie. Il guérit la maladie vénérienne , à raison de son extrême solubilité , qui lui procure la facilité de se porter dans les plus petits vaisseaux capillaires où le mode vénérien se niche généralement , & dans lesquels , par son action stimulante , il augmente la force tonique , & par conséquent celle de la circulation des sucs qui s'y trouvent contenus , & jusques-là il n'agit que mécaniquement ; mais par l'analogie qu'il a avec le phlogistique , la matière du feu & le fluide électrique , il se combine ensuite avec celui de ces fluides qui se trouve altéré , & que nous avons déjà soupçonné être le fluide électrique , & le purge de la cause qui le constituoit le mode de l'action vénérienne. Dans ce dernier cas le mercure agit chymiquement : car si , par événement , le mercure est administré à de trop fortes doses , son action stimulante , étant en raison de sa quantité , elle se trouve trop augmentée pour que le mercure puisse pénétrer les vaisseaux lymphatiques , & aller y neutraliser parfaitement le virus. L'amendement dans les symptômes , n'est alors que l'effet de la sympathie ; mais le mode vénérien , quoiqu'avec moins d'action , n'en existe pas moins

dans son foyer ; & si le traitement local ne va point le dénicher , & qu'on s'en rapporte entièrement aux effets généraux , on voit bientôt la maladie reparoître.

Le mercure attaque plus la constitution que la maladie , quand il est porté dans les humeurs sous une forme insoluble ou mi-soluble ; parce qu'alors *l'acide animal quitte la base des humeurs pour s'unir au mercure , & laisser libre la partie alkalescente , qui n'est pas long-tems à déterminer une diathèse putride* , d'où résulte une infinité d'accidens. Or , plus la forme du mercure administré sera susceptible de dissolution , plus ce minéral détruira d'acide animal , & plus la constitution en sera troublée. Cet effet est très-sensible dans la méthode des frictions , & sur-tout chez les sujets attaqués du scorbut.

SECTION III.

De la préparation du mercure pour la composition des gâteaux toniques , dit sel regalin.

D'après ce que j'ai exposé sur les propriétés médicinales du mercure , on doit s'attendre que ma préparation aura tout le degré de solubilité possible ; puisque ce n'est qu'en raison de cette solubilité que ce minéral peut produire des effets salutaires , & qu'on est maître de gouverner son action à volonté. Ma préparation mercurielle a beaucoup plus de solubilité que le sublimé corrosif , & n'a point sa causticité ; ce n'est pas qu'elle soit entièrement privée de cette propriété. Quelle est la préparation de ce minéral qui en soit exempte ? elles la possèdent toutes à un degré plus ou moins

éminent , selon qu'elles font unies à des substances qui concourent à ce même but.

Il ne faut donc pas se faire illusion sur les propriétés du mercure & de ses préparations ; il en est une qui lui est générale , & qui ne l'abandonne jamais , sous quelque forme qu'on l'administre , c'est celle que nous venons de désigner ; mais l'expérience , qui est un guide sûr , quand elle est dépourvue de toutes sortes de préventions , m'a appris que le plus haut degré d'expension dont le mercure pouvoit être susceptible , étoit le terme de sa causticité ; & qu'il acquéroit alors une propriété très tonique , mais foiblement corrosive. L'exemple de l'observation citée , d'un malade qui mangea cinquante-deux gâteaux , est une grande preuve de cette vérité.

Je ne prétends donc point que le sel mercuriel qui entre dans la composition des gâteaux , soit dénué de toute causticité ; il paroîtroit même , d'après mon propre dire , qu'étant plus soluble que le sublimé , il devroit être en même-tems plus corrosif ; mais soit qu'il approche du terme de sa plus grande expension , soit que les substances qui le tiennent dans un état de crystallisation n'ayent pas la même causticité que celles qui sont combinées avec le mercure sublimé ; il est certain qu'il n'est que foiblement corrosif ; & nous le prouverons par des exemples fort sensibles.

Je dois sur-tout prévenir , avant d'entrer dans une plus longue discussion à cet égard , que l'état du mercure dans mon sel mercuriel , n'est pas le même que dans les gâteaux. Dans la première combinaison , il est certainement dans un état de grande expension ; il est associé aux acides , ce qui lui laisse toujours un degré de causticité plus ou moins remarquable. Dans les gâteaux il n'en est pas de

même ; il se trouve entièrement dégagé d'acide ; & malgré cela le mercure existe encore dans la plus grande expensibilité possible, *comparable à celle de l'état de gaz ou de vapeur.*

Pour m'assurer si mon sel régalin étoit aussi soluble que le sublimé corrosif, j'ai pris une mesure donnée d'eau bouillante, dans laquelle j'ai dissout du sublimé jusqu'à saturation ; j'ai pris ensuite la même quantité d'eau, dans laquelle j'ai dissout également mon sel régalin jusqu'à saturation ; la dissolution du sublimé avoit été d'un gros, celle du sel régalin avoit été de trois gros ; d'où je conclus, que le sel régalin étoit plus soluble de deux tiers que le sublimé.

J'ai dissous ensuite vingt-quatre grains de sublimé dans deux livres d'eau de fontaine, & trois gros de sel régalin dans une même quantité d'eau ; j'ai mis quatre onces de chacune de ces deux dissolutions séparément dans des verres, & ensuite j'ai ajouté dans chacune une once d'eau de chaux ; la dissolution du sublimé prit une teinte citron, & celle du sel régalin la teinte d'un jaune foncé, semblable à l'ocre ; d'où je conclus encore, que la plus grande solubilité du sel régalin ne venoit pas de son eau ou de son acide de crystallisation, mais d'une plus grande quantité de mercure ; je fis prendre ensuite de ces deux dissolutions à deux malades différens, à la dose d'une cueillerée par jour, dans une pinte de tisanne commune ; celui qui prit le sublimé eut des maux d'estomac, des coliques, & fut dévoyé pendant quelque tems ; mais celui qui fit usage du sel régalin, n'éprouva rien de semblable ; il n'y eut que les urines qui coulèrent toujours abondamment. Cette expérience réitérée plusieurs fois, m'ayant toujours donné le même résultat, je conclus, que le sel régalin mercuriel étoit tonique, & par conséquent apéritif.

Sel régalin.

℞. : *Mercure revivifié ℥j.*

Placé le dans une capsule de verre, ou dans une grande phiole à médecine, dont on aura séparé le col, versez dessus,

Acide nitreux... ℥j.

Aussi-tôt que le mercure sera réduit sous une forme de chaux bleuâtre, & qu'on n'apercevra plus de globules mercuriels, on y ajoutera,

Acide marin ℥ij.

Il faut avoir soin de ne verser cet acide sur le mercure, calciné par l'acide nitreux, que très-lentement, & à plusieurs reprises, à raison de la grande fermentation qui a lieu quelquefois, selon que les acides sont plus ou moins concentrés.

L'acide marin qui n'attaque pas le mercure dans son état métallique, l'attaque au contraire avec beaucoup d'action, quand il est dans l'état de chaux; & c'est dans cette composition, la première métamorphose qu'il éprouve par l'effet de l'acide nitreux.

Quand on verse l'acide marin sur l'acide nitreux, qui tient le mercure en dissolution ou seulement en calcination, il se fait aussi-tôt un précipité, mais qui se redissout promptement; on fait évaporer cette liqueur au bain de sable jusqu'à siccité, & l'on obtient un sel mercuriel d'une teinte un peu jaune; on le dissout alors dans une très-

petite quantité d'eau bouillante , en le triturant dans un mortier de marbre ou de verre : lorsqu'il est parfaitement dissout , on met la liqueur en évaporation au bain de sable , & l'on obtient un sel blanc , friable entre les doigts , quelquefois un peu humide , suivant qu'on a plus ou moins poussé l'évaporation ; on lui enlève cette humidité , en l'étendant sur du papier gris , où on le laisse plusieurs jours en le changeant de place , & renouvelant même le papier s'il se trouvoit trop mouillé ; ensuite on l'enferme dans un flacon de crystal , & on le garde pour l'usage.

Une once de mercure coulant donne à-peu-près dix gros de sel mercuriel ; en sorte , que le cinquième du poids qu'il acquiert , lui vient autant des acides qui ont servi à le dissoudre , que de l'eau dans laquelle il a été lavé.

Les proportions que nous venons d'indiquer , pourront être augmentées ou diminuées selon la capacité des vases dont on se servira pour faire l'opération ; mais il ne faut pas perdre de vue , qu'il faut le même poids d'acide nitreux que de mercure ; on doit également observer que le degré de force des acides change souvent l'effet de cette opération ; ce qui fait qu'avant de l'entreprendre en grand , il est toujours prudent de l'essayer en petit , sur-tout , quand on n'est pas assuré des acides.





M É T H O D E N O U V E L L E

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

S E C O N D E P A R T I E.

C H A P I T R E P R E M I E R.

*Observations diverses, relatives au traitement des
maladies vénériennes.*

LA routine, les préjugés & l'opinion, quoique rivaux de la vérité, ne font point de durée ; il arrive toujours un tems où cette dernière prend le dessus : mais l'observation la plus exacte a constamment prouvé que cela n'arrivoit que d'une manière lente & insensible. L'erreur, quelque funeste qu'elle puisse être, demande à être ménagée ; on ne la brusque pas impunément ; & pour la subjuguier efficacement, il faut autant de ruse que de force.

Il y a trois cents ans que la maladie vénérienne existe ; & il y a autant de tems qu'on cherche la véritable manière de la guérir, malgré que le re-

mède en soit véritablement connu ; mais l'opinion qu'on s'est faite de sa spécificité , laisse malheureusement dans l'esprit de trop de personnes une sécurité qui les conduit dans de fausses routes. Quoique nos connoissances sur la maladie vénérienne & le mercure soient encore très bornées , nous en savons cependant assez pour pouvoir la traiter efficacement & d'une manière compatible à tous les états de la constitution. Il ne s'agit que d'abandonner la routine , de douter des dogmes établis dans nos livres , & de se laisser conduire par ses yeux & par sa raison. Je pose en fait qu'il n'est aucune maladie dont le traitement soit plus aisé , plus clair & plus assuré , qui ait des principes plus positifs ; plus évidens & plus simples , & , par conséquent , plus propres à subjuguier tous les esprits. Ce n'est pas dans de grandes théories qu'il faut aller les chercher , qu'on prenne l'observation & l'expérience pour guides ; qu'on s'abaisse quelquefois jusqu'à l'empirisme , tout décrié qu'il est , & l'on trouvera toutes les ressources nécessaires.

Je vais offrir dans les sections qui composent ce chapitre une suite d'observations qui concourent à prouver cette vérité.

S E C T I O N P R E M I E R E .

La maladie vénérienne (ou la vérole) est d'une espèce mixte entre les maladies aiguës & les maladies chroniques.

Pour prouver la vérité de cette proposition ; il s'agit de savoir ce que c'est qu'une maladie aiguë & une maladie chronique ; de connoître le caractère distinctif de chacune en particulier , & partir de-là pour établir un point de comparaison.

Nous avons déjà dit qu'on entendoit , par maladie aiguë , une augmentation d'action dans les forces de la nature ; & par maladie chronique , une privation ou défaut d'action dans ces mêmes forces. Or , ces deux espèces de maladie comprennent les deux extrêmes des forces de la nature , & leur point respectif d'incidence est nécessairement la mesure de la santé.

Y a-t-il dans la vérole une augmentation ou une privation d'action dans les forces de la nature ? On ne peut nier que l'un & l'autre de ces effets ne se rencontre quelquefois ; mais , généralement , dans un degré peu sensible. A l'apparition des premiers symptômes de la vérole , il y a ordinairement une augmentation d'action ; mais cette action cesse presque entièrement dès les premiers jours , sans secours quelconque ; le malade semble rentré dans son état de santé ; il est sans fièvre , sans accablement , sans maux de tête , sans altération ; en un mot , il n'éprouve aucun des accidens qui accompagnent les maladies aiguës. Un homme , considéré dans cet état , & relativement aux forces de la vie , ne sauroit être rigoureusement pris pour malade ; car l'état où la constitution se trouve telle que la nature jouit de tous ses privilèges , n'est pas , à coup sûr , un état de maladie , puisqu'on est convenu de dire que la maladie est un état contre-nature , ou contraire à la nature. Mais ne nous égarons point dans les ténèbres de la spéculation : laissons les mots & parlons des choses ; fixons notre point de vue sur un objet incontestable , qui est la possibilité démontrée qu'une vérole jouisse de tous les privilèges de la santé avec les indices les plus certains de l'infection ; alors , dans quelle classe de maladie faudra-t-il comprendre la sienne : sera-t-elle une maladie aiguë , ou bien une maladie chro-

nique ? Quels seront les indices qui pourront nous faire prononcer affirmativement pour l'une , plutôt que pour l'autre ?

J'ai déjà fait observer que dans le tems de l'invasion de ses symptômes , elle avoit quelquefois le caractère aigu , parce qu'on remarquoit une augmentation d'action dans les forces de la nature ; mais cette augmentation d'action , loin d'avoir une fin comme dans les maladies aiguës , loin de mener à une coction & dépuration d'humeur , elle semble , au contraire , n'être que le conducteur du mode , & n'avoir pour but que d'en difféminer les principes. Chez quelques sujets l'orage est quelquefois assez violent , & cela dépend de la nature des symptômes ; mais rien de tout cela n'est essentiel à la maladie , & ne peut , par conséquent , lui donner un caractère.

La vérole n'attaque jamais directement les forces de la vie dans son commencement ; les symptômes qui l'annoncent se trouvent toujours portés hors de la sphère de leur action. D'ailleurs , la susceptibilité de la nature , relativement au mode vénérien , n'est pas générale , ou , du moins , ne paroît pas l'être.

On ne peut donc pas considérer la vérole comme une maladie aiguë , pour plusieurs raisons : 1°. parce que l'augmentation d'action qui est rare , n'est presque jamais générale ; 2°. parce que cette augmentation d'action n'arrive ordinairement que dès l'invasion des symptômes , & qu'elle cesse même avant leur entière formation ; 3°. parce que l'augmentation d'action , effet d'une irritation partielle , ne mène jamais à une coction ou dépuration d'humeurs ; 4°. enfin , parce que la vérole existe avec plus d'intensité hors de l'action que pendant l'action , & que l'observation ne nous montre rien

de plus dans l'augmentation d'action , qu'une propriété difféminatrice de la nature pour le mode vénérien.

La vérole n'étant pas une maladie aiguë , peut-on dire qu'elle soit une maladie chronique ? encore moins. Le caractère de cette espèce de maladie , s'annonce par une privation ou défaut d'action ; ce qui ne s'observe point dans la vérole : car on la trouve subordonnée aux forces de la nature , sans jamais les augmenter ni les diminuer sensiblement par elle-même. Ainsi , en observant les effets des maladies aiguës & chroniques , relativement à l'action physique de la constitution , & les comparant avec ceux de la vérole , nous trouverons qu'il n'y a point de rapport entr'elles. Si nous considérons ces mêmes effets dans le moral , nous verrons que le résultat sera le même , c'est-à-dire , que le type essentiel de ces trois espèces de maladies sera essentiellement différent. Dans les maladies aiguës , le moral s'affecte plus ou moins vivement ; il semble même être la mesure de l'action de la nature ; car tout le monde fait que le délire qui existe pendant le tems d'un fort redoublement , cesse avec lui , lorsque le principe vital n'est pas encore opprimé. Il arrive souvent que des malades délirent pendant un accès de fièvre , & toujours quand il est dans son fort ; mais leur raison revient avec le calme qui succède. Dans les maladies chroniques , où il y a défaut d'action , les malades sont tristes , mélancoliques , insoucians , paresseux à l'extrême , & assez souvent tourmentés par la crainte de la mort , qui est une des causes morales qui hâte le plus leur course vers le tombeau. Rien de tout cela n'arrive dans la vérole ; le moral reste toujours le même , & quand on le trouve affecté ,

ce n'est jamais par trop d'action, mais au contraire par défaut. Il y a des personnes qui ont l'esprit si foible, qu'elles s'affectent de tout ; & si, avec cette maladie qui leur est propre, elles contractent la vérole, alors le moral travaille le physique, & la maladie prend le caractère apparent des maladies chroniques ; mais tout ceci est entièrement étranger à la vérole ; & l'on doit considérer cet effet comme une de ses complications les plus dangereuses.

La vérole se comporte donc avec le physique comme avec le moral ; & dans l'un & dans l'autre cas, elle conserve un caractère indépendant des maladies aiguës & des chroniques : elle en a un qui lui est absolument propre, c'est *celui de rester subordonnée aux forces naturelles de la constitution, par qui la santé existe*. Cette remarque n'est pas indifférente ; elle explique beaucoup d'événemens que l'expérience nous fait connoître dans plusieurs occasions ; mais l'induction la plus certaine qu'on en puisse tirer, j'ose même dire la plus consolante pour les malades, & la plus nécessaire au médecin, est celle qui nous fait envisager tout ce que nous pouvons attendre, dans une pareille position, des efforts de la nature ; combien il importe de ne pas la contraindre, & combien peu de secours lui sont nécessaires pour triompher de son ennemi ; aussi suffit-il très souvent, ainsi que nous le dirons bientôt, de traiter localement les symptômes qui sont hors de la sphère d'action de la nature pour guérir complètement la vérole, parce que le mode vénérien lui est par-tout ailleurs subordonné. Il faut observer ici, que nous n'établissons que le caractère général de la vérole, dont nous savons très-bien qu'elle s'éloigne quelquefois ; mais si l'on fait attention à tout ce qui se passe dans ces fortes de cas,

on trouvera que ces écarts sont moins l'effet d'une propriété générale que celui d'une propriété particulière, étrangère à sa nature ; & notre proposition, qui tend à établir que la vérole est d'un caractère mixte entre les maladies aiguës & chroniques, n'en fera pas moins d'une vérité rigoureuse.

SECTION II.

La nature seule guérit souvent la vérole. Un traitement local bien dirigé, dans lequel on fait entrer les topiques mercuriels, est ordinairement suffisant.

La vérité que nous venons d'établir, d'après l'observation & l'expérience, doit jeter un grand jour sur cette proposition ; car en rapprochant tout ce que l'on fait du pouvoir de la nature, & des efforts continuels qu'elle fait pour conserver la santé, il ne sera pas difficile de se convaincre de la réalité des cures spontanées. Il est clair que si la vérole reste subordonnée aux forces naturelles de la constitution, comme ces forces tendent à conserver un juste équilibre, elles opéreront sans bruit & sans éclat la destruction du mode vérolique ; mais, pourquoi, dira-t-on, cet effet n'est-il pas général ? & pourquoi la nature a-t'elle presque toujours besoin des secours de l'art ? Cette question sera facile à résoudre, quand on voudra bien considérer, que l'art se presse ordinairement beaucoup trop à venir au secours de la nature ; qu'il ne fait, la plupart du tems, que hâter son action, & quelquefois la contrarier. Nous avons des milliers d'exemples de sujets qui ont été guéris de la vérole sans le secours de la médecine.

cine, & seulement par les seules forces de la nature ; mais comme on est toujours fort pressé de se faire guérir, & que d'ailleurs la plupart des malades ne soupçonnent point les ressources qu'ils ont en eux-mêmes, les cures spontanées, qui appartiennent exclusivement à la nature, doivent être rares & obscures.

On pourroit trouver plusieurs exemples de cures spontanées dans les hôpitaux où les malades sont obligés d'attendre leur tour pour subir le traitement interne ; comme à *Bicêtre*. Je suis sûr, que si on laissoit cent malades pendant six mois livrés à la nature, aidés de quelques secours locaux les plus simples, on en trouveroit à cette époque les trois quarts parfaitement guéris ; & quoique mon opinion ne soit pas qu'un malade est exempt de virus, dès lors qu'il l'est de ses symptômes, je ne puis cependant m'empêcher de dire, que j'ai en ma connoissance un grand nombre de guérisons de ce genre, qui n'ont rien de douteux. Je pense donc que l'opinion qu'on a sur cet article est un peu trop sévère ; mais le bien de l'humanité se trouveroit peut-être compromis en cherchant à l'ébranler ; & je crois qu'il est toujours très-prudent de douter de sa santé, quand après avoir été affecté de quelques symptômes vénériens, on n'a pas fait ce qu'il convenoit de faire pour détruire le mode auquel ils avoient dû leur naissance ; car l'expérience a, non-seulement, prouvé, que dans quelques cas, on portoit la vérole d'une manière occulte, mais encore, que dans d'autres, après avoir fait ce qu'il convenoit de faire pour la détruire, on est assez malheureux pour n'en être pas délivré. Ce contraste de la part de cette maladie est sans doute fâcheux & allarmant ; il tient à des causes qu'on

ne fauroit prévenir, quand même on pourroit les expliquer.

La plupart des symptômes de la maladie vénérienne, étant placés hors du centre de l'action de la nature, doivent être localement combattus; car les remèdes internes ne font que donner un surcroît d'action à la nature, qu'il n'est jamais possible de porter au point convenable pour agir avec assez d'effet sur les localités.

On n'a pas fait jusqu'à ce jour un trop grand cas du traitement particulier des symptômes vénériens, parce que la plupart de médecins qui ont écrit sur la vérole, & à qui la médecine externe étoit étrangère, ont prétendu qu'ils étoient contraires à la bonne méthode; & que le remède interne, en s'appant la cause dans son principe, devoit toujours être suffisant pour la guérir. Les traitemens locaux, ont-ils dit, ne font souvent qu'enfoncer le virus plus profondément dans le sang. La résolution d'un bubon, la suppression de la gonorrhée, la cicatrisation d'un chancre où un traitement interne n'a point concouru, sont des cures entièrement palliatives, & qui ne dispensent point les malades d'un traitement général ultérieur. Il nous sera facile de prouver que cette opinion est aussi captieuse que barbare; & après que nous l'aurons démontré par des raisons, nous le confirmerons par l'expérience.

C'est une règle générale que les forces de l'art doivent se porter vers l'endroit où la nature est plus opprimée. Il y a bien quelque système en médecine qui contredit cet axiôme; mais il n'est pas moins vrai de dire qu'on n'a jamais appliqué à la main un remède destiné à guérir une maladie du pied. On fait tous les jours des lotions avec de l'eau-de-vie pour différentes maladis

qu'elle soulage ou guérit ; si les malades la buvoient, elle n'auroit vraiment pas le même effet.

Un remède interne doit nécessairement produire un effet égal dans toute la sphère d'action de la nature, & suivant la susceptibilité des parties qui s'y trouvent comprises. Si ces effets se manifestent plutôt dans un lieu que dans un autre, ce n'est pas parce qu'il n'y est pas porté en égale quantité, mais seulement parce que la susceptibilité des parties n'est pas la même par-tout. On ne fauroit trop dire en vertu de quoi cette susceptibilité existe : une pareille proposition me paroît insoluble, mais elle est démontrée par une infinité de faits. Un grain d'émétique soufflé dans l'œil, ne produit aucun effet sensible, tandis que porté dans l'estomac, il le met en convulsion, & excite le vomissement. Or, pour affirmer que les localités vénériennes puissent être efficacement combattues par le seul traitement interne, il faudroit prouver par des faits que leur susceptibilité est telle, qu'elles reçoivent l'impression desdits remèdes au de-là du centre de l'action de la nature où elles se trouvent ordinairement placées, & l'expérience prouve le contraire de tout cela.

Si le mode de l'action de la vérole a son foyer d'infection dans les symptômes qui l'annoncent, comme cela est probable, un traitement interne, qui ne sera point fondé sur une susceptibilité connue & avouée par l'expérience, sera généralement imparfait & dangereux, parce qu'en augmentant l'action de la nature au de-là de ce qu'elle doit être pour conserver les forces de la vie dans le degré convenable à la santé, on fera dégénérer les humeurs, & bientôt il surviendra une autre maladie plus terrible & plus fâcheuse que celle qu'on cherche à combattre ; car on ne peut se diffi-

muler qu'un remède quelconque , & sur-tout un remède héroïque , lorsqu'il est porté dans le sang , doit nécessairement produire un effet qui , n'étant pas à l'avantage de la santé , doit inévitablement tourner à sa ruine. L'aveuglement de bien des officiers de santé qui traitent les maladies vénériennes dans les hôpitaux , est souvent tel , qu'ils ne savent jamais distinguer les effets nuisibles de leurs remèdes , d'avec ceux de la maladie ; ils prennent toujours l'affoiblissement des forces pour un effet de ce prétendu virus dont il n'existe plus de traces. Lorsqu'en 1785 je pris le service des vénériens du Port de Brest , sur quarante-deux malades que je trouvai dans la salle de l'hôpital , il y en avoit quatorze dans ce cas , qu'on tourmentoit par des frictions & autres remèdes mercuriels. Un d'entre eux avoit un ulcère gangreneux qui occupoit la moitié du bas-ventre ; il étoit dans le dernier degré de marasme , & mourut le 22 Janvier , ayant encore pris une friction le 16 du même mois (1).

La nécessité & même l'efficacité d'un bon traitement local se trouvent démontrées par l'expérience ; il n'y a que des gens qui n'ont jamais vu des malades de ce genre , qui peuvent hasarder une opinion contraire. A l'exception de la gonorrhée , il est bien peu de symptômes qui ne requièrent ce traitement : le moyen même d'abrégger le premier , & de prévenir les suites fâcheuses auxquelles il donne lieu , consiste à diriger vers les voies urinaires une plus grande quantité d'urine

(1) Un *mouffe* étoit dans un état pitoyable , & avoit été condamné , avec juste raison ; cependant il ne succomba point ; mais son traitement n'eût pour base que les cordiaux , les toniques & un régime analeptique.

que dans l'état ordinaire ; ce qui doit être considéré comme un traitement local.

Un traitement interne ne suffit pas ordinairement pour dissiper certains symptômes , tandis qu'un traitement externe suffit le plus souvent ; ce dernier est indispensable , tandis qu'on se passe souvent du premier ; c'est cette raison , sans doute , qui a fait placer la vérole dans le domaine de la chirurgie. Comme c'est une maladie mixte , les deux sciences doivent y avoir des droits ; & la médecine n'eût pas cédée ce beau fleuron de sa couronne , si elle eût pu le posséder avec gloire.

Le traitement local attaque directement le mode vénérien dans son propre foyer ; il prévient sa dissémination , & empêche , s'il est fait à propos , que la maladie n'ait des suites fâcheuses. Les progrès d'un chancre , d'un bubon , de la gonorrhée sont bientôt arrêtés , si on leur oppose des moyens locaux ; sans cela , ils font des ravages énormes , & sur-tout les deux premiers.

Le traitement interne & le traitement externe doivent , sans doute , concourir toujours , même dans les cas qui paroissent les plus simples , mais l'expérience m'a convaincu que le dernier étoit essentiel & plus méthodique que le premier ; qu'il falloit avoir des connoissances plus positives & une expérience plus consommée pour le diriger. Le premier est généralement routinier ; le second change d'un instant à l'autre , & exige le tact de la pratique ; s'il est mal combiné , il échoue , & fait échouer l'autre. L'impéritie de ce traitement est , le plus ordinairement , cause que les symptômes s'aggravent , dégènèrent , & que , dans les hôpitaux sur-tout , ils conduisent souvent au tombeau. On impute ces effets au scorbut , à la fièvre d'hôpital & autres complications ; cela peut être vrai

dans quelques cas : mais je puis d'autant plus assurer qu'ils sont rares , que j'ai pour moi l'expérience de plus de trois mille malades que j'ai traités. Si l'on devoit en croire; néanmoins , quelques officiers de santé des ports , il est peu de ces malades qui n'ayent quelque atteinte de scorbut ; & tous ceux qu'on a perdus par l'irrégularité ou la violence du traitement de la vérole , ont été constamment placés en ligne de scorbutiques ; cependant , il est certain que la majeure partie de ces victimes de la routine n'avoit aucun indice de scorbut en entrant en traitement , qu'ils n'en avoient pas plus à l'époque de leur mort ; mais on observoit seulement qu'ils étoient tombés dans une diathèse putride & gangreneuse, différente de la diathèse scorbutique.

Pour étayer par l'expérience ce que nous avons déjà dit de l'utilité d'un bon traitement local , nous rapporterons ici ce qui est arrivé au port de Brest, au sujet de ma méthode , pratiquée à la chambre de santé. Le remède ayant manqué au mois d'Avril 1787 , cela n'empêcha point d'y envoyer des malades ; mais ils n'y furent traités que localement jusqu'au 17 Août , que j'en pris le service. On fut obligé d'en envoyer souvent à l'hôpital : malgré cela , le nombre de ceux qui y ont été ainsi traités est de quatre-vingt-un ; nous en offrons le tableau , pour qu'on puisse juger des symptômes dont ils étoient atteints.

Noms des hommes.	Symptômes dont ils étoient atteints.
Ant. Ch. , J. d'Al. 2	chancre. idem.

Noms des hommes.	Symptômes dans lesquels ils étoient atteints.
And. G.,	chancre.
J. Thib.,	id.
Ni. Tho.,	id.
Ni. Ja.,	bubon & chaudepisse.
Fran. Trui.,	id.
P. G.,	id.
D. T.,	id.
P. C.,	id.
J. C.,	id.
J. S.,	bubon & chancre.
P. Sol.,	chancre.
F. Bon.,	porreaux.
J. C. M.,	chancre.
C. Q.,	id.
J. Q.,	id.
L. Q.,	bubon & chancre.
A. J. L.,	condylômes.
M. M.,	id.
A. M.,	chancre.
P. P.,	id.
A. B.,	porreaux.
J. Co.,	condylômes.
F. L.,	porreaux.
J. Cor.,	chancre.
A. D.,	bubon & chancre.
F. L.,	condylômes.
J. Ca.,	chancre & bubon.
J. Thi.,	id.
G. D.,	id.
N. P.,	id.

Noms des hommes.	Symptômes dont ils étoient atteints.
J. B. J.,	bubon ulcéré.
J. D.,	id.
J. P.,	chancres & porreaux.
N. P.,	chancres.
F. D.,	bubon.
B. le-F.,	ulcère considérable.
J. B. de-L.	id.
J. B. R.,	chancres & bubons.
P. R.,	chancres & gonorrhée.
F. B.,	chancre.
Gilles D.,	id.
F. M.,	chancres & porreaux.
J. le-B.,	chancres.
R. C. P.,	bubon ulcéré.
J. D.,	bubons & chancres.
J. D.,	id.
E. M.,	chancres.
B. B.,	id.
J. B. L.,	id.
P. L.,	id.
P. D.,	id.
N. le-G.,	gonorrhée & chancres.
F. le-Mid.,	chancres.
J. B. D.,	bubon.
N. Sll.,	chancres.
N. Sind.,	id.
Ch. F. M.,	condylômes à l'anus.
J. F. P.,	condylômes à l'anus.
J. B. E.,	chancres & bubon.
Ch. le-F.,	id.

Noms des hommes.	Symptômes dont ils étoient atteints.
F. J.,	chancres & bubons.
L. M.,	id.
E. P.,	id.
L. P.,	chancre.
J. D.,	id.
L. L.,	chancres & bubons.
L. G.,	id.
F. C.,	id.
G. S.,	chancres.
P. S.,	id.
J. A. L.,	condylômes.
J. H.,	chancres.
J. B.,	condylômes.
R. D.,	chancres.
P. P.,	id.
T. A.,	condylômes.
M. A.,	chancres.
J. S.,	id.

Par les recherches exactes que j'ai faites, je me suis assuré que les trois quarts de ces malades étoient véritablement guéris; que les mêmes symptômes, & quelquefois de nouveaux avoient reparu chez les autres, dont quelques-uns sont entrés à l'hôpital, & le reste est revenu à la salle de santé, après que la méthode y a été parfaitement rétablie. Mais il ne s'agit pas absolument de connoître jusqu'où peut s'étendre l'efficacité du traitement local administré seul, & sans le concours des remèdes internes; il est question de savoir que ce traitement

ment a opéré son effet , qui étoit de diffiper les symptômes & de détruire le foyer d'infection. Ce traitement n'a pu s'étendre plus loin , & purger le sang du virus qu'il contenoit , parce que les forces locales augmentées n'ont pu porter leur action dans toute la sphère d'activité du virus. Si les malades qui ont eu des rechûtes eûssent eu leurs localités traitées avec le mercure , & s'ils eûssent été susceptibles d'en absorber une assez grande quantité pour étendre sa sphère d'action , peut-être qu'alors les cures eûssent été aussi heureuses chez les uns que chez les autres ; mais , ou cet effet a dû manquer , ou bien la susceptibilité ces malades , pour le mercure , n'a pas été assez grande pour qu'il pût augmenter l'action ces forces de la nature , ou , peut-être encore , que les malades ont été pansés sans mercure , circonstance que j'admets comme essentielle , pour que les cures puissent être réputées parfaites ; enfin , en dernier ressort , les observations rapportées ci-dessus prouveront toujours qu'un traitement local a la propriété de diffiper les symptômes ; & que , si on y ajoute un traitement intérieur convenable , les malades seront assurés d'être parfaitement guéris ; mais si nous prenons l'inverse de cette proposition , nous ne trouverons pas les mêmes résultats : car , rarement , pour ne pas dire jamais , un traitement interne , seul , & sans le concours d'aucun traitement externe , ne diffiperoit les symptômes dont les malades pourroient être atteints. Je conclus donc , de tout cela , que le grand art de traiter les maladies vénériennes consiste essentiellement dans la partie chirurgicale , ou médecine externe ; que la partie médicinale , qui a pour objet l'administration des remèdes internes , est plus routinière & empirique que scientifique. Il ne s'agit , en géné-

ral, que de favoir qu'il faut être très-sobre sur l'usage interne du mercure; qu'une très-petite quantité, administrée avec les conditions requises, suffit pour guérir les maladies les plus graves. D'après nos observations sur le mercure, & d'après les cures merveilleuses que nous avons obtenues; en nous conduisant d'après de pareils principes, on doit être convaincu de cette vérité.

S E C T I O N I I I.

Une vie active est essentielle au traitement de la vérole, ainsi qu'un exercice modéré, relatif à l'habitude qu'on a d'en faire.

La nature ne donne des forces à l'homme que pour les user par les travaux du corps & de l'esprit; celui qui n'en fait pas un emploi convenable, ne tarde pas à s'en repentir; mille maux sont le tribut de son insouciance & de sa paresse. La goutte, le rhumatisme, l'apoplexie, & plusieurs autres maladies de ce genre, n'attaquent que rarement les gens de la campagne, accoutumés à des travaux pénibles, quoique personne ne fasse mieux qu'eux ce qu'il convient de faire pour les mériter; car le passage subit du chaud au froid, l'excès du travail qui dessèche le sang, les transpirations abondantes & irrégulières, tantôt supprimées dans leur plus grande action, tantôt excitées au de-là de leur terme, sont autant de causes, non-seulement d'une, de deux, de trois maladies; mais de toutes celles dont l'homme peut être attaqué.

L'habitude des intempéries diminue le nombre de susceptibilité du corps; telle chose qui rendroit malade un homme qui a telles habitudes, contribue à la santé d'un autre qui a des habitudes

contraires. Tout est relatif dans les constitutions : & comme le même remède ne guérit pas les mêmes maladies , les mêmes causes ne rendent pas , non plus , toujours malades les hommes chez qui elles se rencontrent. Personne n'ignore qu'une vie active & un exercice modéré ne soient infiniment avantageux à la santé ; si l'expérience de tous les tems s'accorde à confirmer cette vérité , il est de toute absurdité de sevrer les malades de cette ressource salutaire , quand les forces de la vie & l'action de la maladie ne les privent point des facultés convenables à cet effet. Il faut , assurément , être bien aveuglé par l'opinion , & dupe de la routine , pour condamner au repos , des malades qui se conservoient ci - devant en santé par l'exercice , dans un tems où il leur est le plus nécessaire , & où le repos peut devenir très-dangereux. Les facultés qui coopèrent à la conservation de l'homme seroient-elles donc si peu stables , pour qu'il fût des tems où elles dûssent être abolies.

On n'a peut-être jamais mis en question comment , dans les circonstances les plus heureuses de la santé , on pourroit rendre un homme malade ; mais si ce programme seroit jamais de quelqu'académie , je ne doute pas que les concurrens n'eussent beau jeu à prouver que le moyen le plus péremptoire , seroit une privation absolue des exercices du corps.

Le repos absolu paroît généralement nécessaire dans les maladies qui usent les forces de la vie par une augmentation d'action ; je ne voudrois cependant pas affirmer qu'il le fût toujours : car , si cette augmentation d'action dépend d'une cause hétérogène qui séjourne dans le sang , l'exercice , qui est propre à briser , à atténuer & à expulser tout ce qui n'est pas convenable à la santé , pourroit

encore être très-efficace. Il est peut-être vrai de dire qu'il faudroit faire un sacrifice instantané d'une plus grande somme de forces vitales ; mais aussi , ce ne seroit que sacrifier l'instant à la durée du bien-être. Dans les maladies chroniques , où les forces de la vie sont au-dessous de la constitution naturelle , il sembleroit qu'un emploi soutenu de ces forces devroit être nuisible ; cependant l'expérience prouve toujours le contraire : car on a généralement observé , dans tous les tems , que l'exercice , seul , remédioit à des maux chroniques sur lesquels tous les remèdes avoient échoué. *Vansvieten* rapporte à ce sujet une observation (1) qui mérite d'autant plus de trouver place ici , qu'elle est relative à la maladie dont nous nous occupons. « J'ai vu , dit-il , un cas remarquable , qui me montre ce que peuvent , contre une vérole presque désespérée , la fermeté d'esprit du malade , jointe à une diète très-sévère & à un travail forcé , soutenu avec constance. Je fus consulté par un jeune homme de qualité , réduit à la situation la plus déplorable ; il avoit subi quatre fois le traitement par les frictions ; chaque fois on avoit cru la guérison sûre , & toujours la maladie avoit reparu ; trois fois aussi la décoction de *gayac* avoit été employée sans succès ; il portoit sur le sternum & les clavicules plusieurs tumeurs , & une seule , de même nature que les autres , sur le front ; sa peau étoit couverte , en différens endroits , de taches difformes ; il souffroit des douleurs nocturnes dans les os. Ce malheureux , détesté de sa famille , & manquant de tout , ne trouvoit personne qui voulût le retirer chez soi , ni prendre

(1) Aph. 1478.

soin de lui. Je relevai son esprit abattu, en lui promettant du soulagement : n'osant lui faire espérer l'entière guérison d'une maladie aussi grave qu'invétérée. Il m'assura qu'il tenteroit & qu'il exécuteroit tout, même les choses les plus dures, s'il prévoyoit le plus léger espoir de guérison ; comme il avoit reçu de la nature une complexion assez robuste, & qu'il étoit dans la vigueur de l'âge, je le couvris d'un habit de payfan ; & , travesti de la sorte, je le mis chez un cultivateur, pour lui servir de valet, sans autre salaire, du travail le plus rude, que la nourriture même vile & grossière ; car, après le pain, il n'étoit nourri que de racines, de carottes, de panais, de pommes-de-terre, de poires, de pommes, d'orge, d'avoine cuite, & de choses semblables ; sa boisson étoit la sérosité aigrelette du lait écrémé. Il commença ce genre de vie dans les premiers jours d'avril, & soutint avec la plus grande constance les travaux de la campagne, jusqu'au commencement d'octobre ; pendant tout ce tems, il s'abstint sévèrement des viandes, des poissons, des œufs, du lait, du beurre, du fromage ; je l'ai vu, quelques années après, père de plusieurs enfans beaux & bien portans ». En supposant que l'usage de l'exercice fût suspect durant le cours de deux espèces de maladies dont nous venons de parler, ce qui ne se présume pas, & que l'expérience détruit : au moins seroit-on obligé de convenir de son avantage dans les maladies mixtes, où les forces de la vie se trouvent, à-peu-près, relatives à l'état naturel de la constitution ; il est constant que, dans cette circonstance, l'exercice est nécessaire, pour user les forces de la vie dans le degré que la nature exige pour le besoin de la santé. Les remèdes, dans cette supposition, seront

bien mieux secondés dans leur action , puisqu'ils ne feront point contrariés , dans leurs effets , par aucune des causes secondaires , & que la maladie qu'ils auront à combattre , ne sera uniquement composée que de substances hétérogènes qui lui sont particulières ; la nature même , par ses propres efforts , & par la tendance qu'elle a vers la santé , secondera les efforts de la médecine , & les cures en seront plus promptes & plus solides. Si l'exercice est porté un peu au de-là de l'habitude des malades , la transpiration qui en résulte devient alors un dépuratif efficace ; non-seulement parce que les vaisseaux lymphatiques , en se dégorgeant , se remplissent ensuite de nouveaux suc plus ou moins médicamenteux , mais encore , parce que la circulation , en devenant plus générale & plus active , désobstrue tous les filtres déliés où la stagnation des humeurs pourroit déjà être établie. Les merveilleux effets de la transpiration sont connus de tout le monde ; en même-tems que la nature se purge , par cette voie , de tous les suc impurs qui ont passé dans la circulation , elle favorise la souplesse des organes ; en dégorgeant les vaisseaux qui entroient dans leur texture , à mesure que les substances alimentaires y portent des suc nutritifs.

L'exercice est le moyen le plus sûr d'exciter la transpiration : quels sont , en effet , les sudorifiques qu'on peut mettre en parallèle avec lui ? N'est-il pas ridicule de chercher à provoquer , par des remèdes âcres & échauffans , une fonction qui n'est subordonnée qu'à une mesure donnée d'action , & que l'exercice détermine d'une manière aussi simple que naturelle ? Si l'on est toujours assuré d'obtenir , par l'exercice , cet effet salutaire , pourquoi ne pas préférer ce moyen à tous les autres , qui manquent

ordinairement leur coup , qui affectent toujours le tempéramment , & qui attaquent plus la santé que la maladie ?

La manière dont on traite les vénériens , dans les hôpitaux militaires , seroit meurtrière , par cet effet seul. Car , si l'on considère qu'en introduisant un soldat dans une salle d'hôpital , on le fèvre de toutes ses habitudes , sur-tout de celle d'exercer son corps , qui est la plus précieuse ; si l'on voit qu'on le fait alors passer d'une vie active & sôbre à une vie molle , & étrangère à sa manière de vivre , on ne sera pas étonné de ne plus trouver l'homme , au bout d'un mois de traitement , & de n'avoir en place qu'un squelette ambulante , à qui six mois de convalescence ne suffisent pas pour recouvrer entièrement sa santé. Tourmenté par les remèdes , engourdi par le repos , infecté d'un mauvais air , il ne peut que payer fort cher sa clôture ; il ne faut rien moins que toute la ressource d'une bonne constitution , pour échapper à toutes les poursuites de ces ennemis de sa santé. Si je voulois rendre un homme malade , je l'enfermerois dans un hôpital ; je le nourrirois de la ration ; je lui prescrirois le parfait repos , & sans lui donner de remèdes , ce qui hâteroit l'effet , je serois sûr d'y parvenir complètement en moins de quinze jours.

La gymnastique médicinale n'est plus une chimère que pour cette espèce de gens attachés à la routine , qui exercent la médecine , sans en connaître les premiers principes , & qui n'ont de la foi qu'en leur orviétan , leur baume , & leurs spécifiques de toutes les espèces. Le médecin philosophe , celui qui a étudié la nature de l'homme , en l'envisageant dans cet ensemble majestueux où les grands ressorts de son organisation démontrent son prin-

cipe actif , agent de toutes les merveilles qui s'opèrent en lui ; ce médecin , dis-je , trouve la bête de la science dans l'art d'affujettir la nature à la loi qu'elle s'est elle-même imposée ; & l'exercice est un des moyens victorieux qu'elle s'est choisi pour cet effet.

La médecine gymnastique est née avec l'homme : c'est peut-être la seule qui lui ait été destinée par son auteur. « La loi du travail , que nous a imposé l'auteur de la nature , dit M. *David* (1) , entroit donc dans le plan de notre conservation ; & , pour que nous ne manquassions pas à cette loi , il nous a fait du travail une nécessité. Malheur à ceux qui cherchent à s'y soustraire ! les maux sans nombre dont ils sont affligés , & qui sont l'expression d'une vie réduite à un moindre terme , leur font payer bien cher l'infraction de cette loi ».

Herodicus fut le premier qui fit un art particulier de la gymnastique appliquée à la santé. » Il étoit , dit M. *Tissot* , maître d'une de ces académies qu'on appelloit *gymnasia* ou *palestræ* : ayant remarqué que les jeunes-gens qu'il avoit sous sa conduite , & qu'il instruisoit aux exercices de la lutte , du pugilat , &c. , devenoient , pour l'ordinaire , d'une santé très-robuste , que même les plus foibles d'entr'eux se fortifioient souvent ; *Herodicus* , d'ailleurs instruit par sa propre expérience , fit alors une réflexion très-naturelle , & qu'on eût dû faire long-tems avant lui : savoir , que l'exercice & le mouvement pouvoient contribuer infiniment à la santé du corps & à la vigueur ; portant ensuite ses vues plus loin , il fit une seconde réflexion presque aussi naturelle que

(1) P. 28 , effets du mouvement & du repos.

la première : puisqu'elle en découloit, celle de croire qu'on pouvoit rendre les exercices, non-seulement utiles à l'acquisition de la santé, mais encore à la conservation de la vie ; & de ces deux réflexions, il conclut la possibilité d'introduire, avec succès, les exercices académiques dans l'art de guérir, en les soumettant aux règles & aux principes de cet art ».

La gymnastique médicinale fut en très-grande faveur chez les anciens, qui en avoient bien moins besoin que nous, à raison de leur genre d'éducation qui étoit moins molle & moins efféminée. Cette réputation s'est soutenue chez les modernes ; nous pouvons même dire qu'elle est parvenue jusqu'à nous ; mais malheureusement il n'y a eu que les grands médecins qui l'aient préconisée ; toute la classe subalterne l'a dédaignée, & la dédaigne encore. Nous avons des exemples de cette vérité funeste chez les malades que nous avons pour objet, & chez une infinité d'autres. » Dans notre siècle, dit le même M. *Tissot*, & de nos jours un médecin célèbre sorti de l'école de l'hippocrate hollandois, est venu ajouter le dernier degré de gloire & de succès à la gymnastique médicinale. Appelé à Paris pour y pratiquer l'inoculation sur la personne d'un prince cher à la nation, il y fut à peine connu que la foule des malades l'investit. Il prêcha dans ce pays-ci une doctrine que nos médecins n'avoient pu faire recevoir, cette doctrine fut celle du mouvement & des exercices du corps ; comme il est un moment où la vérité qu'on a rejetée, s'établit enfin en dépit de tous les efforts qu'on fait contre elle, M. *Tronchin* fut heureux ; il persuada, & alors il fut du bon ton de faire de l'exercice ; nos petites maîtresses adoptèrent ce moyen curatif

comme une mode nouvelle. La plupart des malades qui consultoient M. *Tronchin* étoient des gens riches, perdus par la mollesse, l'oisiveté & la bonne-chère : l'exercice & la diète, voilà quelle devoit être leur médecine ; aussi M. *Tronchin* eût-il les succès les plus brillans. Quand on a des connoissances aussi profondes que M. *Tronchin*, on voit que, dans bien des cas, la bonne médecine n'est pas tant l'art de faire des remèdes, que celui d'apprendre à s'en passer ». La vie active & l'exercice du corps sont d'une nécessité absolue pour la conservation de la santé, cela est incontestable ; cela posé, il est facile de juger si les effets, qui peuvent résulter de ce même exercice, sont également profitables à la guérison de la maladie. Ils se réduisent tous, ainsi que nous l'avons déjà dit, à faire circuler plus librement les humeurs, à favoriser les sécrétions & la transpiration ; & personne n'ignore que la médecine n'a souvent d'autre objet dans l'emploi de ses moyens ; dans la vérole sur-tout, où il s'agit de fondre, de briser, d'atténuer & d'évacuer, ils sont parfaitement indiqués, & ils ne peuvent que seconder efficacement l'action des remèdes qu'on emploie pour la combattre ; qui ne demandent pas à faire un long séjour dans les humeurs, mais qui ont besoin de les parcourir toutes, pour remplir parfaitement leur but.

On observe généralement que les malades qu'on traite par les frictions, en vaquant à leurs affaires, sont moins exposés à la salivation, & guérissent plus promptement que ceux qu'on traite dans des lieux clos où toute sorte d'exercice leur est interdit. L'air doit avoir quelque part à cet effet, je l'avoue, mais l'exercice du corps & même celui de l'esprit n'en sont pas moins les causes prin-

cipales. Il ne seroit pas bien difficile d'enexpliquer le pourquoi ; mais nous croyons devoir nous contenter d'offrir le résultat de l'expérience , sans entrer dans des détails qui n'ajouteroient rien à la vérité.

Par le tableau que j'ai présenté dans la section précédente , & par les procès-verbaux qui sont joints à la suite de la troisième partie de cet ouvrage , on peut s'instruire des succès obtenus sur les maladies vénériennes les plus graves , en assujettissant les malades à l'exercice , & en leur faisant continuer celui qu'ils avoient coutume de faire. Depuis sept années que la chambre de santé des cazernes des soldats de la marine est établie à Brest , on peut y avoir guéri trois mille malades , & ce nombre eût triplé , si la cabale n'eût lutté contre cet établissement avantageux pour le roi & pour les malades. Tous ces soldats ont toujours été employés aux travaux pénibles du port ; ils ont fait l'exercice & monté la garde , comme s'ils n'eussent pas eu de maladies ; il est vrai de dire , qu'on a quelquefois été obligé de donner des exemptions à ceux qui étoient atteints de symptômes qui leur ôtoient la liberté du mouvement ; mais ces exemptions étoient toujours très-courtes ; & la violence des symptômes étant calmée , ils reprenoient leur service dans tous les points. Des faits de cette nature , qui sont à la connoissance de tout le monde , doivent sans doute faire autorité , & rendre une pareille méthode précieuse à l'état qui a des sujets à conserver , & à l'humanité qu'elle intéresse en général. Les clameurs de l'envie , & les troubles de la cabale doivent fléchir sous le joug de cette vérité.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de la vie active & de l'exercice du corps : celui de l'esprit ne doit

pas non plus être négligé ; il y a , fans doute , une gymnastique morale , comme il y en a une physique ; & les forces de l'esprit , aussi-bien que celles du corps , ont besoin d'être usées , à mesure que la constitution les engendre ; l'exercice du corps dispose à ceux de l'esprit ; c'est moins à la promenade (1) , que pendant l'action d'un travail matériel , que l'esprit s'évertue ; dans l'inaction , au contraire , il tombe dans la stupeur , & n'enfante que des idées noires qui ne tardent pas à conduire à la mélancolie & l'hypocondriacisme (2).

(1) Il y a encore cet inconvénient , dit M. *Roussel* , sur-tout dans les promenades solitaires des personnes d'une fanté foible , & d'une constitution mélancolique , c'est quelles sont une occasion pour ces personnes de se livrer à tout le vuide de leur ame , à cette intempérance d'idées qui les charment en fatiguant les ressorts de leur esprit , & aux extiques visions dont ils se repaissent ; de sorte , que le fruit qu'on retire de cette espèce d'exercice , est d'en revenir la tête & les jambes excédées , pour retomber dans une inertie pire que celle dont on vouloit par-là se garantir ; si on se promène purement par régime , la promenade ne nous intéressant pas assez pour nous enlever hors de nous-même , nous permet trop de penser aux motifs qui nous font promener , & qui devient , par conséquent , un sujet de contention d'esprit capable d'empêcher l'effet d'un tel remède. *Baglive* dit , qu'en pensant trop à sa digestion on ne digère point ; il en est de même des autres actions vitales ou animales ; on les trouble en s'en occupant ; il faut à l'homme un travail réel ; & le plus avantageux seroit celui qui exerceroit également le corps & l'esprit , & qui maintiendrait un juste équilibre entre les forces morales & les forces physiques.

(2) Le manœuvre , l'artisan chantent presque toute la journée ; ils se relâchent seulement vers le soir , quand ils commencent à éprouver le poids du travail , & que le besoin du repos attriste l'ame. Le marchand , immobile dans son comptoir , est morne & taciturne , ses idées sont toutes spéculatives , & son esprit mercantille perce dans tout ce qu'il fait.

Les anatomistes exercés devinent , à l'inspection des membres d'un cadavre , le genre de profession que le sujet exerçoit de son vivant : seroit-il donc plus difficile au philosophe , au médecin observateur de deviner , aux traits de la figure , à l'expression , aux gestes , & sur-tout au regard , le caractère & le degré d'esprit de chaque homme , & l'état dans lequel il peut passer d'un moment à l'autre.

Le travail de l'esprit n'est pas le même chez tous les hommes ; mais il ne faut pourtant pas croire que la différence , par rapport à la fanté , soit bien considérable. Les forces morales de l'homme peuvent être comparées aux forces physiques , respectivement aux individus ; tel homme est plus fort qu'un autre , parce que sa constitution lui donne ce privilège , & que l'éducation qu'il a reçue l'a favorisé là-dessus ; mais il ne s'enfuit pas de-là que celui qui est moins fort que lui n'ait sa vitalité équipollente. Il ne faut pas juger des forces morales d'un homme par les productions de son génie ; celui qui est né avec d'heureuses dispositions , & qui a reçu une éducation relative , use moins ses forces que celui pour lequel la nature n'a pas été si favorable , & dont l'éducation n'a rien corrigé de sa rusticité ; il faut aux hommes de cette dernière classe une morale parlante & hyéroglyphique ; aussi sont-ils dupes des prestiges de la charlatanerie ; ils croient aux sorciers & aux revenans , parce que la force de leur moral ne peut pas les placer dans cette position où les yeux de l'esprit voyent au travers du bandeau dont on couvre les objets qu'on leur présente.

Les forces morales des soldats & des matelots ne sont point exercées dans les hôpitaux , parce

que les forces physiques ne le font point elles-mêmes. Tel de ces hommes étoit gai , parce qu'il dançoit , s'escriroit , & remplissoit les devoirs plus ou moins pénibles de son état ; il devient triste , morne & tombe dans la mélancolie , parce qu'il se trouve sévré de tous ses exercices. Excepté les malades qui se font un jeu de la vérole , & qui la contractent à dessein d'é luder un embarquement , ou de se soustraire au service , il n'en est pas un qui au bout de huit jours ne soit ennuyé du séjour de l'hôpital , & qui ne désire d'en sortir. Cette vérité est frappante chez les canonniers-matelots des ports. On ne voit que les paresseux qui fuyent le service de la mer ou les autres travaux du port , demander à être admis aux hôpitaux pour la vérole ; les autres préfèrent d'être traités à la salle de santé quoiqu'atteints de symptômes graves & douloureux , & qu'on les oblige à faire , outre leur service ordinaire , beaucoup de corvées fort pénibles ; mais ils sont bien dédommagés de leur peine par les succès heureux qu'ils éprouvent , & par la manière douce & aisée avec laquelle ils sont traités. Ceux qui ont des bubons , les voyent rarement abs céder ; & quand cela arrive , la matière est peu abondante ; un petit coup de lancette à la partie la plus déclive est toujours une opération suffisante. La matière s'écoule par cette ouverture à mesure qu'elle se forme , & les divers mouvemens des muscles empêchent qu'elle ne séjourne trop long-tems dans la petite cavité qui existe sous la peau , & par conséquent , cette évacuation continuelle expulse le pus à mesure qu'il se forme.

Avant de terminer cette section , j'offrirai encore une réflexion que tout le monde peut faire : je demanderai si les soldats & matelots sont des

hommes différens des autres , & pourquoi ils ne seroient pas traités comme tous les particuliers , artisans , & autres , qui courent & vaquent aux affaires de leur état pendant tout le cours de leur traitement ; pourquoi donc cette clôture chez les uns , & la liberté chez les autres ? les clos guérissent-ils mieux & plus promptement ? l'expérience prouve le contraire : rangeons nous donc du côté de la vérité , & reconnoissons que la privation de l'exercice du corps & de l'esprit , qui empêche que les forces , résultantes de la constitution morale & physique , ne soient employées selon qu'il convient pour la conservation de la santé ; reconnoissons , dis-je , que cette privation est barbare , & qu'il faut la proscrire du traitement de la vérole , en y rappelant les exercices du corps & de l'esprit , sur-tout ceux qu'on avoit le plus en habitude. L'homme n'est point né pour vivre dans un état d'engourdissement ; il doit agir autant que ses maux peuvent le lui permettre , sur-tout , je le répète , selon qu'en santé il en avoit plus ou moins d'habitude.

S E C T I O N I V.

Il faut soutenir les forces de la vie pendant le tems du traitement de la vérole ; le régime rigoureux est contraire ; une juste sobriété est toujours préférable.

Hippocrate a dit qu'il n'étoit pas bon de manger trop , ni de souffrir la faim , ni de rien faire au de-là de la nature.

Non satietas , non fames , neque aliud quidquam quod supra naturam fuerit , bonum (1).

1) Livre II, aph. 4.

Cet axiôme du père de la médecine convient non-seulement au régime , mais à toutes les fonctions volontaires & à toutes les habitudes du corps. La débilité de la constitution naturelle , qui est une suite nécessaire de l'abstinence de nourriture , compose une très grande maladie , quand elle est portée à un certain point ; rien n'indique mieux au médecin , sur-tout dans le traitement de la vérole , quelle est la règle qu'il doit suivre pour le régime à ordonner , que la faim des malades. Le régime doit avoir trois objets pour base : sçavoir , *l'affoiblissement des forces de la vie , l'augmentation des forces de la vie , & le soutien des forces de la vie.*

Il est des maladies où il y a une grande augmentation d'action , & dans lesquelles , par conséquent , une nourriture ordinaire deviendroit nécessairement funeste : telles sont toutes les maladies aiguës ; mais la nature , alors , indique elle-même que les alimens ne sont pas convenables , par l'horreur qu'elle en inspire aux malades. La médecine n'a qu'à suivre cette indication ; que dis-je : elle auroit beau vouloir la violer , elle ne seroit jamais obéie. Dans les maladies chroniques où il y a défaut d'action , la nature , qui a besoin de forces , réclame une nourriture convenable , qui ne doit point être réglée sur la voracité des malades , mais bien sur leurs forces digestives. Il est certain qu'on erreroit , si on vouloit suivre cette indication chez un convalescent qui relève d'une grande maladie , chez qui la diminution d'action est considérable , & chez qui , cependant , la faim est très-forte. Dans ce cas , la nature marque le grand desir qu'elle a de travailler au rétablissement de la santé ; mais elle exagère beaucoup ses pouvoirs , & l'on ne doit point les calculer sur cette apparence. Il faut donc

donc se guider d'après les forces des malades , auxquels le régime doit toujours être relatif. Quelle règle faudra-t-il donc suivre dans les maladies où l'augmentation & le défaut d'action n'existent point ? elles sont toutes simples. Il faudra s'attacher à soutenir les forces de la vie par le régime , de manière qu'elles aillent toujours de pair avec la maladie , c'est-à-dire , que la constitution soit toujours à son niveau ; car , pour peu qu'on s'écarte de cette règle , on s'exposeroit à donner lieu à une nouvelle maladie , qui seroit le désordre des forces de la vie. Si l'on s'apperçoit que la vérole augmente l'action desdites forces à un trop haut point , il faut chercher à rétablir l'équilibre par le régime , en diminuant la nourriture ; car on doit toujours considérer que les remèdes qu'on administre dans ce cas , sont absolument destinés à agir sur la maladie ; & qu'il faut les empêcher , autant que faire se peut , d'agir sur la constitution. Dans les circonstances où la vérole paroît user les forces de la vie , ce qui est plus ordinaire , il faut s'attacher à remplacer cette dépense par une nourriture plus pleine ; car , ainsi que nous l'avons déjà fait observer , la nature entre pour beaucoup dans la curation de la maladie ; & il est absolument essentiel de la tenir toujours un peu au - dessus de son ennemi , afin que son action ne soit jamais en défaut.

Les règles du régime sont , sans contredit , la partie la plus essentielle de la médecine , & la plus difficile. Il n'est pas toujours aisé de mesurer les forces de la vie , & de les distinguer de celles de la maladie , qui lui sont étrangères , puisque les unes conspirent à la conservation de l'individu , & les autres à sa ruine ; cependant l'expérience & le tact de la pratique donnent des indices assez clairs

la-dessus : mais on ne sauroit se flatter de les exposer aussi clairement dans un livre ; on ne peut guère qu'en donner l'apperçu.

La vérole étant une maladie mixte entre les maladies aiguës & les maladies chroniques, il est facile de juger que le régime qui convient à l'une ou l'autre de ces deux maladies, ne peut pas également lui convenir. En effet, pourquoi se regleroit-on sur l'un de ces deux points de vue, puisque la maladie s'écarte de l'un & de l'autre caractère ; il faut donc prendre pour le régime, le milieu que la maladie prend pour le caractère ; & ce milieu tend à établir une telle façon de vivre, que les forces de la vie soient toujours un peu au-dessus de la maladie ; il faut pourtant excepter de cette règle, les cas où elle est accompagnée de symptômes inflammatoires, qui donnent lieu à une fièvre symptomatique ; ce qui arrive ordinairement dès son invasion. Les règles du régime, dans tous ces cas, sont les mêmes que dans les maladies aiguës, & la mesure en existe dans l'intensité de la fièvre & de l'inflammation ; mais il faut bien prendre garde aussi, qu'après cette explosion, les forces de la vie ne se trouvent trop au-dessous de la maladie ; car, non-seulement les remèdes n'agiroient qu'au détriment de la vie ; mais la nature même, ne pouvant seconder leur effet, & se trouvant en quelque sorte subjuguée, concourroit avec les remèdes pour perdre le malade.

Il faut donc faire en sorte de réparer la perte des forces de la vie, s'il en existe une bien réelle après ces fortes d'accidens ; & sur-tout suspendre les remèdes, jusqu'à ce qu'on juge qu'elles sont rétablies, & qu'elles sont au niveau du mal. Le traitement même le plus doux de la vérole doit

nécessairement user les forces de la vie (1), car l'action des remèdes qui portent directement sur elle , en demande un plus grand emploi. Les traitemens actifs de la vérole , tel que celui des frictions , a trop long tems prouvé cette funeste vérité dans les hôpitaux. Il convient donc de nourrir les malades , en prenant pour bouffole du régime , la faim dont ils peuvent être tourmentés & l'état des forces de la vie. Il faut , par conséquent , distinguer l'âge , l'état de la constitution & les habitudes : je dis les habitudes , car elles tiennent à la nature , & l'on ne s'en sevre jamais subitement avec impunité.

SECTION V.

Il est pernicieux de traiter les vérolés dans les hôpitaux.

Pour prouver cette proposition , il suffiroit de consulter le résultat de l'expérience , & de comparer le succès du traitement des vénériens fait dans les hôpitaux avec celui fait au-dehors. Le procès-verbal dressé à Brest , le 19 juillet 1782 , atteste que les malades qui en font l'objet , n'ont point été traités dans les hôpitaux. Celui de Toulon , de l'année précédente , établit la même

(1) Les commissaires du procès-verbal de Brest , de 1782 , étoient probablement persuadés de cette vérité par leur pratique , autrement ils ne se seroient pas servi de l'expression suivante en parlant de ma méthode : “ *que loin de diminuer les forces , &c. ; ce , que loin exprime bien clairement que les méthodes qu'ils pratiquoient , diminuoient les forces de la vie.* ”

vérité ; & l'on peut voir , néanmoins , que ces malades étoient généralement affectés de symptômes graves. Voici comme les commissaires de Brest s'expriment à cet égard : » *La méthode de traitement proposée par M. Bru , a eu un effet curatif dans les maladies vénériennes ci-dessus , dont quelques-unes étoient des plus graves ; elle a opéré les cures , le plus souvent dans l'espace de deux mois , sans être accompagnée d'accidens d'aucune espèce ; telles que la salivation , les coliques , le vomissement , le dévoiement ou la dissenterie dont tous les malades ont été exempts ; que , loin de diminuer les forces , quelques malades , qui étoient dans un état de fièvre ou de scorbut au premier degré , ont éprouvé les meilleures effets de l'action légèrement purgative du remède dans les premiers tems , &c.* D'après cet exposé , ne seroit-il pas permis de demander quel succès plus heureux on pourroit désirer d'un traitement anti-vénérien , s'il est susceptible d'une plus grande perfection que celui qu'on présente , & quelles peuvent être les prétentions de l'art & des malades à cet égard ? Seroit-il enfin possible qu'il pût exister une méthode au-dessus de celle qui n'est accompagnée , d'accidens d'aucune espèce , qui ne fait ni saliver ni vomir , qui ne donne ni colique ni dévoiement , qui augmente les forces au lieu de les diminuer , & chez les malades mêmes qui sont dans un état de fièvre & qui ont le scorbut au premier degré. Assurément les vœux de l'art & des malades doivent être complètement remplis par tous ces effets heureux ; car une pareille méthode est le *nec plus ultra* de toutes celles que l'on connoît.

Malgré ces judicieuses réflexions , nous croyons qu'il est encore permis de s'occuper de la perfection de l'art dans le traitement des maux véné-

riens ; mais nous pensons aussi qu'il ne devoit pas l'être , d'hésiter sur le parti à prendre dans le moment actuel relativement à la méthode des gâteaux toniques ; car il est certain , que puisque celles qui sont déjà connues ne possèdent aucun de ses précieux privilèges , & que les accidens de toute espèce au contraire les accompagnent presque toujours , il est certain , dis-je , qu'il y auroit une certaine barbarie à ne pas adopter généralement la méthode nouvelle. Cette méthode pratiquée dans les hôpitaux réunit-elle les mêmes avantages que lorsqu'elle l'est au-dehors ? non sans doute ; elle est moins prompte dans ses effets ; devient quelquefois rebelle , & dans d'autres circonstances il faut l'aider par les antiputrides ; mais à l'exception de ces deux contre-tems , tous les autres privilèges lui sont dévolus.

Les causes de cette contrariété dans le succès de cette méthode employée dans les hôpitaux sont toutes fort sensibles. Elles dépendent 1°. des qualités de l'air que les malades y respirent ; 2°. des alimens dont ils sont nourris ; 3°. des habitudes qu'ils y bravent & qu'ils y contractent ; 4°. enfin des maladies qu'ils peuvent y gagner (1).

(1) M. *Fabre* , en parlant des vices de la méthode des frictions dans les hôpitaux , semble les faire tous consister dans la volatilisation du mercure , dans l'air ambiant. “ Dans les hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés rassemblés dans un même lieu , on ne peut pas régler avec précision la dose nécessaire de mercure , suivant la diversité des tempéramens : car l'atmosphère de ce lieu étant remplie d'atomes mercuriels qui s'élèvent sans cesse des parties qui ont reçu des frictions , les malades foibles & délicats , outre le mercure qui leur a été administré en particulier , participant encore comme les autres à celui qui est dans l'air , en reçoivent une trop grande quantité relativement à leur force , & périssent souvent après avoir été tourmentés par la fièvre ,

Qu'on place un homme jouissant d'une bonne fanté dans une salle d'hôpital, on le verra bientôt changer de couleur & s'affoiblir; il n'aura ni la même vitalité dans son physique, ni la même énergie dans son moral. C'est une observation qu'on peut faire chez les personnes mêmes qui ne sont occupées que du service des salles : » elles sont pâles, dit M. l'abbé Raynal (1), & presque généralement attaquées, même dans l'état de fanté, d'une fièvre lente, qui a son caractère particulier : quelle ne doit pas être l'influence de la même cause sur celui qui se porte mal ? L'on sort de l'hôpital guéri d'une infirmité; mais on en remporte une autre ».

» Depuis qu'il y a des hospices pour les enfans trouvés, dit M. d'Aignan (2), nos hôpitaux devoient fournir nos plus forts soldats & nos meilleurs matelots, & ils ne fournissent que de misérables artisans qui ont toujours l'air vieux

les convulsions, le gonflement extraordinaire de la tête, &c. Il faudroit donc, s'il étoit possible, que, dans les hôpitaux, les malades fussent séparés dans des chambres particulières, ou du moins qu'on en mît un petit nombre dans une salle assez vaste, & qu'on renouvelât l'air de tems en tems, soit par le moyen d'un ventilateur, soit en ouvrant les fenêtres, pour que le mercure évaporé soit entraîné au-dehors «.

« J'ai vu dans un hôpital traiter des malades par la saivation pendant l'été dans une chambre exactement close, & où l'on entretenoit continuellement du feu, ce qui avoit fait donner le nom de four à cette chambre. On doit concevoir dans quel état déplorable la grande chaleur du lieu mettoit les malades. Les sueurs excessives, la fièvre, les maux de tête, le gonflement extraordinaire de toutes les parties de la bouche, la difficulté de respirer, &c. les reduisoient à l'extrémité «.

(1) T. VI, p. 330, histoire politique & philo.

(2) Tableau des variétés de la vie humaine.

& malades ; doit-on en être surpris ? La plupart de ces établissemens font des bercails où l'on entasse des enfans comme des troupeaux , où ils s'infectent mutuellement , se corrompent & pourrissent dans la fange de la mal-propreté , de la misère & de l'inaction. Ces fruits de l'erreur des premières passions dans les meilleurs tempéramens & dans les meilleures constitutions , qui devroient être pleins de force , de feu & d'énergie , ne font que végéter pour s'éteindre plutôt ou plus tard , accablés de douleurs & de maladies Quels seroient les remèdes à tant de maux ? la propreté . l'air & l'exercice ». L'air corrompu que les malades respirent dans les hôpitaux est sans doute un des premiers vices physiques qui y règnent ; la pureté de cette substance est aussi essentielle à la santé de l'homme , que celle de l'eau l'est au poisson. L'un est l'élément du premier , comme l'autre l'est du second. L'air , dans son état de fixité , entre comme principe constituant dans nos humeurs. Cet article intéresse trop la vie de l'homme , pour ne pas le traiter dans toute l'étendue qu'il mérite ; je ne l'abandonne ici que pour le reprendre en particulier , & en faire le sujet d'une section. Je me borne donc ici , à indiquer la corruption de l'air comme une des causes redoutables pour les malades renfermés dans les hôpitaux.

Les alimens des malades sont presque toujours bons par leur qualité , souvent mauvais par leur nature. Je préfère cependant , pour la santé du soldat , la nourriture qu'il a aux cazernes ; si l'on considère effectivement les alimens dont il s'y nourrit , on verra qu'ils sont très-propres à fournir un bon chyle & des humeurs douces. On fait qu'ils ne consistent qu'en pain bis & en légumes ;

car la viande qu'ils mangent, & dont ils font leur soupe, est en très-petite quantité, souvent même elle est de nature à faire un bouillon rafraîchissant plutôt que nutritif. Une grande quantité de légumes cuits convenablement dans un bouillon fait avec des têtes de veaux ou de bœuf, avec leurs poumons ou leurs pieds, &c., ne peuvent qu'augmenter sa vertu tempérante.

La réputation du régime végétal est assez bien établie, pour que je sois dispensé d'entrer dans une fort longue discussion à cet égard. Il suffit d'en avoir présenté la réflexion; je crois néanmoins, devoir rapporter, sur ce sujet un passage, de M. *Durande*, qui m'a paru intéressant (1) » L'homme, dit cet habile professeur, n'est point fait pour vivre de viandes seules, qui, vu le prolongement du conduit alimentaire, entre-coupé de bandes ligamenteuses, lui procureroient par leur séjour une pléthore funeste, ou dégénéreroient en une putréfaction destructive; les végétaux, moins nourrissants, cèdent avec facilité aux organes digestifs, & forment un espèce de savon propre à unir celle de nos humeurs qui semblent se fuir réciproquement. Quoique leur division nous plonge dans l'état de maladie le plus terrible, leurs sucs, plus légers & plus délicats, pourvus de sel fixe, sont moins susceptibles de cette chaleur extrême, de cette volatilisation qui répand par-tout ces miasmes putrides & pestilentiels des substances animales..... Comment pourroit-on n'être pas plutôt séduit par l'exemple de ces peuples forts & vigoureux qui ne vivent que d'herbage; comme les *perses*, lorsque conduits par *Cyrus* ils vainquirent les *As-*

(1) *Électricité des végét.* p. 125, *Bertholon.*

syriens ; par l'exemple de ces héros de l'antiquité , qui , comme *Épaminondas* de Thebes , *Aristide* , *Périclés* , *Manlius Curius* , l'empereur *Probé* ne vécurent que de végétaux ; & portèrent cependant au plus haut point la force & la bravoure ; enfin , par l'exemple d'*Auguste* , par celui d'*Horace* , qui nous apprend qu'il ne vivoit que d'*olives* , de *chicorée* , de *mauve*. *Me pascent oliya , chicoreæ levesque malvæ* ».

Un homme accoutumé à mener une vie active , à se nourrir d'une manière particulière , à jouir de certains délassemens , à vivre quelquefois dans le sein d'une famille qui l'intéresse (1), est un homme qui , en entrant dans un hôpital , va braver toutes ses habitudes , & les remplacer par d'autres qui ne peuvent qu'être funestes à sa santé. Le moral s'affecte bientôt chez une personne qui , d'un genre de vie libre , passe , en quelque sorte , à l'esclavage ; car une salle d'hôpital est-elle autre chose qu'une prison ? D'ailleurs , tourmenté par la crainte de son mal , dont il peut avoir sous les yeux plusieurs exemples fâcheux , il devient mélancolique ; les remèdes agissent mal , tantôt avec trop d'action , tantôt avec défaut ; les symptômes deviennent rebelles ; le traitement long & toujours difficile ; quelquefois les malades y succombent : mais , en général , ils quittent l'hôpital plus affectés qu'ils ne l'étoient en y entrant , parce qu'ils en emportent une maladie souvent irréparable , qui est la dé-

(1) Les matelots & ouvriers du port peuvent souvent se trouver dans ces cas , les derniers sur-tout , dont la plupart sont mariés , le traitement externe leur est d'autant plus précieux que , par ce moyen , ils cachent leurs fautes à tous les yeux & même à leurs femmes.

chéance de la constitution, sans compter que beaucoup conservent encore la même maladie qu'ils y avoient apportée. L'homme qui s'ennuye cherche le sommeil ; s'il ne le trouve pas tel qu'il le desire, il trouve, au moins, cette espèce d'assoupissement dans lequel on peut dire que l'âme dort toute éveillée : état funeste au moral comme au physique, parce qu'il émousse tout-à-la fois les fonctions & les sensations dont l'énergie & l'activité sont des conditions nécessaires à la santé. Le meilleur sommeil est funeste, lorsqu'il est pris au de-là du terme nécessaire : à plus forte raison, cette stupeur mélancolique, qui n'a aucun des avantages des bienfaits de Morphée, & qui en a tous les vices. Si les matelots & soldats passent sept à huit heures dans leurs lits, sur vingt-quatre, étant au quartier ou chez leur hôtesse, ils en passent au moins vingt étant aux hôpitaux. Le mercure, qui circule dans le sang, augmente la somme de son phlogistique ; il provoque l'érection, & porte les malades à la masturbation, d'où résulte appauvrissement dans les humeurs, foiblesse dans la constitution, & irritation dans les symptômes. L'oisiveté, la paresse & la chaleur du lit suffiroient seules pour exciter les malades à ce vice, quand même l'habitude seule ne seroit pas propre à le faire naître.

Les officiers de santé employés dans les hôpitaux se laissent subjugués par la routine, & tolèrent des choses qu'ils ne souffriroient pas ailleurs. Si la constitution des hôpitaux est naturellement vicieuse, & s'il n'y a aucun moyen de la réformer, il est au moins de leur sagesse de ne point souffrir que les malades s'y entassent, & de faire traiter en pleine liberté ceux qui peuvent profiter de ce précieux avantage ; car, outre qu'ils sauroient la vie à plusieurs malades, & mettroient

hors d'attaque la constitution de beaucoup d'autres, ils procureroient encore au roi la plus grande économie. Ces considérations ne sont point des mots vagues ni des argumens captieux ; ce sont des vérités démontrées, qui doivent fixer l'attention du gouvernement, puisque le bien de l'humanité & les intérêts du roi en sont les précieuses conséquences. La quatrième cause des accidens qui surviennent aux malades vénériens, dans les hôpitaux, sont les maladies qu'ils y contractent. Quand les malades pourroient se promettre de braver impunément tous les vices inhérens au séjour d'hôpital, devroit-on supposer qu'ils fussent aussi heureux, relativement aux maladies qui y règnent, qui ont généralement un caractère épidémique? Pourroit-on présumer qu'un homme disposé à devenir de plus en plus malade, se soustraira à la maladie contagieuse, en fréquentant le même lieu que les malades qui en sont atteints, tandis que celui qui en vit éloigné, qui respire un air pur, & qui n'a en lui aucune cause prochaine de maladie, en est souvent frappé.

On sépare, autant qu'on peut, les malades vénériens des autres malades ; mais les salles sont voisines ; les vénériens se promènent dans toutes, & y passent souvent plusieurs heures du jour, soit à jouer ou à causer avec leurs connoissances ; & par cela même, ils sont autant exposés que s'ils y couchoient. Les fièvres de toute espèce deviennent épidémiques dans les hôpitaux ; j'ai toujours observé que du moment qu'il se trouvoit un fiévreux dans une salle de vénériens, il en survenoit plusieurs autres ; cet effet ne paroîtra pas surprenant à quiconque voudra bien examiner que l'air corrompu est le conducteur des miasmes fébriles, & que ce n'est qu'à la faveur de ce même air qu'ils deviennent

contagieux ; de sorte que telles maladies qui ne sont point contagieuses , quand les malades sont isolés , le deviennent lorsqu'ils sont réunis dans un même endroit , où ils parviennent à corrompre l'air.

C H A P I T R E I I.

De la vérole.

C'EST avec raison que M. *Peyrilhe* a dit qu'il n'est pas facile de déterminer ce qu'on doit entendre par vérole. « Tel praticien , dans un cas donné , dit-il , assurera que la vérole existe ; & tel autre , qu'elle n'existe pas ». M. *Fabre* donne également à entendre toute la difficulté de ce diagnostic ». Une maladie telle que la vérole , dit-il , dont le plus grand nombre de symptômes peuvent se rapporter à toutes les causes des maladies , n'est pas toujours facile à reconnoître. S'il y a des cas où elle se montre à découvert par des signes démonstratifs & univoques ; il en est beaucoup plus où elle se cache , de manière qu'on a beaucoup de peine à distinguer son caractère ».

» Nous avons parlé jusqu'ici , dit M. *Astruc* , des *maladies vénériennes locales qui dépendent d'un virus récent* , qui ont leur siège dans les endroits particuliers par où ce virus est entré , & qui deviennent ensuite , par un degré insensible , comme les premières ébauches de la vérole commençante. Nous allons traiter maintenant de la vérole confirmée qui n'affecte pas seulement une ou deux parties du corps , & ne blesse pas seulement une ou deux fonctions de l'économie naturelle ; mais qui attaque presque toutes les parties , & déränge toutes les

fonctions. Ce mal est d'une si grande étendue, & renferme un si grand nombre de divers symptômes, qu'il paroît moins une maladie unique, qu'un assemblage de toutes les maladies; c'est aussi ce qui fait qu'il est presque impossible de le restreindre dans les bornes étroites d'une définition; & qu'au lieu de se tourmenter inutilement à le définir, il vaut mieux, par une description exacte, & par un dénombrement de ses principaux symptômes, faire connoître sa nature, son génie & son caractère, avec l'ordre & la liaison des effets qu'il produit; mais, pour procéder avec quelque méthode, il est nécessaire d'inspecter les symptômes qui affectent les parties, d'avec ceux qui blessent les fonctions, & de rapporter les uns & les autres à certains articles, suivant la différence des parties & des fonctions qu'ils intéressent ».

Quand on ne s'entend point sur les mots, il est fort difficile de s'entendre sur les choses; & c'est ce qui établit la difficulté de définir la vérole.

On a donné le nom de maladies vénériennes à certains symptômes provenant de l'infection du virus de ce nom; mais on a cru que la présence de ces symptômes ne caractérisoit pas toujours la vérole, proprement dite, qu'on suppose une infection générale, tandis que la première n'est que particulière. « La vérole provient, dit *M. Hunter*, comme nous l'avons déjà observé, de l'absorption ou du passage de la matière vénéreuse dans la circulation générale. Cet état, ou forme de maladie à laquelle nous avons donné le nom de constitutionnelle, paroît être beaucoup plus compliqué que la *gonorrhée* ou le *chancre*, soit par rapport aux différens effets qui s'ensuivent, lorsqu'elle a lieu; en général, elle provient des maladies locales dont nous avons traité ci-devant, en conséquence

de l'absorption & du passage de la matière véné-
neuse dans le corps ».

Pour éclaircir la définition de la vérole, & pour mettre tous les auteurs qui en ont traité d'accord avec eux-mêmes, il faudroit un volume de discussions; nous nous contenterons donc seulement d'avoir fait observer qu'en général ils convenoient de la difficulté de la bien définir; mais pourquoi cet embarras: cette maladie est-elle plus bizarre que beaucoup d'autres? ne s'annonce-t-elle pas, généralement, par des symptômes qui lui sont propres? Sans doute; mais les symptômes, dit-on, sont des maladies vénériennes, & ne constituent pas la vérole. Quel abus des mots, & quel pitoyable jargon! Est-ce ainsi qu'on doit raisonner dans les sciences, &, sur-tout, dans celles qui ont pour objet la vie des hommes? La vérole est, sans doute, une maladie très-variée dans ses symptômes; elle doit avoir des degrés; & l'on conçoit aisément que celui qui ne porte le vice que depuis quinze jours, est moins infecté, toutes choses égales d'ailleurs, que celui qui le porte depuis plusieurs mois; mais il ne s'enfuit pas moins que la vérole doit exister chez l'un comme chez l'autre. Je suppose que deux malades aient chacun un chancre que l'un porte depuis huit jours, & l'autre depuis trois mois; dira-t-on que le premier n'a qu'une maladie vénérienne, & que le second a la vérole?

Pour donner une définition exacte de la vérole, il n'est pas question de faire une énumération de tous les symptômes qui peuvent lui appartenir; il suffit de s'attacher aux circonstances qui nous obligent à la dénommer ainsi. Une des premières est l'acte vénérien. Il est clair que si, après s'être exposé au commerce de Vénus, il survient quelque affection aux parties génitales, on ne peut mé-

connoître l'existence de l'infection vénérienne ; ainsi , les écoulemens , les ulcères , les tumeurs , les excrescences , les inflammations , &c. , qui surviennent aux parties naturelles , après avoir connu une personne gâtée , sont , positivement , de vrais symptômes véroliques , & non des maux vénériens pris dans le sens sous-entendu. Toutes les fois qu'on pourra s'affurer de l'inoculation du mode vénérien , quelque petit & peu grave que soit le symptôme qui pourra le manifester , on pourra être assuré que la vérole existe , parce que son existence n'a besoin que du plus petit indice pour être caractérisée. Ce n'est pas ici le cas de dire à quel degré la vérole peut exister avec de petits ou de grands symptômes ; il ne s'agit que de déterminer les cas dans lesquels elle a lieu. Les symptômes véroliques sont une conséquence du mode d'action du virus qui a été inoculé ; & par cela même , la vérole ou le mode vénérien a dû exister avant la naissance de ces symptômes , qui ne sont autre chose que les indices de son action. Qu'on se représente cette vérité , & l'on verra que la définition de la vérole est aussi simple que rigoureuse ; & qu'il suffit que des symptômes viennent nous donner des preuves de l'action du mode qui a été inoculé , pour pouvoir assurer que la vérole existe ; parce que , je le répète , ils en sont la conséquence.

Je définis donc la vérole une maladie qui s'annonce par des symptômes qui succèdent à l'acte vénérien ou tout autre attouchement électrique , avec une personne gâtée , & dont la plupart attaquent les parties naturelles , la bouche , &c. , *sans jamais affecter la constitution en entier* ; & quand elle paroît le faire , on peut être certain qu'elle est entièrement dégénérée , & qu'elle n'est

plus communicative. L'expérience prouve, non-seulement, que les malades atteints d'exostoses, de poiraux, d'ulcères dans diverses parties du corps, de douleurs, &c., ne donnent point la vérole aux personnes avec lesquelles ils cohabitent; mais que pour les guérir radicalement, il faut s'écarter de son traitement ordinaire, & la plupart du tems, renoncer au mercure.

Selon *Astruc*, les maladies vénériennes locales qui dépendent d'un virus récent, deviennent, par un degré insensible, les premières ébauches de la vérole commençante; & la vérole, confirmée n'attaque pas une ou deux parties du corps, ne blesse pas une ou deux fonctions de l'économie naturelle; *mais elle attaque presque toutes les parties & dérange presque toutes les fonctions.* Ce célèbre Auteur a, sans doute, été induit en erreur par quelques maladies qui pouvoient avoir le type de la vérole; car on trouve bien peu de sujets où cette maladie *attaque presque toutes les parties du corps, & dérange presque toutes les fonctions;* & si c'étoit-là le caractère essentiel de la vérole, on pourroit assurer qu'elle seroit presque aussi rare que la lèpre.

La distinction qu'on doit établir dans la vérole consiste dans son intensité. Il importe peu qu'elle soit ancienne ou récente; par tout où l'on trouve plusieurs symptômes graves, qui sont manifestement le produit du virus vénérien, on peut assurer que la vérole existe dans un haut degré, soit que les symptômes soient vieux ou nouveaux; & par la même raison, quand les symptômes sont légers, on affirme également que la vérole existe: mais on peut dire qu'elle n'a lieu que dans un foible degré. D'après ce système, j'établis trois degrés dans cette maladie. Le premier est annoncé par tous

les symptômes légers, quand il n'en existe qu'un à la fois, de quelque espèce qu'il puisse être; le second, par la multiplicité des symptômes; le troisième, par cette multiplicité, jointe à la violence avec laquelle ils s'annoncent, & aux ravages qu'ils exercent. Ainsi, la gonorrhée, les chancres, les bubons, poireaux, condylomes, crêtes, ulcères, phimosis, paraphimosis, nodus, &c., sont tous des symptômes qui caractérisent la vérole, soit qu'il n'en existe qu'un, soit qu'il en existe plusieurs ensemble. Nous avons déjà dit ailleurs que la constitution n'étoit jamais généralement infectée : ce qui peut se prouver par raisonnement & par l'expérience.

1°. *Par le raisonnement.* Tout nous dit qu'une infection générale devoit se comporter de même qu'une particulière : puisque, dans cette supposition, l'action du virus s'étendrait également sur toutes les parties; mais toutes les parties n'ont pas la même susceptibilité, puisqu'il est sans exemple que le virus ait agi sur toutes. Il s'ensuit donc de-là qu'il y en a qui éludent son action, & qui, par conséquent, empêchent l'infection générale.

2°. *Par l'expérience :* Elle nous apprend que des personnes réputées vérolées s'étant fait de grandes plaies, ayant reçu des coups d'épée, & même des blessures d'armes à feu, ont pourtant guéri par les moyens les plus simples, & sans plus d'accidens que de coutume. Comment imaginer, cependant, une infection générale dans ces sortes de cas? Si véritablement elle existoit, ne seroit-il pas plus raisonnable de croire que ces plaies acquéroient, dans peu, un caractère vérolique, & dégénéroient en ulcères de ce nom; je ne crains donc point de dire que l'infection générale n'est qu'un être chimérique enfanté, par l'opinion, que la raison & l'expérience désavouent. Il peut,

néanmoins, exister une infection générale relative, c'est-à-dire, une infection répandue dans plusieurs, & même dans toutes les parties du corps qui ont de la susceptibilité pour le vice vénérien, telles que les os, les glandes conglobées : encore je ne voudrois pas affirmer qu'on pût les y comprendre toutes ; mais les chairs & les viscères sont hors de cette susceptibilité. Les humeurs du corps sont, sans doute, le véhicule du mode vénérien ; mais elles n'en souffrent d'altération que dans les parties où la susceptibilité vénérienne se rencontre : c'est pour cette raison que celles qui circulent dans le cerveau n'occasionnent aucun trouble, quoiqu'elles charient avec elles la disposition vénérienne ; elles occasionnent des ravages dans les glandes de la bouche & des aînes, dans les parties naturelles, &c., parce que ces parties possèdent la susceptibilité vénérienne, & que, par conséquent, le mode peut y développer son irritation & son action. Tous les symptômes de la vérole sont autant de foyers d'infection, qui ont chacun leur sphère d'activité vénérienne : aussi arrive-t-il fort souvent qu'on guérit un symptôme facilement, tandis qu'un autre, qui existe en même-tems, résiste au traitement. Les chancres se guérissent aisément, quand ils sont traités localement & d'une manière convenable ; mais la gonorrhée, qui existe en même-tems, traîne souvent en longueur, quelque moyen qu'on emploie pour la tarir ; *l'infection générale d'Astruc, qui attaque toutes les parties du corps, qui blesse toutes les fonctions*, ne paroît donc que le fruit de son imagination, & de l'amour de la méthode qui brille dans tous ses ouvrages, mais trop souvent aux dépens de la vérité & de l'observation.

D'après ce que nous avons dit de la définition

de la vérole , on ne doit pas être surpris qu'on ait erré dans son pronostic , & qu'on ait souvent décidé qu'elle n'existoit pas , quoique les malades eussent des symptômes visibles , parce que ces symptômes étoient récents ; tandis que dans d'autres cas on a décidé qu'elle existoit , malgré l'absence des symptômes univoques ; & parce qu'ils ont eu lieu long tems avant , on aura soupçonné qu'ils ont été dissipés par des moyens suspects qui n'ont servi qu'à fixer , plus profondément , le virus dans le sang. » Non seulement , dit M. *Bocquillon* (1) , on soupçonne la vérole dans beaucoup de cas où elle n'existe pas , & l'on soumet les malades à un traitement souvent dangereux ; mais on voit encore qu'elle peut se combiner avec d'autres maladies , telles que la galle & le scorbut « . La vérole est donc cet état du corps où il se trouve affecté par des sytômes vénériens , qui sont une conséquence du mode & de la susceptibilité de certaines parties , à recevoir son action. D'après cela , le plus léger symptôme qui annonce l'existence du mode d'action dans une partie quelconque , indique la présence de la vérole , parce qu'il en prouve l'inoculation.

(1) Notes sur *Cullen* , T. II , p. 616.



C H A P I T R E I I I.

Des signes diagnostiques de la vérole en général.

LES signes de la vérole sont primitifs ou consécutifs, les uns appartiennent à la vérole commençante, les autres à la vérole ancienne, ils sont certains ou équivoques, ou plus équivoques que certains, ou plus certains qu'équivoques.

S E C T I O N P R E M I E R E.

Des signes certains & primitifs de la vérole : qui se manifestent aux parties naturelles.

Parmi les signes certains & primitifs de la vérole, on doit distinguer ceux qui surviennent aux parties naturelles, de ceux qui se manifestent partout ailleurs; ce qui arrive principalement quand on a contracté la maladie par d'autres voyes que celles du coït. Les signes les plus communs de la verole contractée dans l'acte vénérien, sont la gonorrhée ou chaude-pisse, vulgairement distinguée en interne, & en externe ou batarde, les chancres, les pustules, les poireaux, les phimosis & paraphimosis, les bubons, la gonorrhé-ocelle, ou chaude-pissé dans les bourses, la strangurie, le priapisme &c. La gonorrhée externe, est divisée par les auteurs en deux espèces principales, la première est nommée gonorrhée simple; ce n'est qu'une émission de semence sans érection & sans sensation (1), tandis que la seconde qu'on appelle

(1) La gonorrhée simple, que nous entendons ici, ne

virulente est ordinairement accompagnée, dès son invasion, de douleurs, d'inflammation, de cuissons en rendant l'urine, & la matière est plus ou moins verdâtre. La gonorrhée virulente doit nécessairement être subdivisée en trois espèces : savoir, en gonorrhée virulente externe, en interne, & en batarde. L'externe est la plus commune, & celle qu'on doit distinguer le plus aisément. Elle s'annonce d'abord par une légère douleur en rendant les urines ; ensuite on voit paroître un petit écoulement limpide, qui acquiert bientôt de la consistance & une couleur verdâtre. Cet état est accompagné de cuissons, d'irritation & d'une sorte de pesanteur douloureuse au périnée ; l'écoulement augmente avec l'irritation ; on éprouve des érections involontaires, principalement la nuit, quand on est chaudement dans un lit ; & la verge, dans cette circonstance, se courbe en forme d'arc, ce qu'on appelle chaudepisse cordée. Tous ces effets n'arrivent pas toujours ensemble chez le même malade. L'on voit même des gonorrhées dont l'écoulement, quoique verdâtre & abondant, ne fait pourtant point souffrir les malades ; néanmoins,

devroit point figurer dans un traité de maladies vénériennes, parce qu'elle n'a rien de commun avec ce mal. *Bærhavæ* met cette gonorrhée, qu'on dit participer du vice vénérien, au rang des choses douteuses ; & nous pouvons assurer que nous ne l'avons jamais trouvée dans notre pratique. *M. Tissot* rapporte plusieurs exemples de ces gonorrhées dans la XII section de son *onanisme* ; mais l'exactitude de *M. Tissot*, à cet égard, prouve même que ces gonorrhées n'ont rien de virulent. Nous avons vu des sujets attaqués de gonorrhée, après avoir bu de la bière, d'autres à la suite des excès du coït & de la masturbation, d'autres enfin qui ne rendoient cette matière qu'en faisant des efforts pour pousser la selle.

on peut affurer qu'il est fort rare qu'elles ne soient précédées, accompagnées ou suivies de quelques-uns de ces symptômes.

La gonorrhée, chez les femmes, n'est aisée à connoître que dans son invasion, parce qu'elle existe avec inflammation, circonstance qui n'accompagne par les fleurs blanches (1). Les cuissons dans le canal de l'urètre en urinant, la rougeur & l'inflammation des grandes lèvres & des nymphes, joint à un écoulement d'une matière plus ou moins verdâtre, sont des signes pathognomoniques de cette maladie.

La gonorrhée virulente interne est une maladie très-rare chez les hommes & bien plus chez les femmes : je ne l'ai rencontrée qu'une fois dans ma pratique chez ces dernières; elle est accompagnée des mêmes symptômes que l'externe; mais la matière, au lieu de s'évacuer à l'extérieur, tombe dans la vessie, d'où elle ne sort qu'avec les urines; ce qui donne lieu, dans le premier tems, à la strangurie, sans doute parce que le siège de cette maladie existe dans le col de la vessie (2).

(1) Il seroit bien à désirer que le docteur *Thion* eût dit vrai, quand il a avancé dans son ouvrage fondé sur l'expérience, que le jet fourchu des urines étoit un signe propre à faire distinguer les fleurs blanches d'avec la gonorrhée. On pourroit volontiers lui passer l'indécence des procédés qu'il auroit pu suivre pour s'en assurer. Malheureusement ce n'est qu'une rêverie expérimentale.

Le signe le plus certain qui distingue la gonorrhée d'avec les fleurs blanches; mais qui n'est sensible que pour ceux qui ont le tact de la pratique, est l'engorgement lymphatique des glandes des aînés, qui sont presque toujours engorgées dans la gonorrhée, & jamais dans les fleurs blanches.

(2) Cette sorte de gonorrhée n'avoit point été connue jusqu'à moi. Je suis le premier qui en ai parlé dans un

La gonorrhée virulente bâtarde offre à-peu-près les mêmes symptômes que les précédens : mais dans un moindre degré de force. L'écoulement ne vient pas de l'intérieur du canal, il s'écoule de dessous le prépuce, & ce sont les glandes sébacées qui en fournissent la matière. Quelquefois il existe une traînée de petits chancres qui ne sont que le produit de la matière de l'écoulement, qui, par son séjour, corrode toutes ces parties ; cet accident est le plus communément accompagné du phimosis.

La gonorrhée bâtarde peut fort bien n'être pas vérolique, malgré qu'elle ait un caractère de virulence ; mais ce n'est pas ici le lieu d'établir cette distinction ; nous en traiterons à son article.

Les chancres sont des ulcères plus ou moins grands, plus ou moins profonds, situés sur le gland, sur le prépuce ou sur les bourses, quelquefois à l'extrémité du canal, & principalement dans la fosse naviculaire ; il en découle une matière purulente qui tache le linge comme celle de la gonorrhée.

Les pustules sont de petites tumeurs excoriées qui s'élèvent sur l'étendue de la peau des bourses & du prépuce, tant extérieurement qu'intérieurement, ainsi que sur la surface du gland ; quelque-

mémoire adressé à l'académie royale de chirurgie. J'ai pourtant observé, que c'étoit à cet accident qu'on avoit donné le nom de gonorrhée sèche, c'est-à-dire, sans écoulement ; cette dénomination nous a paru d'autant plus vicieuse, qu'elle donne une idée toute contraire de celle qu'on doit avoir de la maladie. Nous rapporterons à l'article où nous traiterons de ce symptôme, les observations que nous avons recueillies à ce sujet, & qui ont été soumises au jugement de l'académie.

fois elles s'ulcèrent , & représentent des petits chancres ; mais elles conservent plus souvent la figure d'un bouton. On aura une véritable idée des pustules , si l'on se représente l'éruption de la petite vérole , avant qu'elle ne vienne en suppuration.

Les poireaux représentent des excroissances charnues , dont la forme ressemble assez à celle d'une petite fraise. Il y en a de différens volumes , & de différentes formes ; ce qui fait qu'on leur a donné plusieurs noms , tels que *verruës* , *poireaux* , *crêtes* , *mures* , &c.

Le phimosis consiste dans le gonflement du gland & l'inflammation du prépuce ; il y a deux sortes de phimosis , l'un qui est naturel , & l'autre accidentel. Le premier résulte ordinairement du prolongement du prépuce & de son rétrécissement à l'extrémité , ce qui empêche de découvrir le gland ; & quand il se trouve compliqué du mal vénérien , il existe toujours une gonorrhée bâtarde , qui est la conséquence de son inflammation.

Le paraphimosis est le renversement du prépuce derrière le gland , de manière qu'il est impossible de le recouvrir , à raison de l'étranglement qu'exerce l'orifice du prépuce qui se trouve enflammé.

Les bubons sont de trois espèces , occultes , abscondés , & ulcérés. Par bubon occulte on entend une tumeur dure qui vient dans les glandes conglobées des aines , des aisselles & du col (ces deux dernières espèces sont rares) ; par bubon abscondé , on entend également une tumeur dans les mêmes parties ; mais qui contient du pus en plus ou moins grande quantité , ce qui fait qu'on nomme abscess toutes ces sortes de tumeurs ; enfin , par bubon ulcéré , on entend l'ulcère qui résulte de l'ouverture de l'abscess , soit que cette ouverture ait été faite par art ou naturellement.

Quelques auteurs ont indiqué une quatrième espèce de bubon , qu'ils ont nommés squireux ; mais outre qu'elle appartient à celle du bubon occulte , on peut assurer qu'elle est infiniment rare.

La strangurie vénérienne est un accident très-douloureux & fort allarmant ; les urines ne coulent que goutte à goutte , & avec les plus vives épreintes : cette maladie accompagne quelquefois la gonorrhée virulente externe , mais presque toujours la gonorrhée virulente interne ; le gonflement de la prostate y donne souvent lieu.

La gonorrhé-ocelle est une fausse hernie , ou un gonflement inflammatoire des enveloppes des testicules , de l'épididime & de la peau du scrotum ; c'est ce symptôme qu'on nomme communément chaude-pisse dans les boues : il n'a lieu , ordinairement , que par l'effet de la gonorrhée virulente externe , qui se supprime en tout ou en partie.

Le priapisme est un symptôme de la vérole assez rare : c'est une érection permanente & douloureuse , & toujours l'effet des chancres ou de la gonorrhée , car rarement il existe seul ; l'usage du mercure à fortes doses , chez un tempéramment vigoureux , porte à cet accident.

S E C T I O N I I.

Des signes certains & primitifs de la vérole , qui se manifestent ailleurs que sur les parties naturelles.

Les symptômes primitifs de la vérole , qui se manifestent ailleurs que sur les parties naturelles , sont ceux qui surviennent après la suppression subite de quelques-uns de ceux dont nous avons

parlé dans la section précédente : telles sont les exostoses , les enkiloses , hyperostoses , pustules , dartres , boutons , condylomes , ragades , ulcères , aphtes , douleurs , &c.

La vérole , contractée par d'autres voies que celles du coït , donne ordinairement des symptômes vagues sur différentes parties du corps , mais toujours en commençant par celles qui avoisinent le lieu de l'insertion du mode vérolique ; dans ce dernier cas , il ne survient que très rarement des gonorrhées & des chancres aux parties naturelles , mais des bubons aux aînes , sous les aisselles & au pourtour du col ; des ragades , véruës & condylomes à l'anus ; des poireaux , pustules & boutons sur plusieurs parties du corps , & de ces derniers , principalement au front , aux paupières , sur la poitrine , entre les deux épaules ; des dartres & autres éruptions cutanées entre les cuisses & à côté des bourses ; des gonflemens & tumeurs dans les os & les tendons ; la carie , des aphtes & ulcères au palais , au gosier , & dans l'intérieur des narines ; des chancres à la langue , aux gencives , aux lèvres , aux paupières , l'ophtalmie , le staphilome , le luccome , la fistule lacrimale , la surdité & les douleurs , &c. On a encore prétendu que le mode vénérien pouvoit porter son action vers l'intérieur , sur les viscères du bas-ventre , de la poitrine & de la tête ; mais si ces effets sont vrais , ils sont , heureusement , très-rares ; nous n'avons jamais été dans le cas de les observer , malgré que nous ayons suivi cette maladie de fort près , & pendant beaucoup d'années. Je crois qu'on a souvent pris pour des effets du mode vénérien , ceux que déterminoient les remèdes trop actifs qu'on employoit à sa poursuite : on n'ose jamais rien mettre sur le compte de la médecine , on veut toujours que tout

passe sur celui du mal ; les cas où l'on peut avoir raison à cet égard , sont plus rares qu'on ne pense.

Parmi le nombre des symptômes rapportés ci-dessus, il en est de propres à la maladie , & d'autres qui lui sont communs avec des maladies différentes ; aussi les rapporterons-nous à l'article des symptômes équivoques.

S E C T I O N I I I .

Des signes certains & consécutifs de la vérole.

La vérole qui s'annonce par des signes consécutifs , & que quelques Auteurs appellent vérole confirmée , peut être considérée sous deux points de vue ; elle peut être le produit de quelques reliquats qu'un mauvais traitement a laissés , ou bien le développement d'un vice ancien ignoré. Dans la première supposition , les symptômes qui se manifestent sont ordinairement les mêmes que ceux qui ont précédé. Il arrive néanmoins fort souvent que le nombre augmente : & cela a lieu sur-tout, quand cette résurrection est tardive. J'ai vu , en effet , plusieurs malades attaqués de chancres ou de gonorrhée , guérir , en apparence , de ces accidens , qui se sont renouvelés , accompagnés de plusieurs autres , tels que d'*exostoses* , de *pustules* , de *chancres* à la bouche & aux amygdalles.

La vérole qui est le produit d'un vice ancien ignoré , telle que la vérole occulte , dégénère presque toujours : mais elle conserve néanmoins , dans l'ensemble de ses symptômes , un certain caractère distinctif qui n'échappe point à l'œil expérimenté ; & c'est ici le lieu de dire , avec MM. *Bucham* & *Lieutaud* , qu'elle se montre sous les dehors de presque toutes les maladies , même les plus hideuses.

Tous les symptômes rapportés dans la section précédente conviennent à celle-ci ; nous y renvoyons pour éviter les répétitions : nous y ajouterons seulement la carie des os du palais , les nodosités , les fistules de l'anüs & du périné , le polype utérin chez les femmes , l'ankilose & l'impuissance.

SECTION IV.

Des signes équivoques de la vérole.

On doit comprendre parmi les signes équivoques de la vérole tous les différens symptômes & accidens qui peuvent appartenir à plusieurs maladies , de manière à ce qu'on ne puisse affirmer que ce soit la vérole qui existe , ou toute autre maladie.

D'après l'expérience , nous croyons qu'on peut considérer comme très-équivoques tous les symptômes dont nous allons faire l'énumération , & , sur-tout , quand on ne pourra leur appliquer aucune des circonstances que nous ferons connoître.

Les symptômes douteux de la vérole sont les douleurs qui peuvent être arthritiques , rhumatisques , scorbutiques , cancéreuses ou goutteuses , les boutons & autres éruptions cutanées , les dartres qui peuvent être le produit d'un sang âcre , d'un vice scorbutique , l'engorgement des glandes du col , du gozier , des aisselles , des mamelles , de la bouche ; les fistules , abcès , ulcères , & les différentes espèces d'ophtalmie , de perte de vue , de surdité , les exostoses , ankiloses , hypèrostoses , suppurations internes , obstructions , squires , cancer , chute des cheveux , des poils & des ongles.

Il ne faut donc pas toujours assurer qu'un sujet a la vérole , parce qu'il éprouve ou aura éprouvé un ou plusieurs de ces symptômes ; c'est ici , sans contredit , où les lumières , l'expérience & la bonne-foi doivent concourir chez les chirurgiens.

Ce n'est que par un examen réfléchi de la conduite passée du malade , & par une application aux infirmités présentes , qu'on peut quelquefois lever le voile trompeur qui dérobe le caractère de la maladie. Tout malade , dans ce cas , doit se représenter les moindres circonstances qui ont accompagné sa jeunesse ; les fréquentations charnelles qu'il a eues avec des personnes suspectes ; les événements remarquables qui ont pu en être la suite ; les négligences qu'on pourroit avoir mises dans quelques traitemens antérieurs ; les circonstances défavorables survenues pendant leur durée ou après ; les symptômes , quoique de petite conséquence , qui ont pu rester , & avec lesquels il a été mis en liberté (1).

(1) *Astruc* , *Lieutaud* , *M. Fabre* & presque tous les auteurs qui ont traité de la vérole , disent qu'ils ne faut point s'allarmer pour l'avenir de quelques symptômes qui subsistent encore après le traitement ; tels sont la gonorrhée , les poireaux , le phimosis & paraphimosis , les condylômes , les crottes , la fistule , les douleurs , le rhumatisme , la goutte , les dartres , la gratelle , les gercures des mains , les ulcères opiniâtres , les différentes espèces de carie des os , le scorbut , les écrouelles , les tumeurs des testicules , les courbures de la verge , l'impuissance , les nodus , les ganglions , les tubercules , les tumeurs gomeuses , les exortories vraies , les douleurs dans les os , les cancers qui dépendent d'une cause vénérienne , l'ulcère de la matrice , la paralysie vérolique , l'alopécie ou chute des poils , l'affaiblissement du nez.

Quelques officiers de santé du port de Brest ne pensent pas de même ; mais ce que les uns exagèrent , les autres

SECTION V.

Des signes qui sont plus équivoques que certains.

Dans la section précédente, nous avons indiqué les symptômes qui appartiennent à celle-ci; ainsi, en rapprochant les événemens, en comparant l'état antérieur au présent, on estimera facilement que les différens symptômes qu'on éprouve ou que depuis peu on a éprouvés, sont plus équivoques que certains. Quand on aura mené une vie sage & régulière; quand on n'aura jamais eu des symptômes caractéristiques de la vérole, ou quand on en aura eu & qu'on les aura soumis à un bon traitement, quand on n'aura éprouvé aucun reste après avoir été mis en liberté (1); quand il ne sera

l'affujettissent à des loix trop rigoureuses. A Brest, une fuintance apperçue à la louppe étoit un symptôme de vérole, & le malade qui l'auroit porté, auroit été déclaré non guéri; la cicatrice d'un bubon, la rougeur qui reste après la guérison d'un chancre, & la destruction des poireaux, étoient encore des symptômes qu'on réputoit véroliques, & tous les malades qui se trouvoient dans ce cas, n'étoient pas sentés bien guéris. On pense bien que ce n'étoit qu'envers moi qu'on étoit si rigoriste.

(1) Sans être aussi sévère que les officiers de santé de Brest, nous croyons néanmoins que tout symptôme qui existe encore après un traitement, est une preuve certaine que le malade n'est pas guéri: nous ne dirons pas à quel degré il peut avoir la vérole, cela n'est pas aisé à déterminer; mais nous assurons qu'elle existe; parce que chaque localité est un foyer particulier d'infection; qu'il faut absolument détruire en entier, pour être sûr de la perfection de la cure. On n'imagine pas aisément, comment on ose soutenir l'affirmative de la guérison d'un malade qui est sorti du traitement avec les mêmes symptômes pour lesquels il s'y est soumis.

survenu rien de fâcheux après le traitement qui puisse avoir rapport à la maladie ; enfin , quand après avoir fait quelques excès dans le régime & même dans les plaisirs de Vénus , sans qu'il soit survenu d'autres suites que celles qui sont naturelles à ces actes de vigueur , on pourra présumer , avec fondement , que ce qu'on a éprouvé est plus équivoque que certain.

S E C T I O N V I.

Des signes plus certains qu'équivoques.

C'est encore les symptômes de la quatrième section qu'il faut rapporter à celle-ci , en y joignant les circonstances suivantes ; savoir , si les malades ont mené quelque tems une vie débauchée ; s'ils ont eu des symptômes vénériens qu'ils n'ayent point soumis à aucun espèce de traitement ; car , quoiqu'il se fasse beaucoup de cures spontanées par les seules forces de la nature , il n'est pas général qu'elles soient toujours parfaites. Si ayant été traités par les meilleurs maîtres , il leur restoit après le traitement quelques-uns des symptômes avec lesquels ils pourroient y être entrés ; si chez les enfans qu'ils ont fait naître , où chez les mères de ces enfans , on appercevoit quelque indice du mal ; enfin , si le moindre écart dans le régime ou les plaisirs de Vénus donnoit lieu à des accidens étrangers à ceux qui en sont les suites ordinaires.

Quand à l'aide de ces réflexions , on aura comparé la manière d'être & d'avoir été , on saura la route qu'il faut suivre & les succès qu'on doit en espérer.

 CH A P I T R E I V .
Du pronostic général de la vérole.

S E C T I O N P R E M I E R E .

LE pronostic de la vérole se tire des circonstances qui l'accompagnent, du climat qu'on habite, de la constitution & du tempérament, de l'âge, du sexe, de ses métamorphoses & complications, de son ancienneté & de son opiniâtreté.

Les circonstances qui accompagnent la vérole sont fâcheuses ou favorables ; elles sont fâcheuses, lorsque pendant le traitement, les symptômes au lieu de diminuer & de s'affoiblir, se propagent & s'animent. Elles sont au contraire favorables, quand ces symptômes prennent une tournure d'amélioration. Dans les climats froids, la vérole est plus dangereuse que dans les pays chauds. Un espagnol va & vient au Pérou avec un degré de vérole qui feroit périr un danois.

Les tempéramens bilieux & irritables, ceux qui sont sujets à des maladies habituelles, comme la goutte, le rhumatisme, les hémoroïdes & semblables, ont beaucoup à craindre de la vérole, les jeunes gens moins que les vieillards, les femmes plus que les hommes ; mais seulement après la cessation totale de leurs menstrues ; car d'ailleurs, lorsqu'elles sont bien réglées, elles la supportent très-facilement.

La vérole dégénérée (1), compliquée, ancienne,

(1) La vérole dégénère facilement, & sur-tout dans
héréditaire

héréditaire, est toujours rébelle, souvent dangereuse & quelquefois incurable. Celle qui est nouvellement acquise est en général moins à redouter, parce que dans ce dernier cas la susceptibilité des parties qu'elle affecte, donne au mode vénérien une adhésion plus grande.

Plus les symptômes sont nombreux, violens & opiniâtres, plus la maladie est redoutable; cela n'est cependant pas général, car on rencontre assez souvent des symptômes très-violens qui cèdent aux plus simples moyens; c'est sans doute parce qu'il y a alors augmentation d'action & que la maladie approche du caractère aigu. La vérole qui a résisté à plusieurs traitemens variés, peut être considérée comme incurable, si après un an du dernier traitement, les symptômes n'ont point disparu d'eux-mêmes par l'effet des forces de la nature & de l'action secondaire des remèdes.

Les malades qui ont la vérole pour la première fois, ont plus à craindre que ceux qui l'ont déjà éprouvée. J'ai eu lieu d'observer très-souvent que plus un sujet contractoit de fois la vérole, & moins à chaque fois elle avoit d'énergie. Il est probable que la susceptibilité des parties diminue par l'habitude, & que quelques-unes acquièrent une vertu négative.

les hôpitaux. Dans cet état, tout usage du mercure, qui n'est pas soutenu dans ses effets par des toniques & des antiputrides, devient funeste; il y a beaucoup de gens qui n'ont jamais sçu distinguer cette dégénérescence: aussi combien de victimes n'ont-ils pas faites. Envain la mobilité de leur opinion, s'est épuisée en recherches; ni les frictions, ni le sublimé, ni les robs, ni les pillules n'ont eu des succès. Les malades qui s'en sont tirés, ont dû leur salut à l'entier abandon des remèdes.

Il y a plus à craindre pour les malades qui contractent la vérole par des voies innocentes que pour ceux qui la gagnent dans le coit, non-seulement parce que cette dernière se manifeste plutôt, & qu'elle est moins équivoque; mais même parce que les symptômes n'attaquent que des parties qui ordinairement ne sont pas susceptibles d'un grand danger.

S E C T I O N I I.

La vérole a-t'elle dégénééré? a-t'on plus à craindre d'elle pour l'avenir que pour le présent?

Ce n'est ni pour allarmer le public, ni pour le rassurer, que je place cette section au chapitre du pronostic de la vérole; je n'ai point un talent prophétique, & n'ai jamais su lire dans l'avenir; j'ai même pour la science des augures, des doutes très-respectueux.

Sous le règne de *Tibère* & de *Claude*, les *Druides*, qui étoient en possession de l'exercice de la médecine, furent persécutés, parce qu'on croyoit alors que c'étoit une science magique, & que ces *prêtres* étoient forciers; aujourd'hui, grace à nos lumières, on ne s'avise pas de charger les médecins d'une pareille inculpation. « Les siècles de superstition, dit *Zimmermann*, des revenans, des magiciens, des spectres, des prestiges diaboliques, sont passés, la philosophie les a bannis pour toujours ». Je ne prédirai donc point affirmativement, ainsi que quelques auteurs l'ont fait, que la vérole s'éteindra un jour ainsi que la lèpre, parce qu'ils ont cru qu'elle avoit dégénééré; mais je n'assurerai pas non plus qu'elle persistera toujours dans tel ou tel degré de force; toutes

ces assertions sont au-delà de la portée d'un homme raisonnable. S'il est permis d'entrer dans quelque discussion là-dessus, ce doit être plutôt pour établir cette incertitude par des fortes conjectures, que pour risquer d'autres conclusions. Si nous devons juger de la vérole ancienne par les récits que nous en ont laissé les auteurs qui ont cru l'avoir vu naître; nous ne trouverons plus à coup sûr la même maladie qu'aujourd'hui; les arrêts de proscriptions que plusieurs parlemens du royaume prononcèrent contre les vérolés, paroîtroient propres à nous affermir dans cette opinion; mais en examinant les choses avec quelque attention, nous verrons que bien loin, que tous ces faits extraordinaires prouvent en faveur de la malignité de la vérole ancienne; nous ne trouverons au contraire que les indices d'une alarme générale & d'une opinion fondée sur le désordre des esprits.

Qu'avoit en effet la vérole de si dangereux à l'époque de sa prétendue invasion en Europe? rien de plus que n'ont la gale & les dartres aujourd'hui; mais on crut qu'en infectant les parties de la génération, elle pouvoit frapper de stérilité, ou bien qu'en leur conservant leur vertu procréatrice, elle ne devint l'instrument d'une source de malheurs, en faisant naître une espèce défectueuse & maudite. Cette opinion devoit être d'autant plus allarmante, qu'on pensoit que cette maladie pouvoit se gagner par des voies innocentes, comme par exhalaison & par foyer. D'après cela, il n'est pas étonnant que la sagesse des parlemens qui veillent sur le bonheur & la tranquillité de la nation, n'ait frappé, de sa verge de fer, toutes les victimes de cette maladie, en les exilant de la société, & les reléguant dans des maisons isolées pour y finir leur triste destinée; mais le phantôme de

l'erreur ne fut pas longtems a disparoître. Les retraites des vérolés étant remplies, on se vit forcé de les laisser végéter librement dans le monde. Les médecins commencèrent alors à s'occuper de son traitement, & *Carpi* n'y eut pas plutôt appliqué le mercure que la terreur panique disparut entièrement, & qu'on conçut enfin que le mal nouveau n'étoit pas aussi redoutable qu'on se l'étoit d'abord imaginé. Quels étoient donc les symptômes de la vérole à cette époque, & comment cette maladie se comportoit-elle avec le pauvres humains ? *Astruc* qui a recueilli tout ce que les auteurs en ont dit, va nous l'apprendre. Il établit six périodes depuis l'époque de 1494 jusqu'à celle de nos jours, & fixe à la première une durée de cent dix ans. Pendant tout ce tems la vérole se manifestoit par des chancres aux parties honteuses, des pustules sur la peau, les uns avec des croûtes semblables aux croûtes de lait des enfans, les autres sans croûte ; mais donnant une sanie plus ou moins virulente qui confumoit les chairs & même les os, par des tumeurs gommeuses, par de grandes douleurs dans les membres qui se faisoient sentir la nuit. Les malades étoient maigres & défaits, sans appetit ; le visage, les jambes leur enflaient quelquefois, une petite fièvre étoit aussi, dans certain cas, de la partie ; quelques-uns enfin souffroient des douleurs de tête. Voilà un précis des symptômes de la première époque, & sans prétendre qu'il soit exagéré, nous ne voyons pas qu'il ait été très-propre à autoriser l'auteur dont nous l'avons tiré, à penser que la vérole se soit considérablement énermée, & qu'elle fut, à l'époque où il écrivoit, infiniment plus douce qu'elle n'étoit dans son invasion. Si nous comparions ce tableau avec celui que nous pourrions faire actuelle-

ment dans les hôpitaux des vénériens; nous trouverions, au contraire, que la vérole moderne est infiniment plus grave & plus meurtrière, qu'elle ne l'étoit pendant l'espace de cent dix années qu'à duré sa première époque, & bien loin qu'elle ait été en décroissant, *Astruc*, qui l'a pensé, va nous prouver au contraire qu'elle n'a été qu'en augmentant.

Le second période n'est pas si long; il n'est que de douze années, depuis 1514, jusqu'à 1526. « Il paroît, dit-il, que dans cet intervalle, les symptômes dont on vient de parler, se maintinrent avec la même force, & qu'il en survint deux nouveaux, dont on ne trouve point qu'il ait été fait mention auparavant ».

Le premier étoit des exostoses, jointes le plus souvent à la carie des os, (c'est *Jean Vigo* qui les rapporte), le second étoit des poireaux aux parties naturelles; mais en prenant le sens dans lequel *Pierre Maynard* s'explique; il paroît douteux que ce fût de vrais poireaux, tels que nous les connoissons aujourd'hui; car en parlant des pustules, il dit (1): « le plus souvent ces pustules s'ulcèrent, je dis le plus souvent, parce que j'ai vu des malades en qui elles s'étoient durcies comme des verrues, des clous & des poireaux; » c'est véritablement une comparaison qu'il fait de la dureté qu'acqueroient ces pustules; mais il ne donne point à entendre qu'elles se changeassent jamais en poireaux, ni qu'elles en prissent la forme. Quant aux exostoses & à la carie des os, ces mêmes symptômes se trouvent décrits dans l'énumération

(1) P. 289.

de ceux du premier période. *Qu'est-ce, en effet, que la consumation des os par une sanie, sinon leur carie ? Qu'est-ce que les tumeurs gommeuses qui attaquent promptement les bras, les jambes, sinon des exostoses ?* Mais en supposant que ces deux symptômes fussent véritablement survenus dans cette deuxième époque; cela prouveroit-il en faveur de l'énervation de la maladie, & les exostoses & les poireaux font-ils donc d'une bénignité bien réelle ? D'ailleurs les mêmes symptômes de la première époque existant dans la seconde avec le même degré de force, & ces deux nouveaux n'étant qu'un accroissement, il paroîtroit plus naturel de conclure que la vérole, à cette seconde époque, se trouvoit avoir acquis plus de force (1).

En comparant donc ce second tableau de la vérole ancienne avec celui de la vérole moderne, nous n'y trouvons encore rien qui surpasse ce dernier. La troisième époque est de quatorze années, savoir, depuis l'an 1526 jusqu'à 1540, « la vérole, dit *Astruc*, commença pour lors à s'adoucir, quoiqu'on s'apperçût cependant de deux nouveaux symptômes, le *bubon inguinal* & l'*alopécie*; ou chute des poils; *Fracastor* écrit (2), que depuis environ six ans, la maladie a encore changé considérablement; on ne voit maintenant des pustules

(1) L'expérience prouve que la multiplicité des symptômes véroliques, annonce toujours un plus grand degré d'infection. Nous avons établi ailleurs, en niant la possibilité d'une infection générale, que chaque symptôme étant un foyer d'infection particulier qui avoit sa latitude, il devoit s'enfuivre, que plus les symptômes seroient nombreux, & plus l'on devoit supposer d'intensité à la maladie.

(2) T. I, l. V, p. 292.

que dans un très-petit nombre de malades, presque point de douleurs, ou des douleurs bien plus légères; mais beaucoup de tumeurs gommeuses. Une chose qui a étonné tout le monde, c'est la chute des cheveux; & des autres poils du corps, cela donne un air ridicule; les uns n'ont point de barbe les autres point de sourcils, d'autres ont la tête chauve. D'abord on attribuoit cet accident aux remèdes, sur-tout au mercure; mais quand on a été mieux instruit, on a reconnu qu'il venoit du changement de la maladie; il arrive maintenant encore pis, les dents branlent à plusieurs (1) & tombent même à quelques-uns.

Il paroît, d'après ce passage de *Fracastor*, qui fait la grande autorité dont se sert *Astruc*, pour établir son système d'adoucissement dans cette troisième époque, que tout consiste dans le changement des pustules; mais le bubon qui les succéda, peut bien être reçu en compensation; car dans le nombre des malades qui périrent de la vérole, les quatre-cinquièmes au moins succombent à des bubons; donc, loin de trouver un adoucissement bien réel dans cette époque, nous y trouvons au contraire la naissance d'un symptôme redoutable, qui nous prouve que le virus avoit acquis plus d'énergie au lieu de s'affoiblir, ainsi qu'on l'avoit prétendu. Nous devons supposer encore que la plupart des variétés survenues dans les symptômes de la vérole, ont pu dépendre des

(1) Le branlement des dents est véritablement l'effet du mercure qui, après avoir enflé les gencives, excite une supuration qui détruit le tissu cellulaire, par lequel la dent est unie à la gencive même, ainsi que l'alvéole: ce pis pourroit bien faire soupçonner que la plupart des autres accidens provenoient aussi du mercure.

différens traitemens auxquels on soumettoit successivement les malades. Il est probable que les pustules si fréquentes dans la première époque, n'étoient que des symptômes consécutifs dégénérés, tels que nous les rencontrons encore aujourd'hui chez les malades qui ont été mal traités, ou qui ont été long-tems sans l'être, & chez lesquels la nature n'a fait que des efforts impuissans pour la guérison.

Le quatrième période est de dix ans, depuis 1540 jusqu'à 1550; c'est dans celui-ci, à ce qu'on prétend, que la gonorrhée parut; il semble cependant que les anglois l'avoient connue même avant le premier période, ils l'appeloient *burguing* ou *arsure*.

Les mêmes symptômes qu'on avoit observés dans les trois premiers périodes existoient encore; mais au rapport d'*Astruc*, il sembloit s'adoucir de jour en jour; l'on ne voit pas trop comment on peut juger de l'amendement d'une maladie qui propage tous les jours ses symptômes; il paroîtroit bien plus naturel de croire qu'elle augmenta d'intensité, & rien ne pourroit prouver contre cette assertion généralisée.

La gonorrhée est, sans doute, celui des symptômes de la vérole le plus funeste à l'humanité. Personne n'ignore les accidens qu'elle peut occasionner dans les voies urinaires; accidens dont la plupart sont incurables, parce que les parties une fois désorganisées ne reprennent que fort difficilement leur première forme, & sont, par cela même, incapables d'exercer librement leurs fonctions. Elle n'a pas les mêmes suites chez les femmes, parce que son siège est différent; mais à combien de polypes uterins & d'ulcères de matrice ne sont-elles pas exposées à son occasion.

Combien , en effet , sont devenues stériles pour avoir porté long-tems une gonorrhée. Il est donc vrai que ce symptôme , avec lequel les jeunes gens se jouent , est le plus à craindre de tous ceux qui caractérisent la maladie , parce que l'art ne peut pas toujours se flatter d'y remédier aussi efficacement qu'aux autres , encore moins d'en prévenir les suites fâcheuses , quand les circonstances la portent à cela. Je ne fais si la perspective de rester toute sa vie , avec la *dissurie* , la *strangurie* ou l'*ischurie* , ce qui peut arriver dans les cas même les plus simples , trouvera son pendant dans quelqu'un des autres symptômes de ce mal (1) , qui ont existé & qui existent. Je considère donc que l'époque où la gonorrhée virulente est venue augmenter la somme des maux vénériens , est celle qui doit être réputée comme la plus affligeante pour l'humanité.

On objectera peut-être que cela ne prouve point en faveur de l'intensité du virus ; mais comme cette force n'a pu être réellement évaluée dans aucune supposition , & qu'elle a été & sera toujours relative aux qualités occultes des tempéramens , je pense que pour estimer la dégénérescence de la vérole , il faut calculer d'après les accidens auxquels elle donne lieu , par ses effets propres ou immédiats , ou par une suite de ses effets. Or , les maladies de la vessie & de l'urètre chez

(1) Le bruit qu'un remède nouveau fait dans le monde , est toujours relatif à l'importance dont on le croit susceptible , qui est mesurée sur la maladie à laquelle il est destinée. Or , les bougies de *Daran* , qui ont eu une si grande réputation , & qui ont donné lieu à quelques proverbes épigrammatiques , confirment mon opinion sur la gonorrhée ,

les hommes , & de la matrice chez les femmes , qui sont les suites funestes de la gonorrhée , étant véritablement l'espèce d'accidens connus , que les symptômes vénériens aient déterminés de plus fâcheux , on doit en conclure , avec raison , que ce quatrième période a été celui où la vérole est devenue plus meurtrière.

Le cinquième période finit en 1610 : il n'a de remarquable qu'un tintement d'oreilles rapporté par *Fallope* , chap. 23.

Le sixième n'est pas plus intéressant ; il n'offre que quelques vésicules qui venoient aux parties naturelles & qu'on appeloit *crystalines* , nom vulgaire que les soldats & matelots donnent aujourd'hui à tous les symptômes vénériens qui viennent à l'anüs , après le péché de Sodôme.

D'après cette courte récapitulation , nous pouvons établir un parallèle assez juste , & prouver que , bien loin que la vérole ait dégénéré , elle paroît avoir augmenté d'intensité , par gradation , depuis sa naissance ; puisque les *bubons* , les *poireaux* , les *condylomes* , les *exostoses* & la *gonorrhée* n'existoient pas alors.

Astruc , & tous les auteurs qui ont cru à la dégénération de la vérole , ont moins jugé les effets de ce mal dans son invasion , que la première impression d'une opinion allarmée sur l'esprit des hommes. Il étoit , sans doute , bien naturel qu'on sonnât le tocsin sur une maladie véritablement pernicieuse , & qu'on lui attribuât d'abord , à raison des parties qu'elle affectoit , des effets qu'elle n'a pas eus ; mais le tems , qui pèse tout à sa balance , & qui met toutes les choses à leur place , en leur assignant une juste valeur , doit nécessairement lever le voile du préjugé. De ce qu'on aura vu , par la suite , que les choses

ne se passoient plus ainsi qu'elles avoient été annoncées, & sans examiner si véritablement une première alarme étoit propre à tromper le jugement, on aura fait une autorité de l'exagération la plus frappante. Car enfin, en accordant tout aux auteurs qui ont écrit sur la vérole, dans le premier période, nous trouverions encore que les symptômes qui sont survenus dans les périodes suivans n'avoient rien de moins actif que ceux du premier; si nous ajoutons à cela que le défaut d'un bon traitement, à l'époque antérieure, devoit rendre les accidens les plus simples très-souvent dangereux & funestes, &, qu'au contraire, dans les époques postérieures, ce traitement s'étant perfectionné par l'usage du mercure, la maladie a dû nécessairement paroître moins horrible.

Il est prouvé, par plusieurs points, que les écrivains qui ont parlé de la naissance de la vérole, nous en ont imposé sur le compte de quelques-unes de ses propriétés. Est-il quelqu'un, aujourd'hui, qui croye que cette maladie ait pu se communiquer par voie d'exhalaison & de foyer? croit-on qu'elle puisse naître de l'usage d'un mauvais régime & d'un mauvais air? *Gaspard Torella*, au rapport d'*Astruc*, enseignoit néanmoins cette doctrine l'an 1500, & s'étayoit de l'exemple d'*Aulonne Marc*; ce sentiment fut celui de *Catanée de Vella*; de *Massa*, de *Fracastor*, de *Victori*, &c.; ce dernier rapporte un exemple qu'il croyoit sans réplique. « J'ai vu, dit-il, quelquefois d'honnêtes & saintes religieuses, exactement cloîtrées dans un couvent inaccessible & inviolable, qui étoient tombées malheureusement dans la maladie vénérienne, à cause de la corruption de l'air & de la mauvaise constitution de leurs humeurs, jointes à la foiblesse de leur complexion ». Au-

jourd'hui , très-certainement , on croiroit profaner les noms de sainte & d'honnête , en les appliquant à des religieuses qui se trouveroient affectées de la vérole , parce qu'on est bien sûr que ce n'est que par le péché qu'elles auroient pu l'avoir acquise. Or , de ce que les auteurs nous en ont visiblement imposé sur un point capital , ne pourrions-nous pas supposer , sans injustice , qu'ils l'ont également fait dans d'autres ? Nous sommes d'autant plus fondés à le croire , qu'une expérience certaine a prouvé qu'une erreur conduisoit toujours à une autre. Je suppose que *Victori* ait véritablement rencontré plusieurs fois d'honnêtes & saintes religieuses , exactement cloîtrées , attaquées de quelques maladies singulières , comme on en rencontre tous les jours dans les cloîtres ; dans l'opinion où il étoit que la vérole pouvoit naître par des causes innocentes , il n'aura pas manqué de les qualifier telles , & de placer parmi les accidens vénériens d'autres symptômes avec lesquels la vérole n'avoit aucun rapport. Voilà donc une erreur qui naît d'une autre : nous en découvrirons bientôt une troisième , si ces symptômes , gratuitement accordés au mal vénérien , avoient été d'une nature rebelle & dangereuse , en les opposant , dans le parallèle que nous pourrions en faire , à ceux qui caractérisent la vérole actuelle.

Je pense , d'après tous ces faits , qu'il est prudent de se tenir en garde sur le dire des anciens auteurs qui ont traité de la vérole ; puisque la plupart n'ont fait que se répéter , & écrire des choses fauleuses , inventées par la crainte , l'ignorance , l'amour du merveilleux , & , peut-être , par la cupidité ; cette dernière passion , assurément bien honteuse , & très-blamable , est , sans doute , cause que nous ne sommes pas plus avancés sur le trai-

tement de cette maladie. Il n'y a pas bien long-tems qu'on la représentoit comme une hydre, & qu'on exagéroit la difficulté du traitement; on lui imprimoit même, par la multitude des remèdes qu'on lui opposoit, un tel caractère de cruauté, que le plus grand nombre des malades y succomboit. J'ai lu quelque part, qu'en Allemagne, on les entassoit dans des fours, comme des petits pâtés, afin de provoquer d'abondantes sueurs; le moyen auroit pu être bon sur quelques-uns, si on lui avoit prescrit des bornes modérées; mais il falloit cuire jusqu'à épuisement: c'étoit la loi. Je pourrois dire encore, sur ce même sujet, que l'abolition de cet usage infernal, qui, heureusement, n'a point été très-connu, n'a pas été le terme de notre barbarie; la salivation, les crises prétendues, les dépurations supposées en sont de petits restes, qui, à dire vrai, tirent à leur fin, & qui ne subsisteroient même plus, sans l'ascendant qu'une certaine routine a sur la plupart des esprits.

Nous avons établi, dans tout ce qui précède, les raisons alléguées par les auteurs, pour prouver la dégénérescence de la vérole; elles sont tirées de la marche qu'on prétend qu'elle a tenue, & que nous sommes en droit de soupçonner infidèle, que nous admettrons cependant comme vraie, afin qu'on ne nous accuse point d'en affcib'ir le tableau, pour faire prévaloir, par un parallèle, une opinion différente. J'ose croire qu'on ne trouvera pas étrange que je suppose, au moins, que les auteurs anciens aient pris pour exemple de la cruauté de ce mal, les symptômes & les dispositions qui étoient les plus propres à l'établir. Or, pour faire un juste parallèle, il faut que, de mon côté, je me place dans une semblable position. Je ne prendrai donc point mes exemples parmi les vé-

rolés qui courent les rues en se faisant traiter ; ce genre de comparaison , quoique suffisant , ne seroit pas victorieux ; parce que , véritablement , cette manière de guérir la vérole , quelquefois un peu longue , est exempté d'une infinité d'accidens : non-seulement parce que l'exercice & l'air libre en sont véritablement le remède , mais encore parce que ces deux agens empêchent que l'arcane ordinaire avec lequel on la combat n'opère de fâcheux effets ; c'est un fait qui est de toute notoriété , & dont une infinité d'hommes ont fourni un témoignage irréfragable , depuis que la vérole existe. J'irai donc chercher mes preuves dans ces asyles établis par la piété & la bienfaisance , autant que pour la nécessité ; & là , je trouverai des cadavres ambulans , victimes du mal & des remèdes , les registres mortuaires me feront connoître si , véritablement , les dangers de la vérole sont moins grands que par le passé. On verra des malades dont les uns sont privés des parties sexuelles , les autres de la vue ; ceux-ci de la faculté de se mouvoir , ceux-là de la liberté de la prononciation ; les uns ont perdu les dents , le nez ; ils sont couverts d'ulcères sordides , de fistules ; les autres n'urinent qu'avec peine , sont tenus d'avoir toujours des sondes ou des bougies dans l'urètre & la vessie ; quelques-uns sont devenus fous , sourds ou imbécilles , par l'action trop vive des remèdes sur la constitution ; d'autres ont les jointures soudées par des enkiloses ; enfin , on en trouvera dont l'estomac entièrement délabré se refuse à toute espèce de nourriture solide , qui attendent la mort comme un bienfait de la providence.

Si ce tableau est vrai , quel sera l'homme qui se refusera à croire que la vérole actuelle , dans une certaine position , ne soit infiniment plus

meurtrière que la vérole ancienne ? je pourrois en attester le témoignage des chirurgiens qui traitent dans les hôpitaux, & je ne rejette point cette preuve ; j'en trouverai très-certainement qui auront assez de bonne foi pour étayer mon opinion sur les ravages de la vérole dans ces lieux de retraite ; je la découvre déjà dans les écrits de quelques-uns ; mais qu'on prenne connoissance des événemens sinistres qui sont arrivés & qui arrivent tous les jours dans l'hôpital de terre de Toulon ; ils sont à la connoissance du ministre, de l'académie de Chirurgie & de beaucoup de chirurgiens-majors des régimens. On m'objectera peut-être, que je choisis les circonstances les plus défavorables à la maladie, qu'elle ne se comporte pas de même par-tout, & que peut-être dans cet hôpital, il existe des causes locales qui contribuent à la rendre plus meurtrière. Mais quel est mon objet ? n'est-il pas d'établir un parallèle d'accidens, & de prouver que la vérole n'a point dégénéré ? il importe donc peu que ce soit à des causes locales & particulières, à des vices de traitement, &c. qu'elle doive son intensité, pourvu que je prouve qu'elle est pour le moins aussi meurtrière qu'elle l'a toujours été ; parce que je dois supposer que ceux qui en ont traité dans son origine, n'ont point établi d'exception, & qu'en faisant l'exposé de ses ravages, ils n'ont pas distingué ceux qui provenoient des causes locales & particulières, ou du vice du traitement, & que l'histoire des effets les plus meurtriers, de quelque cause qu'ils pussent dépendre, a dû être celle qu'ils ont écrite.



C H A P I T R E V.

Du traitement général de la vérole par la méthode des gâteaux toniques mercuriels.

QUAND on doit agir sur une machine quelconque, & produire sur elle des effets analogues à ses facultés & ses besoins, il faut bien prendre garde de ne pas se conduire de manière à contrarier sa marche naturelle. L'action vitale du corps humain, diminuée ou augmentée sans cause apparente, ou bien par des causes hétérogènes sensibles, exige un ordre de soins particuliers & circonspécts, afin de ne pas faire violence à la nature, ce qui seroit imprudent, & l'obligeroit d'agir contre son intention. Il faut se rappeler que le prince de la médecine a dit, que l'art ne guérissoit point les maladies, que c'étoit la nature.

La méthode que nous proposons pour le traitement général de la vérole est entièrement fondée sur ce principe; nous n'avons en vue seulement que d'aider la nature par-tout où elle est opprimée; d'augmenter foiblement son action, & de lui laisser le soin de tout le reste. Comme la vérole n'attaque point immédiatement la constitution dans sa totalité, puisque le plus grand nombre des fonctions vitales & animales s'exécutent aussi librement que si la maladie n'existoit pas, une méthode qui porteroit immédiatement sur cette constitution, qui troubleroit quelque fonction particulière, ne pourroit qu'être funeste aux malades, sans pour cela être plus efficace contre la maladie.

Les

Les indications qui se présentent à remplir dans le traitement de la vérole, sont toutes simples; la majeure partie dérive des symptômes dont les malades sont atteints; mais la grande indication, sur laquelle la base de la méthode doit être fixée, est celle qui nous met à même de juger de l'état de la constitution.

Les méthodes qu'on a suivies jusqu'à présent pour combattre la vérole ont été, à mon avis, fort routinières & un peu trop cruelles, sur-tout celle des frictions. Avant d'en venir à l'usage du mercure, on a toujours eu soin d'y préparer les malades par des bains, des purgations, la diète, & on a prétendu que lorsqu'on les avoit tourmentés pendant vingt-cinq ou trente jours par de pareils moyens, ils se trouvoient plus propres à supporter l'usage de ce minéral, qui, par cela même, produisoit des effets infiniment plus certains; mais sur quoi cette supposition est-elle fondée? est-ce sur la raison? est-ce sur l'expérience? ni sur l'un ni sur l'autre. La raison défavoue une pratique qui attaque sensiblement la constitution en affoiblissant son énergie; il n'est pas d'homme un peu sensé qui ne se puisse dire à lui-même, qu'il n'est pas nécessaire de troubler la nature pour combattre une maladie qui la trouble peu par elle-même, & qui n'attaque jamais la constitution dans son ensemble. Au lieu de porter le trouble dans la machine par des privations & des impressions auxquelles nous ne sommes pas faits; il paroîtroit plus naturel de soutenir les forces abattues, & d'empêcher que la nature fût moins opprimée; pourquoi l'amaigrissement du corps, l'affoiblissement & l'épuisement des forces, seroient-ils des conditions essentielles aux bons effets du mercure sur la constitution? ce remède est-il donc si im-

puissant par sa nature , pour qu'on soit obligé de descendre les forces de la constitution à un certain niveau ? ou bien a-t-il une telle action qu'on ne puisse la modérer qu'en étouffant en quelque sorte la vie & la sensibilité.

L'expérience nous prouve qu'on guérit la vérole promptement , sûrement , & l'on pourroit même dire agréablement , sans soumettre les malades à aucune sorte de régime ni de préparation particulière , & qu'il suffit seulement de leur faire observer la sobriété dans le boire & le manger , de ne point les sevrer entièrement de leurs habitudes (1) ; mais sur-tout de leur prescrire l'exercice comme un des plus puissans moyens de guérison.

Par la définition que nous avons donné de la vérole , on doit imaginer que notre méthode est en quelque sorte générale à tous les symptômes , vénériens qui l'annoncent ; mais nous n'entendons point qu'elle puisse l'être à toutes les constitutions , à tous les tempéramens & à toutes les complications qui l'accompagnent : en conséquence , nous ne traitons ici que de la méthode qui convient à la vérole.

De la méthode simple.

La première chose qu'on doit observer dans le traitement de la vérole , par ma méthode , est de ne point clore les malades dans des lieux où il

(1) Je ne veux pas même que les malades qui ont l'habitude du vin , du café , des liqueurs , du chocolat , &c. , s'en sévrent entièrement ; ils s'en retrancheront seulement , afin que l'action stimulante du mercure puisse être plus énergique ; une privation totale affoiblirait trop le système , ce qui nuirait à l'effet du remède.

y a beaucoup de personnes réunies , & principalement dans les hôpitaux , dont les plus sains en apparence sont toujours infectés d'un mauvais air ; de leur laisser respirer un air pur & libre ; de les exciter aux travaux du corps & même de l'esprit , pour ceux qui en ont l'habitude ; enfin , de ne réformer de leur manière de vivre ordinaire , que ce qu'il faut pour modérer l'action du mal & des remèdes , en supposant qu'elle fut telle qu'une pareille réforme parût nécessaire : car , lorsqu'il ne s'agira que des matelots & des soldats , il n'y aura absolument rien à retrancher. Nous estimons que la nourriture commune de ces derniers , est la plus convenable au traitement des maux vénériens , parce qu'elle est douce & légère , & que d'ailleurs le tempérament s'y trouve habitué ; je prescris l'exercice comme un des moyens les plus efficaces , non-seulement parce qu'il rend la circulation plus générale & plus active , qu'il favorise la transpiration , & qu'il exerce les forces de la vie , qui ont besoin d'être usées dans une proportion relative à l'état du tempérament ; mais encore parce qu'il dissipe les maladies , les occupe & les tire d'un oisiveté pernicieuse , qui les mène le plus souvent à une mélancolie hypocondriaque.

Les remèdes qui se trouvent portés dans le sang , ont plus de succès par l'effet de l'exercice , attendu que l'activité de la circulation qui les entraîne , les porte dans les plus petits vaisseaux , & empêche qu'ils ne s'accumulent dans les humeurs , & qu'ils ne produisent des effets nuisibles , tels que ceux de la salivation , du devoyement , de la toux , de la migraine , & mille autres non moins fâcheux. C'est un fait constant , & que j'ai été à même d'observer pendant sept années consécutives , que les soldats traités en faisant leur ser-

vice & en travaillant dans le port, guériffoient plus promptement, plus sûrement & plus agréablement que ceux qui le font dans les hôpitaux. Les symptômes ne dégénèrent jamais tant, que lorsqu'on fait garder la clôture. Dans le cas contraire, les bubons les plus volumineux, & les chancres les plus étendus, conservent toujours une bénignité réelle. Je n'ai jamais été obligé de faire passer des malades aux hôpitaux, que pour la fièvre ou la gonorrhée des bourses; il est arrivé, au contraire, que ceux qui étoient enfermés n'ont pu obtenir une guérison radicale, quelquefois après six mois de traitement, qu'en venant prendre des remèdes à la salle de santé, & en reprenant leur ancien régime & leurs habitudes.

La manière d'administrer les gâteaux est toute simple. La dose commune est de *cinq* par jour chez es tempéramens ordinaires; on peut la porter à *fix*, *sept*, même à *huit* sans inconvénient (1), mais

(1) Un événement survenu pendant l'année 1783 dans la salle des vénériens du port de Brest, dirigée par M. *la Porte*, a fait connoître jusqu'à quelle dose on pourroit porter ce remède sans s'exposer à de grands dangers. Un soldat de la marine, fatigué de son existence, crut pouvoir se détruire en mangeant une grande quantité de gâteaux; en conséquence, il s'en procura cinquante-deux qu'il mangea sans boire, vers les trois heures du matin; mais comme le remords suit de près le crime, il n'eut pas plutôt commis son action, que, saisi d'épouvante, il avoua qu'il s'étoit empoisonné de tel moyen; le confesseur fut premièrement appelé, ensuite le chirurgien de garde, & enfin le chirurgien-major qui arriva vers les sept heures & demie; l'état du malade n'avoit rien d'allarmant, il n'avoit ni douleurs d'estomac, ni coliques, ni vomissement, ni fièvre; mais seulement un tremblement général qui provenoit de la peur qu'il avoit de s'être empoisonné. M. *la Porte* pres-

cela ne doit être que dans des circonstances extraordinaires, quand on veut secouer un peu le tempérament, & jamais quand on soupçonne complication de quelque vice particulier, notamment du scorbut.

Le premier jour qu'un malade se présente, on lui donne deux gâteaux, qu'il mange dans la matinée, à une heure d'intervalle l'un de l'autre, & en buvant immédiatement après chacun un grand verre d'eau. La dose est la même *pour le second jour*. *Le troisième & le quatrième jour* on en donne trois, qu'on mange encore dans la matinée à une heure d'intervalle l'un de l'autre, & toujours avec la précaution de boire immédiatement après chacun un grand verre d'eau.

Le cinquième jour on porte la dose à quatre, que l'on prend avec la même précaution; mais on réserve le quatrième pour le prendre dans l'intervalle du dîné au souper. On continue ainsi pendant trois jours.

Enfin *le huitième jour* on en ordonne cinq, & alors on en fait manger deux à la première distribution, & les autres de la manière ci-dessus

crivit quelques potions huileuses; & enfin M. *Billard*, qui fut visiter le malade vers les huit heures, me fit appeler par le prévôt de la salle, qui, pendant le chemin, m'ayant fait cette histoire, je lui dis que j'étois sûr que le remède n'avoit produit d'autre effet que de porter sur la vessie; effectivement, en arrivant je l'examinai en présence de MM. *Billard & la Porte*; je leur fis remarquer que la région hypogastrique étoit un peu tendue. Le malade déclara qu'il ressentoit un grand besoin d'uriner & qu'il ne le pouvoit; je lui prescrivis la tisane de graine de lin & le petit lait; au bout de deux heures les urines coulèrent librement, & le soir le malade se porta comme s'il n'avoit rien éprouvé dans la journée.

prescrite ; on continue ainsi jusqu'à la fin du traitement.

Quand on aura à traiter de forts tempéramens, & que les symptômes seront multipliés, on portera la dose à fix, que l'on prescrira de deux en deux, en trois reprises. A *sept* on en donnera trois à la première distribution, & les autres de deux en deux, observant toujours une heure d'intervalle d'une dose à une autre. Par l'histoire du malade qui fait le sujet de la note précédente, on doit juger qu'on peut porter sans crainte la dose de ce remède fort au-delà de celle que nous prescrivons ; c'est à la sagacité des officiers de santé qu'il doit être réservé de déterminer les cas & les circonstances où l'on devra l'augmenter. Les effets qu'il produira devront, dans tous les cas, servir de bouffole ; car comme les tempéramens ont plus de susceptibilité les uns que les autres pour les remèdes mercuriels, il est impossible de fixer une dose précise & invariable qui puisse convenir à tous les malades.

Comme le mercure se trouve dans l'état de sa plus grande division dans les gâteaux toniques, on imagine facilement que la salive doit s'en imprégner aisément. C'est pour cette raison que je crois important de recommander de se rincer la bouche avec le verre d'eau qu'on boit immédiatement après chaque gâteau, & de tout avaler, sans mettre à profit la salive, que pour entraîner les miettes qui pourroient s'être attachées aux gencives ; le défaut de cette précaution ne fera jamais aucun tort à la bouche, parce le remède n'a rien de corrosif, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par l'expérience.

Malgré qu'on ait imputé aux gâteaux toniques, d'être tantôt purgatifs & tantôt astringens, j'assure

que ni l'une ni l'autre de ces propriétés ne leur font exclusives ; mais je puis assurer aussi qu'ils font constamment apéritifs. L'observation du soldat qui fait le sujet de la note précédente , en seroit une assez forte preuve , quand bien même l'expérience n'auroit pas déjà éclairé là-dessus. Je ne contesterai point que chez quelques malades ils n'aient pu produire ces effets variés ; mais quels font les remèdes qui se comportent toujours de la même manière chez tous les tempéramens & dans toutes les circonstances ?

Quand les gâteaux toniques trouvent les premières voies farcies des matières billeuses , ils provoquent quelques selles pendant les trois ou quatre premiers jours ; mais toujours sans coliques & sans dévoiement (1) & un pareil effet ne peut qu'être avantageux. Quant à leur vertu resstringente , elle est plus commune que la première ; cela se manifeste quand ils font couler abondamment les urines ; mais alors , il suffit de faire prendre un peu de lait aux malades , ou quelque tisane muqueuse , telle que celle de guimauve , d'orge ou de graine de lin. (2). Comme le froid rapproche les parties du feu & les concentre , la chaleur qui les dilate doit être plus favorable à l'effet du mercure , qui comme le feu est susceptible de condensation & de raréfaction par l'effet du froid & de la chaleur , ainsi que les thermomètres nous en fournissent l'exemple. On doit considérer le mercure introduit dans notre corps comme celui qui se trouve renfermé dans le tube d'un

(1) Voyez le procès-verbal de Toulon de 1781 , & celui de Brest de 1782.

(2) On peut encore boire l'eau pannée , porté dans notre formulaire.

thermomètre dont la colonne monte ou descend, suivant que la chaleur de l'atmosphère augmente ou diminue. Or, le froid doit nécessairement ralentir l'action du mercure en rapprochant ses molécules; comme la chaleur l'accélère en les divisant. *M. Verguin*, chirurgien-major de Toulon, m'a communiqué une observation que je crois devoir rapporter ici, puisqu'elle est relative à ce que j'avance. Il avoit une assez grande quantité de vénériens dans une salle; il les traitoit par toutes sortes de méthodes, & pas un ne salivoit; c'étoit sur la fin de l'automne; comme le froid commençoit à se faire sentir, il fit faire du feu dans les poëles qui se trouvoient dans ladite salle. Au bout de quatre ou cinq jours tous les malades furent dans un état de salivation, les uns plus, les autres moins, selon les méthodes par lesquelles ils étoient traités, qui étoient capables de porter plus ou moins de mercure dans le corps. Cet événement fit même assez de bruit pour permettre à la malice des envieux de s'exercer, & d'exciter des murmures contre lui près de *M. l'Intendant*. *M. Verguin* fit supprimer le feu des poëles, & aussitôt la salivation cessa chez presque tous les malades par ce seul effet. J'ai connu un commis, qui étant dans l'activité d'un traitement mercuriel, fut obligé de rester long-tems au bord de la mer, par un vent du nord, pour dresser un procès-verbal des marchandises d'un navire naufragé; il fut pris d'une espèce de catalapsie; on le porta dans le village le plus voisin, ayant entièrement perdu la connoissance, la parole & la liberté de ses membres; on le réchauffa, ce qui le fit revenir à lui; mais non pas pour faire espérer de lui sauver la vie; cependant la continuité de la chaleur, & quelques cordiaux le ranimèrent.

Quand on connut la cause particulière de cet événement, on lui fit prendre quelques bains chauds qui le rétablirent parfaitement : il est donc essentiel de ne pas s'exposer au grand froid, & dans le cas où l'on ne pourroit s'en dispenser, il faudroit faire assez d'exercice pour entretenir le corps dans une température convenable. Les gâteaux toniques n'excitent jamais la salivation ; ils échauffent légèrement les gencives, & cet effet est ordinairement de bon augure, car il annonce que les humeurs sont imprégnées de mercure, circonstance qu'on doit toujours désirer dans le traitement de la maladie dont nous nous occupons. Il faut bien se garder de détourner ces effets par des purgatifs. Le meilleur moyen de le faire cesser est celui de recommander l'exercice aux malades. Alors la transpiration devient abondante & le mercure s'échappe avec cette humeur, après avoir opéré les effets dont il est susceptible. J'ai vu des matelots dans le port de Toulon, guérir en moins de quinze jours de plusieurs symptômes véroliques, notamment de bubon, par le grand exercice qu'ils faisoient en prenant des gâteaux.

Si cependant cette chaleur de la bouche étoit opiniâtre, si les glandes amygdales s'engorgoient, on suspendroit le remède quelques jours, & pendant tout ce tems, on se gargariseroit avec l'oxicrat. Le tems que doit durer un traitement ne fauroit se déterminer ; il doit être réglé sur les circonstances qui l'accompagnent ; comme sur la facilité ou difficulté des symptômes à disparaître, & sur tous les événemens qui peuvent être relatifs à la maladie. C'est ici où le tact de la pratique est infiniment précieux pour juger de la solidité de la cure ; car il arrive souvent que les apparences sont trompeuses. Tel malade, dont les

symptômes ont disparu dans un ordre réglé & qu'on croit parfaitement guéri, porte cependant encore avec soi le germe de la maladie ; & tandis qu'il est dans la plus grande sécurité sur son état, il voit naître d'autres symptômes & souvent les mêmes avec lesquels il étoit entré en traitement. Il n'y a, je le répète, qu'une grande expérience qui puisse apprendre à distinguer les cures solides d'avec celles qui ne le sont pas : encore est-on souvent exposé à se tromper, parce qu'il n'y a aucun signe certain qui puisse faire affirmer la guérison. Je n'ignore pas qu'il y a beaucoup de praticiens pour qui les succès ne sont jamais douteux pour les malades qu'ils ont traités, & qu'ils le sont, au contraire, beaucoup pour tous ceux qui l'ont été par d'autres ; mais le mobile de pareilles opinions se devine aisément : quant à moi je tiens pour le doute, & c'est d'après cette certitude que je me suis toujours attaché à faire continuer les remèdes plus long-tems qu'il ne paroït devoir convenir, d'après la disparition des symptômes ; mais il vaut beaucoup mieux faire continuer un remède bénin, que d'exposer les malades à des rechûtes qui peuvent être très-pernicieuses à plusieurs personnes, & flétrir l'art & la réputation du praticien.

J'ai par conséquent déterminé, que dans les cas même les plus simples, il falloit filer la quarantaine, espace dans lequel on prend à-peu-près le nombre de deux cent gâteaux, s'il n'y a pas d'interruption.

Nous venons d'exposer ce qu'il convient de savoir pour pratiquer notre méthode de traitement dans ces circonstances ordinaires ; l'on a pu voir que rien n'est plus facile à suivre. On pourra peut-être me faire un crime de cette facilité, & sur-

tout les personnes qui tiennent aux crises, à la salivation, &c. ; mais qu'elle s'en prennent à la nature, car c'est elle-même qui le veut ainsi, & comme j'ai mis cette volonté en évidence par des expériences multipliées depuis huit années sur un très-grand nombre de malades, j'ose croire qu'on voudra bien ne pas me soupçonner de forcer mon système; je n'écris point pour la prétention d'écrire, je n'ai aucun intérêt à tromper personne; si ma route n'est pas celle de tous ceux qui m'ont précédé dans le même travail, si je m'en suis frayé une particulière qui n'appartient qu'à moi, si je l'ai fait approuver dans les ports par des personnes qui n'étoient rien moins que portés à l'admettre; il faut croire que j'ai dû subjuguier l'opinion par la force de la conviction; & d'après ce seul fait, la confiance publique doit être acquise à ma méthode.

C H A P I T R E V I.

De la vérole compliquée, du scorbut & d'autres vices.

LA plupart des événemens sinistres qui arrivent dans le traitement de la vérole chez les malades qui sont renfermés dans les hôpitaux, sont généralement imputés aux vices de la constitution, au scorbut & autres maladies particulières, jamais aux vices du traitement, quoique ceux-ci soient infiniment plus fréquens. Qu'une plaie devienne gangreneuse chez un vérolé enfermé dans un hôpital; qu'un autre y meure des suites d'une pareille gangrène, on en accuse toujours le scorbut;

cependant la plupart des malades qui se sont trouvés dans ces cas, n'avoient aucun indice de cette maladie avant leur traitement; ils n'en n'avoient même jamais eu d'autres pendant la cure que celui de la conduire à une heureuse fin; ce qui en général dénote moins une affection scorbutique, qu'une forte de répugnance de tempérament pour le mercure. Le scorbut, tel qu'on le définit, est plus rare qu'on ne pense, & ce n'est pas lui d'ailleurs qui complique désastreusement la vérole. J'ai traité deux mille malades qui portoient les signes caractéristiques de cette maladie, tels que la bouffissure, l'ulcération des gencives, les taches livides de la peau, les lassitudes, & tous ont parfaitement guéri sans avoir eu besoin de recourir aux anti-scorbutiques (1); il n'en a pas été de même de ceux qui avoient la constitution délabrée, le tempérament manifestement bilieux, & les humeurs portées à l'alkalescence. Dans ces fortes de cas, il a fallu presque toujours combiner le traitement, de manière à modérer la vertu fondante & résolutive du mercure, en relevant le ton de la fibre par les toniques, & en réprimant la disposition alkaline des humeurs par les antiseptiques & quelquefois les cordiaux; mais sur cent maladies prises au hasard, on en trouve trois à qui de pareils secours sont nécessaires.

La grande faveur qu'a le scorbut dans l'opinion de la plupart des officiers de santé, attachés au service de la marine, qui croient le voir partout, nous engage à traiter cet article avec quel-

(1) Voyez le procès-verbal du 19 juillet 1782, Les malades, à dire le vrai, furent traités hors des hôpitaux; circonstance essentielle.

quelque détail. Nous disons que cette maladie, telle qu'on la caractérise, n'est point contraire au traitement de la vérole par ma méthode, & que les événemens sinistres dont on la charge dans les autres, appartiennent plus aux vices dont elles sont susceptibles qu'à la constitution scorbutique qu'on suppose existante, car le mercure à petites doses & réduit à sa plus grande forme d'expression, guérit le scorbut au lieu de l'irriter; mais à des doses plus fortes & dans un état de moindre expansion, tel qu'il est porté dans les humeurs par la méthode des frictions, il augmente sa malignité, parce qu'en irritant trop fortement les solides, il provoque la dissolution & la putridité des humeurs, & que d'ailleurs, il en sépare une grande quantité d'acide animal, dont il a besoin pour acquérir la solubilité nécessaire pour le rendre propre à circuler avec les humeurs dans tout le système vasculaire.

Il existe deux sortes de scorbut, l'un aigu & l'autre chronique, & ce n'est qu'au premier que le mercure est évidemment contraire (1), c'est sans doute faute d'avoir bien observé cet état de scorbut, que l'opinion est contre ce minéral dans toutes les affections scorbutiques; mais j'ose assurer, & je l'ai prouvé par l'expérience, que bien loin d'être nuisible à la maladie dans le second état, il en est

(1) Il y a quelques années que la société-royale de médecine mit en question, *s'il existoit un scorbut aigu*. Je crois m'être assuré que l'état aigu de scorbut est ce qu'on appelle fièvre d'hôpital, & que cette fièvre est véritablement contagieuse; en sorte, que tels malades qui entrent aux hôpitaux sans aucune atteinte de cette maladie, la contractent souvent pendant le séjour qu'ils y font.

au contraire le remède; les gâteaux toniques surtout possèdent cette vertu à un point éminent.

Parmi toutes les définitions qu'on a données du scorbut, celle qui le décrit comme un état moyen entre la santé & la maladie, comme un défaut d'appétit, une nonchalance, une pesanteur, &c. est véritablement celle qui paroît propre au scorbut chronique; mais cette définition convient également à l'affection hypocondriaque, & ces deux maladies sont très-distinctes par leurs causes & par leurs effets. « Les hypocondriaques & les personnes d'un tempérament mélancolique, dit M. *Milman* (1), y sont si fortement disposées, que quelques anciens écrivains avoient considéré l'hypocondriacisme, l'atrabile & le scorbut, comme des nuances de la même maladie; ce dernier même a été attribué à une surcharge d'humeurs atrabilaires. » Le scorbut a été divisé en chaud & en froid par les anciens, en alkalin & acide par les modernes; la première définition indique un état aigu & un état chronique; la seconde un état de dissolution & de putridité dans les humeurs. *Villis* en expliquant ce qu'on entendoit par scorbut *chaud* & scorbut *froid*, a défini le premier, un état de *sulfuro-salin*, & le second *salino-sulfureux*; en sorte qu'il paroît que les modernes n'ont fait que changer les mots, & qu'ils ont été d'accord sur la chose. *Boerhave* & *Hoffmann* supposent que le scorbut est une séparation extraordinaire de la ferrosité d'avec la partie rouge du sang. Enfin, tous les auteurs & même le docteur *Lind*, qui a fait

(1) P. 12. Cet ouvrage a été traduit de l'anglois par M. *Vigaroux de Montaignu*; il est intitulé, recherches sur la gène du scorbut & des fièvres putrides.

la critique de tout ce qu'on a écrit à ce sujet, n'a considéré l'affection scorbutique que relativement à ses effets sur les fluides. C'est une erreur assez commune en médecine, de placer les causes des maladies dans l'altération particulière des fluides; car elle n'en est ordinairement que l'effet, à l'exception des maladies nerveuses, dont on a bien voulu admettre la cause dans la tension, la rigidité ou la foiblesse des nerfs; toutes les autres ont véritablement été considérées sous le premier point de vue; mais avant d'attribuer aux humeurs la propriété générale d'être le véhicule ou la matière de tous les vices particuliers, il faudroit, ce me semble, que cette possibilité fût conçue & prouvée par l'expérience, ce qui ne se trouve pas.

Les rapports chymiques ont donné, dit-on, des indices certains là-dessus. Qu'ose-t-on dire! quand on ne sauroit pas combien cette science est errante dans ses résultats, pourroit-on croire que les choses se passent dans nos veines & nos artères, ainsi que dans les creusets du chymiste? *Reffouvenez-vous de cette maxime*, dit le docteur Lind, « *la médecine n'a point de meilleure servante que la chymie; mais point de pire maîtresse.* » Les humeurs sont le foyer de la nutrition, & par conséquent la source de la vie; mais elles sont impassibles par elles-mêmes; leur altération ne vient point de ce que leurs principes se confondent ou se dénaturent par leur propre vertu; mais parce que les couloirs par où elles passent pour se séparer les unes des autres, se refusent à leur libre cours, & les laissent ainsi confondues dans le grand torrent, où elles acquièrent, à dire vrai, des qualités plus ou moins vicieuses; mais qui se dissipent bientôt, lorsque les soli des cessent de leur faire

obstacle, & par cela même, il est prouvé que la cause première du désordre & du dérangement de la fanté, ne se trouve nullement dans les fluides, mais dans les solides. Le scorbut est une maladie qui nous donne les indices les plus certains de cette vérité, par les causes les plus générales qui l'excitent. On fait, & tout le monde s'accorde à le dire, qu'une des principales causes du scorbut est le desséchement des solides & leur relâchement; le desséchement plutôt connu dans son dernier période par consommation que par scorbut; est une privation d'élasticité & de souplesse dans les solides, qui s'oppose à la filtration des suc nutritifs; d'où il résulte que les humeurs obligées de refluer dans leur réservoir commun, acquièrent des qualités vicieuses; alors le scorbut est établi par cela même, que les sécrétions étant troublées, ainsi que les excrétiions, la dépravation devient plus ou moins générale.

Le relâchement des solides engoue les vaisseaux & les dilate; ainsi dans cette sorte de scorbut, les taches équimotées, ainsi que l'hémorrhagie & le ptialisme en sont des symptômes vrais & nécessaires; il n'est pas difficile de concevoir que les vaisseaux lymphatiques qui se trouvent dans le plus grand état de relâchement, & presque dans une atonie universelle, ne se dilatent prodigieusement, & ne donnent entrée à la partie rouge du sang, qui conserve toujours une force impulsive par le battement du cœur & des artères; le sang n'est pas plus dissout qu'il ne doit l'être, ainsi qu'on le prétend; mais il circule dans des vaisseaux dénués d'action & de sensibilité; il les gorge & les crevasse, & tout cela paroît être dans l'ordre; les hémorrhagies ne seroient pas à beaucoup près si difficiles à arrêter, si véritablement elles n'avoient

lieu que par la dissolution du sang. L'expérience nous a assez éclairés là-dessus, pour pouvoir assurer qu'on s'en rendroit maître librement en agaçant les solides; & les gens de l'art savent bien que c'est un moyen sûr en pareil cas.

M. *Leyret*, célèbre accoucheur, & sur la foi de qui l'on doit compter, nous assuroit, dans ses cours, qu'il n'avoit jamais trouvé de moyen plus efficace pour arrêter l'hémorrhagie de la matrice, qui survient quelquefois après l'accouchement, & sur-tout après une fausse couche, que de porter la main dans cet organe, & d'en agacer les parois avec les doigts; d'ailleurs, on fait très-bien que tous les acides & autres styptiques qu'on employe dans ces fortes de cas, agissent moins sur les fluides que sur les solides qu'ils crispent.

La débauche & la vie crapuleuse donnent le scorbut par dessèchement: : la mélancolie, l'inaction, la malpropreté, le séjour dans des lieux humides, &c., déterminent celui de la seconde espèce; à quoi nous pouvons ajouter l'usage continu des alimens âcres, qui émoussent la sensibilité de la fibre & affoiblissent son action.

Je ne pense pas, d'après ces remarques, que tout concourt à rendre probables, qu'on puisse se refuser d'admettre pour cause première du scorbut, l'altération du phlogistique, de la matière du feu ou fluide électrique; il est démontré que c'est à ce principe élémentaire que nos humeurs doivent leur fluidité, & nos solides leur sensibilité; que c'est lui qui joue le principal rôle dans notre machine, & que nous lui devons tout ce que la santé peut avoir de paisible & de gracieux, quand rien ne trouble sa marche. D'un autre côté, les expériences physiques & chimiques nous apprennent qu'il peut-être accumulé & assoupi dans notre

corps; & que de ces deux effets il en résulte des maladies primitives d'un genre différent, mais qui, dans la suite, peuvent encore mener à la consommation scorbutique ou à l'hypocondriacisme.

Dans la plupart des maladies, on ne distingue pas assez les causes d'avec les effets; & , certainement, la dépravation des humeurs dans le scorbut est moins une cause de maladie qu'elle n'en est l'effet. Il est certain qu'en rapportant au principe que j'indique la cause du scorbut, c'est nous plonger dans des ténèbres profondes, & mettre un frein à notre orgueil, qui veut tout expliquer. Mais ne consacrons-nous nos veilles & nos efforts qu'à alimenter notre amour-propre? Serions-nous assez égoïstes & assez ennemis du genre humain, pour sacrifier des vérités utiles à un accès de gloriole dont on sent bientôt le vuide, & qui ne pourroit immortaliser notre nom que par le ridicule ou l'ignorance dont elle nous auroit chargé? Il ne suffit pas que l'usage & le tems aient consacré des termes & des opinions: l'ignorance & la coutume ne doivent jouir d'aucun privilège; elles doivent toujours fléchir devant la vérité.

Je pense donc que la cause première de cette altération des humeurs, qu'on appelle affection scorbutique, dépend d'un désordre établi dans le fluide igné qui nous pénètre; que dans les différens états dans lesquels nous nous trouvons, le régime & l'abus des choses non naturelles influent très-directement sur lui, & qu'enfin, puisque les causes éloignées & prochaines de cette maladie sont presque les mêmes que celles qui donnent lieu à toutes les autres, & que ce n'est que par la position & l'enchaînement de ces causes que les effets en sont variés; je dis que le scorbut *doit nécessairement parcourir un état aigu, avant de passer à un*

état chronique. Il faut véritablement avoir bien peu de connoissances de la nature , pour ne pas appercevoir que l'ordre admirable qui est établi dans notre machine , & sur lequel est fixé l'équilibre qui la conserve en santé , ne sauroit être troublé , sans que la nature ne s'y oppose avec plus ou moins de violence.

Le premier degré du scorbut aigu est celui dans lequel la nature agit sourdement , pour rétablir l'ordre dans les fonctions où il n'a pas encore permis à la maladie de commencer le combat entre les causes extérieures qui agissent , & la force impulsive de la nature qui résiste à leur choc.

L'établissement d'une maladie n'est quelquefois que l'affaire d'une seconde ; mais quand elle est le résultat d'un combat presque général entre la nature & sa cause , elle est lente à se montrer , & l'on peut la couvrir long-tems avant qu'elle vienne à éclore. Telle est la marche de l'affection scorbutique : les causes qui la produisent agissent long-tems avant de prendre le dessus ; par conséquent , elle peut exister dans un degré plus ou moins violent , sans que , pour cela , elle ait dû donner des indices de son existence , suivant que la vertu répulsive des corps en combat sera plus ou moins grande.

Il faut , dans tout état de cause , qu'un Médecin soit physionomiste , pour acquérir un bon tact ; & cette science , plus précieuse qu'on ne pense , que ni les livres ni les leçons ne sauroient donner , s'acquiert par des méditations sages & profondes , faites dans la société sur le moral des hommes (1)

(1) Je n'entends pas qu'il faille qu'un médecin suive les malades en santé , parce que cela est impraticable ;

& au chevet de leur lit. Il faut aussi qu'un Médecin connoisse à l'état de la peau, à la couleur du teint, à la vivacité du regard, & même à la couleur des cheveux, quel âge parcourt l'homme qu'il inspecte, & à quel degré il en est pour la maladie (1) ; savoir si véritablement sa constitution y répond, ou bien si elle est prématurée ou retardée ; car ce ne sont pas les années qui font la vieillesse. Tel homme peut être plus vieux à trente ans qu'un autre à quarante ; le degré de jeunesse doit se calculer sur l'évidence des forces vitales, & non pas sur le nombre d'années qu'on a vécu.

Ces connoissances supposées, on distinguera les signes primitifs du scorbut aigu dans les traits & les rides de la figure, la langueur des yeux, la rougeur des gencives, l'épaisseur de la salive, l'aridité de la peau, l'abondance des urines, les mouvemens irréguliers dans le pouls, les maux de tête habituels ou périodiques ; enfin, dans une pesanteur générale qui porte au repos & engage au sommeil ; mais quand le scorbut aigu a franchi les premières barrières, les malades sont tourmentés par des lassitudes, sur-tout dans les cuisses & dans les jambes ; la fièvre survient ordinaire-

mais si cela étoit possible, je suis assuré que celui qui connoitroit les habitudes & le caractère des malades qu'il auroit à traiter, seroit plus heureux dans sa pratique. L'étude du moral des hommes, que je recommande, est celui de savoir distinguer les classes dans lesquelles ils sont placés, & de connoître ce que chacun pense : la façon de voir du paysan, n'est pas assurément la même que celle du financier.

(1) Voyez l'ouvrage de M. la Poterie, premier médecin de la marine de Brest, intitulé : *de la doctrine d'Hippocrate* ; ouvrage écrit avec autant de vérité que d'éloquence.

ment (1), & donne lieu à des taches violettes & à des bouffissures de la peau, qui disparoissent avec elle; l'haleine est puante, les gencives violettes, & les malades appètent singulièrement les acides; on remarque un éréthisme universel; le moral qui, dans le premier degré, étoit morne & insouciant, devient, dans le second, inquiet & turbulent; l'esprit se livre aux chimères les plus ridicules; les malades se frappent aisément, mais ils reviennent de même, pour peu qu'on les rassure; ils conçoivent des désirs dont on les détourne difficilement, tel que celui de revoir leur patrie, leurs femmes ou leurs maîtresses: le port de Brest nous a fourni des milliers d'exemples de ces faits. On a vu de ces malheureux solliciter un congé avec un entêtement extrême; &, lorsque des circonstances importantes ne permettoient pas de leur en accorder, ils tomboient dans l'affection scorbutique chronique, & venoient mourir à l'hôpital; on en a vu d'autres qui contractoient à dessein le mal vénérien, pour éviter un embarquement, & qui finissoient très-souvent par être les tristes victimes de leur imprudence.

Si le scorbut aigu se distingue aisément avec un peu d'expérience, quand il est simple, on le distingue encore mieux quand il est compliqué, sur-tout par la vérole; les symptômes sont alors plus orageux & plus rebelles; les ulcères sont toujours livides, douloureux ou gangréneux; les matières ichoreuses & âcres; les remèdes opèrent len-

(1) Cette sorte de fièvre est continue avec des redoublemens; les plaies de ces malades, quelques petites qu'elles soient, deviennent gangréneuses, & font des progrès énormes en peu de tems.

tement, &, par conféquent, les maladies traînent plus en longueur.

L'expérience, dans le traitement de la vérole & du scorbut, apprend que ces deux maladies ne se croisent à leur désavantage, que lorsque la vérole prédomine sur le scorbut, les malades sont alors plus actifs; ils ont le teint plus frais, le ventre plus libre, les urines plus cuites; il semble que dans la majeure partie de ces cas, les symptômes véroliques sont des égoûts par lesquels le vice scorbutique s'échappe; je puis assurer avoir vu quantité de malades acquérir de l'embonpoint, prendre des couleurs plus fraîches & plus vermeilles pendant le traitement selon ma méthode, & se trouver à la fin guéris de l'une & l'autre maladie. Il n'en est pas de même quand le scorbut prend le dessus: les symptômes tiennent de ce caractère, & deviennent toujours gangreneux, état qu'il faut bien distinguer; cette gangrène étant active, parce qu'elle dépend de l'état aigu du scorbut; au lieu que celle qui désigne l'état chronique est lente & insensible, &, par cela même, infiniment plus dangereuse; il y a, pour le premier degré de scorbut, un signe général, & qu'on pourroit nommer occulte, parce qu'il est caché pour bien des gens; il se tire de l'ensemble de tous les autres signes qui lui sont propres, mais dans des rapports infiniment petits. Les praticiens savent que toutes les maladies en général montrent de la prédilection pour certains symptômes; le scorbut aigu paroît s'écarter de cet ordre dans son principe; on n'apperçoit guères de nuances dans ces signes, qui ont toujours un rapport à l'état des nerfs: ce qui pourroit confirmer que véritablement il faut chercher la première cause de ce mal dans le principe phlogistique, dont la répul-

sion tient les solides & les fluides dans un état permanent d'électrification.

Si le scorbut est souvent le résultat de l'action d'un atmosphère humide, si les alimens âcres & salés, qui sont par eux-mêmes électriques, contribuent à son établissement; pourquoi n'admettrons-nous pas pour cause de ce mal, un trouble ou une altération quelconque dans ce fluide; il est prouvé que l'humidité de l'atmosphère s'oppose au dépouillement du fluide électrique dans les corps qui s'y trouvent plongés, lesquels en éprouvent des effets qui contrarient leur fonctions, dont la plus importante sans doute pour la santé, est celle de la transpiration; alors la matière du feu noyée dans un trop grand véhicule, se trouve affoibli dans son action, & de-là le relâchement des solides établi, relâchement qui est la seule cause sensible qu'on puisse observer dans le scorbut, & sur-tout dans le chronique qui est le troisième degré de cette maladie; mais on doit présumer que la nature contrariée par le défaut d'équilibre dans le premier tems de la maladie, fait des efforts pour le rétablir, & c'est cet état de guerre entre la nature & les causes qui la contrarient, qui établit le scorbut aigu. Les médecins qui l'ont étudié, sont bien convaincus que toutes les maladies chroniques ne sont qu'un état secondaire, & qu'elles ont été aiguës avant de prendre ce dernier caractère.

Les alimens électriques ont une propriété âcre & corrosive, qui leur vient d'une plus ou moins grande quantité de feu élémentaire dont ils sont pourvus; dans le premier cas, le scorbut s'établit, parce que le corps est électrisé en moins; dans celui-ci au contraire, il n'a lieu que parce qu'il est électrisé en plus; cette conjecture paroît d'autant plus vraie, que tout le monde fait, par expérience,

qu'un air libre guérit seul le premier, & une nourriture végétale; le second dans le premier cas, le corps entre en contact avec le fluide électrique de l'atmosphère, il s'en sature selon qu'il en a besoin, & selon les rapports qui règnent entre l'air & lui; de-là renaît ce parfait équilibre nécessaire à la santé, la fibre reprend son ressort, les fluides leur activité & leur fluidité naturelle; dans le second cas, les alimens énélectriques produisent une lymphe douce qui se sature promptement du fluide électrique; c'est sur-tout dans ce dernier cas que le scorbut aigu donne des signes plus sensibles de son existence, par rapport à la répulsion qui se fait de l'accumulation du fluide électrique pré-existant dans le corps avec celui que les alimens y déchargent. On fait que ce fluide a une vertu répulsive pour tous les corps également électrisés, & qu'il a au contraire une vertu attractive pour ceux qui ne le sont pas également.

Mais un corps énélectrique, quoique soumis à l'influence de l'atmosphère, peut-il rester long-tems électrisé en plus, malgré que l'atmosphère le soit en moins? & ce même corps ne doit-il pas se mettre en équilibre avec l'électricité de l'atmosphère; cet effet paroît fort naturel: aussi l'expérience nous apprend, ainsi que nous l'avons déjà observé, qu'il suffit souvent à un malade scorbutique, de passer dans un air libre pour se guérir de son mal; les marins ne sont si exposés aux affections scorbutiques, que parce que les deux causes qui contribuent à cette maladie, se trouvent réunies chez eux; aussi est-elle dangereuse en conséquence de cette accumulation de causes, quoiqu'il paroisse, au premier coup-d'œil, qu'il y ait une contrariété d'effets entr'elles; il n'en est pas moins vrai qu'elles se renforcent mutuellement, &

qu'elle donnent lieu à de plus grands désordres que lorsqu'elles se trouvent séparées.

Si l'humidité de l'air est une espèce d'électricité négative, il ne faut pas croire pour cela qu'elle élude l'effet des sucs énélectriques qui se convertissent en humeurs ; plus ces sucs fournissent de fluide, plus l'humidité de l'air a d'action ; ce n'est que dans le cas où l'humidité de l'atmosphère deviendrait plus rare que le fluide électrique, que celui-ci prendrait le dessus ; mais de ce que la matière électrique attire à elle tout ce qui n'a pas cette vertu, il s'ensuit que l'humidité de l'atmosphère, qui est énélectrique, fera attirée jusqu'à ce que la force d'attraction soit en quelque sorte détruite par elle. Ainsi, quoique ces deux propriétés soient deux causes différentes du scorbut, il n'en est pas moins vrai que quand elles se rencontrent, la maladie en devient plus dangereuse : c'est un exemple que nous offrent les navigateurs, qui n'ont souvent besoin que d'un air de terre pour se rétablir, tandis qu'une nourriture énélectrique, prise dans une atmosphère humide, n'opérera pas aussi souvent le même effet.

Tout ce que je viens de dire du scorbut, prouve que la première cause de cette maladie existe moins dans les humeurs que dans les solides ; & je pense qu'on est bien éloigné de la vérité, quand on dit que le scorbut est un état de *dissolution des humeurs*. Je fais très-parfaitement qu'il est prouvé que leur fluidité dépend du feu élémentaire dont elles sont imprégnées : d'où l'on pourroit conclure, d'après ces principes même, que l'accumulation du fluide électrique est propre à opérer cette dissolution ; puisqu'il est l'agent de leur fluidité, lorsqu'il s'y trouve mêlé dans une proportion surabondante ; mais si l'on observe que le

fluide électrique est pourvu d'une propriété fort stimulante, qu'il affecte plus généralement les solides que les fluides, on verra qu'en supposant cette accumulation, il faudroit s'attendre à trouver l'action tonique des nerfs puissamment augmentée. On remarque bien cet effet dans l'affection hypochondriaque, que quelques auteurs ont confondu avec le scorbut; mais on ne le trouve pas dans cette dernière maladie : au contraire, on observe un état de molesse & de relâchement qui nous offre une privation de cette force tonique que l'on fait être le résultat du fluide électrico-nerveux, ou simplement électrique.

Voilà, dira-t-on, une nouvelle théorie sur le scorbut; & il n'est ni sage ni décent, de renverser un système établi depuis des siècles par des auteurs d'une très-grande réputation. Je fais tout ce que l'on risque à proposer de nouveaux systèmes; je fais qu'on se plaît plus volontiers à suivre la routine; que généralement on aime mieux se laisser guider par une erreur ancienne, que par une vérité nouvelle; & que tel est le sort de la pauvre humanité.

Il en coûte, sans doute, à tout homme de calculer les rapports d'un nouveau système; & souvent, quand il le fait, c'est plutôt dans la vue de le dénigrer que d'y applaudir. Heureusement que la médecine ne leur est pas beaucoup subordonné; & que, même avec des connoissances positives sur les fonctions, les causes des maladies, &c., on est obligé de s'en tenir à l'empirisme quand on veut pratiquer heureusement. Mais de ce qu'on a souvent établi des indications curatives d'après les systèmes, je pense qu'ils cessent de devenir indifférens, par cela même, qu'une règle spéculative, fondée sur un faux principe, devient per-

nicieuse dans l'exécution ; le scorbut est dans ce cas. L'indication curative de la théorie dérive de la théorie de ces causes , & parce qu'on suppose que les humeurs sont dans un état de dissolution ; on a supposé que le mercure devoit lui être contraire. *Kramer* dit que quatre cent soldats périrent misérablement pour s'être servi de ce remède : cependant *Boerhave* & beaucoup d'autres l'ont proposé comme propre à le guérir ; & l'on peut croire que ce n'est pas sans en avoir vu des effets heureux. Les remèdes empiriques , tels que le *becabunga* , le *crésson* , &c. , ont été adoptés , non pas parce qu'ils ont une vertu alkaline , mais parce qu'un matelot attaqué du scorbut , abandonné dans une île déserte , s'en guérit en mangeant de ces fortes de plantes. Mais si ceux qui raisonnent sur les causes des maladies , & qui ont indiqué une méthode curative , d'après le système reçu sur le scorbut , vouloient se donner la peine d'être conséquents , ils verroient que la propriété des remèdes empiriques est opposée à celles qu'ils devroient avoir pour être curatifs ; selon l'opinion reçue sur la cause , ils verroient qu'une maladie alkalescente ne se guérit point par des remèdes alkalescents ; & que suivant cet axiome *contrariis contraria curantur* , les plantes alkalines guérissant le scorbut , il devroit s'ensuivre , que la cause de cette maladie pourroit être judicieusement soupçonnée , être un épaisissement plutôt qu'une dissolution d'humeurs ; en supposant encore qu'on ne fût en droit de ne l'attribuer que dans les fluides exclusivement.

Les remèdes toniques sont les vrais remèdes du scorbut ; le kina est sans contredit le premier des anti-scorbutiques ; & comme en bonne physique on abandonne les causes quand elles sont obscures ,

pour s'en tenir aux effets ; comme le mercure a guéri des maladies scorbutiques, d'après l'affertion de plusieurs auteurs réputés en médecine ; comme j'en ai guéri de même par ma méthode mercurielle, quoique la vérole y fût jointe, ainsi que cela a été attesté par les officiers de santé de Brest ; je dis que le mercure est le remède du scorbut autant que de la vérole ; & que s'il avoit été administré sagement & dans les circonstances convenables, il eût été possible qu'il eût acquis autant de réputation pour l'une que pour l'autre de ces maladies ; mais on n'a pas envisagé qu'en administrant souvent ce remède dans l'état aigu de cette maladie où il est contraire, attendu que la nature est alors, en quelque sorte, révoltée ; on n'a pas vu que des hommes entassés dans un hôpital, respirant un air plus ou moins méphétique, & livrés à la plus grande indolence, étoient environnés de causes prédisposantes à la maladie scorbutique ; on n'a pas voulu ouvrir les yeux sur les effets meurtriers du mercure administré en frictions ; on s'est conduit machinalement sur tout, & les accidens provenant de toutes ces causes meurtrières, ont été imputées aux mercure, tandis qu'ils n'auroient dû l'être qu'à la main aveugle qui l'employoit.

Il résulte de ce que nous venons de dire sur le scorbut, que son état aigu, dit fièvre d'hôpital, est infiniment pernicieux dans tous les cas de vérole ; que le mercure est meurtrier dans cette circonstance ; que son état chronique, qui succède à celui-ci, est infiniment moins à craindre ; & que le mercure bien administré en est toujours le remède. Comme c'est d'après une expérience bien réfléchie que nous portons ce jugement, & que d'ailleurs des personnes difficiles à persuader l'ont

en quelque sorte , certifié , nous ne croyons point qu'on nous accuse d'avoir voulu induire en erreur. Il n'y a que la complication du scorbut aigu avec la vérole , qui soit un état désastreux pour le malade. Le scorbut chronique ne la complique défavorablement , que quand il est porté à son dernier période , & que le malade se trouve dans le marasme. Mais dans des cas semblables ce n'est point à la vérole qu'il faut s'attacher , c'est au scorbut même & aux forces de la vie qu'il faut s'efforcer de relever ; ce que la vérole n'empêche pas de faire , parce que l'infection vénérienne n'est *jamais générale* , & que les foyers où le mode se trouve circonscrit , *n'ont absolument aucun rapport avec le système général de la constitution.*

Dans le scorbut aigu la complication n'est désastreuse qu'avec certains symptômes véroliques ; tels que les chancres , les bubons , les ulcères & la carie ; mais la gonorrhée , les poireaux & condylômes , les exostoses , &c. , n'ont point de susceptibilité pour le vice scorbutique , ou du moins cette susceptibilité , si elle existe , ne mène point à des fâcheuses conséquences. (1) La cause qui rend la complication du scorbut aigu dangereuse , avec certains symptômes véroliques , vient de ce qu'il y a solution de continuité dans les parties , & que la fièvre y porte le vice scorbutique avec profusion ; ce qui détruit la constitution vénérienne locale , & change l'ulcère vénérien en ulcère scorbutique (2).

(1) M. *Vigaroux* a observé à-peu-près les mêmes effets. Voy. p. 71 & 89 , ouv. cité.

(2) J'ai dans le moment actuel à l'hôpital un malade attaqué de deux bubons , & qui est dans le cas de scorbut aigu. La gangrène est dans l'un , & fait chaque jour des

Lorsqu'un scorbutique est attaqué d'un bubon occulte non-absçédé, la fièvre a beau être forte, il n'arrive rien de fâcheux ; mais si le bubon est absçédé, la tumeur s'aplatit, le tissu cellulaire s'engoue, la peau devient livide, & l'ouverture, à laquelle on est obligé d'en venir promptement, donne issue à une matière noirâtre, puante, ichoreuse, ainsi qu'à des lambeaux de tissu cellulaire gangrénés qui sortent avec elle. Le vuide reste considérable, la peau tombe en gangrène, & si l'on ne parvient à arrêter la fièvre, vingt-quatre heures suffisent pour donner lieu à un ulcère gangréneux d'une grandeur extrême.

Dans le scorbut chronique rien de tout cela n'arrive ; les bubons sont lents à résoudre & à supurer, la gangrène s'en empare rarement ; mais on n'obtient jamais une bonne supuration ; les bords des ulcères deviennent durs & calleux, se cicatrisent difficilement ; il faut un tems très-long pour la cure, & leur pansement est susceptible d'une grande variation.

Traitement de la vérole compliquée, du scorbut aigu.

Aussi-tôt qu'on s'apperçoit de cet état de complication qui s'annonce par la mélancolie, le dégoût & la fièvre, il faut suspendre toutes sortes de remèdes mercuriels même dans les pansemens, mettre les malades au bouillon, donner le quin-

progrès, tandis que l'autre approche de sa cicatrisation. Les progrès, en bien, de l'un, sont en raison direct des progrès, en mal, de l'autre ; & cela, sans doute, parce que le vice scorbutique s'écoule par ce dernier, & qu'il purge la constitution.

quina à la dose d'une once par jour, mêlé avec un gros de thériaque si la fièvre est très-forte, & la moitié de cette dose si elle ne l'est guère. On soutient l'effet de ces remèdes par une ample boisson de limonade ou de petit lait nitré, & l'on panse les ulcères avec une très-forte décoction de quinquina, à laquelle on joint l'eau-de-vie camphrée & le sel armoniac dont on imbibe des plumaceaux épais. Il est rare que la fièvre se soutienne long-tems avec un pareille traitement. Elle n'a pas plutôt cessé, qu'on distingue une rougeur circonscrite tout autour de l'ulcère, qui indique l'étendue de la gangrène scorbutique, & les bornes qu'elle aura. Alors on se sert du baume d'*Arceus*; mais une fois que la fièvre est calmée, on doit diminuer la dose de quinquina de moitié & en supprimer la thériaque; on permet aux malades deux soupes par jour, & même quelques pruneaux le soir; on fait en sorte qu'ils ayent le ventre libre, & que les urines coulent librement; pour cet effet on fait prendre, dans le premier cas, une eau de casse légère au lieu de petit lait; dans le second, on se contente de nitrer la limonade: l'état des ulcères & celui des forces de la vie doivent servir de boussole pour régler les alimens. Il faut prendre garde que les malades ne s'affoiblissent par trop, parce qu'ils tomberoient promptement dans le marasme scorbutique; mais d'un autre côté, il faut redouter la fièvre & tâcher de ne pas l'exciter par la nourriture.

Comme dans l'état de complication que nous supposons, l'affection scorbutique détruit l'affection vénérienne, il est inutile de revenir aux remèdes mercuriels. Je puis assurer, d'après les exemples multipliés que j'ai vus de ces maladies, que le vice est parfaitement détruit, & que le

mercure feroit au moins donné en pure perte , s'il ne produisoit pas des effets sinistres , ce que j'ai vu arriver quelquefois ; car il y a des constitutions qui , après cet évènement , acquièrent une telle antipathie pour le mercure , que la plus petite dose excite encore la fièvre scorbutique , & donne lieu à de nouveaux accidens.

Le scorbut aigu détruit donc l'infection vénérienne ; cela est prouvé par le succès du traitement anti-scorbutique , & par les désastres des traitemens anti-vénériens. C'est sans-doute cette observation qui a fait dire à *M. Hunter* , que deux actions ne pouvoient pas agir à la fois sur la même constitution. En parlant de la maladie vénérienne dans les cas douteux , il dit » on la suppose encore compliquée avec d'autres maladies , telles que la galle & le scorbut. Delà ces dénominations vicieuses de la galle & de scorbut compliqué avec la maladie vénérienne , qui , selon nous , ne peuvent partir que d'un grand fond d'ignorance. De pareils cas que nous n'avons jamais vus , nous paroissent incompatibles avec l'action morbifique de l'économie animale ; nous sommes en effet persuadés & nous tenons pour un principe incontestable que deux actions ne peuvent point agir sur une même constitution , ni sur la même partie dans un seul & même tems (1).

(1) Notre opinion est conforme à celle de *M. Hunter* à cet égard , & c'est d'après l'expérience que nous l'avons adoptée ; mais comme la vérole n'est que locale & bornée à une certaine sphère d'action , il s'ensuit que le scorbut peut exister en même-tems que la vérole , quand les parties ou symptômes véroliques n'ont point de susceptibilité pour le vice scorbutique ; ou que les parties qui ont cette susceptibilité ne l'ont pas encore donné aux symptômes

Deux différentes fièvres, par exemple, ne peuvent point exister à la fois chez le même individu, ni deux maladies locales sur la même partie. Or, comme la maladie vénérienne, lorsqu'elle attaque la peau, a beaucoup de ressemblance avec les maladies qu'on appelle *scorbutiques*; on les suppose alors souvent unies & existantes dans la même partie. M. *Vigaroux* croit à la possibilité de l'existence de plusieurs actions morbifiques à la fois dans la constitution & dans les mêmes parties; néanmoins cet habile observateur a vu tout ce que nous avons rapporté contre cette possibilité. Il paroît que M. *Vigaroux* n'a jamais soupçonné l'existence du scorbut aigu, qui est véritablement contagieux; il a attribué tous les ravages de cette maladie à une épidémie, mais sans lui assigner un caractère. » La vérole, dit-il (1), est souvent compliquée avec le virus scorbutique, le scrophuleux, le gouteux, le psorique, &c.; c'est dans ces cas, qui malheureusement pour l'humanité ne sont que trop communs, que la combinaison d'un virus avec un autre, occasionné par des procédés de la nature qu'il n'est pas aisé d'expliquer, donne naissance à des accidens, à des symptômes qu'on peut considérer, avec raison, comme des monstres; parce que, participant par leur essence de l'un &

qui les attaquent, tels que les bubons occultes non abs-cédés; mais toutes les fois que les parties & les symptômes ont acquis la susceptibilité du vice scorbutique, alors l'action vénérienne est détruite par l'action scorbutique qui prend le dessus & qui cause les plus grands ravages. On observera encore, que je ne parle que du scorbut aigu où l'action est augmentée; car dans le scorbut chronique, la vérole conserve toujours son caractère ordinaire.

(1) P. 7 & 9, ouv. cité,

de l'autre virus, ils n'appartiennent absolument ni à l'un ni à l'autre ».

» Le poulain supurée & ouvert, continue ensuite cet observateur (1), s'enflamme quelquefois, & cette inflammation prend une tournure gangréneuse (2), qui se développe de différentes manières dans un tems très-court. Ce changement inattendu qui, suivant mes observations, arrive constamment vers le milieu du traitement ou environ, soit qu'il soit fait par le mercure en frictions ou administré de toute autre manière, dépend de la complication de la vérole avec quelqu'un des virus déjà cités; mais, plus particulièrement avec le virus scorbutique. La vie des malades est alors dans le plus grand danger, si les ressources de l'art bien dirigées, sont inefficaces pour arrêter les progrès du mal ».

» La première indication qui se présente à remplir dans des cas pareils, est celle de suspendre l'emploi du mercure, de quelque manière & sous quelque forme qu'il soit administré, & de dépouiller les malades des linges, s'ils sont traités par les frictions. J'ai attaqué ces gangrènes suivant les règles de l'art & de la même manière qu'on attaque les gangrènes de toute autre cause; par les incisions, les scarifications, les taillades; par l'usage interne & externe des anti-septiques les plus vantés; telles que la décoction des plantes amères, le scordium, l'aristolche ronde & longue, le quin-

(1) P. 65, ouv. cité.

(2) Cette tournure gangréneuse arrive, sans être ordinairement précédée d'inflammation. La peau des bords de l'ulcère devient seulement très-livide & presque insensible; la grande douleur des malades est fixée au cercle qui environne la tumeur ulcérée.

quina , les digestifs animés avec l'égyptiac , le stirax , le borax , la teinture de myrrhe , le camphre , l'application de l'égyptiac seul , le remède de *Bilguer* , &c. , toutes ces ressourcés , quoique gravement préconisées , manquent très-souvent , surtout lorsque la gangrène est sèche ».

» J'ai vu (1) aux deux hôpitaux de Montpellier une épidémie gangréneuse de ce genre qui attaqua les plaies , les ulcères jusqu'aux plus légères égratignures ; de manière qu'on n'osoit plus donner un coup de bistouri par l'appréhension d'un pareil événement ».

» Cette espèce de gangrène (2) , qui regna peu à l'hôpital royal , n'a jamais attaqué que les poulains ouverts & ulcérés ; elle respecta pendant son règne les phimosis , les paraphimosis enflammés ou opérés , les ulcères au fondement ; tandis qu'elle attaquoit indistinctement à l'hôtel-dieu , les plaies , les ulcères plus ou moins anciens , les dépôts récemment ouverts sur quelques parties du corps qu'ils fussent placés ».

» J'ai encore vu à l'hôpital royal une seconde épidémie de gangrène d'un autre genre , attaquer les poulains ouverts ulcérés , phimosis & paraphimosis enflammés ; cette maladie me parut mériter la plus grande attention eu égard à la singularité de sa marche , & la résistance absolue qu'elle opposoit aux moyens les plus propres à la vaincre. Cette gangrène , lorsqu'elle parut , s'annonça par une inflammation couleur de rose , d'une teinte légère , qui , après avoir fait quelque chemin sur la peau , y laissoit l'empreinte d'une escarre , qui

(1) P. 68.

(2) P. 71.

paroissoit vouloir se séparer des parties saines, en marquant cette séparation par une ligne d'un rouge purpurin, qui sembloit être la borne & le point fixe de cette mortification qu'on auroit dit ne devoir pas s'étendre au-delà de la peau ».

» La surface des poulains étoit couverte, en même-tems que l'inflammation faisoit des progrès sur la peau, d'une escarre brune qui ne s'étoit formée que consécutivement à l'inflammation des bords, & dont l'épaisseur augmentoit dans la même proportion que cette inflammation prenoit de l'accroissement, & s'étendoit en largeur dans toute la circonférence de l'ulcère. Je me suis servi de tout ce que l'art, l'analogie, l'expérience & l'observation ont pu me suggérer de moyens pour arrêter la marche rapide de cette gangrène, d'autant plus cruelle qu'elle faisoit sous peu de jours des ravages étonnans, & conduisoit au tombeau, d'un pas assuré, tous les malades qui en étoient attaqués. J'ai eu occasion de la traiter plusieurs fois; & quoique j'aye infiniment varié mes traitemens, je n'ai pas eu le succès que j'aurois pu en attendre. J'avouerai que mes recherches sur les causes physiques absolues d'un accident aussi redoutable se sont épuisées, sans que mes résultats m'aient conduit à des connoissances qui pussent en donner la solution. En hazardant mes dernières conjectures, je croirois pouvoir l'attribuer à la sécheresse scorbutique des solides & des fluides, augmentée par l'effet du mercure, quelque prudente que fût alors l'administration (1) ».

(1) L'expression de M. *Vigaroux* prouve véritablement son embarras; car on ne conçoit pas aisément ce qu'il entend par sécheresse scorbutique des solides & des fluides, augmentée par l'effet du mercure.

D'après tout ce que nous venons de rapporter, il est aisé de voir que M. *Vigaroux* a parfaitement observé les effets de la maladie qui complique la vérole sous le nom de scorbut aigu. Ce que nous en avons dit est conforme au récit de cet auteur, qui eût été à même de caractériser la maladie épidémique dont il cite les effets, s'il n'eût pas été prévenu par l'opinion qui n'admet point de scorbut aigu. Quoi qu'il en soit, on voit qu'il assure que les remèdes mercuriels sont contraires à cet état; que les seuls anti-sceptiques sont convenables tant extérieurement qu'intérieurement; que la gangrène n'a jamais affecté que les parties & les symptômes qui avoient une susceptibilité générale pour le vice scorbutique, principalement les bubons ulcérés. On pourroit donc présumer, quand même une infinité de preuves ne le confirmeroit pas, que le vice vénérien est détruit, dans ces sortes de cas, par le vice scorbutique; ce qui fait que les remèdes mercuriels ne conviennent plus; parce qu'ils augmentent l'action de la maladie, qui est déjà au-delà des forces de la nature; & qu'au contraire les anti-sceptiques conviennent parfaitement, parce qu'ils s'opposent à cette action & qu'ils mettent la nature en état d'agir par ses propres forces.

La fièvre d'hôpital n'est donc rien autre chose que le scorbut aigu; maladie qui est épidémique, & dont les causes prochaines se trouvent dans l'infection de l'air, dans la nature des alimens, le défaut d'exercice, l'ennui, l'excès du sommeil & la mélancolie.

Lorsque nous traiterons des symptômes de la vérole, nous reviendrons sur cet article, & nous indiquerons le traitement local qui convient à ceux qui manifestent de la susceptibilité pour le scorbut

aigu , & qui dégènèrent par l'impression du vice de ce nom. Il nous reste encore à parler de la vérole compliquée par les vices scrophuleux , ruma- tiques , cancéreux , gouteux & rachitiques ; mais nous croyons que ce que nous avons dit du scorbut , peut s'appliquer à toutes les autres ma- ladies particulières , c'est-à-dire , que dans ces fortes de complications , ce n'est plus le virus vénérien qu'il faut poursuivre , c'est aux vices particuliers qui le compliquent & qu'il a exaspérés , qu'il faut s'adresser , & contre lesquels le mercure est toujours sans effet & souvent dangereux , lors même qu'il est sagement combiné avec les remèdes qui paroissent indiqués. Toutes les fois qu'on trou- vera une complication quelconque dans la vérole , il faudra renoncer au mercure ; & cela , non-seu- lement d'après les principes que nous avons posés , que la vérole n'affecte jamais immédiatement la constitution , & que le virus vénérien est subjugué dans ses foyers respectifs par les différens vices ; mais sur-tout , parce que l'expérience nous force à convenir de cette vérité.

» L'observation a démontré , dit M. *Vigaroux* , en parlant des complications des vices scrophuleux & scorbutiques dans la vérole (1) , que le mercure , sous quelque forme qu'on l'administre , ne brille point ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux cas ». Nous pouvons assurer qu'il en est de même de tous les autres cas , sur-tout dans la goutte & le rhumatisme ; maladies que le mercure réveille quand elles sont assoupies , parce qu'il irrite sensi- blement toute la constitution ; qu'il augmente le

(1) P. 25.

mouvement des fluides , propriétés sans lesquelles il ne seroit pas le remède de la vérole , dont le vice , borné & niché dans les parties qui ont de la susceptibilité pour lui , a besoin d'être déplacé , & atténué pour être détruit. Les douleurs véroliques ont acquis une grande réputation dans l'opinion publique & dans celle des gens de l'art. On a prétendu que le caractère qui les distinguoit des autres , étoit leur accroissement pendant la nuit , quand les malades sont chaudement dans leur lit : ce qui leur a fait donner le nom de douleurs nocturnes. Nous avons vu beaucoup de malades se plaindre de ces sortes de douleurs ; mais nous avons toujours remarqué que c'étoit après un usage plus ou moins long du mercure qu'elles se faisoient ressentir ; d'où nous avons conclu , que la majeure partie des douleurs attribuées à la vérole , pourroient l'être plus équitablement au mercure ; & si , dans une pareille circonstance , il nous étoit permis d'étayer notre opinion du raisonnement , on trouveroit bientôt que le mercure , par sa propriété généralement corrosive , est très-propre à donner des douleurs , qui doivent augmenter par la chaleur du lit , parce qu'elle le raréfie , & que plus il est raréfié , plus il a d'action. Le virus vénérien , au contraire , n'est sensible que lorsqu'il est disséminé dans une partie , & qu'il a déterminé une irritation vénérienne , dont la conséquence est toujours l'inflammation ; & très-certainement les douleurs nocturnes n'ont point un caractère inflammatoire.

Je serois tenté de croire que les douleurs véroliques sont un être de raison , & que celles que le mercure soulage ou guérit , appartiennent entièrement à l'affection chronique scorbutique. Le traitement des douleurs prétendues véroliques , ne

supporte l'usage du mercure que dans le plus petit nombre de cas ; & cette vérité reconnue par tous les bons praticiens , devrait bien ramener les opinions sur le compte de ce symptôme. On reviendra certainement d'une grande quantité d'erreurs fort grossières , quand on se sera bien convaincu que la vérole n'est jamais constitutionnelle , qu'elle se borne à l'infection des parties qui ont de la susceptibilité pour elle ; je dis à des parties , parce que l'infection vérolique est moins une altération d'humeurs , qu'une irritation particulière des solides , qui réagit à son tour sur les humeurs , mais seulement sur celles qui abondent dans la sphère d'infection ; il n'y a selon moi , à proprement parler , ni douleurs , ni goutte , ni rhumatismes , ni cancers véroliques. Quand la constitution est infectée de ces vices , la vérole est subjuguée par eux , on pourroit dire qu'ils en sont le remède ; mais parce qu'il est naturel de poursuivre le vice vénérien avec le mercure , quand les vices ne sont point démontrés , il arrive que ce remède les fait manifester , & qu'ils exercent d'autant plus de ravages que la constitution s'en trouve plus ou moins attaquée. Les procédés de la nature , pour assimiler deux vices ensemble , & annuler le caractère de l'un pour celui de l'autre , sont quelquefois désastreux ; mais ils le deviennent infiniment davantage , si , dans l'opinion où l'on est qu'il faut attaquer le vice vénérien qui n'existe plus sous ce caractère , on persiste dans l'administration du mercure & qu'on en fasse la base du traitement. Il n'entre pas dans mon sujet d'indiquer le traitement particulier qui convient à chacune de ces maladies , qui est le même que dans les circonstances ordinaires. Il suffit d'avoir fait observer que , dans ces sortes de cas , il falloit entièrement

renoncer à toute espèce de traitement anti-vénérien par le mercure ; & cette opinion , qui est celle de tous les bons praticiens , est fondée sur l'expérience plus que sur le raisonnement.

C H A P I T R E V I I .

De la gonorrhée chez les hommes.

LA gonorrhée est une maladie produite par l'action vénérienne dans le canal de l'urètre , qui donne lieu à l'écoulement spontané d'une matière semblable au pus ; d'où il résulte que cette maladie est nécessairement un symptôme vérolique , puisqu'elle est une conséquence de l'inoculation & de l'action du mode vénérien. L'opinion des gens de l'art sur cette maladie , a été jusqu'à présent d'une grande mobilité ; il en est peu qui se soient accordés dans la manière de l'envisager. Quelques-uns ont avancé qu'elle n'étoit point vérolique ; & ils ont prétendu exprimer par là , qu'elle ne répandoit point l'infection dans la constitution : ils ont supposé dans d'autres cas , & sur-tout quand elle n'avoit pas été bien traitée , qu'elle pouvoit infecter la masse des humeurs. Pour relever toutes les opinions contradictoires qu'on a soutenues jusqu'à ce jour , il faudroit un gros volume de discussions fades & dégoûtantes , qui n'aboutiroient à rien. Je me bornerai donc à exposer mon opinion particulière , en prenant toujours l'expérience pour guide , ce qui me mettra souvent en opposition avec le plus grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur cette matière , & qui n'ont travaillé que d'après le système général , sans

examiner ce que cette maladie peut avoir de particulier.

On a admis jusqu'à présent plusieurs espèces de gonorrhée, la *virulente*, la *simple*, l'*avortée*, la *sèche*, la *bâtarde*; mais à parler strictement, il n'y en a que de deux sortes, les quatre premières pouvant être considérées comme les mêmes, puisqu'elles affectent toutes le canal de l'urètre & les parties qui y correspondent. Nous croyons pourtant que la gonorrhée sèche mérite quelque distinction, puisqu'elle est sans écoulement sensible. Quant à la gonorrhée bâtarde, elle est entièrement différente par les effets qu'elle présente, & par les parties qu'elle affecte.

S E C T I O N P R E M I E R E.

De la gonorrhée virulente.

La gonorrhée est un symptôme primitif & réel de la vérole, qui, comme les autres du même genre, est l'effet de l'infection vénérienne contractée dans l'acte du coït avec une femme infectée. Les signes précurseurs de la gonorrhée, s'annoncent quelques jours après qu'on a contracté, dans le coït, le mode vénérien qui doit y donner lieu. On commence à sentir une pesanteur vers la racine de la verge & quelquefois dans les bourses; on a des érections plus fréquentes qu'à l'ordinaire, & l'on se trouve plus porté à l'acte du coït. Cet état dure ordinairement deux jours; au bout de ce tems, les érections augmentent avec les desirs amoureux; l'orifice du méat urinaire devient rouge, & l'on remarque une pellicule mince qui en colle les bords, ce qui est le prélude de l'écoulement. C'est ordinairement vers le septième jour que ce

dernier symptôme paroît; quelquefois plutôt, mais rarement plus tard; cela dépend d'ailleurs de l'intensité du mode vénérien & de la susceptibilité du sujet à le recevoir; mais lorsqu'il s'annonce, on peut toujours être assuré que la maladie aura lieu. Les érections violentes, qui ont lieu pendant la nuit, indiquent la présence d'une matière phlogistique, qui irrite les nerfs, les glandes & les vaisseaux. Cette irritation se propage quelquefois sur tout le système nerveux; elle excite, dans quelques cas, une fièvre éphémère; mais plus souvent des maux de tête, un abattement général & l'insomnie.

La rougeur du méat urinaire acquiert plus d'étendue à mesure que les érections deviennent plus fréquentes; l'humeur sébacée s'accumule dans la fosse naviculaire, d'où on la fait sortir en pressant légèrement le gland; enfin les envies fréquentes d'uriner s'annoncent, ainsi que les cuiffons, la pesanteur du périnée augmente & bientôt l'écoulement paroît.

La première matière qui coule spontanément par l'urètre est claire, & à-peu-près semblable au mucus du nez, ou à de la semence un peu liquide; les cuiffons, à cet époque, ne sont pas encore considérables; mais ils augmentent à mesure que la matière acquiert de la consistance, qu'elle devient verte ou jaunâtre, & qu'elle coule plus abondamment; les envies d'uriner sont fréquentes; quelquefois on sent une contraction vers le sphincter de la vessie, qui met obstacle à la sortie de l'excrément; & cet état, qui approche de la strangurie, peut être considéré comme le plus haut degré d'irritation.

Les érections nocturnes sont très-incommodes pendant que cette irritation subsiste; la verge se

recourbe en manière d'arc , parce que le canal de l'urètre , qui est dans un état de phlogose , ne peut se prêter à l'action des muscles érecteurs & des corps caverneux qui ont la plus grande énergie , leur irritabilité étant considérablement augmentée. Cet état d'irritation dure sept à huit jours ; pendant tous ce tems , la matière de l'écoulement est très-abondante & d'une couleur plus ou moins verdâtre ; mais à mesure que l'irritation diminue , elle prend une teinte plus jaune & acquiert plus de consistance.

Nous avons déjà dit que dès l'invasion de l'écoulement , les envies d'uriner étoient fréquentes. Ce qu'il y a encore de remarquable à cette même époque , c'est le jet de l'urine qui est très-petit , souvent fourchu & plus communément en forme de spirale ; effet qui résulte de la restriction du canal de l'urètre & de la tuméfaction de son orifice.

Nous employons de préférence le terme d'irritation à celui d'inflammation pour exprimer l'état du canal de l'urètre dans cette circonstance ; attendu que tout nous prouve qu'il n'est pas dans un état bien réel d'inflammation. Il n'est pas aussi indifférent qu'on le pense , de fixer son opinion sur cette remarque , puisque la pratique générale prescrit un traitement différent pour les maladies d'irritation , que pour celles qui sont inflammatoires. Le mode vénérien agit différemment selon la susceptibilité des parties qu'il affecte. En général son action est irritante , & excite une inflammation locale qui se comporte comme toutes les inflammations possibles ; mais toujours , relativement à la susceptibilité des parties ; en sorte , que tantôt il produit une inflammation irrésoluble qui conduit à la suppuration , quelque soins qu'on

puisse prendre pour l'empêcher, comme dans le chancre; tantôt elle est susceptible de résolution, comme dans le phimosis & le bubon. Dans la gonorrhée, l'irritation vénérienne ne paroît pas être portée jusqu'à l'inflammation; 1°. parce qu'il n'y a point de tuméfaction sensible, comme dans le bubon, le phimosis, le chancre; 2°. *parce que l'excrétion de la matière gonorrhéique commence à paroître avant que le malade ait éprouvé aucun des symptômes qu'on pourroit imputer à l'inflammation*; 3°. enfin, parce que les remèdes stiptiques, astringens & autres irritans guérissent la gonorrhée, sur-tout lorsqu'ils sont administrés en injections; ce qu'ils ne produiroient pas s'ils avoient à combattre une inflammation réelle.

La tuméfaction est une conséquence naturelle de l'inflammation, qui se trouve d'autant plus grande que l'inflammation est considérable. Je ne crois pas qu'on puisse considérer l'état du canal de l'urètre dans la gonorrhée, même dans le fort des accidens, comme une tuméfaction inflammatoire. Car, si l'on compare celle de la peau du prépuce dans les phimosis, on jugera facilement que l'autre ne sauroit jamais passer à un pareil état, sans que l'excrétion de l'urine ne devînt impossible, à raison du rapprochement des parois du canal.

La tuméfaction inflammatoire donne encore d'autres indices: la partie qu'elle occupe est ordinairement d'un gros volume; elle est très ardente & fort sensible au toucher; le phimosis & le paraphimosis en sont des exemples. Si on laisse la verge pendante dans ces deux derniers cas, le sang s'y accumule, les pulsations y sont vives & douloureuses, la fièvre locale y est considérable, & l'inflammation ne tarderoit pas à déterminer la

gangrène, si l'on n'en prévenoit promptement les suites, tant par une situation avantageuse de la partie, que par les topiques antiphlogistiques les plus vantés. Dans la gonorrhée, rien de tout cela n'arrive; la verge a beau être pendante, on n'y sent ni plus de pulsation ni plus de douleur; elle est à-peu-près insensible au toucher, & la grosseur n'en paroît pas augmentée; les érections nocturnes sont, à dire le vrai, fréquentes & douloureuses, mais l'irritation augmentée suffit pour produire cet effet: il ne s'en suit pas moins que si le malade peut éviter ces effets, il n'éprouve d'accidens bien sensibles de la gonorrhée, que les cuissions qui succèdent à l'excrétion de l'urine, & qu'on peut judicieusement attribuer autant à la chaleur de cet excrément, qu'à l'impression qu'occasionne l'âcreté des sels qu'il contient sur le tissu spongieux de l'urètre.

J'ai pourtant observé que le gland étoit rouge & un peu gonflé dans certaines gonorrhées; mais je ne refuse point la susceptibilité inflammatoire à cette partie: les chancres qui l'affectent en fournissent des exemples; mais aussi le siège de la gonorrhée virulente n'existe pas dans la fosse naviculaire; il s'y forme quelquefois des chancres qui donnent lieu à l'écoulement d'une matière tout-à-fait semblable à celle de la gonorrhée; mais ces chancres sont sensibles à l'œil & au doigt, & l'on ne peut s'y méprendre. Rien ne prouve donc qu'il y a tuméfaction inflammatoire dans l'étendue du canal de l'urètre, pendant l'action & l'irritation vénérienne qui donne lieu à la gonorrhée virulente.

La formation des matières purulentes est toujours la suite & la conséquence d'une inflammation; je ne crois pas que personne ait osé prétendre le

contraire. Ici les matières virulentes parfaitement semblables au pus, précèdent les accidens qui semblent dénoter une inflammation : telles que les érections nocturnes douloureuses, & les cuiffons après l'issue de l'érection.

Nous avons déjà remarqué que le premier indice de la gonorrhée consiste dans une pellicule qui se forme à l'orifice du meat urinaire, par l'effet de la matière glutineuse qui sort du canal, & dont la quantité augmente en un ou deux jours, au point de salir le linge de plusieurs taches, sans cependant que les ardeurs & les cuiffons aient encore paru. Or, l'excrétion de cette humeur est-elle autre chose que le produit du stimulus vénérien qui agit par une simple irritation sur l'étendue de l'urètre, & qui excite le dégorge-ment des glandes dont il est parsemé ? A cette époque, on détruit assez aisément cet effet par les injections résolatives & stiptiques souvent réitérées (1) ; & d'autres fois, mais moins sûrement, par une ample boisson, rendue apéritive par le nitre : ce qu'on ne produiroit pas si l'action de ces remèdes se portoit sur des parties enflammées ou disposées par le mode vénérien à l'inflammation ; car, bien loin de calmer les accidens par de pareils procédés, on ne feroit, au contraire, qu'augmenter leur intensité.

On ne peut donc pas considérer les accidens primitifs qui accompagnent la gonorrhée, comme

(1) M. *Clare*, chirurgien anglois, a proposé une méthode de traiter la gonorrhée par les injections vitrioliques ; qui prouve que les stiptiques ont la propriété d'arrêter le flux gonorrhéique, quand ils sont portés, par des injections fréquentes, dans le canal de l'urètre.

étant d'une nature inflammatoire , parce que cette maladie a une marche toute opposée aux inflammations véritables , dont les suppurations sont toujours la conséquence , & non la cause , comme il paroît que cela est dans la gonorrhée , ou l'écoulement se manifeste avant les accidens. Cependant , comment se persuader qu'un homme qui souffre des douleurs aiguës en urinant , qui a le canal de l'urètre sensible , & qui ne peut souffrir l'érection , ne soit atteint d'une maladie inflammatoire. Je fais qu'on ne concevra pas cela facilement ; j'ai été moi-même fort opiniâtre à capituler ; mais l'expérience étant venue au secours de l'analogie , j'ai été forcé de me rendre à l'évidence. Effectivement , si les remèdes qui sont propres à calmer une inflammation bien réelle ne font rien sur la gonorrhée ; & si ceux qui font le plus grand mal dans l'inflammation guérissent au contraire la gonorrhée , que doit-on conclure ? que cette maladie n'est point inflammatoire. On n'a jamais conseillé les lotions vitrioliques dans le fort d'une grande inflammation , parce qu'on est sûr qu'elles feroient le plus grand mal ; cependant on les conseille , & l'on en obtient le plus grand succès en les employant en injections contre la gonorrhée , dans le tems où elle paroît la plus irritée.

La rougeur , la chaleur , le gonflement , la pulsation & la fièvre composent le caractère général de l'inflammation ; dans la gonorrhée , il y a peu de rougeur , de chaleur , point de gonflement ni pulsation sensible , presque jamais de fièvre. Par exemple , un homme se pique le doigt avec une épingle : cette piqûre s'enflamme , la rougeur devient considérable , les pulsations sont fortes & douloureuses , le gonflement est souvent porté au plus haut degré , une fièvre violente survient : la cause

cause de tout cela n'a été pourtant qu'une très-légère solution de continuité ; mais la susceptibilité de ces parties est telle, que le plus petit désordre dans leur organisation y détermine les plus forts accidens ; car la même cause, dans toute autre partie, ne produiroit pas, à coup sûr, les mêmes effets. Telle est l'histoire de toutes les maladies qui affligent l'humanité : telle cause qui, sur telle partie, produit tel effet, en produit un différent sur telle autre, parce que la susceptibilité n'est pas la même ; ainsi, le canal de l'urètre, qui a de la susceptibilité pour l'infection & l'irritation vénérienne, n'en a pas pour l'inflammation qu'elles excitent par-tout ailleurs ; comme sur le gland, quand elles produisent un chancre ; sur la peau du prépuce, quand elles occasionnent un phimosis ; dans les glandes inguinales & le tissu cellulaire qui les enveloppe, quand elles produisent un bubon.

Le canal de l'urètre est un organe sécrétoire qui filtre sans cesse une humeur lubréfiante qui sert à garantir ses parois de l'impression des sels âcres de l'urine ; une cause irritante, qui vient s'établir dans ce canal, doit occasionner une plus grande sécrétion d'humour, ainsi que le tabac le fait à-peu-près du mucus du nez, en irritant la membrane pituitaire ; &, plus sensiblement encore, l'impression du froid dans les fortes gelées. Or, toute sécrétion augmentée suppose deux choses : 1°. , irritation dans les parties d'où elle vient ; 2°. , dégénérescence de son caractère ; de ces deux circonstances réunies, il doit nécessairement en résulter des effets contraires à la nature & à la santé. C'est, sans doute, ce qui se passe dans le cas que nous discutons ; il y a de fortes raisons pour le présumer. D'après ce principe, le siège

de la gonorrhée est donc dans toute l'étendue de l'urètre, & l'on peut considérer son écoulement comme un vrai catharre : c'est à-peu-près le sentiment de tous les auteurs modernes. « Il est prouvé, dit M. *Clare* (1), par un grand nombre d'expériences ingénieuses & avouées généralement, que la matière de l'écoulement dans la gonorrhée n'est pas du *pus*, mais du *mucus*; le *pus* est une matière qui coule des plaies & des ulcères, tandis que le *mucus* vient des surfaces non ulcérées, bien loin qu'elles soient quelquefois enflammées (2).

« Le Docteur *Hunter* a souvent disséqué l'urètre des personnes mortes ayant la gonorrhée, & il n'a jamais découvert d'ulcère dans ce canal. Le *mucus* est par lui-même un fluide doux & fain, mais susceptible de contracter de l'acrimonie & de la virulence par une contagion quelconque ».

« La gonorrhée n'est donc autre chose qu'un écoulement sensible & virulent du *mucus* exprimé des glandes du canal de l'urètre ».

« Le *mucus* qui n'est pas corrompu est clair comme le blanc d'œuf; il paroît quelquefois en goutte à l'orifice de l'urètre; près des glandes, il est d'une viscosité mucilagineuse, & son usage est de lubrifier & de défendre le canal de l'irritation qu'occasionnent les sels que l'urine charie avec elle. Il ressemble aux larmes, qui, pour l'ordinaire, ne sont exprimées qu'en petite quantité; mais si les glandes lacrimales sont affectées par le chagrin,

(1) P. 122, ouv. cité.

(2) M. *Clare* ne suppose pas que les surfaces non-ulcérées soient enflammées. Dans cette circonstance, il suppose seulement qu'elles peuvent l'être quelquefois, sans cesser pour cela de fournir l'humeur qu'elles donnent dans l'état naturel.

irritées par la poussière ou toute autre substance, capable de l'offenser, alors l'écoulement de ce fluide devient abondant, & même quelquefois il acquiert de l'âcreté ».

« Lorsque la membrane pituitaire est irritée par un rhume violent ou par toute autre cause, nous voyons souvent qu'il survient un écoulement extraordinaire par cet organe; cependant personne ne s'avise d'y soupçonner l'existence d'un ulcère. J'ai souvent remarqué que le mucus, décoloré de ces parties, avoit une très-forte ressemblance avec la matière de l'écoulement dans la gonorrhée; j'ai même vu plusieurs fois que l'une & l'autre matière reçue sur un mouchoir ou sur un linge blanc quelconque, & confrontées entr'elles, que les personnes les plus versées dans la médecine étoient embarrassées pour les distinguer l'une de l'autre ».

« Lorsque l'un & l'autre de ces mucus ont contracté de l'acrimonie par quelque cause que ce soit, ils enflamment & excorient quelquefois, à un degré très-fort, les membranes nerveuses & irritables qu'ils touchent (1); ces excoriations, en général, se guérissent d'elles-mêmes; mais quand elles sont opiniâtres, personne n'hésite alors d'appliquer des répercussifs, sans avoir la plus légère crainte que cette méthode puisse entraîner des suites fâcheuses; le cas seroit tout différent, s'il existoit déjà des ulcères; on auroit alors toutes sortes de raisons de croire que ce traitement seroit

(1) L'écoulement gonorrhéique enflamme quelquefois le gland & le prépuce, plus communément ce dernier, parce qu'il a plus de susceptibilité pour l'inflammation; mais il ne s'ensuit pas de là que la membrane de l'urètre soit enflammée par la sécrétion de l'humeur des glandes dont elle est issue.

« courir le danger d'une rentrée de matière dans la circulation ».

« Tous les Ecrivains pensent qu'une goutte de pus acrimonieux, absorbé dans le sang, est capable d'infecter tous les fluides, d'irriter les vaisseaux, & de produire des maladies dangereuses : telles que des fièvres putrides (1) ».

D'après cela, nous devons croire qu'il n'est pas d'être pensant qui voulût adopter une opinion aussi dangereuse & aussi dépourvue de raison ; mais puisque la matière de l'écoulement est du *mucus* pur, & qu'il est prouvé qu'il n'a aucune relation avec l'économie animale, ni avec le système de la circulation, alors on peut le détruire avec autant de sûreté qu'on enlève les ordures & les malpropres de la surface du corps.

Le sentiment de M. *Fabre* n'est pas tout-à-fait semblable à celui que nous venons d'exposer ; il est, à cet égard, dit-il, de celui de M. *Sharp*, qui pense que l'écoulement des gonorrhées n'est pas tout-à-fait une matière purulente ; mais, en partie du pus, & en partie une liqueur qui vient des organes sécrétoires voisins. On observe souvent que dans le commencement de la gonorrhée, l'écoulement purulent est précédé d'une matière séreuse & abondante, avant que l'inflammation se soit déclarée, & que les douleurs se fussent ressenties. Enfin, pour confirmer cette opinion, on peut ajouter, continue-t-il, que la quantité de

(1) Ce n'est pas au moins le pus qui provient des symptômes vénériens, qui est capable d'infecter toutes les humeurs ; car il n'affecte pas même les parties qui ont la plus grande susceptibilité pour le mode vénérien, telles que le gland & l'intérieur du prépuce ; ainsi que les inoculations que nous avons tentées nous l'ont prouvé.

matière qu'une gonorrhée rend pendant plusieurs mois, est beaucoup plus grande, si on peut en juger par analogie, qu'un petit nombre d'ulcères de l'urètre, ou des réservoirs féminaires n'en pourroient fournir ».

Cette dernière raison est sans-doute spécieuse, & prouve véritablement en faveur de l'opinion qui attribue au mucus des glandes & de la membrane de l'urètre, toute la matière de l'écoulement gonorrhéique, & l'on ne voit pas trop pourquoi on ajouteroit encore à cela l'existence, des petits ulcères, que rien n'a démontrée. Si le canal de l'urètre étoit susceptible d'ulcération, ce ne pourroit être que par un effet secondaire, ce qui ne se reconteroit que rarement, & qui seroit toujours une suite d'une très-grande inflammation. M. *Fabre* convient qu'on observe, que dans le commencement de la gonorrhée, l'écoulement purulent est précédé par l'écoulement d'une matière séreuse & abondante, avant que l'inflammation soit déclarée. Or le virus vénérien qui excite primitivement un écoulement d'une nature séreuse & abondante, ne borneroit pas là son action, ou bien cette matière séreuse exciteroit elle-même l'inflammation, ce qui paroîtroit plus raisonnable de croire, si on pouvoit prouver qu'il existe une inflammation bien réelle; mais ne pourroit-on pas attribuer les douleurs qui se font sentir quelques jours après que cet écoulement séreux a paru, au dépouillement de l'humeur lubrifiant qui tapisse le canal dans l'état naturel, & qui le garantit de l'impression des sels âcres que l'urine charie? je ne crois pas que cette supposition soit dénuée de toutes sortes de preuves; car enfin la présence d'un stimulus est sûre, par l'effet de l'écoulement séreux, qui est une consé-

quence de l'irritation du mode sur les glandes de l'urètre. Or, tout stimulus agace, irrite & rend plus sensibles toutes les parties sur lesquelles il exerce son action, & si ce sont des surfaces sécrétaires, il doit nécessairement augmenter leur sécrétion; c'est ainsi que le poivre, le vinaigre & autres aromâtes dont on assaisonne nos mets, excitent une plus grande quantité de salive, & qu'ils échauffent & irritent les parois de la bouche, que la dose en est plus ou moins forte.

Tout doit donc s'expliquer par la sécrétion du mucus, & par l'irritation que le mode vénérien établit; irritation qui fait sympathiser tous les corps glanduleux de l'urètre avec ceux qui entourent les parties de la génération; ce qui fait qu'il est rare de voir une gonorrhée, dans son principe, sans engorgement des glandes inguinales. Il n'est donc pas besoin d'inflammation pour établir l'écoulement gonorrhéique, & d'après ce que nous avons exposé, on ne peut regarder comme tels les accidens douloureux qui succèdent aux premiers indices de la maladie. Je ne dis pas que l'inflammation ne puisse quelquefois avoir lieu; mais ces cas sont rares, & quand il s'en présente, ils sont un effet secondaire de la maladie, auquel probablement le mode vénérien n'a aucune part (1).

La tuméfaction de la prostate qui s'absçède quelquefois, le gonflement des testicules qui de-

(1) M. *Hunter* dit que l'inflammation, dans cette circonstance, sembleroit plutôt être ce qu'on appelle une erreur de lieu sur la surface de l'urètre; de même qu'on l'observe dans l'engorgement des vaisseaux de la conjonctive. P. 46, ouv. cité.

viennent d'un volume considérable, sont des accidens inflammatoires ; mais ils ne sont jamais que secondaires à l'action & à l'irritation vénérienne ; d'où l'on peut judicieusement conclure qu'ils peuvent appartenir à toute autre cause qu'au principe d'infection. Pour étayer notre opinion sur le catarre gonorrhœique, car c'est le véritable nom qui convient à l'accident dont nous traitons, il est à propos de rappeler ici, qu'on trouve une quantité innombrable de gonorrhées, qui s'annoncent, & qui parcourent leur période, sans occasionner dans aucun tems la moindre douleur, ni la plus petite cuisson, & dont cependant l'écoulement est considérable : seroit-ce parce que le virus n'agiroit pas dans les gonorrhées ardentes, de même que dans les gonorrhées froides ? non, sans-doute, car l'effet du virus est évident, & prouve l'uniformité de son action dans toutes les circonstances où il produit l'écoulement gonorrhœique, qui est toujours primitivement du même caractère. Dans le plus grand nombre des cas, les symptômes qui le suivent sont le résultat d'une action toute différente de la première ; ce qui le prouve, c'est que ces symptômes se dissipent promptement au bout de huit ou dix jours, tandis que l'écoulement subsiste dans le même degré de force pendant plusieurs mois, & quelquefois pendant plusieurs années, en dépit même de l'art qui le poursuit. L'inflammation du chancre, du phimosis, du bubon, subsiste avec tous ses attributs pendant tout le tems que le symptôme existe ; pourquoi, si cette inflammation avoit lieu dans la gonorrhée, ne persisteroit-elle pas également tant que l'écoulement subsiste ? Le catharre gonorrhœique n'est pas inflammatoire : les cuissons qui succèdent à l'excrétion de l'urine, la pesanteur du

périné, la courbure de la verge dans l'érection sont autant d'effets d'une irritation particulière à toutes les surfaces sécrétoires qui sont stimulées par quelques agens particuliers (1).

Le système de l'irritabilité est établi sur la propriété du mucus. *Haller*, MM. *Zirmerman* & *Tiffot* conviennent que ces différens degrés sont proportionnels à la consistance de ce corps singulier, & qu'elle est d'autant plus grande qu'il en a moins (2). M. *Tiffot*, en présentant le tableau des parties sensibles & irritables, dit que l'irritabilité des parties génitales a quelque chose de singulier (3).

A l'égard de la manière dont le stimulus vénérien agit sur les glandes de l'urètre, on doit présumer que ce n'est pas seulement en vertu d'une action irritante simple, mais en vertu d'une action composée; car l'infection vénérienne, dans la gonorrhée, doit nécessairement avoir un but différent que celui d'irriter; elle doit, comme dans les autres modes d'infection, établir un foyer particulier d'où le mode d'irritation puisse tirer toute sa force. Nous avons dit, en parlant du virus vénérien, qu'on pouvoit supposer qu'il étoit le fluide électrique disséminé, altéré, & passé sous une forme d'expansion; & si nous

(1) Si l'on met sur le gland une goutte de la matière laiteuse que les figues non-mures présentent au bout de leur queue, quand on les sépare des branches, on éprouve bientôt après tous les accidens qui accompagnent la gonorrhée dans son invasion, sans remarquer aucune espèce d'inflammation. Cette découverte est due aux polissonneries des écoliers dans les provinces méridionales.

(2) P. 35, dissertation sur les parties sensibles & irritables.

(3) P. 19, ouv. cité.

comparons les effets de ce fluide universel sur la membrane pituitaire , par les tems froids & secs , où l'on fait qu'il est très-abondant dans l'atmosphère , avec ceux qui accompagnent la gonorrhée , on trouvera quelque analogie entr'eux.

La première impression du fluide électrique , disséminé dans l'air par un tems froid & sec , sur la membrane pituitaire , est d'abord d'exciter une plus grande abondance de muscosité , qui , bientôt après , prend une teinte jaunâtre ; les bords des narines deviennent rouges & sensibles ; la lèvre supérieure s'épaissit , & elle acquiert la même rougeur & la même sensibilité.

Le catharre gonorrhœique se comporte tout-à-fait de même , à la différence que la muscosité , qui n'est pas ordinairement sensible dans ce dernier cas , attendu que les urines l'entraînent avec elles , paroît d'abord avec une teinte jaune , mais sans douleur ni irritation dans le canal ; ce n'est qu'après qu'elle a rendu les parties sensibles à l'action de l'urine , & cette sensibilité est seulement l'effet d'une plus grande sécrétion que celle qui existe dans l'état naturel.

Darvin observe , dans ses expériences sur le pus & le mucus , que toutes les fois que la sécrétion d'un fluide est augmentée , il y a en même-tems une augmentation de chaleur dans la partie. Il ajoute : l'humeur catharrale qui distille des narines de ceux qui vont à cheval par un tems de gelée , ainsi que les larmes qui coulent des yeux de ceux qui sont affectés d'obstructions dans les points lacrimaux , sont aisément distingués de tout autre par la quantité de sel muriatique & ammoniacal qu'elles contiennent , puisqu'elles enflamment la peau sur laquelle elles coulent. Ainsi dans le catarrhe , la lèvre supérieure devient rouge

& gonflée ; les malades se plaignent d'une saveur salée dans la bouche ; les larmes corrosives rougissent les yeux & les joues. L'humeur, de quelque éruption galeuse, corrode de tous côtés les parties soumises à la contagion.

En conséquence de cette opinion sur la susceptibilité des parties, qui sont le siège de la gonorrhée, on peut juger que les cas où le canal de l'urètre se trouve ulcéré, sont très-rares. J'en excepte son extrémité & seulement tout ce qui est compris dans l'étendue de la fosse naviculaire, qui est formée par le gland, attendu que cet organe possède la susceptibilité inflammatoire ; ainsi que les chancres qui l'affectent le prouvent manifestement ; mais si le canal de l'urètre n'est pas susceptible d'inflammation, & par conséquent d'ulcération, il n'en est pas moins exposé à des rétrécissements qu'on avoit supposé provenir des pertes de substances auxquelles l'ulcération expose les parties qu'elle affecte ; mais ce n'est pas encore ici le lieu d'en parler.

Le traitement de la gonorrhée virulente est un de ceux qui a le plus varié & sur lequel les opinions ont été le plus partagées ; les uns ont prétendu qu'il falloit traiter cette maladie sans mercure & seulement par les anti-phlogistiques, la saignée & la purgation ; les autres ont cru qu'il étoit prudent de combiner tous ces moyens avec l'usage du mercure ; des troisièmes, & ceux-ci ont été les moins nombreux, ont prétendu qu'il falloit l'attaquer par le mercure seul, en y joignant un traitement local approprié ; *M. Clare* est de ce nombre.

Cette mobilité d'opinions prouve assez qu'on n'a jamais été bien fixé sur la nature de l'écoulement gonorrhéique, sur son siège & sur l'état

des parties qui le fournissent : car on se fût attaché à une méthode invariable dans sa base , si véritablement on eût agi d'après une cause connue. L'expérience a peut-être également contribué à maintenir les esprits dans cette division ; car on a eu des succès par toutes les méthodes , & de ce qu'on a réussi une fois , on a cru , avec quelque fondement , qu'on pourroit réussir toujours ; mais comme il est des maladies sur lesquelles la nature & une bonne constitution ont un pouvoir absolu , & que la gonorrhée est de ce genre , il a dû se faire que , dans bien des cas , on aura mis des succès sur le compte d'un traitement , tandis qu'ils n'appartenoient qu'à la nature.

L'opinion qui existe que la gonorrhée est une maladie véritablement inflammatoire , a dû nécessairement faire établir la nécessité du régime des anti-phlogistiques & le danger du mercure en pareil cas ; delà tous les pronostics hasardés sur le compte des personnes qui , se trouvant avec quelque légère incommodité , ont déclaré n'avoir pas été traitées méthodiquement ; car le mercure , qui détruit généralement l'infection vénérienne , est souvent soupçonné de favoriser la dissémination du virus. Il y en a d'autres qui prétendent que toutes les gonorrhées doivent être traitées sans mercure , & qu'on doit seulement s'attacher à favoriser le dégorgement ; parce que le virus s'échappe avec la matière : ce raisonnement est absurde , parce que la matière , qui est une conséquence du virus , ne peut pas en être , en même-temps , le destructeur , ces deux propriétés étant entièrement incompatibles. La méthode rafraîchissante n'est pas la bonne méthode de traiter la gonorrhée. Il ne s'agit pas ici de tempérer le cours du sang , de modérer son inflammation ; il n'est

question que de neutraliser & d'expulser un mode d'irritation qui imbibe & infecte le canal de l'urètre, sans l'ulcérer, & qui augmente la sécrétion de l'humeur produite par les glandes qui lui sont propres. Or, une diète rafraîchissante, qui agit sur toute la constitution, ne sauroit être le remède positif de ce mal local; d'ailleurs, quand elle pourroit diminuer l'intensité des symptômes, elle ne sauroit, dans aucun cas, neutraliser le mode d'infection, sur lequel nous savons qu'il n'y a qu'une grande augmentation d'action naturelle ou excitée qui soit capable d'agir. C'est pour cela, que la méthode qui prescrit l'usage du mercure, dès l'invasion de la maladie, doit être préférée; parce qu'elle maintient, dans un degré convenable, l'irritation nécessaire à l'expulsion du virus, sans laquelle il ne sauroit être parfaitement détruit.

Une observation constante a prouvé que les gonorrhées les plus irritées étoient celles qui se terminoient le plus promptement, & dont les succès étoient les plus certains; que les remèdes antiphlogistiques étoient, non-seulement, fort longs à opérer sur l'irritation, mais même qu'ils éternisoient les écoulemens.

» Dès l'invasion de la gonorrhée virulente il faut avoir recours aux mercuriaux, dit M. *Thion de la Chaume* (1). Ce précepte, donné par les plus grands maîtres de l'art, est, sans contredit, celui qu'il importe le plus de suivre. Cette pratique, il est vrai, est un peu différente de celle qu'on suit vulgairement; mais aussi est-elle plus sûre. En se comportant ainsi, l'on combat victorieusement son ennemi; ce qui n'arrive pas tou-

(1) Tableau de maladies vénériennes p. 25.

jours par la méthode ordinaire. Nous favons bien que cet avis , malgré son importance , fera rejeté par les gens qui ont fait vœu de ne jamais s'écarter de la monotonie de leur procédé curatif , & de fuir tout ce qui pourroit faire innovation dans leur routine ; mais peu nous importe. Ce qui détourne presque toujours ces fortes de gens de suivre la méthode que nous proposons , c'est qu'elle augmente le flux de l'écoulement gonorrhœique ; peut-on conclure delà , néanmoins , avec le commun des guérisseurs , que les mercuriaux augmentent le mal ! non , sans doute , il faut en conclure , au contraire , qu'ils le diminuent en procurant le dégorgement des parties , & favorisant la sortie de l'humeur que la nature indiquoit vouloir extraire par cette voie. *Eò ducendum quò natura vergit*, dit Hippocrate ».

« Si l'on se contente de prescrire l'usage des mercuriaux sur le déclin des gonorrhées , l'on éternise la maladie , bien loin de favoriser sa guérison. Les parties mercurielles irritent sans cesse la cicatrice naissante ; bientôt l'écoulement se renouvelle ; les malades , rebutés de la longueur du traitement , fatigués du long usage des remèdes , se plaignent alors amèrement de la durée de leur maladie. Pour mettre fin à ces murmures , l'on se hâte d'avoir recours aux injections astringentes , qui , bientôt , procurent la cicatrice de l'ulcère (1) ; ceux qui se sont ainsi comportés , ne manquent pas de dire , pour rassurer les ma-

(1) On pourroit croire que l'auteur établit le siège de la gonorrhée dans un ulcère ; mais on n'a qu'à lire le premier *alinéa* de la page 18 de ce même ouvrage , & l'on verra qu'il dit , que des raisons assez importantes lui font croire que le véritable siège de cette maladie est la tunique interne de l'urètre.

lades, que le petit écoulement qui subsiste, & qu'on apperçoit le matin en forme de perle, quand on comprime le canal de l'urètre, dépend de la foiblesse des vaisseaux féminaux; mais défiez-vous de leur discours : ils vous préparent bien des maux qui manifesteront leur existence au moment que vous, y penserez le moins. *Inceditis per ignes suppositos cineri doloso.* Cette remarque, que j'ai été à portée de faire plusieurs fois, avoit été faite par le grand *Sydenham*; ces restes d'écoulement, dit ce grand homme, qu'on regarde souvent comme très bénins, & dont on croit pouvoir se défaire sans danger, ne sont rien moins que cela : ce sont les restes d'un levain qui n'est pas encore bien détruit, *contagii nondum penitus devicti reliquiae*; quand on les arrête au moyen des astringens, il survient des dartres & des ulcères véroliques sur différentes parties du corps ».

Comme ce passage est entièrement conforme à l'opinion que nous avons prise sur l'usage des mercuriaux, dès l'invasion de la maladie, d'après ce qu'un grand nombre d'expériences nous a prouvé de leur efficacité en ce cas, nous n'avons pas hésité de le rapporter en entier, afin de faire voir que, quoique ce ne soit point la pratique la plus universellement reçue, au moins est elle celle des auteurs qui ont écrit d'après l'expérience (1).

(1) L'ouvrage de M. *Thion de la Chaume* est intitulé, tableau des maladies vénériennes, suivi de l'exposition des principales méthodes employées jusqu'ici pour les combattre; ouvrage fondé sur l'expérience & rédigé d'après les plus grands médecins tant anciens que modernes. Il seroit à désirer que cet ouvrage fut écrit avec moins de prévention contre les chirurgiens, auxquels l'auteur reproche gratuitement des erreurs dans la pratique des maladies vénériennes. Voyez p. 6 de la préface.

Je foudets à l'usage des gâteaux toniques tous les malades attaqués de la gonorrhée virulente, à quelqu'époque de la maladie qu'ils se présentent; mais il arrive communément qu'ils n'entrent aux hôpitaux qu'après que les symptômes les plus douloureux sont passés, de sorte que l'irritation n'est jamais considérable; mais le fût-elle encore davantage, je n'en suivrois pas moins cette règle, plus de deux mille observations de ce genre, toujours couronnées de succès, m'ont prouvé combien j'étois fondé à le faire. On auroit beau s'escrimer en longs raisonnemens, pour prouver que cela ne peut être; le témoignage en subsiste: &, en médecine, les faits sont préférables aux raisons. Les gâteaux doivent être pris, dans cette circonstance, de la même manière que je l'ai prescrit dans le chapitre du traitement de la vérole, en observant seulement de boire deux verres d'eau au lieu d'un, après chacun, pendant que les ardeurs de l'urine subsistent; il faut également boire plus que de coutume dans le repas, sans, cependant, que cette règle dispense de la sobriété convenable sur le vin, qu'il faut mêler de beaucoup d'eau.

Lorsque les cuissions sont totalement passées, que la matière de l'écoulement devient plus blanche & moins abondante, on injecte dans le canal la lotion des gâteaux N^o. II, qui est tonique & fondante, & qui abrège considérablement la cure, sans jamais déterminer aucun accident, parce qu'elles ont l'avantage de toutes les autres injections, sans avoir aucun de leurs inconvéniens. Le traitement tonique stimulant, rendu tel par la nature de ma préparation mercurielle, quoiqu'en apparence contr'indiquée dans le commencement de la gonorrhée, est cependant celui qui

se trouve le plus propre à la guérir , parce qu'il fixe promptement les progrès du mode vérolique , & qu'il l'expulse hors des voies , en le neutralisant & le combinant aux matières qui résultent de son action ; comme le remède est d'ailleurs beaucoup apéritif , & qu'il détermine une abondance d'urine , il se trouve que le canal est souvent lavé sans irritation , parce que les urines étant en plus grande quantité , sont moins âcres & plus médicamenteuses.

Quand la gonorrhée virulente est ancienne , l'action du traitement doit être augmentée en raison de l'indolence de la maladie ; il s'agit souvent de résoudre des localités qui l'entretiennent , ou de les mettre en suppuration , & l'on n'opère l'un ou l'autre de ces deux effets qu'en imitant le travail de la nature , qui consiste toujours à soutenir une action au-delà de celle qu'excite la cause morbifique avec laquelle elle se trouve en combat (1) , il faut donc augmenter la dose des gâteaux toniques , & rendre les injections un peu plus agaçantes , afin que le remède qui parcourt la constitution , se dirige plus efficacement vers le local de la maladie , & cela par la sympathie qu'ont les remèdes , principalement le mercure , de se porter toujours vers le point le plus irrité. On pourra en conséquence se servir de l'injection n^o XX , qui ne diffère de l'autre que par une légère addition de sel armoniac (2) .

(1) M. *Peirythe* , p. 210 , dit que l'inflammation de la gonorrhée est moins dangereuse qu'on ne pense ; qu'elle est utile , en ce qu'elle s'oppose à la progression du virus , & le retient , en quelque sorte , dans son premier siège.

(2) Les injections d'eau de mer sont excellentes , dans les anciennes gonorrhées qui proviennent de l'inertie du

Comme le gland est susceptible d'inflammation, on le trouve souvent rouge & gonflé, dans la gonorrhée virulente; quelquefois même la fosse naviculaire est ulcérée; on doit dans ce cas le baigner souvent dans l'eau vétégo-minérale, n^e VI, afin de dissiper la rougeur qui entretient sympathiquement l'irritation du canal, & par conséquent l'écoulement: les personnes qui ne décalottent point, soit qu'elles ayent un phimosis naturel ou artificiel, doivent faire des injections de tems en tems avec de l'eau tiède entre le gland & le prépuce, afin d'enlever la matière de l'écoulement qui s'y ramasse, & dont le séjour lui fait contracter de l'acrimonie qui entretient l'irritation du gland, & qui, par cela même, peut exciter l'inflammation du prépuce. Un procédé fort simple, qui peut remplacer les injections dans le cas présent, consiste à ferrer avec les doigts le prépuce à son extrémité, quand on rend l'urine; de cette manière, on l'oblige à se répandre sous toute la calotte; &, par ce moyen, elle entraîne toutes les ordures qui peuvent s'y trouver. *M. Clare*, que nous avons déjà cité, a proposé une méthode de traiter la gonorrhée par les injections vitrioliques; il fait dissoudre dix grains de *vitriol blanc* dans deux onces d'eau mucilagineuse. « Cette quantité d'injections, dit-il (1), doit être employée froide & de suite en trois ou quatre seringuées; on répète cette opération plus ou moins de fois dans les vingt-quatre heures, en proportion des effets avantageux que ces injections procurent ».

tissu spongieux de l'urètre ou de celles des glandes qui lui sont particulières.

(1) P. 114, ouv. cité.

« Il ne faut pas vider la seringue d'un seul jet , mais s'arrêter quand elle est à-peu près à la moitié , avec la précaution , la seringue étant toujours dans le canal , de ferrer & de fermer le bout du gland avec les doigts ; une minute ou environ après , on achevera de vider la seringue ».

« Il faut que ces injections soient faites dès l'invasion de la maladie : sans quoi elles manquent souvent leur coup , & elles ne doivent exciter d'autre sensation sur le canal , qu'une légère cuisson ; si elles étoient trop fortes , il faudroit affoiblir la dose du vitriol , parce que , dit M. *Clare* , l'irritation qu'elles occasionneroient donneroit de l'intensité aux symptômes , bien loin de les diminuer ».

M. *Clare* prescrit en même-tems l'usage du mercure. « Le sentiment général , dit-il (1) , est qu'il faut donner de petites doses de mercure en même-tems qu'on administre les injections. (Voyez *Fordyce* , *Sanders* , *Smitt* & autres). Conformément à cette opinion , je prescris un grain de *calomelas* , dont je fais faire une friction sur la surface interne des lèvres ou de la langue (2) , tandis que je fais injecter la dissolution du vitriol de préférence à tout autre ; car , après avoir répété nombre d'expériences avec plusieurs espèces d'injections , je n'en ai pas trouvé qui guérissent la gonorrhée en aussi peu de tems que celles du vitriol ; il y en a , au contraire , qui ne procurent aucun succès , & même qui aggravent les symptômes de la maladie ; ce n'est pas sur un très-petit

(1) P. 117.

(2) Voyez la méthode d'absorption , chap. IV , troisième partie , où le procédé est décrit.

nombre d'exemples qu'il faut juger la méthode de M. Clare, qui, véritablement, est propre à arrêter le flux gonorrhéique très-promptement, sur-tout quand elle est employée dès l'invasion des symptômes. Mais la suppression de cet écoulement peut-il autoriser à conclure affirmativement en faveur de la cure radicale? Le mode d'infection qui produit la gonorrhée est-il radicalement détruit, dès-lors que l'écoulement est supprimé, & sur-tout dans un tems qu'on peut dire prématuré?

Dans le plus grand nombre de cas où j'ai voulu employer la méthode des injections de M. Clare avec le vitriol, ou tout autre astringent énergique, la gonorrhée s'est presque toujours supprimée; mais il s'en est suivi ou une constriction douloureuse du canal, ou un gonflement des testicules; ou enfin un engorgement des glandes, des aines; & ce n'a été qu'en rappelant l'écoulement, à quoi l'on ne réussit pas toujours, que j'ai prévenu l'entière formation des bubons qui s'annonçoient. M. le Fèbure, médecin pratiquant à Amsterdam, parle ainsi de la méthode de M. Clare, dans ses observations rares & curieuses sur divers accidens vénériens. « On injectera dans l'urètre, dit-il d'après M. Clare (1), de l'huile douce, telle que l'huile d'amande ou autre semblable; cette injection sera faite chaude deux ou trois fois par jour; après le huitième jour on se servira de l'injection suivante un peu chaude, pendant quatre ou cinq jours, & aussi long-tems qu'il sera nécessaire.

4 Vitrioli alb. ℥℥ .℥i.

Solve in aq. font. ℥ij.

» Une émulsion purgative peut être prise deux fois par semaine, & on peut faire chaque jour

(1) P. 511.

sur les aines une petite friction d'onguent mercuriel ».

» Par ce moyen , une gonorrhée prise dès qu'elle commence à paroître , peut être généralement guérie en quinze jours , sans crainte d'aucune mauvaise suite ; s'il survenoit quelques symptômes inquiétans ou douloureux , on peut y remédier facilement de la manière suivante ».

» Les *ardeurs* d'urine , par une ample boisson rafraîchissante , dans laquelle entrera de la gomme arabique & du nitre ; le *priapisme* & la *corde* , par des opiat pris au lit ; le *phimosis* & *paraphimosis* , par des cataplasmes émolliens & de l'huile injectée entre le gland & le prépuce ; les *bubons* , par des émulsions purgatives & de l'onguent mercuriel ; la *hernie humorale* , par des saignées & purgatives douces , avec des fomentations émollientes & des cataplasmes sur la partie ; les *chancres* , par l'huile & les frictions mercurielles ».

M. *Febure* parle de la première édition de l'ouvrage de M. *Clare* , qui fut imprimé à la Haye en 1782 ; & l'on voit par ce dernier *alinea* , où il propose les moyens de remédier à certains accidens , qu'il jugeoit alors sa méthode capable d'en produire (1).

(1) M. *Clare* , en parlant du docteur *Surit* dans l'édition françoise de 1785 , dit que ce médecin remarque , avec raison , que si l'on met trop d'intervalle entre les injections ou qu'on les arrête , on manque la guérison , & que les malades sont susceptibles d'éprouver l'inflammation des testicules ou des glandes inguinales , & d'avoir des chancres ou des contractions dans le canal de l'urètre. Ces observations , assure-t-il , sont certainement fondées sur des faits. V. p. 117. On ne voit pas trop la raison pour laquelle un trop long interval entre ces injections ,

Dans la traduction françoise que nous avons de la méthode de M. *Clare*, imprimée à Londres, & que l'on trouve à Paris (1), on n'y reconnoît plus celle qui se trouve rapportée sous guillemets, dans le livre de M. *Febure*. Dans cette édition, M. *Clare* conseille les injections d'huile douce pendant huit jours; il ne prescrit les injections vitrioliques qu'après ce terme, & un peu chaudes pendant quatre ou cinq jours; & la dose de vitriol blanc est de demi scrupule, au moins, dans deux onces d'eau.

Dans la nouvelle édition de 1783, il n'est nullement question des injections d'huile douce; M. *Clare* prescrit incontinent les injections vitrioliques; il recommande très-expressément qu'elles soient froides, parce que, dit-il, le froid resserre; & la dose du vitriol blanc n'est que de dix grains, sur deux onces d'eau mucilagineuse de graine de lin (2). D'après cet exposé, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait une différence très-notable entre la méthode de M. *Clare* imprimée à la Haye en 1782 & celle imprimée à Londres en 1785; il n'y a seulement que sur les accidens, dont elle est susceptible, que l'expérience de cet auteur se trouve d'accord. M. *le Febure* rapporte, page 517 & suivantes, les effets qu'il a éprouvés des injections vitrioliques sur des gonorrhées virulentes & non-

pourroit donner lieu à ces accidens; il sembleroit, au contraire, que cette conduite seroit propre à les prévenir; mais M. *Clare*, qui ne veut pas que sa méthode soit susceptible d'accidens, s'éblouit sur la cause de ceux qui l'accompagnent; & c'est un effet de la prévention qui n'est pas rare dans les novateurs..

(1) Chez *Froulé*, libraire, Quai des Augustins

(2) Voyez la page où nous avons copié les préceptes de M. *Clare*.

virulentes , récentes & anciennes. » A tous ceux , dit-il , qui avoient des gonorrhées virulentes ou récentes , quoique bénignes , survient dissurie , strangurie , ischurie , inflammation des testicules ; je l'avois prévu. Les gonorrhées anciennes s'en trouvoient bien ; je l'avois encore prévu ».

« Mon expérience m'a confirmé dans l'idée certaine que les injections ne conviennent nullement dans l'invasion d'une gonorrhée ; j'ai vu le lait , de beaucoup préférable à toutes les huiles , rances pour la plupart ; j'ai vu , dis-je , que le lait simple , injecté en vue d'adoucir l'inflammation , supprimoit l'écoulement , donnoit la dissurie , & portoit la gonorrhée sur les testicules ; mais autant les injections sont à craindre dans l'invasion & avant la dépuration de l'humeur gonorrhéique , autant elles trouvent place quand il ne faut que rendre le ton aux glandes de l'urètre & de la prostate ».

D'après la mobilité des assertions de *M. Clare* , d'après l'aveu qu'on trouve dans ses écrits sur la réalité des accidens graves que sa méthode excite ; d'après l'expérience de tous les auteurs qui l'ont employée (1) ; d'après les résultats fâcheux que

(1) *Astruc* blâme les injections dans le commencement de la gonorrhée virulente. Voy p. 77 , troisième volume. Il rapporte la formule d'une composition propre à être injectée , de l'invention de *Charles Musitan* , qui , selon cet auteur , guérit toutes les gonorrhées en trois jours.

M. Peyrilhe ne paroît pas être partisan des injections. Voy. p. 220 , ouv. cité. Cependant il les conseille dans les gonorrhées des femmes , à cause du peu d'inflammation qui les accompagne. *M. Fabre* condamne les injections ; voy. p. 66 : » Je ne saurois recommander , dit-il , de ne point employer les astringens en injections ; car l'expérience prouve que cette méthode ne manque jamais de donner la vérole ».

nous en avons éprouvés nous-mêmes dans toutes les tentatives que nous avons faites , nous concluons que cette méthode est pernicieuse dans le système de M. *Clare* , & que les injections vitrioliques ne peuvent absolument convenir que dans le déclin de la gonorrhée ; encore faut-il qu'elles soient alliées à l'usage du mercure combiné dans l'injection , & porté dans la constitution par les voies usitées. Le grand remède de la gonorrhée virulente contre lequel l'opinion générale combat à chaque instant , c'est l'exercice : c'est en vain que , pour couvrir l'impuissance des remèdes qu'on administre ordinairement contre cette maladie , on accuse les malades de s'échauffer par les courses , la danse & les travaux ; rien n'est , au contraire , plus rafraîchissant que ces moyens ; je fais bien qu'à ne juger que par l'instant de l'action , on seroit tenté de croire à l'effet opposé ; mais ce n'est pas l'effet immédiat de l'action qu'il faut considérer ici : c'est l'effet consécutif. D'ailleurs , qu'objecter contre l'expérience , qui prouve que les soldats , en fréquentant les salles de danse & d'armes , & en faisant des routes , guérissent des gonorrhées pour lesquelles ils ont été traités vainement dans les hôpitaux ? Si les femmes , de l'aveu de tout le monde , guérissent des fleurs blanches , qui ont la plus grande analogie avec la gonorrhée , en s'agitant , en dansant , en se tirant enfin de la vie molle & oisive à laquelle elles sont ordinairement livrées , que conclure de cet effet pour la gonorrhée ? Les préjugés , qui servent à couvrir l'impuissance de nos moyens , sont de grandes ressources pour ces hommes orgueilleux qui veulent nous persuader du haut degré de leur savoir ; mais doivent-ils faire la loi à ceux qui ne s'attachent qu'à la vérité & qui mettent

toute leur gloire à la faire tourner à l'avantage de l'humanité. Les effets salutaires de l'exercice sur la santé, & même d'un travail forcé, quand le corps est soutenu d'une nourriture saine & proportionnée, sont connus de tout le monde; & l'habitude qu'on peut avoir d'en faire ne souffre point d'interruption sans qu'il n'en résulte un préjudice notable. C'est sur-tout quand on est attaqué de quelques maladies qui en permettent l'usage qu'il est essentiel d'en faire; car la matière de la transpiration, qui est plus ou moins abondante, est un conducteur qui entraîne hors du corps les parties hétérogènes qui troublent les fonctions qui lui sont propres. » Plus la transpiration est abondante, dit M. *Peyrilhe* (1), plus la gonorrhée est bénigne & facile à guérir; moins cette évacuation est copieuse, plus la gonorrhée est vive & ténace ».

» La transpiration moins abondante ne rend la gonorrhée plus rebelle, qu'en se jettant en partie sur le siège d'irritation, source de l'écoulement. Ce phénomène est encore plus marqué chez les femmes que chez les hommes, parce qu'antérieurement à toute infection chez les premières livrées à l'inaction, une partie de la transpiration s'échappe habituellement par le vagin, confondue avec l'exsudation propre à ce conduit ».

» Cette dernière assertion, continue cet auteur dans une note, exigeroit une suite de preuves que cet ouvrage ne comporte point; d'ailleurs, pour la prouver il faudroit l'étendre, & je rencontrerois en mon chemin des vérités étrangères à la pathologie courante, qu'il faudroit prouver

(1) P. 216.

de nouveau , ce qui ne finiroit pas. Par exemple , je dirois que la transpiration déterminée vers *l'uterus* , par le défaut d'exercice , est une des causes les plus ordinaires des ulcères de la matrice ; & que telle femme éprouve un cancer dans cette partie , parce qu'elle n'a pas voulu souffrir un bouton ».

L'exercice qui est infiniment avantageux à la curation de la gonorrhée virulente dans les circonstances ordinaires , l'est encore plus quand les malades sont scorbutiques ; car la constitution influe singulièrement sur la maladie , & sur-tout quand elle est affoiblie par un vice quelconque. Je ne prétends pas cependant admettre l'existence des gonorrhées scorbutiques , si accréditées dans les ports par une certaine espèce de chirurgiens attachés au service de la marine. Je n'ai point de raison pour me prêter à cela , & je fais convenir , quand il le faut , de l'impuissance de tous mes moyens ; mais comme il est plus analogue aux principes d'un ignorant de couvrir son impéritie par des suppositions qui le justifient , il n'est pas étonnant que le scorbut , qui accompagne par-tout le nom de marin , n'affaïonne souvent les maladies qu'on a de la peine à mener à une heureuse fin. La gonorrhée scorbutique est une véritable chimère : car indépendamment qu'il n'y a point de caractère sous lequel on puisse la désigner , il devroit survenir , si véritablement elle pouvoit exister , ce qui arrive à l'égard des bubons , des chancres & du phimosis dans le scorbut aigu ; c'est-à-dire , que la gangrène devroit s'emparer des parties d'où provient l'écoulement , & sur-tout quand il y a ulcération dans la fosse naviculaire. On n'a jamais vu survenir un pareil effet ; & j'ai cependant vu la fièvre scorbutique , tour-

menter des malades attaqués de la gonorrhée virulente (1).

Les malades dans l'état du scorbut chronique ont la fibre lâche , les pores obstrués ; ils transpirent peu , perdent l'appetit & le sommeil. Dans cet état la gonorrhée coule abondamment ; mais l'action de l'urètre est insensible , & l'on auroit beau chercher à l'exciter par des injections & des bougies , on n'y parviendroit pas. L'exercice est le remède souverain de cet état , à quoi l'on peut ajouter la pureté de l'air & le régime tonique. C'est pourquoi il est de la plus grande nécessité de traiter toutes ces maladies hors des hôpitaux.

D'après tout ce que nous avons dit sur la gonorrhée virulente , on a pu voir que le traitement que nous proposons , ne consiste que dans l'usage des gâteaux toniques dès le commencement de la maladie , & qu'on continue jusqu'à la fin du traitement , à moins que la fièvre ne survienne , alors on est obligé d'en suspendre l'usage. La sobriété doit , dans tous les cas , accompagner l'usage des gâteaux , & les injections ne doivent être mises en usage qu'à la fin du traitement , quand on voit que l'écoulement ne se hâte point à disparaître : elles seront faites avec la lotion N^o. 11. Enfin l'exercice soutenu relatif à l'habitude qu'on avoit d'en faire , est encore une circonstance qu'on ne doit point perdre de vue.

(1) J'ai observé plusieurs fois que l'écoulement de la gonorrhée a été le remède du scorbut , & que des malades , entrés en traitement dans une sorte de marasme scorbutique , en étoient fortis parfaitement rétablis. Dans le journal de médecine , du mois d'octobre 1787 , M. *Bacher* rapporte une observation qui prouve que la gonorrhée a été le remède d'une hémoptisie.

La simplicité de ce traitement est sans doute faite pour subjuguier tout le monde ; mais ceux qui veulent des tisannes, des saignées, des bains, des purgations, des injections, &c., ne croiront pas volontiers à la solidité de nos cures : cependant les procès-verbaux, dont ils pourront prendre connoissance, & la certitude qu'ils doivent avoir de mes succès pendant huit années consécutives dans les ports, paroissent propres à calmer leurs allarmes ; & d'après cela, je mérite qu'on me fasse la justice de croire que je n'ai d'autre but que la gloire de l'art & le bien de l'humanité.

On prétend qu'il y a des signes certains qui annoncent quand une gonorrhée est prête à se terminer, & qui assurent la solidité de la cure. Les uns ont dit que c'étoit quand la matière devenoit rare, blanche & épaisse ; les autres, quand elle devenoit limpide. J'ai cherché à m'éclairer là-dessus autant qu'il m'a été possible ; car la science des pronostics est infiniment agréable, j'ose même dire honorable, puisqu'elle nous met à même de pouvoir affirmer aux malades les époques fixes de leur guérison, ce qui suppose des connoissances positives ; mais toutes mes recherches ont été vaines ; ni la blancheur, ni la consistance, ni la limpidité de la matière ne m'ont rien appris de certain. J'ai observé, qu'en général les gonorrhées très-irritées, & dont l'écoulement étoit fort abondant, guérissent plus promptement que les autres ; & que quand elles tiroient vers leur fin, la matière devenoit limpide & contenoit des espèces de filamens ; que dans celles qui étoient moins irritées & l'écoulement moins abondant, la matière devenoit blanche & épaisse ; mais ces variétés n'ont été remarquées que lorsque les gonorrhées existoient seules, & sans autres symptômes

vénéériens, tel que les chancres & les bubons; car dans ces sortes de cas, la marche de l'écoulement est très-variable, tantôt on le trouve jaunâtre & abondant, tantôt rare & aqueux, quelquefois, d'un jour à l'autre, il se trouve supprimé. Il semble que la gonorrhée, dans ces sortes de cas, est maîtrisée par les symptômes qui existent avec elle.

Je ne crois donc pas qu'on puisse hasarder aucun pronostic là-dessus; car la bizarerie de cette maladie est telle, que le plus souvent, avec la plus grande apparence de bénignité, elle continue opiniâtement pendant long-tems.

Les malades qu'on traite de la gonorrhée, en alliant à ce traitement les frictions mercurielles, sont exposés à conserver long-tems des écoulemens assez considérables, que les partisans de cette méthode ne considèrent pas comme véroliques, malgré qu'une infinité d'exemples aient presque toujours prouvé le contraire. On ne sauroit trop dire pourquoi les frictions opèrent un pareil effet: il faut croire que c'est parce que le mercure est porté dans le sang avec une trop grande quantité; mais on ne peut expliquer pourquoi une trop grande quantité de mercure, qui devrait augmenter l'irritation, peut prolonger l'écoulement de la gonorrhée, puisque l'expérience prouve que celles qui ont été les plus irritées, guérissent le plus promptement. Quoi qu'il en soit, c'est un fait avéré, & avoué par les personnes mêmes qui, à raison de leurs principes, auroient le plus d'intérêt à le contredire.

» On voit, en effet, le plus souvent, dit *M. Fabre*, l'écoulement d'une gonorrhée ne point céder aux frictions; mais malgré cette circonstance, on peut moralement assurer le malade de

la guérison radicale de la vérole , si d'ailleurs le traitement a été exact & régulier (1) ». L'exactitude & la régularité présagent , sans doute , en faveur du succès de la cure ; mais quand l'expérience a prouvée qu'un homme exactement & régulièrement traité de la gonorrhée , mais dont l'écoulement subsiste encore , l'a pourtant communiqué à une femme avec laquelle il a eu fréquentation ; l'affertition morale de M. *Fabre* se trouvera évidemment en défaut.

Ce célèbre professeur , qui rejette toutes sortes d'injections , ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut , les admet pourtant ici de concert avec son illustre maître M. *Petit* ; mais il fait observer , que dans le cas où le malade a passé par les grands remèdes , » on peut se servir d'injections , lorsqu'il reste un peu d'écoulement , parce que le mercure a détruit le virus dont la matière étoit auparavant infectée ; on peut aussi , dit-il , dans ce cas se servir d'injections qu'on rend par gradation de plus en plus astringentes (2) ». M. *Fabre* ne craint donc point que l'irritation causée par ces remèdes soit capable de renouveler l'inflammation , ainsi qu'il l'assure page 64.

La gonorrhée virulente doit être entièrement tarie , avant qu'on puisse affirmer la guérison du malade ; & cette règle est aussi spécieuse dans la théorie que dans la pratique. L'opinion , malheureusement trop adoptée , de M. *Fabre* , & de tous ceux qui pensent comme lui , peut devenir funeste à l'humanité. Je demande quel est le chirurgien , pour peu qu'il soit attaché à sa réputation , qui

(1) P. 53 , ouv. cité.

(2) P. 534.

oferoit confeiller le mariage à un homme qui auroit encore un écoulement plus ou moins confidérable, malgré qu'il eût exactement & régulièrement paſſé par les grands remèdes.

M. *Fabre* m'a dit de vive voix, qu'il ne guériſſoit preſque point de gonorrhée chez les femmes par le moyen de ſa méthode : pourquoi ſeroit-il plus heureux chez les hommes ? La différence dans l'organisation des parties peut-elle entrer pour quelque choſe dans le ſuccès, & n'eſt-ce pas uniquement ſur le vice que ſe portent tous les effets des remèdes ? Or, ſi M. *Fabre* ne guérit point par ſa méthode la gonorrhée des femmes, on ne voit pas pourquoi il guériroit mieux celle des hommes qui dépend de la même infection. Si le mercure, après avoir agi ſur toute la conſtitution, trouve un égoût par où il puiſſe s'échapper, on peut être aſſuré qu'il prendra toujours cette route de préférence, & qu'il négligera d'attaquer les ſymptômes contre leſquels on l'adminiſtre. Peut-être que ſi la méthode de M. *Fabre* n'excitoit point la ſalivation, elle ſeroit plus propre à la gonorrhée ; mais non ſeulement M. *Fabre* regarde cette évacuation comme le point capital, mais il veut encore que le ventre faſſe ſon office après que la bouche a orageuſement fait le ſien. On n'ignore pas que toutes les évacuations ſont plus ou moins propres à opérer des révolutions d'humeur ; mais ce n'eſt pas là le but qu'on doit ſe propoſer dans le traitement de la gonorrhée, où le dégorgement eſt indiſpenſable, de l'aveu même de M. *Fabre*, qui dit (1), que tout le monde convient que lorsqu'une go-

(1) P. 47.

norrhée coule abondamment , & qu'elle parcourt successivement les différens périodes , elle ne donne jamais la vérole ; il croit qu'il n'y a jamais eu que *M. Vandermonde* qui ait douté de cette vérité.

De ce qu'on a prouvé que le mercure administré en friction entretenoit la plupart du tems l'écoulement gonorrhéique , on a conclu que dans toutes les méthodes il falloit en discontinuer l'usage sur la fin du traitement , ou après un tems moral. Les raisons de ce précepte paroissent spécieuses au premier aspect ; elles ne sont cependant rien moins que cela , quand on les soumet à un examen sérieux , & qu'on les compare aux résultats de l'expérience.

Il est certain que la méthode des frictions opère l'effet que nous discutons ; mais il n'est pas également prouvé qu'il soit commun aux autres méthodes. Bien loin de-là ; car l'expérience prouve , qu'il faut opiniâtement poursuivre par le mercure tous les petits restes d'écoulement dont on se joue , & sur-tout , quand , pour les tarir plus efficacement , on se sert de quelques injections. Telle est la méthode que j'emploie , & dont j'ai tout lieu de me louer. Il est vrai que les malades supportent long-tems sans inconvénient l'usage des gâteaux toniques ; ce qu'il ne feroient pas de toute autre préparation mercurielle , & sur-tout du sublimé. On pourroit soupçonner que le mercure administré en friction , & par conséquent porté à grande dose dans la circulation , excite l'écoulement gonorrhéique ; en ce que , pour se combiner avec les humeurs & passer dans un état de solution , il leur enlève l'acide animal dont elles sont pourvues , & qu'alors leur alkalescence étant augmentée par cette privation , les matières putrides & virulentes deviennent plus abondantes , parce que les causes

excitantes ont alors plus d'action. Ce n'est qu'une conjecture que je hazarde, mais qui acquiert une grande probabilité, puisqu'on voit que, dans le même cas, une assez forte dose de mercure passé sous la plus grande forme d'expension, & par conséquent hors d'état de s'unir à l'acide animal des humeurs, occasionne un effet tout contraire, c'est-à-dire, qu'il mène une gonorrhée à sa fin, sans autre secours que celui qu'il tire de sa propriété anti-vénérienne.

SECTION II.

De la gonorrhée virulente avortée (1), & de sa chute dans les bourses.

Il arrive assez souvent que la gonorrhée virulente se supprime tout-à-coup & en dépit du meilleur traitement, ce qui donne lieu à plusieurs espèces d'accidens, dont le plus familier est ce qu'on appelle, *gonorrhée dans les bourses*.

Cette suppression subite est quelquefois l'effet des remèdes, & sur-tout des injection, de quelque nature qu'elles puissent être : mais dans le plus grand nombre de cas, l'accident arrive sans aucune cause apparente, avant même que les malades ne soient entrés en traitement. Sur vingt vénériens qu'on traite de la gonorrhée avortée dans les hôpitaux, dix-huit s'y présentent avec cette maladie.

(1) La gonorrhée virulente avortée a été distinguée par quelques auteurs, & notamment par M. *Fabre*, de celle qu'on nomme improprement, *gonorrhée dans les bourses*; mais cette distinction est inutile, d'autant que le véritable avortement de la gonorrhée, qui est une suppression subite de l'écoulement, est presque toujours suivi du gonflement des testicules.

Il est bien rare que l'écoulement ne se supprime pas en totalité ; cependant nous avons encore observé qu'un malade sur dix conserve un petit écoulement. Cette circonstance est toujours avantageuse pour celui qui l'éprouve , parce qu'elle assure la possibilité de rétablir l'écoulement. La cause générale de cette suppression n'est pas connue ; mais il y a pourtant quelques cas où elle se manifeste clairement : Par exemple , lorsqu'on traite les malades avec des purgatifs ou des astringens énergiques , sans leur associer le mercure , & même en le leur associant ; quand les proportions entre l'un & l'autre moyen ne sont point observées ; lorsqu'on nitre trop leurs tisannes ; lorsque , dans le fort de l'écoulement , on leur injecte une liqueur quelconque dans le canal , mais sur-tout les astringens ; quand les malades s'écartent de la sobriété dans le boire ou le manger ; quand ils s'excitent au coït ou qu'ils se masturbent ; quand ils font des efforts violens pour aller à la garde-robe (1) ; quand ils montent à cheval , qu'ils tirent des armes , ou qu'ils dansent ; enfin , quand ils s'exposent à de grandes veilles soit à raison du jeu , du travail , du cabinet , ou toute autre cause. La tumeur du testicule , qui survient dans le cas dont il s'agit , est-elle formée par l'infiltration ou l'épanchement de la matière gonorrhéique ? ou bien est-ce une tumeur inflammatoire ? On l'a long-tems attribuée au premier effet ; on a dit que la matière de l'écoulement supprimée , se portoit dans les bourses & donnoit lieu à la tumeur testiculaire.

(1) Les efforts qu'on fait pour aller à la garde-robe , ont souvent hâté l'avortement de la gonorrhée ; mais nous ne croyons pas qu'ils puissent par eux mêmes produire un pareil effet.

Cette translation de l'humeur gonorrhéique, paroïssoit d'autant plus vraie qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'un flux purulent, aussi abondant que celui d'une gonorrhée, pût se supprimer aussi subitement, sans s'épancher dans quelqu'autre partie, & sur-tout, en s'upposant que cette maladie provenoit des ulcères du canal, ainsi que bien des gens le croyent encore. Il n'est pas probable que des ulcères qui seroient dans le fort de la suppuration, pussent se cicatriser dans vingt-quatre heures : cependant la cessation totale de leur suppuration ne pourroit faire soupçonner que cela. Or, l'idée où l'on étoit que l'écoulement gonorrhéique provenoit des ulcères du canal, a dû faire supposer, par une conséquence toute naturelle, qu'il ne pouvoit y avoir une suppression si subite, & de ce qu'on a vu un testicule devenir douloureux & se gonfler dans le même tems, on a dû supposer que c'étoit la matière de l'écoulement qui occasionnoit cet effet ; mais l'expérience, en donnant de nouvelles lumières sur cet accident, en prouvant que l'écoulement gonorrhéique ne s'épanche pas dans les tuniques du testicule, ce qui auroit formé un abcès, ne nous a pourtant pas éclairé jusqu'ici sur la véritable nature de cet accident singulier.

Il seroit prouvé par ce seul effet de la gonorrhée, que l'écoulement qui la caractérise, ne vient point des ulcères formées dans le canal de l'urètre, mais d'une irritation exercée sur la surface sécrétoire de ce canal par l'infection vénérienne, ce qui donne lieu à un véritable catarrhe, ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs ; mais explique-t-on mieux, dans ce dernier cas, pourquoi l'avortement de la gonorrhée détermine le gonflement du testicule & je le crois.

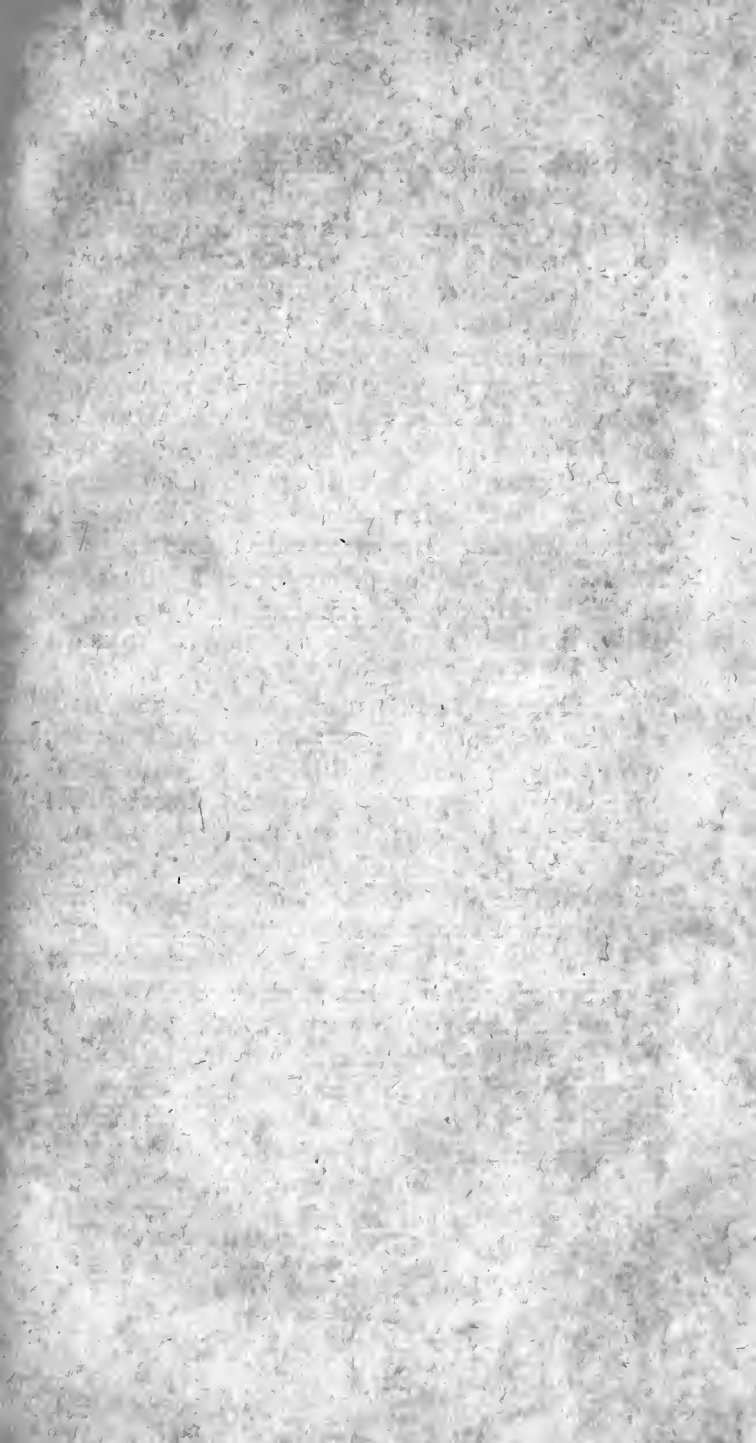
On ne peut méconnoître la mobilité du vice vénérien ; un nombre infini d'exemples a prouvé qu'il quittoit souvent une partie pour se porter sur une autre , par ce qu'il étoit repoussé par quelque cause , ou parce que la partie qu'il préféroit , acqueroit plus de susceptibilité pour lui que celle où il étoit établi. C'est d'après une pareille propriété que nous avons vu succéder à l'avortement de la gonorrhée , indépendamment de l'accident dont nous parlons , l'ophtalmie , la goutte , la dysurie , l'ischurie & la strangurie ; accidens de différens genres , mais relatifs à la susceptibilité & aux fonctions auxquelles les parties qui les éprouvent sont assujetties par la nature.

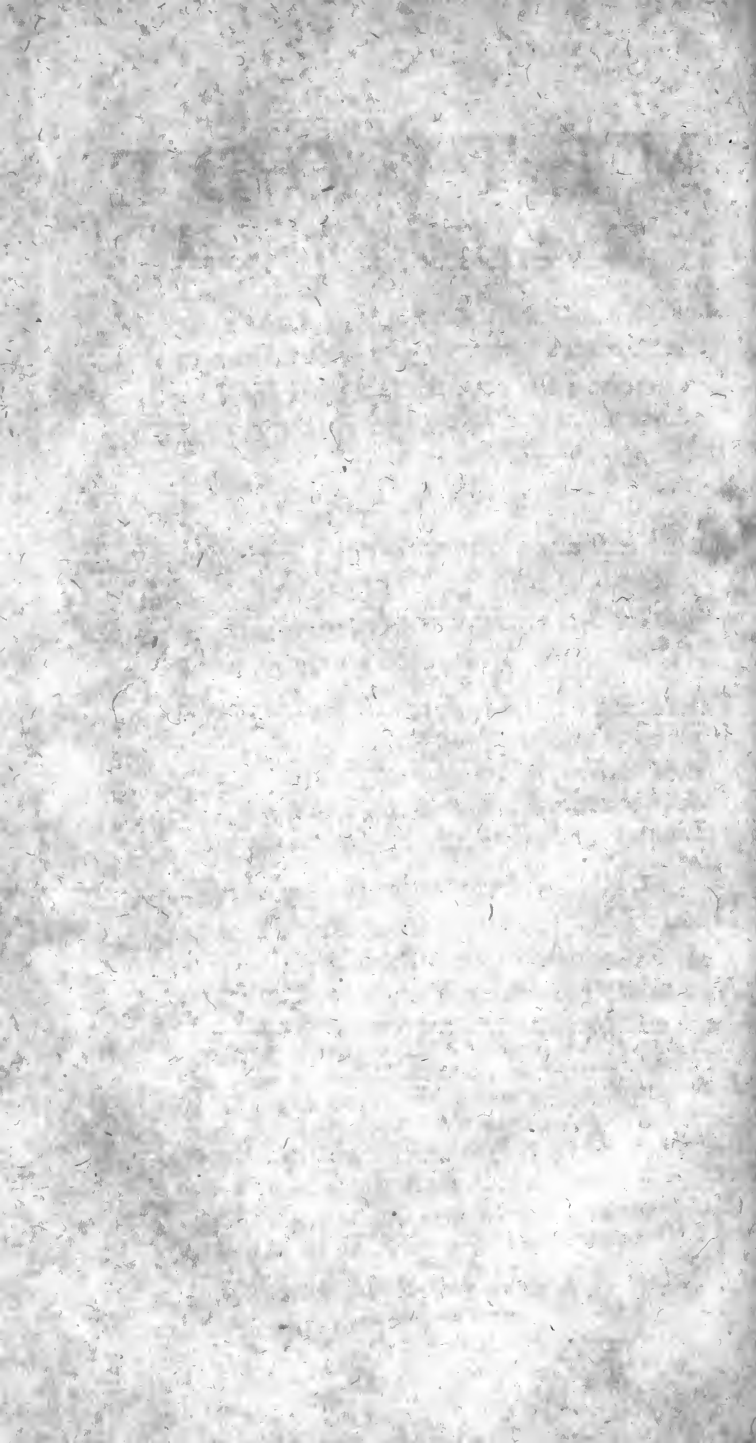
La gonorrhée avortée est un déplacement du mode d'infection qui se porte sur l'un ou l'autre testicule , quelquefois sur les deux , & qui y déterminent les effets dont ils sont susceptibles , lorsqu'ils se trouvent irrités.

Le mode d'infection fixé sur les yeux , enflâme les paupières & gorge les vaisseaux de la conjonctive ; d'où survient l'écoulement des larmes , & l'excrétion de l'humeur lacrymale sous la forme de pus. Quand il se porte sur les articulations , il excite l'excrétion de l'humeur synoviale & lymphatique , il donne lieu à des dépôts de ces humeurs ; si c'est sur le sphincter de la vessie , il exerce une irritation qui retrécit toute la capacité de l'organe ; enfin si c'est sur le testicule , il produit une semblable irritation , qui donne lieu à une sécrétion de la sérosité lymphatique , qui détermine , dans d'autres circonstances , une maladie familière à ses organes , connue sous le nom d'hydrocelle. La tumeur du testicule , dans la gonorrhée avortée , n'est donc autre chose qu'une hydrocelle inflammatoire. Pour prouver cette vérité , nous n'aurons

pas besoin d'entrer dans de longues discussions ; parce que toute homme attentif qui voudra observer cet accident , dès les premiers signes qu'il donne , trouvera d'abord un empâtement tout le long du cordon & dans les cellules du tissu cellulaire des tuniques du testicule ; il observera ensuite , que le liquide s'annonce sous la pression du doigt , pour peu qu'il soit exercé à reconnoître les hydrocelles de la tunique vaginale. Dans les cas ordinaires , il verra que , même dans le fort du gonflement , où le testicule est le plus douloureux , l'infiltration du fluide dans la tunique vaginale ne peut être méconnue ; mais cet état lui paroîtra bien plus démontré , s'il inspecte la tumeur à mesure que l'inflammation se dissipe & que la douleur se calme ; car comme la résolution du liquide infiltré n'est pas aussi prompt à se faire que celle de l'inflammation , on distingue alors très-parfaitement une fluctuation : dans quelques cas , après avoir fait laver les bourses , & les avoir désséchées avec un linge chaud ; on les distingue à l'œil par le moyen de la clarté d'une chandelle qu'on place d'un côté , & dont les rayons divergés par le liquide , montrent l'étendue qu'il occupe , par la transparence que les tuniques & les ligamens acquièrent.

En l'année 1784 je pris le service des vénériens du port de Brest , des mains de M. *la Porte* , chirurgien major de vaisseaux dudit port. Parmi le nombre des malades qui se trouvoient en traitement , il y en avoit plusieurs dans le cas que nous discutons , & dont j'en fis reconnoître deux qui eurent besoin de l'opération , & qui furent opérés , l'un par M. *Billard* , chirurgien major de l'hôpital , qui le fit passer dans la salle des blessés , & l'autre par moi.





M É T H O D E N O U V E L L E

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES, par les gâteaux toniques mercuriels, sans clôture & parmi les Troupes, sans séjour d'hôpital : éprouvée dans les Ports du Roi.

O U V R A G E

Dans lequel on donne la composition desdits gâteaux, ainsi que celle d'une pommade particulière. On y rend compte de quelques expériences Eudiométriques.

PAR M. BRU, Maître en Chirurgie, ancien Chirurgien d'Armée & d'Infanterie, Chirurgien-Major de la Marine, Directeur des Établissémens de Santé dans tous les Ports & Arsénaux du Roi, Sous-Lieutenant de la Garde-Nationale Parisienne.

FAIT & publié par ordre du Gouvernement.

DÉDIÉ à Monseigneur le COMTE DE LA LUZERNE,
Ministre de la Marine.

APPROUVÉ par l'Académie-Royale de Chirurgie.

T O M E S E C O N D.

L'économie générale pour les Troupes du Royaume, dont la méthode des gâteaux offre la perspective, seroit par année de 1,259,351 liv., 13 s., 4 d. T. II. pag. 268.

A P A R I S,

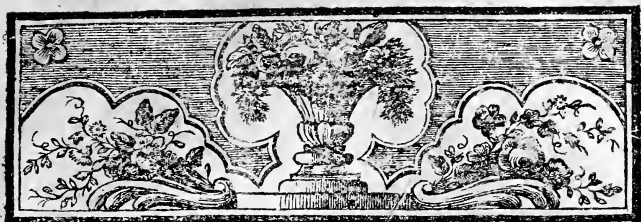
Chez l'Auteur, rue du Coq - St. - Honoré, N^o. 6 ;
& CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE
OFFICE OF THE
SECRETARY OF THE
NAVY
WASHINGTON, D. C.
1914

MEMORANDUM FOR THE SECRETARY OF THE NAVY
SUBJECT: [Illegible]

[Illegible text follows, including names and dates]



M É T H O D E N O U V E L L E

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

C H A P I T R E . V I I I .

De la gonorrhée sèche.

SI une grande expérience dans le traitement des maladies vénériennes, peut faire espérer de rencontrer tous les cas particuliers & toutes les formes sous lesquelles elles se présentent, je pourrois soupçonner que la gonorrhée sèche n'existe pas, au moins, telle que les auteurs l'ont décrite.

Quelques-uns ont désigné, par gonorrhée sèche, celle que nous venons de décrire dans la section précédente. M. le *Febure* dit, en parlant de cette espèce de gonorrhée (1) : « c'est ce que le vulgaire appelle *chaude-pisse dans les bourses* ; l'art nous dit que c'est une translocation de l'humeur gonorrhique sur le cordon spermatique, sur un ou deux testicules ».

(1) Mémoire clinique, pag. 253.
Tome. II.

M. *Fabre* ne la définit pas de même : « il y a, dit-il (1), une espèce de gonorrhée qu'on nomme sèche, c'est-à-dire, qui ne coule point du tout. Cela arrive lorsque l'inflammation est si légère, qu'elle se détermine plutôt par résolution que par suppuration, ou bien lorsque le virus, en se fixant sur la membrane interne de l'urètre, n'y a produit qu'une sorte d'érésipelle qui ne fournit point de matière purulente. Dans ce cas, le malade éprouve tous les symptômes de la gonorrhée dans un degré plus ou moins violent; à l'exception de l'écoulement ».

« Tous les accidens, dit M. *Thion* (2), qui caractérisent la gonorrhée virulente ou maligne, dont nous avons exposé le diagnostic & la cure, peuvent quelquefois avoir lieu sans aucun écoulement; cette maladie s'appelle gonorrhée sèche ».

Astruc la définit encore d'une manière différente. « Outre la gonorrhée virulente, dit-il (3), qu'on vient de décrire, il y a une autre affection vénérienne de l'urètre, qui appartient en quelque sorte à la gonorrhée, & où l'on ressent une violente dyssurie, ou ardeur d'urine, sans aucun écoulement de semence ni de pus, ou du moins avec très-peu d'écoulement. Ce mal est communément appelé dyssurie vénérienne sèche, & même quelquefois *gonorrhée sèche* ».

La gonorrhée sèche, telle que les auteurs que nous venons de citer la définissent, ne s'est jamais offerte à nous dans la pratique. Nous avons trouvé assez souvent des gonorrhées, qu'on auroit pu prendre pour telles, vu qu'elles étoient

(1) Mémoire clinique, pag. 36.

(2) Page 34.

(3) Pag. 100, liv. 3.

accompagnées de tous les accidens ordinaires à la gonorrhée virulente ; mais elles fournissoient un écoulement qui refluoit dans la vessie. Nous avons, à ce sujet, envoyé à l'Académie royale de Chirurgie plusieurs observations qui ont été examinées par des commissaires, & dont M. *Sabatier*, alors chargé de la correspondance, me fit des remerciemens au nom du corps ; je ne crois pas indifférent de les rapporter ici en abrégé, d'autant que les circonstances qui les accompagnent peuvent mieux éclairer que toute autre discussion.

O B S E R V A T I O N I^{re}.

Un étudiant entretenoit des liaisons avec une femme saine, & comme l'amour matériel aime assez l'inconstance, il se livra en même tems à une femme du monde qui le punit de sa légèreté. Deux jours après le coït, qui n'eut lieu qu'une fois, il éprouva une pesanteur dans les bourses avec chatouillement au périnée. Le quatrième jour, ce chatouillement se changea en cuiffons qui allèrent en augmentant. Il souffroit beaucoup en rendant les urines ; il avoit des érections fréquentes, & sur-tout la nuit ; mais pas le moindre écoulement sensible : c'est dans cet état qu'il me donna sa confiance.

C'étoit le premier accident vénérien de cette espèce que je voyois (1) : il n'avoit point le caractère de la strangurie, & je jugeai que c'étoit là ce que les auteurs avoient appelé *gonorrhée sèche*. J'opposai à cette maladie les anti-phlogif-

(1) Il y a quinze ans.

tiques usitées, & dans huit jours tout fut calmé; mon malade se rassura sur son état, reprit ses habitudes, & abandonna les remèdes que je lui avois recommandés. Quelque tems après, la femme se trouva prise de tous les symptômes gonorrhœiques avec écoulement; mais qu'elle ne soupçonne pas être le produit du virus vénérien, d'autant qu'elle n'avoit pas eu lieu de suspecter son amant; alors notre étudiant fut éclairci sur son état, & vint m'instruire de sa conduite & de ses suites. L'idée me vint de le faire uriner devant moi; j'avoue que quoique j'eusse un dessein, je n'espérois pas en retirer d'aussi grandes lumières; je m'apperçus qu'il faisoit des efforts plus considérables qu'on en fait ordinairement pour déterminer le premier jet d'urine; mais il m'assura que la maladie n'y avoit aucune part, & que cela étoit naturel chez lui. L'urine fut précédée d'un flocon de matière assez considérable; & pendant sa sortie, je m'apperçus qu'elle en charioit beaucoup d'autres. Après qu'il eut fini, je vis sur la surface plusieurs flocons d'une manière filandreuse, & dans le fond du vase une matière comme grumelée, qui s'y dissolvoit facilement; dès ce moment, je ne doutai plus que l'étudiant ne fût affligé d'une véritable gonorrhée, dont l'écoulement se portoit dans la vessie; ce n'étoit donc pas la gonorrhée sèche, décrite par quelques auteurs; elle mérite plutôt le nom de gonorrhée interne.

OBSERVATION II.

Le nommé Dubois, soldat au régiment Dauphin infanterie, âgé de 44 ans, avoit eu à 21 ans, étant alors commis de la guerre, une gonor-

rhée qui fut mal traitée, à raison de son inconduite; laquelle coula pendant quatre années, & s'arrêta elle-même à cette époque.

Dubois éprouvoit, depuis deux ans à peu près, une grande difficulté à rendre les urines; néanmoins l'habitude lui donna une espèce de sécurité sur son état, & il négligea de faire des remèdes jusqu'à l'époque que nous allons citer.

Dix-huit ans après, son dérèglement le réduisit à la dure nécessité de se faire soldat; &, deux mois après avoir embrassé cette nouvelle condition, il contracta une gonorrhée; mais de l'espèce de celles dont j'ai fait mention dans l'observation précédente, c'est-à-dire, dont l'écoulement se faisoit vers la vessie. Comme il est d'usage que les chirurgiens des corps visitent les malades qui se plaignent, Dubois, qui éprouvoit tous les symptômes primitifs d'une gonorrhée, qui urinoit difficilement depuis vingt ans, qui ne doutoit pas de n'avoir quelques reliquats, se présenta. Instruit par le sujet de ma première observation, je le fis uriner, ce qu'il n'exécuta qu'avec peine, en rendant ses urines presque goutte à goutte. La matière sortoit quelquefois seule & quelquefois mêlée; enfin, je fus très-convaincu que c'étoit encore une gonorrhée de l'espèce de celles qu'on doit appeller internes.

O B S E R V A T I O N I I I.

Un domestique d'un lieutenant du régiment Dauphin, éprouvoit depuis sept à huit jours des douleurs dans le trajet du canal; mais principalement du côté du col de la vessie, & ces accidens n'étant survenus qu'après un commerce suspect, l'inspection des urines, & les mêmes recherches

que pour les fujets des deux observations précédentes, m'éclairèrent sur la nature de cet accident qui se trouva de l'espèce dont il est question.

O B S E R V A T I O N I V.

Un élève en chirurgie avoit un vice de conformation à la verge. Le canal qui, dans l'état naturel, doit être en dessous & dans le milieu, se trouvoit du côté droit, & l'orifice externe dans la même direction, c'est-à-dire, transversalement. Lorsque ce jeune homme étoit en érection, le canal se rapprochoit de son état naturel, mais jamais dans son entière perfection.

Il se trouva affligé des symptomes primitifs de la gonorrhée; après un coït avec une femme suspecte; mais sans nulle apparence d'écoulement. Instruit par les exemples cités, j'inspectai les urines qui me fournirent des preuves concluantes sur l'espèce de maladie dont il étoit affecté.

O B S E R V A T I O N V.

Un particulier se plaignoit depuis six ans d'une douleur sourde vers la racine de la verge, principalement l'instant d'après le coït. Il urinoit d'ailleurs librement, & ses urines charioient par fois de petits filamens d'une matière lymphatique, qui se dissolvoient, après avoir resté quelque tems dans le vase, mêlées avec les urines. Ce particulier donnoit la gonorrhée à toutes les femmes qu'il fréquentoit; mais il ne pouvoit y croire lui-même, & ce ne fut qu'à force de plaintes & de murmures qu'il se décida à consulter un médecin qui lui fit prendre quelques remèdes; sorti de là, cet homme recommença son premier train de vie, & toujours

nouvelles plaintes; mais enfin s'étant entièrement fixé à une femme, qu'il avoit mis dans ce cas, il fut obligé de se résoudre à un nouveau traitement, & ce fut alors qu'il me donna sa confiance. Je procédai à l'examen de son mal de la manière qu'on a vu ci-dessus, & je vis qu'il étoit dans le même cas. La matière qui sortoit avec les urines, n'étoit pas très-abondante; mais il en existoit assez pour ne laisser aucun doute sur la nature du mal.

OBSERVATION VI.

Un jeune homme avoit eu précédemment un chancre dont il avoit été guéri; mais depuis cette époque, il ressentoit des douleurs sourdes vers le col de la vessie; néanmoins, on rassura le malade là-dessus, qui, plein de confiance, se livra à une femme qu'il chérissoit; sept à huit jours après, elle se trouva attaquée de tous les symptômes primitifs de la gonorrhée, avec un écoulement considérable. Il eut recours à son médecin qui proposa un nouveau traitement pour les deux malades; il fut accepté & fait. Enfin, réputés guéris, après une abstinence assez longue, ils reprirent leur commerce, & peu de tems après, les mêmes accidens reparurent chez la femme. Consulté à cette époque, l'examen des urines me confirma que le jeune homme étoit véritablement attaqué de la gonorrhée interne.

OBSERVATION VII.

La femme d'un tailleur fut affligée de tous les symptômes primitifs d'une gonorrhée, mais sans écoulement extérieur. Le mari, qui savoit à quoi s'en tenir, lui fit prendre, de son chef, quelques

remèdes qui ne produisirent aucun bon effet. Au contraire, les douleurs augmentèrent ; les urines devinrent sanieuses, & d'une odeur fétide, & alors on consulta un médecin & un chirurgien, qui ne virent dans tout cela qu'une maladie ordinaire, & rassurèrent la malade sur son état. Ils la traitèrent en conséquence, mais infructueusement. Le mal empira, & je fus appelé. Les menstrues qui s'étoient soutenues jusqu'à cette époque, se supprimèrent entièrement. La maladie n'étoit point équivoque ; mais elle étoit portée à un tel point, que les moyens de la guérir ne se présentoient pas : ce qui m'obligea à porter un fâcheux pronostic qui ne se vérifia que trop pour la malade, laquelle périt un mois après, dans les horreurs de la plus affreuse corruption ; personne ne pouvoit approcher d'elle par l'odeur infectée qu'elle répandoit dans l'appartement où elle étoit couchée.

C O N C L U S I O N .

Ces observations prouvent que l'écoulement qui ne se fait point au-dehors, comme il est d'ordinaire dans la gonorrhée, peut en avoir imposé à ceux qui ont parlé de la gonorrhée sèche ; car cette espèce de maladie répugne véritablement à la raison ; je ne voudrois cependant pas affirmer qu'elle n'existe pas. La nature & les maux qui se combattent avec elle, offrent tant de bizarrerie, que je crois tout possible en fait de maladie ; mais si réellement elle existe, la gonorrhée interne que j'ai décrite, & que j'aurois, dans cette supposition, décrite le premier, seroit une addition à la nomenclature de nos maux. Je pense, & cela est plus probable, que les auteurs ont confondu la

gonorrhée sèche avec celle-ci ; le piège étoit assez caché pour s'y laisser prendre. Le traitement de cette gonorrhée doit être soutenu par l'usage des bougies qui sont assez souvent difficiles à placer. J'ai dans ce moment un malade dans ce même cas, dont l'écoulement a lieu, tant que la bougie reste dans le canal, & qui discontinue après qu'on l'en a sortie ; il ne faut pourtant pas laisser habituellement les bougies dans le canal, parce qu'elles l'irriteroient trop ; il suffit de les y laisser deux heures le matin, & autant le soir.

S E C T I O N I.

De la gonorrhée bénigne.

Les auteurs se sont plu, dans bien des cas, à multiplier les dénominations sans nécessité : celle de la gonorrhée bénigne est de cette classe. Car quiconque envisagera avec attention l'histoire des maux vénériens, & sur-tout de la gonorrhée, verra facilement qu'on ne peut guères supposer de bénignité dans un symptôme qui annonce l'action du mode vénérien, & qui fournit par conséquent une preuve physique de son inoculation.

Il ne faut pas confondre la gonorrhée bénigne avec la gonorrhée simple, ainsi que le S^r. C. l'a fait dans ses observations romanesques ; car la gonorrhée, dite simple, nom que cet élève a donné à presque toutes les gonorrhées qui sont citées dans son écrit, n'est point, à proprement parler, une gonorrhée, vu que la matière de cet écoulement, tantôt blanchâtre & tantôt acqueuse, est une émission de semence involontaire dont M. Tissot a parlé dans son onanisme, qui provient

du relâchement des canaux différens, & de celui des vésicules féminales : quelquefois aussi elle est la suite d'un excès de boisson de bière nouvelle; mais cette espèce de gonorrhée ne doit point figurer dans un livre qui n'a que les maux vénériens pour objet.

La gonorrhée simple, conçue comme une maladie dont le virus vénérien est la cause excitante, est une chimère. Si l'on veut exprimer le degré du mal, le peu d'inflammation, la bonne qualité de la matière, &c., le mot de bénignité paroît peu convenable, parce qu'il exclut par sa signification le caractère vénérien. Mais l'expérience a prouvé que les gonorrhées qu'on pourroit appeler bénignes dans cette supposition, ne sont rien moins que cela, ainsi que leurs suites le prouvent la plupart du tems, attendu qu'elles ont souvent donné lieu à des accidens graves, tels que la dissurie, & autres non moins alarmans; nous avons dit ailleurs, en parlant de la gonorrhée virulente, que plus l'irritation est considérable & l'écoulement abondant, plus la cure en est courte & facile: d'où il devoit s'ensuivre, par une conséquence contraire, & dans un sens très-rigoureux, que moins elle est irritée, plus elle est longue & difficile.

Il est positif que les gonorrhées où l'action stimulente est foible & languissante, sont plus longues à tarir. On a vu des personnes porter plusieurs années un écoulement, malgré que, pour le combattre; on eût mis en usage les moyens les plus énergiques & les plus généralement avoués par l'expérience.

Il n'y a aucun signe qui puisse annoncer d'une manière sûre, la bénignité du flux gonorrhique, puisqu'il n'est qu'une conséquence du virus qui ne

fauroit, dans aucun cas, faire apprécier la latitude de l'infection : c'est peut-être à sa propagation dans le corps qu'on doit le peu d'intensité de la gonorrhée. Pourquoi ne supposeroit-on pas que sa dissémination dans plusieurs parties qui ont de la susceptibilité pour lui, ne fût capable d'affoiblir l'irritation qu'il exerceroit sans cela sur la surface sécrétoire de la membrane de l'urètre ?

Il n'y a rien de bénin en fait de vérole; tout ce qui peut donner des indices de son inoculation, doit toujours être suspect, & ne doit point empêcher d'aller au but par le traitement. L'expérience que j'ai des maladies vénériennes, m'a mis en état de prononcer affirmativement là-dessus.

S E C T I O N I I.

De la gonorrhée bâtarde.

Nous définissons la *gonorrhée bâtarde*, que quelques auteurs ont nommé *gonorrhée externe*, une forte d'écoulement virulent qui a son siège à l'extérieur du gland & sur la surface interne du prépuce.

Cette maladie est ordinairement accompagnée du phimosis, ce qui fait que les malades croient avoir la gonorrhée virulente; cependant, dans cette première, il n'y a ni cuisson en urinant, ni érection douloureuse, ni corde. Quand on peut retirer le prépuce, au point de découvrir le méat urinaire, on s'assure bientôt si la gonorrhée vient de l'intérieur du canal, ou de l'extérieur du gland; mais, quand cela n'est pas possible, la présence ou l'absence des accidens qui accompagnent la

gonorrhée virulente dans son principe, met à même de faire porter un pronostic certain.

A l'égard des divers symptômes vénériens, on observe assez généralement que les parties sur lesquelles ils paroissent, ont presque toutes une susceptibilité exclusive & déterminée. La surface extérieure du gland & intérieure du prépuce sont les seules qui se comportent différemment : car tantôt leur susceptibilité est pour les chancres, & tantôt pour l'irritation, ce qui pourroit faire croire que le mode vénérien n'a point une propriété primitive uniforme, & qu'il varie ses effets selon qu'il se trouve plus ou moins virulent. On ne peut pourtant guères supposer que le mode vénérien qui produit l'irritation vénérienne, soit moins énergique dans son action que celui qui produit des chancres ; car l'expérience nous prouve qu'une femme pourvue d'une chaude-pisse, communique tantôt cette maladie, tantôt des chancres, tantôt des bubons, tantôt des phimosis, &c.

Nous devons présumer que la diversité des symptômes dont un homme peut être atteint, dépend de la disposition actuelle dans laquelle il se trouve ; mais cette supposition n'explique point pourquoi la surface externe du gland possède plusieurs susceptibilités. Cet exemple de la gonorrhée bâtarde nous prouve bien clairement que l'ulcération n'est pas nécessaire pour avoir de la matière purulente semblable au pus ; il nous fait même voir que les matières purulentes fournies par les surfaces sécrétoires sont plus abondantes que celles qui proviennent de l'ulcération ; car la gonorrhée bâtarde fournit véritablement plus de matière que si toute la surface du gland étoit ulcérée, & la raison en est simple, vu que le pus des ulcères est le produit de la destruction des solides,

qui n'est pas considérable, tandis que dans l'autre supposition il est le produit d'une sécrétion augmentée par une irritation.

En parlant de la gonorrhée virulente, nous avons dit qu'elle donnoit souvent lieu à un engorgement sympathique des glandes des aînes. Dans la gonorrhée bâtarde, cet effet est encore plus connu; mais on pourroit présumer que la sphère d'infection s'étend jusqu'à elles, puisque cet engorgement augmente à mesure qu'on arrête le flux gonorrhique par des astringens & des répercuissifs, au point que quelquefois ces glandes deviennent de véritables bubons.

La gonorrhée bâtarde n'est pas toujours le produit du vice vénérien; elle dépend quelquefois d'une humeur épaissie qui vient des glandes sébacées, dont le gland est entouré, laquelle contracte une sorte d'acrimonie par le long séjour qu'elle fait sur la partie, ce qui devient un mode d'irritation propre à exciter une plus grande sécrétion du cummus, & lui faire prendre la couleur & la consistance du pus. Les hommes malpropres, ceux qui ne décalotent pas aisément, ou qui ont le phimosis naturel, sont fort exposés à cet accident. Dans ce dernier cas, l'engorgement sympathique des glandes inguinales n'a jamais lieu, ce qui pourroit donner à penser que ce n'est pas seulement par l'effet de la sympathie qu'il a lieu dans le premier cas; mais parce que les glandes se trouvent véritablement composées dans la sphère rayonnante d'infection.

Le traitement de cette maladie, quant à l'intérieur, n'est pas différent de celui que nous avons indiqué pour la vérole; il faut porter le mercure dans le sang, sans autre précaution que

celle de favoriser son effet par une vie active & par la sobriété. Quant au traitement externe, il suffit de faire laver le gland avec de l'eau tiède, dans laquelle on met quelques gouttes d'extrait de saturne, & si le malade ne pouvoit décaloter, on feroit des injections sous le prépuce. Un moyen qui peut remplacer celui-ci, consiste à faire passer l'urine tout-au-tour du gland, en ferrant avec les doigts le prépuce à son extrémité; il faut pourtant donner la préférence au premier, attendu que l'urine est toujours plus ou moins chargée de sels âcres, enforte que pour peu qu'il en reste autour du gland, elle se corrompt & entretient l'irritation au lieu de la guérir.

Cette gonorrhée occasionne ordinairement le phimosis. Accident qui peut devenir dangereux, si l'on n'y porte les secours les plus prompts; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

S E C T I O N I I I .

De la corde qui accompagne la gonorrhée virulente, dans le fort de son irritation.

Des duretés & nosodités qu'on rencontre sur la surface supérieure de la verge.

On dit vulgairement que la gonorrhée est cordée, quand dans le fort de son irritation la verge se courbe en manière d'arc pendant l'érection.

Dans cet état, le canal de l'urètre est dur & sensible dans toute son étendue, ce qui prouve, ainsi que nous l'avons déjà avancé, que l'écoulement gonorrhique ne vient pas d'un seul point

d'irritation, mais d'une irritation sur toute la surface du canal, qui s'étend depuis l'extrémité du gland jusqu'au sphincter de la vessie, ce qui en pareille occasion donne lieu à des accidens fort graves : on ne peut pourtant pas dire que l'état du canal, dans cette circonstance, est inflammatoire ; car il n'est douloureux que dans l'érection, jamais dans l'état de flacidité de la verge. L'inflammation est une maladie constante dans ses effets. Le gonflement & la tension, qui sont deux de ses principales propriétés, sont les mêmes dans tous les tems, la chaleur & la pulsation les accompagnent ; la suppuration & la gangrene en sont généralement les suites, sur-tout, lorsque l'art ne peut employer localement les moyens connus, propres à la résoudre. Cet accident est très-fâcheux : parce qu'il se produit pendant la nuit quand les malades sont chaudement dans leur lit, & qu'il les empêche de dormir. Il est d'un usage reçu parmi les soldats & les matelots de faire violence au membre viril en pareil cas pour casser la corde, & le moyen qui leur réussit le mieux est le coït ou la masturbation.

Par ces procédés, il survient quelquefois une hémorrhagie qui soulage assez ordinairement les malades, & l'écoulement peut en être supprimé.

Les moyens les plus convenables en pareille circonstance, sont, 1°. de prévenir l'érection par la diète ; 2°. par une ample boisson de tisane émolliente nitrée ; 3°. de se couvrir peu dans le lit, afin d'y être dans un très-grand état de modération par rapport à la chaleur ; 4°. d'envelopper la verge avec des linges mouillés dans de l'eau très-froide, & à la glace, s'il est possible de s'en procurer. Les bains de Fauteuil froids, dans lesquels on reste deux heures matin & soir,

sont susceptibles de faire le plus grand bien ; on ne peut rien attendre de la saignée, non plus que des topiques émolliens.

On concevra aisément, que les applications locales, froides, ont un mérite au-dessus de tout : puisque la maladie n'étant sensible que dans l'érection, ces topiques qui l'empêchent & qui diminuent même l'état naturel en sont le remède assuré ; cependant, lorsque les grandes douleurs sont passées, on peut employer de légères frictions sur tout le trajet du canal avec l'onguent lavé N°. XXI, qui en pénétrant lentement les pores, arrive jusqu'au canal sur lequel il n'exerce aucune irritation désastreuse, & finit par dissiper l'empatement qui y reste, en excitant un écoulement plus abondant, & en déterminant une résolution pure & simple.

Il est rare que cet accident, qui survient dans le commencement de la maladie, persiste au-delà du quinzième jour ; il se calme communément du sixième au huitième. J'ai cependant vu des malades qui l'éprouvoient encore après la cessation de l'écoulement. Ces cas sont rares à la vérité ; mais j'incline à croire que les malades ne sont pas alors entièrement guéris, & c'est d'après cette incertitude que je me suis toujours conduit. J'aime beaucoup mieux persister un mois de plus dans le traitement, que de livrer un malade à une sécurité dont les accidens nouveaux pourroient le retirer.

La méthode des gâteaux toniques offre l'avantage inappréciable de pouvoir être continuée longtems sans danger. On lui a reproché d'être quelquefois lente, sans envisager que toute autre l'eût peut-être été davantage dans de pareilles circonstances, & qu'elle eût en même tems dé-

labré

labrée la constitution, ce que la mienne ne produit jamais; car les malades sortent du traitement plus gras & plus dispos qu'ils n'y étoient entrés, & l'on a fait l'éloge de ma méthode en cherchant à la décrier, quand on a dit que quelques malades avoient pris six ou sept cent gâteaux, puisque c'est avouer qu'elle est propre à combattre sans danger une maladie rebelle.

Les duretés & nosodités qui accompagnent la gonorrhée virulente, occupent ordinairement la surface plate & supérieure de la verge; le plus souvent elles prennent depuis le gland jusqu'à la racine sans interruption, & alors cela ressemble parfaitement à une corde, mais d'autrefois elles sont entrecoupées & ressemblent à des nœuds.

Ces fortes de tumeurs sont presque toujours indolentes, même dans l'érection, & se résolvent ordinairement sans y rien faire; mais pour peu qu'elles s'enflamment, ce que les frictions mercurielles produisent quelquefois, elles viennent toutes en suppuration, & l'on est alors obligé de les ouvrir, attendu que le foyer est toujours très-profond. Il faut sur-tout saisir le bon moment pour faire cette opération; car si on les ouvre trop tôt, la dureté n'étant pas assez fondue par la suppuration, il reste des callosités qui sont très-difficiles à guérir, & qui ne veulent ni se résoudre ni suppurer. Si on les ouvre trop tard, la suppuration contracte de l'acrimonie, ronge le tissu cellulaire, s'infiltré sous les tégumens du membre, & quelquefois jusque dans le scrotum. Le pansement qu'on doit faire est fort simple; je fais laver la playe avec la décoction de quina chaud, N^o. XIV; je mets dans l'intérieur de l'ulcère, s'il est profond, un plumaceau chargé du

mélange, N°. VIII, & par-dessus un autre plumaceau de ce même mélange ou de baume d'arcéus. Dans le cas où il y a des bords épais qu'il faut agacer, j'emploie le mélange, autrement que cela, le baume d'arcéus suffit. Il reste souvent après la guérison radicale un empâtement dans le prépuce; mais il n'est jamais de conséquence; cependant je m'attache à le dissiper autant qu'il est possible, en employant les cataplasmes des gâteaux, N°. I, qui possèdent une vertu fondante & résolutive à un degré supérieur. J'ai vu des gens de l'art employer en pareil cas les frictions mercurielles locales pendant un tems infini sans le moindre succès, & exposer par cela même les malades à de très-fortes salivations. Les cataplasmes des gâteaux qui n'ont point cet inconvénient, sont donc préférables, même à mérite égal, puisqu'ils opèrent un effet radical en moins de quinze jours; il est rare que ces ulcères restent fistuleux, ma pratique ne m'en a fourni aucun exemple; mais quand les malades sont d'une mauvaise constitution ils dégèrent quelquefois en gangrene. La lotion de quinquina employée extérieurement, & ce même remède en substance administré intérieurement en sont les remèdes souverains.

S E C T I O N I V.

De l'hémorrhagie qui survient pendant le tems de la gonorrhée virulente.

L'hémorrhagie qui survient pendant la gonorrhée virulente est due à l'ouverture de quelques vaisseaux variqueux qui se trouvent correspondre avec l'urètre; mais je ne crois pas que

celle qui succède à la rupture de la corde soit occasionnée par la même cause. Je pense que dans ce dernier cas, c'est un déchirement de l'urètre dans plusieurs points de sa surface, ce qui n'est pas si dangereux ; aussi l'hémorrhagie ne se renouvelle point, au lieu que dans le premier cas elle paroît de tems en tems & expose la vie des malades. Quoique le canal de l'urètre ait une figure conique depuis le col de la vessie jusqu'à son orifice ; il n'en est pas moins vrai qu'il a une force expulsive, qui fait que tous les liquides & autres corps étrangers qui s'y trouvent introduits sont naturellement poussés au dehors ; cependant, cette règle n'est générale que dans les cas où il n'y a aucun vice de conformation dans le canal : car dans les circonstances contraires, l'obstacle est un point d'appui qui fait refluer le fluide dans la vessie ; je serois même tenté de croire qu'une bougie qui se casseroit au-delà du verumontanum, ne seroit pas expulsé au-dehors, & qu'elle tomberoit dans la vessie, excepté, cependant, que le malade n'urinât avec assez de force pour pouvoir lui frayer le passage ; & la porter par l'issue de l'urine au-delà de l'éminence mentionnée.

L'hémorrhagie provenant des vaisseaux variqueux que l'irritation vénérienne auroit pu déterminer, peut avoir des suites fâcheuses, si elle se fait au-delà du verumontanum, vû qu'alors le sang peut se porter dans la vessie sans qu'on s'en apperçoive, & par conséquent le malade en peut perdre beaucoup avant qu'on soit à même de s'appercevoir de cet accident, qui demande la plus grande attention de la part du chirurgien. C'est ici, sans doute, que les saignées réitérées sont indiquées afin de modérer l'action de la circulation ; la diète doit être sévère, on donne des tisanes apératives, &

la limonade dans laquelle on ajoute quelques gouttes d'eau de rabel ; mais une attention particulière & très-importante, consiste à mettre le malade dans une position propre à favoriser le retour du sang, & à empêcher l'engorgement des varices, telle que nous l'avons décrite pour la gonorrhée des bourses. (1) On enveloppera la verge avec des linges mouillés dans l'eau froide, dans laquelle on aura mis une forte dose de vinaigre. Il faut bien se garder de porter des sondes ou des bougies dans le canal, pas même des injections, à moins que le cas ne fût si grave que la perte du malade parût presque assurée ; alors on pourroit se permettre les injections les plus astringentes ; mais toujours aussi froides qu'il seroit possible de se les procurer.

SECTION VIII.

De la tuméfaction, & de l'abcès de la prostate.

La glande prostate est située près du col de la vessie, & au-delà du verumontanum, à côté duquel elle se décharge d'une humeur labréfiante, par l'ouverture de dix ou douze canaux qui s'y ren-

(1) Les hémorrhoides ont quelque analogie avec cet accident, quant à l'engorgement des vaisseaux, & non quant à ses suites ; car, pour faire cesser promptement les douleurs qu'elles occasionnent, on fait coucher le malade sur le dos, les fesses très-élevées, par rapport au ventre & à la poitrine. Dans cet état, les vaisseaux hémorrhoidaux se dégorgent & les douleurs cessent ; mais il faut garder long-tems cette situation pour éprouver un effet radical de ce moyen. Car il s'agit de donner le tems aux vaisseaux de reprendre leur ton naturel. Tout cela peut s'appliquer à l'accident dont nous parlons.

dent. Quelques auteurs ont placé dans ce corps glanduleux, le siège de la gonorrhée; ce qu'il y a de positif, c'est qu'elle est presque toujours douloureuse dans l'invasion de la gonorrhée, qu'elle s'engorge & s'abcède quelquefois. Les signes qui dénotent son engorgement, sont une tumeur au périné, accompagnée d'une vive douleur, de fièvre & d'une grande peine à uriner, malgré qu'on en ait des envies fréquentes.

Les signes de son abcès sont la diminution de la douleur & de la fièvre, une fluctuation profonde dans la tumeur, qui exige un tact exercé pour être reconnue, la liberté des urines qui se rétablit, quoique les cuiffons persistent. La matière s'écoule en partie par le canal, sans cependant que le foyer varie, puisque les urines qui se ramassent, remplacent le pus qui peut en provenir, & tiennent la tumeur au même niveau. Il se fait souvent des infiltrations dans les bourses & le tissu cellulaire du périné, ce qui donne lieu à des dépôts urineux qui occasionnent ordinairement de grands désordres.

J'ai déjà dit que je ne m'attachois pas à rapporter les observations particulières à chaque cas que ma pratique m'avoit fournies; il y a néanmoins quelques circonstances qui l'exigent, & il s'en offre une à ma plume dans ce moment. Un cuisinier de M. le comte d'H...., commandant de la marine à Brest, avoit contracté une gonorrhée & un phimosis; un chirurgien major de vaisseau, auquel il se livra secrètement, le mit à l'usage du sublimé corrosif, & employa localement, pour combattre le phimosis, les cataplasmes émolliens. Un jour, voulant lever le cataplasme, le prépuce & le gland le suivirent, preuve sensible que la gangrène y étoit depuis plusieurs jours.

Après cet évènement, la prostate se tuméfia, & les cataplasmes furent employés ; mais ils n'empêchèrent point que la tumeur, dont le volume devint considérable, ne s'abscedât. Ce malade intéressé à couvrir sa faute, traîna tant qu'il put ; mais enfin étant aux abois, il se décida à demander à son maître l'entrée de l'hôpital. Lorsqu'il fut confié à mes soins, il étoit jaunie & extrêmement bouffi ; il avoit une fièvre continue, avec des redoublemens à l'entrée de la nuit, la prostate étoit d'un volume considérable, & dure dans une grande partie de sa circonférence ; quand, avec une main, on pressoit sur cette tumeur, & de l'autre vers la région hypogastrique, il sortoit par un trou fistuleux qui se trouvoit entre les corps caverneux & l'urètre, une très-grande quantité de matière, ce qui supposoit un foyer purulent très-étendu, puisque la matière refluoit vers le pubis qui étoit à sa partie supérieure.

La rivalité qu'on me portoit, me détermina à faire une consultation, persuadé que si j'eusse perdu ce malade, qui étoit véritablement dans un état fort critique, mes ennemis n'eussent pas manqué de charger ma méthode de cet évènement. MM. *Billard, Fournier & Duret*, ayant vu le malade, & étant convenu de son état fâcheux ; je le traitai alors par ma méthode, en y joignant l'usage du petit lait nitré, & du quinquina à la dose de demi-once par jour. J'employai en injections la lotion des gâteaux que je portai dans le foyer par le trou fistuleux qui y communiquoit. Je fis appliquer les cataplasmes des gâteaux sur la tumeur. La source de la suppuration fut tarie en peu de tems, & la résolution fut parfaite en moins de trois semaines : le malade sortit de l'hôpital parfaitement guéri.

Lorsque la prostate abscedée s'ouvre, c'est toujours

du côté du canal de l'urètre que le pus se fait jour ; mais comme le foyer se trouve dans la déclivité de son ouverture , & que d'une autre part l'urine s'y ramasse , il arrive qu'en très-peu de tems le pus & l'urine s'infiltrent , & qu'il se forme plusieurs foyers vers le périne. Il est de la bonne pratique dans ces sortes de cas , de faire autant de controuvertures qu'on remarque de foyers petits ou grands ; ensuite on injecte par ces nouvelles playes & par le canal de l'urètre , la lotion simple de quinquina , N^o. XIV , ou celle N^o. II , qui est plus antiseptique , sans être plus irritante. On recommande dans ces sortes de cas de porter une algalie dans la vessie , afin d'empêcher que l'urine se répande dans le foyer en sortant ; mais ceux qui ont prescrit ce moyen n'avoient probablement jamais traité de pareils accidens , ou du moins que de très-légers ; car ils sauroient , sans cela , que l'introduction de la sonde n'est jamais possible ; ce qui se suppose aisément , puisque le canal de l'urètre est obstrué par les callosités produites par l'ulcération , & par d'autres qui sont la suite de l'infiltration de l'urine dans le tissu cellulaire ; mais en admettant la possibilité de ce moyen , qui ne pourroit qu'être avantageux , & que je conseille dans tous les cas où il sera possible de l'employer , sans faire violence aux obstacles qu'on pourra rencontrer dans le canal de l'urètre ; il ne faut pas s'étourdir sur son effet par rapport à la cure radicale qui doit dépendre d'un traitement local bien dirigé , plutôt que de tout autre cause. Les topiques les plus fondans , les injections les plus détersives , & en même tems les plus résolatives , sont les seuls moyens qui peuvent convenir. Tous les onguens sont per-

nicieux ; les meilleurs ne servent le plus souvent qu'à entretenir les sinus.

Dans cette circonstance , le traitement anti-vénérien qui porte sur la constitution , tel que celui des frictions , sur lequel bien des gens de l'art fondent toute leur espérance , est souvent dangereux , parce qu'il exerce une irritation générale qui occasionne une résolution des matières infiltrées , qui , en passant dans la masse du sang , donnent lieu à des maladies de putridité & autres qui font souvent périr les malades.

On peut se permettre l'usage des gâteaux en leur associant celui du quinquina à la dose de deux gros par jour ; mais comme ces sortes d'accidens exigent ordinairement beaucoup de tems , on doit suspendre l'usage des remèdes internes , si ce n'est celui de quelques tisanes émollientes nitrées , telle que celle, N^o. XVIII. Les fumigations faites avec le cinnabre & le mercure doux qu'on jette sur des charbons ardents , & dont on dirige la fumée vers le périné , conviennent dans le cas où il y a des duretés indolentes qu'il faut agacer , soit pour les résoudre , soit pour les mettre en suppuration. La vapeur du vinaigre , qu'on excite en jettant des cailloux rouges dans cette liqueur , est très-résolutive , & convient singulièrement dans tous les cas où cette indication se présente à remplir.

SECTION IV.

De la dissurie , strangurie & ischurie , considérées comme accidens concomitans de la gonorrhée virulente.

La dissurie , la strangurie & l'ischurie ne font

point des maladies essentiellement différentes qui ont des caractères particuliers ; ces dénominations expriment au contraire la même maladie ; mais elles font l'échelle avec laquelle on mesure les divers périodes de son accroissement , depuis la peine qu'on ressent à lâcher de l'eau , jusqu'à sa suppression ; ainsi la *dissurie* est l'état dans lequel on rend les urines avec douleur & avec sensation de chaleur , on l'appelle aussi *ardeur d'urine*. La *strangurie* est également accompagnée de douleur ; elle ne diffère de la *dissurie* qu'en ce que l'urine ne vient , pour ainsi dire , que goutte à goutte ; l'*ischurie* diffère des deux autres , en ce qu'il y a presque suppression totale.

Un malade peut passer successivement dans ces trois états , & même très-rapidement ; car tout dépend du degré d'action du mode vérolique , de la susceptibilité du canal de l'urètre & de la vessie. Je n'entends parler ici que des affections symptomatiques , compagnes ordinaires de la gonorrhée virulente , qui sont l'effet de l'irritation vénérienne exercée immédiatement sur le canal de l'urètre , & sympathiquement sur la vessie. Il est bien peu de gonorrhées virulentes qui , dans leur invasion , ne soient accompagnées de la *dissurie* ; mais cet accident se dissipe à mesure que l'écoulement augmente & que la sensibilité des parties s'affoiblit , parce qu'il est l'effet du premier choc du virus sur le canal de l'urètre.

La cause de la *dissurie* paroît assez démontrée dans l'action de l'irritation vénérienne qui donne lieu à une contraction , qui correspondant avec la vessie , fait que l'urine n'y peut séjourner long-tems & qu'elle se trouve sollicitée à sortir. Nous pensons que dans cette maladie , la vessie se contracte fortement par l'effet sympathique de l'irri-

tation vénérienne , & que les douleurs qu'on éprouve en rendant l'urine , font excitées par l'action immédiate de ses fels sur les parois du canal de l'urètre , dépourvu du gluten , qui dans l'état de santé émouffe leur âcreté. Il faut , dans ces fortes de cas , faire user d'une ample boisson aux malades , telle que la tisanne de *graine de lin* ou de *guimauve* , leur donner quelques lavemens d'eau tiède , & prescrire les bains de Fauteuil.

La saignée , si vantée , est presque toujours sans effet , elle affoiblit momentanément les malades ; mais cet affoiblissement ne peut influer en aucune sorte sur la maladie. La pratique vulgaire qui admet la saignée dans toutes les maladies d'irritation est encore reléguée dans les hôpitaux où la routine se transmet comme un héritage parmi les officiers de santé qui s'y succèdent. On pourroit dire de ces asyles , ce que la fable nous apprend du temple d'Esculape , où l'on voyoit tracés sur les murs , sous l'emblème des hiéroglyphes , les remèdes que chaque malade devoit prendre , relativement à l'espèce de maladie dont il étoit affecté.

La strangurie & l'ischurie proviennent de la même cause , & exigent les mêmes remèdes. Calmer l'irritation en rétablissant le libre cours de l'urine , est la double indication qui se présente à remplir. Les calmans font toujours un grand bien ; j'ai employé avec succès le camphre dissout dans l'huile d'amande , & mêlé avec une égale quantité de sirops de diacode ; mais les bains tièdes de Fauteuil , dans lesquels on fait bouillir quelques plantes émollientes , sont le moyen par excellence.

Si l'urine se supprimoit entièrement , que la

région hyppogastrique fût tendue , que le malade eût la fièvre , il ne faudroit pas balancer à pratiquer la ponction au périnée ou à la marge de l'anus , ce qui est préférable. Les circonstances où il en faut venir là sont très-rares ; mais quand elles arrivent il ne faut pas s'en allarmer ; cette opération n'ayant jamais de suites fâcheuses quand elle est faite à tems ; & pour ne pas en venir à une seconde , qui , quoique moins importante que celle de la saignée , ne laisse pas de faire impression sur l'esprit des malades , il convient de fixer la canule du trois-quart dans la playe , afin de favoriser l'issue de l'urine à mesure qu'elle se dépose dans la vessie. On peut même porter par cette voie des injections émollientes dans cet organe , si on le juge convenable , pour dissiper l'éretisme.

Dans les cas extraordinaires que nous ne pouvons pas prévoir , mais que nous croyons pouvoir exister , tels que la rupture de la vessie , &c. ; on doit se conduire d'après les règles de la chirurgie-pratique , qui devoient être connues de toutes les personnes qui s'ingèrent de traiter les maladies vénériennes , puisqu'elles font partie de cette branche essentielle de l'art de guérir.

Toute sorte de traitement mercuriel doit être suspendu pendant la durée de ces accidens ; mais après qu'ils ont cessé il faut y avoir recours.



C H A P I T R E I X.

Des maladies des parties génitales qui sont les suites de la gonorrhée virulente.

LES maladies des parties génitales qui sont les suites de la gonorrhée virulente, ont tantôt leur siège dans le canal de l'urètre ou dans la vessie, & tantôt dans la glande prostate ou les testicules.

Les maladies de l'urètre sont les plus fréquentes; aussi a-t-on fait de gros volumes sur cette matière, qui sont, à dire vrai, des panégériques de leurs auteurs, plutôt que des livres classiques propres à répandre des lumières sur cette branche des maladies vénériennes. Ce sont, ou de grands détails anatomiques, ou des observations très-étendues, précédées de mémoires à consulter, dont rien ne garantit la réalité des choses qu'on y expose.

A force de vouloir étendre les détails sur une matière qui se trouve naturellement resserrée dans des bornes étroites, on devient minutieux, intelligible, & l'on noie la petite vérité qu'on veut présenter dans une mer immense de mensonges, qui sont autant d'écueils où l'imbécille crédulité va s'échouer. Qu'un homme ne puisse uriner, ou qu'il n'urine qu'avec peine, le sens commun lui dit qu'il faut désobstruer son canal par le moyen d'un corps susceptible d'y être introduit, à quoi il ne parvient que très-difficilement; mais comme il n'y a point à balancer entre les souffrances de cette introduction & celles qui sont occasionnées par le besoin de rendre les

urines, il fait un peu de violence au canal, & enfin il arrive à l'obstacle ; alors l'urine sort & il est soulagé. Cet événement lui fait bientôt comprendre qu'il est réellement des obstacles dans le canal de l'urètre qu'il convient de détruire pour ne pas être exposé de recourir à chaque instant au même procédé ; mais ici il est arrêté. Cette espèce d'instinct qui lui a si heureusement servi ne peut lui être d'aucune ressource ; il faut qu'il se voue nécessairement à la médecine. Mais je suppose que cet homme sensé ait d'ailleurs des raisons de douter de l'infaillibilité de cette science ; qu'il parcourra les divers auteurs qui ont écrit sur son mal, & qu'il trouvera avoir prêché la controverse, alors il n'aura garde de livrer sa verge pécheresse à la discrétion d'un art vacillant & ténébreux, il préférera le moyen que son bon sens lui a indiqué, & dont l'expérience lui a déjà démontré l'utilité. Cette supposition n'est point idéale. J'ai connu plusieurs personnes qui ont fait ce sage raisonnement, non pas seulement relativement aux maladies de l'urètre, mais encore relativement à une infinité d'autres du même genre.

SECTION I.

De la strangurie vénérienne qui est une suite de la gonorrhée virulente.

L'opinion la plus ancienne sur les causes qui s'opposent à la libre excrétion de l'urine est pour les carnosités qu'on croit pouvoir exister dans le canal, sans pourtant, que par le tact il soit possible de les reconnoître : cependant l'urètre n'est recouvert que des tégumens dans la plus grande

partie de son étendue ; si l'on y reconnoît aisément un gravier qui s'y trouve arrêté , si l'on y sent glisser le bout d'une bougie , pourquoi , s'il y avoit des carnosités , & telles qu'il faudroit qu'elles fussent pour porter obstacle à la sortie de l'urine , ne les découvreroit-on pas par ce même moyen ? en admettant que les carnosités fussent une suite des ulcérations du canal dans la gonorrhée , ce qui ne peut pas être , (1) on seroit au moins forcé de convenir que les carnosités devroient occuper le lieu où ces ulcères auroient existé , qui comprend toute l'étendue du canal depuis le méat urinaire jusqu'au col de la vessie , & dans cette circonstance , pourquoi seroient-elles introuvables par le tact ? Dans d'autres cas on distingue des corps qu'on doit supposer infiniment plus petits , puisqu'ils ne font pas d'obstacle à la sortie de l'urine. Un malade urine assez aisément avec une bougie dans le canal ; il y en a même qui se trouvant dans le cas de l'accident que nous supposons , ne peuvent uriner que par ce moyen. La bougie néanmoins paroîtroit devoir augmenter l'obstacle puisqu'elle fait l'office d'un bouchon. Ces réflexions simples suffiroient pour détruire l'opinion qu'on a sur l'existence des

(1) M. *Hunter* , qui croit que la strangurie provient d'un rétrécissement du canal , nie l'existence des ulcères , par conséquent des cicatrices & des carnosités. Plusieurs , dit-il , page 121 , ont supposé que ces rétrécissemens tiroient leur origine de la cicatrice d'un ulcère de l'urètre ; mais nous n'avons jamais vu des ulcères dans ces parties , si ce n'est à la suite d'un rétrécissement ; & , comme nous ne croyons pas qu'il y ait jamais un ulcère dans le cas d'une gonorrhée ordinaire , nous ne pouvons que difficilement les attribuer à cette cause.

carnosités, quand même on n'auroit pas d'autres preuves à lui opposer.

La *strangurie* qui est la suite de la gonorrhée virulente, n'est donc pas produite par des carnosités dans le canal de l'urètre. M. *Daran* qui jouit d'une grande réputation, dit M. *Guérin* (1), « a produit le témoignage de plusieurs médecins & chirurgiens, qui attestent qu'un de ses malades avoit une carnosité, dont la racine étoit plantée dans le canal à un demi-pouce de son entrée, & que le corps de l'excroissance sortoit par le bout de ce conduit ».

« Voilà un fait attesté par les gens de l'art; mais les expériences qu'ont fait différens praticiens, en ouvrant les cadavres de plusieurs personnes mortes de cette maladie, prouvent le contraire; les partisans des carnosités allèguent que pendant l'existence, ces excroissances paroissent; mais ils ajoutent qu'après la mort, toutes ces parties s'affaissent, & que les carnosités disparaissent. Pour adhérer à ce dernier sentiment, il faut supposer que ces excroissances soient vasculaires, ce qui est insoutenable, parce que ses éminences sont très-charnues & même compactes. D'ailleurs, quand nous mourons, les liquides restent dans les vaisseaux, & l'affaissement paroît très-peu ».

« Les carnosités semblent une rêverie aux anatomistes qui ont ouvert les cadavres d'une grande quantité de personnes mortes de la rétention d'urine; ils assurent n'avoir trouvé aucun vestige de carnosités, ni même de porreaux; mais ils ont vu des cicatrices dures que les ulcères gonorrhiques

(1) Dissertation sur les maladies de l'urètre, p. 86.

y avoient laissées (1), & qui avoient diminué la largeur du canal. Elles étoient accompagnées d'un gonflement des prostates qui comprimoit le col de la vessie, ou d'un gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urètre ».

« J'ai assisté avec le célèbre *M. le Cat*, dans l'hôtel-dieu de Rouen, à l'ouverture des cadavres de différentes personnes, & je n'ai pas vu la moindre trace de carnosités; mais j'ai remarqué quelquefois que le canal de l'urètre étoit percé en différens endroits. C'étoit cependant là le lieu de trouver des carnosités, si cette maladie étoit aussi commune que les charlatans voudroient nous le persuader. *M. le Cat*, ce savant anatomiste, assuroit que cette maladie n'existoit pas ».

M. Fabre, qui a traité cet article avec quelque étendue, ne croit point à l'existence des carnosités. « On avoit regardé de tout tems, dit-il (2), les

(1) En admettant la possibilité des cicatrices dures, il faudroit nécessairement admettre aussi celle des carnosités, puisque la pratique journalière nous apprend que les carnosités, les fungus, & toutes les protubérances charnues, accompagnent assez communément les ulcères, & sur-tout dans les parties dont le tissu est plus ou moins lâche. Ce qu'on a pris pour cicatrices a dû être des callosités dans les glandes du canal, dont la résolution n'aura pas été parfaite. Nous avons établi des faits qui prouvent qu'il n'y a pas ulcération dans la gonorrhée virulente, d'après quoi les cicatrices dures & les carnosités ne peuvent être que des chimères; &, quant au gonflement de la glande prostate, qu'on donne comme une des causes de la strangurie, nous croyons aussi que c'est fort gratuitement qu'on avance ce fait, puisqu'on voit cette glande devenir d'un volume aussi gros que le poing, sans cependant que l'excrétion de l'urine en soit troublée. D'après cela, on peut dire, sans crainte d'errer dans le pronostic, que le gonflement de la prostate ne fait jamais obstacle à la sortie de l'urine.

(2) Pag. 96, ouv. cité,

carnosités

carnosités ou les excroissances qui peuvent s'élever sur la surface des ulcères de l'urètre (1), comme la feule, ou plutôt la plus fréquente cause de la strangurie vénérienne; mais l'expérience fit rejeter cette opinion. Plusieurs praticiens, & particulièrement M. *Petit*, ont ouvert beaucoup de cadavres d'hommes qui étoient morts ayant la maladie dont je parle (2), & ils n'ont jamais

(1) M. *Fabre* admet l'existence des ulcères dans la gonorrhée, mais il ne croit pas qu'elles soient les seules causes qui fournissent l'écoulement. « Je suis, dit-il (p. 34) à cet égard, du sentiment de M. *Sharp*, qui dit que l'écoulement des gonorrhées n'est pas tout-à-fait une matière purulente, mais en partie du pus, & en partie une liqueur qui vient des organes sécrétoires voisins ». En admettant l'existence des ulcères; je ne vois pas pourquoi on nieroit celle des carnosités, puisque l'expérience nous prouve, & sur-tout, à l'égard des maux vénériens, que les bords en sont toujours élevés, quelques parties du corps qu'elles occupent.

(2) Tous les auteurs qui ont combattu l'existence des carnosités, ont avancé qu'ils avoient ouvert beaucoup de cadavres d'hommes, morts de la maladie; mais deux raisons principales me font douter de leurs assertions. 1°. parceque sur cent malades vénériens, à peine en trouve-t-on un qui ait la strangurie, & chez lequel on puisse supposer des carnosités; 2°. parceque cette maladie étant plus incommode que dangereuse, il y a peu de malades qui y succombent. Il résulte donc de ces deux circonstances, auxquelles nous pourrions en réunir beaucoup d'autres, que les cadavres qui auroient pu fournir des exemples de l'existence des carnosités ont dû être très-rare dans tous les tems. Depuis dix-huit ans de pratique, je n'en ai vu qu'un seul. M. *Hunter*, en parlant des rétrécissemens de l'urètre, page 116, dit: « les auteurs citent plusieurs autres espèces d'obstructions que nous n'avons jamais vues; & comme probablement nous avons ouvert après la mort plus d'urètres où il y avoit une obstruction du canal, que tous ceux qui ont écrit sur ce sujet,

trouvé dans toute l'étendue de l'urètre, aucune excroissance charnue capable de s'opposer au passage des urines; cependant M. *Daran* a cru devoir adopter l'opinion des anciens; il a soutenu que les carnosités étoient la cause la plus fréquente de la strangurie vénérienne ».

Les recherches de M. *Sharp* sur ce sujet l'ont convaincu qu'il existoit dans quelques-uns des cas dont nous parlons, des espèces de filamens membraneux, en forme de valvules, & le seul que j'ai vu dans ma pratique m'a présenté l'exemple d'un pareil obstacle.

Le nommé *Dubois*, soldat au régiment Dauphin, infanterie, étant fatigué de la vie, & s'en étant défait par un coup de pistolet, dont il mourut quatre heures après, me fournit l'occasion de m'éclairer sur la nature de l'obstacle qui empêchoit l'écoulement de l'urine, & qui faisoit refluer la matière gonorrhôïque vers la vessie. Après avoir incisé le canal de l'urètre, je trouvai trois espèces de replis valvulaires, à une certaine distance les uns des autres, qui ne me parurent le produit d'aucune cicatrice, mais celui d'un relâchement de la partie membraneuse de l'urètre: elles étoient placées de manière que leur convexité répondoit du côté du col de la vessie; d'où je conclus que l'urine, portée dans le canal les soulevoit, & fermoit ce conduit au point d'obliger cet homme aux plus grands efforts pour uriner; encore le jet de l'urine n'étoit pas plus gros qu'un fil.

Si, d'un seul fait, l'on pouvoit conclure en faveur d'une cause générale, nous pourrions avan-

nous sommes portés à croire qu'ils n'ont suivi alors que leur imagination ».

cer, sans crainte, que les causes de la strangurie vénérienne, sont des replis de la membrane de l'urètre ; mais nous croyons qu'avant d'établir une telle opinion, il faudroit un concours de faits bien avérés, & les occasions n'en sont point fréquentes, malgré ce qu'en disent les auteurs qui avancent avoir fait plusieurs ouvertures de cadavres atteints de cette maladie.

Les causes de la strangurie vénérienne, qui nous paroissent les plus probables & en même-tems les plus fréquentes, sont le gonflement du *verumontanum*, & le rétrécissement du col de la vessie par l'engorgement lymphatique de ce parois, qu'on peut comparer à l'épaisseur que conserve le prépuce, après qu'il a été infiltré de cette humeur dans le paraphimosis. Sur les malades que j'ai vu attaqués de cette maladie, j'ai toujours trouvé l'obstacle qui empêchoit l'introduction des bougies, fixé dans l'endroit du *verumontanum*. D'après cela, j'ai cru devoir supposer que les causes les plus communes de la strangurie vénérienne, qui succèdent à la gonorrhée virulente, étoient le gonflement même du *verumontanum*, & le rétrécissement du canal de l'urètre. Il seroit sans doute bien à désirer qu'on eût une connoissance plus positive de ces causes, afin de fixer l'opinion des gens de l'art d'une manière irrévocable ; la pratique ne pourroit qu'y gagner. Cependant, dans toutes les suppositions possibles, il est aisé de prouver que le remède local de la strangurie vénérienne, seroit toujours le même. Au défaut de théorie, l'expérience doit nous servir de guide ; il n'y a même rien à perdre pour les malades, en donnant la préférence à cette dernière ; car ce qui paroît quelquefois vrai dans la spéculation, ne l'est pas toujours dans la pratique ; au lieu que

la pratique ; quelqu'empirique qu'elle soit, nous mène toujours au but.

Les bougies sont le moyen que l'expérience nous indique, pour désobstruer le canal de l'urètre, & favoriser la sortie de l'urine ; mais elles ne sont pas toujours le moyen curatif de la strangurie, soit que cette maladie dépende d'une cause sur laquelle elles n'ont aucune action, soit que l'action s'étende au-delà des besoins de la maladie & qu'en agissant avec la même force, sur toute l'étendue du canal, elles ne déterminent des effets contraires à ceux qu'il faudroit exciter, pour opérer la cure radicale.

Si les trois espèces de rétrécissemens, admis par M. *Hunter*, sont vrais, la bougie ne pouvant absolument convenir que dans celui où le rétrécissement seroit permanent, & qui dépend d'une altération dans la structure d'une partie de l'urètre, les deux autres étant spasmodiques ; il est clair que la bougie seroit plus propre à aggraver le mal qu'à le guérir.

Les rétrécissemens spasmodiques sont assez fréquens ; mais ils ne sont pas aisés à distinguer d'avec ceux qui sont permanens. J'ai connu un fourrier de la marine, qui, de tems en tems, étoit sujet à la strangurie vénérienne, & qui avoit trouvé, dans un moyen fort simple, le remède de cet accident ; il en étoit ordinairement attaqué pendant la nuit, & sur-tout vers l'approche du jour ; mais aussi-tôt qu'il s'en appercevoit, il jettoit de l'eau froide sur le carreau, & se promenoit à pieds nuds ; il m'a assuré qu'il lui étoit souvent arrivé d'uriner à plein canal, aussi tôt qu'il avoit senti l'impression du froid. Soit que la strangurie provienne du rétrécissement permanent de l'urètre, ou du gonflement de son bulbe,

ou enfin d'un épaisissement d'une certaine partie du canal ; le moyen d'y remédier , est celui des bougies qu'on introduit jusqu'au-delà de l'obstacle , afin de le dilater & de servir , en quelque sorte , de point d'appui aux fibres de la membrane de l'urètre , pour les mettre à même de reprendre leur élasticité naturelle. Il n'est donc pas question de mettre une grande importance dans la préparation de ces petites chandelles , puisqu'elles ne doivent faire d'autre effet que de dilater. Cependant la pratique vulgaire a admis des bougies fondantes , suppuratives , détersives , astringentes , &c. sous prétexte que tantôt le but devoit être de résoudre , d'autres fois de faire suppurer , de déterger ou de restreindre. Tout le monde fait que c'est à M. *d'Aran* , que nous devons ces petites erreurs , qui lui ont valu plus de fortune & de vogue , que de solide réputation.

Comme rien n'est plus aisé que d'en imposer aux malades , sur l'article des bougies , il n'est pas étonnant que les moyens de M. *d'Aran* , aient été vantés par la renommée. Un homme n'ayant aucun mal , mais se persuadant d'en avoir , alloit voir M. *d'Aran* , qui lui passoit une de ses bougies dans l'urètre , en lui recommandant de la garder trois ou quatre heures , ce qu'il faisoit ; mais , en la retirant , on la trouve toute couverte de matière , il en sort même de l'urètre. O prodige ! Le mal est certain , l'existence en est démontrée. O chandelle , mille fois précieuse ! Cependant le fin mot de tout cela , c'est que le malade n'a aucun mal ; c'est , que la bougie en irritant le canal de l'urètre , a donné lieu à une plus grande sécrétion de l'humeur sébacée , & rien de plus ; en sorte que cette matière blanchâtre

n'est autre chose que celle, qui, dans l'état naturel, lubrifie le canal de l'urètre, & qui a été excitée par les ingrédiens dont est composée la bougie. Cet effet peut être comparé à celui d'une prise de tabac sur la membrane pituitaire d'un homme qui n'est pas accoutumé d'en prendre, & qui, par conséquent, se mouche beaucoup plus. Voilà quel est exactement l'effet de la bougie, sur la membrane de l'urètre. La charlatanerie en a tiré un très-grand parti ; mais quelle honte pour l'homme de l'art, qui donne dans le piège, & qui se rend le complice du jongleur. J'ai porté plusieurs fois des bougies fondantes dans le canal de l'urètre, que j'avois ointes avec un onguent composé par parties égales de mercure & de basilicum, & à chaque fois, j'ai obtenu un écoulement plus ou moins sensible ; j'étois pourtant bien assuré que les malades n'avoient aucun mal. C'est sur-tout dans les vues d'inoculer le virus vénérien, que j'ai tenté ces expériences.

La première fois que je cherchai à pratiquer cette inoculation, par le moyen de la bougie portée dans le canal de l'urètre, après l'avoir tentée inutilement par d'autres procédés, je crus y avoir réussi : je pris une bougie ordinaire d'hôpital, que je crois faite avec le Nuremberg, je la frottai d'un bout à l'autre du pus d'une gonorrhée récente, d'un malade qui venoit d'entrer à l'hôpital, & j'ordonnai au malade de la garder quatre heures : au bout de ce tems, il y eut un écoulement considérable, avec douleur à l'extrémité du gland, & cuissions en rendant les urines ; ce qui me fit d'abord croire que l'inoculation avoit eu son effet ; mais un moment de réflexion m'inspira quelque doute, & je voulus m'affurer, autant par les effets d'une de ces mêmes bou-

gies sur un autre malade, que par les suites ultérieures de ceux qui existoient chez le premier, si véritablement je pouvois compter sur un pareil effet : en conséquence, je choisîs un malade, propre à mon expérience, & je lui posai une bougie de la même espèce dans le canal, qui étoit ointe de l'onguent dont j'ai parlé : je la lui fis aussi garder pendant quatre heures. Les effets furent parfaitement les mêmes ; d'où je conclus négativement sur l'inoculation. Effectivement je laissai cet écoulement, chez l'un & l'autre malade, sans y rien faire, & il fut entièrement supprimé le lendemain. Ces procédés que j'ai répétés souvent, prouvent combien il y a d'abus dans l'usage des bougies, & sur-tout de celles qui ont une activité plus ou moins marquée sur le canal, à raison des ingrédients qui les composent : car il faut se persuader qu'on ne détermineroit pas les mêmes effets fâcheux avec les bougies simples, faites avec de la cire vierge uniquement ; c'est pourquoi je préfère ces dernières, quand je me trouve dans la nécessité de les employer : je me suis aussi servi, avec succès, de la sonde de plomb, malgré le blâme qu'on lui donne, parce qu'on prétend qu'elle peut se casser dans le canal, & tomber en partie dans la vessie. Je crois cette assertion bien gratuitement avancée, en ce que l'on ne porte pas ces instrumens assez avant dans le canal, pour craindre un pareil effet : d'ailleurs le canal de l'urètre a une faculté expulsive, qui fait qu'un corps placé dans sa capacité, est toujours poussé à l'extérieur, par cette faculté même. On ne voit pas un gravier engagé dans le canal, refouler vers la vessie, quoiqu'il soit souvent plus gros que le diamètre du canal.

Après qu'on a introduit une bougie fort avant

dans l'urètre, on peut observer qu'elle sort d'elle-même d'un tiers de sa longueur, si on ne la fixe pas. Cet effet ne s'explique pas par la configuration du canal qui forme une espèce de cône depuis le col de la vessie jusqu'au méat urinaire, ce qui pourroit faire supposer l'effet contraire de ce qu'on observe : car si le canal avoit une faculté contractile, elle devroit diriger son action de sa pointe à sa base, puisque c'est à cette extrémité où l'on doit supposer la moindre force proportionnellement au corps sur lequel l'action s'exerce.

L'usage des bougies dans la strangurie vénérienne ne doit avoir d'autre but que celui de dilater le canal de l'urètre dans l'endroit où il se trouve rétréci, soit qu'il le soit par lui-même, & à raison de quelque altération qu'il pourroit avoir éprouvée, soit qu'il dépende du gonflement du verumontanum ou du bulbe de l'urètre, soit enfin qu'il soit l'effet de l'engorgement de quelque glande particulière à l'urètre : avec tout autre dessein, l'usage des bougies est funeste & dangereux ; comme lorsqu'on se propose de résoudre ou de faire suppurer, attendu qu'on compose alors les bougies en conséquence, & que leur effet ne se borne pas seulement sur l'obstacle même, mais encore sur toute l'étendue du canal qui a infiniment plus de susceptibilité pour l'action de la bougie, que n'en a l'obstacle qu'on cherche à détruire. Une expérience journalière & constante nous a prouvé que tel remède qui n'agit pas sur une tumeur dure, sur une cicatrice ancienne, &c., agit facilement par-tout ailleurs ; les bougies en font de même sur le canal de l'urètre, quand elles sont irritantes ; elles l'agacent dans toute sa longueur, excitent un dégorgeement d'humeur ; & ne font rien ou presque rien sur l'obstacle qui exige tout autre secours.

La strangurie vénérienne spasmodique ne s'accommode pas de l'action des bougies composées. Toute cause irritante, dans ce cas, doit être prohibée, sous quelque aspect qu'on puisse envisager la maladie, qui a presque toujours son siège dans le sphincter de la vessie. Les bougies simples sont quelquefois même contraires, en ce que leur introduction donne lieu à une sorte de frottement toujours capable d'exciter la contraction des fibres motrices qui le composent.

La strangurie spasmodique se distingue par un signe très-particulier ; il consiste dans la faculté involontaire que les malades éprouvent dans l'excrétion de l'urine, qui, dans quelques cas, s'arrête subitement, & dans d'autres, coule spontanément, sans qu'on se soit excité à la rendre ; le premier effet est plus commun que le dernier.

D'après ce que nous avons dit sur la nature des causes de la strangurie, & sur l'usage des bougies, on doit comprendre que nous n'admettons que les bougies simples, puisque notre but n'est que de dilater le canal.

Les sondes de plomb, les bougies faites avec la cire vierge, & celles de gomme élastique (1), sont donc les seuls moyens que nous proposons, d'après ce que l'expérience nous a appris de leur

(1) M. *Fourcroy* indique, d'après M. *Macquer*, une manière de préparer des sondes de gomme élastique qui nous a paru très-facile ; il faut faire un moule de cire, sur lequel on applique des couches successives de gomme élastique dissoute dans l'éther très-rectifié. Lorsque la sonde est sèche, on la plonge dans l'eau bouillante, qui liquéfie la cire, & laisse un vuide de la grosseur du moule.

On trouve à Paris, chez les frères *Durand*, rue Serpente, n^o. 9, des sondes & bougies de gomme élastique, très-bien faites, & à un prix modéré ; & chez le sieur *Bernard*, cour du Commerce, premier inventeur.

utilité dans la maladie dont il s'agit. Nous rejettons, en conséquence, toutes celles qui peuvent être capables d'irriter le canal, parce qu'elles sont plutôt nuisibles que favorables.

Il n'est pas toujours facile de faire passer une bougie au-delà de l'obstacle. Il arrive souvent que quand elle y est parvenue, on trouve une résistance invincible à la porter au-delà; il faut bien se garder de faire la moindre violence, si l'on ne veut s'exposer à faire de fausses routes, ou à contondre le canal dans l'endroit où la pointe de la bougie se trouveroit porter son choc, ce qui pourroit donner lieu à la suppression totale des urines, en augmentant l'éretisme, ou en excitant l'inflammation.

Cette difficulté vient le plus souvent de ce que les bougies sont pointues; si elles étoient mouffes comme les sondes ou les algales, on les introduiroit plus aisément. Il arrive assez communément qu'après avoir long-tems cherché à placer une bougie, sans y réussir, on parvient à introduire aisément l'algale; c'est d'après cette remarque-pratique que je me décidai à introduire la bougie par le gros bout; quand je rencontrais des difficultés à le faire par le petit, & cela m'ayant toujours réussi, j'imaginai de faire des bougies boutonnées, dont je me suis servi depuis avec succès (I). Il suffit que l'expérience prouve ce fait pour me dispenser d'en discuter la cause.

(I) Pour faire une bougie boutonnée, on prend une bougie ordinaire, dont on trempe plusieurs fois le petit bout dans la cire fondue, en laissant à chaque fois refroidir la cire qui s'y est attachée; il faut que le bouton soit ovale; on le façonne avec un canif, quand il est bien sec. Voyez la planche.

qui d'ailleurs n'est pas difficile à comprendre, & dont on a plusieurs exemples dans d'autres cas, qui ont donné lieu à l'invention des sondes boutonées.

L'urètre offre plusieurs ouvertures dans son trajet, où la pointe d'une bougie peut d'autant plus aisément s'engager, que ce canal présente une courbure à laquelle la bougie doit nécessairement se mouler; ce qu'elle ne peut faire qu'en faisant effort de sa pointe sur les parois du canal, & alors si elle trouve quelque ouverture, elle s'y niche & s'y arrête (1).

Dans les cas où l'on soupçonneroit un empâtement dans les tuniques du canal, ou bien dans quelques-unes des glandes qui lui sont propres, on pourroit faire quelques frictions avec l'onguent mercuriel sur toute son étendue. Il n'y a pas de meilleur moyen d'opérer la résolution des obstacles; mais ceci doit être sans préjudice de l'usage des bougies, qui doit absolument concourir avec ce premier moyen.

La strangurie, qui succède immédiatement à la gonorrhée, n'exige point un traitement mercuriel interne, quand cette dernière a été convenablement traitée. Les secours locaux bien dirigés, joints à l'usage de quelques tisanes émoullientes, sont toujours suffisans; mais il n'en est pas de même de celle qui s'annonce plus tard, comme trois mois, six mois, un an après; il faut alors s'attacher au traitement général autant qu'au particulier, non pas que nous pensions qu'il existe alors infection générale, opinion que nous avons

(1) Indépendamment des lacunes, ou conduits aveugles, il y a encore dans l'urètre les ouvertures des conduits éjaculateurs, & celles des canaux des prostates.

déjà combattue ; mais seulement une infection qui a une certaine latitude, & dans l'étendue de laquelle il faut porter le spécifique, pour obtenir une cure solide.

S E C T I O N I I.

De l'engorgement & de l'abcès de la prostate.

Il est plus commun de voir la prostate s'engorger & s'abcéder, pendant que la gonorrhée existe, qu'après qu'elle a cessé de couler ; cependant il y a des exemples qui démontrent la possibilité de cet accident. Je vais en citer un qui fut occasionné par des bougies suppuratives, & qui pourra prévenir en même-tems contre leur usage.

Un malade étoit attaqué de la strangurie, qui avoit succédé à une gonorrhée virulente, traitée en partie par les injections astringentes. Il y avoit à peu près six ans qu'il en étoit tourmenté, quand il me donna sa confiance. Je crus devoir le soumettre à l'usage interne du mercure, en même-tems que je plaçai dans le canal des bougies simples qui produisirent les bons effets que j'en attendois ; mais, comme en pareille occurrence, les malades sont toujours pressés, & qu'ils doutent souvent que l'efficacité des moyens qu'on emploie, puisse s'étendre au delà du bien qu'ils ont déjà fait ; notre malade se procura secrettement des bougies de Paris, dont un imprimé vantoit les merveilles, & il s'en servit à mon insçu. Dès le second jour, il survint un écoulement que je crus spontané, parce que j'ignorois qu'on y eût donné lieu ; ce qui me fit porter un pronostic avantageux, dont le malade se glorifia, nuisque tou-

étoit égal pour lui ; cependant les douleurs du canal firent des progrès sensibles ; la fièvre se mit de la partie ; la prostate se gonfla , & devint prodigieuse ; les urines furent supprimées pendant vingt-quatre heures : elles ne coulèrent que goutte à goutte , & avec des cuiffons si considérables , que le malade entroit en convulsion chaque fois qu'il les rendoit. La verge & les bourses devinrent d'un volume considérable ; & sans les secours aussi prompts qu'efficaces qui furent administrés , la gangrene s'en fût probablement emparée ; mais la diète la plus sévère , les boissons tempérantes , l'usage du quinquina , les résolutifs spiritueux appliqués sur la tumeur , mirent bientôt le malade à l'abri du danger , & la résolution commença à se faire dès le cinquième jour. Les tégumens se dégorgèrent promptement , mais la glande n'en fit pas de même ; elle fut près de deux mois avant d'avoir repris sa forme naturelle , encore trouvoit-on un peu de résistance dans son corps , qui sans doute aura duré long tems.

Cette observation , en prouvant contre l'usage des bougies suppuratives , fait voir que le gonflement excessif de la prostate ne sauroit être une cause de la strangurie , puisque le cours des urines se rétablit dans le tems où cette glande étoit d'un volume considérable , & qu'elles coulèrent même avec assez de liberté quelques jours après , pour pouvoir faire croire que la compression qu'elle devoit nécessairement exercer sur le col de la vessie , ne pouvoit , dans aucun cas , être une cause immédiate de la strangurie , ainsi que beaucoup d'auteurs ont prétendu qu'elle l'étoit , dans des cas mêmes où il n'y avoit pas de gonflement sensible.

La prostate peut se gonfler spontanément après

la suppression de la gonorrhée, par le seul effet de l'irritation vénérienne; mais ces cas sont très-rares, je n'en ai rencontré que deux dans ma pratique.

Quand la prostate s'abcède, les suites sont ordinairement fâcheuses; car il est bien rare, quelque soin qu'on prenne, que l'abcès ne reste fistuleux. Circonstance dont le moindre désagrément est d'obliger les malades à des soins habituels, & à un régime austère; car l'évènement est bien plus fâcheux, quand le canal de l'urètre s'y trouve compris, parce qu'alors les urines coulent par la plaie, remplissent les foyers où elles se corrompent, & obligent les malades à se séquestrer entièrement des affaires & de la société, par la malpropreté dans laquelle ils tombent infailliblement, & par l'odeur urineuse qu'ils exhalent sans cesse autour d'eux.

Dans tous les cas possibles, il faut donc s'attacher à résoudre la tumeur, en employant les moyens les plus énergiques, & je n'en connois pas de plus puissans que les cataplasmes des gâteaux, dont la vertu fondante & résolutive est au-dessus de tous les moyens connus, ainsi que l'expérience l'a prouvé à l'égard des bubons, des exostoses, de la gonorrhée avortée, dite dans les bourses, &c.

Si, malgré l'usage des résolutifs, la tumeur venoit à suppurer, il ne faudroit pas attendre qu'elle fût toute en suppuration; il faudroit se hâter d'en faire l'ouverture dans la partie la plus déclive, afin de favoriser l'écoulement du pus: alors on introduit dans le foyer une mèche chargée d'un onguent capable de mettre en fonte tout ce qui est altéré, & condamné par la nature à la suppuration. Le mélange, N^o. VIII, est très-

propre à produire un pareil effet ; quant au sur- plus du traitement local de la glande prostate, soit dans l'engorgement ou l'abcès, il est commun à tous ceux que la thérapeutique chirurgicale indique pour tous les cas semblables qui peuvent survenir dans différentes glandes : le point de vue particulier qu'on doit avoir ici, c'est de combattre par la voie interne & les moyens indiqués, le vice qu'on pourroit soupçonner être la cause efficiente de la maladie.

S E C T I O N I I I .

Des maladies des testicules qui peuvent être la suite de la gonorrhée virulente.

Nous avons déjà traité de la gonorrhée tombée dans les bourses, par la suppression du flux gonorrhéique, & nous avons dit que le gonflement du testicule étoit l'effet d'une infiltration subite de sérosité dans la tunique vaginale, qui étoit toujours sensible au tact & souvent à l'œil.

Cette vérité aura, peut-être, de la peine à prendre, parce que je n'annonce pas d'ouvertures de cadavres pour prouver mon assertion ; mais qu'est-il besoin d'un pareil témoignage, quand un doigt exercé en chirurgie, peut distinguer la collection du fluide infiltré?

L'opinion qu'on a eue jusqu'ici, que la tumeur des testicules, dans la chute de la gonorrhée, étoit purement inflammatoire, a dû inviter les praticiens à un usage local des émoulliens & des antiphlogistiques, plutôt qu'à celui des toniques & des répercussifs. Cette première méthode, en calmant l'irritation des enveloppes propres &

communes, a bien pu faire illusion sur son efficacité ; mais, à coup sûr, elle n'a pu que contrarier les efforts de la nature, qui tendent à repomper le fluide épanché ou infiltré, pour le rendre à la circulation générale. La méthode relâchante, dans ce qu'on appelle gonorrhée dans les bourses, a dû, souvent, donner lieu à des maladies des bourses & des testicules, telles que l'hydrocelle & le sarcocelle : nous sommes d'autant plus fondés à le croire, que nous n'avons pas encore un seul exemple de ces accidens, en suivant ma méthode, tandis que nous en avons vu arriver plusieurs entre les mains de ceux qui se font opiniâtrés, par des considérations particulières de confraternité, à ne pas la suivre. J'avance ce fait d'autant plus hardiment, que je défie, qui que ce soit, de me citer un seul cas où ma méthode ait laissé subsister à la suite aucun des deux accidens mentionnés.

Nous n'établirons donc pas de grands préceptes sur la curation de ces sortes d'accidens, qui sont, d'ailleurs, du grand domaine chirurgical ; mais nous observerons que si les auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne, en ont parlé, c'est, sans doute, parce que les méthodes qu'ils employoient, étoient propre à les faire naître. Or, celle que je propose ne pouvant être soupçonnée d'un pareil défaut, il est très-naturel qu'on la préfère ; je ne voudrois cependant pas affirmer qu'il ne puisse se trouver des cas particuliers, où elle ne soit impuissante à cet égard. Je connois trop la bisarrerie des maladies qui affligent l'homme, pour ne pas avoir des doutes sur l'infailibilité des moyens médicaux qu'on employe pour les combattre ; mais je n'en suis pas moins autorisé à dire que ces accidens doivent être très-rares, en se

se servant de ma méthode , puisque je n'en ai jamais éprouvé dans le très-grand nombre de malades que j'ai eu à traiter dans les ports du roi , & sur-tout dans celui de Brest.

Je crois que l'hydrocele , qui est la suite de la gonorrhée dans les bourses , est plus commune que le sarcocele. Toutes les fois que j'ai pris le service à Brest , j'ai trouvé des malades atteints du premier accident , & il ne m'est arrivé qu'une fois d'y trouver le second. La raison de ce fait est très-simple ; la maladie qu'on appelle gonorrhée dans les bourses , étant primitivement une hydrocele , avec inflammation & irritation des enveloppes , il est positif qu'en calmant cette irritation , on lui donne de la souplesse ; & on favorise , par cela-même , l'épanchement du fluide ; on fait que le ressort & l'action des solides , sont nécessaires à la résorbtion des fluides épanchés & infiltrés , & c'est pour cela qu'on ne s'est jamais avisé d'appliquer des relâchans sur le ventre des hydropiques ; mais on y a mis souvent , avec succès , des flanelles trempées dans du vin aromatique ou astringent , & autres lotions analogues. L'expérience a d'ailleurs avoué l'usage des répercussifs & des toniques dans la cure de la gonorrhée des bourses , ainsi que nous l'avons déjà dit à son article. Ce fait seul prouveroit en faveur de l'opinion que nous proposons , sur la cause de la tumeur des testicules , à l'occasion de l'avortement de la gonorrhée , quand même elle ne seroit pas prouvée par des signes sensibles. Si cet accident étoit purement inflammatoire , les répercussifs , tel que la terre cimolée , lui seroient très-nuisibles ; car , par la même raison , qu'on n'applique pas des relâchans sur le ventre d'un hydropique,

on n'applique pas, non plus, les astringens sur les phlégmons & autres inflammations.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de nous étendre davantage sur cet accident ; nous ne pourrions, au surplus, que répéter ce que nous avons déjà dit ailleurs. Les chirurgiens qui sont exercés dans le traitement des maladies vénériennes, ne se méprendront point sur sa nature, pour peu qu'ils veulent mettre l'opinion de côté, puisqu'ils peuvent s'en assurer par le tact, qui est un guide fidèle en chirurgie, & sur-tout pour quiconque en a une longue pratique (1).

Un autre accident, qui est la suite de la gonorrhée virulente, tombée dans les bourses, c'est la dureté de l'épydidime, qui reste après que la tumeur a disparu. Cette dureté qui approche du squire, est comme lui, indolente, & résiste à tous les moyens qu'on peut employer pour la résoudre. J'ai vu des hommes chez qui cet accident subsistoit depuis vingt ans dans le même état, & qui n'en avoient jamais éprouvé la moindre incommodité. Les praticiens expérimentés ne s'en mettent point en peine, & au lieu de tourmenter les malades par des remèdes fatiguans & désagréables, ils les abandonnent à la merci de leur constitution, qui, avec

(1) Il n'est pas donné à tous les chirurgiens, d'avoir un bon tact. J'ai vu de très-grands praticiens divisés, en fait d'épanchemens des fluides ou des abcès profonds. M. *Moreau*, ancien chirurgien de l'hôtel-dieu de Paris, étoit unique par l'excellence de son tact. Je l'ai vu aller chercher, avec son bistouri, un très-petit abcès, à une très-grande profondeur dans les chairs, où personne ne l'auroit soupçonné. M. *Verguin*, chirurgien major de la marine à Toulon, est un homme de cette même trempe ; mais aussi a-t-il 44 ans de pratique dans les hôpitaux.

le temps, en guérit quelques-uns ; mais il en est qui ne s'en délivrent jamais. Au reste, il est sans exemple que cette dureté ait été funeste à la santé, non plus qu'au but du mariage, ainsi que l'ont prétendu quelques auteurs, en disant qu'il existoit, dans ce cas, une obstruction du conduit différent, qui empêchoit le cours de la liqueur prolifique. C'est une assertion tout-à-fait gratuite, & démontrée fautive par un concours de circonstances qu'une expérience journalière prouve à tous ceux qui peuvent être dans ce cas.

Si l'on examine avec attention la grosseur prodigieuse que le testicule prend quelquefois, & qu'on la compare ensuite avec celle qu'il offre, quand il est revenu dans son état naturel ; on ne peut s'empêcher de convenir que les enveloppes ne soient susceptibles d'une très-grande dilatation. L'épydidime est hors de cette loi, on le trouve isolé sur l'une des surfaces du testicule, & souvent aplati ; mais à mesure que le testicule reprend sa forme naturelle, il se retire sur lui-même, & se durcit considérablement.

Quant aux vaisseaux spermatiques qui composent le cordon, il arrive quelquefois qu'ils restent un peu variqueux, cela ne doit nullement surprendre, d'autant qu'ayant été gorgés de sang pendant que le gonflement du testicule a duré, & se trouvant, d'ailleurs, comprimés avec force par l'anneau, leurs tuniques ont dû être dilatées fort au-delà de leur portée, d'où s'en est dû suivre une sorte de relâchement, dont on guérit avec le tems & quelques petits soins, tel que l'usage habituelle d'un suspensoir bien fait, qui tient les bourses relevées sans les comprimer, les lotions d'eau froide & légèrement toniques, & généralement tout ce

qui est capable de resserrer les bourses & de donner du ton aux vaisseaux.

Les tuniques des testicules qui ont été dilatées, restent un peu épaisses pendant quelque tems ; ce qui fait paroître celui qui a été malade, plus gros que celui qui ne l'a pas été, sans qu'il soit pour cela ni douloureux ni sensible au toucher. J'ai même observé qu'un testicule qui a éprouvé la tuméfaction gonorrhœique, perd, pour quelque tems, la susceptibilité pour un pareil effet, & que si, pendant la même maladie, l'irritation vénérienne se porte une seconde fois sur cet organe, c'est toujours sur celui qui n'a pas été attaqué : ce qui prouve que l'épaisseur des enveloppes n'est pas un reste de l'irritation vénérienne, mais une conséquence simple & naturelle de l'extension qu'elles ont acquises. On fait que les viscères & autres parties qui se dilatent à un certain point, acquièrent un volume proportionnel à leur dilatation, & qu'ils ne reprennent jamais parfaitement leur première forme. C'est ainsi qu'une matrice qui a conçu, garde toujours un plus gros volume que celui qu'elle avoit auparavant.



C H A P I T R E X.

Du chancre.

LORSQUE le mode vénérien a pénétré la surface du gland ou l'intérieur du prépuce, l'endroit de l'insertion devient rouge, forme un petit bouton qui se couvre d'une pellicule jaune, en forme d'escarre, qui venant à se détacher, laisse un petit point d'ulcération, qu'on nomme chancre.

Les signes qui l'annoncent sont une démangeaison dans l'endroit où il doit paroître; le gland est alors plus gonflé dans la totalité, & le prépuce est plus épais, quand il est lui-même affecté. Mais s'il agit sur tous les deux, il donne lieu au phimosis.

Les chancres attaquent le gland dans toute son étendue; la surface du prépuce, qui est en contact avec lui, a la même susceptibilité. Néanmoins leur siège le plus commun est au filet, & tout autour de la couronne du gland, dans l'endroit où le prépuce cesse d'adhérer à la verge, pour former la calotte. Il survient aussi quelquefois des chancres sur la surface externe du prépuce, sur la peau de la verge & du scrotum, à l'anus & dans l'intérieur de la bouche.

On peut diviser les chancres en primitifs & en consécutifs. Dans le premier cas, ils sont enflammés & douloureux; dans le second, ils sont pâles ou livides, & presqu'insensibles.



SECTION I.

Des chancres primitifs qui attaquent les parties naturelles.

On entend par chancres primitifs ceux qui ont succédé de près à un commerce impur, & qui sont presque toujours accompagnés d'inflammation. Des praticiens d'un grand mérite ont prétendu qu'un chancre de l'espèce dont nous parlons, n'est pas un signe de vérole, sur-tout quand il est bénin. Les auteurs d'un procès-verbal de Brest, ont soutenu cette opinion barbare, dans la vue de déprécier mes succès. Je ne saurois dissimuler que je n'ai jamais pu m'accoutumer à voir de la bénignité dans un chancre, quelque petit qu'il fût. J'ai toujours été persuadé qu'il n'y a rien de bénin, quand on découvre des traces de l'inoculation vénérienne, & j'ai pensé que dans la vérole, comme dans toutes les maladies qui se contractent par un contact immédiat, on doit en avouer l'existence, du moment qu'elles donnent des indices positifs de leur action. C'est par cela même que le chancre dénote, à mon avis, l'existence de la vérole, puisqu'il nous offre la preuve de l'inoculation du mode vénérien. Au surplus, la bénignité du chancre est souvent trompeuse, si, par ce mot, on prétend désigner l'intensité actuelle du mal : car il n'y a point d'état dans ce symptôme qu'on puisse considérer comme fixe, puisque du soir au lendemain il peut changer de caractère, & passer de l'état de bénignité supposée, à celui de la plus grande malignité. Il ne faut pour cela qu'un petit accès de fièvre, ou toute autre légère indisposition du corps, suscep-

tible d'engouer les humeurs dans les vaisseaux qui se trouvent compris dans la sphère d'activité du chancre.

De ce qu'un chancre est récent, il ne s'ensuit pas non plus qu'on puisse le considérer comme un avorton de la vérole; l'expérience nous apprend que les effets dont il est susceptible, quand on n'en fixe pas, de bonne heure, les progrès, sont infiniment plus perfides que ceux des chancres consécutifs.

Un chancre léger, situé sur le gland ou sur la surface interne du prépuce, qu'on abandonneroit à lui-même, exciteroit bientôt l'inflammation de ces parties, & donneroit lieu au phimosis & à la gangrène.

Il existe une différence entre les chancres primitifs des parties naturelles, par rapport aux lieux qu'ils occupent; ceux qui affectent le gland, sont d'une autre espèce que ceux qui attaquent l'intérieur du prépuce. Ces derniers diffèrent de ceux qui paroissent sur la peau de la verge & sur les bourfes.

L'espèce de chancres la plus commune est celle qui attaque le filet & l'intérieur du prépuce, ensuite vient celle qui attaque le gland, puis celle qui affecte la peau de la verge; enfin celle qui survient sur le scrotum.

Les chancres de la première espèce sont moins rongeurs que ceux de la seconde; ceux de la troisième & quatrième, beaucoup moins que tous les autres.

De quelque espèce que soient les chancres, ils sont toujours accompagnés de l'engorgement des glandes des aines, d'une manière plus ou moins sensible. Quelques auteurs ont dit que cet engorgement étoit l'effet de la sympathie; ce qui seroit

fort croyable, si l'on entendoit par-là, que la communication qui existe entre ces différentes parties, fût une route par où le vice de la partie malade peut se communiquer à la partie saine qui sympathise; mais on attache à ce mot une idée toute différente; on croit que cet engorgement est indépendant de l'irritation vénérienne, quoique l'expérience ait souvent prouvé qu'il se termine par le bubon.

Les signes qui font connoître que les chancres primitifs seront plus ou moins malins, se tirent de leur figure autant que de l'espèce de rougeur qui les accompagne. Quand ils sont creux, que leur suppuration est noirâtre ou sanguinolente, on peut dire qu'ils sont d'une très-mauvaise espèce, & dans ce cas on doit s'attendre à les voir dégénérer en gangrène, sur-tout si les bords sont frangés, si l'on remarque tout autour une couleur violette, qui est la sphère & la mesure de l'action du mode vénérien, qui fait juger de l'étendue qu'aura le chancre: car tout ce qui est compris dans le cercle est toujours détruit par la gangrène ou la suppuration. Quand cette marque accompagne les chancres du gland, elle est ordinairement fort étendue & fort profonde, ce qui fait que la perte de substance est ordinairement considérable.

Les chancres qui présentent une forme condilomateuse, par les chairs fongueuses qui s'élèvent de leur fond, ne donnent presque pas de suppuration; il ne sont jamais entourés de rougeur; ils ont, assez constamment, une forme ou parfaitement ronde, ou parfaitement ovale; ce qui les a fait nommer par quelques auteurs, *yeux de perdrix*. Ceux qui affectent la peau du corps de la verge & celle des bourses sont tous de cette espèce.

Quand la fièvre attaque les malades qui ont des chancres aux parties naturelles, n'importe de quelle espèce, la gangrène s'en empare aussitôt, & fait des progrès rapides en peu de tems, surtout sur le prépuce, qui, en s'enflammant, donne lieu au phimosis, souvent à l'hémorrhagie, par la chute des escarres.

Les chancres sont de tous les symptômes véroliques les plus aisés à guérir; mais ils ne sont pas toujours sans danger. Nous en avons vu, dont les moyens les plus efficaces n'ont pu arrêter les progrès, & qui ont rongé le prépuce & le gland; mais sur-tout le premier qui a infiniment plus de susceptibilité pour la pourriture que le dernier. Les chancres sont-ils plus véroliques que la gonorrhée, les bubons, ou tout autre symptôme du mal vénérien? Ni la raison ni l'expérience ne nous apprennent rien là-dessus. Si je croyois, cependant, pouvoir risquer mon opinion, je dirois que le chancre est le symptôme de la vérole le plus pacifique, aussi-bien que celui qu'on peut le moins soupçonner d'avoir la propriété disséminatrice.

La cure des chancres primitifs qui attaquent les parties naturelles, est interne & locale. On doit administrer intérieurement les gâteaux toniques, ainsi que nous l'avons expliqué dans le chapitre de la méthode, avec toutes les conditions qui s'y trouvent portées.

Quant au traitement local, il faut toujours s'attacher à détruire l'inflammation pour peu qu'il en existe; on s'exposeroit sans cela à lui voir faire des progrès rapides, ce qui multiplieroit les chancres, & les rendroit, en même tems, plus rongeurs. On doit donc nettoyer souvent le pus qui s'écoule des chancres qui sont sous le prépuce,

soit avec de l'eau tiède simplement, soit avec l'eau blanche, N^o. VI, qu'on fera tiédir. Dans la supposition où l'on ne peut décaloter, on fera des injections sous le prépuce, en serrant son extrémité sur le piston de la seringue, afin que l'injection parcoure toute sa surface interne jusqu'au-delà de la couronne du gland. Si, par des circonstances particulières, l'on ne pouvoit faire des injections, il faudroit recommander aux malades de ferrer l'extrémité du prépuce, en faisant rentrer le gland en-dedans, pendant qu'ils rendent l'urine, ce qui entraîne les matières purulentes. Quand les chancres sont à découvert, on se contente de les faire laver quatre ou cinq fois le jour avec l'eau blanche indiquée. On leur recommande de se baigner la verge avec la même eau, & de l'envelopper de linges qu'on y aura mouillés.

Quand l'inflammation est un peu calmée, on met sur les chancre le mélange N^o. VIII, afin de les faire suppurer & de les déterger, ce qui s'opère aisément : on continue néanmoins de laver la partie ; mais alors il est indifférent que ce soit avec la lotion N^o. II, l'eau tiède, l'eau blanche, désignée, ou la lotion de quinquina ; je préfère cependant la première lotion, comme étant plus détersive. Si, malgré tous ces moyens, les chancres restoient indolens ; s'ils présentoient des chairs fongueuses ou de mauvais bords, il faudroit les toucher avec la pierre infernale, ou les saupoudrer d'alun brûlé ; mais je puis assurer qu'en suivant la méthode que j'indique, sur-tout à l'égard des chancres primitifs, on a rarement besoin de recourir à ces derniers moyens.

Après la guérison des chancres, il reste de la rougeur dans l'endroit où ils ont existé, d'où transsude ordinairement une humeur plus âcre

qu'à l'ordinaire, ce qui pourroit donner lieu à des excoriations, si l'on n'avoit le soin de se tenir propre.

S E C T I O N I I.

Des chancres primitifs qui attaquent, dit-on, différentes parties du corps, telles que la bouche & l'anus.

C'est moins pour éclaircir les articles qui pourroient être comptés dans cette section, que pour détruire l'erreur à laquelle ils ont donné lieu, que nous allons les discuter. Nous posons en fait qu'il n'a jamais existé de chancres primitifs que dans les lieux de contact, c'est-à-dire, sur les parties dans lesquelles le mode vénérien a été inoculé : ainsi dans le cas où les parties naturelles auront été en contact, les chancres primitifs paroîtroient sur ces mêmes parties & pas ailleurs.

Il peut donc exister des chancres primitifs sur toutes les parties qui peuvent entrer en contact avec celles d'un individu qui se trouve infecté, quand elles ont de la susceptibilité pour le mode vénérien ; telles sont le mamelon d'une nourrice, la bouche d'un enfant, & l'anus dans les deux sexes.

La loi que les auteurs ont établie, & par laquelle ils prétendent que le mode vénérien ou virus, occasionne toujours la gonorrhée ou le chancre, n'est pas exact. Nous trouvons souvent des bubons, des poireaux, & des condylomes, qui ne sont pas accompagnés ni de l'un ni de l'autre de ces accidens, & qui n'en ont pas même été précédés. Cependant l'expérience n'a point

prouvé que les effets primitifs du mode vénérien, se soient jamais portés au-delà de la sphère d'activité, qui paroît être propre à la gonorrhée & au chancre, laquelle ne s'étend pas ordinairement au-delà des glandes inguinales. D'après cela, nous sommes autorisés à dire, que l'action du mode vénérien, provenant de l'irritation primitive, se manifeste toujours dans la sphère de susceptibilité de la partie qui l'a contractée. Aussi ne voit-on pas qu'une nourrice qui a été infectée en allaitant son nourrisson, soit d'abord attaquée de bubons aux aines ou de chancres à la vulve, mais, au contraire, elle sera affectée de l'engorgement des glandes du sein & des chancres au mamelon. Il ne paroît pas que le mode vénérien ait assez de mobilité pour passer subitement d'une partie sur une autre, quand celle qui est saine est hors de la sphère d'activité, de celle qui est infectée; par conséquent, les chancres de la bouche chez un malade qui a contracté la maladie par le contact des parties sexuelles, ne sont jamais primitifs: ils sont toujours un effet secondaire du virus. Les ulcérations de la bouche qui surviennent pendant l'usage des remèdes mercuriels, ne sont point l'effet de l'action & de l'irritation vénérienne, elles ont pour cause efficiente le mercure qui se trouve en dissolution dans la salive, & qui corrode les canaux excrétoires des glandes, & ulcère les agmidales. Quant aux chancres de l'anus, on en a supposé gratuitement l'existence: cette partie a vraiment de la susceptibilité vénérienne, pour plusieurs genres de symptômes; mais dans le nombre desquels le chancre n'est point compris, les condylômes, les crêtes; les ragades sont les seuls symptômes vénériens dont elle est susceptible.

Les hommes, dont les yeux de l'esprit sont

couverts du bandeau de l'erreur, n'ont jamais pu distinguer les accidens qui dépendent du mal, d'avec ceux qui dépendent du remède. Comment persuader à un routinier que son remède est susceptible de produire des maux, beaucoup plus grands que ceux qu'il se propose de combattre par son moyen ? C'est cependant - là le cas de tous les remèdes tirés du mercure, administré sans connoissance de cause & d'après un empirisme aveugle. La décomposition que ce minéral éprouve, par l'action des humeurs animales, le rend souvent plus funeste à la constitution, que le mal contre lequel on l'administre, attendu que le Mercure la stimule universellement, quelquefois même avec trop de force, tandis que le mal ne l'affecte que localement, & dans une très-petite étendue.

J'ai vu de ces gens pour qui la pratique de l'art médical est une énigme, cautériser journellement la bouche des malades, avec l'esprit de sel fumant, sous prétexte qu'ils y avoient des chancres ; ce n'étoit cependant qu'un usage violent du mercure, qui, en les mettant dans l'état de salivation, avoit donné lieu à des escarres considérables, sur le bord de la langue & l'intérieur des lèvres.

L'expérience m'a prouvé, d'une manière à me permettre de prononcer affirmativement, qu'à l'exception des chancres primitifs, qui sont l'effet du contact immédiat, tous les autres sont produits par l'action du mercure, & qu'ils sont d'autant plus dangereux, que les malades ont une constitution beaucoup susceptible des effets de ce minéral. Tous les malades qui ont perdu l'aluette, le voile du palais, & même les os palatins, pendant le traitement de la vérole, n'ont éprouvé ces événemens fâcheux que par les effets de

l'action corrosive du mercure , & nullement par l'irritation vénérienne. Quand on voudra se mettre à la raison , & traiter les vérolés de manière à ce qu'ils n'éprouvent ni la salivation ni des phlogoses dans la bouche, on peut être assuré qu'on ne verra jamais de chancres dans cet organe : on n'éprouvera jamais ces accidens fâcheux, en employant ma méthode , pourvu néanmoins que, dans le traitement local des symptômes, on n'emploie point de trop fortes doses d'onguent mercuriel ; ce qui pourroit exposer le malade à la salivation, si l'absorption du mercure étoit considérable. Voilà pourquoi je recommande d'être très-modéré sur l'article de cet onguent, dans les divers pansemens (1).

Les chancres primitifs de la bouche se dissipent d'autant plus aisément, par ma méthode, que la mastication des gâteaux imprègne la salive d'une quantité de mercure propre à stimuler le virus qui pourroit être fixé dans l'ulcère ; on peut même croire qu'il se fait une absorption de sel mercuriel, par les ouvertures des canaux excrétoires des glandes, qui pénètre au-delà de la sphère d'activité du virus. Si la méthode d'absorption étoit aussi facile & aussi sûre que M. *Clare*

(1) Du tems que M. la P... traitoit à Brest les malades vénériens par ma méthode (avant l'épreuve de 1786), j'ai vérifié que, pendant les mois de septembre & octobre 1785, il avoit employé cinquante livres d'onguent mercuriel, pour le pansement d'environ soixante malades. D'après quoi je n'ai point été surpris qu'il n'ait point vu des gâteaux les effets avantageux qu'il auroit dû en attendre ; car, en s'écartant d'une manière aussi formelle de ma méthode, il auroit, raisonnablement, pu soupçonner que les effets de celles avec lesquelles il la combinait, devoient naturellement dériver de ce mélange de méthodes.

le prétend; je croirois pouvoir prouver qu'il n'y en auroit pas de plus facile & de plus efficace que celle d'employer le mercure combiné avec du pain, d'autant que la mastication est un des moyens les plus propres à l'unir avec la salive, & sur-tout, quand il se trouve, comme dans les gâteaux, dans le plus grand état d'expension. Au reste, il suffit de faire gargariser les malades, plusieurs fois le jour, avec l'oxicrat N°. XIX, pour qu'ils soient délivrés en peu de tems de ces sortes d'accidens, en faisant, toutefois usage des gâteaux toniques, ou de toute autre préparation mercurielle non incendiaire, tel que l'onguent lavé N°. 21.

On donne souvent le nom de chancres à de petites excoriations qui surviennent dans l'intérieur des lèvres & sur le bord de la langue, par les tems froids, ou après avoir fait usage de quelque liqueur forte, qui a corrodé la membrane qui tapisse la bouche. Quelques-uns ont prétendu que ces sortes d'accidens se communiquoient & qu'on pouvoit les contracter en buvant dans un verre mal-propre, ou en embrassant sur la bouche une personne qui en seroit attaquée.

Ces chancres, ou prétendus tels, n'ayant rien qui les assimile à la classe des symptômes vénériens, nous nous sommes dispensés d'en parler. Cependant, nous ferons observer, à l'égard de ceux qui surviennent par les tems froids & secs, & qui sont les plus communs, qu'ils sont un effet de l'action du fluide électrique disséminée dans l'atmosphère, qui, étant conduit dans la bouche, par l'effet de la transpiration, y exerce une irritation assez semblable à celle que le mercure y excite, lorsqu'il se trouve combiné avec la salive. Cet effet, que j'ai bien observé,

étant étayé de beaucoup d'autres, m'a fait croire qu'il y avoit une analogie d'effets entre le fluide électrique, le mercure & le mode vénérien ; d'où j'ai supposé que le mode n'étoit que le fluide électrique, altéré & passé sous une très-grande forme d'expension.

Cette hypothèse pourroit acquérir un certain degré de conviction, par différentes expériences ultérieures, sur lesquelles nous reviendrons dans un tems plus opportun, après que cet ouvrage sera entre les mains du public. Ce n'est pas que nous pensions qu'elle puisse éclairer le traitement de la vérole, le rendre plus efficace & plus certain ; car il est bien rare, en médecine, que les théories puissent conduire à des règles de pratique toujours salutaires ; mais en éclairant l'empirisme, sur lequel sera toujours fondée la plus saine partie de l'art médical, elle peut en faire corriger les défauts dans quelques cas particuliers.

Les chancres primitifs, acquis par le contact immédiat, étant les seuls que nous admettions dans la supposition, indiquée par le titre de cette section ; on doit présumer que nous les considérons comme des indices de la vérole, puisque notre opinion est de croire à cette maladie, toutes les fois que nous trouverons des traces de son inoculation.

SECTION III.

Des chancres consécutifs.

Les chancres consécutifs sont ceux qui succèdent à des chancres primitifs ou à quelqu'autres symptômes de la vérole, ou ceux enfin dont l'apparition se trouve éloignée de l'époque où l'on soupçonne

soupçonné que le mode vénérien a été contracté.

La surface du corps, l'intérieur de la bouche, le gland & le prépuce, sont susceptibles d'être affectés du chancre vénérien. Quelquefois, à dire vrai, on lui donne le nom d'ulcère : car on dit assez indifféremment, *un ulcère ou un chancre au gosier, un ulcère ou un chancre au voile du palais* ; mais on dit, un ulcère à la verge, un ulcère à la jambe, sur la poitrine, &c.

Nous ne nous écarterons point de cet usage reçu, & nous laisserons de côté toutes les solutions de continuité, qu'on désigne sous le nom d'ulcère, pour ne parler que des chancres, proprement dits.

Nous avons déjà fait observer que les chancres consécutifs étoient ordinairement pâles, livides & insensibles ; ils sont effectivement presque toujours sans inflammation, quoique entourés d'une rougeur très-foncée, tirant sur le violet ; ce qui dénote, comme dans les chancres primitifs, l'étendue de l'action du mode vénérien.

Les chancres consécutifs sont tantôt profonds, tantôt superficiels, quelquefois les bords en sont frangés. Dans d'autres cas, ils sont unis ; mais ils offrent plus communément des chaires fongueuses. La suppuration qu'ils donnent, est plus ou moins ichoreuse & d'une grande fœtidité. Leur aspect varie, d'ailleurs, selon les lieux qu'ils occupent, & la suppuration n'en est pas la même. Sur le gland, ils sont ordinairement livides, frangés, & ne donnent qu'une sanie au lieu de pus ; sur le prépuce, ils sont fongueux & pâles, la suppuration en est sanguinolente : au gosier & dans l'intérieur de la bouche, ils sont couverts d'une

escarre blanchâtre & entourés d'un cercle livide.

Les chancres consécutifs sont ordinairement rebelles au traitement, les topiques les plus vantés ne sauroient, la plupart du tems, en arrêter les progrès. Ils sont généralement dangereux, par les grandes pertes de substance, auxquelles ils donnent lieu. Quand la constitution des malades n'est pas des meilleures, on a beaucoup à craindre d'eux. Ils acquièrent, dans ce cas, une telle malignité, sur-tout ceux des parties naturelles, qu'ils les mutilent de manière à les rendre impropres aux fonctions du coït. J'ai vu des malades qui ont perdu la verge en totalité, par l'effet des chancres de l'espèce dont nous parlons, malgré tous les soins qu'on ait pu prendre pour en arrêter les ravages.

Dans les hôpitaux où le scorbut aigu est très-commun, les chancres consécutifs sont, ainsi que nous l'avons déjà dit, infiniment plus à redouter pour les malades, que lorsqu'ils sont traités au dehors; mais l'habitude & le préjugé s'opposent à ce qu'un homme courre les rues & se promène avec une maladie de la sorte. On se plaît à le voir croupir dans un hôpital, où il occasionne une grande dépense au roi, en y ruinant sa santé; ce qu'on préviendroit facilement en le faisant travailler & vivre selon son habitude; car, dans cette supposition, il respireroit un air libre & pur, exerceroit son corps, circonstances précieuses pour quiconque est accoutumé au travail. Enfin, par ses services assidus, il se mettroit dans le cas de rendre au roi les frais du traitement.

Le traitement des chancres consécutifs, doit être en général plus stimulant que celui des chancres primitifs; dans ces derniers, la nature a de l'activité, souvent même au-delà de celle qui seroit

nécessaire ; tandis que , dans les premiers , elle est presque toujours indolente & paresseuse.

Cette différente manière de les traiter , doit , non-seulement avoir lieu à l'égard du traitement local des chancres consécutifs & primitifs , mais encore à l'égard du traitement interne. Il faut s'attacher à bien connoître la constitution & la susceptibilité qu'elle peut avoir pour le mercure ; car il y en a qui ne supportent ce minéral , qu'à des doses très-modérées ; & d'autres à qui il faut l'administrer à des doses un peu fortes. Quand la constitution est mauvaise , il faut accompagner l'usage des gâteaux , de celui de la limonade , du quinquina , du petit lait simple ou chalibé , & d'autres remèdes semblables , afin de donner du ressort aux solides , & d'empêcher la dissolution putride des humeurs , à laquelle le mercure pourroit les disposer ; mais l'exercice porté au-delà de l'habitude , sans excès cependant , est le préservatif le plus certain contre tous les effets malfaisans , dont le mercure pourroit être capable en pareil cas.

Le traitement local qui convient aux chancres des parties naturelles , ne convient pas également à ceux qui affectent la bouche & la cloison du palais ; dans ce dernier cas , on doit s'attacher aux gargarismes détersifs & aux fumigations mercurielles , qu'on peut pratiquer de plusieurs manières ; mais , très-facilement , sur-tout par le moyen des gâteaux , employés d'après la formule N°. III. Il faut bien se garder de cautériser la bouche des malades avec le fatal esprit de sel , & autres ingrédiens de cette sorte ; car outre que ces moyens sont cruels & qu'ils ne guérissent pas le chancre , on expose les malades à porter dans l'estomac , en avalant la salive , un principe de cor-

rosité trop funeste, pour qu'ils ne s'en ressentent d'une manière ou d'autre.

Je me suis permis quelquefois de porter, avec un pinceau, le baume du Commandeur, dans le fonds des chancres du gosier, & j'en ai toujours vu de très-bons effets ; cependant rien n'est au-dessus des fumigations mercurielles, telles que je les propose, qui sont aussi promptes dans leurs effets, que faciles à exécuter. (1) Dans le cas dont il s'agit, il faut s'attacher à distinguer les chancres consécutifs, qui sont l'effet de l'irritation vénérienne, d'avec ceux qui proviennent de la causticité du mercure, dont la salive peut être imprégnée ; car, dans ce dernier cas, loin de remédier au mal par la fumigation, on ne feroit qu'en augmenter le désordre.

Le premier effet des fumigations, est d'agacer les parties affectées, & d'y exciter un peu de phlogose, ce qui fait que les malades croient aller plus mal, parce qu'ils souffrent davantage, & qu'ils sentent plus de feu dans la bouche, & quelquefois de la difficulté à avaler ; mais quand cet effet est passé, il s'établit aussi-tôt une bonne suppuration, & l'on voit bientôt les chairs devenir de plus belles en plus belles. Quand on s'apperçoit que les fumigations ont assez irrité, on les suspend ; mais si le bien qu'elles occasionnent, s'arrêtoit dans sa course, il faudroit les réitérer chaque fois qu'on s'appercevroit d'un pareil effet.

(1) Le nommé *** avoit un chancre au voile du palais, qui avoit carié les os palatins, le vomer & les cornets inférieurs du nez ; je lui fis fumer l'étoupade indiquée N^o. III, en lui recommandant de faire sortir la fumée par le nez ; bientôt après l'exfoliation se fit, & le chancre se cicatrifa parfaitement sans autre secours.

L'espèce de chancres variant à raison des lieux qu'ils occupent, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, le traitement qui les concerne doit également varier : cependant, il y a une base de conduite fixe pour les chancres consécutifs, qui paroissent sur les parties de la génération, soit qu'ils occupent le gland, l'intérieur ou l'extérieur du prépuce, soit enfin qu'ils affectent les bourses. En général, tous les chancres consécutifs sont plus ou moins fordidés, parce qu'ils manquent d'action : on pourroit dire que les chancres primitifs sont, à l'égard des constitutifs, ce que sont les maladies aiguës à l'égard des maladies chroniques. Or, le but du traitement local, est d'en ranimer l'action, & de détruire toutes les chairs mollasses, livides & baveuses qu'elles présentent, afin d'y exciter une suppuration louable : pour cet effet, les stimulans, du genre des *résineux*, associés au mercure, les *escarotiques*, les *détergifs* & quelques autres topiques analogues, sont les moyens que l'indication présente & que la pratique avoue ; il faut donc souvent nettoyer les chancres avec la lotion des gâteaux N^o. III, on les couvre du mélange N^o. VIII, & quand les escarotiques paroissent indiqués, soit pour hâter la fonte des chairs baveuses, ou pour déterger, on saupoudre le chancre avec l'alun brûlé, qui est préférable à la pierre infernale.

Quand les chancres annoncent plus de putridité qu'ils ne devoient en avoir, on les lave avec la lotion anti-septique N^o. XV ; on les couvre de plumaceaux chargés de stirax, & on les tient humectés en les entourant de charpie brute, mouillée avec cette même lotion. Pour peu que les malades soient atteints de fièvre ou de scorbut aigu, les chancres consécutifs dégènerent facile-

ment en gangrène. Dans ces sortes de cas, il faut moins s'occuper du traitement local que du traitement intérieur. On suspend l'usage du mercure, on fait observer aux malades la diette la plus sévère, on leur donne le quina en opiat, à la dose d'une once par jour, on les gorge de petit-lait, & s'ils n'ont point le ventre libre, on leur fait prendre deux lavemens laxatifs. Il est rare que la fièvre tienne long-tems contre l'usage de ces moyens ; mais il suffit qu'elle ait existé quarante-huit heures, pour avoir permis à la gangrène des progrès considérables. Dès que la fièvre cesse, les escarres gangréneuses se détachent, la plaie vient rouge & vermeille, & se cicatrise promptement : on doit alors hâter la chute des escarres, en les coupant, avec des ciseaux, à dissection ; mais il ne faut jamais aller jusqu'au vif ; il suffit d'enlever ce qu'elles ont de plus épais, afin de mettre le tissu cellulaire, au moyen duquel elles adhèrent aux chairs vives, dans le cas d'éprouver l'action des remèdes septiques qu'on employe pour en faciliter la pourriture.

Dans le plus grand nombre de cas, les ulcères qui résultent des effets de la gangrène sur les chancres, présentent, ainsi que je l'ai déjà dit, un fonds rouge & vermeil, qui est un signe, non-seulement d'une prompte guérison, mais encore de la destruction radicale du virus. Il semble, pour le plus ordinaire, que ce soit une crise de la nature ; car les malades qui ont été dans ces cas, n'ont plus besoin de faire usage du mercure intérieurement ni extérieurement pour parvenir à une parfaite guérison. Ces cures sont celles en qui on doit avoir le plus de confiance.

La gangrène ne se conduit cependant pas toujours de même ; si elle est l'effet du scorbut aigu,

elle ne fait pas des progrès rapides ; mais aussi l'art ne sauroit se flatter d'un égal succès à son égard ; la pourriture est alors fort lente , quoique la fièvre soit quelquefois très-forte : le quina , à quelque dose qu'on l'administre , est sans effet : les topiques les plus anti-septiques , n'en produisent que peu ou point , & l'on se voit forcé à tout attendre de la nature qui agit lentement , & qui laisse faire au mal des ravages considérables. La diete est inévitable ; mais elle affoiblit tellement les malades , qu'il en est peu qui ne tombent dans le marasme , & c'est ordinairement quand ils sont arrivés dans cet état , que la cure se décide. Aussi-tôt que la nature commence à rappeler les forces de la vie , on voit l'ulcère gangréneux se déterger presque sans remède.

Dans cet état , il faut insister sur l'usage du petit-lait , aromatisé avec l'eau de fleurs d'orange , la thériaque , les potions cordiales , le vin qu'on fait mettre dans le bouillon des malades , quand leur goût ne répugne pas à cela ; enfin , sur les clistères laxatifs , si le ventre ne se vuide pas librement une ou deux fois le jour.

Les auteurs ont encore admis d'autres espèces de chancres , tels que les calleux , les carcinomaneux , &c. : comme je n'en ai jamais trouvé qui aient pu mériter de pareilles dénominations , je ne crois point devoir en parler , d'autant que je me suis proposé de n'écrire que d'après ma propre pratique , & nullement d'après les assertions d'autrui.

J'ai observé , à l'égard des chancres de toutes les espèces , ce que j'ai remarqué à l'égard de tous les autres symptômes vénériens , c'est-à-dire , qu'ils guérissent plus promptement quand les malades mènent une vie active , & qu'ils étoient traités

hors des hôpitaux, que lorsqu'on les renfermoit dans des salles, usage qu'une habitude pernicieuse laisse subsister au détriment de l'humanité & au désavantage des intérêts du Roi. C'est une vérité que je ne cesserai de répéter dans mon ouvrage, parce qu'elle mérite la plus sérieuse attention de la part du gouvernement & des gens de l'art.

C H A P I T R E X I.

Du bubon vénérien.

ON définit le bubon vénérien, une tumeur, des glandes des aines, douloureuse, dure, rénitente ; on lui a aussi donné le nom de poulain, mais ce terme n'est guère employé par les gens de l'art, quoiqu'il soit plus propre que le premier à désigner le caractère de la tumeur (1). *Astruc* croyoit qu'on avoit nommé cette maladie *poulain*, par un trait de raillerie contre ceux qui en sont attequés, d'autant qu'ils marchent en écartant les jambes comme s'ils étoient à cheval.

Cette définition du bubon vénérien, convient parfaitement à son premier état ; elle est même suffisante pour le bubon qui se termine par résolution, mais elle ne sauroit l'être pour celui qui

(1) On comprend assez généralement, sous le nom de *bubon*, toutes les tumeurs qui viennent aux aisselles & dans le pourtour du col ; mais c'est abuser de ce nom, que d'en faire un terme générique. Je ne disconviens point qu'il ne puisse survenir des tumeurs vénériennes dans toutes les parties où l'on trouve des glandes conglobées ; mais la pratique ne nous a point prouvé que ces cas fussent assez communs pour en faire une règle.

suppure. Le bubon absqué & le bubon ulcé, diffèrent non-seulement entre eux, mais encore d'avec celui qui se trouve désigné par la définition.

Pour donner à cette matiere toute la clarté qu'elle mérite, & la traiter selon l'ordre qu'elle présente ; je diviserai le bubon en *occulte* & *ulcé* : dans la première espèce, je comprendrai les bubons occultes, primitifs & constitutifs, absqués & non absqués : dans la seconde, je traiterai des bubons simples & des bubons compliqués ; mais avant de passer à la discussion de ces différens états du bubon, je présenterai, sur son compte, quelques réflexions générales.

Le mode vénérien qui donne lieu à l'irritation qui forme le bubon, se porte assez communément dans les glandes des aines ; mais il n'affecte que rarement deux glandes à la fois (1).

Le principe du bubon, est d'abord dans la glande ; mais le tissu cellulaire qui l'entourne, étant susceptible d'une grande irritation, s'engorge dès l'instant que la glande commence d'éprouver l'action du mode vénérien ; il occasionne l'élévation de la peau, & l'enflamme, par cela même qu'il la force à s'étendre promptement, ce qui établit l'embarras de la circulation des vaisseaux cutanés, qui sont compris dans la sphère de la tumeur, & par conséquent le caractère phlegmoneux ; mais il s'en faut bien que l'intérieur de la tumeur ait ce même caractère ; la glande qui en est la cause efficiente, reste toujours dure,

(1) « Le vrai bubon vénérien, dit M. Hunter, p. 280, ne paroît ordinairement que dans une seule glande. Il conserve, à peu de chose près, son étendue spécifique, jusqu'à ce que la suppuration se soit établie ».

renitente & peu sensible ; quand la tumeur est lente dans ses progrès , elle est entièrement formée par la glande. Le tissu cellulaire & les tégumens qui se sont distendus insensiblement , ne se trouvent ni engoués ni enflammés ; la sensibilité n'existe pas , parce qu'il est de la nature des corps glanduleux qui se tuméfient lentement , de se gonfler sans phlogose ni inflammation , & par conséquent sans douleur : les bubons de cette espèce se résolvent aisément , si le traitement local en est bien dirigé , attendu que , dans cette circonstance , l'irritabilité des tégumens & du tissu cellulaire , est entièrement détruite , & qu'il suffit de faire passer à travers la glande , une très-petite quantité de mercure , pour en opérer le dégorgement.

Quand un bubon commence à s'abcéder , on distingue une fluctuation entre la glande & les tégumens , & si dans ce moment on ouvroit la tumeur , on trouveroit au lieu de pus , une espèce de sanie produite par la dilacération des vaisseaux sanguins du tissu cellulaire ; mais en attendant plus long-tems , & en examinant ce qui se passe dans la tumeur , on remarque que la glande engorgée diminue à mesure que la fluctuation augmente ; ce qui a donné lieu de croire qu'elle tomboit elle-même en pourriture : néanmoins le tact nous fait toujours distinguer la même dureté , à dire vrai , dans un petit volume. Si à cette époque on ouvre la tumeur par une simple incision des tégumens , on trouve encore la glande dans son état d'intégrité , aussi rouge & aussi vermeille que celles que l'on voit dans les grands ulcères , qui succèdent quelquefois à ces tumeurs.

D'après cela , il y a tout lieu de croire que la glande qui forme la base de la tumeur , se résout , & qu'il n'y a que le tissu cellulaire qui la couvre ,

qui tombe en pourriture, & seulement dans la surface qui correspond aux tégumens.

L'ouverture de ces sortes de tumeurs, faite prématurément, fait voir les glandes engorgées dans l'état d'intégrité, & malgré que l'air les ait frappées, malgré l'usage des onguens pourrissans, elles se résolvent de même que si elles n'avoient pas été mises à découvert. Quand on ouvre des bubons qui ont une base étendue, circonstance où il existe un grand décollement des tégumens, on observe que les glandes qui sont comprises dans le vuide, sont dans un état parfaitement sain, & telles qu'on les trouveroit si on les disséquoit sur un sujet vivant.

Les bubons qui se gonflent rapidement, & qui s'élèvent en pointe, manifestent promptement la fluctuation. Quand les malades ont la peau mince, ils s'ouvrent d'eux-mêmes, ou à l'aide des emplâtres les moins irritans. Alors le pus s'évacue, & comme il est en petite quantité, la tumeur ne diminue presque pas de volume. Elle est toujours insensible, dure & rénitante; elle se résout en continuant l'application des emplâtres, sur-tout si l'on frictionne de tems en tems la tumeur avec l'onguent napolitain.

D'après un pareil fait, peut-on conclure autre chose, sinon, que le pus fourni par la tumeur est le produit de la destruction du tissu cellulaire & de quelques vaisseaux qui se distribuent dans sa substance. S'il provenoit de la glande, il faudroit nécessairement supposer qu'elle n'a été détruite qu'en partie par la suppuration, & quand l'expérience ne prouveroit pas le contraire, cette supposition seroit insoutenable : car, pour supposer la suppuration partielle d'un corps, il faudroit également en supposer l'inflammation partielle, & l'engor-

gement de la glande , qui devoit alors être pris pour une inflammation réelle , démentiroit tout cela.

Dans les bubons ulcérés , qui ont éprouvé de grandes pertes de substance , on reconnoît très-parfaitement la disposition négative que les glandes inguinales ont pour la suppuration. On voit ces glandes isolées dans l'ulcère , les unes avec un peu d'engorgement , & les autres sans engorgement ayant une couleur rouge & vermeille , telle qu'on la remarque dans une playe qui est dans le travail de la cicatrisation ; le tissu cellulaire qui les environne , se détruit , & quoique la suppuration à laquelle il donne lieu , soit âcre & fétide , les glandes n'en conservent pas moins leur bonne mine ; mais si la suppuration creuse en dessous d'une de ces glandes , elle détruit bientôt le tissu cellulaire qui la fixe dans le fond de l'ulcère , & alors elle se sphacelle , & tombe sans suppurer.

D'après de pareils faits tirés de la pratique , on est sans doute autorisé à dire que la matière qu'on trouve dans les bubons abscedés , est accidentelle à l'irritation vénérienne , d'autant que cette irritation ayant lieu dans la glande , on ne peut supposer que celle-ci , qui ne suppure pas , puisse avoir une pareille propriété ; tandis que d'autres substances qui lui sont contiguës , qui éprouvent la même irritation , suppurent avec la plus grande facilité ; mais on concevra aisément qu'une glande qui se gonfle rapidement , doit faire l'office d'un coin qu'on enfonce dans un arbre , qui en écarte les fibres , les brise & donne lieu à l'épanchement de la sève. Il est certain que les vaisseaux qui règnent dans la substance du tissu cellulaire , ne pouvant prêter à l'écartement subit qu'en fait la glande , ils doivent nécessairement se rompre ,

& déposer leurs fucs dans les loges du tissu cellulaire où la stagnation & le seul défaut de circulation les convertit en pus. Comme suivent l'axiôme du père de la médecine : *le pus forme le pus*. Il doit s'ensuivre que le plus petit levain purulent doit exciter une plus ou moins grande pourriture dans toutes les parties avec lesquelles il est en contact & qui possèdent la susceptibilité purulente, soit par leur texture organique ou par un vice quelconque.

D'après notre opinion, il paroîtroit que les bubons ulcérés ne devoient point avoir un caractère vénérien, puisque le mode n'agiroit que sur les glandes, & que la suppuration du tissu cellulaire ne seroit qu'un effet secondaire du virus. Je ne prétends pas établir un pareil paradoxe; mais je pense que le mode vénérien n'est point capable par lui-même de produire une irritation sur le tissu cellulaire qui avoisine les glandes inguinales, & que cette irritation soit propre à le mettre en suppuration. Je crois que cet effet n'est que le résultat du brisement & du déchirement des vaisseaux du tissu cellulaire & des fucs qu'ils épanchent dans les cellules qui lui sont propres. Mais il ne s'ensuit pas que le bubon ulcéré n'ait un caractère vénérien, parce qu'il a commencé par une action étrangère à l'irritation vénérienne. *L'abscession* peut être mécanique; mais la coction des matières est le résultat de l'action du virus, sans quoi l'infiltration des fucs épanchés n'offriroit qu'une sorte d'échimose, comme dans la saignée, dans les chûtes, les meurtrissures, le tiraillement, &c.

Le bubon vénérien est quelquefois accompagné du chancre ou de la gonorrhée, plus fréquemment encore il existe seul. Quand il existe avec d'autres symptômes, on présume que c'est par la voie des

vaisseaux absorbans que le virus s'est porté dans les glandes des aines. Cette opinion paroît plausible; mais quand il est seul, le raisonnement peut la combattre victorieusement.

On croit que les vaisseaux lymphatiques forment un système de vaisseaux absorbans, & plusieurs faits semblent concourir pour prouver la réalité de cette opinion; mais comment supposer que le mode vénérien, appliqué sur la verge, puisse pénétrer les vaisseaux absorbans, & être charié jusqu'aux glandes inguinales, sans établir l'action vénérienne dans les parties mêmes où son absorption a été faite? De deux choses l'une, ou le mode vénérien s'inocule avec les propriétés convenables pour exciter lui seul l'irritation vénérienne, ou bien il ne s'inocule qu'avec les dispositions propres à acquérir ces propriétés. Dans la première supposition, qui est celle qu'on admet généralement, il paroît naturel de penser qu'il devroit agir immédiatement sur la partie où il a été appliqué, ainsi que le font toutes les substances qui ont une propriété déterminée, comme on le remarque dans l'inoculation de la petite vérole. Dans la seconde au contraire, la disposition n'étant qu'une condition relative, le mode peut pénétrer plus ou moins profondément dans le système absorbant, sans manifester aucun effet. Et c'est à raison de cela que l'opinion, qui établit que le virus vénérien s'inocule tout formé, & avec toutes les qualités convenables à l'irritation vénérienne, se trouve démentie par nombre de faits qui lui sont propres.

D'après ce que nous avons déjà dit sur la nature du virus vénérien, nous pourrions expliquer d'une manière satisfaisante, sans avoir recours au système absorbant, la manière dont le mode vénérien est porté dans les glandes inguinales, sans laisser des

traces de son inoculation sur les parties par où il s'est introduit. Si le mode vénérien est le fluide électrique altéré & passé dans un état d'expensibilité, il n'est pas difficile de comprendre comment il peut se porter dans les glandes inguinales sans le secours des vaisseaux absorbans : car les effets de ce fluide sur le corps humain, prouvent assez qu'il peut le pénétrer en tout sens & avec la plus grande célérité, sans parcourir les routes de la circulation, & seulement par le contact des substances conductrices. J'ai toujours pensé que les glandes étoient des corps idi-oélectriques, & qu'elles accumuloient le fluide électrique dans leur propre substance, ainsi qu'on le remarque dans les gommés & les résines.

S E C T I O N I.

Du bubon occulte.

Tout bubon qui n'est point ulcéré, est un bubon occulte ; mais parmi les bubons occultes, il y en a de primitifs, de consécutifs & d'abcédés.

Les bubons primitifs succèdent de près à l'acquisition du mode vénérien, les consécutifs ne se manifestent que long-tems après ; le bubon abcédé est un état secondaire du bubon occulte, & par conséquent il est relatif aux deux espèces.

Les signes qui annoncent le bubon primitif, sont toujours très-sensibles, tels sont la douleur de l'aîne, l'élévation dans une glande, le changement de couleur à la peau qui devient rouge, & de plus en plus douloureuse, la pulsation de la tumeur, la fièvre, & quand le bubon est accompagné de chancres ou de la gonorrhée ; ces symptômes sont déjà établis,

souvent même depuis long-tems , lorsqu'il donne les premières indices de son existence.

L'expérience m'a prouvé que le pronostic qu'on peut porter des bubons primitifs, est toujours fort incertain. Tel bubon se forme avec beaucoup de vélocité, & se trouve accompagné d'une grande inflammation qui, néanmoins, se termine promptement & heureusement par suppuration ou par résolution dans tel sujet ; tandis que dans tel autre, un bubon semblable se montre rébelle au traitement & expose souvent la vie du malade. Je me suis assuré que c'étoit moins d'après le bubon, que d'après la constitution du malade, qu'il falloit établir son pronostic ; mais une grande expérience du traitement des maladies vénériennes, est toujours nécessaire pour porter un pareil jugement.

Quant au traitement interne qui convient au bubon, je renvoye à celui que j'ai indiqué pour la vérole ; je ne m'occuperai ici que du traitement local.

Le bubon primitif est ordinairement très-douloureux, & accompagné de beaucoup d'inflammation dans les tégumens ; il a généralement une base d'autant plus étendue, que l'inflammation en est considérable. Dans cet état, on doit s'attendre à le voir s'abs céder, quelques moyens qu'on puisse prendre pour en opérer la résolution. Il faut donc employer les topiques les plus énergiques, pour empêcher qu'il se fasse une grande suppuration, ce qui donneroit lieu à un grand délabrement & par conséquent à un ulcère rebelle & difficile à amener à une heureuse fin. Les emplâtres fondans ne sont point indiqués ; car tout emplâtre, de quelque espèce qu'il puisse être, irrite plus ou moins, & c'est une circonstance qu'il faut éviter ici. Les cataplasmes émolliens ne sont guères

guères plus efficaces, attendu qu'en relâchant les tégumens, ils facilitent l'engouement des vaisseaux du tissu cellulaire, qui manque déjà de ressort, ce qui ne peut qu'augmenter la somme des matières purulentes qui menacent de s'accumuler dans la tumeur.

Les cataplasmes résolutifs conviennent parfaitement, mais on ne peut guères se flatter que les substances ordinaires qu'on employe à les faire, aient toute l'énergie nécessaire pour combattre efficacement le mal. Il n'en est pas de même de ceux que je fais composer avec les gâteaux toniques, N^o. I. ; non-seulement ils enlèvent en peu de tems l'inflammation des tégumens, mais ils résolvent même quelquefois jusqu'aux liqueurs qui se trouvent déjà épanchées.

M. *Verguin*, chirurgien-major de la marine de Toulon, a plusieurs fois été témoin de pareils effets; il a vu des bubons entièrement abscedés, quand les malades entroient à l'hôpital, se dissiper sans ouverture aux tégumens, par le seul effet de l'action tonique des cataplasmes des gâteaux, qui forçoit le liquide à s'échapper à travers les pores.

Aussi-tôt qu'un malade se présente avec un bubon primitif, accompagné d'inflammation, il faut faire raser la partie, & y appliquer le cataplasme N^o. I. : on le renouvelle deux fois le jour, avec l'attention, chaque fois, de laver la tumeur avec la décoction de quinquina, N^o. XV. ou la lotion des gâteaux, N^o. II., ou enfin l'eau tiède simplement, afin d'enlever l'humeur qui a transsudée pendant l'action du cataplasme. Il arrive souvent que les bubons se résolvent; mais quand ils viennent à suppuration, soit que les humeurs fussent trop épanchées quand les malades se sont présentés, soit que l'action résolutive

n'ait pas été assez forte, ou que la constitution du malade l'ait éludée, la matière qu'ils contiennent est toujours en petite quantité, & le foyer en est plus ou moins serré. Malgré qu'on s'aperçoive que la suppuration soit décidée, il ne faut pas pour cela se hâter d'ouvrir la tumeur : il faut attendre que le tissu cellulaire, qu'on trouve dur tout à l'entour, soit bien dégorgé. Pour cet effet, on continue l'usage du cataplasme ; quelquefois la peau devient mince & se perce de plusieurs petits trous, par où la matière se vuide ; mais si la base du bubon est toujours dure, il faut laisser les choses dans le même état, contiuer le cataplasme ; & quand tout est parfaitement ramolli, on passe une seconde cannelée dans un de ces trous, & , par le moyen d'un bistouri, on fait une ouverture assez grande, pour permettre de faire librement les pansemens nécessaires.

Quand le bubon primitif se forme lentement, ce qui est rare, ou que les malades se présentent assez tôt pour le traiter avant que la peau soit enflammée, l'emplâtre indiquée N°. V. en empêche souvent les progrès & opère la résolution ; mais, hors de ces circonstances, les emplâtres les plus fondans, conduisent toujours à une très-grande suppuration.

Les malades qui ont des bubons primitifs, & qui sont traités hors des hôpitaux, sont moins exposés à les voir suppurer ; les cataplasmes, comme les emplâtres, opèrent alors de bien meilleurs effets. Il faut croire que cela vient de la même cause que nous avons déjà indiquée dans les autres cas, c'est-à-dire, de la pureté de l'air qu'ils respirent, de l'exercice qu'ils prennent, & de la frugalité avec laquelle ils vivent. J'ai vu, à Toulon, plusieurs matelots attaqués de ces sytômes, s'en

débarrasser par une vie active, & en dansant, ce qu'on appelle, en Provence, *la farandole*. Tout autre eût, sans doute, blâmé cette conduite; moi, au contraire, je les excitois à cela; il faut donc recommander aux malades d'agir autant qu'il leur est possible; car une transpiration soutenue, vaut infiniment mieux, que tous les rafraîchissans & les antiphlogistiques les plus vantés. Quelle différence entre les digestions d'un homme qui s'exerce, & celles d'un autre qui garde le repos? Dans le premier, les humeurs sont pures, parce qu'elles se réparent souvent, à raison des pertes abondantes qu'il fait par la transpiration. Dans le second, elles sont crasses & épaisses, acquièrent des dispositions putrescibles & nuisent visiblement à la constitution.

La plupart des soldats & matelots sont fort douillets; pour peu qu'ils souffrent, ils demandent lamentablement l'entrée des hôpitaux, & ils n'y sont pas plutôt rendus, qu'ils s'abandonnent à toute leur mollesse; ils restent presque toujours couchés, & attendent paisiblement que la fièvre d'hôpital (scorbut aigu) vienne les attaquer dans leur lit, & les punir de leur paresse.

Le bubon occulte consécutif, offre une marche moins active que celui dont nous venons de nous occuper. Quand il succède à des chancres ou à la gonorrhée, c'est toujours à l'époque de leur guérison, qu'il commence à se manifester. On trouve d'abord une très-petite glande qui est peu douloureuse, & qui reste en cet état plusieurs jours; elle fait ensuite quelques progrès; mais toujours lents: la peau ne s'altère point, le malade est ordinairement sans fièvre, & ne se trouve presque pas gêné dans sa marche. Il ne faut pas livrer la tumeur à elle-même, sous prétexte que le

malade pourroit déjà avoir pris beaucoup de remèdes, sans quoi on s'exposeroit à voir croître son volume. Le bubon consécutif se résout plus souvent qu'il ne suppure ; mais pour juger néanmoins des suites qu'il peut avoir, il faut, comme dans le bubon primitif, moins s'occuper de la tumeur, que de la constitution de celui qui la porte ; on doit appliquer l'emplâtre fondant N^o. V. ; on le fait adhérer aux tégumens, & on le laisse jusqu'à ce qu'il se détache de lui-même : on se contente de tâter par-dessus, afin de juger des progrès que fait la tumeur, soit en bien, soit en mal. Quelquefois elle reste long-tems sans changer de forme. Si l'on s'apperçoit que cette indolence soit portée hors des bornes, on glisse sous l'emplâtre un peu d'onguent mercuriel double, mais sans frictionner, afin de ne pas exciter une irritation qui pourroit être préjudiciable. On répète cette manœuvre tous les deux ou trois jours, & il est bien rare que la huitaine se passe, sans qu'on s'apperçoive d'un changement sensible en bien. Si, malgré tous ces moyens, la résolution ne s'opéroit pas, & qu'on vît des dispositions prochaines à la suppuration, il faudroit avoir recours aux cataplasmes des gâteaux, indiqués pour le bubon primitif, & se conduire ensuite, ainsi que nous allons le dire pour les bubons occultes abscedés : au reste, comme j'ai fait une loi de l'exercice, de l'usage du bon air, de la sobriété, &c. & que, d'ailleurs, ces conditions tiennent à la méthode générale, il est inutile d'en réitérer ici la recommandation.



SECTION II.

Du bubon occulte abscedé, tant primitif que consécutif. Du tems & de la manière de les ouvrir.

Lorsque le bubon occulte est abscedé, il est, à peu de chose près, indifférent pour le traitement, qu'il soit primitif ou consécutif; il faut nécessairement en venir à l'ouverture, & se conduire pour le traitement général & particulier, comme on le fait dans toutes les autres circonstances. Il est cependant vrai de dire, que le bubon primitif demande à être ouvert plutôt que le bubon consécutif, parce qu'il y a eu plus d'action dans le premier que dans le dernier, & que la coction des matières purulentes a été plutôt faite; mais comme il y a des signes qui indiquent le tems où un bubon doit être ouvert, il importe fort peu au chirurgien, qu'il soit de l'une ou de l'autre espèce, puisqu'il y a une règle à laquelle il doit se conformer, qui consiste à saisir le moment où toutes les duretés du tissu cellulaire sont à peu-près détruites; car en l'ouvrant trop tôt, on s'expose à donner lieu à un mauvais ulcère, puisqu'aussi-tôt que l'air l'a frappé, les matières engouées sont lentes à suppurer & ne fournissent jamais un pus bien louable; si l'on attend trop tard, il est à craindre que la suppuration ne devienne trop rougeante & qu'elle ne fasse des ravages sur les tégumens, ce qu'il faut faire en sorte d'éviter. Les bubons qui s'ouvrent d'eux-mêmes, dans un tems proportionné à la maturité des abcès, sont ceux qui se terminent le plus heureusement; mais ces circonstances sont rares, encore faut-il, la plupart du tems,

aggrandir l'ouverture, & les faire communiquer, s'il y en a plusieurs.

La terminaison des bubons primitifs en abcès, étant ordinairement accompagnée d'un peu de fièvre, & celle des bubons consécutifs, étant toujours sans fièvre, il paroîtroit, d'après les théories données sur la formation des abcès & du pus dans les ulcères, qu'on devoit trouver la suppuration plus louable dans les bubons de la première espèce, que dans ceux de la seconde; cependant, l'expérience prouve le contraire; car, les matières en congestion dans les bubons primitifs, sont presque toujours noires & sanguinolentes, tandis que celles des bubons consécutifs sont du véritable pus. On observe même que, plus les bubons primitifs sont prompts à s'abscéder, plus la matière est de mauvaise qualité.

Il semble qu'on peut expliquer assez aisément ces faits, d'après la théorie que nous avons donnée de la formation du bubon: car, si véritablement ce n'est point les glandes inguinales qui s'absèdent, & qu'au contraire les matières proviennent de la rupture des vaisseaux sanguins & lymphatiques du tissu cellulaire qui les entoure, il est certain que ces vaisseaux doivent se trouver d'autant plus engoués, & fournir d'autant plus de matières, que la fièvre est considérable; par cela même qu'alors elles doivent être nécessairement moins digérées. Quand, au contraire, l'abcès est lent, parce que la fièvre est foible, ou qu'elle n'existe pas du tout, les vaisseaux étant alors moins engoués, les matières doivent être moins abondantes & plus digérées. Ainsi le degré de fièvre, & la plus ou moins grande vitesse avec laquelle les bubons s'absèdent, est une échelle où l'on peut mesurer le degré de malignité ou de bonté du pus du bubon.

C'est d'après les principes de cette théorie, que l'on explique pourquoi les bubons consécutifs qui s'absèdent lentement, ou dont on a sollicité l'*abscession* par les emplâtres & autres maturatifs, donnent un pus louable, & d'autant plus épais, que la formation de l'abcès a été lente.

Quand le bubon s'absède, on doit toujours avoir pour but d'empêcher qu'il ne survienne une trop grande collection de matières; pour cela, il faut travailler à la résolution plus qu'à la supuration, & les cataplasmes des gâteaux remplissent complètement cette indication.

On a souvent mis en question, auquel des deux moyens du caustique ou de l'instrument tranchant, il faut donner la préférence pour l'ouverture des bubons. Quelques-uns considérant ces sortes de tumeurs comme des dépôts critiques, ont cru qu'il faisoit donner la préférence au caustique; mais, d'autres voyant les choses sous un autre point de vue, ont préféré l'instrument tranchant; des troisièmes ont adopté les deux moyens, & ont établi qu'il faut ouvrir les bubons primitifs qui s'absèdent promptement par l'instrument, & les bubons consécutifs qui sont lents dans leur *abscession*, par le caustique. Cette loi établie, par les dogmes de la chirurgie, peut très-bien convenir dans tous les cas où les tumeurs ont un caractère de mobilité, ainsi que dans ceux où elles sont indépendantes d'un vice quelconque, notamment du vice vénérien; mais, à coup sûr, les tumeurs qui sont l'effet de ce virus, n'admettent qu'un moyen d'ouverture: c'est celui de l'instrument tranchant.

La destruction des tégumens, opérée par l'action du caustique, dont on n'est pas toujours maître de borner l'étendue, seroit déjà une raison

suffisante pour faire rejeter ce moyen, quand il n'y en auroit pas d'autres qui concouroient à le faire proscrire. Car, outre que le caustique donne souvent la fièvre, & fixe, par une grande irritation, les humeurs engouées dans la partie, il y en attire encore beaucoup d'autres, qui ne devoient pas s'y porter, & il imprime, par cela même, aux différens organes, une propension à diriger les humeurs vers l'ulcère qui devient une sorte d'exutoire. Il est prouvé que le vice vénérien, exalté par l'action du caustique, étend sa sphère d'activité, & se porte souvent sur d'autres parties. C'est un effet que nous démontré tous les jours la cautérisation du plus léger chancre, lequel étant radicalement détruit par cet effet, donne le plus souvent lieu au bubon, à la gonorrhée, & à d'autres symptômes.

Le caustique fixe les humeurs engouées dans les tumeurs; mais il n'enfuit pas qu'il y fixe aussi le vice. L'engouement des matières est une conséquence de l'action & de l'irritation du virus; mais il y a loin de la cause à l'effet, & il n'est pas de rigueur que ce qui agit sur l'effet, ait le même pouvoir sur la cause.

Un parallèle entre le caustique & l'instrument tranchant, dans le cas dont il s'agit, doit suffire pour faire exclure le premier moyen de la pratique: car enfin, quel reproche peut-on faire à l'instrument tranchant, & quel est celui qu'on ne peut pas faire au caustique?

Avec l'instrument tranchant, on mesure l'ouverture, & on lui donne les dimensions qu'elle doit avoir; on n'excite ni phlogose, ni fièvre, ni douleur pulsative dans l'abcès; on ne fait que les délabremens devenus nécessaires par l'étendue du foyer, & le décollement des tégumens; enfin,

on n'attire jamais une plus grande abondance d'humeur dans la plaie, & l'on ne s'expose pas à difféminer le mode vénérien, & à le déterminer à se porter sur d'autres parties. Quelles sont donc les circonstances où le caustique pourroit mériter la préférence sur l'instrument tranchant? Est-ce dans le cas où les bubons s'absèdent lentement? Qu'importe que l'*abscession* des bubons soit active ou languissante, pour ce qui concerne la manière de les ouvrir? Au surplus, l'expérience prouvant que la matière des bubons consécutifs est plus épaisse & plus louable que celles des bubons primitifs; & la formation de ces dernières, dépendant d'une cause connue qui leur est en général défavorable, nous croyons que le caustique, en hâtant, & en augmentant la quantité des matières purulentes, rapproche le bubon consécutif du bubon primitif, & le rend, par cela même, d'un caractère plus rebelle au traitement. Il n'est donc pas un seul cas où le caustique doive être préféré pour l'ouverture des bubons absédés; nous croyons que ce moyen doit être tout-à-fait pros crit de la pratique dans le traitement des maladies vénériennes.

Notre méthode pour l'ouverture des bubons absédés, se borne donc à l'instrument tranchant, tel que le bistouri ou la lancette. Il faut ouvrir les bubons dans la direction du pli de l'aîne, quand on croit qu'il est nécessaire de les ouvrir dans toute leur longueur, & seulement dans leur partie la plus déclive, quand il n'y a pas nécessité de prolonger l'ouverture. Le bistouri doit servir dans le premier cas, & la lancette dans le second. Nous avons déjà dit qu'avant de se déterminer à ouvrir un bubon, il faut s'assurer par le toucher, si toutes les duretés comprises dans sa sphère, &

qui forment ordinairement un cercle autour du foyer, sont fondues. Quand on trouve par-tout cette mollesse convenable, on examine l'endroit où la peau se trouve la plus usée, & c'est-là qu'on doit porter l'incision de préférence; c'est même une loi qui porte exception à la première règle que nous avons établie, en disant qu'il falloit toujours diriger l'incision vers le pli de l'aine; mais au lieu de se contenter d'une simple incision dans les circonstances, où il paroîtroit nécessaire de s'en écarter, on feroit l'incision en T ou V conforme.

Il est facile de déterminer les cas où l'on doit préférer le bistouri à la lancette, & *vice versa*. Toutes les fois que le bubon est considérable, qu'il a une grande étendue, & qu'il annonce un grand décollement des tégumens, il faut se servir du bistouri. Pour cet effet, on prend la tumeur entre le pouce & le doigt *index*, dans la direction qu'on se propose de faire l'incision; on la presse pour qu'elle fasse une plus grande faillie; alors, d'un seul trait de bistouri, on incise dans toute sa longueur, en commençant de haut en bas. Les bistouris qui sont convexes sur le tranchant, sont les plus propres à ces sortes d'opérations. Il faut sur-tout porter toute son attention à ce que le foyer soit parfaitement incisé dans sa partie déclive; & si l'on y avoit manqué, il faudroit porter une sonde canelée dans la poche, & bien inciser jusqu'au fond. C'est une précaution très-essentielle à observer pour favoriser l'écoulement du pus dans l'intervalle des pansemens; sans cela, il s'amasseroit dans ce cul-de-sac, détruiroit le tissu cellulaire, & feroit des fusées qui exigeroient de nouvelles opérations, dont le moindre mal seroit de prolonger la cure.

Quand les bubons sont d'un petit volume, qu'ils

sont fort élevés, en comparaison de la circonférence de leur base, on doit se borner à les ouvrir avec la lancette, &, pour cet effet, on presse la tumeur avec les doigts; on y fait faire faille, autant qu'on peut, vers la partie déclive du foyer, & l'on plonge la lancette dans cet endroit, en dirigeant la pointe de bas en haut, en sorte qu'en faisant l'élévation, on aggrandit plus ou moins l'ouverture.

A l'égard des bubons qu'on ouvre aux malades établis dans les hôpitaux, j'ai observé qu'il faut, en général, préférer le bistouri, même pour ceux qui sont d'un petit volume, attendu que les grandes ouvertures sont nécessaires, par la raison que les malades restent presque toujours couchés, & ne font point d'exercice, circonstance défavorable à l'issue du pus, par la situation horizontale du corps, & par le défaut de mouvement. Ces inconvéniens ne subsistent pas chez ceux qui sont traités hors des hôpitaux; aussi guérit-on à ces derniers de gros bubons par la seule incision faite avec la lancette, & cela en bien moins de tems qu'on ne guérit ceux des hôpitaux.

Après qu'un bubon a été ouvert, soit avec la lancette ou avec le bistouri, il faut en faire sortir le pus, en pressant légèrement tout autour avec les doigts. On le couvre ensuite légèrement de charpie brute, qui n'empêche pas le dégorgement d'un pansement à l'autre; mais si l'on y observoit encore quelque dureté dans sa base, on y appliqueroit le cataplasme des gâteaux, N°. I.

Il arrive quelquefois que les malades se présentent dans un état de fièvre, avec des bubons absédés, dont la peau offre des escarres gangréneuses en différens points; alors il n'y a point à délibérer, il faut inciser le plus promptement, &

se conduire, pour le pansement de l'ulcère & le traitement intérieur, de la manière que nous l'indiquerons dans la section du présent chapitre, où nous traiterons des bubons gangréneux.

Les bubons qui s'ouvrent d'eux-mêmes offrent, quelquefois, une ouverture suffisante pour donner issue au pus. Quand elle est placée avantageusement pour cela, on n'a pas besoin d'employer d'autres moyens que les pansemens ordinaires; mais quand ils présentent plusieurs petites ouvertures, & qu'en outre elles ne sont pas convenablement placées, il faut nécessairement les aggrandir, & les faire s'entre-communiquer. Pour cet effet, une sonde cannelée, qu'on glisse dans une de ces ouvertures, & qu'on dirige vers la partie la plus déclive de la tumeur, selon la direction convenable, sert de conducteur à un bistouri droit, & l'on fait attention que la peau soit bien incisée jusqu'au fond du sac, & même quelques lignes au-delà, s'il est possible de le faire; je dis, s'il est possible; car il arrive souvent que les malades ne vous permettent pas de faire tout ce qu'il seroit nécessaire.

S E C T I O N I I I.

Du bubon ouvert & ulcéré.

J'ai déjà dit qu'après avoir ouvert un bubon, il falloit le laisser dégorgé, avant d'employer aucun médicament pourrissant; pour cet effet, si l'incision a quelque étendue, & qu'il y ait un vuide sous les tégumens, on y glisse un bourdonnet molet, qu'on laisse sortir en dehors de l'ulcère, afin d'en tenir les bords écartés, & de faciliter l'écoulement du pus; on garnit le dessus de char-

pie brute ; on met une compresse , & on assujettit le tout par un bandage triangulaire.

Au premier pansement , qu'on fait ordinairement douze heures après , on met dans l'ulcère un petit bourdonnet chargé du mélange , N^o. VIII , & par-dessus un plumaceau du même onguent ; si la base de la tumeur est encore dure , on applique sur tout cela le cataplasme des gâteaux , N^o. I.

La suppuration qui s'est faite jusques-là , n'a été qu'une fuite du dégorgeement des vaisseaux , dont la destruction avoit formé la matière de la tumeur ; mais , vers le second ou troisième pansement , il s'en manifeste d'une autre espèce qui est ordinairement plus blanche & plus épaisse ; quand , au contraire , à cette même époque , la bonne suppuration ne s'établit point , que les matières restent noires ou sanguinolentes , on voit bientôt les bords de l'ulcère prendre une couleur livide , devenir insensibles & épais , ce qui dénote une mauvaise constitution & une sorte de dégénérescence du virus vénérien plutôt que sa malignité. Cet état dépend quelquefois de la constitution mercurielle établie par l'usage du mercure précédemment pris ; constitution meurtrière & dangereuse , & sur laquelle la pratique vulgaire est aveugle.

Si les personnes qui s'ingèrent de traiter les maladies vénériennes , vouloient bien se donner la peine d'envisager les maux qu'on peut faire avec le mercure administré jusqu'au point d'établir une constitution mercurielle , elles seroient sans doute moins prodigues sur l'usage de ce minéral , & se garderoient de le prescrire d'une manière aussi brutale & aussi immodérée qu'elles le font dans leur manière de donner des frictions. Il est certain que beaucoup de bubons qui tournent mal , sont

excités à cela par l'action du sel mercuriel animal qui prédomine dans les humeurs, & qui, trouvant un égoût par où il peut s'échapper, s'y porte avec toute son action, après avoir établi dans les humeurs la diatrèse putride, par l'effet de sa qualité corrosive, & de la désunion qu'il fait de l'acide animal d'avec les autres humeurs.

Le bubon ulcéré est, de tous les symptômes vénériens, celui qui exige le moins de mercure, sur-tout quand il ne s'est abscedé qu'après l'usage interne & externe de ce minéral. Quand son premier effet sur la constitution ne produit pas la résolution du bubon, il en accélère alors la suppuration, en se portant vers la partie malade. Il faut donc calculer le tems qu'il y a qu'un malade prend du mercure, & la quantité qu'il en a pris, d'après quoi, l'expérience connue, fait juger jusqu'à quel point il peut encore être permis d'en continuer l'usage.

Quand un malade est depuis quarante à cinquante jours dans ce traitement, qu'il a pris sans interruption les gâteaux, à la dose de cinq par jours, dans quelque état que soit le bubon ulcéré, on doit lui en faire suspendre l'usage, le purger, & lui prescrire pendant huit jours le petit lait & une tisane sudorifique pour boisson ordinaire. On peut ensuite recommencer sur nouveaux frais, si la maladie l'exige, parce que, pendant cet intervalle, les humeurs se sont purgées du mercure qu'elles contenoient, & on ne court plus le risque d'en trop accumuler dans le corps, & d'établir la constitution.

C'est dans le traitement du bubon ulcéré que la méthode doit être savante & fondée sur une saine pratique. La gonorrhée, le chancre & autres symptômes vénériens, peuvent être guéris par un

homme médiocre en chirurgie, en les traitant par le mercure; mais le bubon ulcéré demande toute l'habileté de l'expérience. Le mercure qui, dans les autres cas, se choisit des routes pour s'échapper du corps, quand il y est en trop grande quantité, se porte entièrement dans celui-ci, vers le symptôme, & y établit un désordre considérable; il faut alors s'attacher à la constitution, moins qu'au bubon même; mais, pour empêcher que le foyer d'infection n'étende sa sphère, & pour rendre la cure parfaite, il faut donner de très-petites doses de mercure, & recommander de faire autant d'exercice que l'état de l'ulcère peut le permettre.

On doit panser le bubon ulcéré avec le mélange que nous avons indiqué, jusqu'à ce qu'il soit détergé; que les bords de l'ulcère soient vermeils & le pus louable. A cette époque, on y substitue le baume d'Arcéus ou la charpie sèche. Il faut, à chaque pansement, laver l'ulcère avec la lotion de quinquina, N°. XII, ou bien avec la lotion tiède des gâteaux, N°. II.

Il est néanmoins des circonstances, où l'un de ces deux moyens doit être admis de préférence. Par exemple, lorsque la suppuration est abondante & fétide, lorsque l'ulcère est d'un rouge pâle, ou qu'il y a peu d'activité dans les chairs, on doit employer la lotion du quinquina; mais, au contraire, si la suppuration est lente & en petite quantité, s'il y a de l'empâtement, & qu'il faille stimuler, alors la lotion des gâteaux est préférable. Il est bon, dans l'un & l'autre de ces cas, de laisser une certaine quantité de ces liqueurs dans l'ulcère, ou bien d'en humecter les plumaceaux qu'on applique dessus.

Sans qu'un bubon ulcéré se soit montré d'un mauvais caractère, il arrive néanmoins quelquefois

qu'il s'y fait une assez grande perte des tégumens, pour laisser quelques glandes à découvert, qui sont plus ou moins vermeilles, ce qui dénote l'état sain dans lequel elles se trouvent; il faut faire enforte de les garantir de l'action des onguens, avec lesquels on pansé l'ulcère, &, pour cet effet, on les couvre de charpie molette.

Le plus grand nombre des bubons ulcérés, traités par la méthode que j'indique, se guérissent d'une manière aussi prompte que merveilleuse, sur-tout quand on continue quelque temps les cataplasmes des gâteaux; mais il en est d'autres qui, après avoir bien suppuré, & après s'être détergés en apparence, éludent encore la cicatrice, lors même qu'on emploie les moyens les plus puissans pour la hâter; dans ces circonstances, j'emploie des stimulens plus actifs; je douche l'ulcère, tantôt avec le jus de citron, tantôt avec l'eau de mer; &, quand il n'est pas possible d'avoir de cette dernière, j'y substitue l'eau saturée de sel commun; après cela, je remplis le fond de l'ulcère de la poudre de colophane pillée, ou d'un mélange fait par partie égale de cette même poudre & de celle de quinquina, & je couvre le tout avec de la charpie sèche. Ces moyens sont souvent longs, mais ils sont ordinairement victorieux. Leur effet est de donner du ressort aux chairs qu'ils stimulent, & qu'ils dégorgent des matières qui les empêchent de se rapprocher pour former la cicatrice.

Deux sergens du corps royal des canoniers-matelots avoient passé six mois à l'hôpital de Brest, pour un bubon que chacun portoit à l'aine droite; ils avoient pris inutilement, pendant tout ce tems, le sublimé & le rob du sieur *Laffuteur*. Il leur restoit, à cette époque, un ulcère considérable;

dérable; on les fit passer à la salle de santé, où je leur fis prendre les gâteaux à petites doses; on leur doucha les ulcères avec l'eau de mer; on y appliqua la colophone en poudre, & ils guérirent en peu de tems. Je pourrois donner cent exemples de cette nature, si je ne croyois pas cela aussi inutile qu'ennuyeux, & je n'indique ces deux observations que pour convaincre ceux qui ont traité ces malades, que l'exercice modéré, la pureté de l'air, & un traitement doux par qui la constitution n'est point opprimée, valent mieux que toutes ces grandes méthodes posées sur des bases meurtrières aussi cruelles pour l'humanité, que désagréables pour ceux qui les pratiquent, quand ils ont sous les yeux l'exemple de quelques autres qui valent incontestablement mieux.

Les bubons ulcérés se cicatrisent quelquefois promptement; mais, dans d'autres cas, ce travail de la nature est long; il y en a qui sont stationnaires; ce qui ennuie autant les malades que ceux qui les traitent. Cet effet dépend ordinairement des bords de l'ulcère qui sont devenus durs & calleux, & qui ne permettent point au tissu cellulaire de s'adhérer à leur surface intérieure pour former la réunion. Dans ce cas, il faut les emporter avec l'instrument tranchant, ou les détruire par les escarotiques, ce qui est toujours préférable. J'emploie, pour cet effet, le beurre d'antimoine qui est excellent & prompt dans son effet, quand il est bien fait, & employé avec le ménagement que demande un remède si actif. Indépendamment que, par ce moyen, on détruit la mauvaise peau, on excite encore dans les bords de l'ulcère, ainsi que dans son fond, une légère inflammation qui fait tomber en pourriture toutes les mauvaises chairs, & ranime celles qui doi-

vent former la cicatrice. Il ne faut jamais se presser à solliciter la séparation de l'escarre. Quand on prévoit qu'elle a acquis toute l'étendue & la profondeur qu'elle doit avoir, & qu'on observe un suintement d'une matière purulente, on la couvre d'un plumaceau chargé de baume d'Arceus; mais jusqu'à ce que ce signe paroisse, on doit se contenter de la couvrir avec de la charpie sèche. Les onguens & tous les corps gras, ainsi que la malpropreté des tégumens, retardent la cicatrisation des bubons, parce qu'ils empêchent la transpiration, & que l'humeur qui se forme se fait issue par l'ulcère; on se sert pour le pansement, de l'acide de citron, ou de l'eau de mer, dont on fait des douches légères, & enfin de la charpie sèche, & quelquefois de la poudre de colophone.

Il est souvent essentiel de passer la pierre infernale sur les bords d'un ulcère qui tend à la cicatrisation, tant pour ranimer l'action & hâter la cicatrice, que pour prévenir qu'elle ne soit défectueuse; mais il ne faut pas abuser de ce moyen; car il arriveroit que les chairs deviendroient insensibles à l'action du caustique, & que la cicatrice s'en feroit plus difficilement.

Les meilleures cicatrices, celles qui sont les plus solides, & dont on n'a pas à craindre la désunion, sont celles qui sont plattes, unies & d'une couleur vermeille; quand, au contraire, elles offrent des aspérités, qu'elles brident la peau, & qu'elles sont d'une couleur violette, on ne doit pas être aussi rassuré sur leur solidité. Mais de ce qu'une cicatrice peut se rouvrir sans cause apparente, il ne s'ensuit pas que le malade soit dans le cas de subir un nouveau traitement. On doit considérer ce nouveau mal comme un ulcère simple,

& le traiter en conséquence, parce qu'il n'est véritablement que cela.

S E C T I O N I V.

*Du bubon ulcéré, compliqué du scorbut chronique ;
ou du scorbut aigu.*

En parlant de la méthode de traitement, nous avons déjà discuté fort au long sur l'état de la complication scorbutique dans la vérole, & nous avons reconnu deux espèces de scorbut, l'une aiguë, & l'autre chronique, avec lesquelles la vérole ne se comporte pas également. Nous avons dit que la complication scorbutique qui a le caractère aigu, détruit la constitution vénérienne, & devient d'autant plus orageuse, par l'effet de cette dégénérescence, que le vice scorbutique se fixe en quelque sorte dans les symptômes que le virus syphilitique a occasionnés ; tandis que dans le scorbut chronique, au contraire, les symptômes vénériens conservent leur caractère, & servent seulement d'égoût au vice scorbutique. Ces deux effets, dignes de la plus sérieuse attention, sont très-sensibles chez les malades qui ont des bubons ulcérés.

L'abscession du bubon est ordinairement lente chez les malades affectés du scorbut chronique. Lors de leur ouverture, le pus se montre d'une mauvaise qualité, & continue à être de même, tant que la constitution ne s'améliore pas, les bords de l'ulcère sont livides & frangés, la peau se décolle, & pour peu qu'on presse dessus pour en faire sortir le pus, il sort du sang par l'ulcère.

Les malades ont le teint pâle & basané, les gencives ulcérées, quelquefois des taches livides

à la peau ; ils font d'une si grande paresse, qu'il faut souvent les punir pour les exciter à quitter leurs lits. Les gâteaux toniques mercuriels administrés dans cet état de la constitution produisent le plus grand bien, si l'on a soin de soutenir leurs effets par quelques purgatifs administrés de loin en loin, par les fébrifuges & sur-tout par le quinquina, par les boissons acidulées, telles que la limonade, par le régime végétal & l'usage modéré du vin rouge un peu généreux, tel que celui de Bordeaux.

Les pansemens doivent moins avoir pour but d'exciter le dégorgeement de l'ulcère, que d'y entretenir la propreté ; sa curation est plutôt l'effet de la nature que de l'art : la plupart des onguens sont plus propres à nuire qu'à faire le bien. Néanmoins il est bon d'employer, pendant plus ou moins de tems, le mélange N^o. VIII, qui a une vertu stimulente ; on le porte directement dans l'ulcère, par le moyen d'un plumaceau ou d'un bourdonnet, à chaque pansement ; on lave l'ulcère avec la décoction de quinquina, pendant les quinze premiers jours au moins ; on se sert ensuite de l'acide de citron pur ou affoibli avec la décoction de quinquina, selon qu'on juge que l'ulcère a plus ou moins besoin d'être agacé. Pour le surplus du pansement, on emploie la charpie brute. Ces bubons sont d'autant plus longs à guérir, que la constitution est lente à se purger du vice scorbutique. C'est ici le cas, ou jamais, d'exiger qu'un malade fasse de l'exercice, & qu'il respire un air pur ; car il faut nécessairement donner de l'activité à la fibre ; & si les remèdes ne sont point secondés, ils agissent lentement, & finissent même, après un long usage, par ne plus agir du tout. Le repos engourdit ; il diminue les sécrétions,

& fait que les humeurs contractent un mauvais caractère, parce qu'elles ne sont point assez élaborées & atténuées par l'action des vaisseaux. Il est de ces sortes de malades qui passent des années entières aux hôpitaux, & qui y resteroient volontiers toute leur vie, si les officiers de santé, fatigués de les y voir, ne prenoient enfin le parti de les renvoyer. Le traitement externe établi aux chambres de santé n'est pas de leur goût, parce qu'ils n'ont point la perspective du repos perfidement délicieux qu'ils trouvent dans les hôpitaux ; mais cette considération mise de côté, on trouve que le traitement fait aux hôpitaux ne peut nullement soutenir la concurrence. Cette vérité doit paroître d'autant moins suspecte, qu'elle est confirmée par les procès-verbaux rédigés à Brest & à Toulon, pour les épreuves de 1781 & de 1782. C'est donc un service très-grand à rendre à ces sortes de malades, que de leur procurer une méthode mercurielle qui puisse convenir à leur état, & qu'on puisse leur faire suivre hors des hôpitaux, afin de leur permettre de respirer un air libre, & d'exercer leur corps au travail ; circonstance qu'on doit considérer comme le meilleur moyen qu'on puisse opposer au scorbut chronique.

Ce qui a fait dire que le mercure étoit contraire au scorbut, c'est sans doute les accidens qui résultent des effets de ce minéral dans les méthodes actives, pratiquées dans les hôpitaux ; mais on a confondu, dans ce cas, les effets du scorbut sur la constitution, avec ceux du mercure. Le séjour d'hôpital étant une cause sensible du scorbut, il est facile de comprendre que si, pendant le tems que cette cause agit sur la constitution, on porte encore dans les humeurs une autre action malfaisante,

ces deux actions luttant sans cesse l'une contre l'autre, doivent nécessairement donner un résultat désagréable, par la seule raison qu'elles agissent ensemble, & qu'elles ne peuvent s'annuler l'une par l'autre, puisque les sources qui les soutiennent toutes les deux, leur fournissent respectivement & sans interruption de nouvelles forces. Un malade atteint du scorbut chronique, qu'on traite hors des hôpitaux en pleine liberté, & même par une méthode mercurielle active, guérit du scorbut, sans éprouver aucune sorte d'accidens de la part du remède, parce que l'action mercurielle ayant pris le dessus, la constitution scorbutique qui ne rencontre point de causes propres à la soutenir, cède nécessairement à l'action mercurielle sagement dirigée.

Le scorbut aigu, dit vulgairement fièvre d'hôpital, exige un autre ordre de soins, ainsi que nous l'avons dit dans la méthode de traitement qui le concerne, & la cure locale doit s'accorder, en tout point, avec les préceptes que nous avons établis, si l'on veut prétendre à des succès, sans quoi, sur vingt malades gravement affectés, on n'en sauvera pas un.

Les bubons ulcérés passent à l'état gangréneux aussi-tôt que le scorbut aigu se déclare; la peau qui les entoure devient livide & tendue, l'intérieur de l'ulcère se couvre d'une escarre noire; il répand une odeur très-fétide; la suppuration se supprime, & d'un pansément à l'autre, il fait des progrès prodigieux. J'ai, dans le moment actuel, un malade de cette espèce, dont l'ulcère lui tient la moitié du ventre, à peu près depuis l'ombilic en descendant le long de la ligne blanche, se prolongeant sur le corps de la verge, & en dessous des bourses, jusqu'auprès de l'anus, & de l'autre

côté, remontant sur la cuisse, jusqu'à la crête des os des isles, & vers les fausses côtes. La fièvre a duré quinze jours; le ventre étoit météorisé, & la poitrine engorgée; depuis près de quinze jours, la fièvre a cessé, le ventre s'est dégonflé, & la poitrine rétablie dans un bon état; l'ulcère est parfaitement détergé depuis huit jours; la peau s'avance à grands pas pour former la cicatrice à laquelle il ne pourra probablement suffire, ce qui obligera le tissu cellulaire des muscles & des cinq à six glandes qui s'y trouvent conservées, de suppléer à cette grande perte de substance, ainsi que je l'ai vu arriver dans d'autres cas, ce qui ne forme jamais une cicatrice bien solide. Ce malade avoit deux bubons ulcérés qui touchoient à leur cicatrification parfaite, lorsqu'il fut pris du scorbut aigu qui s'annonça par le défaut d'appétit, les maux de tête, l'insomnie & la paresse du ventre. La fièvre se fit bientôt sentir, malgré les soins que je prenois pour la prévenir, comme la diète sévère, le petit lait, les lavemens laxatifs, la purgation & le quinquina; aussi-tôt les bords du bubon du côté droit se tuméfièrent: les glandes se gonflèrent; la gangrène s'établit; elle fit des ravages proportionnés à l'intensité de la fièvre, dont le quinquina à fortes doses ne put arrêter les progrès. L'ulcère fut pansé avec la lotion de quinquina N^o. XIV, dont on mouilla la charpie. Aussi-tôt que la fièvre eut cessé, & que la gangrène fut fixée, je fis panser l'ulcère avec la poudre de colophone, dont on couvrit la plaie, & par-dessus laquelle on mit des plumaceaux couverts d'onguent de Stirax, après avoir préalablement douché l'ulcère avec la décoction de quinquina camphrée & ammoniacée, les escarres se détachèrent insensiblement, le tissu cellulaire tomba

en pourriture, & laissa enfin un ulcère d'un bon caractère, qu'on panse actuellement avec de la charpie sèche dans le centre, & avec des plumaceaux chargés de baume d'Arceus sur les bords, pour exciter les tégumens à s'étendre autant qu'il dépendra de leur texture. On donne au malade deux soupes par jour, deux verres de vin, du bouillon à discrétion, de la tisane pectorale pour boisson ordinaire, & un lavement laxatif tous les soirs; il est sans fièvre; il dort bien; il a bon appétit, & ne souffre de sa plaie que quand on le panse.

La conduite que j'ai tenue pour ce malade est à peu près celle qu'il faut tenir dans tous les cas des bubons avec gangrène, jusqu'à ce que l'ulcère soit réduit à un état simple, où il n'exige que des soins légers, tels que de le bassiner à chaque pansement avec la lotion de quinquina simple, & de le couvrir avec de la charpie molette; mais comme c'est à la nature à tout faire dans ce cas; il faut soigner de près le régime du malade, afin de lui rendre les forces qu'il a perdues; il faut sur-tout l'expulser au plutôt de l'hôpital, afin que, par l'exercice & le grand air, il répare plus promptement & plus efficacement sa constitution qui reste toujours un peu altérée après un choc pareil.

Si l'ulcère devenoit stationnaire, ainsi que nous l'avons fait observer, de ceux qui font le sujet de la section précédente, on se conduiroit de la manière que nous avons indiquée; mais cela arrive rarement. Dans ces sortes de cas où l'on remarque, au contraire, de la part des chairs, un accroissement singulier qui retarde la cicatrisation; il faut quelquefois les réprimer par la pierre infernale, ou la poudre de sabine, ce qui vaut mieux, afin de procurer la cicatrice, que la trop grande germination des chairs retarderoit.

SECTION V.

De quelques especes de bubons vénériens dont les auteurs ont traité, & dont l'existence nous paroît suspecte.

ARTICLE PREMIER.

Du bubon squirrheux.

Le caractère du squirrhe n'est point obscur; ses principales propriétés sont la dureté, l'indolence, l'insensibilité & la résistance qu'il offre à l'action des remèdes les plus propres à résoudre les tumeurs, ou à les faire suppurer.

Les bubons vénériens présentent-ils de pareilles propriétés? On en trouve quelquefois qui sont durs & insensibles sans changement de couleur à la peau; tels sont ceux qui ont été décrits à l'article où nous avons traité des bubons consécutifs; mais peut-on judicieusement considérer ces sortes de tumeurs comme de vrais squirrhes? Du squirrhe au cancer, il y a la différence du dépôt froid au dépôt chaud, ou du bubon consécutif au bubon primitif. L'abscession des bubons donne un ulcère vénérien, & celle du squirrhe un ulcère cancéreux.

« La sécheresse des humeurs, le défaut d'humide radical, dit M. *Vigaroux* (1), impriment aux glandes tuméfiées une disposition au squirrhe, & les tempéramens de ce genre y sont plus disposés que les autres. De-là vient que les bubons devenus squirrheux opposent la plus grande résis-

(1) Page 58, ouvrage cité.

tance à la résolution & aux moyens connus qui y amènent. Les traitemens les plus variés & les plus méthodiques, quoique continués pendant long-tems, n'opèrent sur eux aucun changement notable; ils résistent à tout ce que l'art a de ressource, & ces tumeurs finissent enfin par présenter des pronostics d'autant plus fâcheux, qu'elles s'écartent davantage de l'état ordinaire, & qu'étant agacées par des topiques actifs, les révolutions qu'elles éprouvent les font dégénérer en cancer ».

« Lorsque le poulain, devenu squirrheux, a résisté invinciblement à des traitemens variés, combinés & bien connus, qu'il reste d'ailleurs dans le même état, sans douleur & sans changement de couleur à la peau, le cautère potentiel est un moyen qu'on doit employer de préférence, & qui, dans ce cas, a eu les plus heureuses issues. Je considère alors cette humeur squirrheuse comme un vice local, qui, suivant les meilleures règles de pratique, doit être traité en conséquence ».

Comment ferons-nous accorder l'opinion de M. *Vigaroux* avec celle de M. *Thion de la Chaume*, qui a fait un livre fondé sur l'expérience, relativement aux maux vénériens, où il dit (1) : « l'expérience a prouvé que le traitement anti-vénérien général étoit le seul moyen que l'on eût à employer pour dissiper l'engorgement du poulain devenu squirrheux ».

Si l'expérience dont se parent tant d'auteurs, à qui l'on pourroit souvent prouver qu'ils n'en ont pas, me fournissoit à l'avenir quelque exemple non équivoque des tumeurs dont il s'agit, je serois pour l'opinion de M. *Vigaroux*, d'après la

(1) Tableau des maladies vénériennes, p. 58.

comparaison que j'en puis faire avec les bubons consécutifs, sur lesquels le traitement général de la vérole n'a que peu ou point d'effet, tandis que le traitement local en a ordinairement un parfaitement curatif.

Je crois, avec juste raison, qu'on ne peut considérer comme poulain squirrheux la dureté qui reste quelquefois dans une des glandes inguinales, après la résolution d'un bubon, qui ne se dissipe communément que par le laps du tems, & sans aucun secours médicinal. Il seroit moins ridicule de considérer comme un squirrhe, la dureté de l'épydidime qui reste après la chute de la gonorrhée dans les bourses, qu'il le seroit d'appeller de ce nom celle dont nous parlons. Cependant personne ne s'est encore permis de se servir d'un pareil terme à l'égard de ce premier accident.

Le mot squirrhe porte avec soi l'idée d'une tumeur dont la résolution est rarement praticable, & qui menace de dégénérer tôt ou tard en cancer; mais les glandes qui acquièrent un pareil caractère, ne peuvent-elles pas être soupçonnées d'avoir éprouvé l'action du vice cancéreux plutôt que celle du vice vénérien. L'expérience a constamment prouvé qu'elles prenoient un caractère différent de celui du squirrhe, lorsqu'elles se trouvent affectées d'un pareil vice.

De ce qu'une tumeur survient dans l'aîne, pendant l'action ou après l'action du virus vénérien, sur les parties de la génération, faut-il toujours conclure qu'elle est vénérienne, parce que dans le plus grand nombre de cas, elle peut l'être réellement?

« Il est difficile, dit M. *Hunter* (1), de distin-

(1) Page 280.

guer avec certitude le vrai bubon vénérien, des gonflemens de ces glandes provenant d'autres causes ».

« Une simple inflammation ou suppuration de ces glandes, dit ce même auteur (1), ne suffit pas pour prononcer qu'elles sont infectées du virus vénérien; mais, comme cette maladie se présente toujours à l'esprit, dès que ces organes sont affectés, le malade ne court que le petit risque de n'être pas guéri, si elle est vénérienne; nous sommes persuadés qu'il y a eu bien des malades, qui, souvent, ont ainsi essuyé un traitement mercuriel sans nécessité ».

Astruc croit que la grossièreté de la limphe & l'abondance ou l'activité du virus, sont les causes qui obligent le poulain à se convertir en squirrhe (2); il prétend que le meilleur & le plus sûr moyen de le guérir, c'est de recourir aux frictions mercurielles.

Comme je ne crois pas à l'existence du squirrhe vénérien, sur-tout en fait de bubon aux aines, je crois devoir m'interdire toute discussion sur son traitement, en supposant qu'il existe. Dans le procès-verbal de Toulon, de 1781, on certifie que J. B. C. étoit atteint d'un bubon squirrheux très-considérable, qui fut guéri en soixante-deux jours de traitement (3). D'après cela, j'aurois pu faire honneur à ma méthode d'un pareil succès, & la vanter grandement contre le squirrhe; mais je ne fais que dire la vérité. Il est constant que le bubon de ce malade étoit énorme & très-dur; mais c'étoit un bubon consécutif, survenu après

(1) Page 281.

(2) L. III, chap. IV, pag. 179.

(3) Voyez le procès-verbal de Toulon.

la guérison de quelques chancres. On le jugea squirrheux. Etoit-ce à moi, qui devoit être passif en pareille cause, à contrarier ce jugement? Cela prouve au moins les bonnes intentions de MM. les commissaires de santé de ce port, proposés à l'examen de ma méthode, qui, frappés de la grosseur & de la dureté de la tumeur, la jugèrent squirrheuse au premier aspect.

S'il est possible que des bubons vénériens deviennent squirrheux, je suis autorisé à dire qu'ils sont rares, puisqu'une pratique très-étendue des maux de cette espèce, ne m'en a jamais montré aucun exemple. Malgré cela, je regarde leur existence seulement comme douteuse, & je crois qu'on ne peut me blâmer de cette circonspection; je pense que si tous les auteurs m'imitoient, qu'ils n'écrivissent que ce qu'ils ont vu & pratiqué, on pourroit rayer de leurs livres beaucoup de descriptions de maladies. La fureur d'être méthodique & de faire un livre complet, fait qu'on va souvent puiser dans le fond d'autrui ce qu'on ne trouve point dans le sien; mais qui assurera que le modèle qu'on copie n'en ait pas fait autant lui-même, & successivement des autres jusqu'au premier inventeur. En médecine, où le caractère d'une maladie gît souvent dans l'opinion du médecin qui la combat, on peut s'abandonner impunément à ces fortes d'écarts; mais en chirurgie, il s'en faut bien qu'on puisse se permettre une pareille licence.

A R T. I I.

Du bubon cancéreux.

Il y a deux sortes de cancer; l'un occulte &

l'autre ulcère. Le premier ne diffère du squirre que par la sensibilité & les douleurs lancinantes, dont il est accompagné. Dans l'exacte rigueur, le squirre n'est autre chose qu'un cancer d'une toute autre espèce que celui dont nous parlons. Quelquefois il n'en est que le premier état, puisqu'il ne s'ulcère qu'après avoir dégénéré en véritable cancer.

Le cancer occulte vénérien est aussi rare que le squirre, si toutefois il existe, ce que je ne crois pas. Quel est effectivement le chirurgien dont les lumières sont assez profondes pour mettre en évidence le caractère du cancer vénérien? Avec un peu de bonne foi, on conviendra facilement qu'un cancer qu'on pourroit soupçonner provenir d'une cause vénérienne, laisseroit pourtant encore assez de place à l'hésitation pour ne pas se permettre de risquer un traitement mercuriel quelconque, puisque l'expérience a prouvé que le plus doux de ces traitemens est toujours fort contraire aux maladies cancéreuses. Un homme marié portoit depuis dix ans, à l'extrémité du gland, un vrai carcinome qui lui avoit rongé la moitié du prépuce, & une partie du gland. L'ulcère représentoit un champignon; les bords en étoient renversés, les chairs pâles, la peau environnante livide; il fournissoit une matière ichoreuse, fétide, & les douleurs étoient très-lancinantes. Cette maladie s'étoit annoncée par un bouton au gland, qui s'accrut lentement, & qui s'ulcéra par une escarre qui s'étoit formée à sa superficie. Les gens de l'art à qui ce malade fut livré, décidèrent la maladie vénérienne, quoiqu'il leur eût déclaré qu'il n'en avoit jamais eu, & que sa femme, qui étoit la seule avec laquelle il avoit eu commerce, fût parfaitement saine, ainsi que les enfans qu'il en

avoit eus. Le premier traitement qu'il éprouva, fut celui des frictions, par la méthode de la salivation. Il fut très-long & très-orageux; il épuisa beaucoup les forces du malade; mais il ne fit qu'aggraver la maladie. L'ulcère s'aggrandit de plus en plus, malgré les topiques les plus vantés qu'on employoit pour le combattre. Enfin, l'état d'épuisement dans lequel se trouvoit ce malade, fit qu'on renonça à toutes sortes de remèdes mercuriels; on se contenta de lui prescrire le lait, & un régime végétal analogue à son état fâcheux. Six mois se passèrent, pour ainsi dire, entre la vie & la mort; au bout de ce tems, la nature ayant un peu rappelé les forces de la vie, on crut qu'il étoit convenable de le soumettre à un second traitement. On lui fit prendre le sublimé corrosif avec beaucoup de ménagement, pendant quinze mois, mais toujours sans succès; non-seulement le carcinome s'irrita de plus en plus; la poitrine s'affecta au point que le malade pouvoit à peine parler; on fut obligé d'abandonner une seconde fois le mercure; on se contenta de panser le cancer avec différens ingrédiens, & enfin, après un an de traitement, on voulut tenter les sudorifiques combinés avec la panacé mercurielle, ce qui ne réussit pas mieux que les traitemens antérieurs; alors le malade, fatigué des médecins & des remèdes, renonça à tout, & se mit à un genre de vie particulier, qui ranima un peu ses forces; enfin, il y avoit dix ans que la maladie s'étoit manifestée, quand il réclama mes soins.

L'état de la partie n'offroit d'autre ressource que l'amputation, & le malade s'y soumit; elle fut faite après une courte préparation, & eut tout le succès possible. En moins de quinze jours la cicatrice fut parfaite. Je ne crus pourtant point

devoir m'en rapporter à ce succès apparent ; je prescrivis le fondant de *Rotrou*, avec quelques tisannes dépuratives, & une purgation tous les dix jours. Ces moyens ayant été continués pendant deux mois, je crus pouvoir en suspendre l'usage, & laisser vivre le malade en liberté ; il passa encore deux autres mois sans rien éprouver ; mais, après ce tems, il lui vint dans l'aîne gauche une tumeur très-douloureuse, dont les progrès ne furent point rapides. Les résolutifs les plus vantés, les fondans, les douches, &c. tout fut employé pour la dissiper, mais inutilement ; elle devint de plus en plus volumineuse ; il se forma du pus sous le tégument ; de sorte que l'incision devint nécessaire.

La tumeur glanduleuse qui n'étoit point abscedée, s'éleva au milieu de l'ouverture faite aux tégumens, & après certains progrès rapides qu'elle fit alors, je pris le parti de l'extirper.

Au second pansément, l'ulcère fut pansé avec l'eau d'orge miellée, & la suppuration parut établie au bout de cinq jours ; mais, en même tems, je sentis dans le pourtour de l'ulcère, d'autres glandes qui avoient pris du volume ; le malade se plaignit qu'elles le faisoient souffrir, & en peu de jours elles furent grosses comme des œufs de pigeon ; je me décidai encore pour l'extirpation ; elles furent donc disséquées & emportées avec beaucoup de soin. Malheureusement tant de constance de la part du malade ne fut point récompensée. Tout fut en pure perte : peu de jours après, il en pullula d'autres en si grand nombre, qu'on eût dit qu'elles avoient été semées exprès. Les bords de l'ulcère se renversèrent ; il n'y avoit pour toute suppuration qu'une espèce de sérosité qui tachoit à peine le linge : le malade étoit foible ;

il perdit le peu d'appétit qui lui restoit, & enfin, je fus obligé de renoncer à toute tentative ultérieure. C'étoit en vain que je m'attachois à le restaurer autant qu'il étoit possible; il s'affoiblit chaque jour de plus en plus & il succomba deux mois après la dernière opération.

Une observation de cette importance est bien faite pour me faire violer la loi que je me suis imposée de n'en point rapporter. Elle prouve que les parties sexuelles peuvent être attaquées de toutes les maladies qui se présentent par-tout ailleurs; que le caractère vénérien qu'on leur impute, la plupart du tems, ne leur sauroit convenir dans bien des circonstances douteuses; & qu'il est autant de la dignité de l'art que de l'intérêt des malades, de ne hasarder ni pronostic ni traitement anti-vénérien, sans les plus mûres réflexions & la plus grande réserve. On imagine bien que l'opiniâtreté des médecins à poursuivre ce cancer par le mercure, ne contribua qu'à l'irriter, & à porter dans les humeurs un caractère de dissolution qui, pour des yeux clairvoyans, devoit ôter tout espoir de guérison; puisqu'en troublant le travail de la nature, & en changeant en quelque sorte l'état de la constitution, on privoit la médecine de la faculté bienfaisante qu'elle a, quand elle agit de concert avec la nature, & qu'elle l'aide par ses efforts.

J'ai connu un père de famille très-estimable à qui on a fait éprouver; pour une légère maladie de l'anus, la question ordinaire & extraordinaire, en le bourrant de mercure. Après trois ou quatre traitemens bien rigoureux, & pendant lesquels le mal avoit toujours empiré, on l'envoya à Montpellier pour s'en défaire; on l'étrilla sur nouveaux frais, après quoi on le fit aller à Barèges, où on

lui promit sa guérison , au bout de sept années ; il eut la constance d'y aller pendant cinq ; mais à cette époque il se retira à Bordeaux où il mourut. Il n'étoit pourtant question , dans le principe , que d'un très-petit abcès à la marge de l'anus ; mais le malade étoit alors entre les mains d'un médecin qui prétendoit guérir toutes les maladies chirurgicales sans opération , & qui voyoit la vérole par-tout.

Le bubon cancéreux ou carcinomateux , provenant d'un principe vénérien ne se présume que dans l'esprit des gens inexpérimentés dans le traitement des maux vénériens , ou de ceux qui se trouvent arrêtés par les plus petites difficultés. Qu'un bubon s'ulcère rapidement , qu'il manifeste des bords frangés & renversés ; c'est , à l'avis de ces sortes de gens , un bubon cancéreux : mais un praticien instruit qui suspend alors toute espèce de remèdes mercuriels , tant internes qu'externes , qui se contente de prescrire le quina , la limonade , qui panse l'ulcère à sec avec de la charpie molette , ou en la saupoudrant de colophone , & qui a des succès par l'effet de ces simples procédés , prouve clairement que le prétendu carcinome , n'est qu'un fantôme créé par l'inexpérience des guérisseurs.

M. *Thion de la Chaume* a donné , dans ses rêveries expérimentales , la manière d'extirper le bubon cancéreux , & nous ne pouvons mieux prouver aux connoisseurs , combien , effectivement , le tableau des maladies vénériennes de ce médecin , est un tableau de rêveries , qu'en rapportant ce qu'il a écrit.

« Si le poulain cancéreux , dit-il (1) , est mobile

& détaché des parties environnantes, sur-tout des gros vaisseaux, il faut le faire emporter. Avant d'ordonner cette opération, le médecin prépare le malade par des remèdes généraux, tels que la saignée, les purgatifs, le lait, les eaux minérales, les bains, &c.; il fera succéder à ces préliminaires un traitement de la vérole universelle appropriée aux circonstances. Le malade étant préparé comme il faut, il ne se contente pas de conseiller; il ordonne au chirurgien de faire l'opération. Voici comme elle se pratique: l'on saisit d'abord la tumeur avec des pincettes circulaires; on coupe ensuite, avec un bistouri, la peau & la base; on arrête l'hémorrhagie avec des linges imbibés d'eau de rabel, ou avec des boutons de vitriol; on remplit la plaie de charpie sèche; le lendemain ou surlendemain, on panse avec le digestif ordinaire, ensuite avec le baume d'Arcéus, puis avec le baume verd, suivant les règles de l'art ».

Outre un grand fonds d'ignorance pour l'anatomie, que cet auteur montre dans cet exposé, il fait voir encore que les règles de l'art, d'après lesquelles il prescrit de se conduire pour tout le reste, lui sont aussi inconnues que les tumeurs cancéreuses, que la manière de les opérer, & d'en arrêter l'hémorrhagie, &c. On voit assez qu'il a pris dans quelque vieux livre qui traite du cancer des mamelles, ce qu'il a rapporté du poulain cancéreux; car *le cancer mobile & détaché des parties environnantes, & sur-tout des gros vaisseaux*, sont des expressions dont les auteurs se servent à l'égard du cancer du sein, qui est quelquefois adhérent aux côtes, & qui se prolonge assez souvent par une traînée de glandes jusques sous l'aisselle, où les vaisseaux axillaires sont placés superficiellement; mais elles ne peuvent convenir au poulain

inguinal. *Ces pincettes circulaires avec lesquelles on saisit d'abord la tumeur, est une maxime de spéculation ou de rêverie ; car les bons chirurgiens ne se servent que de leurs mains, & quelquefois des érignes, ce qui leur donne plus de facilité à disséquer la tumeur. Enfin, depuis que l'agaric de chêne, la compression graduée, & même la ligature, ont remplacé les vieux & imparfaits procédés pour arrêter les hémorrhagies, l'eau de rabel, les boutons d'alun & autres moyens de cette espèce, ont entièrement perdu leur faveur ; ce qui nous confirme de plus en plus que l'auteur, en puisant maladroitement dans des sources étrangères à ses lumières, pour bâtir un livre, a préféré celles que l'antiquité auroit dû lui rendre respectables.*

Il est une foule de gens qui écrivent par une sorte de fureur qui les porte à cela : souvent, pour avoir occasion d'exhaler leur bile contre leurs confrères. M. *Thion* peut bien être soupçonné d'avoir été animé par une semblable passion ; rien ne le prouve mieux que la sortie qu'il fait contre les chirurgiens, dans la préface de son mauvais livre, sur-tout à la page 10, où il dit : *qu'il est de l'intérêt des peuples que ses tuteurs & protecteurs, animés d'un zèle vraiment patriotique, interdisent aux chirurgiens le traitement des maladies vénériennes ; par cette sage précaution, continue-t-il, ils préviendront une infinité de désordres aussi préjudiciables à l'état que funestes aux particuliers.*

Si cette coupable assertion n'étoit digne du plus souverain mépris, il y auroit sans doute long tems qu'on auroit prouvé à M. T. de la Ch. que le traitement des maux vénériens est entièrement du domaine de la chirurgie, dont la prééminence sur

la médecine, est d'ailleurs établie par nombre de faits (1).

Il ne faut pas toujours juger d'une science par l'homme qui l'exerce ; en médecine comme en chirurgie , ainsi que dans tous les arts, il y a des hommes très-bornés ; mais ce n'est pas dans la ville où M. T. a écrit son livre qu'ils sont communs.

La chirurgie a une autre marche d'enseignement que la médecine. Dans la première, on accoutume, de bonne heure, ceux qui s'y destinent à observer les maladies au chevet du lit des malades ; en même tems que dans les écoles, on leur fait connoître la structure du corps humain & ses différentes fonctions.

La médecine, au contraire, occupe ses élèves, d'un fatras de systêmes plus ou moins obscurs, & que celui qui les débite ne comprend pas lui-même. Elle dédaigne généralement le scalpel, comme s'il étoit un autre moyen de s'instruire de l'anatomie ; enfin, elle ne les porte près des malades qu'après leur avoir rempli la tête de mots barbares, dont le plus grand mérite consiste dans la difficulté de les retenir. Cependant, il n'est

(1) M. *Linguet*, en parlant de l'esprit de bienfaisance qui guide l'empereur actuel, dit : « le même souverain s'élevant au-dessus du préjugé gothique, qui, dans la division absurde en elle-même, des différentes parties de l'art de guérir, attribue une prééminence injurieuse à celle qui semble se borner à des paroles, sur l'autre qui opère de la main, a fondé une académie vraiment digne de ce nom, une compagnie où la chirurgie, inséparablement réunie à sa sœur cadette, la médecine, jouit des mêmes honneurs & des mêmes prérogatives ; exemple unique qui cessera bientôt de l'être, si du moins les progrès du véritable esprit philosophique, peuvent influer ailleurs sur les établissemens de ce genre.

pas un de ces messieurs, revêtu de la qualité de docteur, & ayant encore les pieds tout poudreux de la poussière de l'école, qui ne fasse l'homme très-important en médecine, & qui ne se croie infiniment plus habile que le chirurgien le plus expérimenté.

A R T. I I I.

Du bubon fistuleux.

Les bubons peuvent devenir fistuleux par plusieurs causes, 1°. quand ils s'ouvrent d'eux-mêmes en divers endroits, & qu'on ne s'attache pas à réunir les différentes ouvertures par l'incision; 2°. quand, en incisant, on fait l'ouverture trop petite, & qu'on ne la prolonge pas assez vers la partie déclive du foyer; 3°. quand une abondante suppuration a détaché une grande quantité de tégumens, & que le pus a trouvé le moyen de fuser dans le tissu cellulaire; 4°. quand la perte de substance a été telle que les tégumens n'ont pu se prêter assez, pour former une cicatrice solide, & que des chairs mollasses ont rempli l'intervalle, en laissant çà & là des sinus.

J'ai constamment observé que les sujets qui ont une bonne constitution, ne sont jamais exposés aux fistules, quoiqu'ils se trouvent dans l'un des quatre cas ci-dessus mentionnés, tandis que ceux qui sont d'une mauvaise constitution y sont fréquemment exposés; tels sont les mélancoliques, ceux qui ont été attaqués de scorbut aigu, les nonchalans, les paresseux & quelques autres. Cette observation constante prouve combien la nature, jouissant de toute son activité, a de part à la cure de la vérole. J'ai actuellement dans ma salle un ma-

lade qui a été traité successivement pendant six mois dans une autre, tant par les frictions que par le sublimé corrosif, & qui fut mis dehors avec une fistule à l'aine, qui étoit la suite d'un bubon qu'on lui avoit ouvert. En sortant de l'hôpital, il fut envoyé à la salle de santé, pour y continuer son traitement; mais la paresse, jointe au délabrement de sa santé, le ramenèrent bientôt à l'hôpital. Depuis qu'il est dans ma salle, il n'a fait aucun usage du mercure; je me suis contenté du traitement local qui a presque guéri la fistule; la constitution a toujours été en périliclitant; il n'a jamais été possible de lui faire quitter le lit; enforte qu'il est tombé dans un état de marasme, ce que je lui avois prédit, & dont probablement il ne se relevera point : cet homme est âgé d'environ 45 ans; il a toujours été d'une mauvaise constitution, & n'est soldat que depuis environ six mois. J'ai observé qu'il a le moral affecté, & ses actions, comme ses discours, prouvent assez qu'il ne recherche le séjour d'hôpital, que pour se soustraire aux devoirs de son état, qui sont pénibles & désagréables, quand on le commence à son âge.

Quand on connoît les causes qui donnent lieu aux fistules, il est aisé d'en prévenir quelques-unes, telles que celles qui sont les suites de l'ouverture spontanée de la tumeur, d'une incision trop petite, ou de la multiplicité des foyers; mais, dans les autres cas, les ressources ne sont point assez effectives, les ulcères en viennent toujours-là, quelque moyen qu'on emploie pour les en empêcher. La pratique vulgaire qui, dans les autres cas, prescrit les incisions, & des délabremens plus ou moins considérables, ne permet pas même ici quelquefois des contre-ouvertures, sur-tout quand

les fistules sont encore récentes : car si elles sont anciennes, & que les chairs aient acquis de la solidité, on peut être moins avare de l'usage de l'instrument.

Une fistule récente ne suppose pas un bon caractère dans les chairs qui l'environnent; effectivement, si on y porte l'instrument, aussi-tôt elles tombent en pourriture, & excitent souvent des ravages qui donnent lieu de se repentir d'y avoir touché. Le meilleur parti à prendre dans ces sortes de cas, est de laisser dégorger long-tems la fistule, en l'entretenant par des bourdonnets, des bougies, ou l'éponge préparée; & quand on conçoit que les chairs peuvent être affermies, ce que l'on connoît par la qualité du pus qui devient plus louable & en moindre quantité; alors on injecte quelque liqueur dessicative, telle que l'eau de mer, ou l'acide citronien; on peut même se servir alternativement de l'un & de l'autre.

On doit faire prendre intérieurement aux malades, le quinquina à petites doses, le lait ou la limonade; on leur prescrit quelques lavemens laxatifs; on les nourrit de légumes, de riz, de la panade ou des pruneaux. Il faut, sur toutes choses, leur recommander l'exercice, & les empêcher de rester couchés au-delà du tems nécessaire pour le repos; car le séjour du lit est une cause de maladie très-pernicieuse, d'autant qu'elle influe sur toute la constitution, de la manière la plus désastreuse. Je ne conseille point l'usage interne ni externe du mercure, parce que je suppose qu'on en a fait prendre suffisamment pendant le tems de la formation du pus & de la suppuration consécutive du bubon. On n'est absolument obligé d'y avoir recours que dans le cas où un malade se présenteroit avec cette maladie, sans avoir

éprouvé aucun traitement mercuriel depuis qu'il en est attaqué, ou enfin, si on présuinoit que la dose du mercure qu'il pourroit avoir prise n'eût pas été assez forte.

Quand il m'arrive de faire continuer l'usage des gâteaux à de pareils malades, je leur administre en même tems *le quinquina*, c'est le moyen le plus propre à prévenir les effets du mercure sur la constitution.

Nous avons déjà vu que quelques fistules dépendoient de la manière dont les bubons étoient ouverts. Nous croyons qu'un plus grand nombre encore dépend du vice du pansément, des onguens qu'on employe, de la manière de placer les bourdonnets & plumaceaux, & de réprimer les chairs par les escarrotiques. Les onguens sont, on ne peut plus perfides ; la charpie sèche qu'on figure, selon l'exigence des cas, est souvent suffisante pour déterger un ulcère qui menace de devenir fistuleux. Je n'employe, dans ces circonstances, que les lotions faites avec la décoction de quinquina, N^o. XIII., les lotions des gâteaux, N^o. II., l'eau de mer, ou l'acide de citron, N^o. XVII. ; quelquefois enfin, je saupoudre la charpie avec la colophone, qui est un épulotique excellent.



CHAPITRE XII.

Du phimosis & du paraphimosis.

SECTION I.

Du phimosis.

LE phimosis est un gonflement du gland & du prépuce, qui empêche le décalottement.

On le distingue en naturel & en accidentel ; le naturel est un vice de conformation, qu'on apporte en naissant, & qui n'a aucun rapport avec celui qui dépend de l'action & de l'irritation vénérienne.

J'ai observé assez généralement, que chez les hommes qui ont la verge longue, menue & le gland petit, on rencontre le plus souvent le phimosis naturel : ils ont le prépuce si prolongé, que quelquefois il dépasse le gland de près d'un pouce : dans ce cas, si l'humeur sébacée qui sort des glandes de ce nom, placées sur la surface du gland & de l'intérieur du prépuce, acquiert de l'acrimonie, par un trop long séjour sous cette peau, elle corrode le gland, enflamme le prépuce, & donne lieu à un écoulement purulent qu'on nomme gonorrhée bâtarde. Ce symptôme qui n'a rien de vérolique, peut, néanmoins, en imposer fort souvent aux gens les plus habiles, si les malades ont intérêt de leur persuader qu'il provient d'une cause vénérienne, parce que ceux qui contractent la maladie avec le phimosis naturel,

sont fréquemment exposés à l'inflammation de cette partie, & à la suppuration qui en est la suite. Il n'y a donc que l'aveu sincère des malades, qui peut éclairer le diagnostic du chirurgien ; mais comme, dans un grand nombre de cas, ceux qui se présentent aux hôpitaux ont intérêt à le tromper, il faut hésiter quelques jours à prononcer, afin de voir s'il ne survient point d'autre indice qui puisse confirmer le jugement (1).

Le phimosis qui provient d'une cause vénérienne, étant le seul qui doive nous occuper, nous abandonnons toute discussion étrangère, pour nous renfermer dans les limites qui lui sont particulières.

Nous reconnoissons deux sortes de phimosis vénérien, quant à l'espèce, savoir, 1°. celui qui existe naturellement, mais dont l'irritation vénérienne lui a été communiquée, ce qui a produit une inflammation & une suppuration desquelles il étoit indépendant ; 2°. celui dont l'obstacle au décalotement, ainsi que l'inflammation & la suppuration, sont le produit de l'action & de l'irritation vénérienne.

Dans l'un & l'autre cas, la verge est plus gonflée, rouge & enflammée, & principalement le prépuce ; il découle de dessous une matière purulente, plus ou moins verdâtre, qui peut faire prendre souvent le change, ou du moins laisser indécis si la gonorrhée virulente n'existe pas en même tems. Quand l'inflammation est forte, les

(1) Nous avons déjà dit ailleurs que les matelots & soldats qui veulent éviter un armement, ou qui ont d'autres raisons pour entrer aux hôpitaux, se procurent des phimosis par plusieurs moyens ; mais sur-tout par l'effet de la poudre des mouches cantarides qu'ils mettent sous le prépuce.

malades ont plus ou moins de fièvre, & cet état ne persiste pas long-tems, sans que la gangrène se mette de la partie ; c'est cet accident qui est le plus à craindre dans le phimosis ; il arrive assez souvent que les malades se présentent aux hôpitaux avec cette complication.

Le pronostic du phimosis n'est pas ordinairement fâcheux, lors même qu'il est accompagné de gangrène & de fièvre, si toutefois cette dernière n'est pas une maladie essentielle ; car dans le cas où elle le seroit, le pronostic ne peut être que fâcheux : si ce n'est qu'une fièvre symptomatique, elle cesse dès l'instant qu'on apporte les premiers secours au mal local, & les malades en sont quittes, au pis aller, pour être circoncis, circonstance souvent favorable à ceux qui ont des phimosis naturels.

Le traitement du phimosis simple consiste à faire des injections entre le prépuce & le gland, avec l'eau blanche de *Goulard*, animée avec l'eau-de-vie, N°. VII., à faire baigner la verge, plusieurs fois le jour, dans cette même eau, à l'envelopper de linges mouillés dans cette eau ; enfin à faire usage des cataplasmes des gâteaux, N°. I. ; quand il y a plus d'empâtement que d'inflammation, ce qui arrive la plupart du tems, sur-tout lorsque, par le moyen des injections, on a déjà dissipé la première inflammation. Ainsi donc, lorsqu'il y a excès d'inflammation, on prescrit les injections, les lotions & les bains locaux ; s'il y a défaut d'inflammation ou une inflammation légère, on préfère les cataplasmes N°. I. Il est bien rare que le phimosis dont nous parlons, ne cède, dans trois ou quatre jours, à l'usage de ces moyens simples.

S'il découloit du dessous du prépuce une ma-

tière noire & puante , ce feroit une preuve qu'il y auroit au gland des chancres rongeurs, & fi cette matière étoit abondante, & que malgré les injections , elle ne changeât point de caractère, qu'elle coulât auffi abondamment, il faudroit nécessairement inciser le prépuce, autant pour faire cesser la compression qu'il exerce sur le gland, que pour mettre les chancres à découvert, en faciliter le pansement, & fournir une issue libre aux matières purulentes.

Dans beaucoup d'hôpitaux, on a pour principe de faire l'opération du phimosis, toutes les fois que cette maladie existe. Quant à moi, j'agis différemment, & n'en suis pas plus malheureux. Quand je porte l'instrument dans ces parties, c'est que la circoncision est devenue nécessaire par l'effet de la gangrène : dans tout autre cas, il suffit d'employer de fréquentes injections, de baigner la partie, d'y appliquer des linges mouillés ou des cataplasmes. Tous ces moyens doivent être favorisés par une situation convenable du membre viril, qui puisse contribuer au retour du sang & empêcher l'augmentation de l'engorgement. Si l'on soupçonne des chancres assez considérables pour exiger un traitement particulier, on promène sous le prépuce, après que l'inflammation est diminuée, un pinceau fait avec de la charpie, chargé du mélange, N^o. VIII., & l'on continue toujours les injections. Dans le cas où les malades ont un phimosis naturel, je profite de la circonstance, pour leur rendre le service essentiel de l'opération; mais, je le répète, hors ce cas, il n'y a que la gangrène du prépuce & du gland qui puisse me décider, non pour l'opération ordinaire, mais pour la circoncision.

Pour pratiquer l'opération du phimosis naturel,

on avoit imaginé plusieurs instrumens plus vicieux les uns que les autres. M. *Levret* avoit adopté une paire de ciseaux, dont une lame tranchante se cachoit dans une gaine; il pouffoit ces ciseaux sous le prépuce, &, en les ouvrant & tirant à soi, il faisoit l'incision; mais elle n'étoit jamais bien faite. Celui de tous les instrumens que j'adopterois de préférence pour cette opération, si je croyois devoir en adopter un particulier, ce seroit celui de M. *Verguin*, chirurgien-major de la marine à Toulon; c'est une paire de pinces, dont une branche est un peu plus longue que l'autre, la courte est canelée au-dedans à son extrémité: la longue porte à son bout une lame de bistouri, de sorte que sa pointe répond à la canelure de la branche courte. Pour faire l'opération, il introduit cette dernière sous le prépuce, & tire la peau en avant autant que faire se peut, de sorte qu'en baissant un peu le poignet, on fait faire saillie à l'extrémité de la branche courte; ensuite en fermant les pinces, la pointe de la lame du bistouri, qui est à l'extrémité de la branche longue, pique la peau & se loge dans la canelure de la branche courte, de sorte qu'on n'a plus qu'à tirer les pinces à soi pour faire l'opération. On ne peut contester que cet instrument ne la simplifie beaucoup; il n'y a pas d'élève, qui, par ce moyen, ne la fit aussi bien que le plus habile maître; mais on peut la faire aussi promptement & aussi parfaitement avec une simple sonde canelée & un bistouri droit: on glisse la sonde sous le prépuce qu'on a soin de tirer à soi; lorsqu'elle se trouve logée, on la donne à tenir à un aide, qui lui fait faire saillie vers sa pointe, alors on va chercher la canelure; on fait une petite boutonnière au prépuce dans laquelle on fait entrer la

sonde, puis on y glisse le bistouri, & l'on incise de derrière en devant ; de cette manière, la peau du prépuce ne fuit point devant l'instrument, & l'on n'est jamais exposé à manquer l'opération.

Cette incision doit toujours être faite sur la face antérieure du prépuce, dans une direction diamétralement opposée au filet. Le premier pansement se fait avec la charpie sèche, qu'on assujettit avec une croix de malthe fenêtrée, pour laisser sortir l'extrémité du gland, ou bien, ce qui vaut encore mieux, on se sert d'un bandage à six chefs, figuré dans le genre de ceux qu'on employe dans les fractures compliquées ; on le mouille dans quelque liqueur, afin de mieux l'appliquer ; on assujettit le tout par une petite bandelette. Dans les pansemens subséquens, on employe le baume d'Arcéus, étendu sur des petits plumaceaux : & s'il y a des chancres rongeurs sur le gland, on les couvre du mélange N^o. VIII, on les lave à chaque pansement, soit avec la lotion de quinquina, N^o. XIII, ou celle des gâteaux, N^o. II : la première est préférable, dans le cas où il y a de la putridité ; la seconde convient quand il s'agit de ranimer les chairs & de déterger les chancres.

Quand les malades se présentent avec des phimosis gangréneux, ou que la gangrène leur survient, malgré le soin qu'on en peut prendre, ce qui pourtant est rare, il ne faut pas hésiter un instant à opérer, mais c'est la circoncision qu'il convient de pratiquer : car si l'on se contentoit d'une simple incision, telle que celle dont nous avons décrit le procédé, pour peu que la gangrène eût fait des ravages, il en résulteroit une plus ou moins grande perte de substance, qui laisseroit, après la guérison, un lambeau de prépuce incommode au point d'empêcher la copulation :

d'ailleurs , par notre méthode , la cure en est infiniment plus prompte.

Pour pratiquer la circoncision , on incise le prépuce , ainsi que nous l'avons déjà dit pour l'opération simple du phimosis , ensuite on le saisit fortement soit avec des pinces ou avec les doigts , ce qui vaut mieux , & on fait de chaque côté la rescision du prépuce avec un bistouri , bien préférable aux ciseaux , en ce qu'il opère plus promptement & moins douloureusement : quelquefois on a un peu de sang après l'opération ; mais quand on voit qu'il donne par trop , il suffit d'assujettir avec les doigts un peu de charpie sur l'ouverture des vaisseaux , jusqu'à ce que le caillot soit formé ; on pose ensuite l'appareil , qu'on mouille avec l'eau alumineuse , rendue aussi froide qu'il est possible . Les premières vingt-quatre heures passées , on ne doit plus craindre d'hémorrhagies . La promptitude avec laquelle ces sortes d'opérations se guérissent , ne peut , sans doute , venir que de ce qu'on a emporté toute la sphère du foyer d'infection ; car on ne sauroit présumer que la cicatrice des tégumens fût aussi prompte & aussi facile , si l'infection s'étendoit au-delà de la section . Quant à la méthode intérieure pour le phimosis simple , elle est la même que celle que nous avons décrite au chapitre V ; mais elle est toute différente pour le phimosis gangréneux , aussi bien que lorsque les malades sont tourmentés par la fièvre , soit qu'elle soit essentielle ou seulement symptomatique .

Dans ces cas , on met les malades à la diète la plus sévère , on leur prescrit plusieurs clystères , pour débarrasser le bas-ventre ; on ordonne le quinquina à fortes doses , le petit-lait nitré ou la limonade ; mais une fois que tous les accidens sont calmés , on donne des alimens proportionnés aux forces

forces de la constitution, & on fait commencer l'usage des gâteaux qu'on continue comme il est dit, & avec les précautions & les circonstances indiquées au chapitre de la méthode générale. Il est des phimosis d'une espèce singulière, assez rares, à dire vrai, mais qui méritent toute notre attention, par l'opiniâtreté qu'ils montrent pour le traitement. Ils attaquent le plus souvent les mélancoliques, les hypocondriaques, les scorbutiques, & autres gens d'une constitution languissante & engourdie; ce sont les phimosis d'induration.

Ils sont ordinairement précédés d'une légère inflammation, de laquelle nous sommes rarement témoins, parce que les malades, pour l'ordinaire, n'entrent aux hôpitaux que quand elle a cessé. A cette époque, le prépuce est dur, épais & indolent; il ne se fait presque pas de suppuration.

C'est en vain qu'on tente la résolution par les cataplasmes, les fomentations résolatives ou les emplâtres fondans, rien de tout cela n'y fait; il faut nécessairement se vouer à la patience, se contenter de passer de tems en tems un peu de mercure entre le prépuce & le gland, par le moyen d'un pinceau, & attendre que la nature seconde les efforts de l'art, ce qui est long. Il vaut mieux mettre les malades en liberté avec ces sortes de duretés, que de les exposer à des opérations qui tourneroient inévitablement à leur préjudice, d'autant qu'on ne pourroit jamais établir une suppuration assez louable pour faire espérer de mener le tout à une heureuse fin. J'ai été moi-même trompé là-dessus; j'avoue que je me suis mal trouvé deux fois de m'être rendu aux sollicitations des malades à cet égard: l'un a péri par la suite d'une gangrène froide, & l'autre fut plus de six mois à guérir, après m'avoir donné les plus vives

alarmes. C'est sans doute ici le cas du *noli me tangere* ; mais, en faisant éprouver un traitement complet à ces malades, on peut les mettre ensuite en liberté avec toute confiance ; ils sont quelquefois six mois, un an, à se délivrer de cette espèce de callosité ; mais enfin ils y parviennent, sans autre soin que celui de tenir l'intérieur du prépuce toujours propre, soit en y injectant quelque liqueur, soit en y faisant passer l'urine, quand on la rend ; ce qui est d'autant plus aisé alors, qu'on n'a qu'à ferrer avec les doigts l'extrémité du prépuce.

On hâte, néanmoins, cette résolution, en employant la fumigation du vinaigre. Pour cet effet, l'on met du vinaigre très-fort dans un vase quelconque, pourvu qu'il ne soit ni de verre ni de métal, & l'on a un entonnoir qui puisse le couvrir très-exactement, & dont le tube soit un peu long. On met rougir au feu de petits cailloux blancs de rivière ; & quand ils sont bien rouges, on les prend avec des pincés, & on les jette dans le vinaigre : aussitôt l'on couvre le vase avec l'entonnoir, & l'on dirige, par le moyen du tube, sur la partie malade, la fumée ou vapeur qui s'en élève. Il faut faire durer chaque séance au moins une demi-heure, & la renouveler deux fois le jour. Ce moyen a toujours été victorieux, quand les malades ont eu la constance de le faire avec assiduité & assez long-tems. Je me rappelle qu'étant à Toulouse, en 1776, un garçon prêt à se marier, & qui avoit passé deux ou trois fois aux frictions pour un accident de la sorte, étant venu me trouver pour réclamer mes soins, je lui prescrivis cette fumigation sans autre remède quelconque ; & par l'envie qu'il avoit de se délivrer de ce mal importun qui l'auroit empêché de con-

sommer son mariage, il se fumiga quatre heures par jour, & , dans l'intervalle d'une semaine, il se trouva parfaitement guéri, & en état de faire ses nœces. A cette époque, je crus qu'il étoit prudent de lui faire quelque remède. En conséquence, je lui prescrivis une purgation, quatre bains chauds, & huit jours d'usage d'une tisane de falsepareille.

Cet homme s'est toujours bien porté depuis; il est père de plusieurs enfans qui jouissent de la meilleure constitution, & de la santé la plus parfaite.

S E C T I O N I I.

Du paraphimosis.

Le paraphimosis diffère du phimosis. Dans ce dernier, un gonflement inflammatoire du gland & du prépuce empêche le décalottement; ici, au contraire, c'est un gonflement du prépuce retiré derrière le gland qui empêche le calottement.

Les causes du paraphimosis sont les mêmes que celles du phimosis, c'est-à-dire, l'action & l'irritation vénérienne qui donnent lieu à des chancres & à la gonorrhée bâtarde.

Le paraphimosis provenant de l'irritation vénérienne, est assez fréquent chez les personnes qui portent le gland découvert, & le prépuce retrouffé. La moindre inflammation, le plus petit chancre qui irrite ces parties, excitent une sorte d'étranglement qui fait gonfler le gland, & tuméfie en même tems le prépuce. Si cet effet étoit porté un peu plus loin, il pourroit donner lieu à des accidens fort graves, tel que la gangrène du gland & du prépuce même.

Cependant les paraphimosis vénériens sont plutôt accidentels que naturels, c'est-à-dire, qu'ils proviennent plutôt de l'imprudence des malades que du vice de conformation du prépuce énoncé plus haut. Effectivement, la plupart des malades affectés de chancres sur le gland ou à l'intérieur du prépuce, ou qui ont un phimosis, s'efforcent à décaloter pour avoir plus de facilité de panser les chancres; mais une fois le prépuce retiré, il se resserre & étrangle le gland, au point que la difficulté de le réduire augmente dans l'instant, & s'accroît de plus en plus. Les malades, à raison de la douleur vive qu'ils éprouvent à la première tentative, n'osent exercer un peu de violence pour opérer cette réduction; ce qui seroit très-possible, si on la tentoit tout de suite. De cette manière, le paraphimosis fait des progrès rapides, le gland se gonfle; mais non, en proportion du prépuce qui devient monstrueux. Dans cet état, la verge est contournée en spirale, une partie du prépuce est œdématisée, & l'autre serre fortement les corps caverneux & le canal de l'urètre. Il se forme souvent de petits abcès dans son épaisseur, qui s'ouvrent spontanément, & donnent lieu à des ulcères qui ont une forme demi-circulaire.

C'est toujours du côté du filet que le prépuce est plus œdématisé, & c'est sur la surface intérieure de la verge qu'on remarque le point de l'étranglement. C'est aussi, dans cette même partie, que se forment les abcès dont nous venons de parler, & les ulcères qui en font les suites.

Quand la constitution du sujet est bonne, qu'il n'est point attaqué de quelque maladie particulière, & qu'il est sans fièvre, le paraphimosis est plus alarmant que dangereux; mais, dans la circon-

tance contraire, il est aussi alarmant que dangereux. La fièvre, sur-tout, le complique défectueux, soit qu'elle soit essentielle ou symptomatique. Dans ce cas, la gangrène ne tarde point à s'y établir, & fait des progrès d'autant plus rapides, que la fièvre est forte & l'étranglement considérable.

Le traitement local du paraphimosis doit varier selon les circonstances. S'il n'est accompagné d'aucun accident, quelque tuméfié qu'il paroisse, on est sûr de le dissiper par les fomentations faites avec l'eau blanche, N^o. VI, par les bains dans cette même eau, par des compresses qu'on y mouille, qu'on applique sur la partie, & qu'on arrose de tems en tems. Il est rare dans cette circonstance qu'on ait besoin d'autres secours, & l'on voit ordinairement douze ou quinze heures après l'usage de ces moyens, que le gonflement, ainsi que la pulsation, la douleur & l'étranglement diminuent, & que la verge commence à se redresser. En les continuant, on parvient à dissiper l'étranglement en entier, à faire reprendre à la verge sa forme naturelle; mais le prépuce reste épais, & toujours retiré derrière le gland; il resteroit long-tems dans le même état, si l'on n'en faisoit forcément la réduction. Voici comme elle se pratique: on prend le gland & le prépuce; on pétrit en quelque sorte ce dernier entre les doigts, pendant quelques momens; ensuite on le saisit par le côté, en le tirant en avant, &, dans la même action, on repousse le gland dans la calotte avec les deux pouces qu'on fait succéder alternativement. Il ne faut pas craindre d'employer un peu de violence; elle est presque toujours nécessaire. Le gland n'est pas plutôt couvert, que l'em-

pâtement se dissipe à vue d'œil en peu de jours, & l'accident guérit sans autre soin.

On présume, sans doute, que cette réduction n'est proposable que chez les sujets qui calottent ordinairement; car à l'égard de ceux qui ont le prépuce naturellement retiré derrière le gland, cette tentative deviendrait inutile, & même préjudiciable au sujet, parce qu'on exciteroit une irritation qui, ne pouvant être compensée par le résultat de la tentative, deviendrait nécessairement nuisible. Il seroit déraisonnable de tenter ce qui est impossible. Quant aux chancres qui pourroient exister avec le paraphimosis, ils ne méritent aucun soin particulier tant que l'accident subsiste; mais après la réduction, on peut porter sous le prépuce un peu de mélange, dans les vues d'exciter un peu de suppuration, afin qu'ils se détergent, & qu'ils puissent se cicatrifer aisément & solidement.

Si le paraphimosis étoit rebelle aux moyens indiqués, il faudroit alors employer les cataplasmes des gâteaux auxquels il ne résiste pas: on les renouvelle trois fois dans les vingt-quatre heures, & même plus souvent si on les avoit salis par les urines; ce qu'il faut éviter avec le plus grand soin.

Le paraphimosis, avec gangrène, mérite un autre ordre de traitement, & comme la fièvre l'accompagne ordinairement, il faut s'occuper de l'intérieur plus que de la localité.

On met le malade à la diette, on lui prescrit le quina, la tisane émoliente nitrée ou le petit lait, la limonade, les lavemens laxatifs. Je n'ai jamais osé prescrire la saignée. J'en ai vu tant de mauvais effets, sur-tout chez les gens attachés au service de la marine, que j'ai conçu une horreur

invincible pour ce moyen si vanté par tant de gens. Au surplus, comme l'expérience m'a appris que mes succès étoient plus prompts, plus certains, moins suivis d'accidens que ceux des chirurgiens, qui phlébotomisent dans tous ces cas; je me suis tranquilisé sur cette espèce de prévention, de laquelle je me serois déjà défait, si l'expérience m'avoit prouvé qu'il en résulroit quelque mal pour la pratique.

Quant au local, il est quelquefois essentiel d'en venir à de petites opérations; c'est-à-dire, à débri-der l'étranglement. Pour cet effet, on met l'endroit étranglé le plus à découvert qu'il est possible par le moyen des doigts; ensuite avec la pointe d'une lancette on incise la peau qui paroît la plus tendue; mais il faut que cette incision se fasse petit à petit, & avec le plus grand ménagement. S'il existe des escarres gangréneuses, on les incise également afin d'en favoriser la supuration, & pour exposer les parties vivantes à l'action des antiseptiques qu'on employe. Cela fait, on douche la partie avec une forte décoction de quinquina animée d'eau-de-vie camphrée; on l'enveloppe de linges mouillés dans cette même décoction, & on a soin de les humecter souvent.

Quand les accidens sont calmés, que la gangrène est détruite, & la suppuration bien établie, on fait en sorte d'opérer la résolution des humeurs engouées par les cataplasmes des gâteaux n^o I^{er}; mais on met en même tems, sur les ulcères, des plumaceaux proportionnés à leur grandeur, qu'on doit charger du mélange n^o VIII; & enfin, quand on voit la réduction possible, tant par la mollesse du prépuce, que par la diminution de son volume, on tente la réduction, ainsi que nous l'avons précédemment expliqué.

Le traitement mercuriel , par les gâteaux , doit être fait conformément à ce qu'il est dit au chapitre V de la méthode. Et dans les cas des paraphimosis simples , on peut le commencer aussi-tôt que les malades se présentent ; mais dans celui qui se trouve compliqué de gangrène , il faut attendre que les accidens soient entièrement dissipés.

Nous avons déjà fait observer dans la section précédente & ailleurs ; qu'il y avoit des matelots qui se procuroient des phimosis accidentels & inflammatoires parfaitement semblables à ceux qui proviennent de l'infection & de l'irritation vénérienne , par le moyen de la poudre des mouches cantarides , & autres ingrédiens corrosifs ; il en est de même des paraphimosis. Il suffit qu'ils aient excité le premier pour pouvoir ensuite déterminer le second ; il n'est question que d'opérer le décalottement pendant que l'inflammation existe.

J'ai vu un jeune homme qui faillit payer bien cher une pareille imprudence ; il avoit introduit sa verge dans un anneau de rideau de lit , jusqu'au derrière de la couronne du gland , il ne put le retirer quelqu'effort qu'il fît , parce que le gland s'étoit gonflé , & par l'étranglement le prépuce s'étoit considérablement tuméfié. La mere du jeune homme , informée de cet accident , envoya chercher un chirurgien qui proposa l'amputation comme une chose indispensable , à quoi ni les parens ni le malade ne voulurent se résoudre ; deux jours se passerent dans cette alternative. Pendant ce tems la gangrène s'étoit manifestée : & ce ne fut qu'à cette extrémité que je fus appelé. Le jeune homme nioit qu'il eût eu commerce avec les femmes ; je lui fis des questions sur les actes de polissonnerie qu'il pouvoit avoir faits , & alors il m'avoua ce qu'il en étoit ; mais l'anneau étoit

fi enfoncé dans les bourlets fermés par le prépuce, qu'il étoit impossible de le distinguer, même au tact. Après diverses tentatives je parvins à le couper & à l'extraire; mais ce ne fut pas sans de grandes peines ni sans douleur de la part du malade. Tous les symptômes se dissipèrent promptement, & en moins de quinze jours.

Il y a des paraphimosis qui se terminent par induration, & qui, après un tems plus ou moins long, donnent lieu à des ulcères, dont le caractère paroît celui des ulcères cancéreux. Cela arrive lorsque les malades se trouvent éloignés des secours nécessaires, & que les accidens primitifs qui accompagnent ce symptôme dans son invasion, résistent aux remèdes. On voit souvent arriver, dans les ports, des gens de levée qui sont ainsi affectés. Quand l'induration est tendue (comme c'est l'ordinaire), que l'ulcère est large, & qu'il s'étend sur le gland; il n'y a d'autres ressources que l'amputation qu'on pratique de la manière qui suit. On fait asseoir le malade sur une chaise; un homme fort l'y assujettit en lui tenant les bras, on lui fait écarter les cuisses, & le chirurgien qui opère s'assied sur une chaise qu'on a placée devant le malade, de manière que leurs genoux se croisent; on fait retirer par un aide la peau de la verge vers le pubis. L'opérateur prend ensuite le gland & le prépuce entre les doigts *index* & *medius* de la main gauche, & armé de la droite d'un bistouri bien tranchant, il coupe la verge d'un seul coup, entre ses doigts & ceux de l'aide. Il prend aussi-tôt une algalie de poitrine; qu'il passe dans le canal de l'urètre, & qu'il y fixe. La peau que l'aide avoit retirée vers le pubis, revient couvrir la surface des corps caverneux, & facilite singulièrement le moyen de se rendre maî-

tre du sang. On garnit pourtant le tout de charpie imbibée d'eau alumineuse. On l'arrose de tems en tems à froid avec cette même eau. Le malade doit se coucher immédiatement après l'opération, garder dans le lit une position horizontale, & surtout ne pas trop se couvrir, afin d'empêcher la raréfaction du sang & les dispositions à l'érection, ce qui provoqueroit nécessairement l'hémorragie. Le malade a dû être préparé à cette opération par une purgation, & quelques lavemens. La diète doit être des plus sévères. Les trois premiers jours on ne doit permettre que l'eau de veau & le petit lait, ensuite on passe à un bouillon ordinaire, puis à une soupe. La cicatrice des tégumens n'est pas long-tems à se faire; elle se fixe aux bords du canal de l'urètre, que l'algali tient dilaté, & qu'on y doit laisser jusqu'à ce qu'elle soit bien parfaite, pour éviter le rétrécissement de ce nouvel orifice. Après cette opération la verge offre la même figure qu'auparavant, sinon qu'elle est plus courte (1).

Tous les paraphimosis qui se terminent par induration, ce qui est assez rare, n'exigent point cette amputation; il n'y a que ceux qui sont ulcérés & portés à l'extrême. Dans tous les autres cas, on doit beaucoup insister sur les cataplasmes des gâteaux n° I, qui sont en quelque sorte le seul remède convenable. Les ulcères doivent être lavés avec la lotion des gâteaux n° II, & pansés avec des plumaceaux chargés du mélange n° VIII.

(1) J'ai fait part, il y a sept ans, à l'académie royale de chirurgie, de cette nouvelle manière d'amputer le membre viril; cette société y applaudit.

 CHAPITRE XIII.

Des poireaux, crêtes, condilomes & ragades.

ARTICLE PREMIER.

Des poireaux.

LES poireaux sont des excroissances charnues qui attaquent le gland & le prépuce; ils sont presque toujours un symptôme consécutif de la vérole.

Ils prennent différentes formes & affectent différentes parties; leur siège favori est derrière la couronne du gland, dans l'endroit où la peau de la verge se détache pour former le prépuce; d'autres s'établissent sur le gland, & les troisièmes sur la surface interne du prépuce, jusqu'à son extrémité: rarement en voit-on au-dehors.

Ceux qui viennent tout au tour de la couronne du gland, sont graineux & plus ou moins élevés; ils ont le pédicule étroit, & sont généralement des progrès rapides. Il n'en est pas de même de ceux du gland; ils sont plats, s'élèvent peu; mais ils s'étendent beaucoup en largeur; ceux du prépuce imitent assez les premiers.

Quelquefois les malades se présentent avec une telle quantité de poireaux, que le prépuce en est dilaté, & le décalottement impossible; dans cette circonstance, il n'y a guères d'autre ressource que la circoncision. Mais dans les autres cas, le moyen que j'ai en quelque sorte exclusivement adopté, les détruit à merveille, sans faire souffrir les malades. Il consiste à les humecter d'abord, soit avec

L'extract de faturne pur , ou l'acide de citron ; & ensuite , de les couvrir de la poudre de sabine , qui les ronge insensiblement , & les détruit d'une manière sûre. Il est vrai qu'elle corrode aussi les parties saines sur lesquelles elle s'étend ; car il n'est pas possible de la fixer uniquement sur les poireaux ; mais ce léger inconvénient ne sauroit balancer les avantages qu'on en retire : pour y remédier , on fait laver la partie avec l'eau blanche n° VII , & quand on voit que l'irritation est trop forte , on suspend l'usage de la poudre. Quatre ou cinq pansemens faits de la sorte , suffisent pour détruire de très-gros poireaux , que le fer ni le feu n'auroit peut-être jamais détruits.

Comme ce symptôme , ainsi que nous l'avons déjà dit , est ordinairement consécutif , & qu'il annonce une vérole ancienne , il faut insister longtemps sur le traitement interne , afin d'établir , jusqu'à un certain point , la constitution mercurielle : car je présume que le virus , qui n'excite pas une inflammation essentielle , & des suppurations ou excréctions abondantes & bien distinctes , comme dans le bubon , le chancre & la gonorrhée , existe dans le corps , sous une forme latente dont il peut sortir par diverses circonstances , & établir différens foyers. Le mercure , qui l'oblige à quitter cette forme , a donc besoin d'être porté dans toute la constitution , afin que l'ennemi qu'il doit combattre n'échappe pas à son action , en quelque lieu qu'il soit réfugié.

A R T. I I.

Des crêtes.

Les crêtes qui paroissent sur le gland & à l'int-

térieur du prépuce , ne different des poireaux que par la forme ; elles exigent le même traitement , & guérissent de même ; mais celles qui viennent à l'anüs sont d'un caractère tout différent , au moins quant à la susceptibilité pour les remèdes.

Dans le procès-verbal de Brest de 1782, on trouve un malade qui étoit atteint d'un ulcère au périné , & d'une crête considérable à l'anüs , qui fut guéri en soixante-sept jours. Il n'eut pas de séjour d'hôpital , ainsi qu'il est certifié ; & j'attribue sa guérison à l'exercice qu'il faisoit pendant le traitement , & qui fut très-pénible dans le commencement , car il avoit peine à marcher : la crête étoit , sans exagération , aussi grosse que la plus belle crête de coq qu'on puisse trouver ; elle étoit frangée comme celles de ces volatiles , & avoit une base large & aplatie. J'y appliquai le mélange n° VIII , en recommandant au malade de marcher tant qu'il pourroit ; la supuration s'y établit dès le huitième jour du traitement , & le deuxième de l'application du mélange , & elle supura avec tant de rapidité , qu'au quinzième il n'y en avoit plus de vestiges. Il resta en place un ulcère qui fut bien plus long à se cicatrifer que la crête à être détruite.

Il y a quelquefois de ces crêtes qui résistent à toutes les poursuites , & qu'il faut nécessairement couper. Alors , c'est l'affaire d'un coup de ciseau ; mais il faut les couper le plus près des tégumens qu'il est possible , sinon elles repullulent. Aussitôt qu'elles sont coupées , on les touche avec la pierre infernale , ce qui arrête le sang & excite une légère inflammation , d'où résulte une suppuration nécessaire à la cicatrification de la plaie qu'on a faite. Le traitement interne n'a rien de particulier.

ART III.

Des condylomes.

Les condilomes tiennent un peu de la nature des poireaux ; ce sont des espèces de boutons gros & graineux qui viennent au pourtour de l'anus, au périné & sur la peau du scrotum. Ils sont des symptômes consécutifs de la vérole, & souvent une suite des coupables plaisirs contre nature.

Ils n'exigent, pour toute espèce de traitement local, que l'application du mélange N^o VIII. Avant chaque pansement on fait laver les parties avec la lotion des gâteaux N^o II, & l'on réapplique immédiatement après le mélange en question. Ces sortes d'accidens disparoissent comme par enchantement, quand on peut déterminer les malades à se promener ; mais comme ils ont de la peine à le faire, la plupart s'y refusent, & ils en sont quittes pour être plus long-tems à guérir. Le traitement interne est le même que celui indiqué au chapitre de la méthode générale.

ART. IV.

Des ragades.

Les ragades sont de petites fentes ou crevasses qui viennent au pourtour de l'anus, & principalement dans les rides que forme son sphinter cutané. Elles accompagnent assez communément les condilomes, & sont souvent des signes consécutifs de la vérole, & souvent une suite des révoltans plaisirs dont nous avons parlé. J'ai observé, assez généralement, que les ragades tirent leur origine d'une

espèce de dartre, fixée à la marge de l'anüs. Quand elles sont invétérées, elles sont longues & difficiles à guérir, d'autant que toutes les fois que les malades vont à la selle, elles s'élargissent, saignent & s'irritent. Il faut les laver souvent avec l'eau blanche, N^o. VII, les frotter tantôt avec le cérat N^o. IX, & tantôt avec l'onguent mercuriel N^o. XI, sur-tout quand elles sont accompagnées de darts. Il faut spécialement s'attacher à tenir le ventre libre, afin que les excréments ne sortent point en trop gros volume, ce qui dilateroit trop l'anüs, & aggrandiroit les ragades, ainsi que nous l'avons dit, les feroit saigner & les irriteroit. La traitement interne n'a que cette circonstance particulière; pour tout le reste la marche est la même que pour les autres cas.

CHAPITRE XIV.

De quelques symptomes qui n'ont point de caractère univoque, & qui peuvent être les suites de la vérole, ou appartenir à toute autre maladie.

ARTICLE PREMIER.

Des ulcères.

QU'UN ulcère survienne sur une partie du corps, qu'il soit rebelle au traitement, on l'accuse aussi-tôt d'être entretenu par un vice; & comme le vice vénérien est celui qui se présente le plus fréquemment à l'esprit, c'est à lui qu'on donne ordinairement la préférence. D'après quoi on soumet le malade à

un de ces traitemens qu'on appelle réguliers, parce qu'on lui prodigue le mercure, qu'on le fait saliver abondamment, qu'on affoiblit son tempéramment; mais l'ulcère, bien loin de s'améliorer, prend un caractère de putridité, ses bords deviennent livides & calleux, le mercure est impuissant. N'est-il que cela? La salivation excitée, la dégradation du tempéramment, en ne la supposant même que momentanée, l'irritation de l'ulcère, une très-grande putridité des matières purulentes qui en découlent, méritent, je pense, quelque considération. Cependant on ne s'arrête point à cela, l'ulcère existe; & par cela même le traitement est manqué, il faut passer à un autre. L'on se voue au sublimé; celui-ci n'agit pas avec autant d'éclat que le premier, il n'est pas aussi bruyant ni aussi orageux dans ses effets; mais il attaque sourdement les premières voies, & la poitrine s'en ressent bientôt. Le traitement *frictionnel* avoit établi une constitution mercurielle; celui-ci corrode les organes intérieurs, & trouble, par cela même, les fonctions les plus importantes de la vie. Qu'a fait l'ulcère pendant ce tems? Aucun progrès; le malade est encore manqué. Arrive la méthode sudorifique qui guérit quelquefois, parce qu'elle purge le corps, du mercure, par la transpiration, qu'elle donne du ressort aux solides, sans porter dans les humeurs aucun principe capable de diriger vers l'ulcère une irritation fâcheuse qui puisse empêcher la déterfion & la cicatrisation, à quoi les seules forces de la nature tendent toujours, quand elles ne sont point contrariées. Le tableau que je présente n'est point idéal; j'ai moi-même donné dans ce piège dangereux, dans le commencement de ma pratique, parce que les livres, aussi-bien que les maîtres que j'avois

j'avois entendu raisonner sur cette matière, m'a-voient conduit dans cette erreur.

Pour assurer qu'un ulcère qui survient sur une partie quelconque du corps, est vénérien, il ne faut rien moins que les plus fortes preuves, d'autant que l'expérience nous montre que la susceptibilité du corps humain pour l'infection vénérienne, semble être le privilège exclusif de quelques parties seulement, & non de tout le corps en général. De ce qu'on a guéri une maladie par le mercure, il n'en faut pas toujours conclure qu'elle étoit vénérienne. On seroit, peut-être, plus en droit de dire qu'elle étoit scorbutique. Car l'expérience m'ayant prouvé que le mercure sagement administré, guérit le scorbut chronique, je suis fondé à avancer cette assertion.

J'ai actuellement dans ma salle un malade qui y est entré, il y a environ quarante jours, avec quelques chancres au gland, & un ulcère scorbutique, à la jambe droite, de la grandeur de la main : il se trouvoit alors couvert d'une escarre gangréneuse. Ce malade étoit bouffi, basané ; il avoit les gencives livides & ulcérées, & des taches dans les différentes parties du corps, principalement vers les extrémités inférieures. Dès le commencement, je lui fis administrer les gâteaux & deux gros d'opiate de quinquina par jour, de la tisane émolliente, de la limonade & du cresson d'eau pour mâcher. L'ulcère fut pansé avec des plumaceaux chargés d'onguent de stirax, & humecté avec une forte décoction de quinquina. L'escarre se détacha insensiblement par l'usage de tous ces moyens, & au bout de quinze jours l'ulcère étoit parfaitement détergé ; depuis, il s'est resserré rapidement, & dans le moment actuel il touche à sa parfaite cicatrisation ; il n'est plus pansé de-

puis huit jours qu'avec la charpie sèche. Le malade a pris de l'embonpoint ; les taches livides ont disparu ; son teint a repris sa couleur , & enfin tout annonce qu'il est parfaitement guéri du scorbut chronique dont il étoit manifestement attaqué depuis long-tems : car c'est la quatrième fois qu'il est entré à l'hôpital pour cette maladie. Les chancres sont aussi parfaitement guéris. Dire que l'ulcère étoit vénérien , cela ne seroit pas soutenable , quand , du propre aveu du malade , on ne sauroit pas qu'il existoit bien antérieurement à la maladie vénérienne. Cependant le mercure l'a guéri. . . . Cet exemple prouve , ce me semble , d'une manière bien frappante , qu'il ne faut point réputer vénériennes , toutes les maladies que le mercure guérit ; mais qu'on peut quelquefois , au contraire , les réputer scorbutiques.

Je pourrois rapporter plusieurs exemples de cette nature , aussi susceptibles de preuves que celui-ci , puisque j'ai , sous mes ordres , sept à huit chirurgiens qui peuvent le certifier. . .

Je puis dire avec vérité , que j'ai guéri plus d'ulcères scorbutiques par l'usage du mercure combiné avec le quinquina , que d'ulcères réputés vénériens par le mercure seul ; je dis réputés vénériens , parce que l'opinion qui entraîne toujours malgré soi , m'a souvent porté à cette condescendance. Car si , d'ailleurs , on exigeoit de moi un aveu sincère , je dirois que je ne crois pas à la possibilité de l'existence d'autres ulcères vénériens , que ceux que nous appellons chancres , & ceux qui sont la suite des bubons , des poireaux , &c. Je pourrois donner beaucoup de raisons là-dessus , mais qui ne vaudroient pas la preuve que m'en a donnée l'expérience. D'après cela , il convient donc d'être très-circonspect , dans le

pronostic, en pareille matière : car, indépendamment qu'il pourroit être fâcheux pour une personne dans une certaine position, d'être accusée d'avoir une pareille maladie; il pourroit l'être bien davantage, en l'exposant à une série de traitemens mercuriels, dont l'effet immanquable seroit de ruiner à jamais le tempérament.

A R T. I I.

Des exostoses.

Les exostoses vénériennes sont le plus ordinairement un symptôme consécutif de la vérole; mais toutes les exostoses sont-elles vénériennes? C'est la question. Le seul épaisissement de la lymphe peut donner lieu à l'élévation, au gonflement & à l'induration du périoste, ce qui forme une exostose. La goutte & le rachitis en déterminent presque toujours les vices écrouelleux, scorbutique, rhumatique & autres, l'engendrent quelquefois. Il faut donc être encore très-réservé à prononcer sur le caractère de l'exostose; mais, quand on a des raisons suffisantes pour croire qu'elle est vénérienne, on met le malade à l'usage des gâteaux, ainsi qu'il est dit au chapitre de la méthode, & on lui recommande de faire beaucoup d'exercice.

On met sur la tumeur l'emplâtre N°. V; & si l'on s'apperçoit qu'elle se ramollisse, que la peau devienne rouge & douloureuse, on-y substitue le cataplasme N°. I, afin d'empêcher la suppuration, ce qu'il faut soigneusement éviter : car les exostoses suppurées mènent nécessairement à la carie.

Si les douleurs, que l'exostose pourroit occasionner, faisoient perdre le sommeil, il faudroit faire prendre *un grain d'opium*, tous les soirs,

& même davantage, si les circonstances l'exigeoient.

Si l'exostose est rébelle au traitement, il ne faut pas s'obstiner à continuer les gâteaux ; il faut les suspendre au quarantième jour. On purge ensuite le malade ; on le met à l'usage de la tisane fudorifique N°. XVI, qu'on continue quinze ou vingt jours, après quoi on le remet à celui des gâteaux.

Les exostoses vénériennes sont des maladies qu'il faut poursuivre long-tems. Cette raison seule seroit suffisante pour qu'on traitât, hors des hôpitaux, les malades qui en sont affectés, d'autant que personne n'ignore qu'un long séjour d'hôpital est l'écueil de tous les traitemens possibles.

A R T. I I I.

Des ankiloses fausses.

Un symptome très-ordinaire de la vérole, c'est celui-ci. Il règne une sympathie d'irritation entre les articulations des extrémités inférieures & les organes qui se trouvent affectés dans la gonorrhée virulente. J'ai vu beaucoup de gonorrhées supprimées, dont les effets consécutifs se sont portés sur les articulations.

Le nommé *Dinant*, soldat au régiment Dauphin infanterie, attaqué d'une gonorrhée, crut pouvoir la supprimer sans risques, en prenant de la poudre à tirer, dissoute dans l'eau-de-vie, ce qui détermina véritablement la suppression, mais non pas avec l'impunité qu'il attendoit.

Cet homme avoit eu précédemment la verge amputée à l'hôpital de Toulon, pour cause de vérole, & cette opération fut faite de si près

que dans la plus parfaite érection, à peine en avoit-il un pouce. Une leçon si terrible auroit dû rendre sage notre athlète, & l'éloigner d'un commerce qui lui avoit été précédemment si funeste; mais rien moins que cela; il s'abandonna à sa passion, & reçut le prix de sa témérité.

Sept à huit heures après avoir avalé ce prétendu remède, l'écoulement se supprima en entier; mais en même tems il sentit des douleurs sourdes dans les deux genoux, qui firent des progrès si rapides, que trente-six heures après, non-seulement elles étoient plus fortes, mais les genoux étoient encore très-gonflés. Le malade fut porté en cet état dans l'hôpital de Poitiers, où il reçut les soins qui parurent convenir, & malgré lesquels l'irritation se porta sur les articulations des deux pieds. Après un assez long séjour dans cet hôpital, on le fit transporter à celui de la Rochelle, pour y passer aux remèdes, qui ne produisirent d'autre effet que le rappel de la gonorrhée. De cet hôpital, il passa à celui de Caen, où on lui administra les frictions mercurielles sans effet. Les articulations de l'extrémité gauche n'avoient presque point de mouvement; celles de la droite en avoient davantage; mais, en total, le malade ne pouvoit se soutenir qu'à l'aide des béquilles, & la gonorrhée couloit toujours. C'est dans cet état qu'il fut envoyé à Valogne où le bataillon étoit en garnison.

Il fut un des premiers traités par la méthode des gâteaux, qu'il continua près de quatre mois, avec les interruptions convenables, au bout duquel tems, il agissoit assez pour faire les soutes, les corvées; mais il n'étoit pas en état de faire d'autres services; cependant les articulations étoient flexibles & dégorgées. L'écoulement gonorrhéique

étoit tari. Je le fis passer aux eaux de Bourbonne, où il guérit parfaitement, au point qu'il en revint à pied.

Il n'est pas douteux que, sans le secours que ce malade reçut, les articulations ne se fussent entièrement enkilosées. J'eusse, sans doute, obtenu des effets bien plus prompts de ma méthode, si, à cette époque, j'avois connu les bons effets des gâteaux appliqués en cataplasmes : car, depuis que j'en ai fait usage, j'en ai obtenu des effets aussi prompts que merveilleux.

A R T. I V.

De la goutte vénérienne.

La maladie décrite dans l'article précédent peut encore être considérée comme une goutte chaude, par cela seul qu'elle attaque les articulations, qu'elle les enflamme, & donne lieu à tous les accidens qui accompagnent l'inflammation ; mais, à l'exception de cette espèce, nous ne croyons point que la goutte soit jamais vérolique, principalement la goutte froide qui a des paroxismes.

La goutte chaude qui survient aux diverses articulations, sur-tout aux genoux, après la suppression de quelque symptôme vénérien, notamment de la gonorrhée, augmenté d'intensité, par l'effet de l'action des remèdes mercuriels, malgré toutes les précautions avec lesquelles on les administre. Il n'en est pas de même, si on les applique sur la partie malade, combinés avec les astringens aqueux, ainsi qu'ils le font dans les cataplasmes des gâteaux : il ne faut pourtant point les appliquer dans le fort de l'irritation. Il convient, à cette époque, d'employer les émol-

liens narcotiques; mais aussi-tôt que les douleurs vives sont passées, on doit y avoir recours. Chaque fois qu'on les renouvellera, la partie sera lavée avec l'eau tiède, dans laquelle on mettra quelques gouttes d'extrait de saturene.

Pendant que l'inflammation & les douleurs vives subsistent, il faut tenir les malades à la diète la plus sévère. On ne doit leur permettre que de l'eau de veau ou de poulet, du petit-lait, & de la tisane émolliente. Quand les douleurs commencent à se calmer, on leur fait prendre un minoratif. Si, cependant, les douleurs étoient très-violentes, comme cela arrive fort souvent, on leur prescriroit une potion anodine à prendre vers les huit heures du soir, ou bien un grain d'opium dissout dans une cuillerée de vin rouge.

Les douleurs étant calmées, on doit mettre les malades à l'usage des gâteaux à petite dose; comme à trois par jour. On leur prescrit la tisane sudorifique N°. XVI, & on leur fait prendre des bains chauds entre 30 & 32 degrés, au thermomètre de Reaumur, dans lesquels il faut les engager à rester une heure & demie, s'il leur est possible. En commençant le remède mercuriel, on leur permet deux soupes par jour, & l'on augmente insensiblement la nourriture, suivant l'exigence des cas.

Cette cure est ordinairement longue, & même après la guérison parfaite, les malades ont beaucoup de roideur dans les articulations; elles restent aussi un peu plus grosses qu'elles n'étoient avant. Ces deux effets dépendent de l'épaisseur qu'ont contracté les ligamens, les cartilages, & la capsule, ce qui ne se résout que par le laps du tems & jamais parfaitement. Le grand remède de cela, c'est l'exercice; les douches chaudes

d'eau de mer font aussi de la plus grande efficacité.

A R T. V.

Des douleurs véroliques & mercurielles.

On prend assez généralement pour des douleurs véroliques, celles qui sont l'effet de l'action du mercure sur les nerfs, & qu'on peut par conséquent nommer, *douleurs mercurielles*. Les gens qui ne voient point au-delà de leur routine, ne sauroient comprendre que le mercure, qui guérit de la vérole, puisse occasionner des maux beaucoup plus grands que ceux contre lesquels on l'emploie. Il y a des esprits pour qui le mot *remède* porte avec lui l'exclusion de tout effet défavorable & dangereux ; ce qui fait que tous les accidens qui surviennent pendant le cours d'une maladie, sont toujours attribués, par eux, à la cause du mal, & jamais aux remèdes qu'ils emploient.

Comment, néanmoins, peut-on s'éblouir sur les effets du mercure porté, à grande dose, dans le corps humain ? L'expérience ayant prouvé qu'il ronge les ulcères sur lesquels on l'applique, a-t-on pu croire qu'étant introduit dans nos humeurs, & porté jusques dans le système nerveux, il seroit plus docile dans ses effets ? Quand la salive en est chargée, elle corrode les gencives, la langue, & l'intérieur des lèvres ; pourquoi donc les urines, les divers mucus, en un mot, toutes les humeurs récrémenticielles & excrémenticielles qui se séparent du sang, n'auroient-elles point les mêmes propriétés, puisque la constitution mercurielle établie, suppose que toutes les humeurs en sont également imprégnées.

Autant les douleurs vénériennes sont rares, autant les douleurs mercurielles sont communes. Quand elles se déclarent pendant le traitement, ce n'est jamais que vers sa fin, & après que les malades ont pris beaucoup de mercure.

Les douleurs mercurielles sont plus communes quand les malades sont traités par les frictions, parce que cette méthode établit le plus complètement la constitution mercurielle, ainsi que la salivation abondante, lorsqu'elle l'excite, en fournit des preuves.

Parmi les malades qui se présentent aux hôpitaux, & qui se déclarent atteints de douleurs, la plus grande partie en impose, une autre partie éprouve des douleurs mercurielles, qui sont les suites d'un traitement précédent, & la troisième, qui compose le plus petit nombre, a véritablement des douleurs vénériennes.

Les Provençaux, & généralement tous les habitans des provinces méridionales, sont très-exposés aux douleurs mercurielles, & rarement aux douleurs vénériennes; mais, comme on confond les unes avec les autres, on voit abonder ces malades dans les hôpitaux, pour y subir un nouveau traitement, dont ils se lassent bientôt, parce que les remèdes mercuriels qu'on leur administre, ne font, la plupart du tems, qu'accroître leur maux.

Jusqu'à ce jour, on a donné pour caractère distinctif des douleurs vénériennes, l'intensité qu'elles acquièrent pendant la nuit, quand les malades sont chaudement dans leurs lits; ce qui les a fait nommer douleurs nocturnes, mais rien n'est plus mal appliqué que cette dénomination; elle convient parfaitement aux douleurs mercurielles, & nullement aux douleurs vénériennes:

car ces douleurs n'ont point été nommées nocturnes, parce que les ténèbres de la nuit ont quelque influence sur elles ; mais par la raison que les malades étant alors chaudement dans leurs lits, ils sont plus susceptibles de l'action du mercure qui s'y trouve augmenté par la chaleur ; car les malades qui restent couchés pendant le jour, éprouvent également les mêmes douleurs. Elles sont moins vives, lorsque les malades s'exposent à l'air, ou à une moindre chaleur, parce que le mercure qui peut se trouver dans un état plus ou moins grand de fixité, dans une température ordinaire, agit avec moins d'effort sur les nerfs, tandis que, lorsqu'il est raréfié par la chaleur, il a plus d'activité sur eux, par les raisons que nous avons déjà données de son action qui est d'autant plus grande, qu'il est plus divisé, & d'autant plus petite qu'il est moins divisé, & qu'il se rapproche plus de sa forme métallique.

Aucune théorie ne sauroit expliquer pourquoi les douleurs vénériennes devroient être plus fortes, lorsque les malades sont couchés chaudement dans leur lit. L'expérience, d'ailleurs, prouve contre toute sorte de discussion qui tendroit à cela : car des douleurs vénériennes bien caractérisées ont été singulièrement adoucies par la chaleur. Les douleurs rhumatisques, scorbutiques, &c. sont soumises à cette même loi. Cette expérience est si notoire, que l'individu le plus borné en connoît les avantages, aussi-bien que le médecin le plus habile. Il n'est assurément personne qui ne sache qu'il faut se tenir chaudement, quand on a des douleurs.

Le signe le plus propre à faire distinguer les douleurs vénériennes de celles qui ne le sont pas, se tire de l'espèce de susceptibilité qu'elles ont

pour le mercure. Les douleurs vénériennes disparaissent assez promptement par l'usage de ce minéral sagement conduit, tandis que les douleurs mercurielles augmentent d'intensité, ou restent dans le même état.

Les douleurs mercurielles sont susceptibles d'augmenter, quand le tems se dispose à changer. Les douleurs vénériennes n'éprouvent pas aussi sensiblement ce même effet.

On guérit les douleurs mercurielles par l'usage des sudorifiques, des bains chauds & des purgatifs. Et les douleurs vénériennes ne guérissent, ainsi que nous l'avons déjà dit, que par l'usage du mercure.

A R T. V I.

Du marasme vérolique.

Cette maladie est assez commune dans les hôpitaux, où l'on traite les vénériens; mais elle l'est fort peu dans le public, parce que les causes qui l'excitent ne se trouvent que dans les premiers lieux.

C'est encore un abus de mots, que d'appeller du nom de marasme vérolique, l'état de délabrement dans lequel tombe une grande partie des malades; après un long séjour d'hôpital, & un traitement qui lui est conforme, les vices physiques de ces lieux infectés, suffiroient seuls pour opérer un tel changement dans la constitution; quand même on n'y ajouteroit pas le traitement des frictions, du sublimé corrosif mal administré.

Quand la constitution mercurielle est établie, & que les malades ne font point ce qu'il convient de faire pour la détruire, ils doivent bien-

tôt tomber dans le marasme, & périr de ses suites; mais, bien positivement, cet état de marasme ne sauroit appartenir à la vérole. Il est autant dû au mercure, qu'aux effets du mauvais air, & de l'inaction dans laquelle les malades vivent dans les hôpitaux. Ce qui prouve cette vérité, c'est qu'en mettant ces malades en liberté, & en les obligeant à faire un peu d'exercice, ils se rétablissent parfaitement sans autre soin.

Le marasme vérolique est donc encore une maladie faussement nommée. Cet état de la constitution ne dépend que de la trop grande activité du traitement, & du long séjour d'hôpital.

A R T. V I I.

De la véroo-manie, & des effets du mercure chez les personnes qui ont des dispositions à la manie.

Les malades imaginaires sont assez connus dans le siècle où nous vivons. On en trouve dans toutes les classes de la société. Pourquoi la vérole ne seroit elle pas comprise dans le nombre des maladies que l'imagination s'approprie? Elle prête, plus qu'aucun autre, à ce genre de démence par les circonstances où l'on peut s'être trouvées, & les égaremens qu'on peut s'être permis pendant la jeunesse.

Un homme qui paroïssoit avoir beaucoup de bon sens, vint un jour me trouver tout désolé & me demanda en grace de venir à son secours. Il me dit : » Monsieur, je suis l'homme le plus malheureux de toute la terre, il y a vingt ans que j'ai la vérole, je me suis marié avec ce mal, & mes enfans & ma femme en sont attaqués «. L'air avec lequel cette personne me tint ce langage m'avoit

persuadé, & je m'attendois à trouver des signes si évidens de cette maladie, chez lui, chez sa femme & ses enfans, pour ne me laisser aucun doute. Après l'avoir consolé de mon nieux, je lui demandai quels étoient ces symptomes; comment, s'écria-t-il, vous ne les voyez pas! Aussi-tôt il montra sa langue, ses gencives, le dedans de ses paupières, il me fit tâter ses aines où il s'imaginait avoir plusieurs bubons, il me dit qu'il étoit écrasé des douleurs, qu'il souffroit en rendant les urines, qu'il avoit des coliques perpétuelles, des étourdissemens, qu'il avoit perdu l'appétit & le sommeil; & qu'enfin, par mille autres causes, il savoit, à n'en pouvoir douter, qu'il avoit la vérole.

Lui ayant fait part de mes doutés, qui le contrarièrent beaucoup, il tira un livre de sa poche (1) en me disant: « Voilà, Monsieur, celui qui m'a défillé les yeux, & qui m'a appris à connoître mon mal. » Je lui représentai que dans des cas semblables, ce n'étoit pas au malade à comparer le dire d'un livre avec les maux qu'il prétendoit éprouver, & qu'il ne falloit, rien moins pour cela, que toutes les lumières d'un grand praticien; que je croyois qu'il étoit dans l'erreur sur son état. Aussi-tôt, mon homme remit son livre dans sa poche, me regarda fixement avec dépit, & s'en fut sans proférer un seul mot. Il alla trouver un autre praticien plus complaisant qui le passa secrètement aux frictions; mais à la dixième il devint entièrement fou, il fallut l'attacher pour s'en rendre maître, & enfin il mourut peu de jours après.

J'ai à ma connoissance plusieurs faits de cette nature. Il est certain que le mercure accélère les dis-

(1) La médecine domestique de M. *Bucham*.

positions maniaques , & sur-tout quand il est administré indirectement , sans mesure & sans principes ni méthode.

On traitoit, depuis long-tems , un officier pour des accidens vénériens très-légers ; après lui avoir fait subir consécutivement plusieurs traitemens mercuriels , le malade ne se trouva pas guéri ; comme cet Officier avoit son rétablissement très-à-cœur , & qu'il voyoit qu'on y travailloit depuis long-tems , sans aucun fruit , il s'affecta singulièrement. Le chirurgien qui ne voyoit pas plus loin , proposa un troisième ou quatrième traitement qui fut accepté par le malade ; mais à peine l'eût-il commencé , qu'il perdit la tête , au point qu'il devint incapable de commander un bâtiment qu'on lui avoit confié. Comme cette aventure est généralement connue à Brest , je ne crains pas de la rapporter , afin de donner un exemple non-suspect , des effets dangereux du mercure chez les personnes dont le moral est affecté , & qui paroissent avoir des dispositions prochaines à la manie. Il n'est pas douteux que si on l'eût traité par des méthodes plus douces , on eût évité cet accident malheureux. *M. la Poterie*, premier medecin du port , le jugea ainsi quand il fut chargé , par le général , de visiter le malade.

Tout le monde fait que le mercure agit singulièrement sur les nerfs. Les ouvriers qui travaillent aux mines , ceux qui sont employés dans les arts , où l'on se sert de ce minéral , fournissent de fréquens exemples d'un pareil effet. Or , quand la susceptibilité du genre nerveux est telle qu'il peut recevoir des effets désagréables du mercure ; il est clair que si on l'administre à de fortes doses , long-tems continuées , on expose les malades à en ressentir de mauvais effets.

Il paroît que la constitution, qui montre le plus de susceptibilité pour l'action du mercure, est celle où il y a beaucoup de sécheresse & de mobilité dans le genre nerveux; par conséquent l'hystéricie & l'hypocondriacisme sont des maladies avec lesquelles l'action du mercure ne peut trop s'accorder, si elle n'est grandement ménagée.

Il se présente dans les hôpitaux beaucoup de malades affectés de la manie vérolique. Il faut les satisfaire en leur faisant éprouver un léger traitement; mais avec un grand appareil de forme, afin de tranquilliser leur esprit. On doit les traiter en conséquence de leur état, & non pas de la maladie dont ils s'imaginent être affectés. Je leur fais manger une trentaine de gâteaux dans l'espace de quinze jours, & j'ai soin à chaque visite de leur faire de grandes questions sur les effets qu'ils en ont éprouvés, qui, selon les malades, ont été très-sensibles, & sur lesquels je conclus toujours en leur faveur. Ce qui les rassure au point qu'au bout de quelque jours, ils demandent eux-mêmes leur sortie, les ayant menés à cela par les différens détours, & les assurances continuelles des bons effets des remèdes. Sans ces précautions, il ne seroit pas possible de les tranquilliser sur leur état; & ils passeroient six mois de plus aux hôpitaux, sans en vouloir sortir. La manie vérolique a plusieurs degrés, quelques maniaques le sont avec fureur; tel étoit celui dont nous venons de faire l'histoire. Ils sont, en général, très-allarmés sur leur état. Quelques uns sont moins effrayés, quoiqu'ils ayent la même façon de penser sur l'existence de la maladie. Des troisièmes enfin, avec la certitude d'avoir le mal, ne s'inquiètent point des suites parce qu'ils pensent, qu'une fois l'acquisi-

tion faite , on ne s'en délivre jamais , quelque traitement qu'on lui oppose.

Les livres populaires qu'on a faits sur la vérole, n'ont pas peu contribué à augmenter le nombre des maniaques. Il semble que les auteurs les ont faits tout exprès pour cela ; car, ils se sont plus exercés à exagérer les effets de la vérole, qu'à y décrire la bonne manière de la guérir. Il est positif que la lecture de ces sortes d'ouvrages, ne peut être que très-funeste aux personnes qui n'ont point les lumières convenables pour les comprendre & les juger ; & qui en outre ont, dans l'esprit, des dispositions à se laisser séduire. J'ai connu plusieurs hommes affectés de cette maladie morale, qui croyoient avoir toutes les maladies qu'ils trouvoient dans les livres, & que rien ne pouvoit défabufer ; un éblouissement, un tintement d'oreilles, la plus petite douleur, le plus léger mal de tête, étoient des signes non-suspects de la vérole. Cependant, quel est l'homme qui n'éprouve ces incommodités, & une infinité d'autres, lors même qu'il jouit de la meilleure santé.

Les maniaques sont portés pour l'acte vénérien. M. la Voisin dit, d'après Arétée, que, lorsque ce mal est à son période, ils ont un penchant immodéré pour l'acte vénérien qu'ils commettent publiquement, sans crainte ni honte (1). C'est, sans doute, cet espèce d'hommes que les espagnols avoient nommés *Embevechidos*, qui étoient autorisés, par la loi, à établir publiquement leur passion par-tout où ils en trouvoient la rencontre.

La manie vérolique est plus commune chez les

(1) Dictionnaire de méd. d'anatom. de pharm. de chir. d'hist. nat. de botan. de-ph. Art. *manie*.

hommes que chez les femmes, sans doute, parce que le nombre de vénériens de leur sexe est plus grand que celui de l'autre ; mais , ni les hommes ni les femmes, n'osent se marier sans subir un traitement qui pallie leur mal , en rassurant leur esprit , & que le mariage finit souvent par guérir radicalement.

Lorsque de pareils malades se sont présentés à moi pour être traités , j'ai toujours tenté de les détourner de cette pensée ; mais quand je n'ai pu y réussir , voici la manière dont je m'y suis pris. Après quelques privations préliminaires dans le régime , & quelquefois un léger purgatif , je les ai fait frotter avec de l'onguent qui avoit la même couleur que la pommade mercurielle. Je le composois avec du saindoux , de l'ardoise pillée bien fine & passée au tamis. A chaque friction , j'avois grand soin de les questionner sur leur état , & il m'étoit aisé de leur persuader que le traitement leur faisoit le plus grand bien.

Dans ces sortes d'occasions , il faut observer le plus grand apparat de forme , afin de leur en imposer davantage ; car , c'est dans cette espèce de charlatanerie adroitement ménagée , que consiste tout le succès du traitement.

J'observerai , à cet égard , que les traitemens compliqués , où les remèdes sont prescrit avec une profusion étudiée , sont ceux qui sont chéris du public , dont l'opinion générale est qu'il faut beaucoup de remèdes pour guérir les maux , même les plus légers.

J'ai connu des médecins qui prescrivoient à leurs malades de dix sortes de tisannes à la fois , ainsi que plusieurs espèces de potions , & qui régloient , sur une feuille de papier , l'ordre selon lequel tous ces ingrédients devoient être pris. Cette

majesté de forme leur attiroit la réputation d'habiles, & le public les préféroit.

L'axiome qui prescrit de grands remèdes à de grands maux, peut être juste dans quelques cas; mais par de grands remèdes, on doit entendre des remèdes héroïques, & non une multiplicité: car, dans ce dernier cas, la nature succomberoit, à coup sûr, sous le poids du mal & des remèdes; parce qu'ils agissent moins sur le mal que sur la nature.

M. *Bucham* s'éleve avec force contre l'abus des remèdes. Il dit, en parlant de sa médecine domestique: » Le peuple y apprendra, au moins, à connoître le pouvoir de la nature dans la guérison des maladies, & par conséquent à douter du favior des charlatans, & de ces routiniers hardis qui ne connoissent d'autre manière de traiter, que de les accabler de remèdes. Et ce doute, continue-t-il, dans le même *alinea*, le conduira nécessairement à ne s'adresser qu'aux médecins instruits, dont les principes d'honnêteté & d'humanité les portent toujours à secourir le pauvre comme le riche «.

» Le fatras des remèdes, dit *Pline*, est une vaine parade de science, une forfanterie propre à éblouir les ignorans «. (1)

Lieutaud s'exprime clairement là-dessus. » Ceux, dit-il (2), qui ont donné un tems convenable à la lecture des bons auteurs, savent très-bien qu'ils ont improuvé la multiplicité des remèdes, & que plusieurs même ont avancé qu'on pouvoit guérir, avec moins de danger, toutes les ma-

(1) *Astruc*, traité des maladies vénériennes, t. I, p. 19 de la préface.

(2) Précis de médecine, t. I, p. 37.

ladies aiguës , par la seule boisson & la diette. Ils savent encore qu'*Hypocrate* ne traitoit ses malades que par le régime ; qu'*Ettmuller* les laissoit pendant plusieurs jours à la simple boisson. *Sydenham* , très-capable d'en juger , prétendoit qu'il falloit rapporter aux remèdes , donnés à contretems , la plupart des maladies les plus graves. *Baglivi* crioit contre l'abus qu'on en faisoit de son tems , & assuroit que la plupart des symptomes les plus redoutables , qu'on met sur le compte des maladies aiguës , doivent être imputés aux remèdes. *Ramazini* avoit observé , dans plusieurs épidémies , qu'il ne réchappoit guères que ceux qui n'usoient pas de la médecine. *Sanctorius* a fait la même remarque au sujet de la peste. *Redi* & *Cochi* , tous deux très-célèbres , ont traité de charlatanerie cette manière de faire la médecine. *Hoffman* , qui a écrit sur ce sujet , s'éleve hautement , tant contre les remèdes trop composés , que contre leur multiplicité. *Stahl* , dans un âge avancé , n'en jugeoit pas plus favorablement , & ne donnoit , guères plus , qu'un peu de sel à ses malades. *Loob* enfin , ayant connu jusqu'à quel point on abusoit des remèdes , a donné dans un excès contraire , en voulant bannir de la médecine , non-seulement les saignées , mais encore les purgatifs & les vomitifs «.

Si , d'après tous les auteurs de réputation qui ont écrit sur la médecine , il est établi qu'il faut être très-avare de remèdes dans toutes les maladies , & même dans celles qui sont les plus violentes ; il est certain que cette conduite devient infiniment plus rigoureuse , dans les circonstances où les maux n'existent que dans l'imagination des malades , & auxquels il ne convient , par conséquent , d'autres remèdes que ceux qui peuvent

agir sur le moral sans affecter le physique. C'est dans ces vues que je recommande un apparat de forme, capable d'en imposer aux malades, & de leur inspirer la plus grande confiance pour le traitement. Je ne crois pas qu'il puisse répugner à un médecin honnête de tromper un malade, quand sa santé & sa vie dépendent de cela. Il n'est point de ruse, point de ressource qu'il ne soit permis d'employer en médecine, quand il est question de la vie d'un homme. On ne doit point considérer cette conduite comme une charlatanerie; mais, au contraire, comme un effort de sagacité & de prudence, digne de tout homme bien intentionné, & voué, par état, à soulager & guérir les hommes, des infirmités qui les attaquent.





M É T H O D E N O U V E L L E

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

S E C O N D E P A R T I E.

C H A P I T R E P R E M I E R.

*Examen sommaire des diverses méthodes de traiter
les maladies vénériennes.*

PERSONNE n'a encore osé dire qu'il existe une méthode exclusive de traiter les maladies vénériennes, qui peut convenir à tous les tempéramens, à tous les âges, & à toutes les circonstances. Pénétré de cette même circonspection, j'observerai la même réserve; mais, sans cependant donner à cet aveu, une étendue qui puisse flétrir la dignité de l'art.

L'ignorance grossière dont l'orgueil est toujours la compagne fidèle, ne veut pas qu'on lui impute les revers de sa pratique: quand elle n'arrive pas jusqu'au succès, ce qui lui est fort commun,

c'est toujours à la constitution ou au tempérament des malades qu'elle en attribue la faute.

Lorsqu'il s'agit de se révolter contre une méthode préconisée, ou de couvrir l'impuissance d'une autre, on s'écrie que les moyens de guérir ne sont pas exclusifs : on a raison de s'exprimer ainsi, à l'égard de tous les remèdes qu'on oppose à cette foule de maux physiques qui assiègent l'humanité. Car quiconque oseroit dire que la saignée convient à l'hydropisie comme à la fluxion de poitrine, pourroit être, avec juste raison, considéré comme un fou, & seroit digne, par cela même, d'être phébotomisé jusqu'à extinction ; mais autant cette opinion & autres de cette sorte, seroient condamnables, autant celle qui établiroit que le même remède peut convenir à la même maladie, dans tous les tempéramens, dans tous les âges & dans toutes les circonstances, pourroit être honorable pour l'art & salutaire aux malades. Néanmoins, de ce que je crois que le même remède peut toujours convenir à la même maladie, il ne faut pas en conclure que la même méthode puisse avoir les mêmes avantages. Je n'ignore point que, pour certaines gens, la science médicale ne consiste que dans la vertu des remèdes ; mais la manière variée de les administrer, comme d'en augmenter ou d'en diminuer la dose, de les suspendre à propos, de les reprendre de même, d'attaquer par la concurrence d'autres moyens les obstacles qui s'opposent à leurs bons effets, sont des choses au-dessus de leur portée, ou qu'ils jugent peu dignes de leur attention. C'est cependant dans ces circonstances bien observées que consiste le grand art de la médecine pratique, & c'est, sans doute, à l'étude que quelques gens de l'art en ont faite, qu'ils ont dû leurs brillans succès & la réputation immortelle qu'ils se sont acquise.

Tant qu'on n'éclairera point la partie médicale qui a rapport à l'action des remèdes sur le corps humain, tant qu'on ne saura point s'ils agissent sur la constitution ou seulement sur les humeurs, ou sur les deux à la fois, on sera absolument incapable de guider leurs effets; mais, cette connoissance acquise, leur spécificité ne sera subordonnée qu'à des règles d'administration fort simples.

C'est sur ce point important que nos recherches se sont étendues dans la méthode que nous proposons. Nous les avons déjà détaillées dans la première partie de cet ouvrage, en parlant du mercure, où nous avons prouvé qu'il agissoit avec un effet d'autant plus curatif qu'il étoit porté dans les humeurs sous une forme d'expension plus ou moins grande.

Les causes qui ont porté à varier les préparations mercurielles & à établir plusieurs méthodes de traiter les maladies vénériennes par ces diverses préparations, n'avoient pas encore été soupçonnées. On n'avoit pu, jusqu'à présent, dire pourquoi six ou huit grains de sublimé corrosif, guérissent aussi parfaitement la vérole, qu'autant d'onces de mercure coulant mêlé à un excipient & administré en friction. Cette disproportion de dose entre ces deux formes pouvoit, néanmoins, donner lieu à de grandes discussions qui auroient inévitablement répandu quelque clarté sur l'administration de ce minéral. Le silence des praticiens, à cet égard, est d'autant plus surprenant, que la médecine, depuis quelques tems, est devenue très-verbeuse. Il sembleroit, par-là, qu'elle n'oseroit entreprendre l'examen des faits, & qu'elle ne se croit compétente que lorsqu'il s'agit de forger des systèmes.

Le mercure peut encore être considéré comme un remède exclusif pour la cure de la vérole; mais la méthode de l'administration ne sauroit être envisagée de même; 1°. parce que les effets de ce minéral devant nécessairement varier, selon qu'il est administré sous telle ou telle forme, & de telle ou telle manière, il faut absolument régler sa conduite, non-seulement d'après l'espèce de préparation qu'on préfère, mais encore d'après la manière qu'on l'administre; 2°. parce que l'expérience ayant prouvé que telle forme de préparation & telle sorte d'administration, opéroient des effets différens plus ou moins actifs, & plus ou moins dangereux, il a fallu nécessairement chercher dans des accessoires de quoi réprimer les uns, & modérer les autres.

Toutes les préparations de mercure n'agissent qu'en vertu d'une seule propriété; mais les auteurs des différentes méthodes n'ont point entendu cela. Ils ont voulu que chaque préparation particulière de ce minéral, agît en vertu d'une faculté propre, & voilà l'erreur.

L'expérience a prouvé qu'on pouvoit considérer le mercure comme le vrai spécifique de la vérole; elle a prouvé encore qu'il la guérissoit en vertu d'une propriété générale; il est pourtant vrai de dire que cette spécificité est relative à sa forme de composition, puisque l'expérience a aussi prouvé que de chaque espèce de forme, il en résulte, pour sa spécificité, un degré plus ou moins grand de perfection. D'après quoi, il est permis de considérer les diverses préparations mercurielles, comme une échelle à laquelle on peut mesurer leur spécificité respective.

La multiplicité des méthodes mercurielles est un vice de l'art, qui prouve combien il est borné

dans ses lumières. Car, la cause qui constitue la spécificité du mercure contre les maladies vénériennes, étant trouvée, la raison, de concert avec l'expérience, fait voir qu'il n'y a qu'une route pour parvenir au but, que toutes les autres sont douteuses, périlleuses ou infructueuses, & par conséquent calquées sur de faux principes.

SECTION I.

De la méthode des frictions.

La méthode des frictions mercurielles a été considérée sous deux points de vue ; savoir, comme méthode d'extinction, & comme méthode de salivation.

La première a aussi été nommée, méthode de Montpellier, parce que c'est dans cette école qu'elle prit naissance, & c'est encore elle qui l'a défendue contre les partisans de la salivation, quand ils se sont efforcés de la dénigrer.

Les méthodes d'extinction & de salivation ayant assez souvent été infidèles, elles ont dû bientôt faire cesser toute sorte de dispute à leur égard. Il est positif, qu'avec la meilleure intention de traiter les malades par extinction ; il arrive néanmoins qu'ils salivent, comme avec celle non moins sincère d'exciter la salivation, ou ne peut souvent pas la produire ; en sorte que de ces deux faits bien avérés, on a conclu, avec raison, qu'il n'y avoit ni méthode d'extinction, ni méthode de salivation proprement dite ; que la nature & les dispositions de la constitution arrêtant quelquefois l'art dans sa volonté, il ne lui étoit pas plus permis de qualifier de tel nom plutôt que

de tel autre, des méthodes dont les effets en contrarioient l'intention & les conditions.

Il est pourtant vrai de dire, qu'en général on prévient, ou l'on excite la salivation, jusqu'à un certain point, par la manière dont on administre les frictions, & par les accessoires dont on les accompagne; mais, dans l'un & l'autre cas, c'est la constitution qui fait tous les frais des désordres qu'on excite, & souvent sans que la maladie s'en ressent.

La méthode des frictions, soit qu'on se propose, ou non, de faire saliver, est assujettie à des préliminaires dont ses partisans font le plus grand cas, tels que la saignée, la purgation, la diète, les bains & la clôture; &, comme chacun de ces articles mérite un examen particulier, nous les discuterons par ordre, & avec l'étendue qu'ils exigent, à raison de l'importance du rôle que chacun joue dans le traitement.

ARTICLE PREMIER.

De la saignée.

Seignare, purgare & clisterium donare. Voilà le grand précepte de beaucoup de nos praticiens. Il est des travers que le ridicule efface; mais la censure de *Molière* n'a rien fait sur celui-ci, tant il a d'empire sur les esprits; peu de partisans de la méthode des frictions oseroient entreprendre un traitement, s'ils ne débutoient par-là. Quand ils ont saigné, purgé & nettoyé le rectum, ils croient la moitié de la besogne faite.

L'effet général de la saignée, le seul qui soit démontré; c'est la diminution instantanée du volume du sang; mais, en supposant qu'elle fût

permanente , ce qui feroit fans doute fort malheureux ; cette diminution dans le volume feroit-elle fufceptible de changer quelque chofe à fa qualité , en admettant qu'il fût vicieux.

Le favant M. *Tiffot* (1) dit qu'il n'y a que quatre cas où la faignée doit être employée. 1°. Quand il y a trop de fang ; 2°. quand il y a inflammation ; 3°. quand quelque chofe l'indique ; 4°. & quelquefois pour appaifer une douleur exceffive ; mais comme l'on peut faire rentrer ces deux dernières raifons dans les premières , on peut établir que le trop de fang , ou un fang enflâmé , font les deux feules caufes néceffaires de la faignée.

Depuis que l'efprit philofophique eft venu interpofer fon autorité dans la médecine , on s'eft beaucoup relâché fur l'ufage de la faignée. En effet , le fang eft une liqueur trop précieufe à la vie pour le prodiguer. « L'on n'apperçoit pas d'abord , dit le même M. *Tiffot* (2) , le mauvais effet d'une faignée , au contraire , quand elle n'eft pas affez confidérable pour affoiblir fenfiblement , elle paroît donner du bien-être ; mais , je le répète , il n'en eft pas moins vrai que , quand elle n'eft pas néceffaire , elle eft nuifible , & qu'on ne doit jamais fe faire faigner fans une bonne raifon. L'on a beau dire que , quelques jours après , on a plus de fang , c'eft-à-dire on eft plus pefant qu'auparavant , & qu'ainfi le fang eft bientôt réparé , le fait eft vrai ; mais ce fait même , cette augmentation de poids , après la faignée , dépose contre elle ; c'eft une preuve que les évacuations

(1) Voyez l'avis au peuple , page 542.

(2) *Id.* page 546.

naturelles se font moins bien faites, & qu'il est resté dans le corps des humeurs qui doivent en sortir ». La saignée est toujours inutile dans le traitement des maladies vénériennes, quand elle n'est pas dangereuse, ce qui arrive souvent. Elle l'est plus chez les gens de mer, à raison du vice de leur constitution qui est fréquent. Je ne l'ai employée qu'une seule fois, dans le port de Brest, sur un sergent de la marine, & ce ne fut qu'après une consultation avec le premier médecin & le chirurgien major. Cet homme étoit attaqué de phimosis & de chancres gangréneux qui avoient déjà fait quelques progrès, & comme il avoit beaucoup de fièvre on crut que la saignée pourroit lui convenir; mais elle ne produisit aucun effet sensible; il n'y eut que le quina à fortes doses & le petit lait nitré qui arrêterent la fièvre & les progrès de la gangrène. Malheureusement, la saignée avoit fait perdre un peu de tems, & toute la verge fut gangrénée. On l'eût probablement conservée, si le quina avoit été donné vingt-quatre heures plutôt.

De ce qu'une saignée ne tue point un malade subitement, ou qu'elle ne lui fait pas de suite un mal sensible, il n'en est pas moins vrai qu'elle peut être très-funeste par les suites qu'elle peut avoir; combien de malades sont tombés dans le marasme, d'autres dans l'hydropisie & autres maux de la sorte, pour avoir été saignés sans nécessité. « On observe, dit M. *Duplanil*, (1) que M. *Bucham* ne prescrit la saignée que dans les cas où les symptômes d'inflammation sont vio-

(1) Médecine domestique de M. *Bucham*, traduite par M. *Duplanil*.

iens, dans les inflammations légères, comme elles le sont ordinairement dans la gonorrhée virulente qui n'est pas tombée dans les bourses; en privant le malade d'une partie de ses forces, la saignée conduiroit au relâchement, & par-là tendroit à prolonger l'écoulement qui n'est déjà que trop difficile à arrêter; c'est ce que paroissent ignorer ceux qui se regardent comme seuls en possession de traiter cette maladie ».

Comme cette prétention paroît appartenir aux chirurgiens, il est probable que M. *Duplanil* cherche à les désigner; mais si c'est-là son intention, nous lui observerons que les chirurgiens ont toujours été du même avis que M. *Bucham*, sur l'usage de la saignée; qu'on n'en peut pas dire autant des médecins, ainsi qu'on peut s'en convaincre dans les deux volumes d'observations, publiés d'après l'ordre du gouvernement, par M. *Dehorne*, qui n'est pas assurément suspecte en pareille matière. Toutes les observations de M. *Dehorne* commencent par le narré de la maladie de la constitution, & l'exposé de l'état des symptômes; ce qui est très-correct: ensuite il rend compte du traitement, & il commence toujours par ces mots: « après avoir été saigné & purgé, il a été mis, &c. (1) ». « Au moindre symptôme, continue

(1) L'observation douzième, rapportée par cet auteur, page 60, tome I, prouve combien la saignée peut être funeste dans les cas mêmes où, d'après l'opinion reçue, elle paroît le mieux indiquée; il y est question d'un engorgement inflammatoire considérable aux testicules. « On fit d'abord saigner, copieusement, le malade; on lui donna une ample boisson émolliente, & on lui fit prendre ensuite les demi-bains en même tems qu'on appliqua sur les testicules, des cataplasmes émolliens & anodins. Malgré ces moyens, si capables de résoudre les inflammations,

M. *Duplanil*, en parlant des mêmes praticiens (1); ils faignent; & leur routine, à cet égard, est si aveugle, qu'ils n'entreprennent jamais un traitement qu'ils n'aient commencé par la saignée, même dans les cas où la maladie n'existe que dans leur imagination, ou dans leur mauvaise foi ».

La manière dont s'exprime M. *Duplanil* seroit encore plus outrageante pour la chirurgie, si ce qu'il dit de la saignée, dans le traitement des maladies vénériennes, étoit vrai; mais, dans toutes les suppositions, cet outrage lui seroit commun avec la médecine, puisque nous prouvons, par des faits notoires, qu'un des médecins qui a le plus écrit sur ces maladies, en commence toujours par-là le traitement.

Nous croyons, avec M. *Duplanil*, que la vérole peut quelquefois n'exister que dans l'imagination de quelques chirurgiens & médecins; mais

quand ils sont continués, on s'aperçut d'un commencement de suppuration au scrotum; ce qui prouvoit qu'ils avoient été employés trop tard. En conséquence, on substitua les cataplasmes maturatifs aux simples émolliens; &, comme la fluctuation se fit sentir encore plus complètement, on se détermina, le 14, à ouvrir le scrotum, (ce malade étoit entré le premier novembre) d'où il découla une grande quantité de pus ».

Il est probable que la tumeur n'auroit pas abscedé, si le malade n'avoit pas été saigné, si l'on n'avoit pas appliqué les émolliens: C'est des toniques qu'il faut en pareille circonstance, & non des relâchans. La saignée, qui affoiblit toute la constitution, en est un de ce genre; elle ôte aux parties déjà engorgées la faculté de se décharger du superflu des humeurs. D'ailleurs, la gonorrhée dans les bourses n'étant point une tumeur simplement inflammatoire, le traitement particulier à l'inflammation ne peut nullement lui convenir. Voyez au surplus ce que nous avons dit à ce sujet dans le chapitre de la gonorrhée.

(1) *Id.* page. 13.

nous croyons aussi qu'il n'y a que de vrais charlatans qui puissent la trouver dans leur mauvaise foi. Et quand un médecin ose avancer publiquement, & sans preuves, que ses collègues peuvent être accusés d'une pareille conduite, que doit-on penser de lui-même?

Si la vérole étoit une maladie inflammatoire qui attaqué la constitution, la saignée pourroit alors convenir aux tempéramens sanguins; mais, puisqu'elle n'a point ce caractère, elle ne peut être utile dans aucun cas. Les partisans de cette évacuation prétendent que c'est pour favoriser l'action du mercure, sur le virus, qu'ils l'ordonnent. Mais sur quelle base étaièrent-ils leur doctrine? Quelle est la théorie & les faits de pratique qui l'expliqueront? En supposant que le sang tiré par la saignée ne se réparât point, comment imaginer que le mercure dût produire de plus heureux effets, parce qu'un malade aura moins de sang.

Pour prouver la nécessité de la saignée dans le traitement des maladies vénériennes, il faudroit prouver qu'il est indispensable d'affoiblir les forces de la vie; car c'est l'effet commun qu'elle détermine. Or, bien loin que l'affoiblissement des forces de la vie soit nécessaire au succès du traitement des maladies vénériennes, il est prouvé, au contraire, qu'il lui est évidemment funeste. La saignée qui produit manifestement cet effet, est donc un moyen vicieux qu'il faut bannir de la pratique; quelque crédit qu'une ancienne routine puisse lui avoir donnée.

A R T. I I.

De la purgation.

Si la purgation peut quelquefois nuire dans le

préliminaire du traitement de la vérole, elle peut souvent être très-avantageuse, sur-tout chez les mélancoliques. La méthode des frictions peut même l'exiger plus qu'une autre, puisqu'elle excite un certain orgasme dans les humeurs, qui pourroit établir la putridité, & déterminer de nouvelles maladies; mais il ne faut point se laisser éblouir par ces légers avantages: car si la purgation nettoie les premières voies, elle ne fait rien sur la maladie; & quand elle a quelque influence sur le virus, c'est ordinairement à son désavantage.

L'effet des purgations est d'attirer les humeurs, de la circonférence vers le centre. Aussi sont-elles funestes dans la plupart des cas des maladies de la peau, & notamment dans celles qui ont un caractère aigu, & qui sont, par cela même, susceptibles de la plus grande mobilité.

Tous les auteurs s'accordent à dire qu'il ne faut jamais purger tant qu'un vice erratique travaille quelque partie du corps, par la raison que la purgation peut le dériver & le porter vers les premières voies où son action ne peut être que dangereuse.

Quantité d'observations ont prouvé que les purgatifs sont susceptibles de produire des métastases dangereuses, & sur-tout, quand le virus exerce l'irritation vénérienne, sur quelque partie avec un certain degré d'action, parce qu'alors il est plus susceptible de mobilité. Tous les auteurs s'accordent à dire, qu'il faut s'attacher à fixer le mode vénérien dans la partie où il manifeste son action; ce qui est de la saine pratique, & par cette raison les purgatifs qui peuvent le déplacer, étendre sa sphère, & multiplier les foyers, sont absolument

folument contre-indiqués dans le commencement d'un traitement, quand la maladie est récente.

C'est donc un second vice de la méthode des frictions, que de purger les malades avant de les avoir soumis à l'usage du mercure.

Hypocrate dit qu'il faut purger & émouvoir les humeurs cuites, & non pas les crues, ni même au commencement, sinon lorsqu'elles s'enflent avec émotion; mais la plupart ne se remuent ni ne se gonflent (1). Ceux qui purgent & repurgent dans le préliminaire du traitement de la vérole, s'écartent entièrement de ce précepte, dont la justesse se trouve justifiée par plusieurs faits de pratique.

A R T. I I I.

De la diète.

Pour savoir si la diète est nécessaire au traitement des maux vénériens, il faut expliquer ce qu'on entend communément par ce mot. » J'appelle diète, dit *Gallien*, non-seulement ce qui regarde le boire & le manger; mais encore le repos, l'exercice, les bains, l'usage des femmes, le sommeil, les veilles; enfin, tout ce qui concerne l'état du corps humain ». (2)

Sous ce point de vue, il n'est pas douteux que la diète ne soit utile, puisqu'il n'est question que de régler l'usage qu'on doit faire des choses dites *non naturelles*; mais, si, comme il est d'un usage reçu, on entend par ce mot la privation

(1) *Concocta medicari & movere decet, non cruda, neque in principio, nisi turgeant, plurima autem non turgent.*
L. I, aph. 22.

(2) Dictionnaire de la *Voisin*, article diète.

totale, ou presque totale des alimens ; alors la diete est absolument nuisible.

Il faut, sans doute, qu'un malade vénérien soit sobre dans le boire & le manger ; mais il ne faut pas qu'il soit privé de la subsistance nécessaire au soutien des forces de la vie : car c'est plutôt la nature qui guérit que les remèdes, & si on affoiblit son action au-delà du terme nécessaire, alors les remèdes prennent le dessus, & opèrent de fâcheux effets. Le mercure, sur-tout, en est plus susceptible que tout autre ; parce qu'il a une propriété corrosive qui donne lieu à la diathèse putride toutes les fois qu'il domine la nature (1). Comme nous avons déjà traité, ailleurs, cette question, nous nous bornerons à rappeler ici que la diete est un accessoire plus vicieux, dans la méthode des frictions, que dans tout autre ; parce que cette méthode étant la plus active, elle exige aussi plus de forces de la part de la constitution. C'est donc un troisième vice qu'on peut lui imputer.

A R T. I V.

Des bains.

Le grand accessoire de la méthode des frictions,

(1) « En subissant le traitement mercuriel, on doit suivre le même régime qu'à l'ordinaire ; car le mercure n'a point sur la maladie, d'action qui soit plus favorisée par une manière de vivre que par une autre. Qu'il me soit donc permis de demander quel effet il peut en résulter par rapport à l'action du mercure, sur un ulcère vénérien, de ce que l'on passe les règles de la modération dans le boire & le manger ».

Hunter, pag. 370, traité des maladies vénériennes.

c'est les bains. On n'oseroit frictionner un malade sans, au préalable, lui avoir fait prendre une certaine quantité de bains. C'est à eux qu'on fait ordinairement rapporter le succès de la cure, ce qui forme une raison précieuse pour qu'on s'y attache avec plus ou moins d'opiniâtreté.

Beaucoup de ceux qui prescrivent des bains à leurs malades en ignorent les effets. Car, quoique l'usage en soit bien familier, peu de personnes savent comment ils agissent sur le corps humain. On prend des bains, & on les ordonne, parce qu'on les a pris & ordonné de tout tems, & que l'expérience, qui est le guide le plus sûr, a prouvé qu'ils faisoient quelquefois beaucoup de bien; je dis quelquefois, parce que cette même expérience a prouvé aussi que, dans d'autres cas, ils faisoient beaucoup de mal. Il est important à ce que je pense, d'éclaircir un pareil contraste, afin de donner aux jeunes gens les notions convenables, sur un moyen trop préconisé de nos jours, pour qu'il ne soit pas souvent abusif, surtout dans la maladie dont nous nous occupons.

L'usage de se baigner remonte à la plus haute antiquité; mais on ne se baignoit que pour entretenir la propreté du corps, & tout simplement dans les rivières. *L'écriture* représente la fille *Pharaon* allant se baigner dans le Nil. Homère ne donne pas d'autres bains à la princesse *Nausicaa*.

Les grecs avoient, universellement, adopté l'usage des bains, autant pour entretenir la propreté du corps, que pour fortifier le tempérament. Ils leur étoient d'autant plus nécessaires, qu'ils alloient alors nus pieds. Ils étoient ordinairement situés près des *Gymnases* ou *Palestres*, ainsi qu'Homère le rapporte dans l'*Odyssée*, afin qu'on pût les prendre en sortant de l'exercice.

Les romains , imitateurs des grecs , ne manquèrent pas de les copier en cela. De-là les *thermes* publics & particuliers multipliés par plusieurs empereurs , où les hôtes & les étrangers étoient reçus fans rien payer. Ils existoient depuis long - tems dans la capitale de l'empire , avant que les médecins grecs y eussent mis les pieds ; époque qu'on rapporte à l'an 535 de la fondation de cette ville : ce qui prouve clairement qu'il n'en faisoient point un objet médical.

On ne comprit d'abord , sous le nom de *thermes* , que les bains d'eau chaude ; mais ensuite on y attacha ceux d'eau froide. Et cela , parce qu'on désignoit plutôt par ce terme , l'édifice où les bains étoient situés , que le bain même. Quoi qu'il en soit , il n'en est pas moins vrai que les bains ne furent en usage chez les *asiatiques* , les *grecs* & les *romains* , que dans les vues d'entretenir la propreté parmi eux. Il y avoit , dit *Pline* , une heure indiquée pour se baigner ; c'étoit la troisième du jour en été , & la neuvième en hiver. Le signal pour y entrer & pour en sortir , étoit donné au son d'une cloche.

Lorsque les mœurs commencèrent à se corrompre dans Rome , les bains tombèrent en décadence. *S. Clément d'Alexandrie* dit (1) , que les nobles faisoient porter aux bains des vases d'or , des draps de toile très-fine ; & ainsi , le luxe s'introduisit dans un usage que le manque de linge , la chaleur du climat & la nécessité de la propreté avoit fait naître.

Il paroît que les *anglois* , les *moscovites* , les *canadiens* font aujourd'hui usage des bains , dans

(1) *Pedag.* L. 3.

les mêmes vues que les *grecs* & les *romains* ; c'est-à-dire , dans l'intention d'entretenir la propreté , & de fortifier le tempérament. Le philosophe *Jean-Jacques* avoit tâché d'introduire cet usage parmi nous , en le préconisant dans son système d'éducation ; mais le moment n'étoit , sans doute , pas propre à favoriser cette opinion , qui n'a pas eu le succès qu'elle auroit dû avoir.

On ne distingue ordinairement que deux sortes de bains quant à la température , le *chaud* & le *froid* ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il en existe quatre ; savoir , le *froid* , le *frais* , le *tiède* & le *chaud* , & que chacun d'eux produit sur le corps des effets différens , plus ou moins marqués.

Le bain froid est celui où l'eau est sur le point de geler , ou qui n'est éloigné du terme de la glace que d'environ dix degrés , au thermomètre de *Reaumur* ; le *frais* , celui dont la température s'étend du dixième au vingtième ; le *tiède* , du vingtième au trentième ; le *chaud* , du trentième au quarantième.

Le bain agit sur le corps humain par son poids & sa température , suivant l'observation des physiciens ; l'eau froide est huit cent fois plus pesante que l'air.

La pesanteur de l'eau doit nécessairement augmenter le poids de l'atmosphère , sur la surface du corps ; & les vaisseaux extérieurs , comprimés par son poids , doivent en conséquence résister à la dilatation , faire refluer le sang contre les gros vaisseaux & le cœur , & opposer un obstacle à la circulation de celui qui le suit. Cet effet est plus ou moins sensible que l'eau du bain approche du degré de congélation.

Le froid condense les solides par l'absorption

des parties ignées. Il excite une irritation & une sensation désagréable sur les nerfs, qui multiplie les obstacles de la circulation. Aussi, ceux qui font usage de ces fortes de bains, sont-ils saisis, en y entrant, d'un resserrement universel; ils pâlisent, ils respirent avec peine; leur tête s'embarasse & devient douloureuse. Le frisson qu'ils éprouvent d'abord, se change en une espèce de mouvement convulsif, sur-tout dans les mâchoirs; le pouls se concentre, devient petit & irrégulier. Les *russes* font un usage fréquent de ce bain; mais ils commencent à prendre un bain de vapeurs, après quoi ils se précipitent dans l'eau froide pour resserrer les pores. Cet usage, qui seroit funeste parmi nous, n'a rien de dangereux pour eux.

Le bain frais n'est, à proprement parler, que celui qu'on prend dans les rivières lors des fortes chaleurs. La première impression de ce bain sur le corps, a beaucoup de ressemblance avec le précédent.

Le bain tiède produit à-peu-près les mêmes effets; mais dans un moindre degré, parce qu'il ne joint pas à la pesanteur de l'eau, un froid aussi considérable que les précédens; néanmoins, comme nos humeurs sont toujours beaucoup plus chaudes que la température de ce bain, le froid agit encore par sa propre vertu, & de concert avec le poids de l'eau pour occasionner le refoulement du sang vers l'intérieur, & par conséquent tous les symptômes qui en sont la suite.

Le bain chaud est d'autant plus léger, que la chaleur est plus considérable; mais, d'un autre côté, cette chaleur produit un gonflement dans les solides, & une raréfaction dans les fluides, au point qu'on éprouve d'abord une chaleur excessive, le corps & le visage se gonflent; ce dernier

devient rouge & s'enflame ; on ressent une soif ardente , on est agité , inquiet ; on a des palpitations violentes , souvent des vertiges. Le pouls qui est d'abord élevé , plein , très-fréquent , devient irrégulier , la transpiration devient prodigieuse ; mais l'absorption des vaisseaux de la peau est annullée par l'excessive dilatation des vaisseaux exhalans qui oblitèrent les inhalans.

Les humeurs du corps d'un homme qui est dans le bain , cherchent à prendre sa température , & la prennent véritablement dans un degré respectif. C'est d'un pareil effet que résulte tout le bien ou le mal que les bains peuvent faire dans telles ou telles circonstances ; il ne faut pourtant pas croire que les humeurs prennent la même température du bain. Si cela étoit , la loi devrait être commune avec la température de l'atmosphère , & alors les humeurs se trouveroient susceptibles de congélation , au terme de la glace ; ce qui n'arrive pas. Il y a une température correspondante entre les humeurs & celle du bain , ou de l'atmosphère. Il faut un très-grand froid pour faire périr un homme. Il faut même qu'il y soit long-tems exposé (1) , & cette propriété conservatrice est en raison de la vitalité de l'être ; car un cadavre gele aussi promptement que tout autre corps inanimé. Plus , par conséquent , cette vitalité est effective , plus l'animal résiste à l'action du froid. Quand on réfléchit à cette vérité , on est tenté de croire que nous avons en nous un foyer de chaleur qui se développe à mesure que les circonstances l'exigent , pour absorber le

(1) La température du sang est de 30 à 32 degrés du thermomètre de *Réaumur* , dans l'homme qui jouit d'une bonne santé.

froid qui nous pénètre. Et de là, sans doute, la raison pour laquelle les vieillards sont plus frileux que les jeunes gens, & les valétudinaires plus que ceux qui jouissent d'une bonne santé, & qui se trouvent bien constitués.

Il en est à-peu-près de même de la chaleur que du froid; il y a un terme correspondant de température auquel elle se conforme. Néanmoins, l'expérience prouve que nous ne sommes pas aussi maîtres de modérer sur nous les effets de la chaleur, que nous le sommes de modérer ceux du froid. Par les vêtemens, l'exercice & l'usage des spiritueux, nous résistons, jusqu'à un certain point, à l'impression d'un froid considérable; mais rien ne peut nous faire supporter celle de la chaleur, si nous ne nous procurons, en quelque sorte, une atmosphère factice, en nous séquestrant dans des lieux ombragés & humides.

D'après ces faits, qui sont conformes à l'expérience, on peut juger si l'on doit s'attendre à retirer quelque avantage des bains, dans le traitement de la vérole.

D'un côté, nous observons un refoulement de sang de l'extérieur vers l'intérieur; ce qui ne peut-être, dans le plus grand nombre de cas, que très-défavorable aux malades. D'une autre part, nous observons aussi que, ni dans les bains tièdes, ni dans les bains chauds, qui sont les seuls admis dans ces circonstances, il ne se fait aucune sorte d'absorption par les pores, ainsi qu'on le croit assez fermement; en sorte qu'en se dépouillant de toute prévention, & en ne jugeant les bains que par les effets physiques qu'ils exercent nécessairement, on ne peut leur attribuer d'autre pouvoir que celui de porter le trouble dans la circulation, pendant tout le tems qu'ils agissent.

Or, pour juger s'ils conviennent au traitement de la vérole, il est question de savoir, si un pareil trouble peut disposer la cause de cette maladie à être plus efficacement combattue par les remèdes qu'on se propose de lui opposer. Je ne crains point de répondre que ce trouble est toujours dangereux à exciter. Nous en donnerons bientôt la preuve.

On croit qu'on absorbe dans le bain chaud une certaine quantité d'eau, qui, en pénétrant les humeurs, & en suivant la circulation, délaye & humecte le sang, & rend les solides plus susceptibles d'être pénétrés par le mercure, en même-tems qu'elle dispose les fluides à son action anti-vénérienne. Cette assertion mériterait confirmation pour être crue, quand nous n'aurions pas nombre de faits qui la détruisent.

Il est vrai que tous les corps poreux attirent l'humidité de l'air, & qu'ils s'imbibent aisément dans l'eau; mais cette règle ne peut être appliquée aux corps vivans & animés, dont le ressort & la force répulsive des organes est propre à repousser tout corps, soit homogène ou hétérogène, qui se présente pour augmenter la somme des humeurs. Si l'absorption étoit possible, il s'en suivroit que nous ne braverions jamais l'effet des pluies abondantes, qui constituent une atmosphère humide.

Ce n'est qu'après que les solides ont perdu leur ressort & leur force expulsive, que l'humidité de l'air est susceptible de pénétrer le corps. *M. Zimmerman* rapporte, dans son traité de l'expérience, quelques observations d'après *M. Keil* & de *Haen* conformes à cette vérité. Elles prouvent que quand les solides ont perdu leur ressort, ils se laissent pénétrer de l'humidité de l'air, & en

absorbent même une grande quantité en peu de jours ; mais qui nous assurera que cette sorte d'absorption ne se fait pas exclusivement par le poumon ; je crois que rien n'est capable de lever le doute à cet égard.

En supposant qu'on absorbât dans le bain , il faudroit également supposer , 1°. que celui qui se baigne plus long tems , absorbe une plus grande quantité de liquide que celui qui se baigne moins ; 2°. que l'organisation des vaisseaux peut-se trouver plus propre à favoriser l'absorption dans tel sujet , plutôt que dans tel autre , au point que l'un absorberoit beaucoup en très-peu de tems , & l'autre moins , quoique dans un tems d'immersion beaucoup plus long. Si ces deux suppositions peuvent être également admises , quelles seront donc les regles d'après lesquelles on pourra déterminer , au juste , le tems qu'un malade doit rester dans le bain , si véritablement l'on ignore combien il est susceptible d'absorber dans un tems donné. Si l'on n'a point de mesure pour cela , il est certain qu'un malade se trouvera d'autant plus exposé à éprouver des accidens fâcheux de l'usage du bain , qu'il se fera écarté des proportions qui lui conviennent : car enfin , il faut nécessairement supposer un terme auquel la prétendue absorption devoit se borner.

Pour qu'un corps absorbe , il faut qu'il soit poreux & assez sec pour qu'il puisse naturellement être imbibé. Lorsqu'une éponge a absorbé la quantité de liquide dont elle est susceptible , elle a beau être exposée dans un lieu humide , elle ne s'imbibe pas davantage. Il en est de même de notre corps. Les parties qui le composent ne sont-elles pas aussi humectées qu'il est de leur nature de l'être ? Les os , dont la substance

est duré , font moins humides que les tendons & les muscles , ces derniers moins que certains viscères dont la structure est lâche.

Il est probable que les parties de notre corps sont , dans tous les tems de la vie , autant humectées qu'elles peuvent l'être , & dans le cas où elles ne le fussent pas , ce qui est impossible , les liquides que nous prenons , dont le superflu passe par la transpiration & les urines , seroient sans doute préférés à l'humidité de l'air & à l'absorption de l'eau dans l'immersion.

Les hydropiques , dont la plupart boivent & urinent moins qu'en santé , attirent , vraisemblablement , de l'humidité de l'air ; mais plus par les pores inhalans du poumon que par le crible entané ; & cela , parce que le ressort est perdu d'un côté , & la liberté de la transpiration de l'autre. Le rapport de cette fonction importante avec celle des urines , est connu de tout le monde. On fait que quand on transpire beaucoup , on urine moins , & que les urines sont plus chargées , & qu'au contraire quand on transpire peu , les urines sont plus claires & plus abondantes. Or , la rareté des urines ne provenant que d'une plus grande perte que de coutume , par la transpiration , il s'en suit que l'humidité des parties doit être toujours la même , par la raison que , dans tous les cas , la nature fait sentir le besoin qu'elle a de réparer les pertes qu'elle fait , en excitant en nous un sentiment importun , que nous appelions soif , & que nous sommes toujours pressés de satisfaire.

Le bain froid opère une espèce de froncement de la peau qui la fortifie , ce qui fait qu'on le considère comme tonique. Les pores sont , dans ce cas , entièrement fermés , & par-cela même

incapables de rien absorber. Le bain chaud, au contraire, dilate les pores, parce qu'il raréfie les humeurs ; il ne les dilate cependant pas autant que le feroit le même degré de chaleur, qui feroit procuré par un autre corps plus léger que l'eau. Le propre de la raréfaction des humeurs, étant d'en augmenter le volume, il s'en suit que les vaisseaux, étant alors remplis, offrent plus de résistance aux fluides qui tendroient à s'insinuer. On en trouve des exemples dans les étuves & les bains de vapeur, où, malgré l'humidité dont l'air est chargé, les malades y transpirent abondamment, & beaucoup plus que s'ils étoient dans un bain d'immersion de la même température ; parce que le poids de l'atmosphère, augmenté par la masse d'eau environnante, le refoulement a toujours lieu, & la transpiration ne se fait que sur les parties qui ne sont point en immersion, telles que la tête. Cela n'arrive pas par le bain d'irrigation, parce que le poids de l'atmosphère ne se trouve pas augmenté.

Un effet général des bains de toutes les espèces, qui n'avoit pas été observé avant M. de *Milly* & M. *Ingen-Housz*, c'est l'air qu'ils dégagent du corps pendant qu'il est en immersion. Dans un mémoire lu devant l'académie royale de Berlin, le 19 décembre 1777, M. de *Milly* rend compte de cette substance aériforme qui émane du corps humain. Il se mit dans un bain dont la température étoit de 27 degrés & demi du thermomètre de *Reaumur*, & celle de l'atmosphère 17 degrés. Après quatre minutes de tranquillité, il apperçut des bulles d'air sur toutes les parties du corps qui se trouvoient plongées sous l'eau ; alors il tenoit de la main gauche une bouteille renversée & remplie d'eau, à l'ouverture

de laquelle un entonnoir de verre étoit adapté, tandis qu'avec la main droite il frottoit légèrement la surface de la peau, pour en faire élever les bulles qui montoient avec vivacité. L'Auteur dit que, de cette manière, on peut, dans l'espace de trois heures, ramasser une quantité d'air de demi peinte. Après avoir amassé ce gaz animal, il en examina la nature, une bougie s'y éteignit, l'eau de chaux s'y précipita. Le mélange de cet air avec l'air nitreux, ne fit pas ruïteler celui-ci; d'où il conclut que le gaz animal est de même nature que l'air fixe, parce qu'il produit les mêmes effets; il pense que l'air de la peau ou l'air animal, a beaucoup d'analogie avec l'air de la respiration, qu'il prend pour un air composé d'air fixe & d'air commun (1).

M. *Ingen-Housfz*, qui a observé le même effet, pense que le bain chaud n'est pas aussi propre à procurer cet air que le bain froid, parce que, dit-il, l'eau chauffée a perdu beaucoup de son air, & par conséquent est très-disposé à absorber celui qui sort de la peau. Quoi qu'il en soit, il n'en résulte pas moins de tous ces faits, que j'ai moi-même vérifiés plusieurs fois, que les bains de toutes les espèces dégagent un air fixe de la surface de notre corps; mais je serois tenté de croire que les bains chauds en dégagent infiniment plus. Quoique M. *Ingen-Housfz* prétende qu'on en recueille moins que dans un bain froid, il est certain que cet air provient de la pression du bain sur la peau, & du resserement de cet organe, par l'impression subite du froid & du chaud;

(1) Voyez les nouveaux mémoires de l'académie royale des sciences & belles-Lettres, de Berlin. Année 1777, page 31.

mais une propriété particulière aux bains chauds, & qui doit infiniment contribuer au dégagement de cet air, c'est la raréfaction qu'ils excitent dans les humeurs qu'on fait être l'effet d'un air qui passe de sa forme latente ou fixe à un état d'expansion & de liberté.

Cette qualité des bains est peut-être la cause des bons effets qu'ils produisent quelque fois, car si l'expulsion de cet air se trouve laisser un vuide, & qu'il soit bientôt réparé, il est clair que cette sorte de transfusion ne peut être qu'avantageuse dans quelques cas; mais rien ne nous annonce qu'ils soient, pour cela, plus propres à être employés dans le traitement de la vérole, d'autant que les effets physiques qui résultent du poids de l'eau sur la surface du corps & de sa température, sont susceptibles d'exciter des désordres assez conséquens pour les faire proscrire.

Il suffiroit, d'ailleurs, de consulter l'expérience pour porter un jugement certain là-dessus: & comme elle prouve, dans les hôpitaux sur-tout, que les malades qu'on baigne deviennent plus foibles que ceux qu'on ne baigne pas, & que ces derniers guérissent plus promptement que les premiers & avec moins de difficulté; on peut dire, sans craindre d'être taxé de prévention, que l'usage de baigner les malades atteints de la vérole est entièrement routinier, & qu'il n'est fondé sur aucun principe raisonnable qu'on puisse mettre en évidence.

J'ai observé que les bains chauds pouvoient multiplier les foyers d'infection, ce qui vient à l'appui de ce qu'on dit des eaux thermales, qui ont la propriété de faire déclarer la vérole chez les personnes qui l'ont d'une manière occulte. Cet effet confirme encore ce que nous avons dit du

virus ou mode vénérien. C'est à-dire qu'il existe sous deux formes, une *latente* ou *fixe*, dans laquelle il n'a aucun effet, & l'autre *libre* ou *d'expension* qui est celle où il produit tous les effets dont il est susceptible.

M. *Clarac*, chirurgien major des eaux de Barège, m'a assuré que cet effet desdites eaux étoit constant chez les personnes qui portoient le virus d'une manière occulte. J'en ai, moi-même, été témoin en l'année 1785, sur deux personnes qui avoient de justes raisons de douter de leur santé. L'une d'elles avoit eu un bubon dans l'aîne droite, pour lequel elle n'avoit éprouvé qu'un traitement local. Au sixième bain, elle ressentit une douleur dans la glande qui avoit été engorgée, & qui devint grosse comme un œuf de poule, & finit par abs céder, moyennant les maturatifs qu'on employa.

La seconde étoit attaquée de douleurs survenues pendant le traitement d'un chancre, pour lequel on lui avoit fait prendre le sublimé. Au cinq ou sixième bain, il lui survint un dépôt vers la partie supérieure du bras qui caria l'os dans une très-grande étendue.

Les effets des bains des eaux thermales ayant, en pareille circonstance, beaucoup de rapport avec celui des bains chauds domestiques, on n'a pas besoin d'en chercher ailleurs la cause que dans la chaleur; mais les eaux thermales, & sur-tout celles de Barège; doivent posséder cet effet à un point plus éminent, parce que leur température est plus chaude que celle des bains domestiques, & que, d'ailleurs, elle se soutient toujours au même degré, par le renouvellement continu de l'eau qui découle du robinet dans la baignoire.

J'ai souvent pensé que l'avantage des bains des

eaux thermales, sur ceux des eaux communes, ne provenoit que de la stabilité de leur température. Aujourd'hui que les lumières de la physique & de la chymie, nous ont donné des connoissances plus positives sur la nature des eaux minérales de tout genre, on fait que celles dont nous parlons ne sont minéralisées que par un gaz hépatique qui se dissipe à mesure qu'elles sont exposées à un air libre. D'ailleurs, ce n'est pas ce gaz qui peut donner quelque vertu aux eaux thermales, il y entre en trop petite quantité pour qu'il puisse produire un grand effet.

On prend communément les bains domestiques de 25 à 30 degrés au thermomètre de *Reaumur*; ce qui est inférieur à la température du sang qui est de 30 à 32 degrés; mais, indépendamment de cela, le bain se refroidit dès l'instant qu'on y entre, & il continue de même jusqu'à ce qu'on en sorte. J'ai observé, qu'après une heure d'immersion dans un bain de 28 degrés, il se trouvoit réduit à 22; ce qui fait six degrés de différence: aussi est-ce presque toujours le froid qui l'en fait sortir; il n'en est pas de même des bains des eaux thermales. C'est, au contraire, la chaleur qui en chasse après une demi-heure d'immersion. La transpiration, en sortant du bain thermal, est considérablement augmentée. On n'éprouve ni frissons ni malaises; tandis qu'en sortant d'un bain domestique, la transpiration paroît supprimée; on a la chair de poule; on éprouve des frissons souvent considérables; on a la tête lourde & embarrassée: enfin, tout annonce ou le dépouillement, de nos humeurs, de la matière calorifique, ou bien sa concentration. Il est assez naturel de croire que si les humeurs ont réellement pris la température de ce dernier bain, leur chaleur se trouvant diminuée

nuée d'un tiers, à-peu-près, il doit en résulter un trouble assez considérable pour donner lieu à tous les effets mentionnés ci-dessus.

Les bains froids ont eu une grande vogue dans les affections vaporeuses, & l'expérience a paru justifier un instant l'opinion du public & des gens de l'art là-dessus. On ne peut disconvenir que les bains froids ne calment la grande mobilité des nerfs. Le froid engourdit toute la nature. Les plantes, les arbres, les animaux sont soumis à cette loi; pourquoi l'homme, qui est sans contredit le plus parfait de tous les animaux, seroit-il exempt d'un pareil effet? On ne fait pas toujours usage du bain, dans le dessein d'étouffer le principe de la vie, & de le fixer, en quelque sorte, dans les organes qui lui sont propres, pour qu'ils en reçoivent plus de force. Quand on a un vice à combattre, une circulation à rétablir, des parties à dégager, loin de fixer ce principe, il faut, au contraire, le soutirer, afin d'en opérer le renouvellement, en puisant dans le réservoir commun, alors, l'augmentation de la transpiration, de l'activité, de la circulation & de la raréfaction des humeurs, sont des conditions essentielles: & comme tous ces effets ne s'opèrent que par un degré de chaleur supérieur à celui de nos humeurs, il s'ensuit que les bains domestiques, qu'on pourroit nommer dépuratoires, ne peuvent convenir, dans aucun cas, pour le traitement des maladies vénériennes, s'ils n'ont une température au-dessus de celle de nos humeurs, & si elle n'est soutenue dans cet état, tout le tems que le corps reste en immersion.

Mais, quel est l'effet du bain domestique, dont la température excède celle de nos humeurs, par rapport au vice vénérien? Nous avons déjà dit

qu'il le difféminoit & multiplioit les foyers d'infection, même dans des parties qui ont peu de susceptibilité pour l'irritation vénérienne.

On ne peut donc que conclure au désavantage des bains chauds, dans le préliminaire du traitement de la vérole; puisque l'expérience prouve qu'ils sont, en quelque sorte, susceptibles de propager le vice. *Hippocrate* défend le bain à tout corps impur, & dans le cas où l'on voudroit en faire usage, il faut savoir, dit-il, si les malades s'en accommodoient en santé. *Magis autem refert si æger, dum valebat, baleni cupidus fuerit & sit lavari assuctus.* (1) *Sydenham* croit qu'il vaut mieux s'en tenir à l'usage de laver le corps avec le petit lait. *M. Tissot*, en parlant des bains froids, dit « on doit les prendre avant dîner; mais autant les bains froids sont utiles, autant l'usage habituel des bains chauds est pernicieux; ils disposent à l'apoplexie, aux vapeurs, à l'hypocondriacisme, & l'on voit les villes, où l'usage en est fréquent, désolées par toutes ces maladies (2) ».

« La bête de la santé, dit le même, c'est la régularité avec laquelle se fait la transpiration; pour obtenir cette régularité il faut fortifier la peau, & les lavages tièdes l'affoiblissent (3) ».

Cette matière seroit susceptible d'une grande discussion. Nous croyons qu'on peut présenter les vérités qu'elle renferme dans une doctrine toute nouvelle, posée sur des faits de physique & de pratique de toute notoriété. Nous ne dirons

(1) *Hip. lib. de vict. acut. & valest. comment. in hunc locum*, pag. 137.

(2) *Avis au peuple*, art. *bains*.

(3) *Id.* pag. 137.

rien sur l'usage des bains de mer, peut-être les seuls qui puissent convenir dans des cas graves de la maladie vénérienne, on aura de la peine à croire, sans doute, que les entraves que nous avons continuellement éprouvées d'une manière ou d'autre, dans les ports, nous aient empêchés de les employer; mais, rien n'est pourtant plus vrai, & tel est le sort de tous les hommes qui se vouent au bien de l'humanité. L'ignorance en place ne veut point de maître, elle veut tout savoir, & ne souffre jamais qu'on cherche à l'instruire. De-là, toutes les entraves qu'elle oppose, par son autorité suprême, à tout ce qui tend à ce but. Il viendra, sans doute, des tems plus heureux, où le gouvernement s'occupera de plus près de tous ces vices, qui dégradent la dignité du plus précieux des arts, & qui frustrent l'humanité des secours salutaires qu'il pourroit en espérer.

A R T. V.

De la clôture.

Nous avons déjà traité cet article dans la seconde partie de cet ouvrage. Nous en dirons donc peu de chose ici, pour éviter des répétitions qui ne serviroient qu'à grossir ce volume, sans le rendre plus parfait.

Nous avons blâmé la clôture & nous avons démontré que, dans notre méthode, elle pouvoit être funeste de plusieurs manières, à plus forte raison dans celle des frictions, qui, étant très-active, attaque fortement la constitution. Il y a long-tems qu'on a observé que les malades qui agissoient & qui respiroient le grand air, en

prenant des frictions mercurielles, en supportoient infiniment mieux les effets, & qu'ils salivoient plus rarement. Cette seule observation, mille & mille fois reconnue, & que tout praticien a dû faire, devoit être suffisante pour faire concevoir que la clôture étoit un moyen non-seulement inutile, mais même vicieux, & auquel, par conséquent, il étoit urgent de renoncer; mais l'ascendant de la routine l'a emporté sur ces considérations. On entasse toujours des malades dans des salles empestées, où les uns perdent la vie les autres la santé; il faut espérer que les prétextes d'une pareille conduite disparaîtront, ainsi que tant d'autres abus ont disparu, & que le traitement des vénériens, parmi les troupes surtout, se dégagera de cette barbarie qui tient encore à son péché originel.

La saignée, la purgation, la diète, les bains & la clôture, sont donc des accessoires vicieux dans le préliminaire du traitement de la vérole, par la méthode des frictions; puisque cette maladie ne présente aucune indication en vertu de laquelle tous ces moyens puissent être employés. Les effets qu'ils excitent sont, au contraire, ou nuisibles ou inutiles; il faut donc toujours les éviter. Nous pardonnera-t-on un aveu sincère à cet égard? Nous croyons qu'on n'a d'abord adopté tous ces moyens embarrassans que pour donner un air d'importance au traitement de la vérole; & comme il y a beaucoup de gens qui ne voyent que par les yeux des autres, plusieurs ont adopté ces moyens, de bonne foi, & se sont nourris de l'idée de leur utilité; en conséquence ils ont consigné cette erreur dans les livres où les jeunes gens ont été successivement la puiser. Hé! pourquoi laisser subsister de pareils pièges? Faut-il des em-

bûches pour faire respecter l'art & illustrer l'artiste? Non, sans doute. Le caractère du premier est respectable & sacré jusque dans sa plus grande simplicité; par-tout il a cette majesté qui convient au premier de tous les arts, la seule charlatanerie le dégrade. Qu'elle soit donc l'hydre sur laquelle tous nos efforts se portent désormais, & ramenons l'art divin de soigner la santé de l'homme dans ses limites salutaires.

A R T. V I.

Des frictions mercurielles.

On donne les frictions avec un onguent qu'on appelle napolitain, ou pommade mercurielle. L'onguent mercuriel est ordinairement fait par parties égales de mercure coulant & de sain-doux. On met ces deux matières dans un mortier & on les combine par une longue manipulation, jusqu'à ce qu'on ne puisse plus distinguer les globules de mercure. On appelle ce premier mélange, onguent double. Quand il est fait de deux parties de mercure & d'une partie de graisse, on l'appelle triple. S'il n'y a qu'une partie de mercure & deux de graisse, on dit qu'il est au tiers.

C'est faute d'avoir connu la manière dont le mercure agit dans le corps humain, ainsi que la façon dont la graisse se comporte avec lui, lorsqu'ils se trouvent intimement mêlés, qu'on a varié la composition de l'onguent mercuriel; car il importe peu, pour l'action du mercure, que l'onguent soit au tiers, au double ou au triple, cela ne peut rien changer à sa force, vu que l'acide animal contenu dans la graisse ne peut se charger que d'une mesure donnée de mercure, & qu'une

fois qu'il en est saturé, celui qui reste est absolument sans effet.

Nous avons déjà discuté cette matière avec assez de clarté, dans la première partie de cet ouvrage, pour que nous soyons dispensés d'en parler ici plus au long. Nous aurons, d'ailleurs, sujet d'y revenir dans peu, en traitant de la méthode des frictions par l'onguent lavé.

La manière d'administrer les frictions mercurielles a un peu varié. Les uns ont voulu qu'on ne les commençât qu'après l'usage des préparations, & les autres ont cru qu'on pouvoit y avoir recours plutôt ; la première opinion est pourtant la plus universellement reçue. *M. Fabre*, partisan de la méthode des frictions & du phtyalisme, s'explique clairement là-dessus, « On doit, dit-il, (1) être bien éloigné de penser qu'on puisse soustraire les malades aux préparations qui doivent précéder l'administration du mercure. On doit être persuadé, au contraire, que, de quelque manière qu'on les traite, la guérison dépend presque toujours des remèdes généraux qui, non-seulement, préviennent les ravages que le mercure pourroit faire, mais encore qui disposent les humeurs viciées à être évacuées, & qui contribuent d'autant plus à la guérison, qu'ils font disparaître entièrement les accidens de la maladie, ou du moins qu'ils les diminuent ».

« Pour retirer de ces remèdes tout le fruit qu'on doit en attendre, on doit prescrire aux malades un régime convenable, & leur faire garder la chambre : car il est certain que l'exercice, la contention d'esprit & la trop grande quantité d'ali-

(1) Page 344, ouvrage cité.

mens, s'opposent aux vues qu'on a de relâcher les solides, de diminuer le volume des humeurs, & de les rendre plus douces & plus fluides (1).

« On saigne d'abord le malade du bras ou du pied, suivant les indications qui peuvent faire préférer l'une ou l'autre saignée. Le lendemain on le purge avec la manne, les follicules & le sel végétal, ou avec toute autre médecine plus analogue à son état, ou à son tempérament. Le jour suivant, on fait commencer les bains domestiques, qu'on pousse au nombre de vingt, plus ou moins. Le malade doit y rester une heure & demie, ou deux heures le matin à jeun, & autant l'après-midi, trois ou quatre heures après le dîner. Il est important d'avoir attention que l'eau ne soit pas très-chaude, crainte qu'elle n'agite le sang, au point d'exciter la fièvre, ou des sueurs excessives qui affoiblissent trop le malade (2).

« Dans chaque bain, on lui fait prendre un bouillon fait avec un peu de rouelle de veau &

(1) Ce n'est pas dans le moment actuel, que M. Fabre auroit dû citer l'exercice comme un moyen contraire au traitement des maladies vénériennes. Le corps académique dont il est membre, en a si bien senti les avantages, qu'après en avoir fait le sujet d'un prix, il a couronné un mémoire envoyé au concours par M. Tissot, qui établit, d'une manière non suspecte, les grands biens qu'on peut en retirer pour l'art de guérir.

(2) M. Fabre auroit dû dire à quel degré ce bain doit être pris. A dire vrai, un bain plus chaud que la température des humeurs, agite le sang & excite des sueurs; mais il n'occasionne jamais la fièvre. C'est, au contraire, sur le compte du bain froid qu'il faut mettre un pareil accident. Si les bains chauds n'avoient d'autres défauts que celui d'exciter des sueurs abondantes, il ne faudroit pas s'en plaindre; mais ils ont celui de disséminer le vice vénérien; ce qui suffit pour qu'ils soient exclus du traitement des maux vénériens.

une bonne poignée, en tout, de bourache, de buglose, de chicorée sauvage & de cerfeuil. On peut substituer à ces bouillons, tantôt le petit lait, tantôt l'eau de poulet, dans lesquels on fera infuser quelques-unes de ces plantes altérantes. Les bains finis, le malade est encore saigné, & purgé comme auparavant; &, pendant l'administration de ces remèdes, il ne doit manger à son dîner que de la soupe, du bouilli & du rôti des viandes blanches, & le soir une soupe seulement & deux œufs frais ».

Si M. *Fabre* avoit pratiqué dans les hôpitaux, il n'eût, assurément, jamais tracé, dans son ouvrage, ce que nous venons de rapporter, parce qu'il se fût bientôt convaincu du danger de toutes ces préparations. Elles ont pu être supportées par des malades isolés dans le public, & d'une bonne constitution; mais ce n'est pas une raison pour en faire une loi, & pour dire que la guérison en dépend toujours, *parce qu'elles préviennent les ravages que le mercure auroit pu faire.* On verra bientôt, du propre aveu de M. *Fabre*, qu'elles ne les préviennent pas, & que ses effets sur la bouche & sur toute la constitution, sont très-considérables.

Selon ce même auteur, la manière de donner les frictions, est encore un point très-important, qui influe, plus qu'on ne pense, sur le succès du traitement. Il compare, à cet égard, la pratique reçue par beaucoup de chirurgiens, de frotter les malades assez fortement devant un feu clair, avec la sienne, qui ne consiste qu'à étendre, également, l'onguent sur une grande étendue de peau, en frottant légèrement pendant quelques minutes. Quoique M. *Fabre* soit fondé dans son opinion, nous ne croyons pas, néanmoins, que ce soit un

point si important pour qu'il influe, autant qu'il le dit, sur le succès du traitement; mais comme la méthode des frictions ne s'est soutenue jusqu'à ce jour, qu'à raison de son apparat de forme; il n'est pas étonnant que ceux qui l'ont préconisée, ne se soient habitués à mettre de l'importance par-tout.

M. *Fabre* prétend qu'en frictionnant long-tems & avec force, la graisse qui contient le mercure, se réduit en une substance ténace & résineuse; d'où le mercure se dégage plus difficilement, parce qu'il est certain, dit-il, » que les globules mercurielles ne peuvent entrer par les pores, qu'à mesure que la chaleur de la peau les dégage de la graisse qui les enveloppe, en la fondant peu-à-peu. «

M. *Fabre* suppose donc que les globules mercuriels pénètrent les pores. D'après un pareil aveu, on seroit en droit de lui demander ce qu'ils deviennent après être entrés, s'ils parcourent la circulation sous cette même forme, ou bien s'ils se trouvent dissous par l'acide animal? Il n'est pas question de savoir comment le mercure entre dans le corps; il suffit que l'expérience prouve qu'il y pénètre; mais il est très-essentiel de savoir comment il agit: & c'est ce que M. *Fabre* n'explique pas.

Dans la troisième proposition (1), il dit que l'action du mercure, qui détermine la crise dans la vérole, peut s'expliquer d'une manière probable, par l'irritabilité des parties sur lesquelles ce minéral agit; mais en vertu de quelle action le mercure détermine-t-il cette irritabilité? c'est ce que M. *Fabre* n'explique pas mieux dans les qua-

(1) Page 315, ouvrage cité.

tre pages & demie , qu'il a consacrées à la solution de son problème.

D'après la persuasion où est M. *Fabre* , que le mercure administré en frictions , doit produire une crise par la salivation ; il recommande de ne donner , pendant le commencement de son usage ni purgatifs , ni lavemens , pas même des tisanes apéritives ou sudorifiques , parce que , dit-il (1) , » elles pourroient provoquer les évacuations par les urines , par les selles ou par les sueurs , au lieu du flux de bouche que le mercure auroit déterminé. Lorsqu'une fois le mercure a excité le mouvement qui détermine la crise nécessaire pour la guérison , il vient un tems , comme dans toutes les maladies aiguës , où les solides se relâchent & ne retiennent plus les humeurs , qui doivent sortir par les différens couloirs qui leur sont ouverts «.

Les évacuations qui surviennent chez quelques malades , après que le flux de bouche est établi , & que M. *Fabre* attribue au relâchement des solides , n'est autre chose que l'effet de l'impression que l'estomac & les intestins éprouvent par la salive , que les malades avalent involontairement , ou avec leur boisson. Il seroit très-aisé de prouver à M. *Fabre* que le moment où ces évacuations se font , est un tems d'évétisme , & non de relâchement. Il n'est personne qui ose contester que la salive des malades , ne soit alors très-corrosive. Elle laisse dans la bouche des traces trop évidentes de cette propriété , pour ne pas la reconnoître telle , & pour ne pas croire , en même tems , que , quand elle est portée dans les premières voies , elle ne puisse y opérer l'effet d'un

(1) Page 350 , ouvrage cité.

violent purgatif. D'après cela , pour prouver que les abondantes évacuations dont parle M. *Fabre* , sont véritablement excitées par la salive que les malades ont avalée , & non par le relâchement des solides , il suffit de prouver que l'effet que je suppose a lieu ; mais à quoi bon une pareille preuve ; le fait peut-il être nié (1).

Vingt-cinq jours de traitement , en comptant depuis la première friction jusqu'au jour où l'on dégrasse le malade , est le terme que M. *Fabre* exige pour le traitement de la vérole ; l'expérience lui a appris que cet espace est la mesure du tems nécessaire pour accomplir la dépuracion de la masse du sang , par les évacuations que le mercure a établies.

« Aussi , dit-il (2) , à la fin de ce tems , le malade est-il réduit à un degré extrême de maigreur & de foiblesse ».

C'est précisément de cet état dont nous avons parlé à l'article du marasme vérolique. M. *Fabre* prétend que les malades en reviennent avec une rapidité surprenante ; cela peut être vrai à l'égard de ceux qui sont traités séparément dans des lieux aérés , & par conséquent hors des hôpitaux ; mais quant à ceux qu'on renferme dans ces lieux infectés , nous pouvons assurer M. *Fabre* que la plupart y périssent. Ce célèbre professeur en est lui-même persuadé , & notre preuve deviendroit superflue , ou ne feroit que confirmer son opinion

(1) Quelque précaution qu'on prenne , dit M. *Fabre* , page 414 , pour empêcher que les malades n'avalent point la salive , il en passe toujours dans l'estomac avec les bouillons ou la tisane ; & , pendant le sommeil , comme cette salive est extrêmement âcre , elle peut occasionner plusieurs incommodités.

(2) Page 351 , ouvrage cité.

Voici comme il s'exprime (1). » Dans les hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés, rassemblés dans un même lieu, on ne peut pas régler avec précision, la dose nécessaire de mercure suivant la diversité des tempéramens; car l'atmosphère de ce lieu étant remplie d'atomes mercuriels qui s'élevent sans cesse des parties qui ont été frictionnées, les malades foibles & délicats, outre le mercure qui leur a été administré en particulier, participant encore, comme les autres, à celui qui est dans l'air, en reçoivent une trop grande quantité relativement à leurs forces, & périssent souvent, après avoir été tourmentés par la fièvre, les convulsions, le gonflement extraordinaire de la tête; & il faudroit donc, s'il étoit possible, que dans ces hôpitaux les malades fussent séparés dans des chambres particulières, ou, du moins, qu'on n'en mît qu'un petit nombre dans un salle assez vaste (2), & qu'on renouvelât l'air de tems en tems, soit par le moyen du ventilateur, soit en ouvrant les fenêtres, pour que le mercure évaporé soit entraîné au-dehors «.

M. *Fabre* n'attribue les effets sinistres qui sur-

(1) Page 356, ouvrage cité.

(2) M. *Fabre* prononce clairement dans cet *alinea* la proscription de sa méthode dans les hôpitaux, d'après les accidens dont elle est susceptible. Et, quant aux moyens qu'il propose pour y remédier, on doit aisément s'imaginer qu'ils sont impraticables; car, dans les hôpitaux où il y a ordinairement quatre à cinq cens malades vénériens, le local qu'il faudroit pour les loger, seroit immense, &, d'ailleurs, si les chambres étoient contiguës, ce seroit encore une précaution inutile; l'atmosphère n'en seroit pas moins viciée. Quel moyen faut-il donc prendre pour obvier à ces inconvéniens fâcheux? il est tout trouvé; c'est de traiter les malades hors des hôpitaux, par ma méthode.

viennent par la méthode des frictions, qu'au mercure qui s'évapore dans l'atmosphère ; ce qui empêche d'en régler la dose avec précision, suivant la diversité des tempéramens. Cette supposition pourroit être attaquée par quelques exemples qui la combattroient victorieusement ; mais en l'admettant telle que M. *Fabre* la propose, il s'en suivroit toujours que ce seroit par une trop grande quantité de mercure, que tous les accidens surviendroient. Or, je demande à M. *Fabre* & à tous les praticiens de l'univers, qui, comme lui, sont susceptibles de bonne foi, s'il existe, véritablement, une échelle à laquelle on puisse mesurer avec précision la dose de mercure nécessaire à tel ou tel malade ? Et si cela n'existe pas, n'est-on pas exposé, à chaque instant, à donner plus de mercure qu'il ne faut, & à occasionner par conséquent les accidens mentionnés ? Au reste, en démontrant ailleurs l'état du mercure, lorsqu'il circule dans nos humeurs, j'ai prouvé clairement que la méthode des frictions étoit celle où l'on pouvoit le moins apprécier la quantité de mercure qu'on faisoit passer dans le sang.

En attribuant, exclusivement, les accidens dont il est question à une atmosphère mercurielle, M. *Fabre* pourroit nous faire soupçonner qu'il connoît peu les vices qui règnent dans les hôpitaux ; il fait pourtant que la seule respiration des malades, suffit pour corrompre l'air, que l'inaction déprave les humeurs ; enfin, que l'ennui & la mélancolie, effets inévitables d'un long séjour d'hôpital, ne sont pas moins perfides que tout le reste.

Il résulte donc, d'après l'aveu du plus grand partisan des frictions & de la salivation, que cette méthode doit être proscrite des hôpitaux,

parce qu'elle réduit les malades à une extrême maigreur, même ceux qui sont traités dans des lieux isolés; ce qui seroit un marasme véritable dans les hôpitaux, où l'atmosphère étant remplie d'atomes mercuriels, qui font périr souvent les malades après les avoir tourmentés par la fièvre, les convulsions, le gonflement de la tête.

Nous pensons que les vingt-cinq jours prescrits par M. Fabre, pour l'usage du mercure, sont assurément un terme trop long, en l'administrant par sa méthode; néanmoins, comme beaucoup de symptômes de la vérole ne cèdent point dans un aussi court espace, nous pensons que cette méthode seroit vicieuse, par cela même qu'on la borneroit là. Personne n'ignore qu'un bubon, par exemple, a besoin quelquefois de trois, quatre, cinq, six mois de traitement; que celui qui se termine le plus promptement, même par la résolution, exige un tems beaucoup plus long que celui qu'il assigne. A dire vrai, M. Fabre prétend, qu'après ce tems la constitution se trouve purgée de l'infection, & que le mal local n'a rien de vérolique. Je sens bien que cette assertion est absolument essentielle à son système; mais le moyen de persuader aux gens de l'art, qu'un malade, qui a encore un grand ulcère, un chancre, des poireaux, & même une gonorrhée, est un malade guéri? Cette idée ne se présente pas facilement à l'esprit, & c'est un malheur bien grand pour la méthode de M. Fabre. J'ai eu des commissaires à Brest pour suivre ma méthode, qui ont soutenu que les rougeurs & les cicatrices qui restent à l'endroit des ulcères, sont encore des indices d'infection, quoique la plupart ne fussent visibles qu'à la loupe; il y a tant de distance entre les états supposés de M. Fabre, & ceux de ces

commissaires de Brest , qu'on pourroit croire que les uns & les autres se sont beaucoup égarés dans leurs décisions.

Les accidens que M. *Fabre* désigne comme subsistant quelquefois après l'administration du mercure , par sa méthode , sont la *gonorrhée* , les *chancres* , le *bubon* , les *poireaux* , les *crêtes* , les *condylomes* , les *douleurs véroliques* , les *dartres véroliques* , les *ulcères* , la *dureté de l'épididime* , la *strangurie* , les *exortoses* , & les *douleurs* (1).

Après toutes les réflexions que nous avons présentées sur la méthode des frictions , il ne nous reste plus qu'à la faire distinguer par quelques traits qui lui sont propres , par rapport à la salivation. M. *Fabre* prétend encore qu'on a beaucoup exagéré les inconvéniens qu'elle présente par ce côté ; & pour ne pas mériter un pareil reproche de sa part , nous nous en tiendrons à ce qu'il en dit (2).

» Dans le flux de bouche ordinaire , tel qu'on l'établit , quand le mercure est administré avec les précautions nécessaires , les malades souffrent des mal-aïses & des douleurs ; mais très-supportables , & qui ne durent pas. Les ulcères de la bouche sont superficiels , le gonflement se porte aux joues & un peu à la langue. Le tems le plus critique de cet état commence deux ou trois jours après que la salivation est établie , & dure , dans le même degré , trois ou quatre jours ; ensuite tout devient plus supportable : il est vrai que le malade ne peut pas dormir d'un sommeil tranquille & non interrompu (3) , & c'est ce qu'il trouve

(1) Pag. 531 & suivantes.

(2) Pag. 379 , ouvrage cité.

(3) M. *Fabre* ne paroît pas être d'accord avec lui-même , sur l'article du sommeil : voici ce qu'il dit , p. 413.

de plus pénible ; mais cependant il satisfait au besoin qu'il a de reposer, en dormant par intervalles. Vers le dixième ou l'onzième jour de la salivation, les douleurs & toutes les autres incommodités diminuent plus sensiblement ; & le malade est d'autant plus sensible à cette diminution, qu'il a passé six ou sept jours dans les souffrances que je viens de décrire «.

M. *Fabre* a seulement oublié d'ajouter à ce tableau, les escarres plus ou moins profondes qui viennent sur les ulcères, & qui peuvent mener à la gangrène, qui causent de grandes douleurs aux malades quand elles appuient sur les dents ; l'hémorrhagie opiniâtre qui en est la suite, ou qui vient des gencives, & qu'il croit assez forte pour exiger l'application de l'agaric, ou de la charpie trempée dans l'eau alumineuse (1).

Les accidens de la salivation ne seroient-ils

« Pendant la salivation, le gonflement de la langue, des joues & des agnadales, est inévitable ; mais il est ordinairement peu considérable & incommode, lorsque la salive coule sans interruption. Ce n'est que lorsque le sommeil en a interrompu le cours qu'il devient plus fort ; c'est pourquoi il est important de ne pas laisser dormir le malade long-tems de suite ».

« On lui permet, continue-t-il dans le même *alinea*, de dormir une heure ou deux ; ensuite on l'éveille, & on le fait promener quelque tems pour établir le cours de la salive ; & , en le faisant passer ainsi alternativement du sommeil à la veille, on trouve le moyen, pendant les vingt-quatre heures, de satisfaire au besoin qu'il a de dormir, sans donner lieu au gonflement de la bouche, d'augmenter avec trop d'excès ».

Si le malade ne peut pas dormir d'un sommeil tranquille & non interrompu, il n'est donc pas essentiel de l'éveiller ; il me semble que ces deux manières de s'exprimer impliquent contradictions.

(1) Pag. 412 & 413.

autres

autres que ceux que nous venons de rapporter. D'après M. *Fabre* , il est certain qu'ils seroient toujours d'assez grande conséquence, pour faire préférer une méthode qui en est exempte : telle, sur-tout, que celle que je propose, qui, d'après l'affertion de la commission de Brest, n'est accompagnée d'accidens d'aucune espèce ; tels que la salivation, les coliques, les vomissemens, le dévoyement ou la dissenterie, dont tous les malades ont été exempts ; que loin de diminuer les forces, quelques-uns qui étoient dans un état de fièvre ou de scorbut au premier degré, ont éprouvé les meilleurs effets de l'action légèrement purgative du remède dans le premier tems.

Si l'on compare les effets de la méthode de la salivation avec la mienne, il est clair qu'on trouvera dans l'une tous les accidens qu'il faut éviter, & dans l'autre tous les bons effets qu'on peut désirer ; car il est impossible de faire une apologie plus complete d'une méthode, que celle que les commissaires de Brest ont fait de la mienne. Peut-être les soupçonnera-t-on d'avoir exagéré la vérité ; mais pour se dissuader, qu'on lise le certificat du procès verbal dont nous avons extrait ce passage, & l'on verra qu'ils n'ont été rien moins que complaisans pour elle ; puisqu'ils ont ajouté une restriction qui me feroit infiniment d'honneur, si elle pouvoit me convenir ; mais qui n'en seroit pas moins outrageante de la part des commissaires, qui semblent supposer que j'avois pu les tromper.

Si j'eusse mis en usage des moyens connus depuis long-temps, & que j'en eusse séparé les accidens dont ils sont susceptibles, j'aurois opéré une merveille bien plus grande, que d'avoir inventé de nouveaux procédés ; mais dans toutes

les suppositions , j'aurois mérité un éloge pur & parfait. C'est assurément une gaucherie bien pitoyable de la part des commissaires, d'avoir ajouté une restriction de la sorte , pour rendre suspect le bien qu'ils avoient été forcés de dire de ma méthode. C'est un outrage que je n'ai jamais mérité ; mais il prouve , au moins , qu'on n'a jamais été complaisant à mon égard.

Indépendamment des inconvéniens que nous venons de rapporter, de la méthode de la salivation, elle en a encore un autre en commun avec toutes les méthodes mercurielles actives, qui est infiniment plus redoutable : c'est l'impression qu'elle fait sur toute la constitution, particulièrement sur la poitrine. Il ne faut rien moins qu'un vigoureux tempérament pour résister à un choc aussi violent ; & cette résistance même est toujours payée fort cher par la nature, puisque le mercure, administré selon les principes des partisans de la salivation, a la faculté de réduire les malades à un degré extrême de maigreur & de foiblesse, ainsi que M. *Fabre* l'assure. Il ne peut, certainement, que laisser des traces permanentes de sa cruauté ; & c'est ce que prouve l'expérience.

D'après ce qui a été dit de la méthode de la salivation, nous pouvons conclure qu'elle doit être proscrite des hôpitaux, comme y étant, plus que par-tout ailleurs, meurtrière & dangereuse. Mais nous pouvons aussi mettre en question, si, parmi les autres méthodes connues, il en est quelque une qui puisse la remplacer.



S E C T I O N I I.

De la méthode par extinction.

On avoit cru pouvoir se rendre maître des effets du mercure administré en frictions , au point d'empêcher toujours qu'il n'excitât la salivation ; mais l'expérience a détrompé là-dessus , & l'on a vu qu'avec la meilleure intention de ne point faire saliver, il arrivoit néanmoins que les malades éprouvoient cet effet.

Je n'examinerai pas si le mercure , administré selon les principes des partisans de la méthode d'extinction , a des effets plus constans & plus efficaces sur la maladie , que lorsqu'il est administré par la salivation ; cette question a été trop ténébreuse pour les partisans des deux méthodes , pour qu'ils aient pu la résoudre d'une manière à n'être point démentie par l'expérience. Si quelqu'un pouvoit l'expliquer ; ce seroit moi , sans doute , puisque j'ai porté jusqu'à la conviction la preuve qui fait connoître le véritable état dans lequel le mercure se trouve exister dans les humeurs , de quelque manière qu'il y soit porté ; connoissance qui indique assez clairement sa manière d'agir ; mais ces discussions sont étrangères à cet article.

Les bains , les purgations & le régime sont dans la méthode d'extinction , comme dans celle de la salivation , des conditions préliminaires de la cure. Ensuite , on passe aux frictions qu'on porte , ordinairement , jusqu'au nombre de treize ; mais aussitôt qu'on voit quelque accident , avant coureur de la salivation , on dégrasse le malade , on le baigne , on le purge , & quand toutes les apparences en sont bien détruites , on reprend les fric-

tions ; mais comme chez beaucoup de personnes la salivation arrive comme un coup de foudre , & qu'on n'a pas le tems de la prévenir ; comme une ou deux frictions l'excitent assez souvent d'une manière orageuse , & que la reprise du mercure , dans ce cas , n'est pas , ordinairement , praticable , on avoit imaginé d'unir le camphre à la pommade mercurielle , parce qu'on croyoit avoir observé que cette mixture avoit la propriété d'empêcher la salivation ; mais le camphre n'a point tenu parole , & l'on n'en parle plus. Il est certain que le mercure a une propension à se porter vers la bouche , sous quelque forme , & de quelque manière qu'il soit administré , soit qu'on l'applique à la peau ; soit qu'on le fasse prendre intérieurement ; mais il faut convenir que cette propension n'est pas comparable entre les méthodes externes & internes. Dans ces dernières , l'expérience prouve qu'on se rend très-aisément maître de son effet , pour peu qu'on sache bien s'y prendre. *M. Dupouy* , ancien membre du collège de chirurgie de Paris , préparoit le mercure de manière qu'il n'excitoit point la salivation ; il l'employoit avec un excipient sous la forme de pommade , ou en pilules mêlées avec quelque purgatif. J'ai connu *M. Dupouy* à Bayonne , & j'ai eu occasion de me convaincre de l'effet de sa préparation. *M. Louis* , secrétaire de l'académie royale de chirurgie , lui rend la même justice , dans un petit ouvrage intitulé : *Lettres sur les maladies vénériennes à M. Hélian* , imprimé à Paris chez Lambert. Il y rapporte même la manière dont *M. Dupouy* préparoit le mercure , qu'on trouve également décrite dans la chymie de *M. Malouin* d'après *Philadète*. *M. Louis* rapporte , dans sa lettre , deux observations concernant les bons effets de cette préparation mercurielle.

Quoique la méthode d'extinction soit beaucoup plus douce que celle de la salivation , & qu'elle ait de moins tous les accidens que celle-ci provoque dans la bouche , nous estimons qu'elle est encore trop active , & capable de faire dégénérer la vérole , par la diathèse putride qu'elle est susceptible d'exciter dans les humeurs.

Les méthodes d'extinction & de salivation pratiquées , telles qu'on les trouve décrites dans les auteurs , seroient absolument impraticables dans un grand hôpital , par l'embarras qu'elles entraîneroient , ne seroit-ce qu'à raison des bains qu'elles exigent.

S E C T I O N I I I.

Méthode nouvelle par les frictions mercurielles , avec l'onguent lavé (1).

Perfuadé que le mercure administré en frictions ne pénètre point dans le corps , sous une forme globuleuse ; mais , au contraire , dans un état plus ou moins parfait de solubilité , & par l'effet de l'acide animal qui le dissout sur la peau ; d'où il passe ensuite , par les pores absorbans , dans la circulation ; j'ai cru que les accidens dont il est souvent susceptible , pouvoient provenir de ce que l'acide animal le dissout en trop grande quantité ; ou de ce que cet acide quitte les humeurs auxquelles il est uni , pour se combiner au mercure. Comme la graisse contient ce même acide animal , je ne doutai point que l'onguent mercuriel ordinaire , ne contînt beaucoup de mercure en disso-

(1) J'ai ainsi nommé cet onguent , à raison du lavage qu'il éprouve par son ébullition dans l'eau.

lution, & que cette quantité introduite dans les humeurs ne fût suffisante pour opérer la guérison de la vérole; en conséquence, je fis sur lui tous les essais dont j'ai parlé dans la première partie de cet ouvrage, & qu'il est inutile de répéter ici, je me contenterai seulement d'indiquer la manière de l'employer.

Lorsqu'un malade se présente, je lui fais laver tout le corps avec de l'eau tiède, par le moyen d'une éponge; & ensuite, sans autre préliminaire, je lui prescris une friction de ζ ij, sur toute l'étendue d'un jambe avec l'onguent lavé N°. XXI, que je lui fais continuer de deux jours l'un, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement guéri. Pendant ce tems je lui prescris, pour boisson ordinaire, une légère tisane de *squine*; mais point d'autre régime que la sobriété dans le boire & dans le manger; & autant de dissipation & d'exercice qu'il peut s'en procurer.

Les véroles les plus anciennes cèdent merveilleusement à ces moyens simples; les malades n'éprouvent aucune espèce d'accident, & ne s'aperçoivent jamais qu'ils font usage du mercure, que par les effets salutaires qu'il produit. La plupart sortent du traitement avec de l'embonpoint & de la fraîcheur dans la figure, qui, malgré ce qu'on peut dire, est un signe plus certain de la guérison & de la bonne santé, que la maigreur & la foiblesse extrême de ceux qui ont passé aux frictions ordinaires. J'ai guéri par ce moyen des malades foibles, & exténués par les fatigues de la mer, qui portoient la vérole depuis longues années, qui avoient des pustules, des dartres & autres maladies entanées, & dont la plupart avoient déjà éprouvé, infructueusement, plusieurs traitemens, pour les mêmes maladies. Cette méthode

Équivaut par la simplicité, & peut-être par son efficacité, à celle des gâteaux; elle doit même être préférée chez les femmes qui ont les premières voies fort sensibles, & que le dégoût des remèdes empêche souvent d'en faire un usage soutenu; elle n'a pas l'inconvénient de celles des frictions ordinaires, dont la pommade tache le linge d'une couleur grise, & qui, par cet effet seul, sont non-seulement dégoûtantes; mais encore capables de divulguer le secret des personnes qui en usent.

Je ne doute point qu'elle ne conviennent aux enfans nouveaux nés, mais comme j'ai pour maxime de ne prononcer que d'après l'expérience, & que je n'en ai pas encore acquise sur ce dernier point; je me borne à la simple présomption. J'ose croire, néanmoins, que les personnes qui sont à la tête des hôpitaux, où l'on reçoit ces innocentes victimes de l'amour, voudront bien concourir avec moi, & en faire tenter des essais par MM. les Officiers de santé qui s'y trouvent employés; lesquels, sans doute, animés d'un vrai zèle pour tout ce qui peut perfectionner leur état, & contribuer au soulagement de l'humanité, publieront, sur-tout dans les journaux, les effets bons ou mauvais qu'ils en auront obtenus.

On s'occupe, de toute part, du sort de cette partie indigente de l'humanité, qui, dans ces maladies, est obligée d'aller chercher des secours dans les hôpitaux. On va bientôt voir ces asyles, fondés par la piété & la bienfaisance du cœur humain, prendre dans la capitale, par une suite de la bonté & de l'humanité qui caractérisent le meilleur des rois, une forme plus convenable à leur but & à leur institution. Un soin aussi digne, par l'objet qu'il embrasse, est bien propre à exciter la sensibilité dans toutes les ames, & à réveiller

L'humanité dans tous les cœurs. Nous en avons vu des exemples dans des souscriptions que des listes publiques nous ont fait connoître ; & nous devons bien croire que, s'il a été imité dans plusieurs villes du royaume, c'est que tous les François sympathisent quand il est question du bien public, sur-tout quand ils sont inspirés par un monarque qu'ils chérissent.

Si la méthode que j'indique dans cette section n'a aucun des accidens des autres du même genre, c'est, sans doute, parce que le mercure se trouve saturé de l'acide animal contenu dans la graisse qui lui sert d'excipient ; & qu'étant porté dans les humeurs, dans cet état, il n'en désunit pas celui qu'elles contiennent naturellement ; c'est à cette désunion que j'attribue une partie des accidens qui accompagnent les autres méthodes. Au reste, quoique l'opinion que j'ai établie sur l'état dans lequel le mercure circule dans le sang, soit très-précieuse dans la pratique des maux vénériens traités par le mercure, je prie les personnes qui répugneroient d'abord à l'admettre, de ne s'en rapporter qu'à l'expérience. Je n'ai pas porté mes prétentions jusqu'à vouloir me faire une réputation par des systèmes ; mais je me suis attaché à subjuguier les esprits par une pratique simple, fondée autant sur la raison que sur l'observation.

S E C T I O N I V.

Méthode des fumigations.

La méthode des fumigations paroît être entièrement abandonnée, malgré que M. l'Alouette, médecin de Paris, ait cherché à la remettre en vogue, il y a quelques années ; je ne crois pas

qu'on la pratique ni dans le public ; ni dans les hôpitaux. Tel est le sort des méthodes embarrassantes qui exigent beaucoup de fracas ; elles deviennent impraticables dans les hôpitaux par le concours des malades qui y abondent , & dans le public on ne veut pas d'une méthode qui affiche la maladie , & qui exige trop de soins ; il faut donc toujours en venir à la simplicité. En effet , que n'y gagne-t-on pas ? On trouve alors dans les malades plus d'exactitude & de docilité , & plus de courage & de persévérance quand on a une maladie rebelle à combattre.

Les fumigations mercurielles portent le mercure en vapeurs sur la surface de la peau , & par cela même elles devroient être comprises parmi les moyens les plus sages , & les plus efficaces , d'administrer le mercure , puisqu'elles le mêlent aux humeurs dans l'état de sa plus grande expansibilité ; mais outre que les fumigations peuvent , en même-temps , attaquer la poitrine & le cerveau ; quelque soin qu'on prenne pour en garantir ces organes , elles ont encore plusieurs autres vices saillans auxquels il n'est guères possible de remédier ; elles dessèchent la peau , obstruent les pores absorbans par la chaleur dont elles les affectent. M. *Alexandre* , célèbre chirurgien d'Edimbourg a démontré que la trop grande chaleur supprime la sueur (1). Elle bouche donc les pores ; & dans ce cas les fumigations ne pouvant les pénétrer de suite , le mercure s'attache à la peau , & s'y dépose sous une forme de poussière plus ou moins visible. Le mercure s'adhérant à la peau n'en peut être entièrement détaché que par la transpiration qui doit nécessairement le porter dans le sang ; mais si , au

(1) Expérimental essai , page 160.

contraire, il ne s'adhère que foiblement, alors il se perd par le frottement du linge & des habits, avant que la transpiration ait eu le tems de s'en emparer, & de lui servir de véhicule pour passer dans la circulation.

Dans le premier cas, le mercure peut produire des effets très-violens sur la constitution, d'autant qu'il peut être porté en grande quantité dans le sang : car il faut observer que par les fumigations, comme dans les frictions, il est absolument impossible de se fixer à une dose déterminée. Dans le second cas, au contraire, on n'en retire aucun effet sensible.

Quoi qu'il en soit, nous croyons que les fumigations mercurielles pourroient être plus avantageusement employées, dans le traitement des maux vénériens, qu'aucune des autres méthodes tant internes qu'externes qu'on lui préfère ; mais cette méthode est embarrassante, & d'ailleurs on est encore bien éloigné de connoître la véritable manière de l'employer.

Les fumigations locales sont plus en usage que les générales ; mais les premières n'ont pour but que d'attaquer un symptôme rebelle qui sert de foyer d'infection, & ce moyen peut être un accessoire avantageux à toutes les méthodes possibles, il peut être employé dans les cas d'exostoses, dans les nosodités qui restent après la goute vénérienne, dans les ulcères du gozier & des narines, dans ceux du vagin, de la matrice, de l'anus. Dans la méthode générale des fumigations, on recommande très-fort les préparations, les saignées, les bains, les purgations, tout cela doit passer avant, sans quoi point de succès sur lequel on puisse compter.

L'opinion de la routine l'emporte sur toute es-

pèce d'examen ; on s'est fait une grande idée du mérite des préparations, & on les applique partout sans prétexte ni raison. C'est un de ces dogmes puissans de la théorie médicale qu'on détruira difficilement, parce qu'il a l'orgueil de la science pour fondement.

Un malade préparé à l'usage du mercure par la saignée, les purgations & les bains, est, très-certainement, moins propre à supporter ce remède, & à profiter de sa vertu anti-vénérienne, que celui à qui on l'administre sans aucune sorte de préparation. Je ne doute pas que, si l'on parvient jamais à secouer le joug du préjugé là-dessus, on ne reconnoisse que les préparations préliminaires du traitement de la vérole, sont un moyen entièrement opposé aux succès du mercure, & décidément meurtrier pour la constitution.

Il y a quelques années qu'on faisoit consister tout l'avantage de l'inoculation de la variole, dans la régularité des préparations. MM. *Gatti*, *Dimsdale*, *Camper*, & beaucoup d'autres ont prouvé qu'elles étoient dangereuses; par cela même qu'elles altéroient la santé des sujets, & qu'on les rendoit malades avant de les inoculer. Les préparations de toute espèce n'opèrent véritablement que cet effet.

S E C T I O N V.

De la méthode mixte.

M. *Gardanne* s'est fait une réputation momentanée par cette méthode, quoiqu'il n'en fût pas l'auteur, mais parce qu'il l'a mieux fait connoître (1). Elle consiste à faire administrer le sublimé

(1) M. *de Horne* croit que c'est aux médecins de

corrosif, concurremment avec les frictions mercurielles, & quelques purgatifs, toujours sans préjudice des préparations préliminaires qui sont les mêmes que pour les autres méthodes.

La célébrité que M. *Gardanne* avoit déjà acquise dans la capitale, étoit bien propre à préparer les esprits en faveur de cette méthode; d'ailleurs, il eut l'air de se placer entre les deux extrêmes, & de dire, en quelque sorte, à tous les praticiens qui combattoient pour faire admettre exclusivement chacun leurs méthodes. » Messieurs, vous avez tous tort, & moi seul j'ai raison, parce que j'ai pris un milieu entre vos opinions; & comme c'est toujours dans un juste milieu qu'on trouve la vérité, je vous prouve, par cette raison, que la méthode mixte est faite pour vous mettre d'accord, en passant à l'un la rhubarbe, & à l'autre le séné: les conditions doivent être parfaitement égales pour vous; mais toute la gloire est pour moi qui ai su vous concilier «.

La méthode mixte n'est rien moins qu'une ruse que tout le monde n'est pas fait pour juger. S'approprier ce que les autres ont produit, en lui donnant un petit vernis de nouveauté, peut être considéré comme un grand coup de maître; mais sous ce prétexte spécieux, accréditer une méthode perfide & dangereuse, & la prôner emphatiquement sous l'étendard de la célébrité; c'est une de ces maximes qui devroient être condamnées avec la dernière rigueur.

La méthode mixte, quelque faveur qu'elle ait eue, n'a pas soutenu long-tems son crédit; on

l'armée, pendant la guerre d'Allemagne, qu'on doit les premiers essais de cette méthode, p. 352, ouvrage cité.

s'est bientôt apperçu qu'elle délabroit la constitution, qu'elle attaquoit la poitrine & corrodoit les viscères du bas ventre, les reins & la vessie, qui ont été trouvés ulcérés & gangrénés dans quelques vénériens morts à la suite d'un pareil traitement.

La méthode mixte, en réunissant tous les inconvéniens des méthodes des frictions & du sublimé corrosif, en a encore qui lui sont particuliers; tels sont ceux qui proviennent des purgations réitérées, non-seulement elles attirent sur les viscères du bas-ventre, les humeurs qui peuvent être chargées du vice vénérien; mais elles y portent encore le mercure disséminé dans le sang, dont les ravages sont inestimables, puisqu'on peut les comparer à ceux qu'il exerce sur la bouche, lors de la salivation.

S'il falloit, cependant, en croire M. *Dehorne* sur sa parole, la méthode mixte, où les frictions sont administrées concurremment avec le sublimé corrosif, seroit la méthode par excellence. « De toutes les préparations mercurielles, dit-il (1), employées au traitement des maladies vénériennes, il n'y en a guère dont la combinaison soit plus heureuse & plus universellement pratiquée que celle des frictions mercurielles avec le sublimé corrosif. Quand on a jugé nécessaire la réunion de ces deux moyens, on y a été déterminé, sans doute, par l'avantage de pouvoir augmenter l'énergie du mercure simplement étendu & divisé, par l'activité de celui qui, donné sous une forme saline, étoit exactement soluble & miscible à toutes nos liqueurs. Outre cette propriété si précieuse, le mercure, sous cette dernière forme, a acquis

(1) Pag. 350, obs. sur les diff. méth. d'admi. le mercure.

la faculté de stimuler , plus puissamment, les fibres, d'ouvrir les couloirs, de préparer & d'assurer, conséquemment l'ordre des sécrétions; ce qui, indépendamment de la vertu qu'il a d'enchaîner & de décomposer le virus; en détermine plus sûrement & plus complètement l'évacuation. On peut ajouter à ces réflexions qu'il est, peut-être, plus rare qu'on ne le pense, de trouver une maladie assez simple pour qu'une seule méthode suffise toujours à sa guérison ».

D'après cela, il paroît que M. *Dehorne* fait consister toute la science de la méthode d'un traitement mercuriel dans la préparation qu'on administre. Il croit sans doute que chaque préparation agit en vertu d'une propriété particulière (1); nous sommes bien éloignés de penser comme lui à cet égard: nous croyons, au contraire, que le mercure n'agit & ne peut agir qu'en vertu d'une propriété générale; que ses effets, par rapport au virus vénérien, sont toujours les mêmes, sous quelque forme qu'on l'administre, & qu'enfin la méthode consiste dans l'usage éclairé qu'on en fait, dans les accessoires qu'on lui donne, dans les pauses & les reprises auxquelles diverses circonstances obligent quelquefois; enfin, dans les égards qu'on doit avoir pour la constitution des malades qui tantôt exigent tel ordre de soins, & tantôt tel autre.

(1) Cela est d'autant plus vrai, que, dans l'introduction de son ouvrage, il s'explique assez clairement là-dessus pour ne pas laisser de doute. V. les pag. 3, 4 & 5. « Que conclure, dit-il, dans cette dernière page, de ces différences dans l'opération du même remède, d'où résulte souvent le même effet (la guérison)? Que cette différence tient quelquefois plus à la forme sous laquelle il est administré, qu'à sa nature.

M. *Dehorne* suppose qu'on peut augmenter l'énergie du mercure administré en frictions par l'activité du sublimé corrosif. Si cela étoit aussi vrai qu'il l'assure, nous considérerions encore bien plus meurtrière la méthode combinée dont il est question : car si l'on doit craindre le mercure administré en frictions, c'est à cause de sa trop grande activité, qui, indépendamment de la salivation que cet effet établit quelquefois, porte encore son action sur tous les organes, sur toutes les fonctions, selon que la constitution des malades est disposée pour telle susceptibilité, plutôt que pour telle autre. Nous ne voyons pas, non plus, que le mercure sublimé ait la faculté de stimuler plus puissamment la fibre, que celui qui provient des frictions mercurielles, ni d'ouvrir les couloirs, de préparer & assurer, conséquemment l'ordre des sécrétions. Le sublimé peut affecter les voies, & sur-tout l'estomac (1); il peut affecter la poitrine par la sympathie nerveuse de ce dernier viscère avec le poumon; mais, à coup sûr, il ne stimulera jamais la fibre avec la même force que les frictions, jamais il n'excitera comme elles, ni diarrhées, ni salivations aussi abondantes.

Le sublimé corrosif n'établit point la constitution mercurielle au même degré que le mercure administré en frictions, &, par cette raison même, ce dernier doit être infiniment plus énergique que le premier. M. *Dehorne* donneroit à entendre que le mercure porté dans les humeurs, qui provient

(1) Un malade traité selon la méthode de M. *Gardanne*, dans une salle de notre hôpital de Brest, fut envoyé, il y a un mois, dans celle des fiévreux, dirigée par M. *Lapoterie*, où il mourut quarante-huit heures après; ce médecin le fit ouvrir, & il trouva l'estomac percé.

des frictions mercurielles, & celui du sublimé, n'agiroit que par un mode particulier à leur combinaison; mais cet argument est, non-seulement, dénué de toute sorte de preuve; mais il ne s'accorde pas même avec la raison. Car, imaginer qu'un même remède porté dans le sang, puisse agir en vertu de diverses propriétés, ce n'est pas lui supposer un caractère décidé, & néanmoins la raison ne sauroit s'écarter de cette loi, quand même l'expérience ne l'établirait pas d'une manière très-précise. Je conviens qu'il est des effets secondaires du mercure, qui varient à raison de la forme sous laquelle il est administré; mais tous ces effets sont étrangers à la propriété qu'il a de guérir la maladie vénérienne; ils dépendent plus de la susceptibilité des organes qui éprouvent son premier choc, que des qualités inhérentes aux diverses formes qu'on lui donne.

Plusieurs des malades cités dans les observations de M. *Dehorne*, qui ont été traités par la méthode mixte, ont éprouvé la salivation, d'autres ont eu des maux d'estomac; &, quoique le plus grand nombre n'ait rien éprouvé, nous ne pouvons, néanmoins, nous empêcher de reconnoître les effets du mercure administré en frictions, & ceux du sublimé corrosif donné en solution.

D'après les principes que nous avons posés sur l'état dans lequel le mercure se trouve dans le sang, & sur la manière dont il agit, on peut aisément comprendre que la forme est, à-peu-près, indifférente pour la destruction du vice vénérien. Il suffit qu'il n'y soit pas en trop grande quantité, & qu'il puisse y prendre cette forme expansible, dans laquelle nous avons prouvé qu'existoit sa grande efficacité.

SECTION

SECTION VI.

Méthode par le sublimé corrosif, dite de Vanvieten.

On avoit administré le sublimé corrosif contre la vérole, long-tems avant que l'illustre *Vanvieten* le préconisât; mais si ce remède est devenu d'un usage général, c'est à lui que nous le devons.

C'est en vain que les préjugés & l'entêtement de la routine combattent contre une vérité utile; tôt ou tard elle en triomphe, & plus elle a eu de la peine à s'établir, mieux elle est affermie dans la suite.

Je ne chercherai point, dans les auteurs, les éloges qu'on peut se permettre sur le compte de cette méthode; j'irai les puiser dans la pratique, & quand je trouverai des succès généraux, quand je verrai qu'elle est universellement pratiquée dans des lieux, où l'autorité même avoit défendu de l'admettre, je croirai pouvoir dire que la méthode est bonne.

Il n'est point de méthode mercurielle qui n'ait produit de grands biens & de grands maux, parce qu'elles peuvent toutes être bonnes ou mauvaises, selon les cas & les circonstances; mais cette vérité ne pourroit compromettre une méthode, qu'autant que la somme des maux qu'elle entraîneroit, lui seroit inhérente, & qu'elle ne dépendroit jamais du praticien qui la dirige, ou de la constitution du sujet qui l'éprouve; mais si cette somme de maux qu'elle entraîne à sa suite, dépend d'une de ces deux causes, elle n'est nullement condam-

nable , & c'est-là le cas de la méthode dont nous parlons.

Dans toutes les méthodes possibles, la préparation des remèdes exige un soin tout particulier : car il est certain que les plus petites fautes dans les manipulations d'un remède héroïque, comme le mercure, doivent être des plus funestes ; & s'il est quelques cas où elles puissent être d'une conséquence très-dangereuse, c'est, sans doute, quand il s'agit du sublimé, dont l'action très-corrosive peut enflammer, ulcérer & gangréner les viscères qui le reçoivent, ainsi qu'on en a vu plusieurs exemples. C'est pourquoi la méthode du sublimé ne sera jamais heureuse dans les hôpitaux qui renferment beaucoup de malades, parce qu'il y règne une négligence trop grande pour la préparation & l'administration des remèdes (1) ; mais elle peut produire les meilleurs effets dans le public, parce qu'on est plus à même d'y donner tout le soin qu'elle exige.

» Exercer la médecine & la chirurgie dans les hôpitaux, dit le docteur *Preingle* (2), c'est le plus souvent traiter à la hâte, & dans les circonstances les moins favorables de la part du sujet, du lieu & des moyens. «

Il est certain qu'on ne pourra jamais parvenir à bien faire la médecine & la chirurgie dans les

(1) Il arrive assez souvent dans nos hôpitaux, & surtout à Brest, qu'on donne un remède pour l'autre, ou que l'on en donne une moindre ou une plus forte dose ; il ne se passe point de semaine que je ne découvre dans ma salle quelqu'erreur de ce genre. Ce vice ne peut être imputé qu'à l'apothicaire-major qui ne surveille point l'exécution des ordonnances, dont la plupart sont confiées à des forçats qui ne savent pas lire.

(2) Médecine d'armée, discours préliminaire, p. CCIX.

hôpitaux, qu'autant qu'on simplifiera les moyens, de manière que les erreurs de la part des subalternes, soient, en quelque sorte, impossibles, ou tout au moins d'une très-petite conséquence. Plus on compliquera leur besogne, plus ils seront exposés à faire des fautes, & même avec les meilleures intentions de n'en point faire.

La manière la plus usitée de préparer le sublimé, est de le dissoudre dans l'eau distillée. *Vansviéten* le faisoit fondre dans l'esprit de froment.

Formule selon Vansviéten.

℥. Subl. corros. ḡ. viij.

Dissolvez dans deux livres d'esprit de froment, à prendre deux cuillerées dans la journée, une le matin, l'autre le soir, & buvant, immédiatement après, une demi-livre de décoction chaude d'orge ou de guimauve.

Formule selon M. Gardanne.

Solution majeure.

℥. De sub. corros. ḡ. xij.
De sel. ammo. ḡ. xij.

Triturez ces deux sels ensemble dans un mortier de verre ou de porcelaine, jusqu'à qu'ils soient réduits en poudre très-fine; aïors versez insensiblement pardessus cinq à six onces d'eau distillée; passez cette solution à travers un filtre; allongez-là avec une pinte de même eau, & l'édulcorez avec six onces de sirop capillaire.

Solution mineure.

℥. De sub. corros.	℥ss. viij.
De fel ammo.	℥ss. viij.

Triturez-les ensemble; dissolvez-les dans dans une pinte d'eau distillée, & filtrez-les comme dans la formule précédente; édulcorez ensuite la liqueur avec $\frac{3}{4}$ iv de sirop capillaire.

La méthode du sublimé est employée aujourd'hui par les plus habiles praticiens, & tous s'accordent à dire qu'elle ne peut être funeste que par une mauvaise administration; mais la possibilité de cette mauvaise administration existe chez les praticiens les plus éclairés; puisqu'ils ne peuvent jamais répondre de l'exactitude des préparations. Au reste, cette méthode n'arrête point l'avidité charlatanesque dans ses incursions. Elle n'offre les avantages de la simplicité, que pour fournir plus d'occasions d'en méfuser. Enfin, l'usage en est toujours vicieux dans les hôpitaux, parce qu'on ne peut y observer les précautions convenables; soit, parce que les négligences de la pharmacie y sont fréquentes; soit, parce qu'on y donne ce remède d'une manière si routinière, que tous les malades y sont soumis, indistinctement, à la même formule & à la même dose (1).

(1) On n'a qu'à suivre les visites de plusieurs hôpitaux, on verra un ou deux infirmiers qui portent, dans une espèce d'appareil, une grande quantité de topettes, contenant la solution du sublimé, & qui la versent, à chaque malade, à mesure que celui qui fait la visite prononce la sentence.

SECTION VII.

Méthode d'absorption de M. Clare.

La méthode d'absorption de *M. Clare*, a éprouvé, en Angleterre, ce que toutes les nouveautés utiles éprouvent généralement par-tout. Il proposoit une méthode simple ; raison de plus pour qu'il rencontrât des obstacles à son établissement.

Cette méthode consiste à frotter l'intérieur des joues avec le mercure doux ou calomelas (1). On prend au bout du doigt, humecté de salive, un demi-grain ou un grain de calomelas ; on en frotte les parties intérieures des joues autour de la place qu'occupe le conduit salivaire de la glande parotide : & on répète cette opération, trois ou quatre fois dans la journée.

M. Clare croit très fermement que le calomel est absorbé par les pores. » Cette absorption, dit-il (2), est prouvée par mes expériences ; puisque j'ai obtenu à la bouche les effets ordinaires & puissans du mercure, & que les malades ont été guéris. «

Il y auroit, sans doute, de l'injustice à contester à *M. Clare*, que le mercure ne puisse être ab-

(1) « Le calomelas n'est autre chose que le mercure doux sublimé six fois. (Voyez la pharmacie du collège royal des médecins de Londres, traduit de l'anglois, in-4^o, tome II, dans le courant de la note.) Après avoir répété dans cette note la manipulation pour la confection du mercure doux, dit l'auteur : c'est à ce mercure doux sublimé six fois, qu'on a donné, d'après *Turquet de Mayerne*, le nom de calomelas ».

(2) Méthode nouvelle & facile de guérir la maladie vénérienne, pag. 9.

forbé par les pores de l'intérieur des joues : car ces pores ne sont pas plus exempts de la faculté d'absorber , que ne le sont ceux qui se trouvent sur toute l'étendue de la peau ; mais pour prouver que c'est en vertu de cette absorption , seulement , que le mercure a un effet curatif dans cette nouvelle méthode , il faudroit d'autres faits que ceux rapportés par M. *Clare* , qui ne concluent rien pour cette opinion : car , la guérison & les effets du mercure sur la bouche , peuvent dépendre d'une toute autre cause.

M. *Clare* ne croit pas impossible que les malades , traités par sa méthode , ne puissent avaler de calomelas , & c'est une vérité sensible qui tombe sous les sens , & que l'expérience a confirmée.

» Pour prévenir , dit-il (1) , tous les inconvéniens qui peuvent résulter de la déglutition de cette poudre , je conseille à mes malades d'appliquer le calomelas principalement sur l'intérieur des lèvres , & sur la surface des gencives , parties capables de supporter une douce friction. De cette manière on ne risque d'avalier que peu ou point de mercure , qui se trouve être absorbé presque en totalité & en très-peu de tems «.

» Il faut encore que le malade , après la friction , s'abstienne de boire pendant une demi-heure & plus , afin que la poudre ne soit pas entraînée dans l'estomac avant que d'avoir eu le tems d'être absorbé. Enfin , si , après le frottement , la salive venoit avec trop d'abondance , il faudroit , pour la même raison , que le malade la crachât plutôt que de l'avalier ; cependant il observera , autant qu'il lui sera possible , de ne pas cracher avant que l'absorption soit faite «.

(1) Pag. 9 , ouvrage cité.

Il résulte de tout ce que nous venons de rapporter 1°. que, de l'aveu de M. *Clare*, les malades sont exposés à avaler du mercure; 2°. que le tems nécessaire à l'absorption est de demi-heure & plus, & pendant lequel il faut que les malades s'abstiennent de boire & de cracher; mais, est-il bien possible qu'une personne, qui se frotte l'intérieur des joues & des gencives avec une poudre aussi caustique que le calomel, puisse s'abstenir de cracher pendant une demie heure & plus; & en supposant qu'elle crache avant; n'est-il pas probable qu'elle crachera le mercure? M. *Clare* donne à entendre tout cela.

Le premier effet du calomel dans la bouche, est d'exciter une abondance de salive, que les malades avalent par un mouvement naturel & involontaire; de sorte qu'ils entraînent, nécessairement dans l'estomac, une partie du calomel en dissolution, circonstance qui est sans doute la plus favorable aux succès de la méthode; attendu que de cette manière, le mercure se trouve porté dans la circulation.

Comme M. *Clare* employe trois ou quatre grains de calomel par jour; en supposant même que les malades n'en avalassent que le quart, ce seroit toujours une dose assez forte pour guérir, étant, sur-tout, continué pendant un tems plus ou moins long; car le calomel dissout par la salive, doit avoir autant d'efficacité que le sublimé; & nous savons de science certaine, qu'une douzaine de grains de ce sel mercuriel, suffit souvent pour opérer une cure.

La méthode de M. *Clare* ne peut donc être considérée dans un sens rigoureux, comme une méthode d'absorption, puisque l'expérience prouve que le mercure porté dans l'estomac par

la déglutition de la salive, doit nécessairement produire des effets plus grands & plus directs sur la constitution que celui qui est absorbé par les pores de la bouche, dont la quantité doit être infiniment plus petite, & qui ne sauroit d'ailleurs pénétrer dans la voie de la circulation, avec la facilité de celui qui prend la route de la chylification.

L'expérience que nous avons de l'effet des préparations mercurielles, appliquées sur les ulcères & sur les endroits découverts, d'un mince épiderme, doit nous convaincre, que s'il n'étoit promptement enlevé de dessus les gencives & de la surface des lèvres, il les corroderoit bien vite; mais comme l'irritation qu'il exerce, excite une assez grande quantité de salive pour en affoiblir l'action, son effet se borne alors à une simple irritation qui, loin d'être favorable à l'absorption, nous paroît lui être très-contraire; je crois même qu'on peut considérer, comme une preuve de cette contrariété, la salive qui sort spontanément des orifices des glandes salivaires. A coup sûr, il n'est pas raisonnable de supposer l'absorption d'un corps, dont l'action & l'irritation font abonder la salive dans les glandes, & qui en déterminent l'excrétion.

Il semble d'après ce qui suit, que *M. Clare* s'est en quelque sorte condamné lui-même sur ce point. « On dira (1) peut-être que par cette méthode, la poudre mercurielle passe également dans l'estomac, & qu'ainsi sans qu'il soit besoin d'absorption par les surfaces de la bouche, elle guérit à la manière ordinaire. Quand cela seroit, il n'en

(1) Pag. 12, ouvrage cité.

feroit pas moins vrai que le malade seroit guéri plus sûrement, que s'il eût pris le remède en pilules, qui, comme nous l'avons fait observer ci-devant, (note 1, page 6.) peuvent passer à travers le corps sans être dissoutes; je crois, à cet égard, devoir ajouter à l'observation de M. *Clare*, que les malades doivent guérir d'autant plus sûrement & sans accidens par sa méthode, que le mercure porté dans l'estomac, se trouve dans un état de très-grande division, ce qui est essentiel à ses effets salutaires. Je crois donc que la méthode de M. *Clare* peut augmenter la liste des bonnes méthodes, de traiter la vérole par le mercure; je pense même qu'on pourroit en retirer plus d'avantages, en recommandant aux malades d'avaler très-soigneusement la salive, quitte pour diminuer la dose du calomel, s'il agissoit avec trop d'action, & de n'en employer que deux grains au lieu de quatre. La méthode des gâteaux anti-vénériens que je publie, a beaucoup de rapport avec celle de M. *Clare*, & cependant je ne me suis jamais permis de faire valoir l'absorption; on pourroit néanmoins, croire très-judicieusement, que pendant la mastication de ce remède, le mercure qu'il contient dans l'état de sa plus grande expensibilité, peut être absorbé par les pores de l'intérieur de la bouche, avec plus facilité que le calomelas. J'ai toujours pensé que la salive pouvoit le dissoudre; aussi, ai-je recommandé de se rincer la bouche en buvant le verre d'eau que j'ai prescrit après chaque gâteau (1).

(1) Dans l'instruction imprimée en 1783, pour l'usage des vaisseaux, j'ai dit : « on boira un grand verre d'eau immédiatement après chaque gâteau, avec l'attention de se rincer la bouche en l'avalant, non-seulement pour entraîner

Je ne puis me persuader, que si le mercure étoit absorbé par les conduits de la bouche, il ne portât ses effets sur les glandes qui l'environnent, & qu'il n'excitât infiniment plus de ravages que la salivation la plus orageuse, provenant de toute autre méthode, parce qu'il agiroit plus immédiatement sur elles.

On peut même dire encore que la susceptibilité reconnue des glandes de la bouche pour l'action du mercure, suppose qu'elles seroient un obstacle au passage du mercure dans la circulation, & cette opinion acquiert nécessairement toute la force qu'elle peut avoir, quand on suppose que la salivation dans la méthode des frictions, est quelquefois un obstacle à la cure, en ce qu'elle évacue trop promptement le mercure & avant qu'il n'ait produit son effet; mais comme ma façon de voir ne s'accorde pas avec cette idée, je ne m'en prévaudrai pas; je me contenterai seulement d'insister sur ma première supposition; c'est-à-dire, que la susceptibilité des glandes de la bouche pour l'action du mercure, empêcheroit qu'il ne pénétrât dans le sang, & de ce qu'on a guéri des malades par la méthode d'absorption; il faut supposer qu'il y pénètre, & dans ce cas, on doit en quelque sorte être assuré que c'est par la voie de l'estomac.

les miettes qui pourroient être restées; mais même pour mettre à profit la salive qui se porte dans cet organe pendant & après la mastication; comme elle dissout facilement le remède, elle doit en être plus ou moins chargée, & par conséquent, ce seroit une perte réelle, si le malade venoit à la cracher».



SECTION VIII.

Méthodes diverses par les préparations insolubles du mercure, par les pillules de Keyser, de Belloste, &c. &c. &c.

La panacée mercurielle a été long-tems en faveur pour la cure de la vérole. On fait que Louis XIV acheta fort cher le secret de celui qui la composoit ; le mercure doux a eu sa vogue, l'une ou l'autre de ces deux préparations & quelquefois toutes les deux, font la base de la majeure partie des pilules, avec lesquelles quelques personnes traitent avec succès les maladies vénériennes.

Le mercure gommeux tant vanté, il y a quelques années, a eu le même succès que les emplâtres mercuriels que *Vigo* avoit mis en vogue de son tems moyen, peut-être trop négligé de nos jours, & qui pourroit sans doute convenir aux enfans nouveaux nés & aux personnes foibles & débiles. Les dragées de *Keyser* ne sont plus guères administrées que dans l'hôpital des Gardes-Françoises, parce que M. le maréchal de *Biron*, qui en avoit reconnu les bons effet sur ses soldats, a voulu qu'on en continuât l'usage, ce qui a lieu avec beaucoup de succès. Peut-être aussi est il vrai, de dire que les talens de MM. les officiers de santé qui surveillent cette administration, contribuent beaucoup à ces succès brillans, en dirigeant convenablement ce remède, & en suivant une autre marche que celle de *Keyser*, qui étoit très-vicieuse. Les lavemens anti-vénériens du sieur *Royer*, ont encore leur petite vogue ; M. de *Horne* en vante beaucoup les effets dans son re-

cueil d'observation. Quelques personnes que je connois, ayant voulu les employer, ne s'en sont pas bien trouvées, & il est encore réservé à l'auteur de se servir seul, avantageusement de son moyen. Nous ne porterons aucun jugement sur toutes ces méthodes, nous ne dirons rien non plus des sirops de *Belet*, de l'eau des sieurs *Quertan* & *Adoucet*, de la poudre du chevalier de *Goder-naux*; les effets de ces méthodes nous sont absolument inconnus, & d'ailleurs, nous sortirions des bornes que nous nous sommes imposées dans cet ouvrage. Nous nous sommes arrêté sur les méthodes les plus usitées, parce que c'est avec elles, principalement, que celle des gâteaux doit être mise en comparaison. Nous dirons néanmoins, que toutes les méthodes mercurielles peuvent avoir de bons effets, parce que le mercure, sous quelque forme qu'il soit administré, est toujours susceptible d'en produire; mais le mal est souvent à côté du bien. Les succès les plus brillans d'une méthode, se touchent quelquefois avec les accidens les plus graves; c'est, sur-tout, quand ces méthodes sont dirigées par des mains inexpérimentées & peu familiarisées avec le mercure, que ces contrastes peuvent se montrer. Aucune d'elles ne se présente sous un point de vue assez heureux, pour qu'on ne puisse jamais en abuser, & pour que la routine ne les rende souvent plus redoutables que les maux auxquels on les oppose.

Toutes ces méthodes exigent plus ou moins d'égards & de préparations particulières; l'axiôme de *Molière* les accompagne de même que toutes les autres; elles sont toutes également aveugles, parce que le mercure qu'on employe, est donné avec cette même routine que nous avons reconnue par-tout, point de règle, d'après laquelle on puisse

se guider, point d'effet positif à pouvoir annoncer; en un mot, on fait qu'on administre le mercure, & que, si Dieu le veut, le malade guérira.

M. de *Horne*, dont nous respectons infiniment les lumières, a pourtant prétendu dans son recueil d'observation, qu'il y avoit des cas où une méthode étoit préférable à une autre, & il semble même qu'il les a saisis; car, il s'est servi de toutes les manières connues d'administrer le mercure, qui lui ont toutes, à-peu-près, réussi (1); cette preuve victorieuse des grands talens de M. *Horne*, nous fait regretter, qu'il ne nous ait pas mieux fait connoître les cas où telle méthode convient de préférence à telle autre; car, il ne faut pas qu'il nous croye convaincu, par ce qu'il peut avoir publié à cet égard. La meilleure excuse que nous puissions avancer en sa faveur, c'est que pour estimer ces sortes de cas, il faut absolument le tact de la pratique, & c'est une chose que les livres n'apprennent pas. Nous croyons, contre le sentiment de cet estimable auteur, que la multiplicité des méthodes, loin d'être un bien réel, est au contraire un vice évident, dont il peut résulter beaucoup de désordres. L'esprit médical est déjà trop compliqué pour ne pas confondre quelquefois les divers états des maladies; ce n'est pas à la quantité qu'il faut s'attacher, c'est à la qualité. Ayons deux bonnes méthodes bien simples, desquelles on ne puisse abuser que très-difficilement, que l'une soit pour l'intérieur & l'autre pour l'extérieur; mais que toutes les deux puissent convenir,

(1) M. *Dehorne*, qui a perdu 27 malades sur 222, & 4 qu'il a déclarés incurables, croit que toutes les méthodes lui ont à-peu-près réussi; mais tout le monde ne croit pas de même.

avec quelques précautions, à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les constitutions & à tous les états de la maladie, & nous serons à coup sûr, aussi fortunés qu'il soit possible de l'être. Celles que je propose, approchent peut-être de ce but, j'ose le croire : si cela est, je ne doute pas que M. de *Horne* ne soit un des premiers à s'en apercevoir, on n'a pas un tact comme le sien, sans juger sainement & promptement de la bonté d'une méthode. Les remarques qui accompagnent les mémoires & les observations de son journal de médecine militaire, en nous prouvant l'universalité de ses lumières, nous montrent en même-tems, qu'il est un juste appréciateur des talens.

S E C T I O N I X.

Méthode des sudorifiques.

La mauvaise administration du mercure, donné en frictions dans l'invasion de la vérole, en Europe, dût bientôt faire désirer que l'art médical découvrit un autre moyen plus doux de guérir cette maladie, & comme on supposoit qu'elle avoit été apportée du nouveau monde par les espagnols, on crut qu'on pourroit trouver le remède dans ce même lieu. Ce fut vers l'an 1508, & par conséquent quinze ans après la prétendue apparition de la vérole en Europe, qu'on nous apporta la *gayac* des Indes occidentales. Un prêtre espagnol publia un livre en italien, publié à Venise, où il vante beaucoup ce remède. *Nicolas Paul*, médecin de l'empereur Charles-Quint, rapporte que trois mille malades désespérés furent guéris presque à la fois, par l'usage de la décoction de *gayac*. En 1519, *Hulten* la loua beaucoup dans

un ouvrage, où il a déclaré avoir été attaqué lui-même depuis neuf ans d'une vérole terrible, avec des douleurs cruelles, des ulcères, des exostoses, de carie, amaigrissement extrême de tout le corps, & marasme opiniâtre : il avoit inutilement essayé jusqu'à onze fois les frictions mercurielles. Enfin, il assure qu'il fut parfaitement guéri par le *gayac* en trente jours de tems. Malgré les merveilles rapportées par les auteurs, & par beaucoup d'autres, sur l'efficacité du *gayac*; il paroît que sa réputation ne se soutint pas long-tems; car en 1535, la racine de *squine* se trouva l'avoir remplacé dans son triomphe. Au rapport de *Vésale*, l'empereur Charles-Quint en fit un usage très-heureux; *Cardan*, *Paulmier*, *Francatiano*, *Brassavole*, *Fallope* & autres, l'ont beaucoup louée; elle eut néanmoins, le même sort que le *gayac*, & la *salsepareille* la remplaça; cette dernière eut beaucoup de vogue, à peu près dans le même tems; mais elle tomba comme celle du *gayac* & de la racine de *squine*.

Le *salsafra*s ne tarda pas à se montrer, & fit la fureur de vouloir traiter la vérole par les prétendus sudorifiques eût duré plus long-tems, on nous eût successivement vendu toutes les plantes, arbres & arbrustes du nouveau monde, comme des spécifiques pour cette maladie; mais pendant cet interrègne du mercure, quelques auteurs s'attachèrent à perfectionner la méthode, & alors il reparut avec plus d'éclat que jamais, & fit disparoître presque entièrement de dessus la scène, les bois sudorifiques, qui ne furent plus considérés que comme de foibles accessoires bons à employer dans un très-petit nombre de cas, opinion que l'expérience n'a cessé de confirmer jusqu'à présent. On a donné le nom de bois sudorifiques aux

quatre espèces de substances que nous venons de désigner, parce qu'on a prétendu qu'elles excitoient la transpiration. On va sans doute se révolter contre mon incrédulité, de ce que je prétends que ces quatre bois sont absolument toniques & nullement sudorifiques; mais dussé-je encourir l'anathème de la Faculté, je ne puis m'empêcher de dire que je n'ai connu d'autre propriété aux prétendus sudorifiques, que celle de fortifier les solides, de leur donner du ton & du ressort, & de ferrer le ventre. La propriété qu'ont ces sudorifiques, de faire transpirer les malades quand ils se trouvent chaudement dans leurs lits, est un effet qu'ils ont en commun avec toutes les tisannes possibles, & même l'eau tiède dont on boit abondamment.

J'ai suivi de très-près les effets des tisanes sudorifiques par les quatre bois, pour avancer hardiment cette opinion, & je prie les personnes qui pourroient douter de la vérité de mon assertion, d'examiner attentivement la chose avant de la condamner. Malheureusement pour les progrès de la médecine, nous portons très-souvent dans la pratique, des opinions & des préjugés qui n'ont que l'antiquité de leur origine pour appui, & qu'à raison de cela nous négligeons de vérifier.

On convient que les tisanes des bois sudorifiques, opèrent par un effet secondaire; tous ceux qui appartiennent à la classe des toniques, & ce n'est pas sur cela que je me suis fixé; mes remarques ont porté sur leur propriétés principales: comme j'ai observé qu'ils ne provoquoient les sueurs, que lorsque les malades étoient chaudement dans leurs lits, dans des étuves, ou autres lieux chauds: comme ces effets s'obtiennent dans les mêmes circonstances par toutes les tisanes possibles, & même
par

par l'eau tiède ; j'ai cru pouvoir en conclure que la propriété tonique qui est évidente dans tous les tems, & qui se manifeste indépendamment de toute espèce de transpiration, étoit la propriété principale des tisanes des bois sudorifiques, & celle qui devoit agir avec plus d'effet sur le virus ; l'expérience nous prouve que les sudorifiques ne conviennent guères qu'aux tempéramens gras & pituiteux, qui ont la fibre lâche, & que les tempéramens secs & irritables s'en trouvent ordinairement mal ; nous observons encore qu'ils n'ont d'effets bien marqués que sur les véroles anciennes qui ont déjà éprouvé, infructueusement, plusieurs traitemens mercuriels, où le tissu cellulaire est lâche & engoué. Enfin, leur effet est sensible dans les affections scorbutiques froides où tous ces vices existent ; d'après cela, pourroit-on se refuser d'admettre la propriété tonique des tisanes des bois dits *sudorifiques*, & en l'admettant, faudra-t-il la compter pour rien dans les succès ? Il me paroît raisonnable de croire qu'une vertu si bien démontrée & si constante dans les sudorifiques, mérite qu'on lui impute tous les bons effets dont ils sont capables ; mais par cela même, leur dénomination devoit être changée, parce qu'elle donne une idée fautive de leur propriété, ce qui peut tendre à des conséquences désagréables dans la pratique.

Si la vertu des sudorifiques contre les maladies vénériennes, provenoit exclusivement de la propriété qu'ils ont quelquefois d'exciter les sueurs, il faudroit nécessairement avouer que la maladie vénérienne pourroit être guérie par ce seul effet ; nous ne disconvierons point que cela peut y contribuer beaucoup, car dans quelles maladies les sueurs ne sont-elles pas favorables ? mais comme une expérience assez constante a prouvé que le

mercure étoit en général nécessaire malgré les grandes transpirations, nous ne saurions admettre que les fueurs seules, puissent dans un grand nombre de cas, opérer la guérison de la vérole. Il est positif que la transpiration provoquée par les exercices du corps, favorise puissamment les effets du mercure; il est étonnant avec quelle promptitude on guérit les malades dans ces sortes de cas; mais la cause excitante de la transpiration est d'une nature bien différente de celle des sudorifiques; dans le premier cas, c'est la matière de la chaleur qui, d'un état de fixité, passe dans un état libre, & raréfie les humeurs dans les vaisseaux, au point de les obliger à s'échapper par les pores; aussi dans cet état, le corps est chaud, le visage rouge, le pouls très-élevé & très-fréquent, & la soif considérable, ce qui ne se rencontre pas dans le dernier cas où le pouls, au contraire, est dur & serré, ce qui prouve l'action tonique plutôt que toute autre. J'ai fait prendre jusqu'à quatre pintes de tisanes sudorifiques par jour à des malades qui n'ont jamais transpiré, malgré que je les eusse forcés à se tenir chaudement, & j'ai toujours été obligé, pour leur tenir le ventre libre, d'avoir recours aux lavemens.

Enfin, quoi qu'il en soit de la manière d'agir de la tisane des quatre bois, il est certain qu'elle convient dans les véroles anciennes, & sur-tout quand elles ont été infructueusement traitées par le mercure; elles peuvent encore être un accessoire assez puissant, étant combinées avec l'usage du mercure, quand celui-ci ne produit pas tous les bons effets qu'on pourroit en désirer. Je m'en suis servi plusieurs fois très-avantageusement dans ces circonstances; mais j'ai observé qu'il ne falloit pas en être avare, & qu'il falloit aussi que ces

tifanes fussent très-fortes. (Voyez la formule , N.º XVI.)

On nous a encore proposé beaucoup d'autres sudorifiques , parmi les plantes indigènes , telles que la *camomille* , les *fleurs de sureau* , la *bardanne* , tant vantée par les prétendus succès dans la maladie d'un de nos Rois , le bois *genièvre* , le *buis* , le *frêne* , le *citronier* , le *pin* , le *cyprès* , les racines de *gentiane* , &c. &c. &c. Tous ces sudorifiques ont eu leur vogue & leur célébrité , je les ai tous essayés ; mais je n'en ai pas éprouvé de bons effets , quoique la plupart ayent excité de bien fortes transpirations ; tous ces effets m'ont confirmé que ce n'étoit pas à cette propriété qu'il falloit imputer les vertus des quatre bois dans la cure de la vérole.

Nous sommes donc de l'avis général de tous les bons praticiens , à l'égard des sudorifiques , c'est-à-dire , qu'ils conviennent comme accessoires dans quelques cas de maladies récentes ; mais qu'ils ont généralement plus d'effets dans les maladies anciennes , & sur-tout quand le mercure à échoué ; il ne s'agit que de les administrer à des doses assez fortes , pour les mettre en état d'exercer des effets suffisans , & je crois qu'on manque en général par ce côté , dans l'usage ordinaire.

S E C T I O N X.

Méthode du rob anti-siphilitique , soi-disant du sieur l'Affecteur.

Quoique cette méthode ne soit guères connue que par les affiches de son auteur prétendu , j'ai cru devoir en parler , parce que dans le moment actuel elle est en activité dans le port de Brest ,

où on l'a jugée digne de convenir au plus grand nombre des cas graves de la maladie vénérienne, pour les soldats & matelots, & pour tous les cas indistinctement, pour les officiers traités aux hôpitaux & autres malades ayant droit à un traitement distingué.

Ce n'est point un exemple nouveau que cette distinction de traitement; de tout tems, on a vu que le remède du pauvre n'étoit pas celui du riche: car la médecine a son luxe comme la table, la toilette, &c.; cependant le séné qui purge le pauvre, purge également le riche; le quinquina guérit la fièvre sans distinction & le mercure la vérole.

Le luxe de la médecine s'est établi dans le monde par l'arrogance du riche, qui se croit un homme différent des autres hommes, & qui ne veut avoir aucun rapport avec le pauvre, dont l'humilité, devant la fortune orgueilleuse, dégrade en quelque sorte le caractère humain; mais quoique le roi soit, sans contredit le plus riche seigneur de son royaume, il n'autorise pas la faculté, qu'il foudoye pour le service de ses sujets malades, à prodiguer les revenus de l'état; il entend, sans doute, que tous les hommes employés à son service, reçoivent dans les maladies tous les soins qui peuvent convenir à leur rétablissement; mais ses intentions n'ont jamais été que par de vaines considérations, ou peut-être par un caprice punissable, on se permit des dépenses onéreuses, qui ne peuvent avoir d'autre but que de rendre ridicules ou répréhensibles ceux qui les occasionnent.

Le rob anti-siphilitique coûte aux entrepreneurs vingt-quatre livres la bouteille, & suivant l'agenda du sieur l'*Affecteur*, il en faut quatre bouteilles au moins pour chaque malade; mais il

en est plus de ceux qui en prennent huit, dix & même douze, que de ceux qui n'en prennent que quatre. Si l'on ajoute à cela la journée d'hôpital, les autres médicamens, sur-tout la tisane sudorifique dont il faut une grande quantité, les linges & onguens pour les pansemens; on verra qu'il n'est point de traitement d'officiers, de foldats ou matelots qui ne passe 300 livres.

L'histoire du rob anti-siphilitique, relativement au port de Brest, mérite d'être connue. Un chirurgien nommé le *Breton*, fut mandé dans ledit port, en 1779, pour faire l'essai de ce remède, ce qui fit qu'on crut qu'il étoit un des associés de cette entreprise (1); on lui donna dix-huit malades à traiter, sur lesquels six parurent guéris, les autres, à ce qu'on m'a rapporté, moururent ou rentrèrent incontinent à l'hôpital. Cet essai devoit sans doute paroître assez malheureux, pour que le sieur l'*Affecteur*, ne dût plus prétendre à accréditer son rob; néanmoins, on vit paroître quelque tems après un procès-verbal, façonné de manière à illustrer ledit remède, & l'usage en fut ordonné dans tous les ports; mais après quelques tentatives, tous les ports l'abandonnèrent, & le sieur l'*Affecteur*, qui en faisoit des envois considérables, finit par en gorger les hôpitaux, au point que le ministre fut obligé de le proscrire, pour éviter de plus grands abus.

On a vécu près de cinq ans avec la plus grande indifférence sur le compte de ce remède, dans le port de Brest, & elle ne s'est point encore démentie dans ceux de Toulon & de Rochefort; mais

(1) On a prétendu que le sieur l'*Affecteur* n'étoit que le représentant d'une société de médecins qui étoient les auteurs du rob.

le premier ayant jugé convenable de contrarier ma méthode qui s'y trouve pratiquée avec succès, & ne sachant par quelle autre la remplacer, imagina d'avoir recours au rob dans tous les cas un peu épineux, & au sublimé corrosif dans les cas ordinaires. Alors le rob fut rappelé, malgré la proscription du ministre, & depuis ce tems, les chaudières du sieur l'Affecteur n'ont pas été assez grandes pour fournir aux demandes réitérées qui lui ont été faites, pour le compte du roi, par les entrepreneurs (1).

Dans quelques écrits publiés, d'après l'autorisation du privilège de la société de médecine, on rapporte beaucoup d'observations merveilleuses sur le compte du rob; mais si elles sont toutes aussi vraies que celles qu'on cite d'après le rapport de feu M. la *Croix*, maître en chirurgie à Montauban; elles sont toutes dignes de figurer à côté du rapport de l'essai de Brest. Loin que le malade, dont il s'agit, ait été guéri par le rob, il en fut, au contraire, fatigué, au point que M. *Prévo*t, médecin distingué de ladite ville, crut devoir me réunir à lui pour traiter de rechef ce malade, ainsi qu'une femme qu'il avoit mis dans un mauvais cas, d'après la confiance du bon effet du rob.

Un médecin des environs de Montauban, domicilié à Paris, mais d'ailleurs peu connu, & sans doute un des associés du rob, autorisé par la compagnie, qui comptoit sur un grand succès de

(1) Depuis le mois de septembre 1786, jusqu'au mois de décembre 1787, on a employé, dans le port de Brest, 452 bouteilles des robs du sieur l'Affecteur, dont le prix se monte à 10,848 livres, à ne les compter qu'à 24 livres la bouteille, & l'on pourroit, fort aisément, prouver qu'il n'y a pas eu trente malades de guéris par ce traitement.

ce remède , fut député pour faire l'acquisition d'un domaine propre à la culture de la bourache ; en conséquence , il acheta 76 arpens de terre , au lieu de *Pitot* , paroisse de *Monbeton* , près de *Montauban* ; l'on y sema aussi-tôt ladite plante en assez grande quantité ; sa culture fut confiée à une femme de *Bordeaux* , qui y resta quelque tems , & qui se retira quand on vit que la fleur de bourache étoit devenue inutile par le mauvais succès de cet essai. Ce domaine a été long-tems en vente , & ce n'est que depuis huit mois qu'il est vendu.

La composition du rob fut donnée à une personne de la ville de *Montauban* , qui ne l'a communiquée , néanmoins , que lorsqu'elle a vu que la fortune du rob étoit manquée , & qu'on avoit vendu le domaine.

Voici la recette , telle qu'on me l'a adressée de cette ville.

℥. Salsepareille	℥	xxx.
Gayac	℥	viiij.
Cumin	}	ā ā ℥ ij.
Fleurs de bourache		
Séné		
Roses musquées		
Sûcre	}	ā ā lb ij.
Miel		

On fait bouillir le tout dans neuf livres d'eau qu'on réduit jusqu'à consistence de rob.

Quant aux effets du rob , ils sont absolument les mêmes que ceux des tisanes sudorifiques.

A dire vrai , le succès est quelquefois plus marqué , parce que le rob , qui est une forte décoction , a véritablement une action plus tonique ; mais il ne convient , néanmoins , ainsi que nous

l'avons dit des sudorifiques, que comme accessoire dans les maladies récentes, & comme moyen spécifique dans les maladies anciennes, quand les malades ont déjà éprouvé, infructueusement, un ou plusieurs traitemens mercuriels. La raison de ce dernier fait, je l'ignore; mais l'expérience l'a assez prouvé, pour qu'il n'y ait plus de doute là-dessus.

Il s'ensuit donc qu'on peut remplacer très-avantageusement le rob anti-siphilitique par une forte tisane sudorifique, puisque lui-même n'est que cela; il n'étoit pas nécessaire d'en connoître la recette pour le juger.

Quelques personnes avoient pensé que le rob contenoit du sublimé. Les commissaires de la société royale, chargés de son analyse, & ensuite de l'examen de sa composition, en convenant que le rob ne contenoit pas de mercure, prouvèrent, néanmoins, qu'il seroit possible qu'il en contînt sans qu'on pût le reconnoître: car, ayant mis une certaine quantité de sublimé dans une bouteille de ce rob, ils ne purent jamais parvenir à le reconnoître.

SECTION XI.

Aucune des méthodes décrites dans le sixième chapitre, n'offre les avantages de celle des gâteaux.

Quoique nous n'ayons traité que très-succinctement de chacune des méthodes les plus usitées pour le traitement de la vérole, nous en avons assez dit sur leur compte, pour savoir quel est le degré de confiance qu'on peut leur donner. Nous avons observé qu'il n'y en a aucune qui n'ait des défauts plus ou moins grands & suffisans pour la

faire proscrire, ou du moins pour engager à ne s'en servir que dans un petit nombre de cas particuliers. D'après cela, pour établir un objet de comparaison avec celle que nous proposons, il n'est plus question que d'en faire connoître les effets; mais, comme on pourroit nous croire susceptible de les avoir exagérés, nous nous interdirons toutes sortes d'éloges sur son compte, & nous nous bornerons à ce qui en a été dit par les ports de Toulon & de Brest, où les premiers essais ont été faits. J'observerai que ce que nous allons rapporter, doit paroître d'autant moins suspect, qu'aucun des deux ports n'a réclamé contre ses premières attestations; ce qu'ils n'eussent pas manqué de faire, s'ils avoient eu des raisons plausibles à opposer.

Port de Toulon.

« Nous, premier médecin & chirurgien major de la marine, soussignés, certifions que les douze malades vénériens dénommés ci-dessus (1), ont été traités sans les déranger de leurs fonctions ordinaires, sans qu'ils aient été soumis à aucune espèce de traitement, ni de régime particulier, & que la disparition de leurs symptômes s'est faite dans un ordre réglé, sans que lesdits malades aient éprouvé aucun mauvais effet de ce remède ».

Toulon, ce 23 août 1781.

Signés BARBERET & VERGUIN.

(1) Ce certificat est à la suite des procès-verbaux adressés à la cour.

« Nous commissaires des ports & arsenaux de la marine, préposés à la police & au détail des hôpitaux, certifions que les douze vénériens dénommés dans le susdit procès-verbal, n'ont point été traités dans les hôpitaux. En foi de quoi, nous avons signé le présent (1).

J.

Toulon, le 17 août 1781.

Port de Brest.

« Nous soussignés, certifions que la méthode proposée par M. Bru, a eu un effet curatif dans les cas des maladies vénériennes ci-dessus, & dont quelques-unes étoient des plus graves ; qu'elle a opéré les cures, le plus souvent, dans l'espace de deux mois, sans être accompagnées d'accidens d'aucune espèce, tels que la salivation, les coliques, le vomissement, le dévoiement ou la dissenterie, dont tous les malades ont été exempts ; que loin de diminuer les forces, quelques-uns qui étoient dans un état de fièvre ou de scorbut au premier degré, ont éprouvé les meilleurs effets de l'action légèrement purgative du remède dans les premiers tems. A l'égard des malades que le besoin du service a forcé d'embarquer, & chez lesquels les symptomes ne paroissent pas entièrement dissipés à cette époque, on ne peut que supposer leur guérison radicale ; ainsi qu'il est énoncé à l'article des procès-verbaux ».

(1) Les malades désignés dans les procès-verbaux, qui se trouvèrent quatre mois après dans le port, furent visités de rechef, par ordre du ministre, & leur guérison radicale fut confirmée par un nouveau procès-verbal adressé à la cour, que je n'ai pu me procurer.

« Nous estimons en conséquence que le traitement proposé par M. *Bru* peut être recommandé parmi les méthodes qui entraînent le moins d'accidens, & qu'on peut employer avec confiance, comme étant sûrement curatif. Tel est le jugement que nous portons, d'après l'examen des malades qui nous ont été représentés de huit en huit jours, conformément au journal de traitement déposé au bureau de M. le commissaire de la marine ».

« Nous ne dissimulerons, cependant, point que, pour certifier qu'on n'a mis en usage aucun des moyens connus depuis long-tems, il seroit indispensable que nous fussions chargés nous-mêmes d'un certain nombre de malades qui seroit déterminé par le conseil de la marine, & à l'égard desquels nous ne suivrions d'autre méthode de traitement que celle de M. *Bru* (1) ».

Brest, le 29 juillet 1782.

Signés ELIE DE LA POTERIE.

M. BILLARD.

CLAUDE DURET, disséqueur.

« Nous commissaire des ports & arsenaux de la marine, préposé au détail des hôpitaux, certifions que les vingt vénériens dénommés ci-dessus, n'ont point été traités dans les hôpitaux, en foi de quoi nous avons signé le présent.

ST. PERNE GOUREL.

(1) Nous ne rapporterons point ici les certificats des essais antérieurs pour ne pas grossir cet ouvrage par des répétitions inutiles ; ils sont portés à la fin de l'ouvrage ; on peut les confronter : ils sont aussi authentiques.

Quant à la restriction de ce dernier *alinea*, elle ne porte absolument sur rien. Nous l'avons éclairci dans un autre endroit.

Ce procès-verbal a été vu & approuvé par le conseil de la marine du port, & adressé par lui au ministre.

D'après l'exposé de ces certificats, on est autorisé, je pense, à mettre en question, s'il est une méthode connue qui puisse prévaloir sur celle des gâteaux. Je dis plus, si l'on peut se promettre, dans les recherches ultérieures qu'on pourroit faire, d'en trouver une qui puisse lui équivaloir.

Elle est simple, efficace, susceptible d'une très-grande économie ; elle convient, malgré l'état de fièvre & de scorbut ; elle n'occasionne ni salivation, ni colique, ni dévoiement, ni dissenterie ; elle augmente les forces, au lieu de les diminuer ; enfin, elle est sûrement curative. D'après cela, toute autre réflexion deviendrait inutile & superflue, & le panégyrique de ma méthode, fait dans les certificats que nous venons de rapporter, nous paroît si concluant, que si l'on nous eût permis de la louer nous-mêmes, nous n'eussions jamais osé la présenter sous ce point de vue, quoiqu'on soit toujours naturellement disposé à vanter ses productions.



 CHAPITRE II.

- 1°. Des établissemens de santé, propres à traiter les soldats & les matelots, sans séjour d'hôpital.
- 2°. Histoire de celui qui existe à Brest, & règlement fait à son sujet en 1783, proposé & accepté ensuite par les ports de Toulon & Rochefort.
- 3°. Aperçu de l'économie que ces établissemens seroient susceptibles de produire, tant dans le département de la marine que de la guerre.
- 4°. Manière de traiter les malades vénériens à bord des vaisseaux, & abus que cela préviendroit.
- 5°. Moyen simple & peu coûteux de diminuer le nombre des vénériens dans les villes des garnisons & autres.

1°. Des établissemens de santé.

LES établissemens de santé pour les troupes, relativement aux maladies vénériennes, devroient exister depuis long-temps, puisqu'une expérience constante a prouvé qu'il résulroit une grande quantité d'abus, d'admettre ces malades aux hôpitaux. On fait que c'est un refuge pour les mauvais sujets, les libertins & les paresseux, pour ceux qui ne craignent point de se livrer à la débauche & qui cherchent le plus souvent à se soustraire aux devoirs les plus importans de leur état; enfin, on fait que le séjour d'hôpital altère la santé, qu'il rend les méthodes usitées plus meurtrières qu'elles ne le sont naturellement, & que beaucoup de malades qui y périssent, auroient parfaitement guéri, s'ils avoient été traités en

pleine liberté, ainsi qu'on en voit des exemples parmi le peuple.

La maladie vénérienne n'est pas d'un caractère à exiger le repos, quand les symptômes par lesquels elle se manifeste, paroissent le requérir comme la plupart des gonnorrhées dans les bourses, c'est toujours pour un tems très-court, en comparaison de celui qui est nécessaire pour l'entière guérison.

Nous avons déjà parlé ailleurs, des vices qui règnent dans les hôpitaux; nous avons prouvé également les avantages qu'on peut retirer de l'exercice, & d'une manière de vivre qui ne change pas tout à coup, & presqu'entièrement les habitudes contractées depuis long-tems. Les établissemens de santé conservent toute chose en sa place, attendu que les malades gardent leurs habitudes, & ne vont point respirer une atmosphère perpétuellement mal saine, ainsi que nous en fournirons bientôt la preuve, en rapportant les expériences que nous avons faites sur l'air des hôpitaux.

Les établissemens de santé dans la marine sont d'une nécessité, j'ose dire indispensable, si l'on ne veut tolérer les plus grands abus parmi les matelots. Ceux qui connoissent ce service, savent que ces sortes de gens aiment mieux naviguer pour le marchand que pour le roi, non-seulement parce qu'ils sont mieux payés; mais encore parce que la discipline n'y est pas aussi sévère ni la fatigue aussi grande.

Quand un matelot mal intentionné, dont le nombre est plus grand qu'on ne pense, arrive dans un port, il cherche à contracter la maladie vénérienne, ce qui est facile, ensuite il se laisse armer, il prend ses avances, & quelques jours après il se déclare vénérien; on l'envoie à l'hôpital & c'est

un homme perdu pour la campagne, ainsi que les avances qu'il a reçues le font pour le roi. Etant à l'hôpital, il trouve le moyen d'y rester tant qu'il veut, soit parce qu'il élude les remèdes qu'on lui prescrit, & qu'alors il ne guérit pas, soit que voyant sa guérison s'approcher, il se procure la gale, & quand il est désigné pour sortir par le chirurgien-major, il se déclare galeux, en sorte qu'on le fait passer dans la salle qui leur est destinée, où la fièvre les prend quelquefois; alors on le change encore de salle, il passe aux fiévreux où il trouve souvent le châtiment de ses ruses. Quand il sort guéri des vénériens, il a toujours soin que ce ne soit qu'après que son vaisseau est parti, & lorsqu'il n'y en a plus d'autres en armement: alors le bureau des armemens voyant que cet homme est à charge, le congédie & lui donne une conduite pour s'en retourner chez lui; cette course lui tient lieu d'un tour, de sorte qu'un tel homme coûte quelquefois trois au quatre cents livres au roi, sans lui avoir rendu aucun service, il s'en trouve même exempt pour plus ou moins de tems.

De pareils abus sont sans doute faits pour fixer l'attention du gouvernement; ils intéressent, non-seulement la santé des hommes & le bien du service, mais encore les finances de sa majesté.

La méthode que j'ai proposée les prévient très-efficacement, d'un côté, parce qu'elle permet de traiter les malades à bord, d'un autre, parce que ceux qui sont attachés aux travaux du port ne les discontinuent point, circonstance qui peut devenir très-essentielle à l'égard de certains ouvriers dans un cas de presse.

Les abus sont sans doute moins grands du côté des soldats, chez qui, d'ailleurs, les circonstances

ne sont pas les mêmes ; ils existent néanmoins ; avec assez de désavantage ; ne seroit-ce que relativement à leur santé & à l'économie qu'ils pourroient occasionner , étant traités sans séjour d'hôpital , ce qui mérite , sans doute , la plus grande considération.

2°. *Histoire de l'établissement de santé du port de Brest , & règlement fait à son sujet , &c.*

Après que j'eus prouvé par des succès aussi brillans qu'incontestables , que ma méthode pouvoit faciliter le moyen précieux de traiter les malades vénériens hors des hôpitaux ; le conseil de la marine de Brest parut desirer que le ministre autorisât les établissemens que j'avois projetés , & cela ne tarda pas à s'effectuer ; en conséquence on me donna une chambre particulière pour servir de rendez-vous aux malades , ils y venoient deux fois le jour se faire panser & prendre leur remèdes ; on me donna encore les chirurgiens qui parurent nécessaires , relativement au nombre des malades qui se trouvoient en traitement , ainsi qu'un soldat chirurgien qui fut bientôt instruit dans la partie , & qui devint très-utile , relativement aux soldats , dont il connoissoit les allures. Les ustensiles nécessaires , le linge & les onguens pour les pansemens furent fournis par la pharmacie du roi sur mes bons. Toutes les semaines je faisois rédiger un état pour donner aux chefs , afin de leur mettre sous les yeux le mouvement qui avoit eu lieu , & lorsque quelque malade manquoit d'exactitude , & qu'il étoit prouvé que c'étoit de sa faute , je le faisois punir , conformément au règlement qui suit :

Règlement

Réglement approuvé & ordonné dans les trois grands ports, à diverses époques.

A R T I C L E P R E M I E R.

Comme la méthode des gâteaux à laquelle seront soumis dorénavant les malades vénériens, est facile à pratiquer ; ceux dont les symptômes n'offriront aucune complication grave, & dont la position pourra leur permettre un libre exercice, seront traités hors des hôpitaux.

I I.

La variété des symptômes vénériens, leur position & leur nature, en offrant même une complication grave, n'exigeront pas toujours un traitement d'hôpital curatif ; il suffira que la fougue & la violence desdits symptômes soient calmées, pour faire sortir les malades de l'hôpital, & continuer leur traitement à la salle de santé jusqu'à parfaite guérison.

I I I.

Mais comme il peut survenir que des malades traités d'abord à la chambre de santé, ayant besoin par la suite du séjour d'hôpital ; comme, lorsque la gonorrhée tombe dans les bourses pendant le traitement, ou qu'il survient d'autres symptômes inflammatoires graves, ils y seront alors admis, mais pour le tems seulement nécessaire à calmer leurs symptômes, & ils en sortiront ensuite pour continuer leur traitement à la chambre de santé, ainsi qu'ils l'avoient commencé.

I V.

Les matelots, soldats, ouvriers & autres em-
Tome II. R

ployés dans le port, iront prendre deux fois le jour, les remèdes à la chambre de santé, aux heures qui leur seront indiquées.

V.

Chaque malade vénérien au lieu d'aller prendre dans les différens bureaux un billet d'hôpital, prendra au contraire un ordre de visite, qu'il présentera à l'officier de santé, chargé de son détail, & s'il est reconnu propre à être d'abord traité hors de l'hôpital, il sera destiné pour la chambre de santé. Pour cet effet, le chirurgien du détail mettra sur le dos du billet, en toutes lettres; *pour la chambre de santé*, afin qu'il lui soit délivré par le commissaire du port, si c'est un ouvrier, un permis de quitter l'atelier une demi-heure le matin & autant le soir, afin de pouvoir se rendre à la salle de santé aux heures indiquées.

V I.

Pour empêcher que les malades vénériens ne mettent de la négligence dans leur traitement, en s'abstenant d'aller prendre leurs remèdes, le chirurgien chargé de la chambre rendra compte par écrit à MM. les commissaires, de ceux qui se trouveront dans ce cas, pour qu'il leur soit imposé une amende de cinq sols au profit du roi, sur le produit de leur solde ou de leur journée; quant à la police des soldats, elle sera réglée par MM. les officiers de leurs corps, il suffira de les dénoncer au rapport (1).

(1) M. de Marigny les condamnoit à trois jours de prison.

V I I.

La liberté dont les malades jouiront pendant le traitement , permettant aux libertins de se livrer à la débauche ; ceux qui pourroient contracter de nouveaux symptômes , seront mis à l'amende de huit livres au profit du roi.

V I I I.

Les matelôts vénériens , soldats & autres , qui se trouveront déjà armés , lorsqu'ils se déclareront , ne pourront être envoyés à l'hôpital , que dans les cas où il existeroit quelque complication grave : pendant l'armement ils seront traités à la chambre de fanté.

I X.

Les coffres des vaisseaux seront approvisionnés des gâteaux anti-vénériens ; on statuera pour l'armement sur un vingtième de l'équipage , & au moment du départ du bâtiment , le chirurgien donnera un état de la quantité de vénériens qu'il aura reconnus , pour qu'on lui remette un supplément relatif au nombre des malades , c'est-à-dire , qu'indépendamment d'un traitement pour vingt hommes , on lui en remettra encore un autre pour chaque malade reconnu à l'instant du départ.

X.

Le chirurgien-major du département aura l'attention de recommander aux chirurgiens , armés à bord des vaisseaux , de tenir les gâteaux dans un lieu sec , pour éviter qu'ils s'altèrent , & dans la supposition où ils le fussent , malgré les pré-

cautions, lesdits chirurgiens en feroient dresser procès-verbal pour leur décharge (1).

X I.

MM. les officiers de fanté se conformeront, pour l'administration du remède à l'instruction de *M. Bru*; mais s'il survenoit des contre-indications, ils pourront varier la méthode, s'aider des moyens indiqués. *M. Bru* n'ayant point prétendu que sa méthode fût exclusive, ni assujettie dans tous les cas à un ordre routinier.

L'établissement fut formé pendant que *M. de Fautras* étoit major du département, & c'est lui qui chargea *M. Billard* & moi de rédiger le règlement qu'on vient de lire, auquel il a été fait depuis quelques changemens.

La chambre de fanté a toujours subsisté : mais après la retraite de *M. de Fautras*, on se relâcha sur la discipline, & les malades ne furent plus si exacts; le nombre le plus fort n'a été depuis que de soixante-sept, tandis qu'auparavant il alloit jusqu'à cent soixante. Cela a été pis encore depuis la levée du bouclier de mes antagonistes.

La première démarche hostile qu'on fit contre cette chambre, fut d'en ôter un chirurgien qui la dirigeoit en chef pendant mon absence, & qui étoit très-instruit de ma manière de traiter; on pensera peut-être, qu'il y avoit quelque prétexte pour cela, ou que cet homme pouvoit être plus utile ailleurs: point du tout, ce fut une affaire de caprice; ensuite on abandonna cette chambre

(1) En les enfermant dans du verre, on n'a pas à craindre qu'ils s'altèrent. Les vaisseaux pourroient avoir des dames-jeannes pour les contenir.

de manière à ne plus s'occuper de ce qu'il pouvoit s'y passer, & cela contre le vœu de M. l'intendant, qui avoit ordonné que le traitement y seroit continué avec le plus grand soin ; mais au mois d'avril 1787, le remède ayant manqué, les malades y furent traités sans prendre intérieurement aucune sorte de remèdes jusqu'au 17 août de la même année, époque où j'en pris le service.

Comme ceci ne peut regarder que le chirurgien-major, dont la réputation d'honnête homme lui est acquise à juste titre, & que, malgré nos différens, je ne cesse d'estimer & de considérer comme celui des chirurgiens de son département, le plus capable de se faire honneur par ses talens ; je desirerois qu'il voulût se disculper de cette conduite qui n'est pas de son caractère, & nous apprendre comment il a pû se faire qu'on ait eu la cruauté de laisser ainsi des malades sans leur fournir un traitement convenable (1).

Cet établissement étoit à deux doigts de sa perte à l'époque du 17 août ; & il n'eût pas été jusquelà, sans le zèle & l'intérêt qu'avoit à le soutenir un soldat-chirurgien qui y étoit attaché ; mais je ne l'eus pas plutôt pris, que le nombre des malades s'accrut au point qu'en très-peu de temps, il fût porté au-delà de soixante. M. *Billard* a qui j'ai fait remettre le mouvement toutes les semaines, est trop partisan de la vérité pour démentir ce fait.

Les ennemis les plus acharnés contre les chambres de fanté dans les ports, ont été les chirurgiens attachés à la troupe, parce qu'ils se trouvoient chargés du traitement des gonorrhées au quartier, ce qui leur procuroit un bénéfice confi-

(1) Ils sont au nombre de 81 ; j'en ai produit le tableau, dans le premier vol.

dérable : c'est principalement à Toulon , qu'on se montra contre cet établissement avantageux. Un chirurgien avoit obtenu de traiter tous les soldats vénériens , moyennant qu'ils se nourriroient de leur solde , que le roi leur fourniroit les remèdes, meubles , ustensiles & logement , & qu'on lui donneroit de plus 12 l. par homme. On conçoit que ce traitement étoit trop attrayant pour en voir la cessation sans douleur : aussi déclara-t-il une guerre ouverte à ma méthode qui en avoit occasionné la chute , & il ne quitta prise qu'après l'avoir vaincue. Voilà comme les intérêts d'un simple individu l'emportent , par l'intrigue, sur ceux du roi , & même sur la santé & la vie des hommes ; car il est bon d'observer que ce chirurgien qui traitoit ses malades par les frictions & le sublimé corrosif dans des lieux clos & très-petits, n'étoit pas infiniment heureux dans sa pratique, & qu'il dégorgeoit sa chambrette en versant dans l'hôpital plutôt qu'en renvoyant au quartier : il n'en avoit pas moins ses 12 livres, d'autant qu'il suffisoit qu'un malade eût paru, pour qu'il fût porté sur son état, qu'on lui faisoit payer sans examen. Il faut qu'on sache encore qu'il avoit aussi trouvé le moyen de se soustraire à l'inspection de son chef. Comme toutes ces vérités ont été mises sous les yeux du ministre, je ne crains pas de les retracer ici. Depuis ce temps ce chirurgien a fait de nouvelles tentatives pour recouvrer sa bonne entreprise ; mais le tems passé n'est plus. Le même esprit a suscité des clabauderies dans celui de Brest. Je dois pourtant rendre justice à M. *Nicolas*, qui a paru renoncer à ce genre de commerce.

Quant à Rochefort , les chirurgiens de ce port sont trop au-dessus de ces misères, pour compromettre la réputation dont ils jouissent. L'estime générale qu'on leur accorde est, sans doute, le

fruit de cette bonne intelligence dans laquelle ils vivent, de la probité qu'ils montrent dans toutes leurs actions, & de la dignité avec laquelle ils exercent un art qui n'a besoin que de n'être pas avili par celui qui le professe, pour être respecté.

3°. *Apperçu de l'économie que les établissemens de santé sont susceptibles de produire, tant dans le département de la marine que dans celui de la guerre.*

Présenter dans le moment actuel des moyens évidens d'une grande économie, & démontrer, en même temps, qu'en réprimant la prodigalité, on réprimera des abus qui sont autant nuisibles au bien du service qu'à la santé des hommes; c'est à la fois concourir au vœu le plus ardent du monarque qui nous gouverne, des ministres qui le conseillent, & de toute la nation dont il cherche le bonheur. Les réformes déjà faites, celles que la sagacité des ministres poursuit, des hôpitaux établis concurremment entre le roi & le peuple, voilà sans doute des preuves sensibles de cette vérité.

La dépense des hôpitaux de terre & de mer est énorme; mais elle est susceptible d'une grande diminution: nous croyons être en état de prouver qu'elle pourroit être réduite à la moitié, en améliorant, même, le sort des malades; mais il ne s'agiroit rien moins que d'en changer totalement la constitution. Le tableau que nous allons présenter va fournir une première preuve de cette vérité.

Il y a une saison où les malades vénériens sont plus nombreux, toutes choses égales d'ailleurs; c'est celle de l'été, depuis le mois de mai jus-

qu'au mois de novembre : cela varie davantage dans les ports , à cause des mouvemens qui peuvent avoir lieu ; si l'on fait des armemens , & qu'il arrive beaucoup de gens de levée , le nombre des vénériens s'accroît rapidement ; mais , quand il n'y a point d'armement , & que ce n'est que le courant du port qui fournit , les malades sont en moindre quantité.

Au mois d'août 1787 , les malades du port de Brest étoient au nombre de 204 ; actuellement premier février 1788 , il n'en existe que 163 ; de sorte qu'en prenant le nombre moyen , on peut établir qu'il y a en traitement , un jour portant l'autre , 180 malades , sur lesquels un sixième peut avoir besoin , en tout tems , du séjour d'hôpital ; c'est donc 150 malades qu'on pourroit traiter au dehors.

Voyons maintenant l'économie qui pourroit en résulter. Les ouvriers du port & matelots qui y travaillent , étant obligés de se nourrir du prix de leurs journées , le roi n'en seroit , à leur égard , que pour les frais du traitement que j'évalue à 8 livres l'un portant l'autre ; mais les soldats occasionnent une plus forte dépense , parce qu'il faut qu'ils vivent de leur paie qui va à l'hôpital , quand ils y sont admis , & qui diminue par conséquent le prix de la journée allouée aux entrepreneurs ; ainsi , dans notre calcul , il faut déduire le montant de cette subsistance.

A Brest , le roi paye 19 sols pour la journée de chaque malade ; il fournit , indépendamment de cela , tous les remèdes , une partie du lait , toute la tisane émolliente , le luminaire en chandelles , &c. ; en sorte que tous ces objets pour les vénériens peuvent être portés à six sols par jour pour chaque homme : d'où il résulte que chaque vénérien

traité à l'hôpital, coûte au roi vingt-cinq sols par jour.

Pour soustraire équitablement la somme de 8 liv. pour chaque traitement fait au dehors, il faut supposer que les malades, l'un portant l'autre, restent deux mois à l'hôpital, ce qui, très-certainement, n'est point exagéré; alors on trouvera que la journée de chaque malade externe est de 2 sols 8 deniers.

Mais, quand ce malade se trouvera être un soldat, ou tout autre qu'un ouvrier du port ou matelot employé, il faudra joindre à la journée de 2 sols 8 deniers, la subsistance ordinaire dont la moyenne paie est de 7 sols 4 deniers; ces deux sommes réunies forment un total de 10 sols par journée.

Supposons, maintenant, que la moitié de ces 150 malades, soit dans le cas de la déduction de 10 sols, & l'autre moitié de celle de 2 sols 8 deniers.

150 malades à l'hôpital, à 1 livre 5 sols, donnent un total de 187 l. 10 s.

75 malades traités à la salle de santé, à 10 sols par jour, coûtent 37 10

75 autres, traités de même, à 2 sols 8 deniers, donnent la somme de 10

Les 150 malades traités à la salle de santé, reviendront donc à 47 10

La dépense pour le traitement des deux espèces de malades traités dans les hôpitaux, à raison de 1 liv. 5 sols pour chacun, est, pour les 150 malades, de 187 10

L'économie sera donc par jour, de 140

Et par année, de 51240

Je suppose maintenant que les ports de Toulon, Rochefort & Cherbourg, donnent ensemble le même nombre de malades : l'économie des ports réunis sera de 1024801.

Le port de l'Orient & autres, ainsi que les colonies, pourroient, sans doute, procurer autant d'économie ; mais, crainte d'exagérer notre calcul, nous ne la porterons qu'aux deux tiers, qui forment la somme de 68320

En y joignant la somme trouvée, pour les quatre ports, qui est de . . . 102480

Le total pour la marine, sera de 170800

Mais si je pouvois apprécier au juste cette économie, je suis assuré qu'elle se porteroit au moins à deux cens mille livres ; ce qui est assurément un objet très-considérable. Si l'on ajoute à cela que cette méthode est plus efficace, plus simple qu'aucune de celles qu'on a pratiquées jusqu'à ce jour ; si l'on observe, en outre, qu'elle prévient quantité d'abus dans le service, & qu'elle peut être pratiquée à bord des vaisseaux, on trouvera qu'il existe de puissans motifs pour la protéger.

Apperçu de l'économie qu'on peut établir dans le traitement des vénériens parmi les troupes attachées au service de terre.

Le prix des journées est de vingt sols dans les hôpitaux de terre, ci . . . 1 l. f. d.

La paie moyenne de chaque bas-officier, soldat, cavalier ou dragon, est

de 7 sols 4 deniers par jour, ci l. 7 f. 4 d.

Il en coûte donc pour chaque homme, en frais d'hôpital, 12 sols 8 deniers par jour, ci 12 8

Le traitement par ma méthode n'étant que de 2 sols 8 deniers par jour 2 8

Il reste donc pour chaque malade un bénéfice de 10 sols par jour 10

Pour offrir un état des vénériens dans toutes les troupes de terre, nous nous sommes fixés sur les trois régimens qui se trouvoient en garnison à Brest, au mois d'août dernier 1787, & qui s'y trouvent encore aujourd'hui premier du mois de février 1788.

		Août.	Février.
Vénériens.	{	Anjou . . .	47 . . . 18
		Bresse . . .	37 . . . 40
		Beauce . . .	60 . . . 46
		144	140

En prenant le nombre moyen de ces deux totaux, les trois régimens composés chacun de 1156 hommes, donneront journellement 120 hommes aux hôpitaux.

D'après différens papiers publics, & notamment l'atlas ecclésiastique, l'armée de terre, au complet, déduction faite de MM. les officiers, est de 306455 hommes; ce qui doit fournir, d'après l'exemple que nous avons pris, 10560 malades, duquel nombre retranchant le sixième, il en reste 8947; ce qui, à raison de 10 sols d'économie par jour pour chaque malade, produit une somme de 4473 l. 10 f. par jour.

Et par année celle de . . 1632827 10

Cette somme, jointe à

celle de la marine, qui est
de 170800 l. f. par jour.

Donnera un total de . . 1803627 10

Mais, comme la marine
augmente de deux tiers ;
pendant la guerre, l'éco-
nomie sera alors de 2145227 10

Dans l'état actuel, l'armée de terre n'étant
qu'aux deux tiers de ce qu'elle devrait être au
complet, elle ne peut produire qu'une économie
de 1088531 l. 13 s. 4 d.

Ajoutant l'économie ac-
tuelle de la marine, qui est de 170800

Ainsi, l'économie générale
pour les troupes du royaume,
dont la méthode des gâteaux
offre la perspective, seroit par
année de 1259351 13 4

Elle mérite donc la peine que le gouvernement
s'occupe du plan que j'ai présenté, dont une ex-
périence de huit années assure la facilité de l'exé-
cution & la certitude du succès. Nous avons déjà
fait connoître une partie des abus auxquels les
établisssemens de santé proposés, peuvent remédier
dans la marine ; ils ne sont pas moins fréquens
dans les troupes de terre, & sur-tout quand il
s'agit de déplacer un malade de sa garnison, pour
lui faire chercher, souvent à cent lieues delà, un
hôpital où il puisse être admis.

4^o, *De la manière de traiter les vénériens à bord
des vaisseaux.*

Jusqu'à présent, on a beaucoup supposé de vices
à l'air de la mer ; on a prétendu qu'il contribuoit
à aggraver les maladies de ceux qui la parcourent ;

mais les expériences modernes ont, au contraire, prouvé que rien n'est plus sain que cet air (1), & l'on croit déjà assez généralement que, sans cette salubrité, les maladies seroient plus fréquentes & plus meurtrières.

Un article de l'ordonnance défend d'embarquer parmi les équipages les poitrinaires & les vénériens, parce que les officiers de santé qui avoient été consultés sur cet article, ne savoient probablement pas alors que les voyages de mer sont le remède de la première espèce de ces maladies, & qu'ils contribuent beaucoup à la guérison de la seconde.

Le succès des voyages de mer dans la guérison de différentes maladies, dit M. *Ingen Housz* (2), est accrédité à présent chez beaucoup de médecins notables, sur-tout dans la Grande-Bretagne. Le docteur *Glichrist*, médecin très-renommé en Ecosse, a publié, il y a plus de 12 ans, un ouvrage sur ce sujet, dans lequel, après avoir allégué ce qui y a rapport dans les auteurs anciens & modernes, il a détaillé un bon nombre d'observations des maladies dans lesquelles les voyages de mer avoient eu un succès très-remarquable. Il les a trouvés particulièrement efficaces dans les maladies de poitrine en général, & dans les *cachexies*.

« M. Joseph *Evart*, homme très-instruit, (avec

(1) Les gens de mer, dit M. *Ingen-Housz* (exp. & ob. sur divers objets de phys.) vivant dans un air plus pur que celui qu'on respire à terre, & qui, par conséquent, approche de la nature de l'air déphlogistiqué, s'en portent d'autant mieux & vivent aussi long-tems que ceux qui restent toujours à terre. Ils ont plus d'appétit, & leur digestion se faisant plus promptement, ils ont besoin de prendre plus de repas que lorsqu'ils vivent à terre.

(2) Page 322, ouvrage cité.

qui j'ai lié amitié pendant son séjour à Vienne en 1782) qui a connu particulièrement le docteur *Glichrist*, m'a communiqué plusieurs cas dans lesquels il a vu lui-même un succès étonnant de ses voyages. Je me contenterai d'en rapporter un dont il a été témoin oculaire. Il y a quelques années qu'il accompagna un de ses amis qui étoit malade, dans un voyage de Lisbonne par mer; il avoit tous les symptômes de la phthisie pulmonaire, maladie dont son père & tous ses frères étoient morts. Il en avoit ressenti les premières atteintes à l'âge de 17 à 18 ans. Il touffoit beaucoup & se plaignoit de douleurs à la poitrine; il évacuoit, des pòmons, beaucoup de matière qui avoit l'apparence d'être purulente. La maladie, en augmentant, l'exténuoit beaucoup & le rendoit fort débile. Des sueurs nocturnes colliquatives qui s'y joignirent à la fin, indiquoient un danger réel, & déterminèrent les médecins à lui conseiller un voyage à Lisbonne. M. *Evert* observa que ces symptômes alarmans diminuèrent dès le commencement du voyage qui fut long & orageux, & le quittèrent à la fin entièrement. Ses forces revinrent avec le retour de sa santé. Après avoir passé l'hiver à Lisbonne, il entreprit un voyage & retourna, par mer, en Angleterre très-vigoureux. Il a depuis joui, jusqu'à présent, (déc. 1782.) d'une santé parfaite ».

« Les médecins de la Grande-Bretagne ont, depuis long-temps, été dans l'usage d'envoyer à Lisbonne ou à l'isle de Madère, les malades attaqués de phthisie, cachexie & plusieurs autres maladies rebelles, dans la supposition que l'air de cet endroit, réputé fort salubre, rétablirait leur santé. M. *Evert* ayant observé que ceux-là se rétablissoient seulement, qu'ils avoient déjà trouvé un changement

notable, en mieux, pendant le voyage, est dans l'opinion que les guérisons obtenues par ces voyages, ne sont pas dues à la bonté du climat de ces pays; mais principalement, pour ne pas dire entièrement, aux voyages de mer même. Je pense que ceux qui sont au fait des expériences *eudiométriques* seront d'opinion avec moi, après la lecture de ce mémoire, que ce n'est nullement le mouvement du vaisseau, comme quelques-uns le croient; mais la pureté de l'air de la mer, à qui on doit attribuer la cause de ces guérisons ».

Les expériences *eudiométriques* que nous avons faites à Brest, & que nous rapporterons dans un autre article, prouvent véritablement que l'air des côtes est plus sain que celui de l'intérieur des terres, toutes choses égales d'ailleurs. La méthode du traitement à bord des vaisseaux, ne diffère point de celle que nous avons déjà expliquée; cependant, je crois qu'il est avantageux de faire prendre tous les soirs aux malades deux verres de limonade, ou simplement d'oxicrat, n°. XIX. On doit s'attacher à les faire souvent monter sur le pont, afin d'y respirer un bon air qui leur est très-nécessaire pendant l'usage des remèdes, tant pour en favoriser l'effet sur la constitution que sur la maladie.

L'expérience de ce traitement à bord des vaisseaux a été faite il y a plusieurs années, & a eu tout le succès que j'en espérois. On en voit la preuve dans le certificat du procès-verbal du 15 novembre 1783, où il est dit: « Nous croyons devoir observer que ce remède embarqué sur plusieurs vaisseaux pour traiter les malades à la mer, a exigé des précautions pour le conserver; & que si on négligeoit de les placer dans des endroits très-secs, ou dans des étuves pratiquées sur les

vaisseaux en avant des fours, il seroit à craindre qu'il ne s'altérât au point de n'être d'aucune utilité.

Dans un autre certificat signé *Billau*, chirurgien-major, & remis à *M. de Beaupreau*, intendant de la marine audit port, le 5 janvier 1786, & par conséquent 13 jours avant le commencement du quatrième essai, ce chirurgien dit : « Suivant le rapport des chirurgiens qui en ont emporté à la mer, & que j'ai été moi-même à portée d'observer, ces gâteaux ont été en général d'un bon effet dans les maladies récentes, & particulièrement sur les gonorrhées ».

En traitant les malades à bord, on prévientra les plus grands abus, comme celui de laisser beaucoup de monde aux hôpitaux des colonies, dans les différens relâches, & d'empêcher qu'un matelot n'élude son armement, en allant exprès contracter du mal pour avoir la faculté d'entrer à l'hôpital, ou en excitant, par divers ingrédiens, une inflammation ou des ulcères sur la verge, ainsi que nous l'avons fait observer à l'article de phimosi, & dont la ressemblance avec les symptômes, qui proviennent du mal vénérien, est propre à tromper le plus habile.

5°. *Moyens simples & peu coûteux de diminuer le nombre des vénériens parmi le peuple, les soldats & les gens de mer.*

Le gouvernement a pressenti depuis long-temps que le moyen le plus simple de diminuer le nombre des vénériens, étoit de faire traiter les femmes qui en sont atteintes & qui le disséminent.

Une

Une seule fille publique, dans une garnison, suffit pour infecter un nombre suffisant de soldats pour remplir un hôpital. Les filles affichées ou prises en faute, sont enlevées & mises dans des maisons de force où on les traite; mais en supposant que ces captures fussent assez générales pour les comprendre toutes, cela ne tariroit pas encore la source du mal, parce que les domestiques, les filles d'artisans & souvent les femmes, contribuent sans doute plus à sa propagation que les premières. Au surplus, un parti plus sage & plus humain, ne peut que convenir aux vues bienfaisantes du gouvernement.

Qu'on établisse donc dans chaque ville de garnison & autres, un ou plusieurs bureaux de charité pour les gâteaux anti-vénériens, sous la direction d'un chirurgien payé par le gouvernement, à qui toutes ces femmes puissent s'adresser pour en recevoir des soins; ce qu'elles feront sans répugnance, quand elles auront été informées par la publicité de ces établissemens, qu'elles seront bien soignées & sans frais; qu'elles ne seront ni punies ni divulguées, & qu'enfin elles trouveront dans cet acte d'humanité, tout ce qu'elles pourroient trouver chez un chirurgien vers qui la confiance les auroit portées; mais nous irons plus loin, nous supposérons qu'elles ne se présentent point de leur propre gré & volonté; n'existe-t-il aucun moyen de les y obliger sans scandale? Je pense qu'on pourroit faire désigner à chaque soldat malade qui se présenteroit, la personne qui lui auroit donné du mal, que le chirurgien préposé inscriroit sur un registre. Alors, si au bout de huit jours, la personne ne se présente pas pour être traitée, le chirurgien la feroit prévenir se-

crétement, en lui notifiant que, faute par elle de se présenter dans quarante-huit heures, elle sera dénoncée à la police, & enlevée pour être enfermée pendant un an dans une maison de force.

La sûreté & le succès de ces établissemens dépendroient de la probité, des bonnes mœurs, des connoissances & du zèle des chirurgiens qui en seroient chargés.

Il y a par année à Brest environ douze cens matelots, soldats, ouvriers du port, qui sont infectés, & cela peut-être par trente ou quarante femmes; lorsque plusieurs malades qu'elles auroient infectés se réuniroient pour désigner telles ou telles femmes, il est clair qu'on parviendrait bientôt à les reconnoître, & si l'on ne pouvoit les guérir toutes, à raison du libertinage auquel elles sont habituées, du moins parviendrait-on à en guérir le plus grand nombre. Cette dépense seroit assurément d'une petite conséquence; mais, fût-elle plus considérable, le gouvernement en seroit bien dédommagé par la diminution des malades, qui produiroit nécessairement une très-grande économie.

On doit, en quelque sorte, considérer comme un malheur & un scandale nécessaire, celui de tolérer les filles publiques dans les garnisons & autres villes du royaume; d'après cela, je ne vois point qu'il y ait aucune sorte de considération qui puisse arrêter la bienfaisance du gouvernement à leur égard.

La méthode des gâteaux étant simple & facile, n'exigeant ni régime particulier, ni préparation, ni privation, ni accessoires quelconques dans les cas ordinaires; elle offre la perspective de remplir complètement le projet que nous présentons,

& nous osons espérer que les ames bienfaisantes qui entrevoient tout le bien que de pareils établissemens pourroient procurer, réuniront leur voix à la mienne pour représenter au gouvernement, déjà ému de compassion pour cette classe indigente & malheureuse des sujets de l'état, combien il est d'un intérêt général de porter à ces maux le remède le plus prompt.

Le roi fait distribuer dans toutes les généralités du royaume, des remèdes pour les pauvres, & MM. les intendans les répandent aux malheureux, par la voie de quelques commissaires qu'ils ont choisis dans les divers lieux de leur généralité; pourquoi n'en feroit-on pas autant des remèdes propres à combattre des maux d'autant plus honteux, perfides & destructeurs, que ceux qui en sont atteints sont dans la nécessité de les cacher à tous ceux qui les environnent, & sur-tout les indigens à qui on les pardonne moins qu'à tout autre.

Le succès de ces établissemens étoit jadis arrêté par l'appareil fastueux de ce traitement, & par la divulgation qui en étoit inséparable; mais aujourd'hui je le présente dans une telle position, que tous les obstacles se trouvent entièrement levés; il ne s'agit que de trouver l'homme de l'art qui possède les qualités nécessaires pour le faire fructifier. Qu'on donne à ce chirurgien une uniforme qui le distingue & qui l'affiche; qu'on lui donne des appointemens capables de le faire subsister décemment, sans autre travail; qu'on l'oblige, d'ailleurs, à produire tous les ans; au ministre de la grande police du royaume, l'état des malades qu'il aura traités, visé du premier magistrat du lieu, on sera sûr alors que son zèle le poussera jusqu'à chercher, parmi la foule, les malheureuses

qui auront besoin de ses soins, & à les tirer de l'indifférence dans laquelle elles auroient pu vivre sur leur état (1). Croit-on que ces établissemens se borneroient seulement à prévenir la dissémination de la maladie ? On ne peut convenir de ce fait sans admettre la certitude d'une très-grande économie ; car ce dernier cas est une conséquence inséparable du premier.

Il n'est pas d'honnêtes citoyens pour qui mes réflexions puissent être indifférentes. Quel est effectivement le père de famille qui ne doive craindre de voir, d'un moment à l'autre, ses enfans infectés de ce mal honteux. L'écueil est aujourd'hui d'autant plus grand pour la jeunesse, qu'elle est précoce dans ses désordres par la mauvaise éducation qu'elle reçoit, par l'exemple qu'on lui donne, & par tous les objets dont on l'environne pour hâter, en quelque sorte, son accroissement & le développement de ses passions. Nous traitons aujourd'hui les enfans de même qu'un jardinier traite un arbre dont il veut avoir le fruit

(1) On pourroit donner ces places pour retraite, à des chirurgiens-majors attachés au service de terre ou de mer ; de cette manière, elles seroient moins onéreuses, & l'on seroit assuré de trouver généralement des hommes propres à la chose, par l'expérience particulière qu'ils ont du traitement de la maladie dont nous nous occupons. On pourroit même alors donner les retraites plus à bonne heure qu'on ne fait, & sur-tout dans la marine où le service des vaisseaux exige un homme agile & d'une fanté robuste. L'émulation en seroit d'autant plus augmentée, que l'avancement en seroit sûr & rapide ; on auroit de meilleurs sujets, parce qu'en ne donnant les premiers grades qu'au concours, on laisseroit toujours dans des grades subalternes, ceux qui ne se montreroient pas suffisamment instruits. Enfin, cela réduiroit à moitié la dépense du service des établissemens que je propose.

avant la faison ; nous sommes pressés de jouir des productions de leur esprit , & nous en faisons des docteurs , avant qu'ils aient acquis les facultés convenables pour être doctes. Qu'arrive-t-il de cela ? Un jeune homme qui croit avoir à quatorze ans ce qu'on ne peut avoir qu'à quarante , se lance avec hardiesse dans la carrière du monde ; il ne craint point de se livrer à ses passions. Mais qu'il soit accueilli , dès son début , par la maladie dont nous parlons ; alors le remède & le mal , en attaquant son physique , influenceront nécessairement sur son moral ; & sa mémoire , privilège heureux de son adolescence , s'évanouira pour toujours , comme le coloris de ses joues. Diminuons lui donc les embûches , puisque nous ne pouvons nous flatter de diminuer ses passions.

C H A P I T R E I I I .

S E C T I O N I .

De la confection des gâteaux.

AVANT de décrire les manipulations convenables à la composition des gâteaux , nous allons indiquer les ustensiles nécessaires à cet effet.

1°. Une petite *mai* de marbre , ou un grand mortier de même matière. Voyez *fig. 1 & 2.*

2°. Un petit mortier de marbre noir ou de verre , avec le pilon de la même matière. Voyez *fig. 3.*

3°. Une mesure en fer-blanc , contenant juste une livre d'eau. Voyez *fig. 4.*

4°. Un entonnoir de verre ficelé. Voyez *fig. 5.*

5°. Plusieurs bouteilles de pinte, &, par préférence, de verre blanc.

6°. Deux rouleaux de buis de dix-huit pouces de long, & d'un pouce & demi de diamètre. *Fig. 6.*

7°. Quatre emporte-pièces en acier, de cinq pouces & demi de haut, dont le bord inférieur du moule fera tranchant, & aura cinq lignes de diamètre, & le bord supérieur fera obtus, & aura six lignes de diamètre. *Voyez fig. 7.*

Indépendamment de ces objets, il faut une table de trois pieds en carré très-solide, une autre de huit pieds de long sur quatre pieds de large, plusieurs tablettes de douze pouces de large, fixées dans le mur, & de telle longueur que le local permettra de les établir. Il convient même d'avoir un petit four & tous les objets qui y sont relatifs. On peut bien faire cuire les gâteaux à ceux des pâtisseries & même des boulangers, après que le pain en est ôté; mais cela n'est pas aussi commode: d'ailleurs, si on les confie pour la cuisson, on court les risques qu'ils ne soient pas assez cuits, ou qu'ils soient brûlés.

Formule des gâteaux toniques mercuriels.

℞. Sel régalien mercuriel (1) . . ʒ. ij.
Eau bouillante de fontaine,
ou de rivière bien clarifiée . . ℥. j.

Diffolvez le sel petit à petit dans un mortier de verre ou de marbre, en y versant l'eau à plusieurs reprises, & à mesure qu'elle le dissout, on la transfère dans une bouteille.

(1) Voyez le T. I, où j'ai donné la manière de préparer ce sel.

Ensuite

℥. Alun de roche ʒ. iij f.

Dissolvez-le dans autant d'eau; mêlez ces deux solutions ensemble dans la même bouteille, & ajoutez miel commun ʒ. ij.

On agite la bouteille; on la place sur des tablettes dans un lieu chaud, où on doit la laisser un mois en hiver, & quinze jours en été, avant que la solution puisse être bonne à employer. Pendant ce tems, il faut que la bouteille soit débouchée, afin que la liqueur puisse fermenter plus aisément, & sans exposer la bouteille à être cassée par le dégagement de l'air.

Pour être exact dans la fabrication de la pâte, & afin de la mieux pétrir, il ne faut prendre, à la fois, que la moitié de la solution, c'est-à-dire, une livre & une once; puisque les deux solutions réunies avec le miel, donnent deux livres & deux onces; on agite la solution en secouant la bouteille, après l'avoir partagée, soit en la pesant, ou en la mesurant. On la verse dans un grand mortier de marbre, ou une petite *mai*; alors on y projette environ deux onces de farine, qu'on délaie avec une grande cueillère de bois; & quand elle est bien délayée, on y ajoute deux onces de bonne cassonnade: ensuite on met de la farine, petit à petit, avec une main, tandis que de l'autre on remue la pâte avec la cuillère, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une certaine consistance, alors on abandonne la cuillère, & l'on se sert des deux mains pour la pétrir; l'on y ajoute la quantité de farine nécessaire pour la rendre au point convenable. La farine de minot est trop fine, il faut qu'elle soit d'une

moyenne qualité ; il en faut deux livres & demie pour chaque livre d'eau.

Quand on a bien pétri la pâte dans la *mai* ou le mortier , il faut la repasser sur une table solide , afin de la rendre aussi dure qu'il est convenable qu'elle le soit , pour pouvoir l'étendre en forme de plateau de 8 à 10 lignes d'épaisseur au plus ; ce qu'on opère aisément , en la travaillant avec le rouleau de *buis* , à la manière dont les pâtisseries travaillent leur pâte ; quand cette pâte est réduite à la forme & à l'épaisseur que nous venons d'indiquer , on la découpe avec l'emporte-pièce qui forme le moule des gâteaux.

Lorsque la pâte est découpée , on repétrit les rognures entre les mains , & on en fait un petit plateau de même épaisseur que le premier , & on le découpe de même ; ensuite on étend sur une table des feuilles de papier d'office , sur lesquelles on range les gâteaux , ainsi qu'il est représenté dans la *pl. fig. 8* ; mais pour qu'ils s'y adhèrent , on mouille la surface qui doit être posée dessus , avec une eau rendue collante par l'addition d'un peu de farine.

Les gâteaux qu'on se propose de faire cuire , étant ainsi disposés , on doit les mettre au four sans délai : car si on les laisse fermenter la pâte se lève , & ensuite tous les gâteaux se brisent en cuisant , au point qu'il est impossible d'en arracher un entier de dessus le papier. Il faut donc que le four se trouve prêt ; alors , pour lever les feuilles de dessus la table , on les roule doucement , & on les déroule en les posant ; sans cette précaution on s'exposeroit à déchirer toutes les feuilles.

Quant au degré de chaleur nécessaire pour la cuisson , l'expérience aura bientôt appris quel est

celui convenable. J'ai eu un domestique , qui s'étoit si bien mis au fait de cela , qu'en mettant sa main dans la bouche du four , il connoissoit quand il étoit assez chaud. Alors il se dépêchoit d'enfourner les gâteaux , & les laissoit un quart-d'heure dans le four , la porte en étant fermée & chauffée par la braise.

Il ne faut pas que les gâteaux soient trop cuits , il vaudroit beaucoup mieux qu'ils manquassent par la qualité contraire ; le degré de chaleur néanmoins , doit être tel qu'ils doivent , en quelque sorte , en être saisis pour qu'ils prennent aussitôt une croûte , & qu'ils se desèchent promptement. Les fours des boulangers sont ordinairement propres à la cuisson des gâteaux , immédiatement après que le pain en est ôté.

Si par négligence , ou autrement , on avoit laissé brûler les gâteaux , & qu'en les cassant avec les dents on trouvât que le dedans fût noir , il faudroit les rejeter ; la couleur extérieure des gâteaux doit être un peu dorée , & le dedans blanc , à peu de chose près de la couleur de la pâte.

Le bloc de pâte résultant d'une livre & une once d'eau , & de deux livres & demie de farine , doit produire environ deux cent quarante gâteaux ; il ne faut jamais faire de blocs de pâte plus considérables , ils seroient difficiles à travailler , & l'on s'exposeroit à ce qu'ils fussent mal préparés.



SECTION II.

Raisons qui ont déterminé l'auteur à la composition des gâteaux toniques.

Proposer du mercure pour le traitement de la vérole, n'étoit pas une grande merveille en médecine; mais le proposer sous cette forme où il jouit de tous les avantages de sa spécificité, sans avoir aucun des inconvéniens dont on l'avoit toujours cru susceptible, c'est un de ces avantages dont la pratique de l'art ne se glorifie pas souvent.

On ne sçavoit calculer efficacement les effets d'un remède *à priori*; il faut les avoir vus plusieurs fois pour juger de quoi il peut être capable. On sçavoit de science certaine que le mercure guérissoit la vérole sous toutes les formes possibles; on avoit vu que sous telle forme il déterminoit tel genre d'accidens, & tel autre sous telle autre forme; mais on ne savoit en vertu de quelle action il guérissoit, ni comment telle ou telle forme provoquoit les accidens divers dont on le voyoit susceptible.

Ce fut dans ces ténèbres profondes que je dirigeai mes recherches, avant d'entreprendre la composition des gâteaux toniques; dès que je crus avoir dissipé les nuages qui obscurcissoient la vérité, je tentai plusieurs essais qui furent heureux, & en partant de mon principe, que *l'état du mercure où il se trouve réduit à sa plus grande expansion, est celui de sa plus grande spécificité*; je parvins successivement à mener ma méthode au point où elle se trouve aujourd'hui; ce qui a été néanmoins l'ouvrage de dix années, parce que les

circonstances ne m'ont pas toujours été favorables , & qu'avant de la proposer au Gouvernement , j'ai voulu m'assurer qu'elle fût propre à remplir complètement mon objet. Depuis huit années les preuves de son efficacité & de sa simplicité ont été mises en évidence. Le sel mercuriel que j'emploie est le plus soluble de tous les sels de ce genre & le moins malfaisant ; néanmoins il s'en faut qu'étant donné en pilules ou en solution il soit aussi efficace & aussi benin que lorsqu'il est donné , combiné avec la pâte & sous la forme des gâteaux. Je l'ai aussi mêlé avec la graisse , & j'en ai fait froter les malades ; mais ils ont la plupart éprouvé la salivation , malgré qu'il n'y eût que vingt grains de sel par once de graisse.

Le mercure contenu dans les gâteaux s'y trouve dans l'état de la plus grande expansion , parce que la chaleur qu'on emploie pour les cuire le divise à l'infini & le fixe en quelque sorte dans la pâte , dans le même état d'expensibilité où il se trouve réduit lorsqu'il est sous la forme de vapeurs , comme lorsqu'il est volatilisé par le feu ; il se volatiliserait de même par l'effet de la chaleur du four sans la pâte à laquelle il se trouve uni , & qui le retient en se cuisant.

Le plus précieux des avantages des gâteaux est donc celui d'avoir la propriété de tenir le mercure dans l'état d'expansion le plus parfait : car il paroît juste de croire qu'il y est aussi divisé que s'il étoit réduit en vapeur. Je ne saurois trop répéter que la vertu spécifique du mercure contre le mal vénérien , est en raison directe de son expansion & en raison inverse de sa fixité ou concentration ; cette vérité ne peut être trop sentie. Nous avons déjà fait observer qu'une assez forte

dose de mercure coulant ne produisoit que peu ou point d'effet, & que ce n'étoit qu'à mesure qu'il se trouvoit divisé & qu'il présentoit un plus grand nombre de surface à nos humeurs qu'il avoit de l'action sur elles. Or : comme cet effet est géométriquement démontré par l'observation, comme le grand état de division du mercure dans les gâteaux n'est pas moins certain ; nous croyons que notre proposition ne peut rien avoir de problématique, parce que les effets de tout ce qui peut y être relatif se rapportent absolument à des choses connues.

Ce seroit, sans doute, un grand point que d'avoir pu donner au mercure une telle forme de division où il peut jouir de tous les privilèges de sa spécificité, & en vertu de laquelle on puisse le porter dans les humeurs à des doses constantes & connues, & prévenir encore tous les accidens dont il est plus ou moins susceptible dans tous les autres cas ; mais on doit également considérer comme un avantage rare la faculté qu'il procure de pouvoir l'administrer de la manière la plus simple, la plus aisée & la plus secrète, faculté qu'on ne sauroit nullement lui contester, parce qu'il ne s'agit que de manger un gâteau, qu'on peut porter dans sa poche, & prendre, par conséquent avec aisance dans tous les lieux où les affaires peuvent conduire un malade. L'avantage de la spécificité & de la bénignité du remède, devoit être accompagné de celui de sa simplicité, pour qu'il n'y eût point de cause qui pût s'opposer à ce qu'un malade en fît un usage soutenu ; c'est pour cela que ma méthode n'exige d'autre soin que celui d'observer la sobriété, & d'exercer le corps suivant la coutume qu'on peut en avoir en santé. Toutes les difficultés qui portoient obsta-

cle au succès dans les autres méthodes, se trouvent, par cela seul, absolument levées.

C'est donc pour faire passer le mercure sous la forme la plus avantageuse à sa spécificité que je le combine avec la pâte & que j'en forme des gâteaux ; mais en remplissant cette condition importante, j'ai été conduit naturellement à tous les privilèges qui peuvent concourir à la perfection d'une méthode.

On desirera peut-être de savoir quelles sont les raisons qui m'ont déterminé à combiner le mercure avec un autre sel, elles sont spécieuses ; mais je suis bien éloigné de croire qu'elles ont le même degré d'évidence que celles que j'ai avancées à l'égard du mercure ; sur cela il faut s'en rapporter entièrement à l'expérience qui prouve que cette combinaison est heureuse & efficace.

Je joins la dissolution du sel vitriolique avec celle du sel mercuriel, pour dégager le mercure de tout l'acide marin qu'il peut contenir, lequel acide a infiniment plus d'affinité avec la terre argilleuse ; comme, de son côté, l'acide vitriolique a aussi plus d'affinité avec le mercure. Il résulte, peut-être, de ce nouveau composé des propriétés particulières ; mais on ne remarque pas moins dans ces gâteaux les vertus fondantes, toniques & apéritives qui désignent l'action du mercure d'une part & celle du sel alumineux de l'autre.

Les toniques apéritifs combinés avec le mercure, ont un effet très-avantageux dans le traitement des maladies vénériennes, & notamment de la gonorrhée. Les malades affectés du scorbut, dont les solides sont ordinairement très-relâchés, ceux qui sont atteints d'ictère, d'anasarque, &c.

même d'*hydropisie*, en éprouvent d'excellens effets (1); non-seulement cette combinaison s'oppose à l'action du mercure sur la bouche, mais encore à celle qu'il exerce souvent sur la poitrine; l'estomac & les intestins; la seule sécrétion qu'il augmente, c'est celle des urines.

CHAPITRE IV.

De l'air des hôpitaux comparé à celui de l'atmosphère.

DEPUIS quelques années, la doctrine de l'air a excité l'attention des savans, des chymistes, des physiciens, & plusieurs sociétés ont proposé des questions qui y sont relatives; celle de médecine de Paris proposa, en 1784 & 1785, de déterminer quels avantages la médecine peut espérer des découvertes modernes sur l'art de reconnoître la pureté de l'air par les différens eudiomètres.

Les auteurs des deux mémoires couronnés, dont un a remporté le prix & l'autre l'accessit, prouvent, dit-on (2) également, que l'eudio-

(1) M. *Cremoux*, premier médecin de Madame la Comtesse d'Artois, a guéri, par les gâteaux, à l'hôpital militaire de Saint-Denis, un soldat atteint du mal vénérien bien caractérisé, & d'une *hydropisie* universelle. Il a remis cette observation intéressante au bureau des hôpitaux de la guerre; mais, comme elle peut devenir essentielle pour l'humanité, il faut espérer que cet habile & respectable médecin voudra bien lui donner, maintenant, par la voie des journaux, la publicité qu'elle mérite.

(2) Annonce des prix distribués par la société royale de médecine, le 28 août 1787.

métrie , telle qu'elle est entre les mains des modernes , donne des résultats très-utiles dans la théorie des phénomènes de la respiration , considérée sous des rapports physiologiques , mais qu'elle ne fournit pas des moyens qui puissent être immédiatement appliqués à la médecine pratique , c'est-à-dire aux diverses altérations de l'air qui accompagnent ou produisent la maladie.

L'opinion des deux auteurs me paroît un peu hasardée , en disant que l'endiométrie ne peut pas être avantageuse à la médecine pratique : car , par la raison qu'elle donne la connoissance du degré de la pureté de l'air , l'évaluation qu'on en peut faire dans quelques cas particuliers peut être , à mon avis , de la plus grande conséquence pour l'art de guérir , & je crois pouvoir en fournir la preuve.

Depuis le premier Septembre 1787 , jusqu'à la fin de Novembre , j'ai comparé l'air de la salle des vénériens de l'hôpital de la marine de Brest avec celui de l'atmosphère ; je l'ai pris à trois époques différentes , savoir , à la visite du matin , à celle du soir , & à trois heures après minuit.

Tous mes essais ont été faits avec l'air nitreux , dans l'eudiomètre de M. l'abbé *Fontana* , & avec toutes précautions nécessaires , comme de faire l'air nitreux chaque jour , ce qui est très-essentiel : car , à mesure qu'il vieillit , il s'altère quoiqu'il soit bien bouché , & ne donne plus , avec le même air , les mêmes résultats. J'ai tiré l'air nitreux du sucre & de l'acide nitreux. J'ai toujours observé les mêmes proportions de ces deux ingrédients , ainsi que le même acide , le même sucre & le même degré de chaleur ; je n'ai jamais retiré que la même mesure d'air.

Enfin , j'ai employé tous les moyens convenables pour avoir , tous les jours , un air nitreux de la même force , dans les vues d'établir une chaîne de comparaisons entre tous les essais que j'en présente.

L'eudiomètre de M. *Fontana* , dont je me suis servi , est de quinze pouces cinq lignes de long sur sept lignes de diamètre ; il est divisé en cinq parties , dont chacune a la longueur de son échelle mouvante , qui est composée de cent subdivisions ou degrés.

Soit que l'air nitreux absorbe l'air atmosphérique , ou celui-ci l'air nitreux , il n'en est pas moins vrai que du mélange de ces deux airs il en résulte une absorption plus ou moins grande , selon que l'air atmosphérique est plus ou moins pur.

Les physiciens n'ont pas tous adopté la même manière d'essayer les airs , par l'eudiomètre de M. *Fontana* , M. *Ingen-housz* ne fait passer que deux mesures d'air dans le tube eudiométrique , dont un d'air nitreux & un d'air atmosphérique. M. *Fontana* en fait passer cinq ; savoir , trois d'air nitreux deux d'air atmosphérique. Quant à moi , après avoir cherché quelle étoit la manière qui donnoit des résultats plus uniformes , j'ai trouvé qu'en ne mettant qu'une mesure d'air atmosphérique sur trois mesures d'air nitreux , les essais étoient plus exacts , en ce que la saturation mutuelle des airs étoit plus parfaite ; c'est , par conséquent , la méthode à laquelle j'ai cru devoir donner la préférence pour ceux que j'ai faits pendant les trois mois de mes observations.

Comme il est prouvé que la température de l'atmosphère change toujours plus ou moins les qualités de l'air , je me suis attaché à observer
ses

ses variétés pendant tout le tems de mes expériences ainsi que l'état du ciel. J'ai observé que lorsque le tems étoit au beau & la température à quatorze degrés & au-dessus du thermomètre de *Réaumur*, l'expérience de l'air athmosphérique me donnoit une absorption de 32 à 36 degrés.

Dans les rapports suivans :

<i>Air</i> athmosphérique de	52 à 56
<i>Air</i> de la salle des vénériens, à trois heures du matin . . .	42 à 50
<i>Id.</i> pris avant la visite du matin . .	49 à 53
<i>Id.</i> pris à ma visite du soir . . .	43 à 49

Par un tems de pluie, la température de dix à douze degrés du même thermomètre.

<i>Air</i> athmosphérique de	60 à 66
<i>Air</i> de la salle des vénériens, pris à trois heures du matin . .	47 à 50
<i>Id.</i> avant la visite du matin . . .	58 à 62
<i>Id.</i> à la visite du soir	57 à 63

Par un tems froid & sec, la température depuis zéro jusqu'à neuf degrés.

<i>Air</i> athmosphérique de	56 à 62
<i>Air</i> de la salle des vénériens, pris à trois heures du matin . .	48 à 54
<i>Id.</i> avant la visite du matin . . .	55 à 60
<i>Id.</i> à la visite du soir	54 à 60

D'après ce relevé, il paroît prouvé que l'état de la plus grande pureté de l'air de l'athmosphère, existe par un tems humide & tempéré; qu'il est moins pur quand le tems est chaud & sec, & que le terme de sa moyenne qualité est par un tems froid & sec.

L'altération qu'il a éprouvée par la respiration des malades renfermés dans la salle , ainsi que par d'autres émanations , a toujours été plus forte pendant la nuit , où toutes les croisées & toutes les portes se trouvoient fermées ; elle l'a été beaucoup moins à la visite du matin , parce que le courant d'air étant établi , le méphétisme s'est dissipé ; mais elle a été plus forte à la visite du soir , parce que les croisées étoient ordinairement fermées à cette heure , & que , d'ailleurs , les fonctions des corps ayant plus d'énergie pendant le jour , la transpiration doit en être plus considérable.

Le 7 octobre , à ma visite du soir , je trouvai une différence de vingt-cinq degrés entre l'air de l'atmosphère & celui de la salle ; le tems étoit beau & le thermomètre à douze degrés. Le lendemain , quatre malades , atteints de bubons ulcérés , furent attaqués de la fièvre , & la gangrène se manifesta aux ulcères. Une chose que je n'ai pu définir , c'est qu'ayant examiné l'air qu'ils avoient respiré , je le trouvai de dix degrés plus pur que celui de la salle ; il s'étoit donc purifié en parcourant leurs poumons. Cette expérience , que j'ai répétée plusieurs fois , m'a toujours donné le même résultat , quand il y a eu une grande différence entre la pureté de l'air de la salle & celui de l'atmosphère ; mais lorsque la différence n'a pas été très-sensible , l'air de la salle a été au même niveau , ou moins gâté.

Quant à l'influence de l'air de la salle sur les malades qui s'y trouvoient renfermés pendant le tems de mes expériences , j'ai observé que plus il étoit gâté , & plus ceux qui étoient atteints d'ulcères s'en trouvoient affectés. Pour

quiconque a l'expérience de la chirurgie , & surtout des maladies vénériennes , les ulcères font une espèce de thermomètre où il juge ce qui se passe dans la constitution.

L'homme expérimenté n'a pas besoin de tâter le pouls à un malade qui a un ulcère pour savoir s'il a la fièvre ; il le juge aisément à l'aspect de l'ulcère , à l'odeur qui s'en exhale , à la couleur du pus ; non-seulement il juge si elle existe dans le moment actuel , mais encore si elle a existé dans l'intervalle d'une visite à l'autre. C'est par ce tact de l'expérience qu'on connoît aussi lorsque les malades s'écartent du régime qui leur est prescrit.

D'après ces faits , qu'on peut aisément vérifier dans divers hôpitaux , on ne peut méconnoître les grands avantages de l'eudiométrie dans la pratique de la médecine , & notamment des maladies vénériennes , à l'égard desquelles l'influence de l'air est d'autant plus funeste , quand il est mauvais , que le séjour d'un vénérien dans un hôpital est toujours assez long , pour qu'un air constamment gâté puisse affecter la constitution , & faire dégénérer la maladie : je ne doute pas que si on eût examiné l'air de l'hôpital de terre à Toulon , toutes les fois qu'il y a eu de grandes mortalités parmi les vénériens , on n'eût découvert que le vice venoit de ce côté ; & quand on connoît la cause d'un désordre , a dit *Galien* , le remède s'en présente naturellement. J'ai observé qu'un vénérien qui restoit plus de trois mois à l'hôpital devenoit pâle & bouffi , que la fièvre le prenoit ; & que s'il avoit un ulcère quelconque , pour si petit qu'il fût , la gangrène s'y manifestoit.

On pourroit , en quelque sorte , calculer l'é-

poque à laquelle la vérole doit dégénérer chez un malade, en examinant de très-près les qualités de l'air qu'il respire. On fait que ceux qui ne bougent de leurs lits ; & qui sont, pour ainsi dire, stationnaires, sont plus promptement exposés à cette dégénérescence, non-seulement à cause de leur indolence, mais encore parce qu'ils se trouvent toujours environnés du même atmosphère, qu'ils attirent eux-mêmes.

L'air atmosphérique s'est toujours trouvé plus pur pendant le tems de pluie, & celui de la salle a suivi la même marche ; ce qui prouve que les vapeurs aqueuses ont la propriété de corriger les qualités de l'air, & d'où vient, sans doute, que les pays pluvieux, toutes choses égales d'ailleurs, sont plus sains que les pays secs. En basse Bretagne, les épidémies sont très-rares ; il est sans exemple qu'on en ait vu à Brest, où il pleut très-souvent, & dans toutes les saisons de l'année. Les malades de l'armée de M. *d'Orville*, dont on prétend que le nombre étoit de dix mille, ne donnèrent pas lieu au plus petit accès de fièvre parmi les particuliers de cette ville.

Le savant *Priestley* a observé depuis long-tems que les pluies purifient l'air, ainsi que les mers & grands amas d'eau, qui absorbent ou reçoivent les particules septiques de l'atmosphère.

Je dois encore observer, comme une cause de l'amélioration de l'air à Brest, le grand vent qui les accompagne presque toujours, ce qui ne peut être que très-avantageux au renouvellement de l'air. C'est à cette occasion que M. *Ingen-housz* dit avec enthousiasme : « que si nous pouvions tracer les causes finales du reste de ces

opérations de la nature qui nous sont encore inconnues, nous verrions peut-être que nos murmures, au sujet de tant de désordres apparens dans ce monde, & nous considérerions les maux partiels comme tendant au bien général du tout ; nous regarderions les grands ouragans comme des ventilateurs puissans par lesquels les exhalaisons nuisibles se divisent, sont portées loin de nous & ensevelies dans les abîmes des mers, tandis que l'air épuré de la mer nous est ainsi communiqué.»

D'après nos expériences eudiométriques, nous croyons donc pouvoir assurer que l'air des hôpitaux est toujours très-vicié ; que les vénériens en sont plus ou moins affectés, selon que la nature de leur constitution & de leurs symptômes les porte à cela ; que la vérole ne dégénéral guères que dans les hôpitaux, on n'en peut attribuer la cause qu'à l'influence de l'air gâté qui y règne, sur toute la constitution ; enfin qu'il n'y a d'autre moyen de remédier efficacement à cet inconvénient, que de traiter les malades hors des hôpitaux, puisque l'expérience que nous avons fournie de ce traitement à tous ceux qui ont voulu la voir, prouve qu'ils sont exempts des dangers qui les menacent dans la circonstance contraire, c'est-à-dire, quand ils se trouvent renfermés dans ces lieux empestés.

Quant à la conclusion que nous avons rapportée au sujet de deux mémoires couronnés par la société royale de médecine, nous pensons que le résumé que nous venons de tracer, peut laisser quelque doute sur l'opinion qu'elle établit : il faut espérer que des recherches ultérieures éclairciront cette importante matière, la plus digne,

fans doute, de fixer l'attention de tout bon praticien.

Nous concluons, d'après nos expériences eudiométriques, & les conséquences auxquelles elles nous ont conduit, que le meilleur moyen de corriger le mauvais air des hôpitaux est de tenir de l'eau en ébullition dans les salles, & en assez grande quantité, pour que l'atmosphère soit saturé de la vapeur qu'elle répand.

En hiver, on pourroit placer au milieu d'une salle un grand poêle à chaudière; de cette manière on rempliroit cet objet sans augmenter la dépense. En été, on pourroit prendre d'autres mesures, pour éviter une plus grande chaleur dans les salles, en y portant cette vapeur par le moyen de différens tuyaux, en les arrosant fréquemment, & en étendant des linges mouillés sur des cordeaux.



ÉPREUVES QUI ONT ÉTÉ FAITES A BREST ET A
TOULON, DE LA MÉTHODE DES GATEAUX.

*Premier essai fait à Toulon , par ordre du
ministre de la marine , en 1781.*

« Procès verbal de douze vénériens dénommés ci-après , qui ont été traités par M. *Bru* , maître en chirurgie de la ville de Montauban , que nous premier médecin & chirurgien de marine en ce port , avons suivis d'après l'ordre du ministre , communiqué par M. *Poffel* , commissaire des ports & arsenaux de la marine , ordonnateur de celui de Toulon.

S A V O I R :

« C. A. Soldat du Corps-Royal de la marine , atteint d'un ulcère au gozier & de condylomes à l'anus... trente-cinq jours de traitement.

» J. C. Atteint de deux bubons... deux mois de traitement.

» A. C. Atteint d'une gonorrhée & de douleurs.. cinquante jours de traitement.

» A. G. Atteint de deux bubons... quarante jours de traitement.

» A. S. Atteint de plusieurs chancres , de gonorrhée , de pustules & condylomes à l'anus , très-considérables.... soixante-trois jours de traitement.

» J. J. R. Atteint de deux bubons... quarante-sept jours de traitement.

» J. B. G. Atteint d'un bubon squirreux très-considérable.... soixante-deux jours de traitement.

» A. R. Atteint de beaucoup de chancres... quarante-un jours de traitement.

» J. F. A. Atteint de deux bubons & de chancres.... trente-six jours de traitement.

» J. V. Atteint de deux bubons.... soixante-cinq jours de traitement.

» A. P. Atteint de deux bubons.... quarante-huit jours de traitement.

» A. J. Atteint de chancres & d'un bubon.... quarante-deux jours de traitement».

« Nous premier médecin & chirurgien - major de la marine, soussignés, certifions que les douze malades vénériens, dénommés ci-dessus, ont été traités sans les déranger de leurs fonctions ordinaires, sans qu'ils ayent été soumis à aucune espèce de préparation ni de régime particulier, & que la disparition de leurs symptômes s'est faite dans un ordre réglé, sans que lesdits malades ayent éprouvé aucun mauvais effet du remède ».

A Toulon, ce 13 août 1781.

Signés BARBERET & VERGUIN.

« Nous commissaires des ports & arsenaux de la marine, préposé à la police & au détail des hôpitaux, certifions que les douze vénériens dénommés dans le susdit procès-verbal, n'ont point été traités dans les hôpitaux; en foi de quoi, nous avons signé le présent ».

A Toulon, ce 13 août 1781.

J.

*Deuxième essai fait à Brest, sur vingt malades,
en l'année 1782.*

« Procès-verbal de vingt vénériens, dénommés ci-après, choisi parmi les plus malades qui se font présentés dans l'intervalle d'un mois à l'hôpital de la marine de Brest, lesquels ont été traités par M. Bru, avec son remède, hors des hôpitaux, sans les déranger de leur fonctions ordinaires, & sans les soumettre à aucune préparation ni régime particulier.

S A V O I R :

« B. Atteint de condylomes.... quarante-deux jours de traitement.

» T. R. Atteint d'une gonorrhée & d'une corde considérable sur la surface antérieure de la verge.... soixante-trois jours de traitement.

» N. A. Atteint de condylomes & d'une galle ancienne (la galle n'a éprouvée aucun changement) trente-sept jours de traitement.

» F. B. Atteint de chancres & d'engorgement dans les glandes des aînes.... trente jours de traitement

» J. A. Atteint de condylomes, ragades à l'anus, & pustules aux bourses.... quarante-trois jours de traitement.

» B. A. Atteint de chancres, douleurs & gonorrhée.... vingt-neuf jours de traitement.

» F. C. Atteint de chancres & phimosis.... cinquante-un jours de traitement.

» J. P. G. Atteint de chancres, d'engorgement aux aînes & de gonorrhée.... soixante-sept jours de traitement.

» J. L. L. Atteint de chancres, de gonorrhée, du phimosis.... quarante jours de traitement.

» C. T. Atteint de chancres anciens.... trente-huit jours de traitement.

» L. F. Atteint d'un bubon, de chancres & du phimosis.... jours de traitement.

» L. R. Atteint d'un bubon, des chancres, du phimosis & de la gonorrhée.... un mois de traitement.

» E. M. Atteint du phimosis, des poireaux, de chancres & de la gonorrhée.... cinquante jours de traitement.

» P. N. Atteint d'un chancre considérable & du phimosis.... cinquante-deux jours de traitement.

» P. Atteint de poireaux & de chancres... trente-sept jours de traitement.

» J. P. Atteint d'un ulcère au périnée, & d'une crête considérable à l'anus.... soixante-sept jours de traitement.

» F. A. Atteint de chancres, de phimosis & d'engorgement dans les glandes des aînes, est entré à l'hôpital pour la fièvre, n'ayant plus que de légères excoriations qui ont disparu en peu de tems.

» J. T. C. Atteint de deux chancres considérables au prépuce, a contracté pendant le traitement, de nouveaux symptômes & a été guéri de tous en soixante jours de traitement.

» Nous soussignés, certifions que la méthode proposée par M. Bru, a eu un effet curatif dans les cas de maladies vénériennes ci-dessus, & dont quelques-unes étoient des plus graves; quelle a opéré les cures, le plus souvent dans l'espace de

deux mois, sans être accompagnées d'accidens d'aucun espèce, tels que la salivation, les coliques, le vomissement, le dévoiement ou la dissenterie, dont tous les malades ont été exempts; que loin de diminuer les forces, quelques-uns qui étoient dans un état de fièvre ou de scorbut au premier degré, ont éprouvé les meilleurs effets de l'action légèrement purgative du remède dans les premiers tems. A l'égard des malades que le service a forcé d'embarquer, & chez lesquels les symptômes paroissent n'être pas entièrement dissipés à cette époque, on ne peut que supposer leurs guérisons radicales, ainsi qu'il est énoncé à l'article des procès-verbaux (1).

» Nous estimons en conséquence, que le traitement proposé par M. Bru, peut être recommandé parmi les méthodes qui entraînent le moins d'accidens, & qu'on peut employer avec toute confiance, comme étant sûrement curatif. Tel est le jugement que nous portons, d'après l'examen des malades qui nous ont été représentés de huit jours en huit jours, conformément au journal du traitement, déposé au bureau de M. le commissaire de l'hôpital ».

« Nous ne dissimulerons cependant point que pour certifier qu'on n'a mis en usage aucun des moyens connus depuis long-tems, il seroit indispensable que nous fussions chargés de traiter nous-mêmes un certain nombre de malades, qui seroit déterminé par le conseil de la marine, & à l'égard

(1) Le malade de la cinquième observation est le seul dans ce cas; il ne lui restoit que de la rougeur à l'endroit des condylomes.

desquels nous ne suivrions d'autre méthode de traitement que celle de M. Bru ».

A Brest, le 19 juillet 17782.

Signés ELIE DE LA POTERIE, D. M.
M. BILLARD, Ch. major.
CLAUDE DURET, Ch. disséqueur.

« Nous commissaire des ports & arsenaux de la marine, préposé au détail des hôpitaux, certifions que les vénériens dénommés ci-dessus n'ont point été traités dans les hôpitaux, en foi de quoi nous avons signé le présent ».

A Brest, ce 19 juillet 1782.

Signé ST. PERNE-GOUREL.

Je ne rapporterai que les certificats des procès-verbaux des épreuves postérieures qui ont été envoyés à la cour, le nombre des malades étant trop considérable pour être cités nominativement.

Certificat du deuxième procès-verbal.

« Nous premier médecin & chirurgien-major de la marine, certifions que les *trois cens vingt-cinq malades* ci-dessus désignés, ont été parfaitement guéris, & sans accidens, par la méthode de M. Bru ».

Fait à Brest, le 1 juin 1783.

Signés LA POTERIE, D. M.
BILLARD, Ch. major.

Certificat du troisième procès-verbal.

« Nous premier médecin, chirurgien-major, & aide-major furnuméraire de la marine, certifions que les *quatre cens soixante-huit* hommes attaqués des maux vénériens désignés à leurs articles, ont été parfaitement guéris par l'usage des gâteaux anti-vénériens de M. Bru, & que les *quatre-vingt-quatre* qui restent, aujourd'hui, dans le traitement, promettent aussi le même succès. Nous croyons devoir observer que ce remède embarqué sur plusieurs vaisseaux, pour traiter les malades à la mer, a exigé des précautions pour le conserver, & que si on négligeoit de le placer dans des endroits très-secs, & dans les étuves pratiquées sur les vaisseaux en avant des fours, il seroit à craindre qu'il ne s'altérât, au point de n'être d'aucune utilité (1). Quant à la durée du traitement, elle est, à-peu-près, égale à l'ancienne méthode des frictions. Certifions, de plus, que depuis le commencement des épreuves, il n'est mort que trois hommes, dont la perte peut être attribuée à diverses maladies tout-à-fait étrangères à leur premier état. En foi de quoi nous avons signé le présent pour servir & valoir ce que de raison ».

A Brest, le 15 novembre 1783.

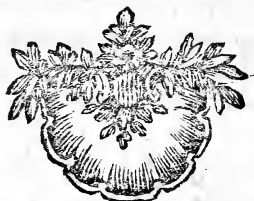
Signés LA POTTERIE, D. M.

BILLARD, Ch. major.

L. DE LA PORTE, aide-major furnuméraire.

(1) En les enfermant dans des flacons de verre, on les conservera autant de tems qu'on voudra.

Tous les procès verbaux que nous venons de rapporter ont été vu du conseil de marine, de MM. les intendans, & ils en ont reçu la sanction; ils sont tous déposés dans les bureaux de la marine à Versailles.



Formules indiquées dans cet Ouvrage.

N^o. I.

Cataplasme des gâteaux.

FAITES piler des gâteaux dans un mortier jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre grossière; ensuite vous les mettrez dans une terrine, avec une suffisante quantité d'eau, & les ferez bouillir jusqu'à consistance de cataplasme.

I I.

Lotion des gâteaux.

Prenez quatre onces de la poudre des gâteaux ci-dessus décrite; versez dessus trois livres d'eau bouillante; remuez le tout un instant, & laissez infuser douze heures, ensuite passez avec expression à travers un linge ferré; laissez reposer la liqueur, & versez-la dans un vase par inclination.

I I I.

Etoupade des gâteaux pour les fumigations.

Prenez une certaine quantité de la poudre des gâteaux; mêlez avec de l'étope de lin haché & un peu de miel pour lier le tout; laissez sécher pendant quelques jours: après quoi, on pourra s'en servir en fumigations; savoir, en fumant avec une pipe cette étoupade, pour les maladies de

la bouche & du poumon, & en la faisant brûler sur des charbons, pour les fistules de l'anüs, du vagin, les ulcères de la matrice, &c.

I V.

Cataplasme commun.

Faites bouillir de la mie de pain bis avec l'eau de fontaine, jusqu'à consistance de cataplasme; & avant de le retirer du feu, ajoutez une once d'extrait de saturne par livre de cataplasme.

V.

Emplâtre fondant.

Mélez par volume égal les emplâtres de Vigo, de Diabotanium & de Diachylum gommé, & formez un *sparadrap*, dont on coupera des emplâtres de grandeur convenable, à mesure qu'on les emploiera.

V I.

Eau de Goulard simple.

Mettez dans deux livres d'eau de fontaine deux onces d'extrait de Saturne; &, si l'eau ne blanchit pas, ajoutez-y une petite pincée de sel commun.

V I I.

Eau de Goulard animée.

Dans la quantité du remède, N^o. VI, ajoutez une once d'eau-de-vie pure.

VIII.

(305)

V I I I.

Mélange mercuriel.

Mêlez par volume égal les onguens basilicum,
& mercuriel double.

I X.

Cérat.

Cérat de Galien.

X.

Cérat de Goulard.

Cérat de Saturne.

X I.

Pommade mercurielle.

Pommade ou onguent mercuriel double.

X I I.

Lotion antiseptique première.

Faites bouillir dans huit livres d'eau une livre
d'écorce de quina grossièrement concassée, jusqu'à
réduction de la moitié ; passez la liqueur & ajoutez
esprit-de vin camphré huit onces, & sel ammo-
niac quatre onces.

X I I I.

Lotion antiseptique seconde.

Prenez la moitié des ingrédients du N^o. XII,
pour la même quantité d'eau.

Tome II.

V

(306)

X I V.

Lotion antiseptique troisième.

Prenez le tiers des ingrédients N^o. XII, pour la même quantité d'eau.

X V.

Lotion antiseptique quatrième.

Prenez le quart de quina & de l'eau-de-vie camphrée du N^o. XII, pour la même quantité d'eau, & ajoutez deux onces de suc de citron.

X V I.

Tisane sudorifique.

Prenez squine deux onces, falsepareille une once; faites bouillir le tout fortement dans quatre livres d'eau que vous réduirez à moitié. Sur la fin de l'ébullition, vous ajouterez une bonne poignée de bourache.

X V I I.

Acide citronien.

Suc épuré de citron récemment fait.

X V I I I.

Tisane émolliente.

Prenez racine de guimauve & de nymphéa de

chacune une once, & une petite pincée de graine de lin ; faites bouillir le tout dans trois livres d'eau, que vous réduirez aux deux tiers ; vous y ajouterez un ou deux gros de bois de réglisse effilé.

Sur cette quantité de tifane , on mettra deux gros de fel de nitre.

X I X.

Oxicrat.

Dans une pinte d'eau, ajoutez deux onces de vinaigre, & autant de cassonnade.

X X.

Lotion résolutive & deterfive.

Sur quatre onces de la lotion N^o. II, mettez vingt-quatre grains de fel ammoniac.

X X I.

Onguent lavé de M. Bru.

Voyez le manière de préparer l'onguent lavé page 142 & suivantes.

X X I I.

Eau panée.

Prenez quatre onces de mie de pain bis que vous émietterez ; versez par dessus deux livres d'eau

bouillante, & laissez infuser pendant une heure; si on emploie de l'eau froide, il faut la laisser infuser douze heures. Dans l'un & l'autre cas, on agite la liqueur, après quoi on la passe à travers un linge.

Fin du second volume.



T A B L E

Des articles contenus en cet Ouvrage.

*A*VERTISSEMENT, page *iiij*

P R E M I E R E P A R T I E.

CHAPITRE I. <i>De la Méthode en général</i> , page <i>i</i>	
SECTION I. <i>On doit entendre par nature, l'action combinée des forces physiques & morales du corps</i> ,	2
SECTION II. <i>De la maladie</i> ,	6
SECTION III. <i>Ce qui compose la maladie</i> ,	7
SECTION IV. <i>De quelle manière l'art doit venir au secours de la nature, dans la curation de la maladie</i> ,	16
SECTION V. <i>Nécessité de la méthode prouvée par le résultat des sections précédentes</i> ,	20
CHAPITRE II. <i>De la constitution naturelle de l'homme</i> ,	25
SECTION I. <i>Du physique</i> ,	27
SECTION II. <i>Du moral</i> .	38
CHAPITRE III. <i>Du virus vénérien</i> ,	45
SECTION I. <i>De l'inoculation du virus vénérien</i> ,	46
<i>Observations qui prouvent contre l'inoculation de la vérole</i> ,	49
SECTION II. <i>Du mécanisme de l'acte vénérien, dont la connoissance est essentielle pour expliquer la nature du mode vérolique, & la manière dont il se communique</i> ,	62
SECTION III. <i>Le mode vénérien ne s'inocule que par une sorte d'électrisation ; par le contact</i>	

- de la partie saine avec la partie infectée, & après qu'il a manifesté son action, 100
- SECTION IV. Le mode vénérien peut être judicieusement soupçonné d'être le feu électrique, altéré, passé sous une forme d'expension, 117
- SECTION V. Le mode vénérien peut exister dans un état de fixité ou de concentration : sous cette forme il ne s'inocule pas ; pour que cet effet ait lieu, il faut qu'il passe dans un état d'expensibilité, 122
- Conclusion, ibid.
- CHAPITRE IV. Du mercure & de ses propriétés chimiques & médicinales. 132
- SECTION I. Des propriétés chimiques du mercure, 133
- SECTION II. Des propriétés médicinales du mercure, 139
- SECTION III. De la préparation du mercure pour la composition des gâteaux toniques, dit sel regalin, 156

SECONDE PARTIE.

- CHAPITRE I. Observations diverses, relatives au traitement des maladies vénériennes, 161
- SECTION I. La maladie vénérienne (ou la vérole) est d'une espèce mixte entre les maladies aiguës & les maladies chroniques, 162
- SECTION II. La nature seule guérit souvent la vérole. Un traitement local bien dirigé, dans lequel on fait entrer les topiques mercuriels, est ordinairement suffisant. 167
- SECTION III. Une vie active est essentielle au traitement de la vérole, ainsi qu'un exercice modéré, relatif à l'habitude qu'on a d'en faire, 178

SECTION IV. <i>Il faut soutenir les forces de la vie pendant le tems du traitement de la vérole ; le régime rigoureux est contraire ; une juste sobriété est toujours préférable,</i>	191
SECTION V. <i>Il est pernicieux de traiter les vérolés dans les hôpitaux,</i>	195
CHAPITRE II. <i>De la vérole,</i>	204
CHAPITRE III. <i>Des signes diagnostiques de la vérole en général,</i>	212
SECTION I. <i>Des signes certains & primitifs de la la vérole, qui se manifestent aux parties naturelles,</i>	Ibid.
SECTION II. <i>Des signes certains & primitifs de la vérole, qui se manifestent par-tout ailleurs qu'aux parties naturelles,</i>	217
SECTION III. <i>Des signes certains & consécutifs de la vérole,</i>	219
SECTION IV. <i>Des signes équivoques de la vérole :</i>	220
SECTION V. <i>Des signes qui sont plus équivoques que certains,</i>	222
SECTION VI. <i>Des signes qui sont plus certains qu'équivoques,</i>	223
CHAPITRE IV. <i>Du pronostic général de la vérole,</i>	224
SECTION I. <i>Le pronostic de la vérole se tire des circonstances qui l'accompagnent, du climat qu'on habite, de la constitution & du tempérament, de l'âge, du sexe, de ses métamorphoses & complications, de son ancienneté & de son opiniâtreté,</i>	224
SECTION II. <i>La vérole a-t-elle dégénéré ? a-t-on plus à craindre d'elle pour l'avenir que pour le présent ?</i>	226
CHAPITRE V. <i>Du traitement général de la vérole par la méthode des gâteaux toniques mercuriels,</i>	240

CHAPITRE VI. <i>De la vérole compliquée, du scorbut & d'autres vices,</i>	251
<i>Traitement de la vérole compliquée, du scorbut aigu,</i>	270
CHAPITRE VII. <i>De la gonorrhée chez les hommes,</i>	281
SECTION I. <i>De la gonorrhée virulente,</i>	282
SECTION II. <i>De la gonorrhée virulente avortée, & de sa chute dans les bourses,</i>	320

T O M E S E C O N D.

CHAPITRE VIII. <i>De la gonorrhée sèche,</i>	I
SECTION I. <i>De la gonorrhée bénigne,</i>	9
SECTION II. <i>De la gonorrhée bâtarde,</i>	11
SECTION III. <i>De la corde qui accompagne la gonorrhée virulente, dans le fort de son irritation. Des duretés & nosodités qu'on rencontre sur la surface supérieure de la verge,</i>	14
SECTION IV. <i>De l'hémorrhagie qui survient pendant le tems de la gonorrhée virulente,</i>	18
SECTION V. <i>De la tuméfaction, & de l'abcès de la prostate,</i>	20
SECTION VI. <i>De la dysurie, strangurie & ischurie, considérées comme accidens concomitans de la gonorrhée virulente,</i>	24
CHAPITRE IX. <i>Des maladies des parties génitales qui sont les suites de la gonorrhée virulente,</i>	28
SECTION I. <i>De la strangurie vénérienne qui est une suite de la gonorrhée virulente,</i>	29
SECTION II. <i>De l'engorgement & de l'abcès de la prostate,</i>	44
SECTION III. <i>Des maladies des testicules qui peuvent être la suite de la gonorrhée virulente,</i>	47

CHAPITRE X. <i>Du chancre ,</i>	53
SECTION I. <i>Des chancres primitifs qui attaquent les parties naturelles ,</i>	54
SECTION II. <i>Des chancres primitifs qui attaquent, dit-on, différentes parties du corps, telles que la bouche & l'anus ,</i>	59
SECTION III. <i>Des chancres consécutifs ,</i>	64
CHAPITRE XI. <i>Du bubon vénérien ,</i>	72
SECTION I. <i>Du bubon occulte ,</i>	79
SECTION II. <i>Du bubon occulte abscedé, tant primitif que consécutif. Du tems & de la manière de les ouvrir ,</i>	85
SECTION III. <i>Du bubon ouvert & ulcéré ,</i>	92
SECTION IV. <i>Du bubon ulcéré, compliqué du scorbut chronique, ou du scorbut aigu ,</i>	99
SECTION V. <i>De quelques especes de bubons vénériens dont les auteurs ont traité, & dont l'existence nous paroît suspecte ,</i>	105
ARTICLE PREMIER. <i>Du bubon squirrheux ,</i>	ibid.
ART. II. <i>Du bubon cancéreux ,</i>	109
ART. III. <i>Du bubon fistuleux ,</i>	118
CHAPITRE XII. <i>Du phimosis & du paraphimosis ,</i>	122
SECTION I. <i>Du phimosis ,</i>	ibid.
SECTION II. <i>Du paraphimosis ,</i>	131
CHAPITRE XIII. <i>Des poireaux, crêtes, condylomes & ragades ,</i>	139
ARTICLE PREMIER. <i>Des poireaux ,</i>	ibid.
ART. II. <i>Des crêtes ,</i>	140
ART. III. <i>Des condylomes ,</i>	142
ART. IV. <i>Des ragades ,</i>	ibid.
CHAPITRE XIV. <i>De quelques symptomes qui n'ont point de caractère univoque, & qui peuvent être les suites de la vérole, ou appartenir à toute autre maladie ,</i>	143
ARTICLE PREMIER. <i>Des ulcères ,</i>	ibid.

ART. II. <i>Des exostoses.</i>	146
ART. III. <i>Des ankiloses fausses,</i>	148
ART. IV. <i>De la goutte vénérienne,</i>	150
ART. V. <i>Des douleurs véroliques & mercurielles,</i>	152
ART. VI. <i>Du marasme vérolique,</i>	155
ART. VII. <i>De la véroo-manie, & des effets du mercure chez les personnes qui ont des dispositions à la manie,</i>	156

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. <i>Examen sommaire des diverses méthodes de traiter les maladies vénériennes.</i>	165
SECTION I. <i>De la méthode des frictions,</i>	169
ARTICLE PREMIER. <i>De la saignée,</i>	170
ART. II. <i>De la purgation,</i>	175
ART. III. <i>De la diète,</i>	177
ART. IV. <i>Des bains,</i>	178
ART. V. <i>De la clôture,</i>	195
ART. VI. <i>Des frictions mercurielles,</i>	197
SECTION II. <i>De la méthode par extinction,</i>	211
SECTION III. <i>Méthode nouvelle par les frictions mercurielles, avec l'onguent lavé,</i>	213
SECTION IV. <i>Méthode des fumigations,</i>	216
SECTION V. <i>De la méthode mixte,</i>	219
SECTION VI. <i>Méthode par le sublimé corrosif, dite de Vansvieten,</i>	225
SECTION VII. <i>Méthode d'absorption de M. Clare,</i>	229
SECTION VIII. <i>Méthodes diverses, savoir, par les préparations insolubles du mercure, par les pillules de Keyser, de Belloste, &c. &c. &c.</i>	235
SECTION IX. <i>Méthode des sudorifiques,</i>	238

T A B L E.

315

SECTION X. Méthode du robe anti-siphilitique, soi-disant du sieur l'Affecteur,	243
SECTION XI. Aucune des méthodes décrites dans le sixième chapitre, n'offre les avantages de celle des gâteaux,	248
CHAPITRE II. 1°. Des établissemens de santé, propres à traiter les soldats & les matelots, sans séjour d'hôpital,	253
2°. Histoire de l'établissement du port de Brest, & réglément fait à son sujet, &c.	256
3°. Aperçu de l'économie que les établissemens de santé seroient susceptibles de produire, tant dans le département de la marine que de la guerre,	263
4°. De la manière de traiter les malades vénériens à bord des vaisseaux,	268
5°. Moyens simples & peu coûteux de diminuer le nombre des vénériens parmi le peuple, les soldats & les gens de mer,	272
CHAPITRE III. SECTION I. De la confection des gâteaux,	277
SECTION II. Raisons qui ont déterminé l'auteur à la composition des gâteaux toniques,	282
CHAPITRE IV. De l'air des hôpitaux comparé à celui de l'atmosphère,	286
Essai fait à Toulon en 1781,	295
Essai fait à Brest en 1782,	297
Certificats des essais faits à Brest en 1783,	298
Formulaire,	303

Fin de la table.

*Extrait des Registres de l'Académie Royale
de Chirurgie.*

Du Jeudi 29 Janvier 1789.

M. SABATIER, Commissaire nommé pour l'examen d'un Ouvrage qui a pour titre : *Méthode nouvelle de traiter les maladies vénériennes*, par M. BRU, Maître en Chirurgie, & Chirurgien-Major de la Marine, Directeur des établissemens de santé dans les ports & arsenaux du Roi, a donné dans son rapport à la Compagnie, l'analyse de cet Ouvrage divisé en trois parties.

Dans la première, l'Auteur traite de la nature du vice vénérien & de sa communication, d'une manière fort ingénieuse, & ce qu'il dit du mercure & de ses préparations, suppose beaucoup de connoissances en physique & en chimie.

Il est question, dans la seconde partie, de la vérole & de ses divers symptômes. Les vues de l'Auteur ont paru neuves, pouvoir être le sujet de discussions utiles, & produire une grande révolution dans les idées que les Praticiens ont de cette maladie, & des symptômes qui la composent.

La troisième partie traite des remèdes employés à la guérison de la maladie vénérienne. L'Auteur y discute les avantages & les inconvéniens des principales méthodes en usage; il donne la composition d'un remède particulier, & la manière de le préparer. On ne peut établir aucun doute sur ses vertus, puisqu'il est mercuriel, & ne paroît pas différer du sublimé; mais la méthode de l'administrer est nouvelle, & étoit inconnue.

Il résulte que les idées neuves, quoique contraires à celles qu'on avoit adoptées jusqu'ici sur plusieurs points intéressans, sont présentées d'une manière très-ingénieuse, qu'elles font honneur à l'Auteur, & doivent lui mériter l'approbation de l'Académie.

Je soussigné Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, certifie véritable le présent extrait du rapport déposé dans les registres de la Compagnie qui en a adopté la conclusion. A Paris, le 3 Février 1789.

Signé LOUIS.

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé : *Nouvelle Méthode de traiter les maladies Vénériennes*, par M. BRU.

Cet ouvrage, par les vues neuves & particulieres qu'il présente, tant sur la nature de la maladie, que sur maints objets accessoires très-intéressans, m'a paru mériter la plus grande attention de la part des maîtres de l'Art, & d'être rendu public par la voie de l'impression. A Paris, le 19 Août 1788. LOUIS, Censeur royal.

P R I V I L E G E D U R O I .

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur BRU, M^e. en Chirurgie, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public *une Méthode nouvelle de traiter les Maladies Vénériennes parmi les Troupes, sans séjour d'Hôpital, &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume; voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilège, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la cession; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant decede avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant réglemeut sur la durée des Privilèges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre

obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège ; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur DE BARENTIN, qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit BARENTIN ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le quinzième jour du mois d'Octobre, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-huit, & de notre Règne le quinzième. Par le Roi en son Conseil. *Signé* LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXIV de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° 2672, folio 72, conformément aux dispositions énoncées dans le

*présent Privilège, à la charge de remettre à ladite Chambre
les neuf Exemplaires prescrits par l'Arrêt du 16 Avril
1785. KNAPEN, Syndic.*

A PARIS, de l'Imprimerie de SEGUY - THIBOUST,
Place Cambrai. 1789.

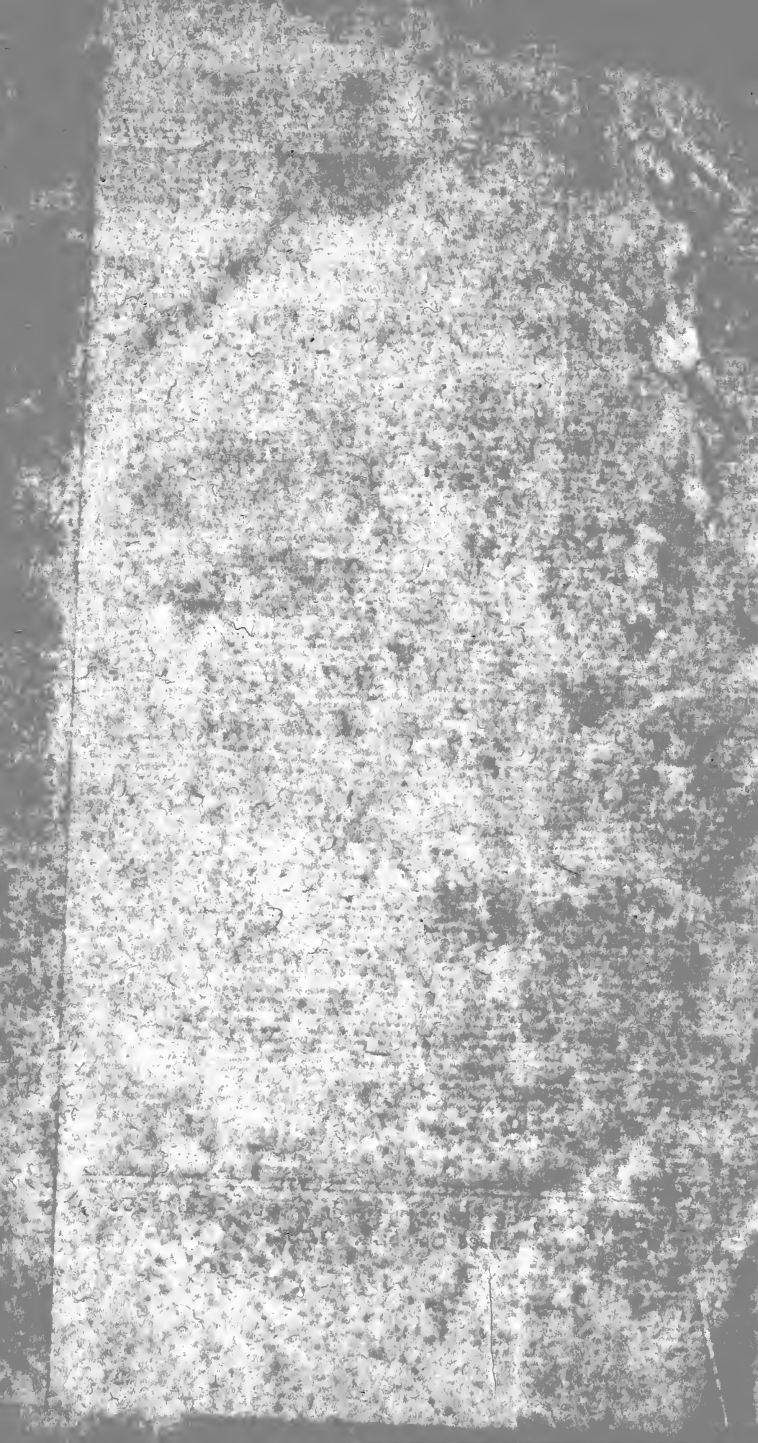
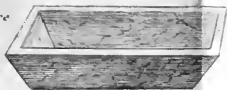


Fig. 1^{re}



*Petite Maise en Marbre, quant 20 pouces de
long. 15 pouces de largeur et 7. pouces de profondeur.*

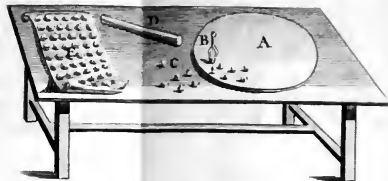
Fig. 2.



Mortier de Marbre

de 12. pouces de diamètre, et 8. pouces de profondeur.

Fig. 8.



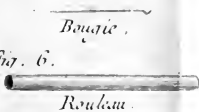
A. Pâte réduite à l'épaisseur convenable.
B. Coupe pâte. C. Gâteaux.
D. Rouleau. E. Gâteaux montés sur papier.

Fig. 5.



*Entonneur de verre
fixé de en toute sa hauteur.*

Fig. 6.



Rouleau.

Fig. 3.



Petit Mortier,



Fig. 4.

Coupe pâte

à

demie Grandeur.

Fig. 7.



Elevation



Coupe.

